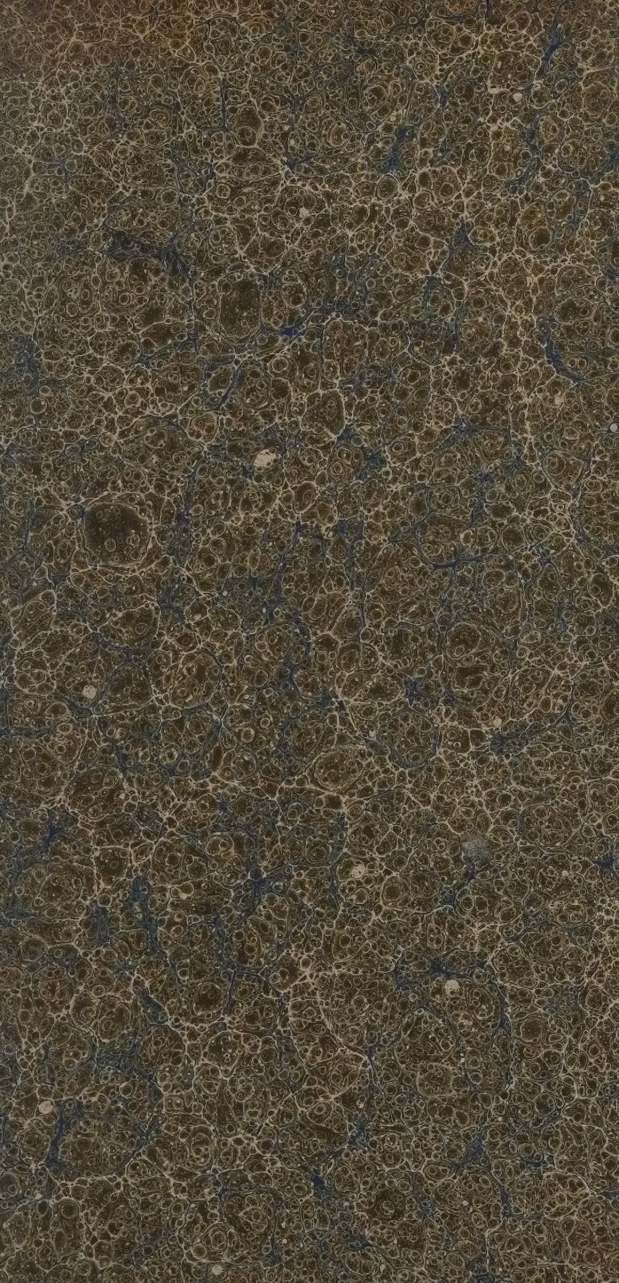




BIBLIOTHECA
FF. PRÆDICATORUM.
BENITLÆ.

No

271
70





LES
MOINES D'OCCIDENT

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

PARIS.—IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7.

EL ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

LES MOINES
D'OCCIDENT

DEPUIS SAINT BENOIT JUSQU'A SAINT BERNARD

PAR

LE COMTE DE MONTALEMBERT

L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Fide ac veritate.

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

TOME DEUXIÈME

PARIS

JACQUES LECOFFRE, LIBRAIRE

RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29

1863

LIVRE IV

SAINT BENOIT

... Gli occhi dirizzai
E vidi cen'to sperule ch' insieme
Più s' abellivan con mutui rai.

Io stava come quei ch' in se reprene
La punta del disio e non s' attenta
Di dimandar, sì del troppo si teme.

E la maggiore e la più luculenta
Di quelle margherite innanzi fessi
Per far di se la mia voglia contenta.

PARADISO, C. XXII.

CHAPITRE PREMIER

Vie de saint Benoît

État de l'Europe à la fin du v^e siècle : avilie par l'Empire, dévastée par l'hérésie et ravagée par les invasions des Barbares, — Saint Benoît naît en 480 et vient se cacher à Subiaco, berceau de la grande vie monastique, — Ses épreuves, — Ses miracles, — Son départ pour le Mont-Cassin : Il y fonde le principal sanctuaire de l'Ordre monastique, — Note sur la description et l'histoire du Mont-Cassin, — Séjour au Cassin, — Relations avec la noblesse, — Sollicitude pour le peuple, — Influence sur les Goths, — Histoire de Galla, — Entrevue avec Totila, — Les Lombards, — Sainte Scholastique, — Mort de Benoît.

Saint Benoît naquit en l'an de N. S. 480. L'Europe n'a peut-être jamais connu d'époque plus calamiteuse, et en apparence plus désespérée, que celle dont cette date fixe l'apogée.

La confusion, la corruption, le désespoir et la mort étaient partout. La dissolution sociale semblait complète. On eût dit le pouvoir, les mœurs, les lois, les sciences, les arts, la religion elle-même, condamnés à une irrémissible ruine. Les germes d'une prochaine et splendide renaissance cachaient encore à tous les yeux sous les décombres d'un monde qui s'écroulait. L'Église était plus que jamais envahie par l'hérésie, par les schismes, par

État
de l'Europe
à la fin
du v^e siècle.

les divisions que cherchaient en vain à réprimer les obscurs successeurs de saint Léon le Grand sur le siège apostolique. Il n'y avait pas dans tout l'ancien monde romain un prince qui ne fût ou païen, ou arien, ou eutychien. L'institut monastique, après avoir donné à l'Église tant de docteurs et de saints, glissait en Orient sur la pente qu'il ne devait plus remonter ; en Occident même, comme on vient de le voir, quelques signes d'une décadence précoce apparaissaient déjà. Ainsi que le reste du clergé, les moines donnaient trop souvent l'exemple du désordre et du scandale.

Dans l'ordre temporel, l'édifice politique créé par Auguste, ce monstrueux assemblage de deux cents millions de créatures humaines, « dont pas une seule n'avait le droit de se dire libre, » achevait de tomber en poussière sous les coups des Barbares.

En Occident, le dernier fantôme impérial venait de disparaître. Odoacre, le chef des Hérules, avait arraché, en 476, à Augustule, la pourpre des Césars, et dédaignait de s'en revêtir. Il avait achevé de combler le cloaque qui s'appelait l'Empire romain, et où se consumaient depuis cinq siècles la gloire et la force de l'antique Rome, avec le sang et la substance du monde qu'elle avait conquis. Mais l'Italie, délivrée de cette fiction oppressive, restait en proie aux flots successifs des Barbares. Déjà ravagée par Alaric et Attila, elle n'avait pas encore respiré sous l'abri momentané du génie de Théodoric.

En Orient, deux tyrans théologiens se disputaient le trône déshonoré de Constantinople : l'un, Basile, avait trouvé cinq cents évêques pour souscrire à l'anathème lancé par lui contre le pape et le concile orthodoxe de Chalcédoine ; l'autre, Zénon, formulait l'hérésie dans ses édits¹, et fatiguait de ses spoliations et de ses débauches les peuples qu'il n'essayait même pas de défendre contre les Barbares. Ainsi s'ouvrait une période de misérables et sanglantes disputes, qui ne devait cesser pour un temps qu'au bout de trente-quatre ans, à l'avènement du prédécesseur de Justinien².

Dans le reste de l'Europe, les Barbares fondaient des États, des royautes, dont quelques-unes ne devaient pas être sans éclat, mais dont aucune n'appartenait encore à la foi catholique.

La Germanie était toute païenne, ainsi que la Grande-Bretagne, où la foi naissante venait d'être étouffée par les Angles et les Saxons. La Gaule était envahie au nord par les Francs païens, au midi par les Bourguignons ariens. L'Espagne était dominée et ravagée par les Visigoths, les Suèves, les Alains, les Vandales, tous ariens. Ces mêmes Vandales, sous le successeur de Genséric, désolaient l'Afrique chré-

1. *L'Hénotique*, ou édit d'union, publié en 482, repoussait le concile de Chalcédoine où avait été condamnée l'hérésie d'Eutyches, qui confondait en une seule nature la divinité et l'humanité de Notre-Seigneur.

2. Justin I^{er}, en 518.

tienne par une persécution plus impitoyable et plus raffinée dans sa cruauté que celle des empereurs romains. En un mot, toutes les contrées où les premiers disciples de Jésus-Christ avaient porté la foi étaient tombées en proie à la barbarie, et le plus souvent à une barbarie que l'hérésie arienne exploitait au profit de sa haine contre l'Église. Le monde était à reconquérir une seconde fois.

Partout les âmes chrétiennes voyaient avec terreur se réaliser de nouveau les formidables prophéties de l'ancienne loi contre la race prévaricatrice. « Voici que je susciterai une race cruelle et rapide, qui parcourra toute la largeur de la terre, afin d'usurper ce qui ne lui appartient pas. Elle sera horrible et terrible. Ses chevaux courront plus vite que les léopards et que les loups qui sortent à la nuit; ses cavaliers inonderont tout. Ils voleront comme l'aigle vers leur proie. Tous viendront à la curée. Ils apparaîtront comme un vent brûlant. Ils feront des captifs aussi nombreux que les grains de sable du désert. Par eux, Dieu triomphera des rois; les tyrans seront ses bouffons; il se rira de leurs remparts; il enfoncera la porte de leurs citadelles, et les prendra d'assaut ¹. »

1. Residuum erucae comedit locusta, et residuum locustæ comedit bruchus, et residuum bruchi comedit rubigo. JOEL, I.

Ecce ego suscitabo Chaldæos, gentem amaram et velocem, ambulantem super latitudinem terræ, ut possideat tabernacula non sua. Horribilis et terribilis est... Leviores pardis equi ejus, et velociore

Au milieu de ces ténèbres et de cette désolation universelle, l'histoire fixe son regard sur ces sommets qui, au centre de l'Italie et aux portes de Rome, se détachent de la chaîne des Apennins et s'étendent de l'ancien pays des Sabins à celui des Samnites. Un solitaire va y créer le foyer d'une vertu surnaturelle et les illuminer d'une splendeur qui rayonnera pendant dix siècles sur l'Europe régénérée ¹.

A cinquante milles à l'ouest de Rome, dans ce massif de montagnes où l'Anio creuse la gorge profonde qui sépare la Sabine du pays autrefois habité par les Éques et les Herniques, le voyageur, en remontant le cours de cette rivière, arrive à une sorte de bassin qui s'élargit entre deux énormes parois de rochers et d'où une onde fraîche et transparente² tombe de chute en chute jusqu'à un lieu nommé Subiaco. Ce site grandiose et pittoresque avait attiré l'attention de Néron. Il y fit retenir les eaux de

Position
de Subiaco.

lapis vesperinis, et diffunduntur equites ejus... volabunt quasi aquila ad comedendum. Omnes ad prædam venient : facies eorum ventus uiens : et congregabit quasi arenam, captivitatem. Et ipse de regibus triumphabit, et tyranni ridiculi ejus erunt : ipse super munitionem ridebit ; et comportabit aggerem, et capiet eum. HABACUC, c. 1.

1. Tout ce que nous savons sur la vie de saint Benoît nous vient de la source la plus authentique, du pape saint Grégoire le Grand. Il a consacré le livre II de ses *Dialogues* à raconter la vie de saint Benoît, telle qu'il l'avait recueillie de la bouche de quatre disciples du saint patriarche : Constantin, Honorat, Valentinien et Simplicius, dont les deux premiers lui avaient succédé comme abbés au Mont-Cassin et à Subiaco.

2. *Frigidas atque perspicuas emanat aquas. S. GREG., Dial., l. II, c. 1.*

L'Anio par des digues et construire, au-dessous de ces lacs artificiels, des bains avec une *villa* délicieuse qui tira de sa position le nom de *Sublaqueum*, et dont on voit encore les restes informes. Il y résida quelquefois. Un jour, au milieu d'une fête, la coupe qu'il portait à ses lèvres fut frappée de la foudre¹, et ce présage avait rempli d'une terreur inaccoutumée l'âme du misérable. Le ciel avait marqué ce lieu à la fois du sceau de ses vengeances et de ses miséricordes. Quatre siècles après Néron, et lorsque la solitude et le silence eurent remplacé depuis longtemps les orgies impériales², ce fut là qu'un jeune patricien, fuyant les délices et les dangers de Rome, alla chercher un refuge et la solitude avec Dieu. On l'avait baptisé sous le nom de *Benedictus*, c'est-à-dire *bien dit* ou *béni*, dont nous avons fait Benoît. Il sortait de cette illustre maison des Anicius, qui avait déjà donné tant de ses enfants à la vie monastique³. Il était, par sa mère, le dernier rejeton des seigneurs de Nursie, ville de la Sabine, où il naquit, comme on l'a dit, en 480. Il avait à peine quatorze ans quand il résolut de renon-

Le jeune Benoît
vu s'y cacher.

434.

1. TACITE, *Annal.*, l. xiv, c. 22.

2. NIBBY, *Topografia dei contorni di Roma* : JANUCCELLI, *Dissertaz. sopra l'orig. di Subiaco*, 1851.

3. Voir plus haut, livre III, page 154. Cfr. HÆFTEN., *Disquisit. monastic.*, 1644, *Proleg.*, 14. Deux siècles après sa mort, on voyait encore les immenses ruines du palais de sa race aux portes de Nursie. ABREVALD., *De Mirac. S. Bened.*, 1, 4. — Nursie, qui fut aussi la patrie de Sertorius, s'appelle aujourd'hui Norcia.

cer à la fortune, à la science, à sa famille et au bonheur de ce monde. Se déroband à sa vieille nourrice qui l'avait aimé la première, et qui seule le suivait encore, il s'enfonce dans ces gorges abandonnées et se met à gravir ces monts presque inaccessibles¹. En chemin, il rencontre un moine, nommé Romain², qui lui donne un cilice et un habit monastique formé de peaux de bêtes. Poursuivant son ascension, et arrivé au milieu de l'abrupte paroi du rocher qui fait face au midi et qui domine en surplombant le cours bondissant de l'Anio, il découvre une caverne sombre et étroite, sorte de tanière où ne pénètre jamais un rayon de soleil. Il y fixe sa demeure et y reste inconnu de tous, excepté du moine Romain, qui le nourrit du reste de son jeûne³, mais qui, ne pouvant arriver jusqu'à sa cellule, lui tend chaque jour au bout d'une corde un pain et une clochette, dont le son l'avertit de cette nourriture que la charité lui apporte.

Il vit trois ans entiers dans cette sorte de tombeau. Des pères qui l'y découvrent un jour

1. Despectis literarum studiis..., relictis domo rebusque paternis... despecti jam quasi aridum mundum cum flore... Quae hunc aretius amabat, sola secuta est... Per abrupta montium, per concava vallium, per defossa terrarum, S. GREGORIUS, *l. c.*

2. Le site de la rencontre est indiqué par une chapelle dite *Santa Crocella*, qui se voit encore entre les deux monastères de Sainte-Scholastique et du *Sagro Speco*.

3. BOSSUET, *Panegyrique de saint Benoît*.

le prennent d'abord pour une bête fauve; mais à ses discours et aux efforts qu'il fait pour instiller dans leurs âmes grossières la grâce de la piété, ils reconnaissent en lui un serviteur de Dieu¹. Les tentations ne lui manquent pas. L'appât de la volupté parle si haut à ses sens révoltés, qu'il est au moment de quitter sa retraite pour courir après une femme dont la beauté l'avait autrefois saisi, et dont le souvenir le persécute sans cesse. Or, il y avait auprès de sa grotte un massif de ronces et d'épines: il ôte la peau de bête qui lui servait de vêtement, et s'y roule à nu, jusqu'à ce que son corps ne soit plus qu'une plaie, mais aussi jusqu'à ce qu'il ait éteint pour jamais le feu intérieur qui l'enflammait jusque dans le désert².

Saint François

 Subiaco

Sept siècles plus tard, un autre saint, père de la plus nombreuse famille religieuse que l'Église ait produite après celle de saint Benoît, saint François d'Assise, vint visiter ce site sauvage et digne de rivaliser avec l'âpre rocher de la Toscane où lui

1. Quem dum vestitum pellibus inter fruteta cernerent, aliquam bestiam esse crediderunt .. ad pietatis gratiam a bestiali mente mutati sunt... S. GREGOR., *l. c.*

2. Quendam aliquando fœminam aspexerat, quam malignus spiritus ante ejus mentis oculos reduxit: tantoque igne... animum in specie illius accendit, ut dum in ejus pectore amoris flamma vim caperet, etiam pene deserere eremum voluptate victus deliberaret... Exutus indumento, nudum se in illis spinarum aculeis et urticarum incendiis projecit, ibique diu volutatus, totus ex eis vulneratus exiit. Ex quo tempore, sicut ipse postea perhibebat, ita in eo est tentatio voluptatis edomita, ut tale aliquid in se minime sentiret. *Ibid.*

furent imprimés les stigmates de la Passion ¹. Il se prosterna devant le buisson d'épines qui avait servi de lit triomphal à la mâle vertu du patriarche des moines, et après avoir baigné de ses larmes le sol de ce glorieux champ de bataille, il voulut y planter deux rosiers. Les rosiers de saint François y ont crû et ont survécu aux ronces bénédictines. Ce jardin, deux fois sanctifié, occupe encore une sorte de plateau triangulaire qui se projette sur le flanc du rocher, un peu en avant et au-dessous de la grotte qui servait de gîte à Benoît. Le regard, confiné de tous côtés par les rochers, n'y peut errer en liberté que sur l'azur du ciel. C'est le dernier des lieux sacrés que l'on visite et que l'on vénère, dans ce célèbre et unique monastère du *Sagro Speco*, qui forme comme une série de sanctuaires superposés les uns aux autres et adossés à la montagne que Benoît a immortalisée. Tel fut le dur et sauvage berceau de l'Ordre monastique en Occident. C'est de ce tombeau, où s'était enseveli tout vivant cet enfant délicat des derniers patriciens de Rome, qu'est née la forme définitive de la vie monastique, c'est-

1. *L'Alvernia*, près de Chiusi, dans le Casentin, où un monastère célèbre indique le lieu de la stigmatisation du patriarche de l'Ordre des frères Mineurs.

Nel crudo sasso intra Tevere ed Arno
Da Cristo prese l'ultimo sigillo
Che le sue membra du' anni portarno.

■ DANTS, *Paradiso*, c. xi.

Saint François vint à Subiaco en 1223.

à-dire la perfection de la vie chrétienne. De cette caverne et de ce buisson d'épines sont issues ces légions de moines et de saints dont le dévouement a valu à l'Église ses conquêtes les plus vastes et ses gloires les plus pures. De cette source a jailli l'incalculable courant du zèle et de la ferveur religieuse. Là sont venus, là viendront encore tous ceux à qui l'esprit du grand Benoît inspirera la force d'ouvrir de nouvelles voies ou de restaurer l'antique discipline dans la vie claustrale. Tous y reconnaissent le site sacré que le prophète Isaïe semble avoir montré d'avance aux cénobites par ces paroles d'une application si merveilleusement exacte : *Attendite ad petram de qua excisi estis, et ad CAVERNAM LACI de qua præcisi estis*. Il faut plaindre le chrétien qui n'a pas vu cette grotte, ce désert, ce nid d'aigle et de colombe, ou qui, l'ayant vu, ne s'est pas prosterné avec un tendre respect devant le sanctuaire d'où sortirent, avec la règle et l'institut de saint Benoît, la fleur de la civilisation chrétienne, la victoire permanente de l'âme sur la matière, l'affranchissement intellectuel de l'Europe et tout ce que l'esprit de sacrifice, réglé par la foi, ajoute de grandeur et de charme à la science, au travail, à la vertu¹.

La solitude du jeune anachorète ne fut pas long-

1. ... Pétrarque, qui visita Subiaco, dit : *Illud immane et devotum spectus, quod qui viderunt viderunt quodammodo Paradisi limen credunt*. *De Vita Solit.*, lib. II, c. 9.

temps respectée. Les fidèles d'alentour qui venaient lui porter de quoi nourrir son corps demandaient en retour à sa parole le pain de vie. Les religieux d'un monastère voisin, situé près de Vico Varo (le *Varia* d'Horace), obtinrent de lui, à force d'instances, qu'il viendrait les gouverner; puis, révoltés par son austérité, ils essayèrent de l'empoisonner. Il fit le signe de la croix sur le vase qui contenait le poison, et le brisa comme s'il l'avait frappé d'une pierre. Il quitta ces moines indignes pour rentrer avec joie dans sa chère caverne et n'y vivre qu'avec lui-même¹. Mais ce fut en vain : bientôt il s'y vit entouré d'une telle foule de disciples que, pour leur donner un asile, il fut contraint de fonder dans le voisinage de sa retraite douze monastères peuplés chacun de douze religieux². Il en

1. Cum ei cibum afferrent corporis, ab ejus ore in sua pectora alimenta referebant vitæ... Vas pestiferi potus sic confractum est ac si pro signo lapidem dedisset... Ad locum dilectæ solitudinis rediit, et solus in superni spectatoris oculis habitavit secum. S. GREG., *l. c.*

2. Voir de précieux détails sur ces douze monastères dans les *Memorie storiche della S. grotta di S. Benedetto sopra Subiaco*, par D. VINC. BINI, abbé du Sagro Speco, en 1840. Cfr. YEPES, *Coronica geral de S. Benito*, ad an. 510. — On trouvera à la fin de ce volume quelques notes de voyage sur l'état actuel du monastère du *Sagro Speco*, mais qui ne sauraient rivaliser avec le travail excellent de M. l'abbé BARRIERE DE MONTAULT, publié par les *Annales archéologiques* de DIDRON, t. XVIII et XIX, 1859. Les fresques et les inscriptions qui font de ce sanctuaire un monument si précieux pour l'archéologie chrétienne y sont décrites avec une grande exactitude. Ces fresques, dont plusieurs remontent au XIII^e siècle, ont été reproduites au trait dans un volume in-folio intitulé *Imagerie du Sagro Speco* et publié à Rome par un anonyme belge, Imprimerie de la B. C. A. 1855.

garda quelques-uns auprès de lui pour les diriger lui-même ; et le voilà définitivement érigé en supérieur d'une nombreuse communauté de cénobites.

Les Goths
parmi
les disciples
de Benoît.

Laiques et clercs, Romains et Barbares, vainqueurs et vaincus, affluaient également, attirés par la renommée de ses vertus et de ses miracles. Pendant que le célèbre Théodoric, à la tête de ses Goths, jusqu'alors invincibles, détruisait la royauté éphémère des Hérules, s'emparait de Rome et dominait l'Italie, d'autres Goths venaient chercher la foi, la pénitence et la discipline monastique sous les lois de Benoît¹. A sa voix ils s'armaient de la faux et de la cognée, et employaient leur robuste énergie à extirper les broussailles et à défoncer le sol que le désert avait reconquis depuis Néron. Les peintres italiens des grands siècles de l'art nous ont légué mainte représentation de la légende rapportée par saint Grégoire, où l'on voit Benoît rendre à un Goth, devenu frère convers à Subiaco, l'outil que cet ouvrier zélé, mais malhabile, avait laissé tomber au fond du lac, et que l'abbé en avait miraculeusement retiré. « Prends ton fer, » avait dit Benoît au bûcheron barbare, « prends, travaille et console-toi. » Paroles symboliques où l'on aime à voir comme un abrégé des préceptes et des exemples prodigués par l'Ordre monastique à tant de

1. Il faut noter que dès le IV^e siècle on avait vu des moines goths dans les environs de Constantinople, et que saint Jean Chrysostome eut des relations avec eux. BULTEAU, *Hist. mon. d'Orient*, p. 463.

générations des races conquérantes : *Ecce labora*¹ !

Les jeunes
moines patriciens.
Maur
et
Placide.

A côté de ces Barbares déjà occupés à remettre en culture cette terre italienne que leurs frères d'armes ravageaient encore , l'on voyait beaucoup d'enfants de la noblesse romaine que leurs pères venaient confier à Benoît pour qu'il les élevât au service de Dieu. Parmi ces jeunes patriciens, il s'en trouva deux dont les noms sont célèbres dans les annales bénédictines, Maur, dont l'abbé Benoît fit son coadjuteur, et Placide, dont le père était seigneur du territoire de Subiaco², ce qui n'empêchait pas son fils de rendre à la communauté tous les services domestiques, comme d'aller puiser de l'eau au lac de Néron. Un jour le poids de la

1. Gotthus quidam, pauper spiritu, ad conversionem venit, quem Dei vir Benedictus libentissime suscepit... Ei dari ferramentum iussit, quod falcastrum vocatur, ut de loco quodam vepres abscinderet quatenus illic hortus fieri deberet... super ripam laci... Cumque Gotthus idem densitatem veprium totius virtutis annisu succideret... Ecce labora et noli contristari. S. GREG., c. 6.

2. Le père de Placide, qui était sénateur et se nommait Tertullus, combla saint Benoît de donations territoriales, et dota, entre autres, selon la tradition, ce grand monastère de San-Severino que l'on voit encore à Naples, et où l'on admire la belle série des fresques du Zingaro qui représentent les principaux traits de la vie de saint Benoît. — Puisque nous avons ici l'occasion de signaler ces monuments de l'art chrétien qui répandent une lumière si vive et si pure sur les monuments de l'histoire, qu'on nous permette d'indiquer encore l'admirable fresque de l'église San-Severo à Pérouse, où Raphaël, encore adolescent, a représenté en 1505 saint Benoît assis dans le ciel et contemplant Notre-Seigneur ayant à ses côtés ses deux disciples saint Placide et saint Maur ; en face de lui saint Romuald et deux martyrs bénédictins dont nous parlerons plus loin.

cruche l'entraîna, et il tomba dans le lac. Ici laissons parler Bossuet dans le panégyrique qu'il prononça après douze siècles écoulés devant les fils du fondateur de Subiaco : « Saint Benoît ordonne à saint Maur, son fidèle disciple, de courir promptement pour retirer l'enfant. Sur la parole de son maître, Maur part sans hésiter... et plein de confiance dans l'ordre qu'il avait reçu, il marche sur les eaux avec autant de fermeté que sur la terre, et retire Placide du gouffre où il allait être abîmé. A quoi attribuerai-je un si grand miracle, ou à la force de l'obéissance, ou à celle du commandement? Grande question, dit saint Grégoire, entre saint Benoît et saint Maur. Mais disons, pour la décider, que l'obéissance porte grâce pour accomplir l'effet du commandement; que le commandement porte grâce pour donner efficace à l'obéissance. Marchez, mes pères, sur les flots avec le secours de l'obéissance, vous trouverez de la consistance au milieu de l'inconstance des choses humaines. Les flots n'auront point de force pour vous abattre, ni les abîmes pour vous engloutir. Vous demeurerez immuables, comme si tout faisait ferme sous vos pieds, et vous sortirez victorieux ¹. »

Cependant Benoît eut la destinée ordinaire des grands hommes et des saints. Le grand nombre de conversions opérées par l'exemple et le bruit de

son austérité éveilla contre lui une envie homicide. Un méchant prêtre du voisinage essaya d'abord de le décrier, puis de l'empoisonner. N'ayant réussi ni à l'un ni à l'autre, il voulut au moins l'atteindre dans l'objet de sa plus tendre sollicitude, dans l'âme de ses jeunes disciples. A cet effet, il envoya jusque dans le jardin du monastère qu'habitait Benoît et où travaillaient les religieux sept malheureuses filles dont les gestes, les jeux et la scandaleuse nudité, devaient provoquer les jeunes moines à une chute certaine. Qui ne reconnaîtrait à ce trait le mélange de rudesse barbare et de corruption effrénée qui caractérise les siècles de décadence et de transition? Quand Benoît vit du seuil de sa cellule ces effrontées, il désespéra de son œuvre¹. Il reconnut que l'intérêt de ses chers enfants lui commandait de désarmer par sa retraite une si cruelle inimitié. Il assigna des supérieurs aux douze monastères qu'il avait fondés, et emmenant avec lui un petit nombre de disciples, il quitta pour toujours ces gorges sauvages de Subiaco qu'il avait habitées pendant trente-cinq ans.

Sans s'éloigner de la région montueuse qui s'étend sur le versant occidental de l'Apennin, Benoît se

1. *Vicinæ ecclesiæ presbyter Florentius nomine, hujus nostri subdiaconi Florentii avus... Ita ut in horto cellæ... ante eorum oculos nudas septem puellas mitteret, quæ coram eis sibi invicem manus tendentes et diutius ludentes, illorum mentes ad perversitatem libidinis inflammarent. Quod vir sanctus de cella prospiciens...* S. GREGOR. c. 8.

Son départ
pour
le Mont-Cassin.

529.

dirige vers le midi en longeant les Abruzzes, et pénètre dans cette Terre de Labour dont le nom semble convenir naturellement au sol destiné à être le berceau des hommes les plus laborieux que le monde ait connus. Il s'arrête dans un site tout différent de celui de Subiaco, mais d'une grandeur et d'une majesté incomparables. Là, sur les confins du Samnium et de la Campanie, au centre d'un large bassin à demi entouré d'abruptes et pittoresques hauteurs, se dresse un mont isolé, escarpé, dont la cime vaste et arrondie domine à la fois le cours du Liris encore voisin de sa source, la plaine ondulée qui s'étend au midi vers les plages de la Méditerranée et les vallées étroites qui s'enfoncent au nord, à l'est et au couchant, dans les plis de l'horizon montagneux : c'est le Mont-Cassin. Au pied de ce roc, Benoît rencontrait un amphithéâtre du temps des Césars, au milieu des ruines de la ville de Casinum qu'avait illustrée le plus savant et le plus pieux des Romains, Varron, ce bénédictin païen, dont les fils de Benoît se plurent longtemps à honorer la mémoire et la science¹. Du sommet,

1. Varro... sanctissimus et integerrimus. CICERO, *Phil.*, II. — Casinensis arcis sublimitas tanto olim culmine viguit, ut Romani celsitudo imperii philosophicis studiis illam in ævum dicaret. Hanc M. T. Varro omnium Romanorum doctissimus incoluit. PETR. DIAC., *De vir. illust. Casin.*

Nymphisque habitata rura Casini.

SIL. ITALIC., I, 12.

Cette ville, restaurée par les moines, porte aujourd'hui le nom de

ses yeux pouvaient se porter tour à tour vers Arpinum, où naquit le prince des orateurs romains, et sur Aquinum, déjà célèbre pour avoir donné le jour à Juvénal, avant d'être la patrie du Docteur angélique, qui devait populariser chez tous les chrétiens le nom de cette bourgade.

Ce fut au centre de ces nobles souvenirs, de cette nature solennelle, et sur cette cime prédestinée, que le patriarche des moines d'Occident fonda la capitale de l'Ordre monastique. Il y trouva le paganisme encore vivant. Deux cents ans après Constantin, en pleine chrétienté, si près de Rome, il y avait là un très-ancien temple d'Apollon et un bois sacré où une multitude de paysans venaient sacrifier aux dieux et aux démons ¹. Benoît prêcha la foi du Christ à ces populations oubliées ; il leur persuada d'abattre le bois, de renverser le temple et l'idole. Écoutons Dante, qui a traduit à sa fa-

San-Germano, en l'honneur d'un saint évêque de Capoue, contemporain de Benoît. Entre la ville et le monastère, sur un mamelon détaché de la montagne, on voit encore ce vaste château de Rocca Janula, construit au Moyen Age, inhabité, mais non ruiné, avec ses tours et ses remparts crénelés, que deux longues murailles relient à l'enceinte de San-Germano. Rien de plus complet et de plus frappant que l'ensemble de la sainte montagne. Au pied, la ville moderne avec son amphithéâtre romain ; à mi-côte, la forteresse féodale, au sommet, le monastère immortel, toujours imposant et majestueux, malgré les altérations qu'a subies son architecture.

1. Vetustissimum fanum... in quo ex antiquorum more gentilium a stulto rusticorum populo Apollo colebatur circumquaque in cultu dæmoniorum luci succreverunt... Infidelium insana multitudo... S. GREGOR., c. 8.

con le récit de saint Grégoire, dans ce magnifique chant du *Paradis*, où les enseignements de Béatrice sont interrompus et complétés par l'apparition du patriarche des moines d'Occident :

Quel monte, a cui Cassino e nella costa,
 Fu frequentato già in su la cima
 Dalla gente ingannata e mal disposta;
 Ed io son quel che su vi portai prima
 Lo nome di colui che 'n terra adusse
 La verità, che tanto ci sublima:
 E tanta grazia sovra me rilusse
 Ch' io ritrassi le ville circostanti
 Dall' empio colto, che 'l mondo sedusse.

Sur ces débris, Benoît construisit deux oratoires, l'un consacré à saint Jean-Baptiste, le premier des solitaires de la vie nouvelle, l'autre à saint Martin, ce grand moine-évêque, dont les vertus ascétiques et pontificales avaient édifié la Gaule et retenti jusqu'en Italie. Autour de ces chapelles s'éleva le monastère qui allait devenir le plus puissant et le plus célèbre de l'univers catholique, célèbre surtout parce que ce fut là que Benoît écrivit sa règle et créa en même temps le type qui devait servir de modèle aux innombrables communautés soumises à ce code souverain. C'est pourquoi les pontifes, les princes et les peuples ont vanté, doté, visité à l'envi le sanctuaire d'où la religion monastique, selon l'expression du pape Urbain II, « a découlé du cœur de Benoît comme de la source du

Paradis ¹, » et qu'un autre pape ², sorti du Mont-Cassin pour monter sur le siège apostolique, n'a pas craint de comparer au Sinaï, dans ces vers d'une fière et rude simplicité qu'il grava sur l'autel du saint patriarche :

Hæc domus est similis Sinaï sacra jura ferenti,
Ut lex demonstrat hic quæ fuit edita quondam.
Lex hinc exivit, mentes quæ ducit ab imis,
Et vulgata dedit lumen per climata sæcli ³.

Benoît acheva sa vie au Mont-Cassin, où il séjourna pendant quatorze années, occupé d'abord

520-543.

1. Ipse omnium monachorum pater, et Casinense monasterium caput omnium perpetuo habeatur et merito, nam ex eodem loco de Benedicti pectore monastici ordinis religio quasi de Paradisi fonte emanavit. *Bulla URBANI II, ad calc. Chron. Casinen.*

2. Didier, abbé du Mont-Cassin, successeur de saint Grégoire VII sous le nom de Victor III.

3. LEO OSTIENSIS, *Chron. Casinen.*, III, 27.

Je n'entreprendrai point ici de faire la description de l'état actuel du Mont Cassin ni de retracer son histoire. J'aime mieux renvoyer, pour cette description, à deux notices exactes et substantielles, l'une de M. Adolphe de Circourt, au tome IX de la *Revue des Deux Bourgognes*, 1839, et l'autre de M. Dantier, au tome X de la *Revue contemporaine*, 1853. Je me borne à indiquer ici les parties de l'immense et splendide abbaye que la tradition fait remonter jusqu'à l'époque de saint Benoît. Ce sont : 1° la porte d'entrée, dont la voûte très-basse indique le joug d'humilité sous lequel la règle obligeait les religieux à se courber ; on y lit cette inscription : *Fornicem saxis asperum ac depressum tantæ moli aditum angustum ne mireris, hospes. Angustum fecit patriarchæ sanctitas : venerare potius et sospes ingredi ;* 2° la portion inférieure de la tour carrée qui recouvre cette porte, et que l'on croit avoir servi d'habitation à saint Benoît et à ses premiers compagnons, ainsi que l'indiquent ces inscriptions posées dans deux appartements distincts : *Pars inferior turris, in qua S. P. N. Bene-*

à extirper de la contrée les restes du paganisme, puis à faire construire son monastère par les bras de ses disciples, à cultiver les flancs arides de sa

dictus dum viveret habitabat, et à côté : Vetustissimum habitaculum in quo SSmi patriarchæ discipuli quiescebant. — A l'étage supérieur de la même tour, une autre inscription affirme que ce fut de là que le saint eut la vision de la mort de sa sœur et de l'évêque saint Germain. — A l'extérieur du monastère, on montre l'emplacement, consacré par la tradition, où Benoit se mit en prière avant de poser la première pierre de sa nouvelle demeure, et celui où sainte Scholastique, sa sœur et son auxiliaire, se reposa en gravissant pour la première fois la cime du rocher.

Quant à l'histoire de l'archimonastère, outre qu'il en sera fait sans cesse mention dans ce qui va suivre, il faut renvoyer le lecteur curieux au livre spécial qu'a publié un savant et zélé religieux du Mont-Cassin, dom Luigi Tosti, en trois volumes, à Naples, en 1842. Bornons-nous aux dates suivantes. Détruit une première fois par les Lombards en 583, le monastère fut reconstruit par l'abbé Petronax, sous Grégoire II, en 731, et consacré par le pape Zacharie en 748; puis détruit de nouveau par les Sarrasins, qui massacrèrent la plupart des moines en 857, il fut de nouveau reconstruit par l'abbé Aligern vers 950, et consacré par Alexandre II en 1071. Après beaucoup d'autres calamités, il fut réédifié de fond en comble en 1649, et consacré pour la troisième fois par Benoit XIII en 1727. — Au temps de sa splendeur, l'abbé était premier baron du royaume de Naples et administrateur d'un diocèse spécial érigé en 1321 et composé de 37 paroisses. On comptait parmi ses dépendances 4 évêchés, 2 principautés, 20 comtés, 250 châteaux, 440 villes ou villages, 336 *curtes* ou manoirs, 23 ports maritimes, 33 îles, 200 moulins, 300 territoires, 1662 églises. (HÆFTEN., *Comment. in vit. S. Bened.*, p. 105.) On évaluait ses revenus à la somme énorme de 500,000 ducats à la fin du xvi^e siècle. Mais toute cette splendeur disparut graduellement, d'abord par l'effet de la commende, dont l'abbaye du Mont-Cassin devint la proie au xv^e siècle, puis des guerres et des révolutions de l'Italie. Dépouillée et rançonnée une dernière fois par les Français sous Championnet, transformée en simple bibliothèque par le roi Joseph Bonaparte en 1805, elle avait retrouvé depuis la restauration des Bourbons, et avant les récentes perturbations de

montagne ¹ et les campagnes dévastées d'alentour, mais surtout à répandre sur tout ce qui l'approchait les bienfaits de la loi de Dieu, pratiquée avec une ferveur et une charité que nul n'a surpassées. Quoiqu'il n'ait jamais été revêtu du caractère sacerdotal, sa vie au Mont-Cassin fut plutôt celle d'un missionnaire et d'un apôtre que d'un solitaire. Il n'en demeura pas moins le chef vigilant d'une communauté de plus en plus nombreuse et florissante. Habitué à se vaincre en tout et à lutter avec les esprits infernaux, dont les tentations et les apparitions ne lui manquèrent pas plus qu'aux anciens Pères du désert ², il avait acquis le don de lire dans les âmes et de discerner leurs plus secrètes pensées. Il n'en usait pas seulement pour diriger les jeunes religieux, dont l'affluence était toujours grande auprès de lui, dans leurs études et dans les travaux d'agriculture et de maçonnerie qu'il partageait avec eux : dans les courses lointaines qu'ils avaient parfois à accomplir il les suivait par un regard intérieur, découvrait leurs moindres manquements,

l'Italie, un reste de vie et de fortune qui tendait à se développer sous le souffle fécond de la renaissance monastique dont le xix^e siècle peut se glorifier d'avoir donné le signal.

1. Arida tu ejus hortis componis amœnis,
 Nudaque fecundo palmite saxa tegis.
 Mirantur scopula fruges, et non sua poma,
 Pomiferisque viret silva domata comis.

Carmen de S. Bened., auct. MARCO, discip.

2. S. GREG., *Dial.*, c. 9, 10, 11, etc.

les réprimandait au retour, les astreignait en tout à la stricte observance de la règle qu'ils avaient acceptée. Il exigeait de tous l'obéissance, la sincérité, l'austère régularité dont il donnait le premier exemple.

Comme à Subiaco, beaucoup de jeunes gens de familles nobles et riches étaient venus se ranger sous sa direction ou lui avaient été confiés par leurs parents. Ils travaillaient avec les autres frères à la culture des terres ou à la construction du monastère et étaient astreints à tous les services imposés par la règle. Quelques-uns de ces jeunes nobles se révoltaient en secret contre cette égalité. Parmi eux se trouvait, selon le récit de saint Grégoire, le fils d'un *défenseur*, c'est-à-dire du premier magistrat d'une ville ou d'une province. Un soir, son tour étant venu d'éclairer l'abbé Benoît pendant le souper de celui-ci, tout en tenant le candélabre devant la table abbatiale, il sentit son orgueil se soulever et se dit à lui-même : « Qu'est-ce donc
« que cet homme-là pour que je me tienne ainsi
« pendant qu'il mange, debout devant lui, une
« chandelle à la main, comme un esclave ? Suis-je
« donc fait pour être son esclave ¹ ? » Aussitôt Benoît, comme s'il l'avait entendu, lui reprocha vivement ce mouvement d'orgueil, fit prendre le

1. Quis est hic cui ego manducanti assisto, lucernam teneo, servitutem impendo ? Quis sum ego ut isti serviam ? S. GREG., *Dial.*, c. 20.

candélabre par un autre et le renvoya dans sa cellule tout troublé d'avoir été à la fois découvert et réprimé dans ses plus secrètes pensées. C'est ainsi que le grand législateur inaugurerait dans son cloître naissant cette alliance des races aristocratiques avec l'Ordre Bénédictin dont nous aurons à citer tant de généreux et féconds exemples; car en domptant l'orgueil de la force et de la richesse, on ne voit pas qu'il ait étouffé chez sa postérité la juste fierté de l'âme et du caractère. Dieu est avec les simples et les humbles : il n'est ni avec les lâches ni avec les imbéciles.

Nobles et plébéiens, riches et pauvres, jeunes et vieux, Benoît les astreignait tous à la même discipline. Mais aussi il ne voulait d'excès ni de violence en rien : et comme on lui annonçait qu'il y avait dans les montagnes voisines un solitaire qui, non content de se tenir enfermé dans une étroite caverne, s'était attaché au pied une chaîne dont l'autre bout était fixé dans le roc, de sorte qu'il ne pouvait se mouvoir au delà de la longueur de cette chaîne, Benoît lui fit dire de la briser, en ces termes : « Si tu es vraiment serviteur de Dieu, sois
« contenu non par une chaîne de fer, mais par la
« chaîne du Christ ¹. »

Puis étendant sa sollicitude et son autorité sur les populations d'alentour, il ne se contentait pas

1. Si servus Dei es, non te teneat catena ferrea, sed catena Christi.
S. GREG., *Dial.*, l. III, c. 16.

Relations
de
Benoît
avec
les populations
voisines.

de leur prêcher la vraie foi avec une rare éloquence¹, il guérissait encore les malades, les lépreux, les possédés, pourvoyait à toutes les nécessités de l'âme et du corps, payait les dettes des honnêtes gens pressés par leurs créanciers et répandait en aumônes incessantes les provisions de blé, de vin, de linge, que lui envoyaient les chrétiens riches des environs. Une cruelle disette ayant ravagé la Campanie en 539, il fit distribuer aux indigents toutes les provisions du monastère, tellement qu'un jour il ne restait plus que cinq pains pour nourrir toute la communauté. Les moines en étaient tout tristes et effrayés. Benoît leur fit honte de leur pusillanimité. « Vous n'en avez pas assez
« aujourd'hui, » leur dit-il; « mais demain vous en
« aurez trop. » Et en effet le lendemain on trouva à la porte du monastère deux cents boisseaux de farine qu'une main inconnue y avait amenés. Ici encore il posait les bases de cette tradition de munificence sans bornes à laquelle toute sa descendance spirituelle est restée invinciblement fidèle et qui a fait l'honneur et la loi de son existence.

Tant de sympathie pour les pauvres leur inspirait naturellement une aveugle confiance en lui. Un jour, comme il était sorti avec les frères pour travailler aux champs, un paysan vint au monastère, outré de douleur, portant entre les bras le corps de

1. *Doctrinæ quoque verbo non mediocriter fulsit. S. GREG., Dial., l. II, c. 36.*

son fils mort et demandant le père Benoît. Comme on lui dit qu'il était aux champs avec les frères, il jette le corps de son fils devant la porte, et dans le transport de sa douleur il court à toutes jambes chercher le saint. Il le rencontre qui revenait du travail, et dès qu'il l'aperçoit il se met à crier : « Rendez-moi mon fils ! » Benoît s'arrête et lui dit : « Est-ce moi qui vous l'ai enlevé ? » Le paysan reprend : « Il est mort, venez le ressusciter. » Benoît, affligé de ces paroles, s'écrie : « Retirez-vous, ce n'est pas notre affaire ; cela appartient aux saints apôtres. Que venez-vous nous imposer un fardeau insupportable ? » Mais le père insiste toujours et jure, dans sa douleur passionnée, qu'il ne s'en ira pas avant que le saint ait ressuscité son fils. L'abbé lui demande où est ce fils : « Voilà, » dit-il, « voilà son corps à la porte du monastère. » Benoît y étant arrivé se met à genoux, puis se couche, comme Élie chez la veuve de Sarepta, sur le corps de l'enfant, et se relevant, étend ses mains au ciel en priant ainsi : « Seigneur, ne regardez pas mes péchés, mais la foi de cet homme, et rendez à ce corps l'âme que vous en avez ôtée. » A peine a-t-il achevé sa prière que tout le corps de l'enfant tremble à la vue de tous les assistants. Benoît le prend par la main et le rend à son père, plein de vie et de santé¹.

1. Redde filium meum... Numquid ego filium tuum abstuli?... Regrediente anima, ita corpusculum pueri omne contremuit, ut sub

Il les protège
contre
les Goths.

Sa vertu, sa renommée, la puissance surnaturelle qui éclatait de plus en plus dans toute sa vie, l'érigèrent naturellement en protecteur des pauvres laboureurs contre les violences et les rapines des nouveaux maîtres de l'Italie. Le grand Théodoric avait organisé un gouvernement énergique et tutélaire, mais il déshonora la fin de son règne par la persécution et la cruauté, et depuis sa mort la barbarie avait repris chez les Goths son ancien ascendant. Les populations rurales gémissaient sous le joug de ces rudes oppresseurs, doublement acharnés, comme Barbares et comme Ariens, contre les Italiens catholiques. Benoît, le patricien romain devenu serf de Dieu, eut la noble mission de travailler au rapprochement des Italiens et des Barbares, de ces deux races si cruellement divisées par la religion, la fortune, la langue et les mœurs, dont la haine réciproque s'envenimait à l'aide de tant de catastrophes infligées par les uns et subies par les autres, depuis Alarie. Le fondateur du Mont-Cassin apparaît comme un modérateur tout-puissant, comme un juge inflexible entre les vainqueurs et les vaincus. Les traits que nous allons rapporter, d'après le pape saint Grégoire, durent se raconter dans toute l'Italie, courir de chaumière en chaumière, faire descendre dans le cœur des opprimés une espérance et une consolation incon-

oculis omnium qui aderant apparuerit concussione mirifica tremendo palpitasse. S. GREG., *Dial.*, l. II, c. 32.

nues, et laisser dans la mémoire du peuple un immortel fondement à la popularité de Benoît et de son ordre.

On a vu qu'il avait déjà compté à Subiaco des Goths parmi ses religieux, et comment il les employait à défricher le sol que leurs pères avaient dévasté. Mais il y en avait d'autres qui, enflammés par leur hérésie, professaient la haine de tout ce qui était religieux et orthodoxe. Un nommé Galla, surtout, courait le pays tout haletant de fureur et de cupidité, se faisant un jeu d'égorger les prêtres et les moines qui lui tombaient sous la main, et en même temps de spolier et de torturer le peuple des campagnes pour leur extorquer le peu qui leur restait. Un infortuné paysan, épuisé par les tourments que l'impitoyable Goth lui faisait endurer, imagina d'y mettre un terme en déclarant qu'il avait confié tout son avoir au serviteur de Dieu, Benoît. Sur quoi, Galla interrompit le supplicé du paysan, mais lui fit attacher les bras avec de grosses cordes, et, le poussant devant son cheval, lui ordonna de marcher en avant et de lui montrer le chemin pour arriver chez ce Benoît qui lui dérobait sa proie attendue. Ils s'acheminent donc l'un et l'autre vers le Mont-Cassin : le laboureur, à pied, les mains liées derrière le dos, poussé à grand renfort de coups et d'injures par le Goth qui le suivait à cheval, images trop fidèles des deux races que renferme dans son

Histoire
de
Galla.

sein déchiré la malheureuse Italie, et que la majesté désarmée de la vertu monastique va juger et réconcilier. Arrivés au sommet de la montagne, ils aperçoivent l'abbé assis tout seul, et lisant devant la porte de son monastère. « Voilà, » dit le prisonnier en se retournant vers son tyran, « voilà ce père « Benoît dont je t'ai parlé. » Aussitôt le Goth, croyant ici comme ailleurs tout emporter par la terreur, se met à crier d'un ton furieux au moine : « Lève-toi, lève-toi, et rends vite tout ce que « tu tiens de ce paysan. » A ces mots, l'homme de Dieu lève les yeux de dessus son livre, et, sans prononcer une parole, promène lentement son regard d'abord sur le barbare à cheval, puis sur le laboureur garrotté et courbé sous ses liens. Sous le coup de ce regard vengeur, les cordes qui liaient ces pauvres bras se délient d'elles-mêmes, et l'innocente victime se dresse debout et délivrée, tandis que le féroce Galla, se laissant tomber par terre tout tremblant et comme hors de lui, reste prosterné devant Benoît en lui demandant de prier pour lui. Sans interrompre sa lecture, Benoît appelle ses frères, leur dit de transporter le barbare évanoui dans l'intérieur du monastère et de lui donner quelques aliments bénits, et lorsqu'il est revenu à lui, l'abbé lui représente l'extravagance, l'injustice et la cruauté de sa conduite, et lui enjoint d'en changer à l'avenir. Le Goth s'en va tout brisé et n'osant plus rien demander au laboureur

que le seul regard du moine avait délivré de son étreinte ¹.

Mais voici que cet attrait mystérieux qui entraîne les Goths sous le regard et la parole de Benoît va produire une scène autrement célèbre et significative, une des grandes scènes de l'histoire. Elle mettra en présence, dans leur personnification la plus éclatante, les deux éléments principaux de la société renaissante : les Barbares victorieux et les moines invincibles. Totila, le plus grand des successeurs de Théodoric, monta au trône en 542, et entreprit aussitôt de restaurer la monarchie des Ostrogoths que les victoires de Bélisaire avaient à moitié renversée. Vainqueur à Faënza, avec cinq mille hommes seulement, de la nombreuse armée byzantine et des chefs incapables que la jalousie de Justinien avait substitués à Bélisaire, le roi victorieux parcourut en triomphateur l'Italie centrale, et s'acheminait vers Naples, lorsqu'il lui prit envie de voir ce Benoît dont la renommée était déjà si

Entrevue
de
Benoît
avec Totila.

—
542

1. Avaritiæ suæ æstu succensus, in rapinam verum inhians... ejus brachia lorîs fortibus astringens, ante equum suum cœpit impellere... quem, ligatis brachiis, rusticus antecedens duxit... Eidem subsequenti et sævienti dixit : Ecce iste est de quo dixeram te, Benedictus pater... Surge, surge, et res istius rustici redde quas accepisti... Ad cujus brachia dum oculos deflexi-set... cumque is qui ligatus veniret cœpisset subito astare solutus... Tremefactus Galla ad terram corruit, et cervicem crudelitatis rigidæ ad ejus vestigia inclinans... Qui fractus recedens... S. GREG., *Dial.*, II, 31. — Ce miracle est représenté sur un des chapiteaux de la belle et curieuse église de Saint-Benoît-sur-Loire, au diocèse d'Orléans.

grande chez les Romains comme chez les Barbares, et que l'on qualifiait partout de prophète. Il se dirigea donc vers le Mont-Cassin et fit annoncer sa visite. Benoît lui fit répondre qu'il pouvait venir. Mais Totila, voulant éprouver l'esprit prophétique qu'on attribuait au saint, fit prendre à son capitaine des gardes les habits royaux et les bottines de pourpre qui étaient la marque distinctive de la royauté, lui donna une escorte nombreuse, sous les ordres des trois comtes qui veillaient le plus ordinairement sur sa personne, et le chargea d'aller ainsi vêtu et accompagné se présenter à l'abbé comme s'il était le roi ¹. Dès que Benoît l'aperçut, il lui cria : « Mon fils, quittez l'habit que vous
« portez, il n'est pas à vous. » Aussitôt l'officier se jeta par terre, épouvanté d'avoir voulu tromper un tel homme. Ni lui ni aucun des siens n'osa même approcher de l'abbé, et tout le cortège s'en retourna au plus vite auprès du roi pour lui annoncer combien ils avaient été promptement découverts. Alors Totila se mit lui-même à gravir la montagne monastique, mais lorsqu'il fut arrivé et qu'il vit de loin l'abbé qui l'attendait assis, le vainqueur des Romains et le maître de l'Italie eut peur. Il n'osa pas avancer et se prosterna tout de son

1. Cui dum protinus mandatum de monasterio fuisset ut veniret. Spatharius... Tres qui sibi præ cæteris adhærere consueverat... S. GREG., l. II, c. 14. Le spatharius s'appelait Riggo, et les trois comtes, Vulteric, Ruderic et Blindin.

long devant le serviteur du Christ. Benoît lui dit par trois fois : « Levez-vous. » Mais comme il s'obstinait à rester prosterné, le moine se leva de son siège et vint lui-même le relever. L'entretien s'étant engagé, Benoît lui reprocha tout ce qu'il y avait à blâmer dans sa vie, et lui prédit tout ce qui devait lui arriver dans l'avenir. « Vous avez fait
« beaucoup de mal, vous en faites encore beaucoup
« et tous les jours : il est temps de cesser vos ini-
« quités. Vous entrerez à Rome, vous passerez la
« mer, vous régnerez neuf années, et la dixième
« vous mourrez. » Le roi, profondément effrayé, se recommanda à ses prières et se retira. Mais il emportait dans son cœur le trait vengeur et salutaire, et, à partir de ce moment, sa nature de barbare fut transformée¹.

Totila fut victorieux comme Benoît le lui avait prédit. Il s'empara d'abord de Bénévent et de Naples, puis de Rome, puis de la Sicile, qu'il envahit avec une flotte de quatre cents navires, et finit par conquérir la Corse et la Sardaigne. Mais il montra partout une clémence et une douceur qui paraît à l'historien des

1. Quem cum a longe sedentem cerneret, non ausus accedere se se in terram dedit... : Surge, sed ipse ante eum de terra erigere se non auderet... Jesu Christi famulus per semetipsum dignatus est accedere ad regem prostratum, quem de terra levavit... Ex illo jam tempore, minus crudelis fuit. S. GREG., lib. II, c. 14. — On voit dans l'église des Bénédictins de San-Miniato, près Florence, une curieuse fresque d'un des plus anciens peintres de la grande école florentine, Spinello Aretino, qui représente cette scène historique d'une façon primitive et saisissante.

Goths n'être conforme ni à son origine ni à son rôle de conquérant étranger¹. Il traita les Napolitains comme ses enfants, et les soldats prisonniers comme ses propres troupes, s'honorant à jamais par ce contraste avec l'horrible massacre que les Grecs avaient fait de toute la population lors de la prise de cette ville par Bélisaire, dix ans auparavant. Il punit de mort un de ses plus braves officiers, qui avait outragé la fille d'un Italien obscur, et donna à celle-ci tous les biens de son ravisseur, malgré les représentations des principaux nobles de sa propre nation, qu'il sut convaincre de la nécessité de cette rigueur, pour mériter la protection de Dieu sur leurs armes. Enfin Rome ayant succombé après un siège prolongé, Totila défendit aux Goths de répandre le sang d'aucun Romain, et garantit les femmes de toute insulte. A la prière de Bélisaire, il s'abstint de mettre le feu à la ville qu'il avait commencé à détruire, et s'occupa même plus tard de la rétablir et de la repeupler. Il périt enfin après dix ans de règne, selon la prédiction de Benoît, dans une grande bataille qu'il livra à l'armée gréco-romaine, commandée par l'eunuque Narsès. La gloire et la puissance des Goths s'éteignirent avec

552.

1. Benignitas quæ illique nec barbaro, nec hosti satis convenit... unde factum est ut ejus nomen ut sapientiæ, ita et benignitatis celebre apud Romanos jam esset. PROCOPIUS, *de Bell. Goth.*, I, 3. — Cf. le comte DU BUIAT, *Histoire ancienne des peuples de l'Europe*, t. X, p. 320, 329, 444.

lui et avec son successeur Teïas, qui mourut comme lui l'année suivante, en combattant avec un courage héroïque contre les soldats de Justinien. Mais il n'entraît pas dans les desseins de Dieu de laisser retomber l'Italie sous le joug énervant des Césars de Byzance. Quoique dure et sanglante, la domination des Barbares valait mieux pour elle. Venise et Florence, Pise et Gênes, et tant d'autres foyers immortels de vaillance et de vie, pouvaient en sortir, tandis que l'incorporation de l'Italie au Bas-Empire l'eût condamnée à l'incurable dégénération de l'Orient chrétien.

Les Ostrogoths eurent à peine disparu que les Les Lombards Lombards, imprudemment appelés par Narsès lui-même, vinrent à la fois les remplacer, les venger et les faire regretter en aggravant le sort de la Péninsule.

Placée comme à mi-chemin entre les deux invasions des Goths et des Lombards, la chère et sainte fondation de Benoît, respectée par les uns, devait succomber pour un temps à la rage des autres. Le saint patriarche eut le pressentiment que ses successeurs ne rencontreraient pas un second Totila pour les écouter et les épargner. Un seigneur, qu'il avait converti et qui vivait dans une grande familiarité avec lui, le trouva un jour qui pleurait amèrement. Il resta longtemps à le contempler, puis voyant que ses larmes ne tarissaient point et qu'elles provenaient, non de la ferveur ordinaire de ses prières, mais d'une tristesse mortelle, il lui en de-

manda la cause. Le saint lui répondit : « Tout ce
« monastère que j'ai bâti, tout ce que j'ai préparé
« pour mes frères, a été livré aux païens par un juge-
« ment du Dieu puissant. C'est à peine si j'ai pu
« obtenir grâce pour leur vie ! » Moins de quarante
ans après, la destruction du Mont-Cassin par les
Lombards vint accomplir cette prédiction.

Sainte
Scholastique.

Benoît touchait d'ailleurs à la fin de sa carrière. Son entrevue avec Totila eut lieu en 542, en l'année qui précéda celle de sa mort, et, dès les premiers jours de l'année suivante, Dieu le prépara à sa dernière lutte par le sacrifice de l'affection la plus tendre qu'il eût conservée ici-bas. Dans l'histoire de la plupart des saints qui ont exercé une action réformatrice et durable sur les institutions religieuses, on retrouve presque toujours le nom et l'influence d'une sainte femme associée à leur dévouement et à leur œuvre. Ces rudes combattants dans la guerre de l'âme contre la chair semblent avoir puisé de la force et de la consolation dans une chaste et fervente communauté de sacrifices, de prières et de vertus avec une mère, avec une sœur par le sang ou par le choix, et dont la sainteté répand sur ce coin de leur glorieuse vie comme un rayon de lumière plus intime et plus douce. Pour ne citer que les plus célèbres, c'est ainsi qu'on voit Macrine à côté de saint Basile, et que les noms de Monique et d'Augustin sont inséparables, comme dans les siècles plus récents ceux de saint François d'Assise et de

sainte Claire, de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal.

Saint Benoît avait lui aussi une sœur, nommée Scholastique, née le même jour que lui ; ils s'aimaient comme s'aiment souvent les jumeaux, avec la passion de l'amour fraternel. Mais ils aimaient tous deux Dieu par-dessus tout. Plus tôt encore que son frère, Scholastique s'était consacrée à Dieu dès l'enfance, et en devenant religieuse¹ elle avait préparé une patronne et un modèle à l'innombrable famille de vierges qui devait reconnaître, adopter et suivre les lois de son frère. Elle le rejoignit au Mont-Cassin et se fixa dans un monastère au fond d'une vallée tout proche de la sainte montagne². Benoît la dirigeait de loin, comme il le faisait d'ailleurs pour beaucoup d'au-

1. Ce fait n'est point en contradiction avec les décrets rendus par le pape saint Léon et l'empereur Majorien, qui interdisaient aux filles de prendre le voile avant quarante ans. Il ne s'agissait dans ces décrets que de la bénédiction solennelle, qui équivalait à ce que nous appelons aujourd'hui les vœux solennels ou perpétuels. Voir THOMASSEN, *Vetus ac Nova Disciplina*, pars I, lib. III, c. 58. — Il y avait alors, et depuis longtemps, plusieurs sortes de religieuses : les unes demeuraient dans des cellules isolées, comme des recluses ; les autres restaient, en s'astreignant à certaines observances, au sein de leur famille ; d'autres enfin vivaient en communauté sous une supérieure et avec une règle permanente. Mabillon a prouvé, contre les Bollandistes, que Scholastique doit être rangée parmi ces dernières. Il la qualifie de *virginum Benedictinarum Ducem, Magistram et Antesignanam*.

2. On croit que ce monastère était celui de *Plumbariola*, reconstruit plus tard pour la femme et la fille d'un roi des Lombards qui se fit moine au Mont-Cassin.

tres religieuses des environs¹. Mais ils ne se voyaient qu'une fois par an; et alors c'était Scholastique qui sortait de son cloître et venait trouver son frère. Lui, de son côté, allait au-devant d'elle; ils se rejoignaient sur le flanc de la montagne, non loin de la porte du monastère, en un lieu qu'on a longtemps vénéré.

C'est là qu'eut lieu, en leur dernière rencontre, cette lutte de l'amour fraternel avec l'austérité de la règle, qui est le seul épisode connu de la vie de Scholastique, et qui a suffi pour assurer à son nom un impérissable souvenir. Ils avaient passé tout le jour en pieux entretiens entremêlés des louanges de Dieu. Vers le soir ils mangèrent ensemble. Comme ils étaient encore à table et que la nuit s'avancait, Scholastique dit à son frère: « Je
« t'en prie, ne me quitte pas cette nuit, afin que
« nous puissions parler des joies du ciel jusqu'à
« demain matin. » — « Que dis-tu là, ma sœur? » répondit Benoît; « à aucun prix je ne puis demeurer hors du monastère. » Sur le refus de son frère, Scholastique mit sa tête entre ses mains jointes sur la table, et pria Dieu en versant des torrents de larmes, au point que la table en fut inondée. Le temps était fort serein: il n'y avait pas le moindre nuage dans l'air. A peine se fut-elle relevée que le tonnerre se fit entendre et qu'un orage violent

1. S. GREG., *Dial.* II, c. 12, 23, 33.

éclata : la pluie, la foudre, les éclairs furent tels que ni Benoît ni aucun des frères qui l'accompagnaient ne purent mettre le pied hors du toit qui les abritait. Alors il dit à Scholastique : « Que Dieu te pardonne, ma sœur, mais qu'as-tu fait ? » — « Eh bien ! oui, » lui répondit-elle ; « je t'ai prié et « tu ne m'as pas écoutée ; alors j'ai prié Dieu, et il « m'écoute. Sors maintenant, si tu le peux, et ren- « voie-moi pour monter à ton monastère¹. » Il se résigna bien malgré lui à rester, et ils passèrent le reste de la nuit en conversation spirituelle. Saint Grégoire, qui nous a conservé ce récit, ajoute qu'il ne faut pas s'étonner si la volonté de la sœur fut plutôt exaucée par Dieu que celle du frère, parce que des deux c'était la sœur qui avait le plus aimé, et qu'auprès de Dieu plus on aime et plus on est puissant².

Au matin ils se quittèrent pour ne plus se revoir en cette vie. Trois jours après, Benoît, étant à la fenêtre de sa cellule, eut une vision où il vit l'âme de sa sœur entrant dans le ciel sous la forme d'une colombe. Ravi de joie, sa reconnaissance éclata en chants et en hymnes à la gloire de Dieu.

Mort
de
Scholastique.
—
10 février
543.

1. Insertis digitis manus super mensam posuit... Caput in manibus declinans lacrymarum fluvium in mensam fuderat... Parcat tibi omnipotens Deus, soror! quid est quod fecisti?... Ecce te rogavi, et audire me noluisti... Modo ergo, si potes, egredere, et, me dimissa, ad monasterium recede. S. GREG., *Dial.* II, 33.

2. Justo valde judicio illa plus potuit quæ amplius amavit. S. GREG.

Il envoya aussitôt chercher le corps de la sainte, qui fut transporté au Mont-Cassin et placé dans la sépulture qu'il avait déjà fait préparer pour lui-même, afin que la mort ne séparât point ceux dont les âmes avaient toujours été unies en Dieu.

Mort
de Benoît.
—
21 mars
543.

Cette mort de sa sœur fut pour lui le signal du départ. Il ne lui survécut que quarante jours. Il annonça sa mort à plusieurs de ses religieux, alors éloignés du Mont-Cassin. Une fièvre violente l'ayant saisi, au sixième jour de sa maladie, il se fit porter dans la chapelle consacrée à saint Jean-Baptiste : il y avait d'avance fait rouvrir la tombe où dormait déjà sa sœur. Là, soutenu sur les bras de ses disciples, il reçut le saint viatique ; puis se plaçant au bord de la fosse ouverte, mais au pied de l'autel et les bras étendus vers le ciel, il mourut debout en murmurant une dernière prière¹.

Mourir debout ! c'était bien la forte et victorieuse mort qui convenait à ce grand soldat de Dieu.

On l'enterra à côté de Scholastique, dans le sépulcre qui avait été creusé sur le site même de l'autel d'Apollon qu'il avait renversé². Le même

1. Erectis in cœlum manibus stetit, et ultimum spiritum inter verba orationis efflavit. S. GREG.

2. Leur tombe se voit encore sous le maître-autel de l'église actuelle du Mont-Cassin ; on y lit cette inscription : *Benedictum et Scholasticam, uno in terris partu editos, una in Deum pietate cœlo redditos, unus hic excipit tumulus, mortalis depositi pro æternitate custos.*

jour deux moines, dont l'un était au monastère et l'autre en voyage, eurent la même vision. Ils virent une multitude d'étoiles former comme une voie lumineuse qui s'étendait vers l'Orient, depuis le Mont-Cassin jusqu'au ciel, et ils entendirent une voix qui leur dit que c'était par là que Benoît, le bien-aimé de Dieu, était monté au ciel ¹.

1. S. GREG., II, 37.

CHAPITRE II

Règle de saint Benoît

Analyse de la règle de saint Benoît, la première faite pour l'Occident. — Préambule. — Deux idées dominantes. — Travail. — Obéissance tempérée par la nature et l'origine du commandement. — Analogie avec la féodalité. — Conditions de la communauté ainsi organisée. — Abdication de la propriété individuelle. — Noviciat. — Vœu de stabilité. — Sagesse et mesure romaine. — Analyse des détails. — Liturgie. — Nourriture. — Vêtement. — Pénalités. — Offices. — Hospitalité. — Malades. — Résumé de la règle, par Bossuet. — Vision de Benoît sur le monde dans un seul rayon. — Il ne prévoyait pas les résultats sociaux de son œuvre. — Immensité de ces résultats. — Le monde est reconquis sur les Barbares par les moines.

Etenim benedictionem dabit legislator : ibunt de virtute in virtutem.

Ps. LXXXIII, 6, 7.

Di lui si fecer poi diversi rivi
Onde l'orto cattolico si riga
Si che i suoi arbuscelli stan più vivi.

PARADISO, c. XII.

Règle
de
saint Benoît.

Telle fut la vie du grand homme que Dieu destinait à être le législateur des moines d'Occident. Il nous reste à caractériser sa législation, c'est-à-dire la règle qu'il a écrite et qui a été le code immortel de la branche la plus auguste et la plus féconde de la milice ecclésiastique.

La première
faite
pour l'Occident.

On doit d'abord remarquer que cette règle est la première qui ait été écrite en Occident et pour l'Occident. Jusque-là les moines de cette moitié du monde romain avaient vécu sous l'autorité des règles importées de l'Orient, comme celle de saint Basile, ou des traditions empruntées aux moines d'Égypte et de Syrie, comme celles dont Cassien avait donné un recueil si complet. Saint Benoît ne prétendit ni renverser ni remplacer l'autorité de ces monuments, qu'il invoque et qu'il recommande au contraire dans sa propre règle¹. Mais la triste expérience de ses débuts, ce qu'il avait vu et ce qu'il avait souffert dès sa jeunesse, comme anachorète, comme cénobite, comme supérieur, avait dû le convaincre de l'insuffisance des lois qui régissaient les religieux de son temps et de son pays. Pour réprimer le relâchement qui s'introduisait partout, il comprit qu'il fallait substituer au choix arbitraire et variable des modèles fournis par la vie des Pères du désert une règle de conduite permanente et uniforme, et ajouter aux préceptes quelque peu vagues et confus des Pacôme et des Basile un choix de règlements précis et méthodiques, empruntés tant aux leçons du passé qu'à son expérience personnelle. Son illustre biographe nous apprend à y voir la reproduction exacte de sa propre vie dans le cloître².

1. Cap. 73.

2. S. GREG., II, 36.

Il entreprit donc de réformer les abus et les infirmités de l'Ordre qu'il avait embrassé par une série de dispositions morales, économiques, liturgiques et pénales, dont l'ensemble constitue la règle qui, en immortalisant son nom et son œuvre, a donné à l'institut monastique en Occident sa forme définitive et universelle¹.

Écoutons-le exposer lui-même, dans son préambule, le but et l'esprit de sa réforme en un style

1. Nous devons rappeler ici que l'Église reconnaît quatre règles principales, sous lesquelles peuvent se classer presque tous les Ordres religieux : 1^o celle de saint Basile, qui prévalut peu à peu sur toutes les autres en Orient, et qui est restée celle de tous les moines orientaux ; 2^o celle de saint Augustin, adoptée par les chanoines réguliers, l'Ordre de Prémontré, l'Ordre des frères Prêcheurs ou Dominicains et plusieurs Ordres militaires ; 3^o celle de saint Benoît, qui, adoptée successivement par tous les moines d'Occident, est restée la loi commune de l'Ordre monastique proprement dit jusqu'au xiii^e siècle ; les Ordres des Camaldules, de Vallombreuse, des Chartreux et de Cîteaux reconnaissaient cette règle comme la base de leurs constitutions spéciales, quoique le nom de religieux de Saint-Benoît ou de moines bénédictins soit resté spécialement affecté à ceux qui ne faisaient pas partie de ces congrégations plus récentes ; 4^o enfin la règle de saint François, qui signala l'avènement des Ordres mendiants au xiii^e siècle. Nous remarquons, en outre, que la dénomination de *moines* n'est pas ordinairement attribuée aux religieux qui suivent la règle de saint Augustin, ni aux Ordres mendiants.

La règle de saint Benoît a été publiée une infinité de fois, avec et sans commentaires. Le plus estimé des commentaires est celui de dom Mariène, Paris, 1690, in-4^o. On peut aussi consulter avec fruit celui de dom Calmet, Paris, 1734, 2 vol. in-4^o.

L'édition la plus récente et la plus correcte de la Règle que nous connaissions est celle qui a été donnée par dom Charles Brandes, bénédictin d'Einsiedeln, avec un commentaire et l'histoire de la vie du patriarche, en trois volumes. Einsiedeln et New-York, 1857.

qui lui est propre, et dont la rudesse un peu confuse diffère autant de la langue fleurie de saint Augustin et de saint Grégoire que de l'élégante correction de Cicéron ou de César.

« Écoute, ô fils¹ ! les préceptes du Maître, et devant lui incline l'oreille de ton cœur ; ne crains pas d'accueillir l'avertissement d'un bon père et de l'accomplir effacement, afin que l'obéissance laborieuse te ramène à celui dont t'avaient éloigné la désobéissance et la mollesse. A toi donc s'adresse en ce moment ma parole, qui que tu sois, qui, renonçant à tes volontés propres pour militer sous le vrai Roi, le Seigneur Jésus-Christ, prends en main ces armes vaillantes et glorieuses de l'obéissance.

« Et d'abord, en tout ce que tu entreprends de bien, demande-lui, par une très-instante prière, qu'il le mène à bonne fin, afin que, après avoir daigné nous compter parmi ses fils, il ne soit jamais contristé par nos mauvaises actions. Obéissons-lui toujours, à l'aide de ses bienfaits, et de telle sorte que non-seulement le père irrité ne déshérite pas un jour ses enfants, mais qu'aussi le maître redoutable et courroucé par nos actes pervers ne livre pas ses serviteurs coupables à une peine sans fin, pour ne l'avoir pas voulu suivre dans la gloire.

Idee
fondamentale
de la
Règle exposée
dans
le préambule.

1. Il faut noter, pour l'iconographie chrétienne, ces premiers mots : *Ausculta, o fili!* que les peintres du Moyen Age avaient coutume de reproduire sur le livre qu'ils mettaient entre les mains de saint Benoît.

« Donc, relevons-nous une fois à cette excitation de l'Écriture qui nous dit : « Voici l'heure pour nous de sortir du sommeil. » Et, les yeux ouverts à la lumière de Dieu, les oreilles attentives, écoutons ce cri quotidien de la voix divine... « Venez, mes fils, écoutez-moi. Je vous enseignerai la crainte du Seigneur. Courez, pendant que vous avez la lumière de la vie, de peur que les ombres de la nuit ne vous enveloppent.

« Or, le Seigneur, qui cherche son ouvrier au sein du peuple, lui dit encore : *Où est l'homme qui sent la vie et désire voir les jours bienheureux ?* Que si, à cette parole, tu réponds : *C'est moi*, le Seigneur te dira : « Si tu veux avoir la vie, *défends le mal à ta langue, et que tes lèvres ne parlent pas la fraude. Évite le mal et fais le bien ; cherche la paix et suis ses traces.* » Et, cela étant fait : « *Alors sur vous seront mes yeux, et mes oreilles s'ouvriront à vos prières,* » et, même avant que vous m'invoquiez, je vous dirai : *Me voici !*

« Quoi de plus suave pour nous que cette voix du Seigneur qui nous presse, ô frères bien-aimés ! Voici que par son amour paternel le Seigneur nous montre le chemin de la vie. Ceignant donc nos reins de la foi et de l'observance des bonnes œuvres, et les pieds chaussés pour suivre l'Évangile, marchons sur la trace de ses pas, afin que nous méritions de voir celui qui nous a appelés en son royaume. Si

nous voulons résider au tabernacle de ce royaume, il faut y courir par les bonnes œuvres sans lesquelles on n'y parvient pas.

« Car, interrogeons le Seigneur avec le prophète... puis écoutons ce que le Seigneur répond... Celui qui reposera en la sainte montagne de Dieu sera celui qui, conseillé par le mauvais diable, le repousse, lui et son conseil, loin des regards de son cœur, le met à néant, et, arrachant les premiers rejetons de la pensée infernale, comme des enfants qui viennent de naître, les brise contre le Christ. Ce seront ceux qui, fidèles dans la crainte du Seigneur, ne s'exaltent pas de leur louable observance, mais qui, considérant qu'ils ne peuvent faire par eux-mêmes, mais que Dieu fait en eux ce qu'ils ont de bon, glorifient le Seigneur et ses œuvres....

« Le Seigneur attend tous les jours que par nos actions nous répondions à ses saints préceptes. C'est pour l'amendement de nos péchés que les jours de cette vie nous sont prolongés comme une trêve, puisque l'Apôtre dit : « Ignorest-tu que la « patience de Dieu te ménage la pénitence ? » Et c'est dans sa bonté que le Seigneur dit : « Je ne veux « point la mort du pécheur, mais qu'il se conver-
« tisse et qu'il vive. »

« Ayant tous, mes frères, interrogé le Seigneur sur celui qui habitera son tabernacle, nous avons entendu quel précepte lui est prescrit. Que si nous

remplissons les conditions de cette habitation, nous serons héritiers du royaume des cieux. Préparons donc nos cœurs et nos corps à combattre sous la sainte obéissance de ces préceptes, et, s'il n'est pas toujours possible à la nature d'obéir, demandons au Seigneur qu'il daigne nous accorder le secours de sa grâce. Voulons-nous éviter les peines de l'enfer, parvenir à la vie éternelle, pendant qu'il en est temps encore, et que nous sommes en ce corps mortel, pendant que la lumière de cette vie nous est dispensée pour cet usage ; courons et agissons d'une façon qui profite pour l'éternité.

« Il nous faut donc constituer une école de servage divin, dans laquelle, nous l'espérons, il ne sera rien établi de rigoureux, rien de trop lourd. Que si, conformément à la raison et à l'équité, nous allons jusqu'à un peu de rigueur pour l'amendement des vices ou pour la conservation de la charité, garde-toi de fuir, sous une émotion de terreur, la voie du salut qui ne peut avoir qu'un commencement étroit. Lorsqu'on a marché quelque temps dans l'observance et la foi, le cœur se dilate et l'on se met à courir avec l'inénarrable douceur de l'amour dans la voie des commandements de Dieu. Plaise à lui que, ne nous écartant jamais de l'enseignement du Maître, et persévérant au monastère dans sa doctrine jusqu'à la mort, nous participions aux passions du Christ par la patience, et

méritoins de participer ensemble à son royaume¹. »

On remarque, dans ce programme, que le saint insiste sur deux principes : l'action ou le travail, et l'obéissance. Ce sont, en effet, les deux bases fondamentales de son œuvre ; ils servent de fil conducteur à travers les soixante-douze articles de la règle que nous cherchons à caractériser.

Deux principes
dominants :

Benoît ne veut pas que ses religieux se bornent au travail intérieur, à l'action de l'âme sur elle-même : il leur fait une obligation stricte du travail extérieur, manuel ou littéraire. Sans doute les cénobites primitifs avaient prêché et pratiqué l'obligation du travail, mais nul ne l'avait encore prescrit et réglé avec tant de sévérité et d'attentive sollicitude. Pour mieux bannir l'oisiveté, qu'il appelle l'ennemie de l'âme², il règle minutieusement l'emploi de chaque heure de la journée selon les saisons, et veut qu'après avoir célébré les louanges de Dieu sept fois par jour, il soit donné sept heures

Le travail.

1. Ad te ergo nunc meus sermo dirigitur... Quisquis abrenuntians propriis voluntatibus Domino Christo vero regi militaturus, obedientiae fortissima atque præclara arma assumis... Exurgamus ergo tandem aliquando... Quærens Dominus... operarium suum... Quid dulcius nobis hac voce Domini invitantis nos?... Qui malignum diabolum... deduxit ad nihilum, et parvulos cogitatus ejus tenuit et illisit ad Christum... Ergo præparanda sunt corda et corpora nostra... militatura... Constituenda est ergo a nobis Dominici scholæ servitii... Processu vero conversationis et fidei, dilatato corde, inenarrabili dilectionis dulcedine, curritur via mandatorum Dei... *Prologus Regulæ.*

2. Otiositas inimica est animæ. *Reg.*, cap. 48.

par jour au travail des mains et deux heures à la lecture. Il impose des corrections sévères au frère qui perdrait à dormir ou à causer le temps destiné à cette lecture. « Si, » dit-il, « la pauvreté du lieu les oblige à rentrer eux-mêmes leurs récoltes, qu'ils ne s'en affligent pas, car ils seront véritablement moines, s'ils vivent du travail de leurs mains comme nos pères et les apôtres. Mais que tout se fasse avec mesure à cause des faibles¹. Ceux qui étaient habiles dans la pratique d'un art ou d'un métier ne pouvaient l'exercer qu'avec la permission de l'abbé, en toute humilité; et si quelqu'un s'enorgueillissait de son talent et du profit qui pouvait en résulter pour la maison, on devait lui faire changer de métier, jusqu'à ce qu'il se fût humilié². Ceux qui étaient chargés de débiter les produits du travail de ces ouvriers d'élite ne pouvaient rien retenir du prix au détriment du monastère, ni surtout l'augmenter par avarice; ils devaient les vendre toujours un peu moins cher que n'eussent fait les séculiers, pour la plus grande gloire de Dieu. Le travail était donc réglé dans le monastère comme dans un atelier pénitentiaire, et les fils des patriciens romains ou des seigneurs Barbares qui en franchissaient le seuil s'y trouvaient soumis à la sévère égalité qui atteignait même l'ouvrier plus habile que le com-

1. *Omnia autem mensurate fiant propter pusillanimes.*

2. *Artifices si sunt in monasterio... si aliquis ex eis extollitur pro scientia artis suæ... Cap. 57.*

mun des moines, pour le réduire à l'humble niveau du laboureur ordinaire.

L'obéissance est aussi à ses yeux un travail, et l'obéissance. *obedientie laborem*¹, le plus méritoire et le plus essentiel de tous. Un moine n'entre dans la vie religieuse que pour faire le sacrifice de soi. Ce sacrifice implique surtout celui de la volonté. Par un effort suprême de cette volonté encore libre et souveraine d'elle-même, elle s'abdicque librement au profit du salut de l'âme malade, « pour que cette âme, en s'élevant au-dessus de ses désirs et de ses passions, puisse se fixer pleinement en Dieu². » En renonçant à l'usage même légitime de sa volonté, le moine, soumis à un supérieur qu'il s'est spontanément donné et qui est pour lui le représentant de Dieu même, trouve un rempart assuré contre les dérèglements de l'amour-propre et de la cupidité. Il entre en vainqueur dans la liberté des enfants de Dieu. Mais, pour que le sacrifice soit efficace, il faut qu'il soit complet. Aussi la règle poursuit-elle jusque dans ses derniers recoins la révolte de l'orgueil. Elle veut que la soumission soit prompte, parfaite et absolue. Il faut que le moine sache obéir toujours, sans réserve, sans murmure, même à des choses qu'on jugerait impossibles ou au-dessus de ses forces, en se fiant au secours de Dieu, si des observations humbles et

1. *Prologus Reg.*

2. BOSSUET.

opportunes, les seules permises, n'étaient pas accueillies par les supérieurs; et obéir non-seulement à ses supérieurs, mais encore aux vœux et aux demandes de ses frères¹. L'obéissance devient d'autant plus acceptable à Dieu et d'autant plus facile à l'homme qu'on la pratique sans agitation, sans tiédeur et sans retard². Elle devient alors le premier degré de l'humilité. « Notre vie dans ce monde, » dit le saint abbé, « est comme l'échelle que vit Jacob dans son songe : pour qu'elle atteigne au ciel, il faut qu'elle soit plantée par le Seigneur dans un cœur humilié : nous ne pouvons monter que par les différents échelons de l'humilité et de la discipline³. »

Comment ne pas plaindre ceux qui, dans cette abnégation généreuse de soi, n'ont su voir qu'un emprunt fait au culte de la majesté impériale dans Rome dégénérée, et qu'un fatal présent fait à l'Europe pour énerver ses vertus mêmes⁴! Non, ce

1. Cap. 68 et 71. Si cui fratri aliqua forte gravia aut impossibilia injunguntur... Si omnino virium suarum mensuram viderit pondus excedere, impossibilitatis suæ causas... patienter et opportune suggerat, non superbiendo... Quod si... prioris imperium perduraverit... sciat junior ita se expedire, et, ex caritate confidens de adjutorio Dei, obediat.

2. Non trepide, non tarde, non tepide. Cap. 5.

3. Scala vero ipsa erecta, nostra est vita in sæculo : quæ humiliato corde a Domino erigitur ad cælum. Latera enim hujus scalæ dicimus nostrum esse corpus et animam : in quibus lateribus diversos gradus humilitatis vel disciplinæ vocatio divina ascendendos inseruit. Cap. 7.

4. M. Guizot, *Cours d'histoire moderne*, 14^e leçon. Comme antidote

n'est pas là un produit de la décadence sociale, ni un signe de la servitude religieuse. C'est, au contraire, le triomphe de cette liberté morale et spirituelle, dont la Rome impériale avait perdu toute notion, que le christianisme avait seul pu restituer au monde, et dont le règne, propagé et assuré surtout par les enfants de saint Benoît, a retiré l'Europe de l'anarchie, de l'asservissement et de la décrépitude où l'empire romain l'avait précipitée.

Sans doute, cette obéissance passive et absolue, dans l'ordre temporel et sous des chefs imposés du dehors et qui commandent au gré de leurs intérêts ou de leurs passions, constituerait une intolérable servitude. Mais, outre que chez les Bénédictins elle devait être toujours et pour tous le produit d'une libre détermination, elle demeure à la fois sanctifiée et tempérée par la nature et l'origine du commandement. L'abbé tient la place du Christ : il ne peut ordonner que ce qui est conforme à la loi de Dieu. Sa charge est celle du père de famille et du bon pasteur. Sa vie doit être le miroir de ses leçons. Chargé de la redoutable mission de gouverner des âmes, il en doit à Dieu le compte le plus sévère, et presque à chaque page la règle lui enjoint de ne jamais perdre de vue cette

Obeissance
tempérée
par
la nature
et
l'origine
de
l'autorité.

de ce passage échappé à la plume d'un si grand historien, presque toujours si bien inspiré, il faut lire le *Panégyrique de saint Benoît*, par Bossuet, qui est en même temps le panégyrique éloquent et profond de l'obéissance volontaire du chrétien.

responsabilité terrible. Il ne doit pas seulement les régir, mais les guérir; non-seulement les conduire, mais les supporter, et se faire le serviteur de tous ceux à qui il commande, obéir à tous pendant que chacun lui obéit. Il lui faut s'accommoder aux humeurs, aux caractères les plus divers, mais en même temps ne faire aucune acception de personnes entre les nobles et les plébéiens, les hommes libres et les esclaves, les riches et les pauvres qui se sont rangés sous son autorité¹.

Le
chapitre.

L'exercice de cette autorité absolue est en outre contenue par l'obligation de consulter tous les moines assemblés en conseil ou en *chapitre* sur toutes les affaires importantes. Il doit proposer le sujet et demander l'avis de chacun, en se réservant le droit de décider en dernier ressort : mais les plus jeunes doivent être consultés comme les autres, parce que Dieu leur révèle souvent le meilleur parti à suivre. Pour de moindres intérêts, il peut se contenter de l'avis des principaux du mo-

1. Difficilem et arduam rem... regere animas et multorum servire moribus... Se omnibus conformet et aptet... Semper cogitet, quia animas suscepit regendas, de quibus et rationem redditurus est... *Reg.*, c. 2. — Cf. c. 3. Nec quasi libera utens potestate injuste disponat aliquid : sed cogitet semper quia de omnibus judiciis et operibus suis redditurus est Deo rationem. C. 62. — Sciatque sibi oportere prodesse magis quam præesse. C. 64. Non præferatur ingenuus ex servitio convertenti, nisi alia rationabilis causa existat... quia, sive servus, sive liber, omnes in Christo unum sumus, et sub uno Domino æqualem servitutis militiam bajulamus. *Reg.* Cap. 2.

nastère, mais ne jamais agir sans conseil¹. Son conseil permanent se compose de doyens ou de dizainiers², choisis par les religieux eux-mêmes, non par ordre d'ancienneté, mais par leur mérite, et chargés d'assister l'abbé en partageant avec lui le poids du gouvernement. Il peut aussi, sur l'avis de ces frères, désigner un prieur ou prévôt, pour lui servir de lieutenant³. Enfin l'abbé est lui-même élu par tous les religieux du monastère; ils peuvent choisir le dernier venu d'entre eux pour en faire leur chef; une fois élu, son autorité ne cesse qu'avec sa vie⁴. Mais, dans le cas où l'élection désignerait un sujet manifestement indigne, l'évêque diocésain ou les abbés voisins, et même les chrétiens des environs, sont invités à empêcher un tel scandale⁵.

Élection
de
l'abbé.

Cette autorité absolue de l'abbé, écrite dans une règle qu'il ne lui est permis ni de modifier ni de transgresser, est donc contenue à la fois par la

1. Convocet abbas omnem congregationem... et audiens consilium fratrum, tractet apud se, et quod utilius judicaverit faciat... Omnes ad consilium vocari diximus, quia sæpe juniore Dominus revelat quod melius est... Non præsumant defendere procaciter quod eis visum fuerit. Cap. 3.

2. Decani, Cf. *Reg.*, cap. 3 et 21. HÆFTEN., *Disquisit.*, p. 325, 332.

3. *Reg.*, cap. 65.

4. Etiam si ultimus fuerit in ordine congregationis. Cap. 64.

5. Alors la majorité n'était plus requise; le choix de la minorité pouvait l'emporter s'il était meilleur : *Sive etiam pars, quamvis parva, congregationis, saniori consilio elegerit*. Cap. 64. Plus tard, la majorité absolue des votants fut universellement requise pour rendre valide l'élection d'un abbé.

constitution invariable de la communauté, par l'obligation de consulter soit l'élite, soit la totalité de ses subordonnés sur toutes les affaires, enfin par l'élection dont elle sort; et cette élection opérée par un nombre restreint d'électeurs, tous essentiellement compétents, tous personnellement intéressés à leur œuvre, fait réellement du chef la créature de tous ceux à qui il commande.

Analogie
avec
le système
féodal.

Il faut reconnaître que jamais l'esprit de communauté ou d'association ne fut plus fortement organisé. Il y a, dans cette combinaison d'une autorité à la fois absolue, permanente et élective, avec l'obligation de prendre conseil de toute la communauté et d'agir uniquement dans son intérêt, un principe nouveau qui n'a rien d'analogue dans le monde païen ni dans le Bas-Empire chrétien, un principe dont l'énergique fécondité va être démontrée par l'expérience des siècles. La communauté puise une force irrésistible dans l'union de ces volontés épurées par l'abnégation et toutes concentrées vers un seul but, sous une seule main, que règle et contient à son tour l'esprit de sacrifice. Entre la dissolution de l'Empire et l'anarchie de la conquête, le cloître bénédictin, cette vivante image de la cité chrétienne, présente à la société défailante un système qui tient à la fois de la robuste discipline des légions romaines et de cet esprit de dévouement et de solidarité domestique signalé par Tacite chez les peuplades germaniques.

On l'a dit avec raison, il y a dans cette règle un fond évangélique et une forme féodale ¹. Les institutions qu'elle fonde, comme les mots et les images qu'elle emploie, portent une sorte d'empreinte belliqueuse. Elle semble tendre la main à la féodalité qui va naître dans les camps des Barbares victorieux. De ces deux forces, l'une va organiser et consolider la conquête matérielle, l'autre crée une hiérarchie et une armée pour la conquête des âmes.

Le monastère, comme une citadelle sans cesse assiégée, devait renfermer dans son enceinte des jardins, un moulin, une boulangerie, des ateliers divers, afin qu'aucun besoin de la vie matérielle ne fournît aux moines l'occasion de sortir ². Un certain nombre de religieux, que l'abbé en jugerait dignes, pouvaient être élevés à la prêtrise pour le service spirituel de la maison, mais sans cesser pour cela d'être soumis à la discipline ordinaire ³.

Organisation
de la
communauté.

Un moine, choisi parmi les plus dignes, sous le

1. DOM PITRA, *Hist. de Saint-Léger*, p. 58.

2. Cap. 66.

3. Cap. 62. — On a vu plus haut, tome I^{er}, page 280, que, dans les premiers siècles de son existence, l'Ordre monastique n'était pas regardé comme faisant partie du clergé. Non-seulement tous les moines n'étaient pas prêtres, mais ils comptaient parmi les laïques. Il est très-difficile de suivre et de reconnaître les différentes phases de la transformation qui fit monter les moines de la condition laïque à celle qui leur a valu le titre et l'existence de *Clergé Régulier*, par opposition au *Clergé Séculier*. — Mabillon a établi (*Annal. Bénéd.*, liv. v, c. 17) que saint Benoît ne fut jamais *prêtre*, mais seulement *diacre*. Pierre de Blois le dit expressément, *Epist.* 86.

titre de cellerier, était spécialement chargé de veiller à l'administration des biens du monastère, à la distribution de la nourriture, au soin du mobilier, de l'infirmerie, en un mot, à tous les détails de la vie matérielle ¹. Enfin, l'hospitalité la plus généreuse et la plus délicate était prescrite envers les pauvres et tous les étrangers qui visiteraient le monastère; elle devait être exercée par les soins directs de l'abbé ², mais sans troubler en rien la solitude des moines ni le silence de leurs cloîtres. Qu'on reçoive tout étranger, dit la règle, comme si c'était le Christ lui-même; car c'est le Christ lui-même qui un jour nous dira : J'ai été étranger, et vous m'avez reçu ³.

La communauté ainsi fondée et gouvernée s'appuie en outre sur deux conditions indispensables à sa durée et à sa sécurité : le lien réciproque de tous ses membres par l'engagement solennel du *vœu*, et la création de la propriété collective par le renoncement à tout bien propre. L'abnégation de la volonté personnelle entraîne naturellement celle de la propriété individuelle. Tout dans le monastère doit être collectif : la fortune comme le travail, les intérêts comme les devoirs. Aussi la règle dénonce l'idée de la propriété personnelle comme le vice le plus essentiel à extirper de la communauté. Il fal-

Abdication
de la
propriété
individuelle.

1. Cap. 31.

2. Cap. 53.

3. Cap. 55.

lait donc, en devenant moine, renoncer solennellement et irrévocablement à tous ses biens, au profit soit de sa famille, soit des pauvres ou du monastère lui-même; ne se réserver rien, ne rien posséder en propre, absolument rien, pas même des tablettes ou un stylet pour écrire, mais tout recevoir de l'abbé, à titre d'usage seulement ¹.

Une institution dont le célibat était implicitement la base fondamentale pouvait seule comporter une discipline si contraire à la nature humaine. Mais, là même où l'homme, en renonçant au mariage, se délivre de toute sollicitude pour sa vie, il peut demeurer lui-même l'objet de la tendresse trop molle de ses parents et amis. Benoît connaissait trop les habitudes de la noblesse dont il sortait, ainsi que ses principaux disciples, pour n'avoir pas redoublé de précaution contre les tentatives que feraient les parents pour créer une sorte de pécule ou de patrimoine particulier au profit de l'enfant qu'ils donnaient à Dieu en le plaçant au monastère. Par un chapitre spécial de la règle, rédigé avec la précision légale d'un contemporain de Tribonien, il impose à tout noble qui destine son fils à la vie monastique l'obligation de jurer que jamais l'enfant ne recevra quoi que ce soit de la fortune paternelle, ni directement, ni par personne interposée. Les parents ne

1. *Præcipue hoc vitium amputetur de monasterio : neque codicem, neque tabulas, neque graphium, sed nihil omnino.* Cap. 33. — Cf. cap. 58.

pouvaient faire qu'au monastère tout entier la donation qui représentait la dot de leur enfant, en s'en réservant l'usufruit pendant leur vie, si bon leur semblait ¹.

Noviciat.

Jusque dans les formes établies par le nouveau code pour régler l'admission, éprouver la vocation et lier la conscience de ces hommes qui viennent sacrifier à Dieu leur volonté et leur patrimoine, tout démontre le génie organisateur de Benoît. Il y avait deux sortes de candidats à la vie monastique : d'abord, les enfants confiés dès leur jeune âge au monastère par leurs parents, ou recueillis par la charité des moines : la règle s'occupe de leur éducation avec une sollicitude minutieuse ; puis les jeunes gens, les hommes faits qui sortaient du monde pour venir frapper à la porte du cloître. Loin de les encourager, Benoît prescrit de les laisser là pendant quatre ou cinq jours, sans leur ouvrir, afin d'éprouver leur persévérance par cette injure. S'ils persistent, on les introduit dans l'appartement des hôtes, et de là, au bout de quelques jours, dans le *Noviciat*. Ici le novice est confié à un ancien religieux, expert dans l'art de gagner les âmes, qui est chargé d'étudier curieusement sa

1. Promittant sub jurejurando quia nunquam per se, nunquam per suffectam personam, nec quolibet modo ei aliquando aliquid dent aut tribuant occasionem habendi... reservato sibi, si voluerint, usufructuario. Atque ita omnia obstruantur, ut nulla suspicio permaneat puero, per quam deceptus perire possit... quod experimento didicimus. Cap. 59.

vocation et son caractère, et de lui prédire les dégoûts, les difficultés, les humiliations qu'il rencontrera dans l'âpre voie de l'obéissance. Si après deux mois il promet de persister, on lui lit la règle tout entière, et on termine la lecture par ces mots : « Voilà la loi sous laquelle tu veux combattre : si tu peux l'observer, entre; si tu ne le peux pas, pars en liberté¹ ! » Trois fois, pendant le cours d'une année entière de noviciat, on renouvelle cette épreuve. L'année expirée, si le novice persévère, il est averti que désormais il ne sera plus en droit de quitter le monastère et de secouer le joug de la règle qu'il n'a acceptée qu'après une si mûre délibération. On lui signifie qu'il va perdre la faculté de disposer de lui-même². Introduit dans l'oratoire devant toute la communauté, il y promet, devant Dieu et ses saints, la *stabilité* ou le perpétuel séjour, et, en outre, la réforme de ses mœurs et l'obéissance, sous peine de damnation éternelle. Il en fait la cédule écrite de sa main et la dépose

Vra
de
stabilité.

1. Si perseveraverit pulsans, et illatas sibi injurias... patienter portare... senior ei talis deputatur, qui aptus sit ad lucrandas animas... omnino curiose intendat... Prædicentur ei omnia dura et aspera... Ecce lex sub qua militare vis : si potes observare, ingredere ; si vero non potes, liber discede. Cap. 58. — Les chapitres 60 et 61 indiquent les précautions à prendre pour la réception des prêtres ou des religieux qui se présentaient pour être reçus, en quittant leur ancien monastère. La règle défend de les recevoir sans le consentement de l'abbé du monastère qu'ils quittent.

2. Ex illo die nec proprii corporis potestatem se habiturum sciat. Cap. 58.

sur l'autel, puis se prosternent aux pieds de chacun des frères en leur demandant de prier pour lui. A partir de ce jour il est réputé membre de la communauté.

Presque tous les anciens moines avaient admis une sorte de noviciat, et divers vœux plus ou moins formels. Mais rien n'avait encore été formulé avant cette sage et imposante solennité. On avait même souvent regardé la profession comme reconnue par le seul fait de la prise de l'habit monastique, et on en trouve encore des exemples, même après saint Benoît ¹. Mais le *vœu de stabilité* imposé par le nouveau législateur, et qu'aucune règle antérieure n'avait prescrit, fut une innovation aussi heureuse que féconde, et devint l'une des principales garanties d'avenir et de force pour la vie cénobitique ². D'ailleurs, aucune contrainte maté-

1. C'était ce qu'on appelait *professio tactâ*. Nous verrons plus loin l'exemple de Frideburge, la fiancée du roi Sigebert, dans la Vie de saint Gall; celui du roi Wamba, en Espagne, et celui des religieuses anglaises, cité par saint Anselme, lib. III, epist. 157.

2. On s'étonnera peut-être de ne pas voir figurer ensemble, dans la règle de Saint-Benoît, les trois vœux que l'on regarde comme l'essence de la vie monastique, ceux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance; mais s'il n'y est question que de ce dernier, du vœu d'obéissance, c'est que les deux autres étaient impliqués essentiellement dans la condition même du moine par tous les canons antérieurs de l'Eglise relatifs à l'institut monastique. Or, saint Benoît prétendait seulement *regler* cet institut, et non pas le créer. On était astreint à la continence et à la pauvreté, c'est-à-dire à ne rien posséder en propre, par cela seul qu'on devenait moine, comme on devient incapable de se marier par cela seul qu'on est ordonné sous-diaque, sans prendre à ce sujet aucun engagement verbal.

rielle ou légale ne venait alors enchaîner le religieux à son vœu : on gardait même avec soin ses vêtements séculiers pour les lui rendre, si par malheur il voulait quitter le monastère.

Maintenant que nous connaissons l'esprit général et les bases fondamentales de la règle de Saint-Benoît, il nous sera permis de passer rapidement sur les détails. Les soixante-treize chapitres dont elle se compose se subdivisent ainsi qu'il suit : neuf roulent sur les devoirs généraux de l'abbé et des religieux ; treize sur le culte et les offices divins ; vingt-neuf sur la discipline, les fautes et les peines ; dix sur l'administration intérieure du monastère ; douze sur divers sujets, tels que la réception des hôtes, la conduite des frères en voyage, etc.

Treize cents ans se sont écoulés depuis que la main de Benoît a tracé tous ces règlements minutieux, et l'on n'a rien trouvé de plus propre à affermir l'esprit religieux et la vie commune. Les réformes les plus admirées et les plus fécondes n'ont guère eu d'autre but que de ramener le clergé régulier à l'exacte observance d'un code dont le temps n'a fait que confirmer la sagesse et accroître l'autorité.

Entre tous ces détails de la règle, il faut remarquer surtout le soin scrupuleux que met le législateur à imposer aux religieux la célébration exacte des offices divins, conformément aux usages liturgiques de l'Église romaine. Ils doivent vaquer à la

Détail
de
la règle

Litur, de

prière chantée en commun à haute voix, d'abord la nuit, aux vigiles, qui commençaient vers deux heures et duraient jusqu'à l'aube; puis six fois pendant le jour : à prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies. Les cent cinquante psaumes de David sont répartis entre ces sept offices, de telle manière que l'on doive chaque semaine avoir chanté le psautier tout entier; et cette prière en commun ne doit pas éloigner de l'oraison mentale qu'il veut du reste courte et pure ¹.

Nourriture

Puis viennent ces belles règles de sobriété, comme parle Bossuet, qui ôtent à la nature tout le superflu, en lui épargnant toute inquiétude à l'égard du nécessaire, et qui ne sont guère que la reproduction des usages pratiqués par les premiers chrétiens. Se servir tour à tour les uns les autres à la cuisine et à table; ne manger, en écoutant silencieusement une lecture pieuse, que de deux mets cuits et d'un mets cru, avec une livre de pain et une hémine de vin ², soit qu'on fasse deux repas ou qu'on n'en fasse qu'un seul par jour; s'abstenir

1. Cap. 8, 19, 20.

2. Cap. 39. — Dans les deux plats, ou *pulmentaria cocta*, n'était pas compris le dessert. « Si fuerint poma aut nascentia leguminum, addatur et tertium. » Il est probable que la livre de pain prescrite par la règle était beaucoup plus considérable que la livre moderne, puisqu'il était ordonné d'en réserver le tiers pour le souper. On a longtemps disputé pour savoir quelle était la contenance régulière de l'hémine de vin. L'opinion la plus générale la regarde comme équivalente à un setier, ou un peu plus d'une chopine. D. CALMET, t. II, p. 68-73.

de la chair de toute bête à quatre pieds ; augmenter en nombre et en intensité les jeûnes prescrits par l'Église¹. N'avoir pour tout vêtement qu'une tunique avec une *coule* pour le chœur, et un *scapulaire* pour le travail² ; ce qui n'était autre chose que le surtout à capuchon des laboureurs et des bergers, emprunté du reste à celui des esclaves du temps païen, tel que Columelle l'a décrit³. Coucher dans un dortoir commun ; ne dormir que peu et toujours vêtus et chaussés⁴ ; enfin garder pendant la jour-

1. On devait jeûner tous les jours, depuis la mi-septembre jusqu'au commencement du Carême, et, pendant le Carême, ne manger qu'après vêpres. Cap. 41.

2. Cap. 55. — La tunique est une robe longue à manches, sans chaperon, qui servait de chemise ; elle fut d'abord blanche, et ne fut changée en noir que plus tard, quand les moines eurent des chemises de laine ou de grosse toile.

La *coule*, *cuculla*, est devenue un vaste manteau avec un capuchon, que l'on revêt pour les offices du chœur ; on y a ajouté plus tard des manches larges : elle est chez tous les Bénédictins de couleur noire. On l'appelait aussi, surtout dans l'Ordre de Cluny, *froc*, *flocus*.

Le *scapulaire* consiste en deux pièces d'étoffe réunies autour du cou, avec un capuchon, et qui pendent l'une devant et l'autre derrière le corps ; la longueur en a varié : elle s'étend jusqu'au bas de la tunique pour les pères du chœur, et jusqu'aux genoux seulement pour les convers.

La règle accordait aux moines, pour chaussure, *caligæ* et *pedules*, par où l'on entend généralement des chausses ou bas et des souliers. On ne leur donnait des *femoralia* que pour monter à cheval, en voyage. « Qui in via diriguntur de vestiario accipiant femoralia, quæ revertentes, lota ibi restituunt. » Enfin, une ceinture étroite de cuir complétait le costume du moine.

3. *De Re rustica*, l. 1, c. 8, p. 445, éd. Gesner, 1772.

4. Cap. 22. — L'usage des siècles anciens, qui fut prolongé jusque dans le Moyen Age, était, comme l'on sait, de dormir sans vêtement.

née un silence presque continuel ¹. C'étaient là des prescriptions minutieuses et salutaires qui autorisaient Benoît à déclarer que la vie de moine ne doit être qu'un carême perpétuel ².

Pénalités.

Il y en avait d'autres mieux adaptées encore pour extirper du cœur des religieux jusqu'aux dernières amorces de l'orgueil, de la volupté et de l'avarice. Ils ne pouvaient recevoir aucune lettre, ni le moindre présent ³, même de leurs plus proches parents, sans la permission de l'abbé. En acceptant la règle, ils s'engageaient d'avance à subir patiemment, pour les moindres fautes, des pénitences publiques et humiliantes, et jusqu'à des corrections corporelles ⁴, en cas de récidive ou de murmure, sans préjudice de l'excommunication temporaire et de l'exclusion définitive. Mais la clémence apparaît à côté de la sévérité : le frère exclu qui voulait revenir, en promettant de s'amender, devait être reçu de nouveau et jusqu'à trois fois avant d'être à jamais proscrit de la communauté.

Et cependant, en se reportant aux austérités des anciens Pères du désert, Benoît n'hésite pas à dire, dès le début de sa règle, comme on l'a vu, qu'il ne croyait avoir rien prescrit de trop rude ou de

1. Cap. 42.

2. Cap. 49.

3. Quælibet munuscula. Cap. 54.

4. Cap. 23 et 28. — Si etiam excommunicatus non emendaverit, acrior ei accedat correctio, id est, ut verberum vindicta in eum procedat. Voir aussi, pour les autres pénitences, cap. 43 à 46.

trop difficile à suivre ; et il la termine en déclarant qu'elle n'est qu'un *petit commencement*, une modeste introduction à la perfection chrétienne ¹.

Tels sont les traits les plus marquants de cette législation fameuse qui a régi tant d'âmes pendant tant de siècles, et qui, pour avoir perdu presque tous ses sujets, n'en demeure pas moins un des monuments les plus imposants du génie chrétien. Comparée aux règles antérieures et orientales, elle présente ce cachet de sagesse romaine et cette mesure des mœurs occidentales, qui en ont fait, selon la pensée de saint Grégoire le Grand, un chef-d'œuvre de discrétion et de clarté ², où les juges les moins suspects n'ont pas hésité à reconnaître un caractère de bon sens et de douceur, d'humanité et de modération, supérieur à tout ce qui s'était rencontré jusqu'alors dans les lois romaines ou barbares, et dans les mœurs de la société civile ³.

Aucun éloge n'a manqué à ce code de la vie monastique. Saint Grégoire, saint Thomas, sainte Hildegarde, saint Antonin, l'ont cru directement inspiré par l'Esprit-Saint. Les papes et les princes chrétiens l'ont célébré à l'envi. Le prince de l'éloquence catholique l'a résumé en quelques lignes incomparables.

1. In qua institutione nihil asperum, nihilque grave nos constituturos speramus. *Prologus Regulæ*. — Initium conversationis... hanc minimam inchoationis regulam. Cap. 73.

2. Discretionem præcipuam, sermone luculentam. *Dial.* II, 36.

3. Guizot, *l. c.* Cf. DOM PITRA, *l. c.*

Résumé
de
la règle
par
Bossuet.

« Cette *règle*, c'est un précis du christianisme, un docte et mystérieux abrégé de toute la doctrine de l'Évangile, de toutes les institutions des saints Pères, de tous les conseils de perfection. Là paroissent avec éminence la prudence et la simplicité, l'humilité et le courage, la sévérité et la douceur, la liberté et la dépendance. Là, la correction a toute sa fermeté; la condescendance tout son attrait; le commandement toute sa vigueur, et la sujétion tout son repos; le silence sa gravité, et la parole sa grâce; la force son exercice, et la faiblesse son soutien; et toutefois, mes Pères, il l'appelle un *commencement*, pour vous nourrir toujours dans la crainte ¹. »

Mais il y a quelque chose qui parle avec plus d'éloquence encore que Bossuet en l'honneur de la règle bénédictine : c'est la liste des saints qu'elle a produits; c'est le récit des conquêtes qu'elle a opérées et consolidées dans tout l'Occident, où elle prévalut seule pendant huit siècles; c'est l'attrait invincible qu'elle a inspiré aux intelligences vives et généreuses, aux cœurs droits et dévoués, aux âmes éprises de solitude et de sacrifice; c'est l'influence bienfaisante qu'elle a exercée sur la vie du clergé séculier, qui, réchauffé par ses rayons, s'est épuré et fortifié au point de sembler pour un temps se confondre avec les enfants de Benoît.

1. BOSSUET, *Panegyrique de saint Benoît*.

C'est surtout ce contraste entre la vie florissante de l'esprit et de la foi dans les contrées où elle a régné, et le néant où s'enfonçait l'Église orientale, déshonorée par le mariage des prêtres avant même d'être la proie du schisme et de l'islamisme.

Saint Grégoire raconte qu'une nuit l'homme de Dieu dont il écrit la vie, devant l'heure de matines et contemplant le ciel par la fenêtre de sa cellule, vit tout d'un coup les ténèbres dissipées par une lumière plus éblouissante que celle du jour ; et, au milieu de cet océan de lumière, le monde entier lui apparut comme ramassé dans un rayon de soleil, tant la créature, ajoute le pontife, paraît chétive à l'âme qui contemple le Créateur¹ ! La tradition a interprété cette apparition comme une prévision du splendide avenir de l'Ordre que Benoît allait créer, et qui devait embrasser l'univers chrétien et le remplir de sa lumière. Vive et fidèle image, en effet, de la destinée d'une institution dont le fondateur n'a peut-être entrevu l'avenir que sous cette forme mystérieuse.

Vision
de
Benoît
sur
l'avenir
de
son œuvre.

L'admiration des docteurs catholiques a signalé

1. Omnis etiam mundus, velut sub uno solis radio collectus, ante oculos ejus adductus est... Quia animæ videnti Creatorem angusta est omnis creatura. *Dial.* II, 34. — L'inscription posée dans la tour du Mont-Cassin habitée par saint Benoît dit : *Universum mundum divini solis radio detectum inspexit semel et despexit.* — Saint Bonaventure explique ainsi cette vision : « Mundus non fuit coangustatus in uno radio solis, sed ejus animus dilatatus, quia vidit omnia in illo cujus magnitudine omnis creatura angusta est. » *De luminaribus*, serm. 20.

Il n'en
prévoyait
pas les résultats
sociaux
et
historiques.

dans Benoît le Moïse d'un nouveau peuple, le Josué d'une autre terre promise¹. Rien dans ce qu'il a dit ou écrit ne laisse croire qu'il ait eu cette idée de lui-même. Les historiens ont vanté à l'envi sa perspicacité, son génie; ils lui ont attribué le projet de régénérer la société européenne, d'arrêter la dissolution sociale, de préparer la recomposition de l'ordre politique, de rétablir les études et de conserver les lettres et les arts. Je ne sais s'il a nourri ces grandes pensées, je n'en vois aucune trace dans sa règle ni dans sa vie. Si elles pénétrèrent jamais dans son âme, ce fut pour être éclipsées et remplacées par une pensée plus haute et plus grande encore, par celle de son salut. Je crois très-fort qu'il n'a jamais songé à régénérer autre chose que sa propre âme et celle des religieux ses frères. Tout le reste lui a été donné par surcroît. Ce qu'il y a de plus grand dans son œuvre sociale et historique, c'est qu'il paraît ne s'en être jamais douté. Mais n'est-ce pas la marque de la vraie grandeur que de faire les grandes choses sans fracas, sans esprit de système, sans parti pris, et sous le seul empire d'une pensée modeste et pure que Dieu transforme et exalte au centuple? Chose remarquable! rien même dans sa règle n'indique qu'il l'ait écrite dans le but de la faire servir à d'autres monastères que le sien. Il a pu supposer qu'elle

1. S. ODO; S. THOMAS, *Serm. de S. Bened.*

serait adoptée par des communautés voisines de celles qu'il avait groupées autour de lui ; mais rien n'y décèle la pensée d'établir entre elles aucun rapport de subordination ou de constituer un lien entre diverses maisons religieuses, et de créer ainsi une association d'éléments divers et coordonnés, comme les grands Ordres qu'on a vus depuis¹. Elle semble au contraire avoir pour objet de concentrer dans un seul foyer la grandeur et la force de l'esprit religieux. Tout y est à l'adresse de cette seule famille monastique qui, par une merveilleuse disposition de la Providence, a servi de tronc à de si féconds et si innombrables rameaux. Pas plus que Romulus, en traçant l'enceinte primitive de Rome, ne se figurait qu'il enfantait le peuple-roi, le plus grand des peuples, Benoît ne se rendait compte de l'œuvre gigantesque qui devait sortir de la grotte de Subiaco et de la cime du Mont-Cassin. Les maîtres de la vie spirituelle ont toujours remarqué que l'homme qui commence une œuvre bénie de Dieu ne s'en rend pas compte. Dieu aime à bâtir sur ce néant.

Ce qui est vraiment utile à l'homme, c'est de voir sortir de son néant les grandeurs de Dieu, et de reconnaître dans ce spectacle ce qu'il lui est donné de produire, lorsqu'il triomphe de la nature déchue au point de redevenir le lieutenant et l'instrument de Dieu.

1. YEPES, *Coron. gener.*; HERTEN., *Disquisit.*, l. I, p. 12.

Immensité
de
ces résultats.

Quoi qu'il en soit, les résultats de l'œuvre de Benoît furent immenses. De son vivant, comme après sa mort, on voit accourir en foule au Mont-Cassin les fils des plus nobles races de l'Italie et l'élite des Barbares convertis. Ils en ressortent, ils en descendent, pour se répandre sur tout l'Occident : missionnaires et laboureurs, qui deviendront bientôt les docteurs et les pontifes, les artistes et les instituteurs, les historiens et les poètes de la société nouvelle. Ils vont propager la paix et la foi, la lumière et la vie, la liberté et la charité, la science et l'art, la parole de Dieu et le génie de l'homme, les saintes Écritures et les chefs-d'œuvre classiques, au milieu des provinces désespérées de l'Empire détruit, et jusqu'au fond de ces sauvages régions d'où la destruction est issue. Moins d'un siècle après la mort de Benoît, tout ce que la barbarie avait conquis sur la civilisation est reconquis ; et, de plus, ses enfants s'apprêtent à aller prêcher l'Évangile dans les contrées que les premiers disciples du Christ n'avaient pu atteindre. Après l'Italie, la Gaule, l'Espagne, reprises à l'ennemi, la Grande-Bretagne, la Germanie, la Scandinavie, vont être tour à tour envahies, conquises et incorporées à la chrétienté¹. L'Occident est sauvé. Un nouvel empire est fondé. Un nouveau monde commence.

1. Et quidem Europa fere tota, Benedicti sæculo, monachis adlaborantibus, veram religionem suscepit. MABILLON, *Præf. in 1 sæcul.*, c. 2.

Venez maintenant, ô Barbares! l'Église n'a plus à vous redouter. Régnerez où vous voudrez; la civilisation vous échappera. Ou plutôt c'est vous qui défendrez l'Église et qui referez une civilisation. Vous avez tout vaincu, tout conquis, tout renversé : vous serez à votre tour vaincus, conquis et transformés. Des hommes sont nés qui deviendront vos maîtres. Ils vous prendront vos fils, et jusqu'aux fils de vos rois, pour les enrôler dans leur armée. Ils vous prendront vos filles, vos reines, vos princesses, pour en remplir leurs monastères. Ils vous prendront vos âmes, pour les enflammer; vos imaginations, pour les ravir en les épurant; vos courages, pour les tremper dans le sacrifice; vos épées, pour les consacrer au service de la foi, de la faiblesse et du droit.

L'œuvre ne sera ni courte ni facile. Mais ils en viendront à bout. Ils domineront les peuples nouveaux en leur montrant l'idéal de la sainteté, de la grandeur, de la force morale. Ils en feront les instruments du bien et du vrai. Aidés par ces vainqueurs de Rome, ils porteront l'empire et les lois d'une Rome nouvelle bien au delà des frontières qu'avaient jamais fixées le Sénat ou rêvées les Césars. Ils iront vaincre et bénir là où n'ont pénétré ni les aigles ni même les apôtres. Ils seront les pères nourriciers de toutes les nations modernes. On les verra à côté des trônes de Charlemagne, d'Alfred, d'Othon le Grand, créer avec eux les royautés chrétiennes et

Le monde
est
reconquis
sur
les Barbares
par
les moines.

la société nouvelle. Enfin ils monteront avec saint Grégoire le Grand et saint Grégoire VII sur le siège apostolique, d'où ils présideront, pendant des siècles de lutte et de vertu, aux destinées de l'Europe catholique et de l'Église glorieusement servie par des races croyantes, viriles et libres.

CHAPITRE III.

Cassiodore et l'Italié monastique au VI^e siècle

CASSIODORE : sa retraite monastique et son académie chrétienne à Viviers en Calabre. — Les disciples de Benoît en Sicile : martyre de saint Placide. — PROPAGANDE BÉNÉDICTINE et MOINES MARTYRS EN ITALIE. — Ravages des Lombards : ils ruinent Farfa et Novalèse. — Première destruction du Mont-Cassin.

Benoît n'était pas encore mort, que déjà le plus illustre de ses contemporains allait demander à la vie monastique un intervalle de repos et de liberté entre sa carrière publique et la mort. Cassiodore, qui était depuis trente ans l'honneur et la lumière de la monarchie des Goths, le ministre et l'ami de cinq rois, abandonna, vers l'an 538, la cour de Ravenne avec toutes ses charges et dignités¹, pour aller fonder à l'extrémité de l'Italie un monastère appelé Viviers (*Viraria*), qui sembla un moment devoir rivaliser d'importance avec le Mont-Cassin.

Cassiodore
se fait moine
à Viviers.

Cassiodore appartenait à la haute noblesse romaine : ses aïeux, fort distingués à la guerre, siégeaient à la fois dans les sénats de Rome et de Constantinople, et il aimait à s'en vanter : *gens in*

470-562.

1. Repulsis in Ravennati urbe sollicitudinibus dignitatum et curis secularibus. CASSIOD., *Præf. in Psalm.*

Sa carrière
politique.

utroque orbe præclarum... togatis clari, inter viros fortes eximii. Sa fortune était immense. Successivement sénateur, questeur, préfet du prétoire, il fut le dernier grand homme pourvu de la charge de consul, que Justinien allait abolir. Il obtint enfin ce titre de patrice dont Clovis et Charlemagne s'honorèrent d'être revêtus. Son crédit survécut à toutes les révolutions de cette terrible époque. Il fut successivement ministre d'Odoacre, de Théodoric, de sa fille Amalasonthe, de son petit-fils Athalaric, qui le fit préfet du prétoire. Il conserva cette charge sous les rois Théodat et Vitigès. Ces barbares couronnés, tous épris des souvenirs de la grandeur romaine, comparaient volontiers le ministre, dont ils étaient fiers, aux grands hommes de la République, à Métellus et à Caton ¹. Il alliait dans sa personne les vertus de ces vieux Romains à celles des nouveaux chrétiens, comme dans ses titres les dignités de la République avec celles de l'Empire. Plein de respect pour les papes et les évêques, il était en outre plein de sollicitude pour les populations. Médiateur intelligent et courageux entre les conquérants germains et la population italienne, il sut donner à la royauté ostrogothe ce caractère civilisateur et protecteur qu'elle conserva quelque temps. Il ne négligea rien pour régénérer Rome et l'Italie par l'infusion d'un sang nouveau,

1. Talem Metelli in Asia, talem Catonis in Asia legimus fuisse ducatum. ATHALARICI epist. ap. CASSIOD., *Variar.* lib. ix, ep. 25.

quoique puisé dans cette vieille race des rois goths, aussi antique et aussi belliqueuse que les plus illustres races patriciennes.

C'est à lui qu'il faut attribuer la plus belle part dans le grand règne de Théodoric, en qui semble poindre le génie de Charlemagne, et qui eût mérité d'être son précurseur, s'il avait pu contracter avec l'Église l'alliance qui pouvait seule alors garantir et féconder l'avenir. Mais, quoique arien, ce grand prince sut longtemps protéger la liberté religieuse des catholiques, et, pendant la plus grande partie de son règne, l'Église eut bien plus à se louer de son indifférence bienveillante que de l'intervention oppressive et vétilleuse des théologiens couronnés qui régnaient à Byzance. Inspiré par son pieux et orthodoxe ministre, il disait noblement et sagement que, comme roi, il respectait ce qui était de l'Église et ne s'en mêlait pas autrement¹. Cassiodore, qui remplissait auprès de lui les fonctions de chancelier, faisait passer dans ses actes officiels les grands principes dont il était pénétré, et qu'avaient toujours invoqués jusqu'alors la plupart des docteurs chrétiens. « Nous ne pouvons, » faisait-il dire à Théodoric, « commander la religion, car nul ne « peut être forcé de croire malgré lui²; » et à l'un

Règne
de
Théodoric.
—
493-526.

1. Nec aliquid ad se præter reverentiam de ecclesiasticis negotiis pertinere.

2. Religionem imperare non possumus, quia nemo cogitur ut credat invitatus. — *Lettre de Théodoric à des Juifs*, ap. CASSIOD., lib. II, epist. 27.

de ses successeurs : « Puisque la Divinité souffre
 « plusieurs religions, nous n'osons pas en imposer
 « une seule. Nous nous souvenons d'avoir lu qu'il
 « faut sacrifier à Dieu volontairement, et non par
 « la contrainte d'un maître. Celui-là donc qui tente
 « d'agir autrement s'oppose évidemment aux or-
 « dres divins ¹. » Deux siècles après la paix de
 l'Église, il restait ainsi fidèle à la tradition des
 grands apologistes du temps des persécutions im-
 périales : à Tertullien, qui avait dit : « La religion
 « défend de contraindre à être religieux ; elle veut
 « être consentie et non contrainte ² ; » et à Lac-
 tance, selon lequel, « pour défendre la religion, il
 « faut savoir mourir et non tuer ³. »

Plus tard, lorsque, infidèle à sa politique anté-
 rieure, Théodoric se fut arrogé le droit d'intervenir
 dans l'élection du pontife romain ; lorsqu'il eut dés-
 honoré la fin de sa carrière par les cruautés dont
 Boèce, Symmaque et le saint pape Jean I^{er} furent
 victimes ; lorsque sa fille, Amalasonthe, dont le
 règne fut si heureux pour l'Italie, eut péri assas-

1. Cum Divinitas patiatur diversas religiones esse, nos unam non
 audemus imponere. Retinemus enim legisse nos voluntarie sacrifican-
 dum esse Domino, non ejusquam cogentis imperio. Quod qui aliter
 facere tentaverit, evidenter cœlestibus jussionibûs obviavit. — *Lettre*
de Théodat à Justinien, ap. CASSIOD., lib. x, epist. 26.

2. Non est religionis cogere religionem, quæ sponte suscipi debet,
 non vi. — *Ad Scapulam*, in fine. .

3. Defendenda religio est non occidendo, sed moriendo ; non sævi-
 tia, sed patientia ; non scelere, sed fide.

sinée, Cassiodore, qui, entre tous ces crimes, avait consacré sa persévérance et son énergie à préserver l'autorité de ses propres excès, à adoucir les mœurs des Goths, à garantir les droits des Romains, se lassa de cette tâche surhumaine. Aucun danger, aucune disgrâce ne le menaçait, car tous les souverains qui, depuis Théodoric, se succédèrent sur le trône ensanglanté de Ravenne, semblent l'avoir à l'envi recherché ou ménagé; mais il en avait assez. Il comptait près de soixante-dix ans; il en avait passé cinquante dans les emplois les plus élevés; il avait exercé une puissance presque souveraine, mais toujours tempérée par la raison et la foi. Il résolut d'achever sa vie dans la solitude religieuse. Avec lui disparurent la gloire et la prospérité du royaume des Goths en Italie.

Ce fut la première, après la chute de l'empire romain, de ces conversions éclatantes, dont une innombrable série va passer sous nos yeux, et qui allaient jusque dans les plus hauts rangs de la société nouvelle chercher les grands du monde pour leur apprendre à expier leur grandeur, à se reposer de leur puissance et à mettre un intervalle entre les agitations du monde et le jugement de Dieu.

Mais, en endossant la robe monastique, Cassiodore semble avoir recommencé à vivre. Cette profession religieuse offrit autant d'attraits à son âme que d'emploi à son activité. Le monastère de Vivaria, qu'il avait construit dans le domaine patrimo-

Monastère
et académie
chrétienne
de
Vivaria.

nial où il était né, à l'extrémité de la Calabre et au bord du golfe de Squillace, tirait son nom des nombreux viviers ou réservoirs pour le poisson qu'on y avait creusés dans le roc. C'était un séjour ravissant, et qu'il a décrit avec amour en termes dignes de cette région délicieuse où une mer d'azur vient baigner des rivages revêtus d'une incomparable et perpétuelle verdure. Les édifices en étaient aussi vastes que magnifiques. On eût dit de loin une ville tout entière. Il y avait même deux monastères pour les nombreux disciples qui se groupèrent autour de l'illustre vieillard. De plus, ceux qui se croyaient appelés à une vie plus austère que celle des cénobites, dont la demeure s'étendait sur les riants cotéaux du bord de la mer, trouvaient, en gravissant la montagne qui les dominait, des cellules isolées où ils pouvaient goûter, dans toute sa pureté, le suave et secret bonheur de la solitude absolue, si toutefois, ajoute ce grand serviteur de Dieu, leur cœur s'y était préparé par un essor intérieur ¹.

Vie monastique
et travaux
littéraires
de Cassiodore.

Lui-même, successivement moine et abbé, passa près de trente années dans cette retraite, occupé à gouverner sa communauté, à y unir l'étude des sciences et des lettres à la poursuite de la vie intérieure. Pendant sa carrière politique, il avait usé de son pouvoir avec une énergique sollicitude pour

1. Habetis montis Castellì secreta suavia, ubi, velut anachoretæ, præstante Domino, feliciter esse possitis... si prius in corde vestro præparatus sit adscensus. CASSIOD., *De instit. divin. litter.*, c. 19.

maintenir l'éducation publique et la vie intellectuelle dans cette pauvre Italie, que venaient périodiquement recouvrir des flots de conquérants ignorants et grossiers. Il avait même, au plus fort de ses occupations publiques, écrit en douze livres une histoire des Goths dont on ne saurait assez regretter la perte¹; et on le voit sous Théodoric, à l'occasion de l'envoi d'un poète musicien que Clovis avait demandé à ce prince, se livrer à une longue dissertation sur la musique, qu'il appelle la reine de nos sens, en invoquant l'exemple de David avec cent autres empruntés à la mythologie et à la poésie classique². On l'a proclamé, non sans raison, le héros et le restaurateur de la science au iv^e siècle³. Une fois moine, il fit de son monastère une sorte d'académie chrétienne et le foyer principal de l'activité littéraire de son temps. Il y avait rassemblé une immense bibliothèque où certains religieux, sous le nom d'*antiquaires*, copiaient les manuscrits, et où d'autres revisaient leurs transcriptions, comme les correcteurs de nos imprimeries revisent nos épreuves. Il y imposait à ses religieux un plan

1. *Iste reges Gothorum longa oblivione celatos latibulo vetustatis eduxit. Epist. Athalarici regi ad venatum. ap. Cassiod. Var., lib. ix, ep. 25.*

2. *Cum rex Francorum... a nobis Citharedum magnis precibus expetisset... Hæc cum de secreto naturæ, frequam sensuum regina, tropis suis ornata processerit... Var., lib. ii, ep. 40 et 41.*

3. F. DE SAINT-MARTIN. *Vie de Cassiodore*, 1624. — Cf. MABILLON. *Annal. Bened.*, I, v, c. 24, 27.

d'études complet et sévère. Il prêchait lui-même d'exemple; il leur enseignait avec un zèle infatigable l'Écriture sainte pour laquelle il avait essayé en vain, de concert avec le pape Agapit, d'établir à Rome même des professeurs publics. Il y joignait l'étude des sept arts libéraux et toute la littérature profane, ce qui ne l'empêchait pas de pratiquer humblement les moindres détails de la vie commune, et de se faire le lampiste et l'horloger, en même temps que le professeur de sa communauté. On aime à le voir, dans ses doctes traités, citer et commenter sans cesse, en même temps que les Pères de l'Église, ses chers poètes, Térence, Horace, Virgile surtout, et dans Virgile les *Géorgiques*, dont sa pittoresque retraite au fond de la Calabre lui faisait encore mieux sentir et vanter les beautés.

Rura mihi et rigui placeant in vallibus amnes!

Ce fut à Vivaria qu'il composa la plupart de ses ouvrages¹, et surtout son fameux *Traité sur l'enseignement des saintes lettres*², espèce d'encyclopédie élémentaire qui fut le code de l'éducation monastique et servit longtemps de programme à l'éducation intellectuelle des peuples nouveaux.

1. Voir *Magni Aurelii Cassiodori viri patricii, consularis et Vivariensis abbatis opera omnia... opera et studio J. GARETHI, Mon. O. S. B. e congr. S. Mauri. Rothomagi 1679, 2 vol. in-fol.*

2. *De Institutione divinarum Litterarum.* — Quem monachi omnes accurate legere deberent. MABILLON, l. c.

A quatre-vingt-treize ans, il eut le courage de commencer un *Traité sur l'orthographe*, dans le but de concourir à la correction des anciens exemplaires des saints livres.

Cassiodore donna ainsi, du sein de sa nombreuse communauté, l'un des premiers et des plus illustres modèles de cette alliance de la vie religieuse avec la vie intellectuelle qui devait tant honorer l'Ordre monastique. Cette passion littéraire qui enflammait le noble vieillard ne servait qu'à redoubler son zèle pour la stricte observance de la régularité monastique. « Dieu nous fasse la grâce, » écrivait-il, « d'être semblables à des bœufs infatigables pour cultiver le champ de Notre-Seigneur avec le soc de l'observance et des exercices réguliers ¹. » On ne sait trop quelle règle il avait adoptée. Quelques-uns ont cru que c'était celle de saint Benoît; mais il n'en fait aucune mention spéciale, en recommandant à ses moines de suivre les règles des Pères en général avec les ordres de leur propre supérieur, et de consulter les Institutes de Cassien ². Cependant on reconnaît tout au moins une profonde analogie entre les usages pratiqués à Viviers et les grands exemples de saint Benoît, dans les préceptes que donne Cassiodore au sujet du travail manuel. Il veut que ceux qui ne sont pas capables d'étudier ou de transcrire les manuscrits

1. *Exposit. in Psalm. cxxx.*

2. *De div. Litt.*, c. 32 et 29.

s'appliquent à l'agriculture et au jardinage, surtout pour le soulagement des hôtes et des infirmes ¹. Comme Benoît, il leur recommande une affectueuse sollicitude envers les voyageurs, les pauvres et les malades du voisinage. Comme Benoît, il veut que les cultivateurs des terres monastiques aient part au bien-être temporel et spirituel de la vie religieuse. « Instruisez vos paysans aux bonnes mœurs, » dit-il; « ne les grevez pas de redevances onéreuses ou nouvelles; appelez-les souvent à vos fêtes, afin qu'ils aient à rougir, s'il y a lieu, de vous appartenir et de si peu vous ressembler ². » Enfin, il semble suivre la règle de Benoît jusque dans ses moindres détails, en ce qui touche la psalmodie nocturne et quasi perpétuelle qui caractérisait le culte monastique, et dont il expliquait ainsi qu'il suit la signification à ses nombreux disciples : « Pendant le silence de la nuit, la voix des hommes éclate dans le chant, et, par des paroles chantées avec art et mesure, elle nous fait retourner à celui de qui la divine parole nous est venue pour le salut du genre humain... Il ne se forme qu'une seule voix de toutes celles qui chantent, et nous mêlons notre musique avec les louanges de Dieu, que chantent les anges, quoique nous ne puissions pas les entendre ³. »

1. *De div. Litter.*, c. 28.

2. *Ib.*, c. 32.

3. *Præf. in Psalter.*

Avant de mourir Cassiodore abdiqua la charge d'abbé, afin de se livrer tout entier à la contemplation de l'éternité. Mais il n'en vivait pas moins dans une tendre et vigilante union avec ses religieux. Il terminait tous ses écrits en leur demandant avec instance, et comme l'acquit d'une dette de cœur, de prier pour son âme. « Avec l'aide de Dieu, » dit-il à la fin de son *Traité de littérature sacrée*, « j'ai pu beaucoup travailler à votre instruction : payez-moi de retour par vos progrès dans les saintes lettres, et par la persévérance de vos prières pour moi. » Et à la fin de son *Orthographe* : « Adieu, frères chéris, ne m'oubliez pas en priant. J'ai fait ce que j'ai pu pour vous séparer du nombre des ignorants ; à votre tour obtenez de Dieu que je ne sois pas confondu avec les impies et puni comme eux¹. »

On calcule qu'il a dû vivre près de cent ans. On aimerait à savoir quand et comment il mourut ; car suivre jusqu'à la fin les hommes auxquels on s'attache est un besoin pour le cœur. Mais nul ne nous l'a dit. Cette grande lumière de la chrétienté naissante, volontairement voilée au sein de la vie monastique, s'y éteignit sous l'œil de Dieu seul, et

1. Eia nunc, charissimi fratres,... quando me cognoscitis pro doctrinæ vestræ copia, adjutorio Dominicæ gratiæ, tanta vobis et talia congregasse. Conferte nunc legentes vicissitudinem rerum... Valet, fratres, atque in orationibus vestris mei memores esse dignemini... quatenus, sicut ego vos ab imperitorum numero sequestratos esse volui, etc. *Opera*, t. II, p. 557 et 619.

sans que le regard de la postérité ait été admis à contempler sa fin.

Martyre
de
saint Placide
en Sicile.

Dans cette même région où le ministre romain de la royauté gothique achevait obscurément sa glorieuse carrière, mais au delà de ce détroit du Phare qui offrait sans doute alors, comme aujourd'hui, le spectacle d'une nature enchanteresse, d'autres moines avaient également pénétré. Le disciple chéri de saint Benoît, le fils de ce riche sénateur qui avait si généreusement doté la communauté naissante de Subiaco, le jeune Placide avait porté jusqu'en Sicile le nom et la règle de son maître. Il y avait été envoyé pour récupérer les dix-huit domaines situés dans cette île, que son père avait donnés à l'abbé du Mont-Cassin et dont une gestion infidèle leur dérobait les produits. Il y resta, et établit, vers l'an 534, à Messine, le premier monastère bénédictin qui fut créé hors de l'Italie. Placide y réunit une trentaine de religieux, mais fut trop tôt interrompu dans son œuvre de colonisation religieuse¹. Il périt avec deux de ses frères et sa jeune sœur Flavie, torturés et égorgés par une bande de pirates maures, encore païens, qui vinrent ravager les côtes de Sicile et, comme nous le ver-

1. Nous n'osons rapporter ici plusieurs traits fort intéressants de la vie du premier disciple de saint Benoît, parce que ses Actes, attribués à l'un de ses compagnons, le moine Gordien, ont subi de très-nombreuses interpolations, selon l'avis unanime de Baronius, de Mabillon et des Bollandistes.

rons si souvent pour tant d'autres bourreaux, firent des moines les principales victimes de leur fureur. Les enfants de saint Benoît inauguraient ainsi la longue série de leurs luttes et de leurs victoires. Le sang de Placide arrosa les semailles de l'Ordre en Sicile, où sa moisson a été jusqu'à nos jours si abondante¹.

Nous avons dit que les moines étaient venus remplacer les martyrs, mais que, souvent aussi, ils surent les imiter et les rejoindre. Il en fut ainsi pendant les premiers temps de la propagation des bénédictins en Italie. Cette propagation fut rapide pendant les dernières années de la vie de Benoît, et surtout après sa mort. La tombe où gisait la sainte dépouille du grand législateur, sous la garde d'une progéniture sans cesse renaissante de disciples fervents, fut comme la source d'où découla une vie nouvelle sur la péninsule². La plupart des anciens monastères adoptèrent la Règle qui fleurissait au Mont-Cassin. Elle se répandit dans le Latium, aux environs du lac Fucino, où l'on voyait le saint abbé Equitius, chaussé de souliers ferrés, faucher le foin avec ses moines, et revenir après de

Propagation
de
l'Ordre en Italie.

1. Il y avait dès lors et plus tard beaucoup de monastères en Sicile, peuplés de moines grecs, qui suivaient la règle de saint Basile. YEPES, *Chronica general.*, II, 2.

2. Te monachorum turbæ diu nocturne concelebrant, corpus tuum in medio positum servantes, quod largos miraculorum fluvios effudit. *Ménées de l'Église grecque*, ap. Dom GUÉRANGER. *Carême*, p. 581.

rudes et chaudes journées, la faux au cou, comme tout autre laboureur¹. Elle fut portée au sommet du mont Socrate, où l'attendait plus d'un rude solitaire bien digne de la pratiquer, et où le doux prieur Nonnosus fouillait les flancs rocailleux de la montagne chantée par Virgile et Horace, pour y créer des jardins d'oliviers à l'usage de ses frères². Elle prévalut dans plusieurs des vingt-deux maisons religieuses qui existaient déjà à Rome³. Elle pénétra promptement dans les îles de la Méditerranée et de l'Adriatique, que nous avons déjà vues peuplées de moines, dans celles surtout qui avoisinaient les côtes de Naples, où l'on avait naguère déporté les accusés de lèse-majesté, sous la hideuse tyrannie des premiers Césars, et où l'amour des choses célestes et de la liberté de l'âme retenait alors tant d'exilés volontaires. C'était donc dans toute la péninsule que de nombreuses troupes de moines luttèrent laborieusement, au sein de la confusion générale, contre la dépravation des mœurs romaines, contre les violences des Barbares. Ils y donnaient ces leçons d'austère vertu, de miraculeuse puissance, dont saint Grégoire le Grand a associé la mémoire, dans ses *Dialogues*, à celle de leur

1. *Clavatis calceatus caligis, falcenti fenariam in collo deferens veniebat.* S. GREG., *Dial.*, l. 4.

2. V. S. GREGOR. *Dial.*, l. 1, c. 7, sur Nonnosus et Anastase.

3. BARONIUS, *Martyrol.*, 5 dec. Les monastères de Saint-Sabas et de Saint-Érasme y occupaient le premier rang.

saint patriarche. Ils savaient mourir comme ils avaient vécu, et braver le martyre sur la place publique comme au fond des bois. Sur la foi de ce grand docteur, les fidèles se sont raconté de génération en génération comment le moine Herculanus, évêque de Pérouse, quand les Goths, sous Totila, vinrent assiéger et détruire cette ville, fut immolé au milieu des tortures, comme le principal auteur de la résistance; comment, dans la campagne de Rome, l'abbé Suranus fut égorgé par les Lombards, qui le trouvèrent caché dans le creux d'un chêne; comment ailleurs ces mêmes Lombards pendaient les moines deux à deux au même arbre¹.

Moines martyrisés
par
les Lombards.

Car les Lombards sont déjà là. A peine les Goths, tombés, après Théodoric et Cassiodore, dans leur décadence prématurée, eurent-ils disparu, qu'on vit une race nouvelle de Barbares franchir les Alpes et fondre sur l'Italie. Elle était fière, intelligente et belliqueuse, arienne de nom, mais encore à moitié païenne de fait, et mille fois plus cruelle et plus redoutée que les Goths². Sous Alboin et ses successeurs, ils ravagent impitoyablement la péninsule, foulant aux pieds Grecs et Romains, catholiques et

1. S. GREG., *Dial.* IV, 21. — On voit une belle figure de saint Herculanus, en pied, dans l'arrière-plan d'un tableau du Pérugin, représentant la *Madone sur un trône entouré de quatre saints*, qui est un des chefs-d'œuvre de la galerie du Vatican, et a été très-bien gravé par la Chalcographie apostolique.

2. Leur première invasion eut lieu en 568, à la sollicitation de Narsès.

ariens, prêtres et laïques. On ne voyait partout que villes ruinées, églises saccagées, évêques et clercs égorgés, peuples exterminés¹. Ces féroces conquérants moissonnaient tout, et ne laissaient après eux qu'un désert. On se croyait à la fin du monde². Ils s'acharnaient surtout après les moines et les monastères. Ils incendièrent et détruisirent entre autres deux abbayes déjà considérables, mais dont l'origine est ignorée : Novalèse, située au bas du versant méridional des Alpes du Piémont, et Farfa, qui se croyait cachée dans ces frais ombrages de la Sabine, chantés par Ovide,

Et amœnæ Farfaris umbræ.

Il faut noter ces noms destinés à être si célèbres dans l'histoire religieuse et dont la première apparition dans l'histoire est marquée par un désastre.

Un grand nombre de moines reçurent le martyre des mains de ces nouveaux persécuteurs, et la mémoire de quelques-uns resta chère aux fidèles, quoique voilée par la poussière des siècles, jusqu'au jour où, après mille ans écoulés, elle devait inspi-

1. ANASTASE, *liber Pontif.*, c. 32.

2. Mox effera gens Longobardorum de vagina suæ habitationis educta in nostram cervicem grassata est, atque humanum genus... succisum aruit... Depopulate urbes... *destructa monasteria virorum ac feminarum*... occupaverunt bestię loca quæ prius multitudo hominum tenebat... S. GREGOR. MAGN. *Dial.* III, 38. *Epist.* III, 29.

rer le divin pinceau de Raphaël¹. D'autres, chassés de leur premier asile et errants dans les diverses contrées de l'Italie, allèrent porter la semence de la vie religieuse dans des contrées où, sans cet orage, elle n'eût peut-être jamais pénétré.

Les Lombards gravirent enfin le Mont-Cassin, pillèrent et incendièrent ce sanctuaire déjà fameux, comme l'avait prédit, quarante ans auparavant, saint Benoît : mais, comme il l'avait prédit aussi², ils ne purent détruire que ce qui n'avait pas vie et ne prirent pas un seul des moines. Quoique l'attaque des Lombards eût lieu de nuit, et pendant le sommeil des religieux, ceux-ci purent tous s'enfuir, n'emportant avec eux pour toute fortune que le livre de la Règle écrite par leur fondateur, avec la mesure de vin et le poids de la livre de pain qu'il

1. Je crois pouvoir rapporter à cette date les deux martyrs bénédictins, nommés Jean et Benoît, ainsi que le constate l'inscription de la fresque où ils sont représentés, dans l'église des bénédictins de San Severo à Pérouse, et dont nous avons déjà parlé (page 15 en note). Ces deux martyrs inconnus, et dont on ne trouve aucune mention dans Baronius, Bucelin, Mabillon, etc., sont assis sur les nuages, en compagnie de saint Benoît, de saint Placide, le premier martyr bénédictin, de saint Maur et de saint Romuald. Ces six saints assis forment ainsi une sorte de cour autour des trois personnes de la T.-S. Trinité, qui occupent le centre de la fresque. Cette œuvre, dont les figures assises doivent compter parmi les plus admirables productions du pinceau de Raphaël, a été parfaitement gravée par M. Keller, de Dusseldorf, le même auquel nous devons la seule gravure de la *Dispute du Saint-Sacrement* qui soit digne du chef-d'œuvre de Raphaël.

2. Res, non animas. *Epist.* iv, 17.

leur avait prescrits¹. Ils se réfugièrent à Rome ; le pape Pélage II² leur fit un accueil paternel et leur permit de construire, près du palais de Latran, un monastère où les enfants de saint Benoît purent attendre pendant un siècle et demi le jour heureux qui vit repeupler la sainte montagne³.

1. En 580, sous Bonitus, le quatrième abbé depuis saint Benoît.

2. Selon Yepes et quelques autres auteurs, ce pape, ainsi que son prédécesseur Benoît I, était moine ; mais on ne trouve aucune preuve de cette assertion.

3. Ils ne retournèrent au Mont-Cassin, sous l'abbé Pétronace, que vers 730.

LIVRE V

SAINT GRÉGOIRE LE GRAND

Quemadmodum radii solis contingunt quidem terram, sed ibi sunt unde mittuntur, sic animus magnus et sacer, et in hoc demissus ut propius divina nossemus, conversatur quidem nobiscum, sed hæret origini suæ; illinc pendet, illuc spectat ac nititur.

SÉNÈQUE, Epist. 41.

CHAPITRE PREMIER

Vie monastique de Grégoire

Son élection

Naissance et conversion de Saint Grégoire le Grand; il se fait moine à Saint-André; ses aumônes et ses jeûnes. — Il est nonce à Constantinople, puis abbé de son monastère; sa rigueur contre le pécule monastique. — Il veut aller convertir les Angles : les Romains le retiennent. — Il est élu pape, à son très-grand chagrin : ses lettres plaintives en quittant le cloître.

Mais voici qu'un moine va monter pour la première fois sur la chaire apostolique. Ce moine, le plus illustre de tous ceux qui ont compté parmi les souverains pontifes, y rayonnera d'un éclat qu'aucun de ses prédécesseurs n'a égalé et qui rejaillira comme une sanction suprême sur l'institut dont il est issu. Grégoire, le seul parmi les hommes, avec le pape Léon I^{er}, qui ait reçu à la fois, du consentement universel, le double surnom de Saint et de Grand, sera l'éternel honneur de l'Ordre bénédictin comme de la papauté. Par son génie, mais surtout par le charme et l'ascendant de sa vertu, il organisera le domaine temporel des papes, il développera et régularisera leur souveraineté spirituelle, il fondera leur paternelle suprématie sur les royautes

naissantes et les nations nouvelles qui vont devenir les grands peuples de l'avenir, et s'appeler la France, l'Espagne, l'Angleterre. A vrai dire, c'est lui qui inaugure le moyen âge, la société moderne et la civilisation chrétienne¹.

Issu, comme saint Benoît, d'une des plus illustres races de l'ancienne Rome, fils d'un sénateur immensément riche, et arrière-petit-fils du pape Félix III, de la famille Anicia², Grégoire fut appelé de bonne heure à remplir les dignités qui semblaient encore une ombre de l'ancienne grandeur romaine. au sein de Rome moderne, vassale de Byzance et sans cesse insultée par les Barbares. Il fut préteur de Rome au milieu des premières invasions des Lombards et des troubles religieux suscités au sujet du cinquième concile général. Dans l'exercice de cette magistrature, il gagna le cœur des Romains, tout en s'accoutumant au maniement des affaires, et en prenant goût au luxe et à l'éclat des grandeurs terrestres, où il croyait pouvoir servir Dieu sans reproche. Mais Dieu l'attendait ailleurs. Grégoire hésite longtemps, déjà enflammé du souffle divin, mais sans cesse retenu, ramené et entraîné au monde par les attraites et les habitudes de la vie séculière. Enfin il cède à l'influence de ses relations

1. Cf. Dom PITRA, *Histoire de saint Léger*, Introduction.

2. Ex nobilissima et antiquissima Aniciorum familia. JOAN. DIAC. *in vit. S. Greg. Magn.* — Il naquit probablement en 540 et mourut en 604.

intimes et fréquentes avec les réfugiés du Mont-Cassin, avec les successeurs et les disciples de Benoît¹; et alors, obéissant à la grâce qui l'éclaire, il rompt brusquement tous ses liens, consacre ses richesses à doter six monastères nouveaux en Sicile, en établit un septième, dédié à saint André, dans son propre palais, à Rome, sur le mont Cœlius, y introduit la règle Bénédictine et s'y fait moine lui-même². Il vend tout le reste de son patrimoine pour le distribuer aux pauvres, et Rome, qui avait vu le jeune et opulent patricien parcourant ses rues dans des habits de soie et tout couvert de pierreries, le revit avec admiration vêtu comme un mendiant et servant lui-même les mendiants hébergés dans l'hôpital qu'il avait construit

Il se fait moine.

375.

1. Diu longæque conversionis gratiam distuli, et postquam cœlestis desiderio afflatus, sæculari habitu contegi melius putavi. Apparebatur enim mihi jam de æternitatis amore quid quærerem : sed inolita me consuetudo devinxerat, ne exteriorum cultum mutarem. Cumque adhuc me cogeret animus... cœperunt multa me ex ejusdem mundi cura succrescere, ut in eo jam non specie, sed, quod est gravius, mente retinerer... *Præfat. ad Job.* — Ces Bénédictins qui déterminèrent sa conversion étaient Constantin, disciple et successeur de saint Benoît au Mont-Cassin; Simplicius, troisième abbé du Mont-Cassin; Valentinien³⁹, abbé du Latran.

2. Mutato repente sæculi habitu. PAUL. DIAC., *Vit. S. Greg.*, c. 3. — Yepes et Mabillon ont démontré sans réplique, contre Baronius, que saint Grégoire a professé la règle de saint Benoît. *Act. SS. O. S. B. Præf. in I sæc.* § VII. Voir aussi sa vie par ses éditeurs bénédictins, lib. I, c. 3. — Ce monastère de Saint-André, qui porte aujourd'hui le nom de saint Grégoire, a été depuis donné aux Camaldules, et c'est de là qu'est sorti, après treize siècles, un autre Grégoire, pape et moine, Grégoire XVI.

à la porte de sa maison paternelle, changée en monastère ¹.

Ses austérités.

Une fois moine, il voulut être le modèle des moines et pratiquer avec la dernière rigueur toutes les austérités que comportait la règle, en même temps que s'appliquer spécialement à l'étude des saintes Écritures. Il ne se nourrissait que des légumes que sa mère, qui s'était faite religieuse depuis son veuvage, lui envoyait de son couvent, tout trempés, dans une écuelle d'argent. Cette écuelle était le seul reste de son ancienne splendeur, et il ne s'en servit pas longtemps, car, un jour qu'un pauvre naufragé vint plusieurs fois l'importuner pendant qu'il écrivait dans sa cellule, ne trouvant plus de monnaie au vestiaire, il lui fit donner ce demeurant de son argenterie. Longtemps après Grégoire vit ce naufragé lui apparaître sous la forme de son ange gardien et lui apprendre qu'à partir de ce jour Dieu l'avait destiné à gouverner son Église et à devenir le successeur de Pierre, dont il avait imité la charité ².

Continuellement occupé à prier, à lire, à écrire

1. Qui ante serico contextu ac gemmis micantibus solitus erat per urbem procedere trabeatus, post vili contextus tegmine ministrabat pauper ipse pauperibus. PAUL DIAC., c. 2.

2. Crudis leguminiibus pascabatur... Matris argenteam quæ cum infusis leguminiibus mitti solita erat... Ego sum naufragus ille qui quondam veni ad te, quando scribebas in cella... Ab illo destinavit te Dominus fieri præsullem sanctæ suæ Ecclesiæ. JOAN. DIACON., *Vit. S. Greg.*, I, 10, et II, 23.

ou à dieter, il s'obstinait à pousser si loin la rigueur du jeûne, que sa santé s'y ruina et que sa vie même en fut compromise. Il tombait si souvent en syncope, que plus d'une fois, comme il l'a raconté lui-même, si ses frères ne l'avaient réconforté par quelques mets plus substantiels, il aurait fini par succomber¹. Pour avoir voulu faire plus que les autres, il lui fallut bientôt renoncer aux jeûnes que tout le monde observait, même les plus ordinaires; il se désolait alors de ne pouvoir pas même jeûner le samedi saint, en ce jour où les petits enfants mêmes jeûnent, dit son biographe; et avec l'aide des prières d'un saint abbé de Spolète qui était venu se faire moine avec lui à Saint-André, il obtint de Dieu la grâce de pouvoir observer au moins ce jeûne-là. Mais il resta toute sa vie faible et malade, et, lorsqu'il sortit de son monastère, ce fut avec une santé irréparablement ruinée.

Le pape Benoît I^{er} l'en retira d'abord en 577 pour l'élever à la dignité d'un des sept cardinaux-diacres ou *régionnaires* qui présidaient aux sept régions principales de Rome. Il ne céda que bien malgré lui à l'autorité du pontife. « Quand un navire, » disait-il, « n'est pas bien amarré au port, la tem-
« pête l'enlève au rivage même le plus sûr : me
« voilà replongé dans l'océan du monde, sous un
« prétexte ecclésiastique. J'apprends en la perdant

1. Nisi me frequenter fratres cibo reficerent, vitalis mihi spiritus funditus interdicti videretur. *Dial.* III, 33.

« à apprécier la paix du monastère, que je n'ai
« pas su défendre assez quand je la possédais ¹. »

Il est fait nonce
à
Constantinople.
—
578.

Ce fut bien pire quand le pape Pélage II l'envoya
comme *apocrisiaire* ou nonce auprès de l'empereur
Tibère. Pendant cette absence involontaire, il se fit
accompagner de plusieurs moines de sa commu-
nauté, se livrant avec eux à l'étude, à la lecture,
et suivant autant que possible toutes les obser-
vances de la règle. — « Par leur exemple, » écri-
vait-il, « je me rattache comme avec le câble d'une
« ancre au rivage de la prière, pendant que mon
« âme est battue des flots de la vie des affaires ². »

Il n'en remplit pas moins avec éclat et succès les
devoirs de sa charge, rétablit entre le Saint-Siège
et la cour de Byzance les bonnes relations que l'in-
vasion lombarde avait interrompues, et ne négligea
rien pour obtenir de Tibère et de son successeur
Maurice les secours que Rome et l'Italie réclamaient
contre les invasions de plus en plus redoutables et
la domination de plus en plus oppressive des Lom-
bards. Il apprit aussi à connaître les révoltes et les
subterfuges que l'esprit byzantin employait déjà
contre l'unité et l'autorité romaine. Il réduisit le

1. ... Navem incaute religatam... tempestas excutit; repente me
sub prætextu ecclesiastici ordinis in causarum sæcularium pelago
referi, et quietem monasterii, quia habendo non fortiter tenui, quam
stricte tenenda fuerit, perdendo cognovi. *Præfat. ad Job.*

2. Ad orationis placidum littus, quasi anchoræ fune... Dum causa-
rum sæcularium vertiginibus fluctuaret... *Præf. Moralium*; Cf.
Dial. III, 36; JOAN. DIAC., I, 26. BÈDE, *Hist. eccl.*, II, I.

patriarche Eutychius, qui niait la résurrection palpable des corps, à une édifiante rétractation.

Après six années de cet honorable et laborieux exil, il revint à Rome et retrouva la chère paix de son monastère de Saint-André, dont les religieux l'élurent abbé peu après son retour¹. Il y goûta pendant quelque temps encore les délices de la vie qu'il avait choisie. Tendrement chéri de ses frères, il s'associait paternellement à leurs épreuves, à leurs croix intérieures, pourvoyait à leurs nécessités temporelles et spirituelles, et admirait surtout la sainte mort de plusieurs d'entre eux. Il en a raconté les détails dans ses *Dialogues*, et semble y respirer d'avance le parfum du ciel. Mais l'affectueuse bonté qui l'inspira toujours ne l'empêchait pas de maintenir avec une scrupuleuse sévérité les exigences de la règle. Il fit jeter à la voirie le corps d'un moine qui était aussi un habile médecin, et chez lequel on trouva trois pièces d'or, au mépris de l'article de la règle qui interdisait toute propriété individuelle. Les trois pièces d'or furent jetées sur le cadavre, en présence de tous les religieux, qui

Puis élu abbé
de
son monastère.

—
384.

1. L'ordre chronologique de ces premiers événements de la vie publique de saint Grégoire a été établi, en dernier lieu, dans l'ouvrage que j'ai consacré le pasteur mecklembourgeois Lau, *Gregor der Grosse, nach seinem Leben und seinen Lehre geschildert* ; Leipzig, 1845. L'histoire du grand pontife y est écrite avec érudition et avec autant d'impartialité qu'on peut en rencontrer chez un ministre protestant. Cf. *S. Gregorii cum ex opus scriptis adunata*, lib. 1, c. 5, dans la grande édition de ses œuvres par les Benedictins.

durent répéter à haute voix le texte du verset : *Pecunia tua tecum sit in perditionem*. Une fois cette justice accomplie, la miséricorde reprit le dessus dans le cœur de l'abbé, qui fit célébrer pendant trente jours de suite la messe pour délivrer cette pauvre âme du purgatoire¹.

Cette tendre sollicitude pour les âmes fut à la veille de l'entraîner loin de son cher monastère et de Rome. Tout le monde sait comment il vit exposés en vente de pauvres enfants païens d'une blancheur et d'une beauté extraordinaires, qu'on lui dit être du pays des Angles, ce qui lui fit répondre qu'ils étaient faits pour devenir des anges². Sur quoi il courut auprès du pape, lui demanda d'envoyer des missionnaires dans cette grande île de Bretagne où les païens vendaient de tels esclaves, s'offrit lui-même à défaut d'autres, arracha le consentement du pontife et se mit en route sur-le-champ. Mais, en apprenant son départ, l'ancien amour qu'il avait inspiré aux Romains se ralluma. On entoure le pape pendant qu'il se rend à Saint-Pierre : on lui crie : « Vous avez offensé saint Pierre ; vous avez

1. *Dial.* iv, 55. — C'est à ce trait que se rattache l'usage constant chez les Bénédictins depuis le VIII^e siècle, chaque fois qu'il mourait un religieux, de faire pendant trente jours célébrer la messe et distribuer aux pauvres sa pitance quotidienne à son intention. Nul doute que ce ne soit aussi l'origine des *Trentaines* qui se célèbrent encore en Belgique, après les funérailles, par toutes les familles chrétiennes.

2. Bene Angli quasi Angeli, quia angelicos vultus habent et tales in cœlis angelorum decet esse concives. JOAN. DIAC., I, 21.

« ruiné Rome en laissant partir Grégoire. » Le pape étonné cède à la voix populaire. On court après Grégoire, on le rejoint à trois journées de Rome; on le ramène de force à son monastère. Ce n'était pas comme missionnaire, mais comme pape, qu'il devait conquérir l'Angleterre à l'Église.

En 590, Pélage II meurt de la peste qui dépeuplait Rome. Aussitôt Grégoire est élu pape par la voix unanime du sénat, du peuple et du clergé. C'est en vain qu'il refuse, qu'il écrit à l'empereur Maurice pour le supplier de ne pas confirmer son élection. Les Romains interceptent sa lettre; la confirmation impériale arrive. Alors il se déguise, s'enfuit de Rome, à la recherche de quelque solitude inconnue, erre pendant trois jours dans les bois. On le suit, on le découvre, et on le ramène une seconde fois à Rome, mais cette fois pour y régner. Il courbe la tête en pleurant sous le joug de la volonté divine et de l'unanimité de ses concitoyens¹.

Ce fut pendant l'intervalle entre l'élection et la confirmation impériale qu'il fit célébrer, dans l'espoir de détourner le fléau de la peste, cette fameuse procession de trois jours où parurent pour la pre-

Il est élu pape.

590.

1. « Infirmittatis meæ conscius secretiora loca petere decreveram... Jugo conditoris subdidici cervicem. » *Epist.*, VII, 4, edit. Benedict. Dans l'indication des épîtres, nous avons suivi presque toujours l'ordre établi dans l'édition des Bénédictins, qui diffère considérablement de l'ancienne classification, citée par Mabillon, Fleury, etc. — Decretum generalitatis evadere nequivit... Capitur, trahitur, consecratur... JOAN. DIAC., I, 40.

Première
procession
des
Ordres religieux
à Rome.

mière fois tous les abbés des monastères de Rome avec leurs moines et toutes les abbesses avec leurs religieuses. Tandis que ces communautés défilaient devant lui, il vit apparaître sur le sommet de la *Moles Hadriana* un ange remettant l'épée dans le fourreau, dont l'image, debout sur le mausolée colossal, lui a donné le nom de château Saint-Ange et perpétue de nos jours encore le souvenir de la vision de saint Grégoire¹.

Grégoire
regrette la paix
de la
vie claustrale.

Jamais peut-être le pontificat suprême n'échut à une âme plus troublée et plus affligée que celle du moine qui se voyait ainsi condamné à échanger la paix du cloître contre les sollicitudes du gouvernement de l'Église universelle et de la défense spéciale des intérêts de l'Italie. Non-seulement alors, mais pendant toute sa vie, il ne cessa de gémir sur son sort. Sa douleur éclata d'abord dans ses réponses aux félicitations qui lui arrivaient de toutes parts : « J'ai perdu, » écrivait-il à la sœur de l'empereur, « les joies profondes de mon repos. Je parais monter au dehors, je suis tombé au dedans... Je m'efforçais tous les jours de me tirer hors du monde, hors de la chair, pour voir spirituellement la joie céleste... Ne désirant et ne craignant rien en ce monde, j'étais, ce me semble, au-dessus de tout. Mais l'orage de la tentation m'a jeté tout à coup dans les alarmes et

1. Cf. GREG. TURONENS., *Hist. Franc.*, x, 1. — PAUL. DIAC., *De Gest. Longob.*, III, 25. — JOAN. DIAC., *Vit. Greg.*, 1, 41. — BARONIUS, ad ann. 590, n. 18.

les frayeurs : car, encore que je ne craigne rien pour moi, je crains beaucoup pour ceux dont je suis chargé¹. » Au patrice Narsès : « Je suis tellement accablé de tristesse, qu'à peine puis-je parler : les ténèbres de la douleur assiègent les yeux de mon âme : je ne vois rien que de triste, et tout ce que l'on croit m'être agréable me paraît lamentable. Car je vois sans cesse de quel comble de tranquillité je suis tombé, et à quel comble d'embarras j'ai dû monter². » A André, du rang des Illustres : « En apprenant ma promotion à l'épiscopat, pleurez, si vous m'aimez : car il y a ici tant d'occupations temporelles, que je me trouve par cette dignité presque séparé de l'amour de Dieu³. » Au patrice Jean, qui avait contribué à son élection : « Je me plains de votre amour, qui m'a tiré du repos que vous savez que je cherchais. Dieu vous rende les biens éternels pour votre bonne intention, mais qu'il me délivre, comme il lui plaira, de tant de périls : car, comme mes péchés le méritaient, je suis devenu l'évêque non-seulement des Romains, mais de ces Lombards qui ne connaissent que le droit du glaive, et dont la faveur est un supplice. Voilà ce que m'a valu votre patronage⁴. » Puis, reprenant les images

1. Alta quietis meæ gaudia perdidī... *Epist.*, I, 5.

2. *Epist.*, I, 6.

3. Si me diligitis, plangite... *Epist.*, I, 30.

4. Quorum synthicæ spathæ sunt, et gratia pœna. Ecce ubi paternitas vestra me perduxerunt. *Epist.*, I, 31.

qu'il s'était toujours complu à emprunter à la vie maritime, il dit à son intime ami Léandre, évêque de Séville, qu'il avait rencontré à Constantinople : « Je suis ici tellement battu des flots de ce monde, que je désespère de pouvoir conduire au port ce vieux navire pourri dont Dieu m'a chargé... Il me faut tenir le gouvernail au milieu de mille adversités... J'entends déjà sonner la cloche du naufrage... Je pleure en me rappelant le paisible rivage que j'ai quitté, et je soupire en apercevant de loin celui où je ne puis aborder ¹. »

Longtemps après, un jour que, plus accablé que jamais par le poids des affaires séculières, il s'était retiré dans un lieu secret pour s'y livrer dans un long silence à sa tristesse, il y fut rejoint par le diacre Pierre, son élève, son ami d'enfance et le compagnon de ses chères études. « Vous est-il donc « arrivé quelque chagrin nouveau, » lui dit le jeune homme, « pour que vous soyez ainsi plus triste qu'à « l'ordinaire ? » — « Mon chagrin, » lui répondit le pontife, « est celui de tous mes jours, toujours « vieux par l'usage, et toujours nouveau par sa « croissance quotidienne ². Ma pauvre âme se rap-

1. Vetustam ac putrescentem navim... Flens reminiscor quod perdidit meæ placidum littus quietis... *Epist.*, 1, 43.

2. Quadam die... secretum locum petii amicū mœroris... Dilectissimus filius meus Petrus... mihi a primævo juventutis flore amicitia familiariter obstrictus... Num quidquam novi... Mœror, Petre,

« pelle ce qu'elle était autrefois dans notre monas-
 « tère, quand elle planait sur tout ce qui passe, sur
 « tout ce qui change ; quand elle ne songeait qu'au
 « ciel ; quand elle franchissait par la contemplation
 « le cloître de ce corps qui l'enserme ; quand elle
 « aimait d'avance la mort comme l'entrée de la vie.
 « Et maintenant il lui faut, à cause de ma charge
 « pastorale, supporter les mille affaires des hommes
 « du siècle et se souiller dans cette poussière. Et
 « quand, après s'être ainsi répandue au dehors,
 « elle veut retrouver sa retraite intérieure, elle n'y
 « revient qu'amoindrie. Je médite sur tout ce que
 « je souffre et sur tout ce que j'ai perdu. Me voici
 « battu par l'océan et tout brisé par la tempête.
 « Quand je pense à ma vie d'autrefois, il me
 « semble regarder en arrière vers le rivage. Et ce
 « qu'il y a de plus triste, c'est qu'ainsi ballotté par
 « l'orage, je puis à peine entrevoir le port que j'ai
 « quitté¹. »

quem quotidie patior, et semper mihi per usum vetus est, et semper per augmentum novus. *Præfat. ad Dialog.*

1. Infelix animus meus occupationis suæ pulsatus vulnere meminit qualis aliquando in monasterio fuit, quomodo ei labentia cuncta subter erant... Quod etiam retentus corpore ipsa jam carnis claustra contemplationem transibat, quod mortem quoque, quæ pene cunctis pœna est, videlicet ut ingressum vitæ et laboris præmium amabat. At nunc... et post tam pulchram quietis suæ speciem terreni actus pulvere sædatur... Ecce etenim nunc magni maris fluctibus quatior, atque in navi multis tempestatis validæ procellis inlidor ; et cum prioris vitæ recolo, quasi post tergum reductis oculis viso littore suspiro... vix jam portum valeo videre quem reliqui... *Proœm. ad Dialog.*

Ces cris d'une si profonde douleur nous disent tout ce qu'on a besoin de savoir sur l'influence de cette vie du cloître qui dominait à un tel point l'âme sainte du plus grand homme de ce siècle.

CHAPITRE II

Luttes contre les Lombards

État du monde et de l'Église à son avènement. — L'Italie à la fois abandonnée et pressurée par les empereurs byzantins. — Relations de Grégoire avec les Lombards : il défend Rome contre eux. — Homélies sur Ézéchiél interrompues. — Médiation entre Byzance et les Lombards : Agilulfe et Théodelinde. — Conversion des Lombards. — Dialogues sur les anciens moines.

L'état du monde et de l'Église n'offrait à l'avènement de Grégoire que des sujets de douleur et d'alarmes. Un schisme opiniâtre, quoique restreint, qui datait du cinquième concile général¹ et qui durait depuis quarante ans, consumait les forces vives du clergé. La papauté, toujours dépendante des empereurs byzantins, sans cesse humiliée par eux, ne trouvait pas même dans le bras de ces maîtres défiants et incapables l'appui dont elle avait besoin contre ses ennemis du dehors et du dedans. Elle voyait s'élever à l'ombre de leur trône ces patriarches de Constantinople dont l'ambition aspirait déjà au titre d'*universel* et devait aboutir au

État du monde
et de l'Église
à l'avènement
de Grégoire.

1. Le 2^e de Constantinople, en 553.

déchirement de l'Église. L'Afrique était en proie aux donatistes, l'Espagne tout entière à l'arianisme, l'Angleterre retombée dans l'idolâtrie ; en Gaule, malgré la foi catholique professée par les successeurs de Clovis, la simonie souillait l'Église, et les luttes de Frédégonde et de Brunehaut désolaient les chrétiens ; en Orient, les Avars et les Perses menaçaient ou ravageaient l'empire. Mais rien n'était plus lamentable que l'état de l'Italie. Comme si ce n'était point assez du fléau de Dieu, des inondations, de la peste et de la famine, les hommes s'y entre-déchiraient avec rage, et les désordres de tout genre envahissaient l'Église à la suite de la persécution et de la guerre. Les Lombards, qui de païens étaient devenus ariens, croyaient assurer leur domination contre les Grecs en persécutant avec acharnement l'Église romaine ; ils regardaient la papauté comme la servante de la cour de Byzance, et par conséquent comme leur ennemie habituelle. De leur côté les empereurs grecs accusaient les papes de trahison parce qu'ils ne sacrifiaient pas tout aux exigences de la politique impériale, ou d'usurpation, parce qu'ils prenaient sur eux de pourvoir aux besoins publics, quand l'inaction ou l'impuissance des lieutenants de César devenaient trop évidentes. Au fond, les successeurs de Constantin, avec un juste instinct de l'avenir, voyaient déjà, dans les successeurs de saint Pierre, la force que Dieu destinait à remplacer leur suze-

L'Italie à la fois
abandonnée
et
pressurée
par
les empereurs.

raineté décrépite en Italie et sur la ville où l'imagination des peuples plaçait encore le foyer et la raison d'être de l'empire. De là leur politique tortueuse, oppressive et inconséquente. Ils voulaient être obéis en maîtres par des peuples qu'ils ne savaient déjà plus défendre, et, comme au milieu de la poussière que le despotisme avait amoncelée partout on ne voyait debout que la papauté, ils rendaient volontiers les papes responsables des suites de leur propre faiblesse.

Le pauvre moine qui se désespérait si fort d'avoir été jeté, par le vote unanime des Romains, dans ce tourbillon, sut envisager d'un œil intrépide et perspicace les dangers de la situation, et adopter une ligne de conduite qui fut une réalisation manifeste des promesses infailibles de Jésus-Christ. Il fonda la grandeur temporelle du Saint-Siège et le progrès de son autorité spirituelle sur la base longtemps inébranlable de la reconnaissance et de l'admiration des peuples.

Il s'occupa d'abord et surtout des Lombards. Quoiqu'il ait peut-être jugé trop sévèrement dans ses écrits cette race fière et intelligente, dont la bravoure et la législation ont fixé l'attention de la postérité, et qui valait cent fois mieux que ces Gréco-Romains abâtardis dont il s'efforçait loyalement de rétablir l'autorité en Italie, il n'employa vis-à-vis d'elle que des moyens avoués par la politique la plus honorable. Il eut le droit, après de

Relations
de Grégoire
avec
les Lombards.

longues et laborieuses relations avec elle, de se rendre ce témoignage : « Si j'avais voulu me prêter
« à la destruction des Lombards, aujourd'hui cette
« nation n'aurait plus ni roi, ni ducs, ni comtes,
« et serait en proie à une irremédiable confusion ;
« mais parce que je crains Dieu, je n'ai voulu me
« mêler de la perte de qui que ce soit¹. » Il faisait
sans doute allusion aux perfidies que tramaient les
exarques de Ravenne, qui commandaient en Italie
pour l'empereur, et par lesquelles ils essayaient de
compenser leur infériorité militaire en face des
Lombards. L'exarque Romain fut, par son animosité et sa lâcheté, l'un des principaux fléaux de la
vie de Grégoire. Après avoir rompu la paix avec les
Lombards, et justifié ainsi les nouvelles hostilités
de leurs ducs Ariulfe² et Arigis³ dans l'Italie cen-
trale et méridionale, il abandonnait Rome et Naples
sans défense, et n'en interdisait pas moins au pape
de traiter avec les envahisseurs. Ce fut alors que
Grégoire déploya toute la résolution d'un vaillant
capitaine avec toute l'autorité d'un souverain. Il ne
se contente pas de se plaindre amèrement à l'empe-
reur Maurice de l'abandon de l'Italie et de ce que,
pour garder Pérouse⁴, on laisse Rome à découvert.

1. *Epist.*, IV, 47, 5. — Il écrivait ainsi en 598.

2. Duc de Spolète.

3. Duc de Bénévent.

4. Pérouse était alors un point stratégique très-important pour les empereurs ; c'était par le duché de Pérouse que s'établissait la communication entre les possessions impériales en Italie, menacées et

« Il a fallu, » lui écrit-il, « que je visse de mes
« yeux des Romains, la corde au cou, comme des
« meutes de chiens, conduits en France pour être
« vendus au marché¹. » Mais c'est lui qui pourvoit
au plus pressé, qui écrit aux chefs militaires pour
les encourager à résister, qui indique aux soldats
rassemblés à Naples le chef qu'ils doivent suivre,
qui nourrit le peuple, qui paye aux troupes leur
solde et aux Barbares leurs contributions de guerre,
le tout aux frais du trésor de l'Église. « L'empe-
« reur, » écrivait-il à l'impératrice, « a un tréso-
« rier pour ses troupes à Ravenne ; mais, moi, je
« suis à Rome le trésorier des Lombards². »

Plus tard, le roi des Lombards, Agilulfe, révolté
par de nouvelles perfidies de l'exarque impérial,
revint mettre le siège devant Rome même. Gré-
goire, qui était avant tout évêque et veillait avec
encore plus de soin aux intérêts spirituels des Ro-
mains qu'à leur défense matérielle, commentait
alors dans ses sermons le prophète Ézéchiél. Il in-
terrompit plus d'une fois ses homélies pour exhaler
sa tristesse et pour déplorer les malheurs de la ville

entrecoupées de toutes parts par les Lombards, entre l'exarchat et la
Pentapole au nord, et les duchés de Rome et de Naples au midi. Je
dois cette observation à mon savant traducteur, dom Brandes, béné-
dictin d'Einsiedlen, qui a enrichi de plusieurs notes très-utiles la
version allemande de ce livre.

1. Quod oculis meis cernerem Romanos more canum in collis funi-
bus ligatos... qui ad Franciam ducebantur venales. *Epist.*, v, 40.

2. *Epist.*, v, 21.

éternelle. « Deux choses surtout me troublent, » leur dit-il un jour qu'ils le priaient de leur expliquer au moins les derniers chapitres du prophète sur le rétablissement du temple : « c'est l'obscurité
« du texte, et la nouvelle que le roi Agilulfe a
« passé le Pô pour venir nous assiéger. Jugez, mes
« frères, comment un pauvre esprit, ainsi troublé
« et déchiré, pourra pénétrer de tels mystères¹. » Et une autre fois : « Qu'y a-t-il donc au monde
« qui puisse encore nous charmer?... Si nous con-
« tinuons de chérir ce monde tel qu'il est, ce ne
« sont plus des plaisirs, ce sont des plaies que nous
« aimons. Si nous regardons autour de nous, nous
« ne voyons que deuil ; si nous prêtons l'oreille ,
« nous n'entendons que gémissements... Il n'y a
« plus d'habitants dans les campagnes, il n'y en a
« presque plus dans les villes. Rome, autrefois la
« reine du monde, nous voyons où elle en est
« réduite ! La voilà écrasée sous des douleurs im-
« menses, par la désolation des citoyens, par l'em-
« preinte de la dévastation des ennemis, par d'in-
« nombrables ruines. Où est le sénat ? où est le
« peuple?... Autrefois ses princes et ses chefs se
« répandaient dans toute la terre pour la piller. Les
« fils des hommes du siècle y accouraient pour
« s'avancer dans le monde. Maintenant qu'elle est
« déserte et ruinée, nul n'y vient plus chercher la

1. *Homil.* 18.

« fortune; il n'y reste plus de puissance pour
« opprimer les petits... Rome est vide, et l'in-
« cendie est dans ce désert. Après que les hommes
« ont manqué, les édifices tombent. Encore une
« fois, où sont ceux qui se réjouissaient parmi les
« monuments de sa gloire? où est leur pompe? où
« est leur orgueil? où sont les plaisirs effrénés qui
« se renouvelaient chaque jour dans son enceinte?
« Il lui est arrivé ce que le prophète a dit de la
« Judée : *Tu seras chauve comme l'aigle*. Rome
« ressemble à un vieil aigle tout chauve, qui n'a
« plus ni plumes ni ailes, ces ailes qui lui ser-
« vaient naguère à s'élancer sur sa proie... Mé-
« prisons donc de tout notre cœur ce siècle comme
« un flambeau éteint, et ensevelissons nos désirs
« mondains dans la mort du monde¹. » Enfin
il annonce qu'il interrompt sa prédication : « Que
« nul ne me reprenne si je mets fin à ce discours.
« Vous voyez tous comme nos tribulations s'ac-
« croissent. Partout le glaive, partout la mort.
« Les uns nous reviennent les mains coupées, avec
« la nouvelle que les autres ont été pris ou égorgés.
« Il faut me taire, parce que mon âme est lasse de
« la vie². »

1. Calvitium ergo suum sicut aquila dilatat... Alarum quoque pennæ ceciderunt cum quibus volare ad prædā consueverat... Despiciamus ergo ex toto animo præsens sæculum vel extinctum : finiamus mundi desideria saltem cum mundi fine.

2. Undique gladiis... undique mortis periculum... Alii detruncatis manibus... Tædet animam meam vitæ meæ. *Homil. ult. in Ezechiel.*

Cependant Agilulfe, on ne sait trop pourquoi, ne réussit pas à prendre Rome. Tous les environs furent encore une fois dévastés, et c'est de cette époque que datent l'irréparable désolation, la stérilité malsaine de la campagne de Rome; mais la ville même fut épargnée. Grégoire put constater la vérité de la prophétie de saint Benoît, qui avait prédit que Rome, condamnée aux plus cruelles épreuves, s'affaîsserait sur elle-même, mais ne serait pas détruite¹. Il put donc continuer à veiller sur ces murailles croulantes, ces palais renversés, ces édifices fatigués d'une si longue vieillesse². Mais, pour prix de ses utiles et généreux efforts, il ne recueillit que de nouvelles dénonciations de l'exarque, et une réprimande de l'empereur qui lui reprochait, en termes insultants, sa simplicité : « Je
 « comprends, » lui répondit la pape, « ce que veut
 « dire ce langage de vos sérénissimes missives :
 « vous trouvez que j'ai agi comme un sot, et vous
 « avez raison. Si je n'avais pas agi comme un sot, je
 « n'aurais jamais supporté tout ce que j'ai supporté
 « pour vous entre les glaives des Lombards³. »

1. Roma a gentilibus non exterminabitur, sed... in semetipsa marcescet. *Dial.*, II, 15.

2. Dissoluta moenia, eversas domos... ædificia longo senio lassata. *Ibid.*

3. In serenissimis jussionibus dominorum pietas... urbanæ simplicitatis vocabulo me fatuum appellat... Simplex denuncior : constat procul dubio quia fatuus appellor... quod ita esse ego quoque confiteor... *Epist.*, V, 40.

Il réussit enfin, après neuf ans d'efforts, à triompher de la répugnance des Byzantins à reconnaître un droit quelconque aux Lombards, et il parvint à conclure entre les deux puissances une paix qui fit tressaillir de joie toute l'Italie, épuisée par trente ans de guerres et de brigandages. Elle ne fut que trop courte; mais lorsque les hostilités recommencèrent, il entra en négociation directe avec le roi Agilulfe, et obtint de ce prince une trêve spéciale pour Rome et son territoire. Il avait d'ailleurs trouvé auprès du roi des Lombards une médiatrice puissante en la personne de l'illustre reine Théodelinde, qui fut la Clotilde de ces derniers conquérants de l'Italie. Cette princesse, Bavaroise et catholique de naissance, veuve en premières nocces du roi Autharis, avait tellement gagné le cœur des Lombards qu'ils l'investirent du droit de désigner son successeur en se remariant à celui de ceux qu'elle jugerait le plus digne de régner sur eux. Elle avait ainsi donné sa main et la couronne au duc Agilulfe, en l'année même où Grégoire était monté sur le Saint-Siège. Ces deux nobles cœurs s'entendirent facilement. La reine fut toujours l'amie fidèle du pape; elle servit d'intermédiaire entre lui et son mari. On ne sait trop si elle réussit à convertir celui-ci¹, mais elle amena peu à peu, par sa douce influence, toute la nation des Lombards de l'aria-

Sa médiation
entre
Byzance
et
les Lombards.
—
599.

Agilulfe
et
Théodelinde.

590.

Conversion
des
Lombards.

1. Saint Colomban, dans une lettre écrite en 607, parle encore de lui comme d'un arien.

nisme à la foi catholique. Grégoire avait, dès les premiers jours de son pontificat, exhorté tous les évêques d'Italie à se préoccuper surtout de la conversion de ces formidables ennemis de l'orthodoxie¹. On croit que la reine fut puissamment aidée dans cette œuvre par les *Dialogues* que Grégoire avait composés d'après les récits recueillis de la bouche des premiers disciples et successeurs de saint Benoît, et où il raconte la vie de ce patriarche de l'Ordre Monastique, et les merveilles de ferveur et de pénitence qui avaient éclaté parmi les moines imbus de son esprit. Il les envoya à la reine des Lombards, comme pour la mettre à même d'offrir aux dévastateurs de l'Italie les preuves de la sainteté et de la grandeur morale que la foi orthodoxe pouvait seule inspirer aux vaincus.

C'est ainsi que Grégoire arracha Rome au joug de la conquête. Il ne la préserva pas seulement des Lombards, il la mit en outre à l'abri des violences de tous les petits tyranneaux du voisinage qui s'élevaient du sein de la confusion universelle. Mais son âme était consumée, dit un de ses historiens, par le feu de ses alarmes perpétuelles sur le sort de ses fils et de cette terre sacrée qu'il regardait comme leur héritage². On comprend maintenant comment le patriotisme des papes tels que

1. *Epist.*, I, 29.

2. Urebant incessanter ejus animum filiorum hinc inde discrimina nuntiata. PAUL. DIAC., c. 13.

Grégoire a créé leur puissance temporelle, et comment, « seuls gardiens de Rome, ils en sont demeurés maîtres ¹. »

1. OZANAM, *Fragment inédit sur saint Grégoire.*

CHAPITRE III

Luttes contre les Grecs

Conflit avec Jean le Jeûneur, patriarche de Constantinople, sur le titre d'évêque universel : il ne veut pour lui que le titre de serviteur des serviteurs de Dieu. — Conflit avec l'empereur Maurice : loi contre l'admission des soldats dans les monastères ; lettre célèbre à Maurice. — Maurice détrôné et égorgé par Phocas : félicitations de Grégoire au nouvel empereur ; contraste avec son courage et sa droiture habituelle.

Ses luttes
politiques
et religieuses
avec
les empereurs.

Il lui fallait encore plus de constance et de courage pour lutter contre les Grecs, contre cet empire d'Orient, représenté par des fonctionnaires dont les exactions odieuses désespéraient les peuples au moins autant que les ravages des Barbares, et dont la malice était plus redoutable, a-t-il écrit, que l'épée des Lombards : « Ceux-ci ne font que tuer nos corps, tandis que les juges impériaux dévorent nos âmes par leurs rapines et leurs fraudes¹. » Ailleurs il dénonce à l'impératrice les officiers qui, en Sardaigne, vendaient à prix d'argent aux païens le

1. Ejus in nos malitia gladios Longobardorum vicit, ita ut benigniores videantur hostes, qui nos interimunt, quam Reipublicæ iudices, qui nos... rapinis atque fallaciis in cogitatione consumunt. *Epist.*, v, 42.

droit de sacrifier aux idoles, puis continuaient à prélever cet impôt sur ceux qui se faisaient baptiser, et qui, en Corse, accablaient de telles charges les habitants, qu'ils en étaient réduits à vendre leurs enfants et allaient chercher un refuge chez les Lombards¹. Il en était de même en Sicile, et les revenus provenant de ces extorsions devaient être employés à défendre l'Italie. Mais, disait Grégoire à l'impératrice : « On pourrait suggérer à l'empereur qu'il vaudrait mieux supprimer quelques dépenses en Italie, afin de supprimer les larmes des opprimés en Sicile². Je dis ceci brièvement, mais afin que le Juge suprême ne me fasse pas un crime de mon silence. »

Toute la vie de Grégoire fut donc une lutte avec l'esprit byzantin, avec le patriarche de Constantinople qui tendait à supplanter le pontife romain, comme avec l'empereur qui voulait dominer l'Italie sans la défendre, et régenter l'Église comme si elle n'eût été qu'une province de son empire. Dieu l'avait conduit à Constantinople, avant son pontificat, comme pour mieux explorer le champ de bataille³ où il devait remporter pour l'Église plus d'une laborieuse victoire.

Elles durent
autant
que sa vie.

Parmi tant de conflits, où Grégoire sut toujours

1. *Epist.*, v, 41.

2. Sed ego suggero ad hoc, ut, etsi minus expensæ in Italia tribuantur, a suo tamen imperio oppressorum lacrymas compescat. *Epist.*, v, 41.

3. DOM PITRA, *Histoire de saint Léger*, Introduction.

Conflit
avec
le patriarche
de
Constantinople
sur le
titre d'universel.

maintenir le droit et la dignité du Saint-Siège, tout en ménageant avec des précautions extraordinaires l'arrogance de la cour byzantine, nous ne signalerons ici que celui qui éclata entre lui et le patriarche de Constantinople, Jean, surnommé le Jeûneur. Fort de l'appui de la plupart des évêques d'Orient, fidèle aux prétentions orgueilleuses qui, depuis deux siècles déjà, animaient les évêques de la résidence impériale, et préluant ainsi à l'ambition désastreuse de ses successeurs, ce moine, qui avait commencé par faire mine de refuser l'épiscopat, prenait dans ses actes le titre de patriarche œcuménique ou universel. Grégoire s'éleva avec autant de vigueur que d'autorité contre cette étrange prétention. Il ne recula pas devant l'empereur qui prenait ouvertement parti pour l'évêque de la nouvelle capitale de l'empire, et bien qu'abandonné dans la lutte par les autres patriarches d'Antioche et d'Alexandrie, que l'usurpation de celui de Constantinople devait également blesser, Grégoire persévéra, pendant toute la durée de son pontificat¹,

1. La contestation se renouvela sous Phocas. Ni l'empereur ni le patriarche ne voulurent céder. Si Grégoire ne remporta pas la victoire, il prépara du moins celle de son successeur Boniface III, sous lequel l'empereur Phocas interdit au patriarche l'usage du titre contesté; mais dès le règne suivant, sous Héraclius, il fut repris par le patriarche Serge. En revanche, les papes reprirent alors le droit de confirmer les patriarches de Constantinople, droit dont ceux-ci s'étaient émancipés depuis un siècle, et que Photius ne parvint à renverser que trois siècles plus tard. BARONIUS, *Annal.* ad 606. LAU, p. 165.

dans sa résistance à cette prétention misérable où il voyait moins encore un attentat à l'unité et à l'autorité de l'Église universelle qu'un excès d'orgueil chez les uns et d'adulation chez les autres, qui répugnait à son âme humble et généreuse ¹.

« Quoi ! » écrivait-il à l'empereur, « saint Pierre, qui a reçu les clefs du ciel, le pouvoir de lier et de délier, la charge et la primauté de toute l'Église, n'a pas été appelé apôtre universel, et voici que mon pieux confrère Jean voudrait se faire nommer évêque universel. Il faut bien m'écrier : O temps ! ô mœurs ! Toute l'Europe est à la discrétion des Barbares. Les villes sont renversées, les châteaux en ruines, les provinces dépeuplées, la terre n'a plus de bras qui la cultivent ; les idolâtres sévissent sur les fidèles jusqu'à la mort. Et des prêtres qui devraient se prosterner sur le parvis dans les larmes et la cendre cherchent à se faire des titres de vanité ! » Il avait soin d'expliquer à l'empereur qu'il ne défendait pas sa cause particulière, mais celle de toute l'Église scandalisée par cette prétention inouïe. Il lui rappelait que Nestorius et Macédonius, tous deux patriarches de Constantinople, avaient été tous deux hérétiques et hérésiarques. Il ajoutait : « Pour moi, je suis le serviteur de tous les prêtres autant qu'ils vivent sacerdotalement : mais, si quelqu'un élève la tête contre Dieu et contre

1. Quousque pestem universalis nominis ab ipsis etiam subdolis adulatorum labiis penitus abstulisset. JOAN. DIAC., *Vit.*, III, c. 59.

les lois de nos pères, j'ai confiance qu'il ne me fera pas courber la mienne même avec le glaive¹. »

Grégoire était d'autant plus hardi à combattre la dangereuse vanité du patriarche byzantin, que lui-même avait déployé en toute occasion une humilité sincère et pratique. Sa vaste correspondance et tous les actes de sa vie en fournissent mille preuves touchantes. Il avait imprimé le sceau de cette humilité à la papauté même, en prenant, le premier parmi les papes, dans l'intitulé de ses actes officiels, ce beau nom de *Serviteur des serviteurs de Dieu*, qui est devenu le titre distinctif de ses successeurs. Il avait expressément refusé ce même titre d'*évêque* ou de *pape universel* que lui avait donné le patriarche d'Alexandrie. Sa magnanime humilité se peint tout entière dans ces nobles paroles de sa lettre à ce patriarche : « Je cherche à grandir en vertu et non en paroles. Je ne tiens pas à honneur ce qui déshonore mes frères. Ce qui m'honore, c'est l'honneur de l'Église universelle. Ce qui m'honore, c'est la force et la grandeur de mes frères dans l'épiscopat. Je ne me sens vraiment honoré que lorsque je vois qu'on ne refuse à personne l'hon-

1. Et vir sanctissimus consacerdos meus Joannes... Exclamare compellor ac dicere : O tempora ! o mores ! Ecce cuncta in Europæ partibus... Et tamen sacerdotes qui in pavimento et cinere fletentes jacere debuerunt... Numquid ego hac in re... propriam causam defendendo... Ego cunctorum sacerdotum servus sum... Nam qui contra Dominum... suam cervicem erigit,... confido quia meam sibi nec cum gladiis flectet. *Epist.*, v, 20.

neur qui lui est dû... Arrière les mots qui enflent la vanité et blessent la charité!... Le saint concile de Chalcédoine et d'autres Pères ont offert ce titre à mes prédécesseurs, mais jamais aucun d'eux n'en a voulu user, afin de garder leur propre honneur auprès de Dieu, en cherchant ici-bas l'honneur de tout le sacerdoce¹. »

Ce différend considérable, un autre dont nous allons parler sur la prohibition faite aux soldats de se faire moines, et surtout celui qui éclata entre le pape et l'empereur au sujet des élections irrégulières du métropolitain de Salone, contribuèrent à rendre à peu près permanente la mésintelligence qui régnait entre eux. Cet Orient qui allait si prochainement devenir la proie de l'Islam s'obstinait à méconnaître sa meilleure chance de salut, en s'aliénant les peuples et les Églises de l'Occident, en énervant par son despotisme minutieux et vexatoire la vie chrétienne, qui avait germé si brillante et si féconde dans son sein. Il fallait à Grégoire une vigilance de tous les instants pour empêcher l'immense armée de fonctionnaires laïques, depuis l'empereur jusqu'au moindre agent du fisc, d'empiéter sur les

Conflit
avec l'empereur
Maurice.

1. Ego non verbis quæro prosperari, sed moribus; nec honorem meum esse deputo in quo fratres meos honorem suum perdere cognosco. *Meus namque honor est honor universalis Ecclesie. Meus honor est fratrum meorum solidus vigor. Tum ergo vere honoratus sum, cum singulis quibusque honor debitus non negatur...* *Epist.*, VIII, c. 30.

droits et les libertés de l'Église, et surtout de relâcher ou de contester les liens de la subordination des Églises particulières envers le Saint-Siège. Il lui fallait en outre concilier cette résistance permanente et universelle avec la soumission qu'il professait et qu'il pratiquait de son mieux envers l'Empire dans l'ordre temporel. Tout en réclamant pour l'Église une liberté et une souveraineté à peu près absolues dans l'ordre spirituel, il n'hésitait pas à se déclarer lui-même l'humble sujet de César. De là un singulier mélange, dans sa correspondance avec les Césars, de résolution inébranlable et de protestations obséquieuses. Du reste, il avait beau parler toujours et agir souvent en sujet docile des successeurs d'Auguste et de Constantin, ceux-ci reconnaissaient bien qu'il y avait autre chose dans cet évêque qui était à la fois le successeur direct de saint Pierre, le patriarche de tout l'Occident, le plus grand propriétaire de l'Italie, et qui avait pu déjà se poser en médiateur entre les Barbares et l'Empire.

On retrouve ce mélange d'extrême humilité et d'énergique résistance dans un autre conflit où la prédilection constante et naturelle de Grégoire pour les droits et les intérêts de la vie religieuse l'avait engagé dès les premiers temps de son pontificat. L'empereur Maurice avait rendu un édit qui interdisait aux fonctionnaires publics comme aux soldats d'entrer dans le clergé ou dans un monastère. Gré-

Protestation
contre
l'édit relatif
aux
moines sortis
de
l'état militaire.

goire approuva la première disposition de cette loi, celle qui interdisait l'accès des offices ecclésiastiques aux fonctionnaires publics : « car, » disait-il, « ces gens-là veulent plutôt changer d'emploi que quitter le siècle¹. » Mais, resté toujours moine par le cœur, il protesta contre la mesure relative à la vie monastique, dans une lettre dont l'éloquence et l'habileté sont célèbres et qui ne saurait être omise ici. Il commence par établir qu'il ne parle pas comme pape, mais comme particulier, ami et obligé de l'empereur, ce qui peut expliquer le caractère obséquieux de certains passages : mais bientôt il s'élève à toute la hauteur du pouvoir spirituel et de la liberté des âmes.

« Celui-là est responsable envers Dieu qui manque de sincérité aux sérénissimes empereurs² en ce qu'il dit et en ce qu'il fait. Pour moi, indigne serviteur de votre piété, je ne prends la parole ni comme évêque, ni comme sujet, mais du droit que je trouve dans mon cœur³. Car, sérénissime seigneur, vous fûtes le mien avant que d'être celui de tous... Cette constitution, je l'avouerai à *mes maîtres*, m'a rempli de frayeur, car elle ferme le chemin du ciel à un grand nombre... Il en est beaucoup qui peuvent mener

Lettre célèbre
à
Maurice.

1. Mutare sæculum, non relinquere. *Epist.*, III, 65.

2. Il parle au pluriel, parce que Maurice avait associé son fils Théodose à l'Empire en 591.

3. Neque ut episcopus, neque ut servus jure reipublicæ, sed jure privato loquor.

une vie chrétienne sous l'habit du siècle. Mais beaucoup aussi ne sauraient être sauvés, s'ils n'abandonnent pas toutes choses...

« Et qui suis-je, pour parler ainsi à mes maîtres, sinon poussière ou ver de terre¹? Cependant, quand je vois cette loi s'attaquer à Dieu, maître du monde, je ne puis me taire. Car ce pouvoir sur le genre humain a été donné d'en haut à mes maîtres, afin d'aider ceux qui veulent le bien à élargir la voie des cieux et à faire que le royaume terrestre serve le royaume céleste. Et voici qu'il est défendu à celui qui a été une fois enrôlé dans la milice terrestre d'entrer au service de Notre-Seigneur, à moins qu'il ne soit invalide ou en retraite... Voici ce que le Christ leur répondra par moi, le dernier de ses serviteurs et des vôtres : « Je t'ai fait, de secrétaire, « comte des gardes ; de comte, César ; de César, « empereur ; ce n'est pas assez, je t'ai fait père « d'empereur. J'ai soumis mes prêtres à ta puis-
« sance, et toi tu retires tes soldats de mon ser-
« vice² ! » Dites, seigneur, dites à votre serviteur ce que vous pourrez répondre à celui qui, au jour du jugement, vous parlera ainsi³.

« Peut-être croit-on qu'aucun d'eux ne se con-

1. Ego autem hæc dominis meis loquens, quid sum, nisi pulvis et vernis?

2. Ego te de notario comitem excubitorum... Sacerdotes meos tuæ manui commisi...

3. Responde, rogo, piissime domine, servo tuo, quid venienti et hæc dicenti responsurus es?...

vertit de bonne foi : mais moi, votre indigne serviteur, je sais combien de soldats, convertis de mon vivant, ont, dans les monastères, donné l'exemple de toutes les vertus, et y ont même fait des miracles. Et voici une loi qui interdit toute conversion semblable. Cherchez, je vous en conjure, quel est l'empereur qui a rendu une loi pareille¹, et voyez s'il vous convient de l'imiter. Et considérez d'ailleurs que l'on veut empêcher les hommes de quitter le monde, dans un temps où la fin du monde approche. Car le temps n'est pas loin où, au milieu de l'incendie du ciel et de la terre, dans l'embrasement universel des éléments, entouré des archanges et des anges, des trônes, des dominations, des puissances, le Juge redoutable paraîtra. Quand il pardonnerait tous les péchés, s'il ne trouve que cette seule loi portée contre lui, quelle sera, je vous prie, votre excuse?... Je vous conjure par ce juge terrible de ne pas rendre inutiles vos larmes, vos jeûnes, vos prières si abondantes en toute occasion devant Dieu, mais de tempérer ou d'abroger cette loi, car l'armée de mes maîtres croîtra d'autant plus contre l'armée ennemie que l'armée de Dieu se sera accrue pour la prière.

« Soumis du reste à votre jussion, j'ai expédié cette même loi dans les diverses provinces, et parce qu'elle ne s'accorde pas à la volonté du Dieu tout-

1. Il dit dans une lettre suivante que ce fut Julien l'Apostat.

puissant, je vous en avertis par cette supplique. J'ai ainsi rempli mon devoir des deux côtés, rendu obéissance à l'empereur, et ne me suis point tu sur ce qui m'a paru contre Dieu¹. ».

Quelque modeste et humble que fût cette lettre, il n'osa la faire remettre à l'empereur par son résident ordinaire auprès de lui, mais il la confia à un médecin de Maurice qui était son ami particulier, pour qu'il la présentât en secret et dans un moment favorable. On ne sait quel fut l'effet immédiat de cette réclamation, mais elle fut écoutée, car une lettre postérieure du pape aux métropolitains d'Illyrie et d'Italie, enjoint de ne recevoir les soldats dans les monastères qu'après trois ans de noviciat, et ajoute que l'empereur consent à ces conditions².

L'empereur
Maurice assassiné,
et remplacé
par
Phocas.

Ces contestations perpétuelles avec la cour byzantine peuvent expliquer, sans l'excuser, la conduite tenue par Grégoire à la mort de l'empereur Maurice. Ce prince, infecté comme tous ses prédécesseurs de la manie d'intervenir dans les choses de l'Église et d'y intervenir avec tout le poids du pouvoir absolu, valait beaucoup mieux que la plupart d'entre eux. Grégoire lui-même a rendu justice plus d'une fois à sa piété, à son zèle pour l'Église, à son respect pour les canons³. Il a reconnu que sous son règne les hérétiques n'osaient plus ouvrir

1. *Epist.*, III, 65.

2. *Ibid.*, VIII, 5.

3. *Ibid.*, V, 43, et XI, 25.

la bouche¹. On ne pouvait guère lui reprocher que son avarice. Après vingt ans d'un règne sans gloire, il eut le malheur d'abandonner douze mille captifs de son armée au fer des Avars qui, sur son refus de payer leur rançon, les massacrèrent tous. De là une révolte militaire qui fit monter Phocas sur le trône. Ce misérable fit égorger non-seulement l'empereur Maurice, tout goutteux et incapable de se défendre, mais encore ses six fils qu'il fit périr sous les yeux de leur père, sans vouloir même épargner le dernier né, qui était encore à la mamelle, et que sa nourrice voulait sauver en mettant le sien à la place ; mais Maurice découvrit aux bourreaux cette ruse pieuse, et ne voulut pas sauver son enfant à ce prix. Il mourut en héros chrétien, en répétant les paroles du psaume : *Vous êtes juste, Seigneur, et votre jugement est équitable*. Il avait d'avance demandé à Dieu d'expier ses péchés dès ce monde par une mort violente, afin d'être épargné dans l'autre. Ce massacre ne rassasia pas Phocas, qui dans la suite immola l'impératrice et ses trois filles, le frère de Maurice et une foule d'autres. Après quoi ce monstre envoya son image et celle de sa femme à Rome, où le sénat et le peuple les reçurent avec acclamation.

23 novembre
602.

Grégoire eut le malheur de s'associer à ces lâches acclamations. Il fit transporter ces images de ses

1. *Epist.*, XI, 46.

Adulations
étranges
et lamentable
faiblesse
de Grégoire
envers Phocas.

nouveaux maîtres, toutes baignées d'un sang innocent, dans l'oratoire de son palais du Latran¹. Il adressa ensuite à Phocas des félicitations inqualifiables, non pas dans la surprise du premier moment, mais sept mois après le crime². « Dieu, » dit-il, « arbitre souverain de la vie des hommes, en élève quelquefois un pour punir les crimes de plusieurs, comme nous l'avons éprouvé dans notre longue affliction ; et quelquefois, pour consoler les cœurs affligés de plusieurs, il en élève un autre dont la miséricorde les remplit de joie, comme nous l'espérons de votre piété. C'est pourquoi nous nous sentons fortifiés par abondance de joie, en nous félicitant de ce que votre bonté est parvenue à la dignité impériale. Que les cieux et la terre s'en réjouissent avec nous³ ! » Il écrit aussi à la nouvelle impératrice : « Aucune langue ne saurait exprimer, aucune âme ne saurait imaginer la reconnaissance que nous devons à Dieu de ce que votre sérénité est arrivée à l'empire, et que nous sommes délivrés du poids si dur que nous avons si longtemps enduré, et de ce qu'il nous survient le doux joug d'une puissance que nous pourrions supporter. Que les chœurs des anges et que la voix des

1. JOAN. DIAC., IV, 20.

2. *Epist.*, XIII, 31. Data mense junii, indictione vi.

3. De qua exultationis abundantia roborari nos citius credimus, qui benignitatem vestræ pietatis ad imperiale fastigium pervenisse gaudemus. Lætentur cœli et exultet terra, etc. *Ibid.*

hommes se réunissent pour en remercier le Créateur¹ ! » Il est vrai que dans cette même lettre à Phocas, et dans une autre encore, il lui indique les devoirs de sa charge, l'exhorte à faire cesser tous les désordres des règnes passés, et le supplie de faire en sorte que, sous son règne, chacun puisse jouir en paix de son bien et de sa liberté. « Car, » dit-il, « il y a cette différence entre les rois barbares « et les empereurs de la république, que ceux-là « commandent à des esclaves, et ceux-ci à des « hommes libres². » C'était précisément l'inverse de la vérité : c'était d'ailleurs un triste et coupable hommage adressé à un homme qui devait être l'un des plus odieux tyrans de son siècle, et qui venait de gagner l'empire par un attentat sans exemple même dans les annales de cette abominable histoire.

C'est la seule tache de la vie de saint Grégoire. Nous ne prétendons ni la dissimuler ni l'excuser. A peine peut-on l'expliquer, en rappelant ce qu'il avait eu à souffrir des vexations de Maurice et de ses agents, vexations dont il s'était toujours

1. Quæ lingua loqui, quis animus cogitare sufficit quantas de serenitate vestri imperii omnipotenti Deo gratias debemus... Reddatur ergo Creatori ab hymnodicis angelorum choris gloria in coelo... *Epist.*, XIII, 39.

2. Reformetur jam singulis sub jugo imperii pii libertas sua. Hoc namque inter reges gentium et imperatores reipublicæ distat, quod reges gentium domini servorum sunt, imperatores vero reipublicæ domini liberorum. *Epist.*, XIII, 31.

énergiquement plaint, tout en rendant d'ailleurs justice à la piété incontestable du vieil empereur¹, q i, comme tous ses prédécesseurs, se croyait appelé à juger et à diriger les choses de l'Église, mais qui n'était rien moins qu'un persécuteur. Peut-être ignorait-il tout ce qui s'était passé à Constantinople, car les relations de l'empire avec l'Italie avaient alors pour centre officiel, non plus Rome, mais Ravenne. Peut-être enfin voulait-il mériter ainsi le secours qu'il implorait de Phocas contre les nouvelles incursions des Lombards², ou bien adoucir d'avance les dispositions déjà menaçantes du tyran³. On a vu qu'il mêlait des conseils et des leçons indirectes à ses félicitations. Il faut encore se rappeler que les flatteries répugnantes qui se trouvent sous la plume de notre saint et grand pape étaient en quelque sorte du style officiel de ce temps-là : elles tenaient à l'avilissement général des mœurs publiques, à des habitudes de langage invétérées et usitées alors à chaque changement de règne. Sans aucun doute ses motifs étaient purs. Il n'en reste pas moins une tache sur sa mémoire et une ombre sur l'histoire de l'Église, si consolante et si lumi-

1. Cf. *Epist.*, v, 43, aux patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, et xi, 25, à Maxime de Salone, où il dit expressément de Maurice : *Omnibus notum est piissimos dominos disciplinam servare, et in causis sacerdotalibus non miscere.*

2. Cf. *Epist.*, xiii, 38.

3. *His laudibus novos principes demulcebat... quia non eos ad tyrannidem venturos esse putabat.* JOAN. DIAC., iv, 23.

neuse dans ce temps d'orages et de ténèbres. Mais chez les plus grands et les plus saints d'entre les mortels, la vertu est, comme la sagesse humaine, *toujours courte par quelque endroit*.

Grégoire, qui mourut seize mois après l'avènement de Phocas, n'eut pas le temps d'expier ou de réparer cette faiblesse. Nul doute qu'il ne l'eût fait, si l'occasion lui en eût été donnée. Il n'y a rien de mieux démontré, dans toute sa vie, que son intrépidité en présence du danger et son inébranlable persévérance dans la poursuite du droit et de la vérité, une fois qu'il les avait reconnus. Toute sa carrière vient à l'appui des nobles paroles qu'il écrivait à son *apocrisiaire* ou nonce à Constantinople : « Vous devez savoir ce que je sens, moi qui suis résolu à mourir plutôt que de voir le siège de saint Pierre dégénérer de mon vivant. Vous connaissez mon caractère : je supporte longtemps, mais, quand j'ai une fois résolu de ne plus supporter, je vais avec joie au-devant de tous les périls¹. » Sauf en la déplorable occurrence que nous venons de signaler, il s'est toujours montré fidèle aux instructions qu'il donnait à un évêque d'Illyrie qui gémissait de l'iniquité des juges impériaux : « Votre devoir est de résister pour la cause des pauvres et des

Contraste
de son courage
et
de sa droiture
habituelle
avec ce langage.

1. Mores meos bene cognitis habes, quia diu porto. Sed, si semel deliberavero non portare, contra pericula lætus vado. — *Epist.*, iv, 47. — Il s'agissait de l'affaire de Maxime de Salone : la lettre est adressée à Sabinien, qui fut depuis son successeur.

opprimés. Si vous ne réussissez pas, Dieu vous tiendra compte de l'intention. Cherchez surtout à gagner celui qui lit dans les cœurs. Quant aux terreurs et aux faveurs humaines, ce n'est qu'une fumée que le plus léger souffle fait évanouir. Tenez pour sûr qu'il est impossible de plaire en même temps à Dieu et aux méchants. Estimez-vous d'autant plus agréable à Dieu que vous vous reconnaissez odieux aux gens pervers. Toutefois, même en défendant les pauvres, soyez grave et modéré¹. »

Mais, pour retrouver dans toute leur pureté la grandeur de son âme et l'influence de son génie sur les destinées de l'Église, il faut se détourner de ce Bas-Empire condamné à une irremédiable décadence, et où les semences du schisme germaient au sein d'une abjecte servitude. La vie et l'honneur sont ailleurs. Grégoire sut le reconnaître.

1. *Fraternitas tua opponere se pro pauperibus, pro oppressis debet... In omni quod agis inspectorem cordis appete habere placatum... Nam humani terrores et gratia fumo sunt similes, qui leni aura raptus evanescit. Hoc certissime scito quod placere Deo sine pravis hominibus displicere nullus potest... Ipsa tamen defensio pauperum moderata et gravis sit. Epist., x, 35.*

CHAPITRE IV

Relations avec les Francs et les Burgondes

Il se tourne vers les races nouvelles, se fait leur allié et leur éducateur, et commence ainsi à émanciper l'Église et l'Occident du joug byzantin. — Virgile d'Arles; Brunebaut; lettre au jeune roi Childebert. — Célèbre diplôme d'Autun où la suprématie temporelle de la papauté sur la royauté est invoquée.

Il ne se contenta pas du rôle imposant de défenseur de Rome, de protecteur de l'Italie et de médiateur entre les Grecs et les Lombards. Il fit plus. En se tournant vers les peuples germaniques, il montrait la voie par où l'Église romaine et avec elle l'âme et l'avenir de l'Occident pouvaient s'émanciper du joug déshonorant de Byzance.

L'empire romain n'existait plus dans sa forme première. Ce comble d'opprobre avait cessé. Le monde civilisé échappait à cette domination absolue exercée par des monstres ou des aventuriers et admirée de nos jours par des âmes basses qui eussent mérité de vivre sous Caracalla ou sous Arcadius. Le genre humain avait fini par sentir sa honte. On peut supporter sans rougir le joug d'une nation libre, quelque inique et cruel que soit sou-

Grégoire
se tourne
vers les
races nouvelles.

vent ce joug ; mais obéir à un peuple lui-même asservi au plus répugnant despotisme, c'est trop exiger de la bassesse humaine. Le monde s'était donc insurgé contre Rome, et l'insurrection avait partout triomphé.

Il fallait empêcher les Barbares victorieux et les pays ravivés par la rude épreuve de la conquête de confondre dans une réprobation commune le fantôme odieux de la vieille Rome impériale avec cette jeune Église dont Dieu, par un secret miracle de sa providence, avait établi le siège souverain au foyer même de cet empire qui l'avait si cruellement persécutée, qu'elle avait en vain essayé de régénérer après l'avoir converti, mais qu'elle devait désormais effacer et remplacer dans le monde. Il fallait empêcher Constantinople de se croire héritière de Rome et de venir implanter sa dégradante et égoïste domination à côté de l'autorité tutélaire et jusqu'alors irréprochable des papes. Les Francs, les Visigoths, les Lombards, les Anglo-Saxons, entrent en scène : ils inaugurent les destinées des races qui sont encore après treize siècles à la tête de l'humanité. Ils inclineront volontiers leur force juvénile et indomptée devant la pure et naissante majesté de l'Église, mais non devant la servitude décrépite de l'empire byzantin.

Grégoire fut l'homme prédestiné à l'œuvre de cette transition salutaire et décisive. En lui l'indépendance spirituelle et temporelle de l'Occident se

prononce. Il est le premier des papes qui se préoccupe surtout des races occidentales, qui s'associe, en le dirigeant, au mouvement ascensionnel des conquérants germaniques. Il est leur ami, leur éducateur et leur maître. Pour les assimiler à l'Eglise, pour la ployer à leurs instincts et à leurs raisons, sans compromettre l'élément traditionnel et l'autorité souveraine dont le foyer immuable devait rester debout au milieu de Rome désolée, il ne fallait rien moins que le tendre et patient génie de Grégoire et de ses successeurs.

Il se sert
des
peuples germaniques
pour
émanciper l'Eglise
et l'Occident
du
joug byzantin.

Longtemps pressé entre les Lombards et les Byzantins, entre la férocité encore inassouvie des Barbares et la décrépitude vexatoire du despotisme, Grégoire, avec cet instinct de l'avenir que Dieu accorde quelquefois aux âmes pures, chercha ailleurs un appui pour l'Eglise romaine. Son regard se porta sur des races nouvelles qui n'étaient guère moins féroces que les Lombards, mais qui ne pesaient pas comme eux sur l'Italie et sur Rome, et qui manifestaient déjà des conditions de force et de durée.

L'Occident se séparait de plus en plus de l'Orient¹. Le patriarche de Constantinople, malgré les titres orgueilleux dont il parait sa servitude, tombait de plus en plus au premier rang de la domesticité impériale. Les patriarches d'Antioche, d'Alexandrie,

1. LAU, op. cit., p. 179 et 189.

de Jérusalem, allaient être balayés par l'islamisme. Rome restait seule debout, sans cesse violée, mais non encore asservie. L'Afrique et l'Illyrie qui dépendaient encore alors du patriarchat d'Occident, dont Rome était le siège, allaient l'une succomber sous le fer des Arabes, l'autre se confondre avec les domaines du César de Constantinople. Mais les grandes églises des nouveaux royaumes du Nord et de l'Occident pouvaient compenser et au delà cette perte.

La rupture de tous les liens politiques de la Gaule, de l'Espagne, de la Bretagne, avec l'empire romain, avait dû naturellement relâcher les liens qui rattachaient les Églises de ces diverses contrées avec Rome. Pour renouer ces liens, pour préserver ces Églises d'être submergées par les institutions féodales qui allaient prévaloir dans le nouvel ordre social, il n'y avait rien de mieux à faire que de contracter alliance avec les races germaniques qui avaient remplacé la domination romaine. Grégoire prit cette glorieuse et salutaire initiative. Nous verrons plus loin ce qu'il fit pour l'Espagne et pour la Grande-Bretagne. Constatons d'abord qu'il choisit la Gaule, l'Église et la royauté franques pour devenir le noyau des grandes chrétientés germaniques. Il se rattachait ainsi la seule nation qui fût restée orthodoxe parmi les Barbares, que l'arianisme infectait encore partout. Il fondait l'alliance qui devait, deux siècles plus tard, affranchir définitive-

ment le Saint-Siège de tout joug étranger, de la domination byzantine comme de la violence des Lombards.

On ne voit pas que, comme son prédécesseur Pélage II, il ait appelé les Francs au secours de l'Italie contre les Lombards ; ils y étaient déjà venus, et trois invasions franques¹ n'avaient produit qu'un surcroît de calamités pour la population du nord de la péninsule. Il suivit une autre voie et entra d'abord en relation plus intime avec l'Eglise des Gaules, à l'occasion des domaines que possédait l'Eglise romaine en Provence, et qui étaient depuis longtemps à l'abandon, comme tous les vastes territoires qui constituaient déjà le patrimoine de saint Pierre. Un saint moine de l'île de Lérins, Virgile, était alors évêque d'Arles et métropolitain de la Provence. Grégoire lui accorda, sans préjudice du droit du métropolitain, le pallium, et le constitua son vicaire dans la partie des Gaules qui dépendait du roi Childeberrt, en lui enjoignant de travailler surtout à extirper les vices radicaux de l'Eglise gallo-franque, la simonie et l'élection des laïques à l'épiscopat². Il prit occasion de la pour s'adresser directement à ce jeune roi Childeberrt II, qui régnait en Bourgogne et en Austrasie, et à sa mère Brunehaut, tant pour leur recommander d'appuyer Virgile dans l'exécution des décrets apostoliques que pour leur deman-

Le moine Virgile
à
Arles.

Juin 593.

Lettre
de Grégoire
à
Childeberrt
et
à Brunehaut.

1. En 580, 589 et 590.

2. *Epist.*, iv, 50.

der de protéger le prêtre Candide, qu'il chargeait de la gestion des domaines pontificaux en Gaule. C'est dans une de ces lettres à Brunehaut qu'on rencontre, au sujet de l'éducation qu'elle avait donnée à ses descendants et des autres vertus qu'il lui supposait, ces compliments emphatiques qu'on lui a si souvent reprochés et qui sont si peu d'accord avec tout ce que nous savons de la vie de cette trop fameuse princesse. Mais il faut aussi convenir qu'à côté de ces éloges, empruntés au style adulateur de la cour de Byzance dont il avait trop appris à imiter les formules, Grégoire adressait au jeune Childebert le plus noble langage qui eût encore été adressé par un pontife à un roi. Dans les paroles qu'on va lire, il commençait à faire entendre cette grande voix de la papauté qui devait pendant mille ans être l'organe suprême de la justice et de l'humanité auprès des princes et des peuples : « Autant la dignité royale est au-dessus des autres hommes, autant votre royauté l'emporte sur les autres royautés des nations. C'est peu d'être roi quand d'autres le sont, mais c'est beaucoup d'être catholique, quand d'autres n'ont point de part au même honneur. Comme une grande lampe brille de tout l'éclat de sa lumière dans les ténèbres d'une profonde nuit, ainsi la splendeur de votre foi rayonne au milieu de l'obscurité volontaire des peuples étrangers... Afin donc de surpasser les autres hommes par les œuvres comme par la foi, que Votre Excellence ne cesse

pas de se montrer clément envers ses sujets. S'il y a des choses qui vous offensent, ne les punissez point sans discussion. Vous commencerez à plaire davantage au Roi des rois, quand, restreignant votre autorité, vous vous croirez moins de droit que de pouvoir ¹. »

Après la mort prématurée de Childebert II en 596, et pendant la minorité de ses héritiers, Brunehaut, demeurée régente de ses deux royaumes, c'est-à-dire de l'est et du sud-est de la Gaule, eut avec Grégoire des relations de plus en plus intimes et fréquentes. Elle lui demanda le pallium pour l'évêque d'Autun, et il n'accorda cette distinction si enviée au prélat bourguignon qu'en insistant de nouveau auprès de la reine sur la nécessité d'extirper la simonie, de détruire ces restes d'idolâtrie qui se mêlaient encore au christianisme des Francs et des Burgondes, de réformer la vie scandaleuse de certains prêtres qui vivaient avec des femmes, et enfin de mettre un terme à cette invasion de laïques non préparés dans le sacerdoce et jusque dans l'épiscopat, qu'il appelait énergiquement l'*hérésie des néophytes* ².

Autres relations
de Grégoire
avec
Brunehaut.

1. Si qua sunt quæ ejus animum offendere valeant, ea indiscussa non sinat. Tunc enim vere Regi regum... amplius placebit, si, potestatem suam restringens, minus sibi crediderit licere quam potest. *Epist.*, vi, 6. — N'est-ce point là une traduction anticipée de la belle maxime si bien formulée par notre vieux jurisconsulte Bodin : *Le pouvoir de tout faire n'en donne pas le droit* ?

2. *Epist.*, vii, 5. Cf. x, 33, xi, 63, 69.

Il lui adressa, en qualité de légat, Cyriaque, abbé de son propre monastère de Saint-André à Rome, pour tenir un concile à l'effet de remédier à tous ces désordres. Ce concile ne fut pas assemblé : mais en 602 Brunehaut et son petit-fils Thierry, roi de Bourgogne, envoyèrent une ambassade à Grégoire pour négocier par son entremise avec l'empereur byzantin un traité d'alliance offensive et défensive contre les Avars, qui menaçaient également l'Empire et les royaumes francs. On voit comment le rôle politique et social de la papauté se développait graduellement et naturellement sous le pontificat du premier des moines qui ait siégé sur la chaire de Pierre. La catastrophe de Maurice empêcha sans doute cette négociation d'aboutir; mais l'ambassade bourguignonne avait encore pour but d'obtenir du pape la confirmation de deux monastères et d'un hôpital que Brunehaut venait de fonder à Autun¹.

Diplôme d'Autun
qui proclame
la suprématie
temporelle
de la papauté
sur la royauté.

Ce fut alors que, sur la demande expresse de la royauté franque, Grégoire rendit ce fameux diplôme où pour la première fois la subordination directe du pouvoir temporel au pouvoir spirituel est nettement formulée et reconnue. L'inviolabilité des personnes et des propriétés et la liberté électorale des trois nouvelles communautés monastiques d'Autun sont

1. L'un de filles, dédié à Notre-Dame et à saint Jean, l'autre d'hommes, dédié à saint Martin; l'hôpital en l'honneur de saint Ardèche était aussi un monastère de religieux.

placées sous la sauvegarde de l'autorité papale et d'une pénalité qui est ainsi formulée : « Si quel-
 « qu'un des *rois*, des évêques, des juges ou autres
 « personnes séculières, ayant connaissance de cette
 « constitution, ose y contrevenir, qu'il soit privé de
 « la *dignité de sa puissance et de son honneur*, et
 « qu'il sache qu'il s'est rendu coupable au tribunal
 « de Dieu. Et s'il ne restitue ce qu'il aura mécham-
 « ment enlevé, ou ne déplore par une digne pénitence ce qu'il aura fait d'illicite, qu'il soit éloigné
 « du très-saint corps et sang de notre Dieu et Sau-
 « veur, et qu'il demeure assujetti dans le jugement
 « éternel à une vengeance sévère¹. »

Ainsi commençait à s'écrire, par la main de l'Église, mais avec le consentement de la royauté élective et limitée des races conquérantes, le nouveau droit de l'Occident, celui que, cinq siècles après le moine Grégoire I^{er}, devaient invoquer et ap-

1. Si quis vero regum, sacerdotum, judicum personarumque secularium hanc constitutionis nostræ paginam agnoscens, contra eam venire tentaverit, potestatis honorisque sui dignitate careat reumque se divino iudicio de perpetrata iniquitate cognoscat. Et nisi vel ea quæ ab illo male ablata sunt restituerit, vel digna pœnitentia illicite acta dedeverit, a sacratissimo corpore ac sanguine Dei et Domini nostri Redemptoris J. C. alienus fiat atque in æterno examine districtæ ultioni subiaceat. *Epist.*, xiii, 8, 9 et 10. — Oudin et Launoy ont contesté l'authenticité de cette clause, mais elle a été mise hors de doute par Mabillon et les éditeurs Bénédictins de saint Grégoire le Grand. Il y a trois diplômes identiques pour les trois monastères. Yépes en donne un quatrième semblable pour le fond en faveur du monastère de Saint-Médard à Soissons, mais on s'accorde à le regarder comme faux.

pliquer dans toute son étendue le moine Grégoire VII et ses successeurs. Rien ne peint mieux d'ailleurs la différence des sentiments et de l'attitude de la papauté envers les rois des peuples germaniques et les empereurs byzantins, que le contraste entre ce diplôme et l'obéissance presque passive dont saint Grégoire fait profession même dans ses protestations les plus vives contre certains actes de la cour impériale. Rien aussi n'est plus propre à démentir la distinction chimérique qu'il paraît établir dans sa lettre à Phocas entre les empereurs romains et les rois barbares.

CHAPITRE V

Grégoire pontife et docteur Son gouvernement spirituel et temporel Ses écrits

Relations avec les évêques des Gaules. — Son respect pour l'épiscopat et pour la liberté des élections épiscopales. — Sa vaste correspondance ; vigilance universelle. — Ordre rétabli dans le patrimoine de saint Pierre. — Il protège les paysans, les hommes libres, les esclaves, les juifs. — Sa conduite envers les païens et les donatistes. — Services rendus à la liturgie, à l'art religieux ; chant grégorien ; éducation musicale. — Ridicule calomnie sur son antipathie pour la littérature classique. — Ses écrits : *le Sacramentaire, le Pastoral, les Morales* ; lettres et homélies. — Il est un des créateurs de la nouvelle langue chrétienne. — Il est le quatrième grand docteur de l'Eglise. — Son extrême humilité. — Sermon sur la mission du prédicateur.

Grégoire ne se bornait pas à ces relations avec les princes et les évêques d'Austrasie et de Bourgogne. Il écrivit à Clotaire II, roi de Neustrie, et aux principaux évêques de ce royaume, pour leur recommander l'œuvre de la conversion des Anglo-Saxons, objet de sa prédilection spéciale, que les plus graves embarras ne lui firent jamais perdre de vue et pour laquelle il avait d'ailleurs trouvé dans Brunehaut une coopération zélée. Mais nous nous

réserveons de traiter à part et à fond cette grande page de sa vie, en racontant les origines monastiques de l'île célèbre qui lui doit sa conversion définitive à la foi chrétienne. Il faut se borner à la rappeler ici en passant comme la preuve souveraine de cette sollicitude apostolique, dont nous allons constater l'action puissante et salutaire sur le gouvernement spirituel et temporel de l'Église.

Relations
avec
les évêques
des
Gaules.

Disons d'abord que dans sa correspondance à cette occasion avec les évêques de Neustrie, il leur enjoignait, comme aux évêques de Bourgogne et d'Austrasie, avec les plus vives instances, de combattre les divers abus ecclésiastiques, les ordinations illicites, mais surtout la simonie, qu'il qualifie partout d'hérésie, qui faisait chaque jour d'effrayants progrès, se déguisait sous mille formes diverses, infectait déjà tous les grades de la hiérarchie ecclésiastique dans tous les pays chrétiens, et menaçait de ronger comme un chancre la vigueur et la beauté de l'Église, grâce à la connivence ou à la complicité d'un trop grand nombre d'évêques¹.

Son respect
pour
l'épiscopat

Un trait frappe avant tout dans toutes ses relations avec les évêques, non-seulement des Gaules, mais de toute la chrétienté ; c'est le respect affectueux que lui inspiraient le caractère et le pouvoir

1. Has pestíferas hæreses cernens per sacerdotum conniventiam sive taciturnitatem magis magisque diffusis muneribus quasi pestifer cancer... corrodere... ac corrumpere... JOAN. DIAC., *Vit. S. Greg.*, III, 4.

épiscopal, et qu'il avait déjà exprimé avec tant d'éloquence dans la lutte sur le titre de patriarche universel¹. Ce respect, cette absence de toute mesquine jalousie, comme de tout esprit de domination excessive, se remarquent chez tous les papes sortis des ordres religieux : et nul parmi eux ne s'est plus signalé par sa généreuse humilité, par sa noble et cordiale fraternité envers les évêques, que notre Grégoire. « A Dieu ne plaise, » écrivait-il, « que
« je veuille dans aucune Église enfreindre les dé-
« crets de nos ancêtres au préjudice de mes collè-
« gues dans le sacerdoce : car je me ferais injure à
« moi-même en portant atteinte aux droits de mes
« frères. » Et ailleurs : « Tenez ceci pour certain
« en matière de privilège ecclésiastique, que nous
« voulons conserver à chaque Église particulière ses
« droits, tout comme nous défendons les nôtres...
« J'aspire à honorer par tous les moyens mes frères
« dans l'épiscopat². » Il n'en sut pas moins donner à la juridiction du Saint-Siège une extension et une autorité qui n'avaient jamais été mieux constatées. Il l'étendit jusqu'à Jérusalem, et au delà des extrémités du monde romain, en Irlande et en Ibérie. Il répondit à des consultations qui lui venaient du

1. Voir plus haut, p. 122.

2. *Mihi injuriam facio, si fratrum meorum jura perturbo. Epist.*, II, 25... *Sicut nostra defendimus, ita singulis quibusque Ecclesiis sua jura servamus... Fratres meos per omnia honorare cupio. Epist.*, II, 47. *Reverendissimo fratre et coepiscopo nostro Menna... Epist.*, XI, 12. Cf. I, 25, 40 et 41 ; II, 32 ; III, 29 et 53 ; VI, 19 ; IX, 64.

et pour la liberté
des élections.

Caucase, et encouragea des tentatives faites pour convertir la Perse. Il réduisit dans de justes limites le pouvoir des métropolitains, qui semblaient vouloir se créer un droit supérieur à celui des autres évêques et indépendant du Saint-Siège : il établit qu'aucun d'entre eux ne pourrait être ordonné sans la confirmation du pape. Ses luttes avec les métropolitains de Cagliari, de Ravenne et surtout de Salone, constituèrent l'une des plus rudes épreuves de son pontificat; mais il vint à bout de toutes les résistances. Partout son regard vigilant et son éloquente voix allaient provoquer le rétablissement et l'exacte observance des canons, et surtout la liberté des élections épiscopales, qui appartenaient alors au clergé et au peuple de chaque évêché. Il fallait des motifs très-pressants pour qu'il dérogeât à cette liberté ou intervînt même indirectement dans ces choix. Lors de la vacance du siège de Milan, on lui annonça qu'on voulait élire un de ses intimes amis; il répondit : « Ma résolution déjà ancienne est de
« ne jamais me mêler, au profit de qui que ce soit,
« de la collation des charges spirituelles : je me bor-
« nerai à prier pour l'élection que vous allez faire,
« afin que Dieu vous accorde un pasteur qui vous
« mène dans les pâturages de la parole divine ¹. »

Mais, moins il voulait intervenir dans la dési-

1. Quia antiquæ meæ deliberationis intentio est ad suscipienda pastoralis curæ onera pro nullius unquam misceri persona, orationibus prosequeor electionem vestram... *Epist.*, III, 29.

gnation des élus, et plus il exigeait que les élus remplissent rigoureusement les conditions des lois canoniques¹. Il ne se bornait pas à refuser de reconnaître le sujet élu contre les canons : il l'excluait de toute dignité ecclésiastique, et allait quelquefois jusqu'à lui faire subir une détention pénitentiaire dans quelque monastère, en compagnie des évêques qui l'avaient consacré². Il n'hésitait pas à déposer les évêques qui se montraient indignes de leur charge³. Il exerçait sur ceux qu'il en jugeait dignes une surveillance attentive et infatigable pour les astreindre à la résidence, aux visites pastorales, à ce grand art de la prédication qu'il exerçait personnellement avec tant d'éloquence et d'assiduité, même au milieu des embarras du pontificat suprême. Il leur recommandait de mettre leur vie intérieure d'accord avec la solennité extérieure de leurs fonctions et de leurs démonstrations pieuses ; car, dit-il, la prière est vaine, si la conduite est mauvaise⁴. Il ne se contentait pas de mœurs régulières et d'une foi irréprochable : il les voulait encore suffisamment pourvus d'énergie et de capacité, car « au temps où nous sommes, » disait-il, « il ne faut confier le pouvoir qu'à ceux qui sauront se

Sa vigilante
sollicitude
pour
l'observation
des
lois canoniques.

1. LAU, *op. cit.*, p. 115.

2. *Epist.*, XIII, 45.

3. Par exemple, Démétrius, évêque de Naples.

4. Nam inanis fit oratio, ubi prava est actio. *Epist.*, XI, 51, aux évêques de Sicile.

préoccuper non-seulement du salut des âmes, mais aussi de la défense et des intérêts temporels de leurs subordonnés¹. » Il poursuivait de toute son indignation les évêques prévaricateurs qui avaient osé employer l'excommunication pour venger leurs injures personnelles². Son autorité sérieusement paternelle dédaignait les hommages puérils ou vexatoires. Il écartait avec répugnance les démonstrations outrées de respect envers lui où se complaisaient certains évêques. « Je n'aime pas, » disait-il, « ces exagérations vaines et sottes³. » Il fixa à cinq ans au lieu de trois le terme des visites périodiques et obligatoires des évêques à Rome. Les prêtres et tous les ordres de la hiérarchie ecclésiastique furent toujours l'objet de la même sollicitude et de la même sévère vigilance.

Sa
correspondance.

Sa vaste correspondance témoigne à la fois de l'activité infatigable de son administration, de son zèle ardent pour la justice et la discipline, ainsi que du développement croissant des questions canoniques et disciplinaires, qui tendaient à remplacer, dans l'Occident surtout, les questions dogmatiques suffisamment élaborées dans les cinq conciles généraux qui s'étaient tenus jusque-là.

1. Talis hoc tempore in arce regiminis... qui... de extrinseca sub-
jectorum utilitate et cautela sciat esse sollicitus. *Epist.*, x, 62.

2. *Epist.*, II, 49.

3. Quia vana et stulta superfluitas non delectat. *Epist.*, I, 36.

A ces yeux d'Argus qu'il promenait sans cesse sur le monde chrétien ¹ n'échappèrent pas les vastes domaines de l'Eglise qui, sous le nom de *patri-moine de saint Pierre*, s'étaient déjà formés, non-seulement en Gaule, comme on l'a déjà vu, mais en Afrique, en Corse, en Dalmatie, en Sicile, et surtout dans le midi de l'Italie. La négligence et la confusion y régnaient avant lui. Il n'omit rien pour y rétablir l'ordre et les remettre en valeur. Ses épîtres montrent qu'il ne trouvait aucun détail au-dessous de lui pour arriver à ce but, et qu'il s'appliquait surtout à y faire régner la plus exacte justice. On y reconnaît à chaque pas l'esprit du disciple de saint Benoît, du moine appréciateur économe, attentif et équitable, des droits du travail. Dès son avènement, il écrivait à Pierre, administrateur de l'Eglise romaine en Sicile, une lettre qui mérite d'être inscrite au rang des plus nobles titres de la papauté : « Nous avons appris que les paysans sujets de l'Eglise sont cruellement obérés par la perception arbitraire du prix de leurs redevances de blé dans les temps d'abondance : nous voulons qu'en tout temps il leur soit tenu compte des prix courants... Nous retranchons toutes les exactions honteuses qui excèdent le prix des baux accordés aux fermiers. Et pour qu'après notre mort même nul ne puisse les charger de nouveau, faites-

Ordre rétabli
dans
le patrimoine
de
saint Pierre.

1. Velut Argus quidem luminosissimus per totius mundi latitudinem... oculos circumtulit... JOAN. DIAC., II, 55.

leur donner une investiture par écrit qui porte la somme que chacun doit payer... Nous ordonnons que tout ce qui a été injustement exigé des colons leur soit restitué, sans qu'il en reste aucun profit pour nous et nos agents, car nous ne voulons pas que les coffres de l'Église soient souillés par des gains sordides⁴... Faites lire aux paysans dans les métairies ce que j'ai écrit, et qu'on leur en donne copie, afin qu'ils sachent se défendre avec notre autorité contre toute violence. »

Ami dévoué de ces paysans, qui sortaient à peine des étreintes mortelles de la fiscalité romaine pour tomber entre les mains moins habilement rapaces, mais plus brutales, des conquérants barbares, il s'appliquait surtout à faire réduire leurs redevances, à garantir la liberté de leurs mariages, la sécurité de leurs possessions, l'inviolabilité de leurs successions. Il avait placé à la tête de ses domaines, dans chaque province, non plus des séculiers, mais des ecclésiastiques imbus de son esprit, et à qui il faisait promettre devant le tombeau de saint Pierre de gérer le patrimoine de l'Église comme le bien

Il protège
les paysans,

4. Quia nos sacculum Ecclesiæ ex lucris turpibus nolumus inquinari. *Epist.*, I, 44. — Cf. II, 32; c'est dans cette dernière que se trouve ce passage, si souvent cité, qui indique à la fois la simplicité et la modestie du grand homme : « Vous m'avez envoyé un mauvais cheval et cinq bons ânes : je ne puis monter le cheval parce qu'il est mauvais, ni les ânes parce que ce sont des ânes ; si vous voulez aider à notre entretien, envoyez-nous des choses qui nous conviennent. » On voit ailleurs que les domaines ecclésiastiques en Sicile nourrissaient quatre cents étalons.

des pauvres et des laboureurs. Il étendait cette sollicitude bien au delà des limites de ses propres possessions, et l'on aime à voir le chef de l'Église universelle se détourner de ses luttes avec les Lombards et avec Byzance pour prendre en main les intérêts de quelques obscurs cultivateurs de l'île de Sardaigne. « J'ai appris, » écrit-il à l'évêque de Cagliari, « que certains laïques, chargés de la gestion de votre patrimoine, ont commis des déprédations au détriment de vos paysans et refusent de rendre leurs comptes : sachez qu'il vous convient, après avoir examiné cette cause avec la dernière rigueur, de prononcer selon la justice entre vos paysans et ces gens, afin de leur faire rendre gorge, s'il y a lieu¹. »

Il était partout l'homme de la justice et de la liberté. Ce n'était pas seulement pour les intérêts de l'Église, de ses biens ou de ses vassaux, que s'enflammait son zèle. C'était le droit et la liberté de tous qu'il prétendait défendre, par l'ascendant de son autorité spirituelle et la liberté de son langage pontifical, contre les exactions, les violences arbitraires et les cruautés des magistrats impériaux². S'adressant au consulaire Léontius, en-

les hommes
libres,

1. In rusticorum vestrorum depredationibus... deprehensi... Convenit inter eos Ecclesieque vestre rusticos causam examinari subtilius. *Epist.*, ix, 63.

2. Libertatem uniuscujusque hominis contra judicium insolentias liberis vocibus defendebat... cunctorum judicium cupiditates vel sce-

voyé de l'empereur Maurice, il posait ce grand principe de politique chrétienne, toujours si méconnu, mais toujours si irréfragable : « Vous devez veiller à la liberté de ceux que vous avez à juger comme à la vôtre même : et si vous voulez que vos supérieurs ne foulent pas aux pieds la vôtre, sachez honorer et garder celle de vos inférieurs¹. »

les esclaves

Tous les opprimés, toutes les victimes de la force ou de l'iniquité, trouvaient en lui un champion². On le voit s'indigner du « crime atroce et inouï » qu'avait commis un vassal du diocèse de Messine, en enlevant la jeune femme de son filleul pour la vendre à un autre : ce n'est pas le coupable seulement, c'est l'évêque qui laisse impunis de tels attentats qu'il menace de la vindicte canonique³.

On dirait qu'il signe d'avance l'abolition de l'esclavage dans ce préambule d'un acte d'affranchissement : « Puisque le Rédempteur et le Créateur du monde a voulu s'incarner dans l'humanité afin de rompre par la grâce de la liberté la chaîne de notre servitude et de nous restituer à notre liberté primitive, c'est bien et sainement agir

lera quasi cuncto frenoque pontificii sui... restringebat. JOAN. DIAC., II, 47, 48.

1. Libertatem eorum... ut vestram specialiter attendere debetis... subjectorum vestrorum honorando libertatem custodite. *Epist.*, x, 51.

2. Ab adversis potestatibus prægravatos fortissimus miles Christi Gregorius viriliter defendebat... JOAN. DIAC., IV, 24.

3. *Epist.*, VI, 13.

« que de rendre le bienfait de la liberté originelle
 « aux hommes que la nature a faits libres, et que
 « le droit des gens a courbés sous le joug de la
 « servitude. C'est pourquoi vous, Montanus et
 « Thomas, serviteurs de la sainte Église romaine,
 « que nous aussi nous servons avec l'aide de Dieu,
 « nous vous faisons libres à partir de ce jour et
 « citoyens romains, et nous vous relâchons tout
 « votre pécule¹. » Jusque dans ses expositions
 théologiques, dans ses commentaires sur Job,
 cette image de la servitude le poursuivait encore :
 « Ici-bas, » dit-il, « le pécheur pénitent est comme
 l'esclave qui a fui son maître, mais qui n'est pas
 encore libre : il a déserté son péché par la contri-
 tion ; mais il lui faut encore craindre le châtimement.
 Il ne sera vraiment affranchi, vraiment libre, que
 dans le ciel, où il ne pourra plus douter de son
 pardon, où il perdra jusqu'au souvenir de sa faute,
 et où il goûtera la sécurité et la joie de la liberté². »

En attendant que cette terrible tache de l'escla-
 vage pût s'effacer entièrement sous la plénitude de
 la lumière du christianisme, Grégoire prescrivit que
 tout esclave païen ou juif qui voudrait se faire

1. *Dirupto quo tenebamur capti vinculo servitutis... salubriter agi-
 tur, si homines, quos ab initio natura liberos protulit, et jus gentium
 iugo substituit servitutis, in ea qua nati fuerant manumittentis liber-
 tate reddantur. Epist., vi, 12.*

2. *Servus ergo hic jam fugit dominum, sed liber non est... Ibi
 ergo... ubi jam... de ejus indulgentia liber exsaltet. Moral., i, iv,
 c. 36.*

et les juifs.

chrétien fût racheté aux frais de l'Église : il ne voulait surtout pas souffrir que les chrétiens restassent esclaves des juifs. Quand il ne parvenait pas à les affranchir par les voies légales, il les faisait racheter avec les fonds du trésor ecclésiastique¹. Et cependant il repoussait énergiquement les mesures de rigueur et les violences populaires dont les juifs étaient déjà victimes au sein de la chrétienté naissante. Sa conduite et ses préceptes à ce sujet forment le contraste le plus frappant avec les odieux traitements que la fougue intolérante des nouveaux chrétiens infligeait dès lors aux enfants d'Israël en Gaule et en Espagne². Il interdit sévèrement aux évêques d'Arles et de Marseille de les baptiser de force. Il obligea les évêques de Terracine, de Palerme et de Cagliari à leur restituer les synagogues dont ils avaient été expulsés. « C'est par la douceur, » écrivait-il à ces prélats, « par la bonté, les exhortations, qu'il faut ramener à l'unité les infidèles, de peur d'éloigner par la terreur et les menaces ceux que la prédication charitable et la crainte du jugement dernier n'auront pas engagés à la foi. Il faut user d'une telle modération avec eux qu'ils ne nous résistent

1. Si quos christianorum pro longitudine itineris per provincias ab Hebræorum servitio *per legalem violentiam* liberare non poterat, suis pretiis redimendos esse censebat... JOAN. DIAC., IV, 44. Cf. 46.

2. Chilpéric, roi de Neustrie, les fit baptiser de force en 582. Sigebert, roi des Visigoths, fit en 613 une loi pour faire bâtonner et exiler d'Espagne tout juif qui ne se laisserait pas baptiser.

pas : mais il ne faut pas les amener malgré eux, puisqu'il est écrit : Je vous offrirai un sacrifice volontaire ¹. »

On peut affirmer que ce sentiment d'une intelligente et généreuse charité présida toujours à ses efforts généreux pour déraciner les restes du paganisme, ainsi que l'hérésie et le schisme, dans les contrées où son autorité l'emportait sur toute autre. Et s'il a semblé parfois y déroger par des mesures de rigueur que l'on regrette de trouver dans l'histoire d'une si belle vie, il faut reconnaître qu'il resta toujours bien en deçà de ce que semblaient autoriser les lois et les mœurs de son temps. C'est ainsi qu'on souffre de le voir autoriser des punitions corporelles contre les Barbariciens, peuplade païenne d'Afrique que les Vandales avaient reléguée dans l'île de Sardaigne ², et enjoindre ailleurs soit de faire payer des redevances plus élevées aux païens qui refusaient de se convertir ³, soit d'allécher les juifs au baptême par l'appât d'une diminution du tiers de leurs fermages.

Sa conduite
envers
les païens

1. *Epist.*, I, 35; VII, 5, 2.

2. Jam Barbaricinos, Sartos et Campanie rusticos, tam prædicationibus quam verberibus emendatos a paganizandi vanitate removerat. JOAN. DIAC., III, 1.

3. *Epist.*, IV, 26. Je ne puis m'empêcher de rappeler ici que, au XVIII^e siècle, les puritains du Maryland employèrent précisément le même moyen dès qu'ils eurent la majorité, pour essayer de pervertir les catholiques qui les avaient reçus dans cette colonie fondée par eux, sous la condition expresse de la liberté religieuse pour tous. Voir ED. LABOULAYE, *Histoire des Etats-Unis*, t. I^{er}.

Il donne déjà cette triste raison qui a servi depuis à d'autres convertisseurs : « S'ils ne se convertissent pas assez sincèrement , leurs enfants du moins seront baptisés avec de meilleures dispositions ¹. » Mais c'était encore un progrès sur la coutume des juges, et même des évêques, qui donnaient à prix d'argent aux paysans la permission d'adorer leurs dieux, et prélevaient ce tribut même après la conversion de ces païens. Il interdisait avec soin toute vexation imposée aux catholiques anciens ou nouveaux sous prétexte d'hérésie, et toute violence contre les schismatiques même obstinés ². Il n'en réussit pas moins à détruire en Afrique l'hérésie des donatistes, qui durait depuis près de deux siècles, et qui avait usé les forces de saint Augustin : il y procéda avec autant de prudence que d'énergie, en respectant les anciens usages non contraires à la foi catholique, et en refusant d'approuver les mesures trop rigoureuses décrétées par le concile de Carthage contre les évêques qui ne poursuivaient pas les hérétiques avec assez d'ardeur ³. A partir

et les donatistes.

1. *Epist.*, v, 8. — C'est ce que répétait M^{me} de Maintenon, après la révocation de l'édit de Nantes.

2. Sub pretextu heresis affligi quompium voraciter profitentem fidem catholicam non sinamus... *Epist.*, v, 15. — Schismaticos ad recipiendam satisfactionem venire invitabat, quibus etiam, si nusquam ad unitatem Ecclesie redire voluissent, nullam se facturum violentiam promittebat. JOAN. DIAC., iv, 37. *Epist.*, iv, 49. — Noton encore son extrême douceur envers certains chrétiens de l'île de Corse qui étaient retombés dans le paganisme. *Epist.*, viii, 1.

3. *Epist.*, v, §.

de ce concile, tenu en 594, les donatistes disparaissent de l'histoire.

Il eut également le bonheur de terminer le schisme dit d'Aquilée, qui depuis un demi-siècle séparait du corps de l'Église les évêques de la Vénétie et de l'Istrie, défenseurs obstinés des *trois chapitres* condamnés au cinquième concile général ; et quoique ce schisme eût pour base une sorte d'insurrection du sentiment latin ou italien contre l'intervention intempérante des empereurs d'Orient dans les jugements théologiques, Grégoire eut surtout à vaincre les artifices que les agents byzantins mettaient à entretenir la division.

Il termine
le schisme
des
trois chapitres

On sait quels sont les services qu'il a rendus à la liturgie. Aucun pape ne l'a égalé sous ce rapport. Complétant et ordonnant l'œuvre de ses prédécesseurs, il a donné au saint sacrifice de la messe et aux offices de l'Église romaine leur forme définitive dans son célèbre *Sacramentaire* qui, retouché et augmenté pendant les siècles suivants, est demeuré le monument le plus auguste de la science liturgique. On peut dire en outre qu'il a créé et sauvé d'avance l'art chrétien, en fixant, bien avant que la persécution des iconoclastes en eût fait un devoir pour l'Église, la vraie doctrine relative au culte des images, dans cette belle lettre à l'évêque de Marseille, où il lui reproche d'avoir brisé par excès de zèle contre l'idolâtrie les statues des saints, et lui rappelle que de toute antiquité l'histoire des

Services rendus
à
la liturgie

et à l'art
chrétien.

saints a été représentée en peinture; que la peinture est pour l'ignorant ce que l'écriture est pour celui qui sait lire, et que les images sont principalement utiles au pauvre peuple¹.

Chant grégorien.

Mais sa mémoire est surtout associée, dans l'histoire du culte catholique, à cette branche de l'art religieux qui s'identifie avec le culte même, et qui importe le plus à la piété comme à l'innocente joie du peuple chrétien².

Le nom de *chant grégorien* rappelle à tous sa sollicitude pour recueillir les anciennes mélodies de l'Eglise, pour les assujettir aux règles de l'harmonie et les disposer selon les exigences de l'office divin dont la pratique persévérante de la Règle de saint Benoît lui révélait sept fois par jour les richesses et les inépuisables consolations. Il eut la gloire de donner au chant ecclésiastique ce caractère suave et solennel, en même temps que populaire et durable, qui a traversé les siècles et auquel il faut toujours revenir après les aberrations trop prolongées de l'esprit de frivolité ou d'innovation. Il dressa lui-même dans son Antiphonaire le recueil des chants anciens et nouveaux; il composa le

1. *Epist.*, xi, 13.

2. Dans plusieurs églises et pendant plusieurs siècles on chantait avant l'introit du premier dimanche de l'Avent une prose en l'honneur de saint Grégoire, où se trouvent ces vers :

Tradidit hic cantum populis normamque canendi,
Quod Domino laudes referant nocturne dieque.

GERBERT, de *Cant. et Mus. sacr.*, t. I, lib. II, ap. Lau, 245.

texte et la musique de plusieurs hymnes que l'Église chante encore de nos jours; il établit à Rome la célèbre école de musique religieuse où la Gaule, la Germanie, l'Angleterre, toutes les nations chrétiennes vinrent tour à tour puiser en essayant avec plus ou moins de bonheur de s'assimiler la pureté des modulations italiennes¹. Une gracieuse légende répandue au Moyen Age montre le grand effet qu'avait produit sur l'esprit de tous ces peuples le service rendu par Grégoire : à l'en croire, c'est en considérant l'attrait exercé par la musique profane qu'il fut entraîné à chercher si l'on ne pouvait pas comme David consacrer la musique à l'honneur de Dieu. Et comme il rêvait une nuit à ce sujet, il eut une vision où l'Église lui apparut sous la forme d'une muse magnifiquement parée, qui écrivait ses chants, et qui en même temps rassemblait tous ses enfants sous les plis de son manteau : or, sur ce manteau était écrit tout l'art musical avec toutes les formes des tons, des notes et des neumes, des mètres et des symphonies diverses. Le pape pria Dieu de lui donner la faculté de se rappeler tout

1. Tous les historiens de la musique ont cité le tableau grotesque que fait le biographe italien de saint Grégoire des efforts tentés par les Allemands et les Français du ix^e siècle pour se mettre à l'unisson des chœurs de l'école grégorienne : « *Alpina siquid in corpora vocum suarum tonitruis altisonæ perrepta, susceptæ modulationis dulcedinem, propriæ non resultant : quia bibuli gutturi barbara levitas, dum in flexionibus et repercussionibus mitem nititur edere cantilenam, naturali quodam fragore, quasi plaustra per gradus confuse sonantia rigidas voces jactat...* » JOAN. DIAC., II, 7.

ce qu'il voyait; et après son réveil apparut une colombe qui lui dicta les compositions musicales dont il a enrichi l'Église¹.

Un souvenir plus authentique est celui de la petite chambre occupée par lui dans l'école de chant qu'il avait fondée près du Latran, et où l'on voyait encore, trois siècles après sa mort, le lit sur lequel il se reposait en chantant lui-même, et le fouet qui lui servait à corriger les enfants dont il surveillait l'éducation musicale².

Faut-il maintenant descendre jusqu'à réfuter, après tant d'autres, les accusations calomnieuses portées contre saint Grégoire par d'aveugles ennemis et quelquefois par d'imprudents admirateurs, au sujet de son prétendu mépris pour les lettres et les sciences? On lui a reproché d'avoir détruit les monuments antiques de Rome, brûlé la bibliothèque Palatine, anéanti des écrits de Cicéron et de Tite-Live, expulsé de Rome les mathématiciens et réprimandé l'évêque Didier de Vienne pour avoir enseigné la grammaire aux enfants. Aucune de ces

Sa prétendue
antipathie
contre
la littérature
classique.

1. Vidit sanctam Ecclesiam ornata et compositam quæ quasi musa cantum suum componit... quasi gallina pullos... et quasi sub uno dragmæ tegmine tabellulæ, ubi scripta erat ars musica, nomina tonorum et neumatum numeri... JOANN. PRESBYT., *de Musica quomodo per B. Gregorium perinventæ*, l. 3, ap. GERBERT, op. cit., lib. II, pars II, c. 1.

† 2. Ubi usque hodie lectus ejus in quo recubans modulabatur, et flagellum ipsius... cum authentico antiphonario reservatur. JOAN. DIAC., l. c.

imputations, excepté la dernière, ne repose sur une autorité antérieure au XII^e siècle¹. Les témoignages les plus authentiques nous le montrent au contraire nourri aux disciplines savantes de l'ancienne Rome, entouré des prêtres et des moines les plus savants de son temps, faisant, dit son biographe, des sept arts libéraux les nobles colonnes du portique de la chaire apostolique².

Son contemporain, Grégoire de Tours, qui alla le visiter à Rome, dit de lui qu'il n'avait pas son égal pour la grammaire, la dialectique et la rhétorique³. Sans doute, il dut faire des efforts pour déraciner le paganisme, qui se perpétuait dans les goûts littéraires et dans les habitudes populaires de cette Italie où si peu de temps auparavant saint Benoît avait encore trouvé un temple d'Apollon sur le sommet du mont Cassin. Il rejetait toute préoccupation exclusive des sujets mythologiques, mais il n'a jamais rien écrit ni prescrit contre l'étude des lettres humaines ou classiques. Il a au contraire longuement démontré que cette étude est une préparation utile, un secours indispensable à l'intelli-

1. Le premier auteur qui en ait fait mention, et pour l'en louer, a été Jean de Salisbury, mort en 1183.

2. SeptemPLICIBUS ARTIBUS VELUTI COLUMNIS NOBILISSIMORUM TOTIDEM LAPIDUM APOSTOLICÆ SEDIS ATRIUM FULCIEBAT. JOAN. DIAC., II, 13. Cf. *id.*, c. 14.

3. LITTERIS GRAMMATICIS DIALECTICISQUE AC RHETORICIS ITA ERAT INSTITUTUS UT NULLI IN URBE IPSA PUTARETUR ESSE SECUNDUS. GREG. TURON., *Hist. Franc.*, I, 1.

gence des lettres divines. Il regarde comme une tentation du démon le dégoût de certains chrétiens pour les études littéraires, et il ajoute : « Les démons savent bien que la connaissance des lettres profanes nous aide à connaître les saintes lettres. En nous dissuadant de les apprendre, ils n'agissent pas autrement que les Philistins, quand ceux-ci interdisaient aux Israélites de fabriquer des glaives et des lances, et les obligeaient à venir chez eux pour y aiguiser leurs cognées et le soc de leurs charrues ¹. »

Il ne reprochait à l'évêque de Vienne que de se consacrer à la lecture et à l'enseignement des poètes profanes, au préjudice de la dignité de sa charge, et lui représente que les louanges de Jupiter étaient peu séantes dans une même bouche avec celles de Jésus-Christ ². C'est par une exagération d'humilité que, dans la dédicace de son livre sur Job, il affiche un mépris de la grammaire et une barbarie de langage qu'on ne retrouve nulle part dans ses écrits. Il n'écrivait certes pas le latin de Cicéron ou même

1. Ad hoc tantum liberales artes descendæ sunt ut per instructionem illarum divina eloquentia subtilius intelligatur... A nonnullorum cordibus discendi desiderium maligni spiritus tollunt, ut et sæcularia nesciant et ad sublimitatem spiritualium non pertingant. Aperte quidem dæmones sciunt quia, dum sæcularibus litteris instruimur, in spiritualibus adjuvamus... Cum nos ea discere dissuadent, quid aliud quam ne lanceam ut gladium faciamus præcavent? *Lib. v, in Primum Regum, c. xxx, § 30.*

2. Quia in uno se ore cum Jovis laudibus laudes Christi non capiunt. *Epist., xi, 54.*

de Tacite, mais il a contribué, comme saint Augustin et saint Léon, à former le nouveau latin, le latin chrétien, destiné à devenir cette langue de la chaire et de l'école dont sont sorties nos langues modernes¹.

On ne s'attend pas sans doute à nous voir examiner, même en passant, les écrits de saint Grégoire le Grand. Ils sont pour beaucoup dans ce surnom : c'est assez dire qu'ils sont à la hauteur de sa gloire et qu'ils ont grandement contribué à l'heureuse influence de son génie sur les destinées de l'Église.

Ses écrits
et
son style.

Dans un siècle où tout semblait s'écrouler et où il fallait lutter, non plus seulement contre les arguties de l'hérésie, mais surtout contre l'épuisement des courages, le désespoir des vaincus et le sauvage orgueil des conquérants, il s'est moins préoccupé des besoins de l'intelligence que de relever et de purifier la volonté humaine. Plusieurs parmi les Pères de l'Église l'ont surpassé par le feu, par l'éloquence : la sienne est tempérée plutôt que sublime ; mais aussi elle est moins dominée que chez les autres Pères par les habitudes d'une rhétorique de décadence. Elle naissait chez lui de la vie intérieure. Ses écrits sont d'un moine. Nul n'a mieux connu l'âme humaine, n'en a plus intimement analysé les misères et les besoins, n'a plus clairement

1. OZANAM, fragment déjà cité.

et énergiquement indiqué le remède à ces maux. Nul n'a mieux trouvé, grâce aux secrets de sa vocation primitive, les expressions nouvelles qu'il fallait au génie nouveau du christianisme, à ces vertus nouvelles, inconnues de la langue comme du cœur des païens. Nul n'a plus de droit à être regardé comme le créateur de ce grand style chrétien, qui pénètre dans l'âme par des voies inaccessibles à l'émotion profane et la domine en l'enveloppant de la lumière d'en haut.

Ajoutons que nul n'a parlé ni écrit avec une autorité plus grande et mieux reconnue par la postérité; que nul n'a plus complètement formulé la constitution et la doctrine de l'Eglise.

Nous avons déjà nommé son *Sacramentaire*, qui a fixé le chant, la langue et les formes de la liturgie, ainsi que ses *Dialogues*, qui ont servi de type à l'hagiographie du moyen âge. Signalons en outre son *Pastoral*, où il pose les règles qui doivent présider à la vocation, à la vie, à la doctrine des pasteurs, et où il entremêle à ces enseignements de touchants et nobles retours sur sa propre infirmité. On l'a dit avec raison : ce livre donna la forme et la vie à tout le corps hiérarchique et fit les évêques qui ont fait les nations modernes¹. Puis viennent ses admirables travaux sur l'Écriture sainte, et par-dessus
Les Moralia. tout les trente-cinq livres des *Moralia*, ou commen-

1. OZANAM, fragment inédit.

taires du livre de Job, commencés à Constantinople avant son élection, et continués pendant son pontificat, qui popularisèrent les secrets de l'ascétisme, en développant les traditions les plus élevées de l'interprétation biblique, et méritèrent de servir, pendant tout le Moyen Age, de base à l'enseignement de la théologie morale. De nos jours, ce qu'on lira avec le plus d'intérêt, ce sont ses treize livres d'*Épîtres*, recueil de cette immense correspondance où il promulguait chaque jour et selon les besoins du temps la législation usuelle de l'Église, où son infatigable regard va visiter de l'Irlande au Caucase les coins les plus reculés du monde chrétien, et où il a tracé le tableau vivant de son époque en même temps que les annales de ce grand gouvernement des âmes et même des intérêts temporels, qu'il exerçait avec tant de justice, de prudence, d'activité, de discrétion et de compassion.

Ses Épîtres.

Il fut en outre un prédicateur éloquent et infatigable, et il attachait une très-grande importance à ce que ce devoir fût accompli par les autres évêques comme par lui-même¹. Il s'y consacrait sans relâche, même au milieu des plus graves embarras de sa charge. Ses vingt-deux homélies sur Ézéchiël furent prononcées par lui devant le peuple, comme on l'a dit plus haut, pendant le siège de Rome par les Lombards. De ses quarante homélies sur

Ses Sermons.

1. *Regula pastoralis*, pars III, c. 25.

l'Évangile, vingt furent prêchées par lui-même, et les vingt autres lues au peuple par un notaire, à cause des cruelles souffrances qui l'empêchaient de monter en chaire.

Il est le quatrième
grand docteur
de l'Eglise.

Théologien, philosophe, orateur, à ce triple titre il mérita de prendre place, dans la vénération de la chrétienté, à côté d'Augustin, d'Ambroise et de Jérôme, d'être rangé avec eux parmi les quatre docteurs par excellence de l'Eglise d'Occident, et de siéger ainsi au premier rang de cet ordre dont il a dit lui-même : *In Ecclesia ordo doctorum quasi rex præsidet, quem fidelium suorum turba circumstat* ¹.

Son extrême
humilité.

Lui-même ne se fût jamais jugé digne d'un tel honneur, car il méprisait ses propres œuvres. Il ne composa ses *Morales* que sur les instances de son ami saint Léandre, et avant de lui remettre ce travail, qui lui était dédié, il voulut le soumettre au jugement des divers monastères de Rome. Il ne le croyait pas fait pour servir à l'instruction du peuple chrétien, et s'affligea de ce que, de son vivant déjà, un évêque en eût fait lecture en public. « Tant que je serai en vie, je ne veux pas que, si « j'ai réussi à dire quelque chose de bien, les « hommes en aient connaissance ². » Écoutons-le parler de lui-même dans une de ces pathétiques

1. *Moral.*, l. xx, c. 5.

2. Neque enim volo, dum in hac carne sum, si qua dixisse me contigit, ea facile hominibus innotesci. — *Epist.*, xii, 24.

effusions qui révèlent les douleurs de ce grand cœur et les cuisantes sollicitudes de sa vie, en même temps que la nature ascétique de son éloquence : « A celui que Dieu envoie pour prêcher, le prophète donne cet avertissement : *Monte sur la haute montagne, ô toi qui évangélises Sion*¹. C'est-à-dire : que celui qui accepte la mission de prêcher s'élève au plus haut de l'âme, à la hauteur du bien ; qu'il plane au-dessus des œuvres de tous ceux qui lui sont confiés, afin de juger leur vie de toute l'élévation dont il dépasse les choses terrestres qu'il contemple à ses pieds. Oh ! combien ce que je viens de dire là retonbe sur moi-même ! car c'est moi que je frappe en parlant ainsi, moi dont la parole est si impuissante à prêcher comme il faudrait et dont la vie ne répond pas même à la parole ! moi qui me perds si souvent en discours oiseux et qui mets tant de torpeur et de négligence à édifier le prochain ! moi qui suis en présence de Dieu à la fois verbeux et muet : muet quand il faudrait parler, verbeux quand je devrais me taire. Mais voici que la parole de Dieu sur la vie des prédicateurs me contraint de parler. Je ne puis plus me taire et je tremble encore de me frapper moi-même en parlant. Parlons pourtant, parlons afin que le glaive de la parole divine aille percer le cœur du prochain en traversant le mien. Parlons, parlons, afin

1, Super montem excelsum ascende, qui evangelizas Sion. Is., XL, 9.

que le discours de Dieu retentisse contre moi-même par ma propre voix. Ah ! je ne nie pas que je sois coupable ; je vois ma torpeur et ma négligence. Peut-être l'aveu de ma faute obtiendra-t-il mon pardon de la pitié de mon juge. Aussi bien, quand je vivais encore dans mon cher monastère, je savais contenir ma langue et m'appliquer presque continuellement à l'oraison. Mais depuis que mon cœur porte le joug de la charge pontificale, mon esprit, morcelé entre mille soucis divers, ne peut plus se recueillir. Il me faut juger les causes tantôt des églises, tantôt des monastères ; peser souvent la vie et les actes de chacun ; aujourd'hui prendre sur moi les affaires de la cité, demain gémir sur les assauts sanglants des Barbares et redouter pour mon troupeau les embûches des loups ; puis encore ne rien négliger pour venir au secours de ceux que leur règle enchaîne ; ici, supporter tranquillement les spoliateurs, et là, leur résister sans blesser la charité. Quand donc ma pauvre âme, déchirée et comme écartelée par de si graves et si nombreuses préoccupations, quand pourra-t-elle rentrer en elle-même afin de se concentrer dans la prédication et de ne pas désertier le ministère de la parole?... Hélas ! quelle sorte de prédicateur suis-je donc ? Au lieu d'être debout sur la montagne des bonnes œuvres, me voici gisant dans la vallée des infirmités ! Mais le Créateur et le Rédempteur du genre humain peut donner à mon indignité et l'élé-

vation de la vie et l'efficacité de la parole; et pour l'amour de lui, je ne veux pas m'épargner. Disons donc que la vie du prédicateur doit être toujours haute et toujours circonspecte : toujours haute, afin de ne jamais succomber à l'amour des choses de la terre; toujours et partout circonspecte, afin d'échapper aux traits de l'ennemi caché. Mais il ne lui suffit pas de vivre en haut; il faut encore que sa parole attire en haut ses auditeurs et allume en eux l'amour de la céleste patrie. Il ne peut réussir que si sa parole est embrasée par la flamme qui consume sa vie; car une lumière qui ne brûle pas en elle-même ne saurait allumer ce qui l'approche. La Vérité a dit de saint Jean qu'il était un flambeau brûlant et lumineux : brûlant par le désir du ciel, lumineux par l'éclat du Verbe. La vérité de la prédication commande donc la hauteur de la vie¹.»

On reconnaît bien, dans ces paroles enflammées, l'humilité passionnée du pontife qui, en

1. O quam dura mihi sunt ista quæ loquor! quia memetipsum loquendo ferio... Mutus in necessariis, verbosus in otiosis... Dicam, dicam, ut etiam contra me sermo Dei sonet per me... Et quidem in monasterio positus, valebam et ab otiosis linguam restringere, et in intentione orationis pene continue mentem tenere. At postquam cordis humerum sarcinæ pastoralis supposui... Cogor namque modo ecclesiarum, modo monasteriorum causas discutere... modo rerum curam sumere, ne desint subsidia eis ipsis quibus disciplinæ regula tenetur... Scissa ac dilaniata mens... Quis ergo vel qualis speculator sum, qui non in monte sto, sed adhuc in valle infirmitatis jaceo... Tunc hæc recte ageretur, cum lingua ejus ex vita arserit... Ut ergo servetur veritas prædicandi, teneatur necesse est altitudo vivendi. *Homil. in Ezechiel, l. 1, Hom. XI.*

voyant un abbé persan se prosterner à ses pieds, s'agenouilla lui-même devant cet Oriental pour l'en empêcher¹.

Il reste toujours
moine.

On y reconnaît aussi l'humilité du moine; ce qui nous rappelle que c'est avant tout le moine qu'il nous appartient de montrer dans le grand pape, dont nous avons peut-être parlé trop longuement. D'ailleurs tout dans sa vie publique, dans son règne immortel, dans ses écrits surtout, porte l'empreinte ineffaçable de son éducation et de son esprit monastique. Il ne nous reste qu'à dire ce qu'il fit pour régler et accroître le progrès de l'Ordre dont il fut, après saint Benoît, le principal ornement, le second législateur et, selon quelques-uns, le véritable fondateur en Occident.

1. SOPHRONIUS, *Pratum spiritale*, ap. YEPES, t. I, p. 424.

CHAPITRE VI

Ce qu'il fit pour les moines

IL RESTE TOUJOURS MOINE et rend à l'Ordre monastique les plus signalés services : il confirme la Règle de saint Benoît au concile de Rome, garantit la liberté et la propriété des moines. — Exemptions. — Distinction rigoureuse entre la vie monastique et la cléricature. — La discipline monastique est réformée et renforcée. — Histoire de Venance, le moine marié. — Monastères de femmes. — Grégoire veille à la sincérité et à la liberté des vocations. — Catella, la jeune esclave. — L'abbaye de Classe, à Ravenne, protégée contre le métropolitain; fondations monastiques en Isaurie et à Jérusalem. — Il regrette toujours la vie claustrale et s'entoure habituellement de moines; il en fait des évêques et des légats.

On peut placer au premier rang des services rendus à son ordre par le premier moine qui fut élevé à la papauté cette biographie du saint patriarche, que contient le livre II des *Dialogues*, et que nul depuis lors n'a jamais entrepris de recommencer. Mais il fit bien plus encore en complétant et en sanctionnant la règle de Benoît par l'autorité suprême du siège apostolique. Au concile de Rome en 595, il approuva et confirma solennellement cette règle¹. Au concile de 601, il rendit une con-

Services rendus
à l'Ordre
monastique.

1. BARONIUS, *Annal.*, ad an. 595, ex ms. Sublacensi. L'authenti-

Il confirme
la Règle
de saint Benoît.

Il garantit
la liberté
et la propriété
des moines.

stitution destinée à fonder et à garantir la liberté des moines¹. Ce décret commence ainsi : « La charge que nous avons précédemment remplie, comme chef d'un monastère, nous a appris combien il est nécessaire de pourvoir à la tranquillité et à la sécurité des moines ; et comme nous savons que la plupart d'entre eux ont eu à souffrir beaucoup d'oppressions et de passe-droits de la part des évêques, il importe à notre fraternité de pourvoir à leur repos futur. » Puis, au nom de Jésus-Christ et de saint Pierre, il interdit aux évêques comme aux séculiers de rien diminuer des biens, revenus ou titres des monastères. Il prescrit de faire juger les différends relatifs à des terres réclamées au nom des églises épiscopales, par des abbés ou d'autres arbitres craignant Dieu. Il dispose qu'après la mort de chaque abbé le successeur sera choisi par le consentement libre et unanime de la communauté et tiré de son propre sein ; qu'une fois élu et ordonné sans fraude ni vénalité, l'abbé ne pourra être privé du gouvernement du monastère que pour des crimes prévus par les canons. Aucun

cité de ce diplôme a été contestée, mais il est démontré que Grégoire a sanctionné soit alors, soit ailleurs, la Règle de saint Benoît, par le canon VII du II^e concile de Donzy près Sedan, en 874, qui dit : « Ea-
« dem regula S. Spiritu promulgata et laudis auctoritate B. papæ
« Gregorii inter canonicas scripturas et catholicorum doctorum scripta
« teneri decreta est. »

1. *Decretum Constituti nomine appellari solitum... Decretum Gregorii papæ de libertate monachorum. Not. ad Concil., ed. Coletti, t. VI, p. 1343.*

moine ne pourra être enlevé à son monastère pour être employé dans le clergé séculier. Les moines ordonnés prêtres par le consentement de l'abbé devront quitter le monastère. Défense est encore faite aux évêques de procéder à l'inventaire des biens monastiques après la mort de l'abbé, de célébrer des messes publiques dans les églises des moines, pour ne pas attirer la foule et les femmes, comme aussi d'y élever leur chaire ou d'y faire le moindre règlement, sauf à la prière de l'abbé ¹. Nous voulons, dit le pape en terminant la promulgation de son décret, que cette page écrite par nous soit inviolablement et à jamais observée par les évêques, afin que les moines ne soient détournés du service divin par aucun trouble ni aucune vexation de la part des ecclésiastiques ou des séculiers. Tous les évêques présents au concile répondirent : « Nous nous conjouissons de la liberté des moines et nous con-

1. *Quam sit necessarium monachorum quieti prospicere... antea-
tum nos officium quod in regimine cœnobii exhibuimus informat, et
quia in plerisque monasteriis multa a præsulibus præjudicia et gra-
vamina monachos pertulisse cognovimus, oportet ut nostræ fraterni-
tatis provisio de futura eorum quiete salubri disponat ordinatione...
Ut nullus episcoporum seu sæcularium ultra præsumat... non extra-
neus eligatur, nisi de eadem congregatione, quem sibi propria volun-
tate concors fratrum societas elegerit... Nec audeat (episcopus) ibi
cathedram collocare vel quantamlibet potestatem habere imperandi,
nec aliquam ordinationem quamvis levissimam faciendi, nisi ab
abbate loci fuerit rogatus, quatenus monachi semper maneant in
abbatum suorum potestate. Hanc scriptorum nostrorum paginam
omni futuro tempore ab omnibus episcopis firmam statuimus illiba-
tamque servari. *Concil.*, l. c.*

firmions ce que Votre Sainteté ordonne¹. » Et tous signèrent, au nombre de vingt, avec quatorze cardinaux prêtres et quatre diacres de l'Église romaine².

Au milieu des désordres et des conflits qui agitaient l'Église et désolaient la chrétienté, l'œuvre de saint Benoît se trouve ainsi revêtue de la plus haute sanction qui existât sur la terre. Le libre choix des chefs et l'inviolabilité de ses propriétés, ces deux principes fondamentaux de toute société indépendante et régulières, sont garantis à la société monastique par l'acte le plus solennel, émané d'un pape qui se souvenait et s'honorait d'avoir été moine.

A côté de cette liberté générale assurée à tout l'Ordre, Grégoire avait concédé des privilèges analogues et spéciaux à plusieurs monastères. Il peut être regardé comme le principal auteur de ce qu'on a appelé depuis *les exemptions*³. En exceptant de

Privilèges
accordés à divers
monastères.

1. Libertati monachorum congaudemus, et quæ nunc de his statuit Beatitudo Vestra firmamus. *Concil.*, l. c.

2. Un manuscrit de la bibliothèque de Flavigny, cité par Coletti, donne les signatures de vingt-quatre évêques, et de seize prêtres, dont les titres cardinalices existent encore tous aujourd'hui.

3. On en cite plusieurs exemples antérieurs à son pontificat et qui remontent aux premières années du vi^e siècle, mais qui n'offrent pas des caractères suffisants d'authenticité. Du reste, quelques auteurs, entre autres Thomassin (*Vetus et nova disciplina*, pars I, lib. III, c. 30), ont soutenu que, par ses concessions, Grégoire n'avait porté aucune atteinte à la juridiction spirituelle des évêques sur les communautés : cela paraît difficile à démontrer en présence des textes, qui d'ailleurs sont de nature très-diverse. — La première

la juridiction épiscopale sur divers points essentiels ces grandes communautés de la Gaule et de l'Italie, il n'avait évidemment en vue que de fortifier en elles la vie spirituelle, et de créer autant de foyers énergiques de résistance aux désordres que les invasions et les luttes des races diverses entre elles faisaient prévaloir dans les rangs du clergé séculier. Il dit expressément à une communauté de Rimini en lui conférant l'exemption qu'elle sollicitait : « Soyez maintenant d'autant plus préoccupés de l'œuvre de Dieu, d'autant plus assidus à la prière, car autrement vous paraîtrez non pas avoir recherché une plus grande sécurité pour vos oraisons, mais seulement avoir voulu, ce qu'à Dieu ne plaise ! dérober votre relâchement à la sévérité épiscopale¹. »

C'est dans ce but aussi qu'il s'efforça de faire prévaloir une distinction rigoureuse entre l'état ecclésiastique et la vie religieuse, distinction qui disparut complètement dans la suite. Il ne souffrait pas qu'un prêtre ou un diacre devînt abbé, ou même simple moine, à moins de déposer ses fonctions cléricales : car, disait-il, « il y en a qui, feignant de vivre en religieux, ambitionnent d'être placés à la tête des monastères, qu'ils détruisent

Distinction
entre la vie
monastique
et la
cléricature.

exemption donnée à un monastère dans les Gaules le fut par saint Grégoire à une communauté de femmes fondée en l'honneur de Jean Cassien, à Marseille. *Epist.*, VII, 12.

1. *Epist.*, II, 42, ad Luminosum abbatem.

« par leur genre de vie ¹. » Il voulait bien qu'il y eût des moines revêtus du sacerdoce pour célébrer la messe dans l'intérieur des communautés ²; il n'entendait pas surtout interdire l'élévation des moines à la dignité sacerdotale ou épiscopale, et on en voit plusieurs exemples sous son pontificat. Mais tout moine appelé à un office ou bénéfice ecclésiastique devait quitter son monastère pour n'y plus rentrer ³. Il fallait choisir entre la cléricature et la vie monastique, car, selon lui, chacune de ces vocations est si grande que personne ne peut s'en acquitter dignement; loin qu'on puisse exercer l'une et l'autre ensemble, elles se nuisent mutuellement ⁴. L'expérience des siècles catholiques a donné tort sur ce point à la pieuse prévoyance de saint Gré-

1. Dum hi fingunt se religiose vivere, monasteriis præponi appetunt, et per eorum vitam monasteria destruuntur. *Epist.*, v, 1.

2. *Epist.*, vi, 42.

3. *Concil.* de 601, p. 1343, *ex cod. Flaviniac.* Cf. *Epist.*, vii, 43. Il ne voulut pas consentir à ce que Urbicus, abbé de Saint-Hermes et supérieur général des monastères siciliens, fût élu archevêque de Palerme, *ne eum ad altiora producendo, minorem se ipso fieri missum in fluctibus compelleret.*

4. Satis enim incongruum est, ut cum unum ex his pro sui magnitudine diligenter quis non possit explere, ad utrumque judicetur idoneus: sicque invicem et ecclesiasticus ordo vitæ monachicæ et ecclesiasticis utilitatibus regula monachatus impediat. *Epist.*, iv, 21. — Ceci n'empêche pas que beaucoup d'écrivains de son temps ne donnent indifféremment aux religieux la dénomination de *monachi* ou de *clerici*: voir surtout GRÉGOIRE DE TOURS, *De gloria mart.*, l. I, c. 75. Cf. MABILLON, *Præf. in sæc. Bened.* Voir d'ailleurs ce que nous avons dit plus haut, au livre iv, à propos du chap. 52 de la règle de saint Benoît, sur le caractère originellement laïque de l'Ordre monastique.

goire : et de son vivant même les nouveaux sièges érigés en Angleterre par ses disciples ne furent desservis que par des moines.

Si l'expérience qu'il avait faite comme abbé de la vie religieuse l'aidait à user de son autorité comme pape au profit du repos et de la liberté des moines ; s'il déploya partout une sollicitude constante et efficace pour l'affermissement de l'Ordre, ce fut toujours en insistant sur le maintien et sur l'affermissement de la discipline la plus stricte. Lors de son avènement au Saint-Siège, cette discipline était déjà fort relâchée. On voyait errer çà et là des moines, les uns expulsés de leurs asiles par les Lombards, les autres déserteurs volontaires d'une retraite d'où les éloignaient soit la trop exigeante austérité de quelques abbés, soit la mollesse contagieuse de certains autres. L'esprit du monde, le goût de la propriété, l'habitude de la révolte ou du relâchement, pénétraient dans les cloîtres qui restaient encore debout et habités. Grégoire se dévoua à l'œuvre de la réforme monastique et réussit à l'opérer. Il invoqua le concours tantôt des abbés eux-mêmes, tantôt des évêques, et plus souvent des *defensores*, procureurs ou syndics de l'Église romaine qu'il entretenait dans chaque province. Il déposa impitoyablement les abbés dont la vie était irrégulière ¹. Il interdit aux évêques de donner asile aux moines récalcitrants, vagabonds ou excom-

Réforme
et
affermissment
de
la discipline
monastique.

1. *Epist.*, III, 23; V, 3, 6.

muniés par leurs abbés¹. Il ne voulait pas que les religieux pussent courir les champs ou passer d'une maison à une autre². Pour ôter aux abbés aussi bien qu'aux moines tout prétexte de sortir, il leur prescrivit d'avoir un procureur séculier et salarié. Il veillait surtout à la stricte observance de la continence religieuse, à ce que les monastères des deux sexes fussent éloignés les uns des autres, et à ce que l'entrée des communautés d'hommes fût rigoureusement interdite aux femmes, sous quelque prétexte que ce fût. Dans les îles de la côte d'Italie, déjà peuplées de moines³, et où s'étaient retirés les habitants de la Campanie fuyant les Barbares, il ordonna au recteur du patrimoine pontifical de faire éloigner toutes les femmes.

Il voulait surtout qu'on fît rechercher et enfermer les moines qui quittaient leurs communautés pour se marier, et contre lesquels le concile de Chalcédoine avait prononcé l'excommunication⁴. Mais même en appliquant ces lois austères, la tendre charité, l'aimable cordialité qui sont le trait distinctif de son caractère reparaissaient toujours. Un

1. *Epist.*, VII, 35. Un abbé africain, nommé *Cum quo Deus*, s'était plaint à lui de ce que ses moines s'étaient enfuis dès qu'il avait voulu leur faire observer exactement la règle.

2. *Epist.*, I, 41, 42, etc.

3. Notamment dans les îles de Monte-Cristo et de la Gorgone. La vie était si dure dans ces monastères des îles, que Grégoire interdit d'y recevoir des jeunes gens avant l'âge de dix-huit ans, et ordonne de renvoyer à Rome ceux qui s'y trouveraient avant cet âge.

4. *Epist.*, I, 42.

patricien de Syracuse, nommé Venance, grand ami de Grégoire, s'était fait moine comme lui, mais s'était ensuite dégoûté de la vie monastique et avait pris femme. Lorsque Grégoire devint pape, l'un de ses premiers soins fut de se rappeler à son ancien ami pour l'éclairer sur la gravité de son état : « Beaucoup de sots ont cru, » lui écrit-il, « que devenu évêque je cesserais de vous voir et de vous fréquenter par mes lettres. Mais il n'en sera rien, car c'est ma charge même qui m'interdit le silence... Je vous parlerai donc bon gré, mal gré... bien que je désire par-dessus tout ou vous sauver, ou n'être point responsable de votre perte. Vous savez quel habit vous avez porté, et où vous êtes tombé!.. Si Ananie a mérité vous savez quelle mort, pour avoir dérobé à Dieu les pièces de monnaie qu'il lui avait offertes, songez à ce que vous mériterez, vous qui avez dérobé à Dieu non pas quelque argent, mais vous-même que vous lui aviez voué sous l'habit monastique. Je sais bien qu'aussitôt ma lettre arrivée, vous assemblerez vos amis, vos clients littéraires, et vous consulterez sur cette cause vitale les fauteurs de votre mort. Ces gens-là, comme ceux qui vous ont induit au crime, ne vous disent que ce qui vous plaît, parce qu'ils n'aiment que vos biens et non votre personne. Si vous avez besoin d'un conseiller, prenez-moi, je vous en conjure. Nul ne vous sera plus fidèle, car c'est vous que j'aime et non votre fortune. Que le Dieu tout-puissant fasse

Venance,
le
moine marié.

donc comprendre à votre cœur combien mon cœur l'aime et l'embrasse en tout ce qui n'offense pas la grâce divine. Et si vous croyez que je vous aime, venez au seuil des apôtres, et servez-vous de moi comme conseiller. Si vous vous défiez de mon excès de zèle, je vous offre le conseil de toute l'Église, et je souscrirai volontiers à ce qui sera décidé d'un commun accord ¹. »

Venance fut sourd à la voix du pontife. Grégoire n'en resta pas moins son ami ; il continua à lui écrire, ainsi qu'à sa femme². Dix ans plus tard, quand ils furent tous deux vieillis et malades, il retrouvait sous sa plume l'affectueuse éloquence de ses premières exhortations. Il conjura l'évêque de Syracuse de ne rien négliger pour amener Venance, devenu veuf, à reprendre au moins sur son lit de mort l'habit monastique ; et après la mort de son ami, il prit sous sa protection spéciale les deux filles qu'il laissait exposées à toute sorte de dangers. Le pape se préoccupa avec son zèle ordinaire de leur sort, de leur fortune ; il leur écrivait lui-même, les engagea à venir auprès de lui à Rome, et servit de père à

1. Multi hominum stulti... putaverunt... te alloqui et per epistolas frequentare recusarem... In quo habitu fueris recolis... ad quid sis delapsus agnoscis... Scio quia cum epistola mea suscipitur, protinus amici conveniunt, litterati clientes vocantur... Consiliarium, rogo, me suscipe... Quidquid omnibus fieri salubriter placet, ego in nullo contradico. *Epist.*, I, 34.

2. *Epist.*, IX, 123.

ces orphelines, qu'il appelait *ses très-douces filles*¹.

Il s'occupait avec une égale sollicitude de la discipline et de la prospérité des monastères de femmes². Les trois sœurs de son père avaient été religieuses, et ce lien monastique devait naturellement augmenter sa préoccupation en éclairant sa vigilance sur les communautés de vierges consacrées à Dieu. Un décret de son prédécesseur saint Léon I^{er}, conforme à ceux de plusieurs anciens conciles, et confirmé par une loi de l'empereur Majorien en 458, avait ordonné que les religieuses ne recevraient point la bénédiction solennelle avec le voile avant d'avoir été éprouvées jusqu'à quarante ans³. Grégoire veut que les abbesses, choisies par

Monastères
de
femmes.

1. *Dulcissimæ filiæ. Epist., xi, 35, 36, 78.*

2. *Epist., iv, 9; v, 6 et 24.* Il y avait dès lors des religieuses de plusieurs sortes; la plupart vivaient en communauté, mais d'autres étaient des recluses solitaires, ou bien vivaient dans leurs familles en portant le voile: divers abus résultaient de ces deux derniers modes, auxquels les papes et les conciles mirent fin. Dans ses dialogues saint Grégoire parle de plusieurs saintes religieuses, en les qualifiant de *Ancilla Christi, Deo devota, confessa, reclusa*; il leur donne aussi le nom de *monialis* qui devint ensuite le terme généralement employé.

Les trois tantes de saint Grégoire étaient religieuses en quelque sorte *domestiques*; il en parle ainsi:

« *Tres pater meus sorores habuit: quæ cunctæ tres sacræ virgines fuerunt... uno omnes ardore conversæ, uno eodemque tempore sacratæ, sub districtione regulari degentes, in domo propria socialem vitam ducebant.* » *Hom. 38, in Evang.*

3. Ces décrets, comme on l'a vu plus haut (p. 37), ne s'appliquaient qu'à la bénédiction ou profession solennelle, et n'empêchaient pas les jeunes filles de consacrer leur virginité à Dieu dès

les communautés, aient au moins soixante ans et soient d'une renommée irréprochable¹. Sa paternelle générosité pourvut aux besoins des religieuses qui, sorties des monastères ruinés de l'Italie et réfugiées à Rome, au nombre de trois mille, souffrirent beaucoup du froid pendant le rude hiver de 597, et y menaient d'ailleurs la vie la plus édifiante. « C'est à leurs prières, » écrivait-il à la sœur de l'empereur Maurice, « à leurs larmes, à leurs abstinences, que Rome doit d'avoir été sauvée entre les glaives des Lombards². »

Il proscriit
la
péculiarité.

On a déjà vu avec quelle rigueur il poursuivait, comme abbé, chez les religieux, ce que la langue monastique appelait la *péculiarité*, ou le vice de la propriété personnelle. Comme pape, il déploya la même sévérité. Il refusa de confirmer l'élection d'un abbé qu'il savait entaché de ce vice : « Je sais qu'il aime la propriété, » écrivait-il, « ce qui montre clairement qu'il n'a pas le cœur d'un moine... Si cet amour subsiste parmi vous, il n'y aura ni concorde ni charité. Qu'est-ce que la vie monastique, si ce n'est le mépris du monde? et comment peut-on dire qu'on le méprise, quand on cherche l'argent ³? »

l'enfance, ainsi que le constatent une foule d'exemples. Cette question a été traitée à fond par THOMASSIN, *Vetus et nova Ecclesiæ Disciplina*, pars I, lib. III, c. 58.

1. *Epist.*, IV, 11.

2. *Epist.*, VII, 26.

3. Cognovi quod peculiaritati studeat, quæ res maxime testatur eum cor monachi non habere. *Epist.*, XII, 24.

Les moines ne pouvaient pas plus tester que posséder en propre. Dans un concile tenu à Rome en 600, l'abbé Probus, qui avait remplacé Grégoire comme supérieur du monastère de Saint-André, ne put obtenir, par dispense spéciale, le droit de faire son testament en faveur de son fils que parce que le pape déclara que, de simple reclus qu'il était, on l'avait fait abbé malgré lui d'un monastère dont il n'était pas même moine, sans lui laisser le temps de disposer de son bien avant d'y entrer.

La légitimité et la sincérité des vocations religieuses fut encore l'objet de sa vigilance spéciale. On voit par ses écrits qu'il avait fait une étude particulière des conditions propres à éclairer et à décider les chrétiens sur leur vocation spirituelle. Dans la vie religieuse elle-même, il ne voulait pas qu'on se livrât à la vie contemplative avant de s'être longtemps et sérieusement éprouvé dans la vie active. « Quand on veut, » disait-il, « atteindre la citadelle de la contemplation, il faut commencer par s'exercer dans le champ du travail. » Il s'étend longuement sur les dangers de la vie contemplative pour les esprits inquiets et présomptueux, qui risquent, par orgueil, d'aspirer à dépasser les forces de l'intelligence, et d'égarer les faibles en s'égarant eux-mêmes. « Quiconque, » ajoute-t-il, « veut se consacrer à la contemplation, doit nécessairement s'interroger à fond pour savoir jusqu'à quel point il peut aimer. Car c'est l'amour qui est le levier de

Il veille
à la sincérité
des
vocations.

l'âme. Lui seul peut la soulever, et, en l'arrachant du monde, lui donner tout son essor et la faire planer dans les cieux¹. »

Cette intelligente étude de la vie morale et intérieure des religieux ne pouvait que le rendre d'autant plus attentif aux moyens par lesquels se recrutait la population toujours croissante des monastères. Il fit enjoindre à un mari qui s'était fait moine dans un couvent de Sicile sans le consentement et la conversion simultanée de sa femme, de retourner auprès de celle-ci, en marquant nettement dans sa lettre la différence entre la loi divine et humaine sur l'indissolubilité du mariage². Il interdit aux supérieurs de tonsurer leurs religieux, c'est-à-dire de les recevoir définitivement dans l'Ordre monastique, avant d'avoir éprouvé leur conversion par deux ans de noviciat; c'était un an de plus que n'avait fixé saint Benoît³. Il voulait que ce noviciat sérieux, subi en habit laïque, éprouvât les dispositions de cette foule de laïques et surtout d'esclaves appartenant soit à l'Église, soit aux séculiers, qui cherchaient un asile dans les monastères, afin d'échanger la servitude humaine contre le service de Dieu. Dans les

Il double la durée
du
noviciat.

1. Necesse est ut quisquis ad contemplationem studia properat semetipsum subtiliter interroget, quantum amat. Machina quippe mentis est vis amoris: quæ hanc dum a mundo extrahit, in alta sustollit. *Moralia.*, lib. vi, c. 37.

2. *Epist.*, xi, 50.

3. *Epist.*, x, 24.

considéranls du décret qu'il fit rendre à cet égard au concile de Rome en 595, il est dit : « Si nous les laissons faire, tous les domaines de l'Eglise seront abandonnés ; et si nous les repoussons sans examen, nous ôtons quelque chose à Dieu qui nous a tout donné. Il faut donc que celui qui veut se donner à Dieu soit auparavant éprouvé en habit séculier, afin que si ses mœurs font voir la sincérité de son désir, il soit débarrassé de la servitude des hommes pour en embrasser une plus rigoureuse¹. » Les esclaves pouvaient se faire moines, d'après une loi de Justilien, sans le consentement de leurs maîtres ; mais il fallait les affranchir en payant à ceux-ci leur valeur : l'esclave devenu moine qui se montrait

1. Cum ad clericalem professionem tam ex ecclesiastica quam ex sæculari militia quotidie pœne innumerabilis multitudo conflueret, nequaquam eos ad ecclesiastici decoris officium, sed ad capiendum solummodo monachicum propositum... suscipiendos censebat. JOAN. DIAC., II, 16. — Multos de ecclesiastica familia seu sæculari militia novimus ad omnipotentis Dei servitium festinare ut ab humana servitute liberi in divino servitio valeant familiarius in monasteriis conversari... Necesse est ut quisquis ex juris ecclesiastici vel sæcularis militiæ servitute Dei ad servitium converti desiderat, probetur prius in laico habitu, et si mores ejus... in monasterio, servire permittatur ut ab humano servitio liber recedat qui in divino amore districtiorem subire appetit servitatem. *Epist.*, IV, 44, ed. *Coletti*. *Append.* V, ed. *Bened.*—MABILLON (*Ann. Bened.*, I, VIII, c. 64), Fleury (I, XXXV, c. 43), et LAU (p. 236), sont tous d'accord pour appliquer aux esclaves les termes de ce décret. Il faut s'incliner devant de si graves autorités, et cependant, en rapprochant ces termes du passage de Jean Diacre dont nous donnons un passage en tête de cette note, on serait tenté de croire qu'il s'agit non pas de ceux qui fuyaient la servitude proprement dite, mais seulement le service ordinaire de l'Eglise et de l'État, ou de la vie séculière.

infidèle à sa nouvelle vocation risquait d'être renvoyé à son ancien maître¹.

La jeune esclave
Catella.

Dans toute cette vaste correspondance par laquelle Grégoire prit en quelque sorte possession de l'occident pour la papauté, je ne sais s'il existe une lettre plus touchante que celle qu'il adressait au sous-diacre de l'Église romaine en Campanie, au sujet d'une jeune esclave qui voulait se faire religieuse. « J'ai appris que le défenseur Félix possède une jeune fille, nommée Catella, qui aspire avec larmes et un véhément désir à l'habit religieux, mais que son maître ne veut pas le lui permettre. Or je veux que vous alliez trouver Félix, et que vous lui demandiez l'âme de cette fille; vous lui en payerez le prix voulu et vous l'enverrez ici par des personnes graves qui la conduiront au monastère. Et faites cela vite, afin que votre lenteur ne fasse courir aucun danger à cette âme². »

Fondations
monastiques.

Ses efforts pour la propagation de l'Ordre bénédictin furent aussi efficaces que constants. Il consacra une portion du patrimoine de l'Église à fonder de nouveaux monastères en Italie. Il en construisit pour la première fois dans l'île de Corse. Il confia à des moines la garde et le service de plusieurs

1. *Epist.*, v, c. 34.

2. *Volumus ut experientia tua præfatum Felicem adeat, atque puellæ ejusdem animam sollicitè requirat... pretium ejusdem puellæ suæ domino præbeat... Ita vero age, ut non per lentam actionem tuam... Epist.*, III, 40.

anciennes églises, comme celle de Saint-Pancrace à Rome et surtout celle de Saint-Apollinaire ou de *Classe*, près de Ravenne, basilique célèbre et somptueuse, construite par Justinien au chef-lieu de la domination des Byzantins et des Ostrogoths en Italie, et sur le site choisi par Auguste pour servir de port à ses flottes de l'Adriatique¹. Ce nouveau monastère, destiné à devenir l'un des principaux foyers de la vie religieuse en Italie, reçut de Grégoire les privilèges les plus étendus, pour le protéger contre les envahissements du clergé de Ravenne, qui s'était signalé par son âpreté à envahir les monastères voisins. L'archevêque de Ravenne, Marinien, bien qu'ayant été lui-même moine avec Grégoire et son ancien ami, ne voyait qu'avec déplaisir cette grande communauté échapper à la plénitude de sa juridiction, et ce fut l'occasion d'une des contestations qui troublèrent leur vieille amitié².

Abbaye
de Classe.

D'ailleurs ces nouvelles fondations ne lui faisaient pas oublier les anciens foyers de la ferveur monastique. On le voit féliciter l'abbé de Lérins du compte satisfaisant qui lui avait été rendu, par son légat Augustin, de la régularité et de l'unanimité qui régnaient encore dans cet île fameuse. On est ému de voir l'apôtre de l'Angleterre servir ainsi d'intermédiaire entre le grand pape issu du nouvel Ordre bénédictin et le plus illustre des anciens monas-

Relations
avec Lérins

1. FABBRI, *Memor. di Ravenna*, p. 103, 113, 339.

2. *Epist.*, VI, 29.

tères gaulois, et on aime à apprendre, par la lettre de saint Grégoire, que son cœur paternel savait apprécier les aumônes qui lui arrivaient de Lérins sous la forme de plats et de cuillers envoyés par l'abbé pour le service des pauvres de Rome¹.

avec les moines
d'Isaurie

Il étendait sa protection sur les moines en Orient comme en Occident. Dès les premiers débuts de son pontificat, il intervint avec énergie et persévérance auprès du patriarche de Constantinople, au profit d'un abbé des montagnes d'Isaurie, en Asie Mineure, accusé d'hérésie, et que ce patriarche avait fait bâtonner dans une des églises de la ville impériale. Dans la suite de cette contestation prolongée, il maintint, avec sa constance ordinaire, l'observation des canons et les droits de l'innocence, également outragés par l'orgueilleux rival de la suprématie romaine². Il accordait à un autre abbé d'Isaurie une somme prise sur les revenus de l'Église romaine, plus considérable encore que celle qu'il sollicitait pour les nécessités de ce lointain monastère³. Il envoyait des lits et des vêtements à saint Jean Climaque, abbé du Mont-Sinaï, pour les pèlerins qui fréquentaient ce sanctuaire⁴. On le voit encore mander des religieux de son couvent

1. Cochleares et circulos. *Epist.*, vi, 56. Cf. *Epist.*, ix, 60, à Conon, autre abbé de Lérins, que le pape félicite d'avoir combattu le relâchement dû à la faiblesse imprudente de son prédécesseur.

2. *Epist.*, iii, 53; vi, 66; vii, 34.

3. *Epist.*, v, 38.

4. *Epist.*, xi, 1.

de Rome jusqu'à Jérusalem, pour y fonder un hôpital. La règle de Saint-Benoît, ainsi portée sur les ailes de la charité, pénètre en Orient et va au milieu des fils de Basile y attendre les croisés¹. et de Jérusalem.

Dans sa vaste correspondance, il ne cesse de vanter et de regretter la vie monastique. Accablé de soucis, de travaux, de luttes, sa pensée se reporte toujours vers les jours heureux qu'il avait passés sous le froc bénédictin. « Je naviguais vent
« arrière, » écrivait-il à son ami saint Léandre, évêque de Séville, « quand je menais une vie tran-
« quille dans le cloître : la tempête m'a pris ; j'ai
« perdu ma route ; mon esprit a fait naufrage. Me
« voici battu des vagues, et je cherche la planche
« de votre intercession pour moi, afin que, n'ayant
« pas mérité de rentrer riche avec tout mon navire
« sain et sauf dans le port, je puisse au moins abor-
« der sur cette planche au rivage². » Plus d'une
fois peut-être alla-t-il chercher quelque soulage-
ment dans ce cher monastère de Saint-André, où il
avait joui de la vie religieuse et où une inscription
antique³ constate qu'il se retira pour composer ses
fameux *Dialogues*, ce monument si précieux de
l'histoire bénédictine. Mais il ne pouvait s'accorder
que trop rarement cette consolation et ce repos. Il

Il regrette
toujours la vie
monastique,

1. JOAN, DIAC., II, 52.

2. Quasi prospero vento navigabam... Saltem post damna ad littus per tabulam reducar. *Epist.*, IX, 121.

3. Publiée par Mabillon, *Analecta*, t. IV, p. 497.

et s'entoure
surtout
de moines.

se dédommageait de son mieux en s'entourant de ses anciens confrères, et fit décréter à cet effet, par le concile de Rome, en 595, que les officiers laïques et séculiers qui faisaient le service intérieur et secret auprès des papes seraient remplacés par des clercs et même par des moines choisis avec soin pour être témoins de toute sa vie. Avec ceux qu'il s'était ainsi adjoints comme les compagnons familiers de son intimité, il s'appliquait à suivre autant que possible, dans ses études, dans ses occupations, dans ses prières de la nuit et du jour, les usages du monastère; de sorte que le palais pontifical offrait un tableau de cette Église des temps apostoliques, dont la vie monastique était la plus fidèle image¹.

Il en fait
des évêques
et
des légats.

La plupart de ces moines qu'il associait ainsi à ses travaux quotidiens étaient tirés de son ancienne abbaye de Saint-André, dont les hôtes lui inspirèrent toujours une affectueuse confiance. Il en promut plusieurs à l'épiscopat, notamment Maximin et Marinien², qu'il fit archevêques l'un en Sicile et

1. *Remotis a suo cubiculo sæcularibus, clericos ibi prudentissimos consiliarios familiaresque delegit... monachorum vero sanctissimos sibi familiares elegit... Cum quibus die noctuque versatus, nihil monasticæ perfectionis in palatio, nihil pontificalis institutionis in Ecclesia dereliquit... Cum eruditissimis clericis religiosissimi monachi... Talem ecclesiam Romanam exhibuit qualis prima sub Apostolis fuit...* JOAN. DIAC., II, 12.

2. Marinien, qui avait longtemps vécu dans le monastère avec Grégoire, fut élu malgré ses propres répugnances, et en désespoir de cause, par les gens de Ravenne, dont le pape avait refusé de confirmer deux élections antérieures. Grégoire eut dans la suite plus d'une occasion de réprimander et de contredire son ancien ami.

l'autre à Ravenne; puis Augustin, qui fut l'apôtre et le premier métropolitain de l'Angleterre. Il aimait surtout à les employer comme légats et à leur confier le soin de le représenter auprès des princes dont il recherchait l'alliance dans l'intérêt de l'Église. Probus, que nous avons déjà nommé et qui lui succéda comme abbé de Saint-André, établit la paix entre le roi des Lombards et l'exarque de Ravenne, et Cyriaque, qui remplaça Probus dans le gouvernement de la même abbaye, fut successivement envoyé, comme légat, en Sardaigne pour y prêcher la foi aux infidèles, auprès de la reine Brunehaut, en Bourgogne, et du roi Récarède, en Espagne, pour travailler à l'extirpation de la simonie et de l'invasion de l'épiscopat par les laïques. Le pape ne plaçait pas toujours sa confiance avec un égal bonheur : témoin cet André, moine grec qui lui servait d'interprète pour sa correspondance avec les évêques d'Orient (car Grégoire ne savait pas le grec), et qu'il fallut punir pour avoir falsifié les traductions et attribué au pontife des paroles qu'il n'avait jamais prononcées ¹.

1. *Epist.*, VII, 32; XI, 74.

CHAPITRE VII

Fin de Grégoire

Aumônes et hospitalité monastique. — Ses cruelles souffrances ;
ses dernières lettres. — Il meurt. — Ingratitude des Romains.
— Il est vengé par la postérité. — Sa vraie grandeur.

Ses aumônes
et
son hospitalité
dignes
de son passé
monastique.

Entouré et aidé de ses chers compagnons d'autrefois, Grégoire put transporter du sein de son monastère jusque dans l'exercice du souverain pontificat cette prodigalité de l'aumône et cette infatigable sollicitude pour les indigents qu'il avait apprise et longtemps pratiquée à Saint-André. Chaque jour il invitait à sa table douze pauvres pèlerins et les servait après leur avoir lavé les mains ou les pieds, comme il avait coutume de le faire étant encore abbé¹. Chaque mois il distribuait à ses pauvres, selon la saison, du blé, du vin, des fromages, des légumes, des poissons, de l'huile, ajoutant des parfums et d'autres présents plus délicats pour les personnes considérables de la ville, de façon à faire regarder l'Église comme le grenier de tout le

1. JOAN. DIAC., II, 22, 23.

monde¹. Il avait organisé avec un zèle perspicace le service régulier de la charité dans Rome, et tous les jours des voitures parcouraient les divers quartiers et les rues pour porter des secours aux malades et aux pauvres honteux² : à ceux-ci, il envoyait des plats de sa propre table, qu'il bénissait à l'adresse de ses amis indigents, avant de toucher à son repas. Deux siècles après sa mort, on conservait encore le volumineux catalogue des pauvres qui participaient à ses aumônes, tant à Rome même que dans les villes des environs et des bords de la mer³. Un mendiant ayant été trouvé mort dans un quartier reculé, il craignit que cet infortuné ne fût mort de faim, et, se reprochant d'avoir été son meurtrier, il s'abstint pendant plusieurs jours de célébrer la messe⁴.

Cette âme, si sensible aux douleurs d'autrui, était elle-même en butte aux plus cruelles infirmités. La goutte fit des dernières années de sa vie une sorte de martyre. Le cri de la souffrance éclate dans beaucoup de ses lettres : « Me voici depuis bientôt deux ans, » écrit-il au patriarche d'Alexandrie, « emprisonné dans mon lit par de telles douleurs de

Ses cruelles
souffrances.

Dernières lettres
d'amitié
et de douleur.

1. Ita ut nihil aliud quam communia quædam horrea communis putaretur Ecclesia. JOAN. DIAC., II, 26.

2. Quotidianis diebus per omnes regionum vicos, vel compita... per constitutos veredarios... Verecundioribus... ostiatim dirigere curabat scutellam. *Ibid.*, 28.

3. Prægrande volumen. *Ibid.*

4. *Ibid.*

goutte, que je puis à peine me lever pendant deux ou trois heures les jours de grandes fêtes pour célébrer la messe solennelle. Et aussitôt l'intensité du mal m'oblige de me recoucher, afin de pouvoir endurer ma torture en donnant un libre cours à mes gémissements... Mon mal ne veut ni me quitter, ni me tuer... Je prie votre sainteté de demander pour moi d'être bientôt délivré et rendu à cette liberté que vous savez et qui est la gloire des enfants de Dieu¹. » A une pieuse patricienne à qui il défendait de s'intituler sa servante, et qui souffrait du même mal que lui : « Mon corps, » dit-il, « est desséché comme s'il était déjà dans son cercueil : je ne puis sortir de mon lit². Si la goutte a pu réduire à ce point la masse corpulente que vous m'avez connue, que sera-ce de votre corps, qui était déjà si sec auparavant² ? » Enfin, à son ancien confrère l'archevêque de Ravenne : « Il y a longtemps que je ne me lève plus : tantôt je suis torturé par la goutte, tantôt un certain feu douloureux se répand par tout mon corps et me fait perdre tout courage... Je le dis en un mot, je suis tellement infecté de cette humeur pernicieuse, que la vie m'est à charge et que j'attends et désire la mort comme

1. Ut cruciatum meum possim interrumpente gemitu tolerare... In illam quam bene nostis libertatem gloriæ filiorum Dei. *Epist.* xi, 32.

2. Quem qualis fuerim nostis... Si ergo mei molem corporis... quid de vestro corpore sentiam, quod nimis siccum ante dolores fuit? *Ibid.*, 44.

seul remède. Pourvu seulement que mes fautes, que ces douleurs pourraient purifier, ne soient pas aggravées par mes murmures¹ ! »

Ses propres douleurs ne le rendaient que plus attentif aux misères de son prochain. De son lit de douleur, il écrit à ce même Marinien, son ancien ami et le compagnon de sa vie monastique : « Un homme qui arrive de Ravenne me plonge dans le chagrin en m'apprenant que tu es atteint d'un vomissement de sang. Nous avons consulté sur ton cas tous les médecins avec le plus grand soin et nous te transmettons ce qu'ils disent. Il te faut avant tout le silence et le repos ; tu ne les trouveras guère dans ta métropole... Il faut donc que tu viennes me rejoindre avant l'été, afin que, tout misérable que je suis, je m'occupe spécialement de ta maladie, et que je sois le gardien de ton repos, car les médecins disent que c'est surtout en été que le danger est grand... Il importe beaucoup que tu retournes guéri dans ton Église. Et puis, moi qui suis si près de la mort, si Dieu m'appelle avant toi, je voudrais mourir entre tes bras... Si tu viens, viens avec peu de monde, car tu logeras dans mon évêché, et les gens de cette Église te serviront tous les jours². »

1. *Epist.*, XI, 32.

2. Veniente quodam Ravennate homine... Sollicite et singillatim eos quos hic doctos lectione novimus medicos tenuimus inquiri... ut... ego... in quantum valeo, quietem tuam custodiam... Ipse valde sum debilis... Inter tuas manus transire debeam... cum paucis tibi ve-

« Il est beau, » dit un de nos contemporains qui a connu les secrets de la sainteté et de la charité, « il est beau de voir une existence si douloureuse et si courte suffire à de telles œuvres. On aime à trouver la faiblesse humaine dans les grands hommes. L'héroïsme antique est de marbre ou de bronze : on l'admire et on ne l'imite pas. Mais le christianisme a mis les âmes de héros dans des cœurs de chair. Il n'y détruit aucune des faiblesses respectables de la nature. Il y trouve sa force. On n'est pas fort pour être dur¹. »

Au milieu de ses insupportables souffrances et jusqu'à son dernier jour, il continuait avec une infatigable activité à dicter sa correspondance et à s'occuper des intérêts de l'Église et des monastères. L'une de ses dernières épîtres eut pour objet d'exiger du duc de Naples le châtiment rigoureux d'un homme de guerre qui avait séduit une religieuse². Il mourut le 12 mars 604, âgé d'environ cinquante-cinq ans, en la treizième année de son pontificat. Il fut enterré à Saint-Pierre, et sur sa tombe on grava une épitaphe où il est dit que, « après avoir conformé toutes ses actions à sa doctrine, le consul de Dieu est allé jouir du triomphe éternel³. »

Il meurt.

niendum est, quia mecum in episcopio manens... *Epist.*, XI, 33.

1. OZANAM, fragment inédit.

2. *Epist.*, XIV, 10.

3. Implebatque actu quidquid sermone docebat...
Hisque, Dei consul factus, lætare triumphis,
Nam mercedem operum jam sine fine tenes.

Il eut, comme tant d'autres grands cœurs, à lutter contre l'ingratitude, non-seulement pendant sa vie, mais même après sa mort. S'il faut en croire le récit de son biographe, Rome ayant été ravagée par une grande disette sous son successeur Sabien, celui-ci fit interrompre les secours que le pape défunt accordait aux indigents, affirmant qu'il ne restait plus rien dans le trésor de l'Église. Les ennemis de Grégoire excitèrent alors le peuple contre ce grand mort, qu'ils qualifiaient de prodigue et de dissipateur du patrimoine romain; et ce peuple ingrat, qu'il avait tant aimé et soulagé, se mit à brûler ses écrits, comme pour anéantir ou déshonorer sa mémoire. Mais l'un de ces moines qui l'avaient suivi du monastère au palais pontifical, le diacre Pierre, son ami, intervint. Il représenta aux incendiaires que ces écrits étaient déjà répandus dans le monde entier, et que c'était d'ailleurs un sacrilège que de brûler les écrits d'un saint docteur, sur lequel il jura qu'il avait vu lui-même le Saint-Esprit planer sous la forme d'une colombe¹. Et comme pour confirmer son serment, après avoir terminé son discours, il rendit le dernier soupir, en vaillant témoin de la vérité et de l'amitié².

1. De là l'usage, dans l'art du Moyen Age, de représenter toujours saint Grégoire avec une colombe qui lui parle à l'oreille.

2. Confessor veritatis meruit sepeliri. JOAN. DIAC., VI, 69. Cf. PAUL. DIAC., *Vit. Greg.*, c. 24.

Il est vengé
par
la postérité.

La postérité a suffisamment vengé Grégoire de cette injure. Elle a reconnu en lui un de ces hommes dont le nom sert comme de phare dans la nuit du passé. Elle a vu en lui la plus haute personnification de cette papauté qui ne négligeait rien pour sauver l'Orient, et qui vivifiait l'Occident en le délivrant du joug byzantin. Elle a répété le jugement de saint Ildefonse, qui fut presque son contemporain, et qui déclarait que Grégoire avait vaincu Antoine par la sainteté, Cyprien par l'éloquence, Augustin par la science ¹.

Bossuet a résumé sa vie avec cette concision qui dit tout et n'appartient qu'à lui : « Ce grand pape... fléchit les Lombards ; sauve Rome et l'Italie, que les empereurs ne pouvaient aider ; réprime l'orgueil naissant des patriarches de Constantinople ; éclaire toute l'Eglise par sa doctrine ; gouverne l'Orient et l'Occident avec autant de vigueur que d'humilité, et donne au monde un parfait modèle de gouvernement ecclésiastique. »

Ajoutons toutefois et répétons, pour nous justifier de nous être si longtemps arrêté sur son pontificat, qu'il fut le restaurateur de la discipline monastique, le protecteur, le propagateur et le législateur des moines d'Occident ; qu'il n'eut rien plus à cœur que les intérêts de la vie reli-

1. *De Vir. illustr.*, c. 1.

gieuse ; enfin que ce fut l'ordre des Bénédictins qui donna à l'Église celui qu'on n'hésiterait pas à appeler le plus grand des papes, si, cinq siècles plus tard, il ne lui avait encore donné saint Grégoire VII.

Le genre humain, dans sa faiblesse et dans sa folie, a toujours décerné la première place dans son admiration à ces conquérants, à ces dominateurs des peuples, à ces maîtres du monde qui ont fait de grandes choses, mais qui n'ont su les faire qu'avec de grands moyens, avec une effroyable dépense d'hommes, d'argent, de mensonges, en foulant aux pieds les lois, la morale, la foi jurée. Détestable erreur, qui rend complices involontaires de tous ces crimes éclatants les ignorants et les innocents qui se renvoient les uns aux autres l'écho de cette fausse gloire ! Le mérite de réussir est bien chétif quand on ne recule devant rien, devant le sacrifice d'aucune vie, d'aucune vertu, d'aucune vérité. Même au point de vue humain, la suprême grandeur n'est pas là. Elle consiste à faire de grandes choses avec de petits moyens, à triompher de la force par la faiblesse, mais surtout à surmonter les obstacles et à vaincre ses adversaires en respectant le droit, la vertu et la vérité. C'est là ce que voulut saint Grégoire et c'est là ce qu'il sut accomplir. Il est vraiment Grégoire le Grand parce qu'il est sorti irréprochable de difficultés sans nombre et sans limites ; parce qu'il a donné

Sa vraie grandeur.

pour fondation à l'autorité croissante du Saint-Siège la renommée de sa droiture, la candeur de sa vertu, l'humble et inépuisable tendresse de son grand cœur.

LIVRE VI

L'ESPAGNE MONASTIQUE AU VI^e SIÈCLE

Qui docti fuerint, fulgebunt quasi
splendor firmamenti; et qui ad justitiam
erudiunt multos, quasi stellæ in
perpetuas æternitates!

DANIEL, XII, 3.

CHAPITRE UNIQUE

L'Espagne monastique au VI^e siècle

Origine de l'Ordre dans l'Espagne conquise par les Visigoths ariens. — Saint Donat, saint Emilien, saint Martin de Dames. — Saint Léandre, moine et évêque de Séville. — École de Séville. — Martyre d'Herménégilde; exil de Léandre: il rencontre saint Grégoire à Constantinople; leur tendresse mutuelle. — Conversion du roi Recarède et de la nation visigothe, sous les auspices de Léandre; leurs relations avec Grégoire. — La famille de Léandre: sa sœur Florentine. — Son frère Isidore: action de crénier sur l'Ordre monastique et sur l'Espagne; ses écrits. — Saint Braulio. — Formule visigothique des fondateurs monastiques. — École de Tolède: abbaye d'Agali. — Edouense de Tolède, moine et évêque, le plus populaire des saints de cette époque. — Conciles de Tolède: rôle des évêques; intervention des laïques; décrets et doctrines sur la royauté. — Dureté contre les Juifs. — *Le Fuero Juzgo*, issu des conciles de Tolède. — Le roi Wamba fait moine malgré lui. — Propagation monastique en Lusitanie. — Saint Faustoux et sa biographie. — Les plages de l'Océan habitées par les moines en attendant la conquête du Nouveau-Monde.

Pendant sa nonciature à Constantinople, vers l'an 580, Grégoire, comme on l'a vu, y rencontra un moine espagnol nommé Léandre, honoré par la double consécration de l'épiscopat et de l'exil.

L'Espagne, lors de la grande invasion de l'empire romain par les peuples germaniques, était tombée en partage aux Suèves, aux Alains, aux

L'Espagne
conquise
par
les Visigoths
ariens.

Vandales, et avait fini par échoir aux Visigoths, qui s'y étaient établis depuis deux siècles, et qui en demeurèrent seuls maîtres par la réunion du royaume des Suèves en 585. Ces Visigoths passaient pour les moins barbares d'entre les Barbares. Ils surent mieux que d'autres apprécier et respecter l'œuvre de la civilisation romaine et de la civilisation chrétienne dans ces régions d'où Sénèque et Lucain, Quintilien et Silius, avaient jeté tant d'éclat sur la décadence des lettres latines, et d'où, après tant d'illustres martyrs, les Pères du concile d'Elvire, comme le grand évêque Osius, président du concile de Nicée, avaient honoré et consolé l'Église dans ses luttes suprêmes contre les persécutions impériales. Mais comme toute la race gothique, comme Théodoric et les autres successeurs d'Alaric, les Visigoths n'avaient connu le christianisme qu'à travers l'hérésie arienne : ils en inondèrent l'Espagne. C'est de ce fléau qu'elle fut délivrée par le moine de Séville, par l'ami de Grégoire.

Origines
monastiques
en
Espagne.

Du reste, avant l'époque de Grégoire et de Léandre, et même avant saint Benoît, l'Espagne chrétienne avait déjà appris à connaître l'Ordre monastique et à y trouver un secours précieux contre l'arianisme de ses conquérants. On n'est pas d'accord sur l'époque précise de cette introduction dans la péninsule ibérique¹. Selon quelques-uns, ce

1. On peut consulter sur cette question l'ouvrage intitulé : *Vindiciae antiquitatum monasticarum Hispaniæ adv. Caet. Cennium*,

fut l'Africain saint Donat qui, fuyant les Barbares avec soixante et dix moines, fut reçu dans le pays de Valence par une noble dame nommée Minicée, et fonda, avec son concours, le monastère de Servitanum, le plus ancien de l'Espagne¹. Ce qui est certain, c'est que bientôt chaque province, chaque canton, eut son monastère. Les montagnes qui se ramifient des Pyrénées vers l'Èbre, en Biscaye et en Navarre, se peuplèrent d'ermites qui adoptèrent peu à peu la vie commune en se conformant généralement à la règle de saint Benoît. Elle fut professée² par saint Émilien, qui fut l'un des religieux les plus célèbres et les plus populaires de l'Espagne. D'abord berger dans les montagnes de la Rioja, en Aragon, il cherchait les gorges les plus sauvages pour y mener ses troupeaux, et, tout en charmant sa solitude par les sons de sa guitare, il apprit à y

Saint Émilien.
—
574.

opera D. Gabr. Mar. SCARMALLII, abbat. SS. Flor. et Lucill. Arrettii, 1752, in-4°. Scarmaglio cite même un décret du concile de Saragosse, en 381, qui fait déjà mention des moines. Dissert. II, c. 1, n° 5.

1. Mais, d'après les actes des conciles de 516 et de 524, on voit qu'il y avait des moines en Espagne avant le milieu du VI^e siècle, époque généralement assignée à l'arrivée de saint Donat. MABILL., *Præf. sæc. I Bened.*, n^{is} 23 et 72. *Ann. Bened.*, l. III, c. 26-37. BULTEAU, t. I, p. 305, 317. — Selon d'autres, le plus ancien monastère de l'Espagne fut Asane, près d'Huesca, en Aragon, fondé vers 506, et dont saint Victorien fut abbé pendant soixante ans. Fortunat dit de lui, dans son épithaphe :

Plurima per patriam monachorum examina fundens,
Floribus æternis mellificavit apes.

2. Act. SS. O. B., *Præf. in sæc. I*, § 74, et t. I, p. 197.

ouvrir son âme aux accords célestes. Il se fit ermite et vécut ainsi quarante ans; puis il devint moine et abbé, et mourut centenaire en 574, après avoir ébranlé par ses miracles et ses austérités les deux peuples, les Suèves et les Visigoths, qui se disputaient encore la domination du pays¹.

Les Suèves, qui occupaient tout le nord-est de l'Espagne et qui étaient fort attachés à l'arianisme, eurent à la même époque pour apôtre un moine nommé Martin, né en Hongrie comme son célèbre homonyme, saint Martin de Tours. Il introduisit la règle de saint Benoît dans les contrées qui forment aujourd'hui la Galice et le Portugal septentrional. Il fut lui-même abbé à Dumes, aux portes de la ville métropolitaine de Braga, dont il devint évêque tout en restant abbé de son monastère². Par ses écrits, ses vertus, son influence, il ramena la plus grande partie de la nation Suève à l'unité catholique, au moins pour un temps et jusqu'à la nouvelle persécution qui allait précéder la défaite suprême de l'arianisme.

Mais la victoire de l'orthodoxie ne fut définitive,

1. Voir sa vie par saint Braulio, évêque de Saragosse au vii^e siècle, ap. Act. SS. O. B., t. I, p. 197. — Minabat oves ad interiora montium... Citharam vehebat, ne ad greges custodiam torpor impeditamentum... *Ibid.*, p. 200. — Le monastère fondé sur sa tombe, sous le nom de San-Milan de la Cogolla, devint l'un des plus importants de l'Espagne.

2. Dumes fut érigé en évêché en 562, et ce saint Martin mourut en 580. Grégoire de Tours fait mention de lui : *Hist.*, v, 38, et *De Mirac. S. Martini*, 1, 11.

et la propagation de l'ordre Bénédictin ne devint un grand fait pour l'Église et l'Espagne, que sous le pontificat de saint Grégoire et par l'influence prépondérante d'une illustre et sainte famille dont le moine évêque Léandre fut la première gloire.

Né dans cette Andalousie où les Vandales n'avaient heureusement laissé que leur nom, Léandre était fils d'un duc de race probablement gréco-romaine¹, mais dont la fille aînée épousa le roi des Visigoths, Leuvigilde. Il embrassa de bonne heure la vie monastique et y puisa l'esprit de dévouement et de discipline qui devait lui valoir l'honneur d'exercer une influence prépondérante sur l'avenir de son pays. Il fut moine à Séville même, qui avait été jusqu'alors la capitale des rois visigoths, et dont il devint évêque métropolitain en 579². Dans cette ville qui passait pour la ville sainte, la Jérusalem du midi de l'Espagne, il créa, à l'ombre de sa métropole, une école destinée à propager en même temps que la foi orthodoxe l'étude de toutes les sciences et de tous les arts³. Il présidait lui-même aux exer-

Saint Léandre,
moine et évêque
de Séville.

École
de Séville.

1. C'est ce qu'il faut supposer d'après son nom, Severianus, et celui de tous ses enfants : Léandre, Isidore, Fulgence, Théodora, Florentine. Les empereurs byzantins avaient encore quelques possessions en Espagne.

2. Il le fut aussi pendant quelque temps à Saint-Claude de Léon dans le nord de l'Espagne. YERS, cent. II. Cf. Act. SS. O. B., t. I, p. 372.

3. M. l'abbé Bourret a publié en 1855 une thèse remarquable intitulée : *l'École chrétienne de Séville sous la monarchie des Visigoths*.

cices des maîtres savants et des nombreux élèves qu'il sut y attirer. Parmi ces élèves figuraient les deux fils du roi, ses neveux, Herménegilde et Récarède. Il réussit à faire abdiquer l'arianisme à l'aîné des deux, et cet exemple fut suivi par beaucoup d'autres. Herménegilde fut confirmé dans la foi de Nicée par sa femme, Ingonde, princesse franque de la race orthodoxe de Clovis, fille du roi Sigebert et de la célèbre Brunehaut, qui était elle-même fille d'un roi des Visigoths. La jeune Ingonde sut résister héroïquement aux violences brutales que sa belle-mère employa contre elle pour lui faire embrasser l'arianisme, et donna ainsi à son mari l'exemple de la constance qui devait le conduire au martyre.

Persécution
des catholiques
sous
Leuvigilde.

Leuvigilde, en transférant de Séville à Tolède la capitale du royaume des Visigoths, avait associé son fils aîné à la royauté et lui avait assigné Séville pour résidence. Mais bientôt la persécution éclata, et avec elle la guerre civile. Leuvigilde ne recula devant aucun moyen pour faire prévaloir l'hérésie : il gagna même quelques évêques et condamna à la prison ou à l'exil ceux qui, comme Léandre, tinrent tête à ses violences. Il fit vers le même temps la conquête du royaume des Suèves, qui venait à peine de rentrer dans l'orthodoxie, et y porta la persécution avec toutes ses fureurs. Le saint abbé Vincent fut immolé avec douze de ses religieux, devant la porte de son monastère à Léon, pour n'avoir pas

voulu renier la divinité du Fils de Dieu, formulée par le symbole de Nicée¹. Le tyran ne respectait pas plus la liberté civique que la liberté de conscience, pas plus la noblesse visigothe que les peuples conquis : il atteignait par la confiscation, par l'exil ou par les supplices, tous les personnages considérables de son royaume². Léandre, en décrivant l'état de sa patrie sous le joug du persecuteur, dit qu'on n'y voyait plus un homme vraiment libre, et que par un juste jugement de Dieu la terre elle-même, enlevée à ses legitimes propriétaires, ne retrouvait plus son ancienne fécondité³. Le père dénaturé finit par assiéger son fils dans Séville : le jeune roi, fait prisonnier après une longue résistance, et mis en demeure de communier des mains d'un évêque arien, préféra mourir et fut égorgé dans sa prison, le samedi saint de l'an 586.

Martyre
d'Herménégilde.
—
586.

1. Ynes attribue ce martyre à un roi des Sarrasins et à l'année 554 ; mais Mallon, d'accord avec Baronius, en fixe la date en 584 et sous le règne de Leuvigilde. Cf. *Ann. SS. O. B.*, t. I, p. 287, et *Ann. Bened.*, I, VII, c. 27.

2. Existit et quibusdam suorum perniciosus. Nam vi cupiditatis et livoris, quoscumque potentes ac nobiles vidit, aut capite damnavit, aut opibus ablatiis prescripsit. S. Isidore *Chron.*, era 608. — Le saint historien ajoute qu'il fut le premier entre les rois visigoths qui affecta de s'asseoir sur un trône et de se couvrir d'un manteau royal. — Nam ante eum et hactenus et concessas omnis ut genti, ita et regibus erat. *Ibid.*

3. Ego expertus loquor, sic perdidisse suorum et speciem illam patriam, et nec liber quisquam circa supersit, nec terra ipsa solita sit ubertate fecunda, et non sine Dei juvicio. Terra enim cui cives erenti sunt et concessa extraneo, mox ut dignitatem perdidit, caruit et fecunditate. S. LEANDRI *De instit. Virgin.*, cap. ult.

Le monastère
de
Saint-Martin.

Les monastères, qui existaient déjà en Espagne, eurent naturellement beaucoup à souffrir de cette guerre. Il y en avait un, dédié à saint Martin et situé entre Sagonte et Carthagène, dont les moines, à l'approche de l'armée royale, abandonnèrent leur vieil abbé et prirent la fuite pour aller se cacher dans une île de la mer. Les Goths arrivent, mettent à sac le monastère resté sans défense, et où ils ne trouvent que l'abbé resté seul, tout courbé par l'âge, mais *maintenu debout par la vertu*, nous dit Grégoire de Tours à qui l'on doit ce récit. Un d'eux tire son épée pour lui couper la tête, mais au moment de frapper, il tombe à la renverse et meurt. A cette vue, les autres s'enfuient. Leuvigilde lui-même, informé du fait, en fut touché, et ordonna la restitution de tout ce qui avait été enlevé au monastère ainsi préservé par le courage et la sainteté du vieil abbé¹.

Léandre,
exilé
Constantinople,
y rencontre
saint Grégoire.

Ce fut pendant cette lutte entre le père et le fils, qui dura plusieurs années, et avant d'être lui-même exilé, que Léandre fut envoyé par Herménegilde à Constantinople, pour y réclamer le secours de l'empereur byzantin qui avait encore conservé quelques possessions, avec leurs garnisons, en Espagne. Ce fut là que le moine évêque, envoyé d'un prince martyr de l'orthodoxie, fit la rencontre de cet autre

1. Cum exercitus... ut assolet, graviter loca sancta concuteret... Abbatem senio incurvatum, sed sanctitate erectum... GREG. TUR., *De glor. confess.*, c. 12.

Leur
tendre amitié.

moine, réservé aux plus hautes destinées, et qu'il se forma entre Grégoire et Léandre une de ces tendres et fortes amitiés dont on aime à trouver dans la vie des saints tant d'exemples. Les instances fraternelles de Léandre imposèrent au saint docteur le plus vaste de ses travaux, le Commentaire sur Job, que l'on appelle aussi les *Morales* de saint Grégoire. La tendresse intime et persévérante qui unit ces deux grands hommes, et qui se prolongea à travers les infirmités précoces dont ils furent tous deux victimes¹, éclate à divers endroits de la correspondance de Grégoire, et lui dicte de ces accents qui conservent à travers les siècles l'immortel parfum du véritable amour. « Absent par le corps, » écrivait le pape à son ami, « vous êtes toujours présent à mes regards, car je porte gravés au fond de mon cœur les traits de votre visage... Vous saurez lire dans votre propre cœur quelle soit ardente j'ai de vous voir, car vous m'aimez assez pour cela. Quelle cruelle distance nous sépare ! Je vous envoie mes livres. Lisez-les avec soin, et puis pleurez mes péchés, puisque j'ai l'air de si bien savoir ce que je fais si mal. Ma lettre est bien courte : elle vous fera voir à quel point je suis écrasé par les procès et les orages de mon Église, puisque j'écris si peu à celui que j'aime le plus au monde². » Et

1. De podagræ vero molestia Sanctitas Vestra... affligetur, cujus dolore assiduo et ipse vehementer attritus sum. S. GREG. *Epist.*, ix, 121.

2. Quam absentem corpore, præsentem mihi te semper intueor,

plus tard : « J'ai reçu votre lettre écrite avec la plume de la charité. C'est dans votre cœur que vous avez trempé votre plume. Les gens sages et honnêtes qui l'ont entendu lire en ont été sur l'heure émus jusqu'au fond de leurs entrailles. Chacun s'est mis à vous tendre la main de l'amour; on semblait non pas seulement vous entendre, mais vous voir avec la douceur de votre âme. Tous se sentaient enflammés d'admiration, et cette flamme de vos auditeurs démontrait la vôtre : car on n'allume pas le feu sacré chez les autres sans en être soi-même consumé¹. »

Cependant l'excès du mal annonçait sa fin, et l'Église allait remporter un triomphe subit et complet. Le tyran Leuvigilde, le roi parricide², atteint d'une maladie mortelle, eut des remords : sur son lit de mort, il ordonna le rappel de Léandre, et le donna pour guide à son fils et successeur Récarède, en recommandant à celui-ci d'embrasser la foi catholique. Le nouveau roi, qui avait été comme son frère l'élève de Léandre, s'empressa d'obéir. Il se fit aussitôt catholique et entreprit la conversion de son

Conversion
du roi Récarède
et
de la nation
visigothe.

quia vultus tui imaginem intra cordis viscera impressam porto. *Epist.*, I, 41. Quanto ardore videre te sitiam, quia valde me diligis, in tui tabulis cordis leges... quando ei parum loquor quem magis omnibus diligo. *Ibid.*, V, 49.

1. Solius charitatis calamo scriptam. Ex corde enim lingua tinxerat quod in chartæ pagina refundebat... Nisi enim prius in se faces ardeant, alium non succundunt. *Epist.*, IX, 121.

2. Pater vero perfidus et parricida. S. GREG., *loc. cit.*

peuple. Après de longues controverses avec le clergé arien, il réussit à vaincre toutes les résistances, mais par la discussion et non par la force¹. Quatre ans après son avènement, ayant sanctionné son règne par d'éclatantes victoires sur les Franes, il fit proclamer, au troisième concile de Tolède, l'abjuration de l'arianisme par le peuple réuni des Goths et des Suèves. Le roi y déclara que l'illustre nation des Goths, séparée jusqu'alors de l'Eglise universelle par la malice de ses docteurs, revenait à l'unité et demandait à être instruite dans toute l'orthodoxie de la doctrine catholique. Il remit entre les mains des évêques sa profession de foi, écrite de sa main, avec celle de huit évêques ariens, de sa noblesse et de tout son peuple.

Comme on le pense bien, Léandre, en qualité de légat du pape, présidait cette grande assemblée, où siégèrent soixante-dix-huit évêques et dont les délibérations furent aussi éclairées par un autre moine, Eutrope, abbé de ce monastère de Servitanum qui passait pour le plus ancien de l'Espagne². Un troisième religieux, Jean, exilé comme Léandre, et qui s'était consolé de son exil en fondant un

1. Sacerdotes sectæ arianæ sapienti colloquio aggressus, ratione potius quam imperio converti ad catholicam fidem facit, gentemque omnium Gothorum ac Suevorum ad unitatem et pacem revocat Ecclesiæ christianæ. JOANNIS abbatis BICLARENSIS *Chronie.* ap. *Hispania illustr.*, 1608, t. IV, p. 137.

2. Summa tamen synodalis negotii penes sanctum Leandrum... et beatissimum Eutropium monasterii Servitani abbatem fuit. *Ibid.*

grand monastère sous la Règle de saint Benoît en Catalogne, enregistrait l'immense transformation dont il était témoin, dans une chronique qui ouvre la série des historiens monastiques de l'Espagne ¹.

Ainsi s'effectua dans la péninsule, sous les auspices d'un grand pape et d'un grand évêque, tous deux moines et tous deux amis, le triomphe de cette orthodoxie dont le peuple espagnol fut pendant dix siècles le chevalier, et dont il a gardé, même au sein de sa longue déchéance, l'instinct et la tradition.

Léandre s'empressa d'annoncer le triomphe de la vérité et la solide conversion du roi son neveu à Grégoire, qui se montra toujours affectueusement préoccupé de la nouvelle conquête de l'Église. Il recommandait à Léandre de veiller attentivement sur l'âme du prince, afin que l'orgueil et l'impureté ne vinssent pas souiller sa jeune orthodoxie. Récarède entra en relation directe avec le pape. Afin de se rendre plus agréable au pontife, qui avait appris dans le cloître à gouverner l'Église, il prit pour intermédiaire des abbés qu'il choisit avec soin dans les monastères espagnols ² et à qui il confia les présents qu'il destinait à Grégoire. Mais ils firent naufrage et perdirent tout sur des rochers près de

Relations
de Récarède
avec
Grégoire.

1. S. ISIDORI *De Script. Eccl.*; MARIANA, *De reb. Hispan.*, l. v, c. 13.
— Voir sur l'emplacement de ce monastère de Biclár ou Vilclara la lettre de l'évêque de Barcelone, dans MABILLON, *Ann. Bened.*, l. III, c. 35.

2. Ex monasteriis abbates elegimus... *Apud* S. GREG., *Epist.*, IX, 61.

Marseille. Récarède ne se découragea pas et envoya plus tard un calice d'or au pape avec une lettre en latin semi-barbare, mais pleine d'effusion. Il y prie le pape, qui écrivait à tant de monde, de lui écrire aussi, et ajoute : « Ceux qui sont divisés par la terre et la mer, la grâce de Jésus-Christ semble souvent les coller l'un à l'autre : ceux qui ne vous ont jamais vu jouissent de votre bonne renommée. N'oubliez jamais de nous recommander à Dieu, moi et mon peuple, que vous avez vu gagner de votre temps au Christ : la largeur du monde nous sépare, mais que la charité nous unisse¹ ! » Comme les rois francs, Récarède voulut ensuite employer les bons offices du pape auprès de la cour de Byzance, en qui tous ces princes barbares voyaient toujours un reflet de l'antique grandeur romaine. Grégoire, de son côté, lui répond avec affection et avec détail : il insiste sur les conditions du salut éternel, le met surtout en garde contre les tentations de l'orgueil et de la colère, et lui prouve que la conversion de son peuple n'aura pas de meilleure garantie que l'humilité de son âme et la pureté de son corps². Il remit cette réponse à son ami l'abbé Cyriaque, qu'il appelait le *père de notre monastère*³,

1. Nonnunquam solet ut quos spatia terrarum sive maria dividunt, Christi gratia ceu visibiliter glutinare... Nos gentesque nostras... quæ vestris sunt a Christi acquisita temporibus... ut... quos orbis latitudo dissociat... vera charitas coalescat.

2. *Epist.*, ix, 122.

3. Monasterii nostri patrem. *Epist.*, ix, 120.

et qu'il fit légat en Espagne en lui confiant le soin d'y poursuivre, comme il l'avait déjà fait en France, la simonie et l'intrusion des laïques dans l'épiscopat. Il envoya par la même occasion le pallium à Léandre, qui devança de quelques années son ami dans la tombe, et qui mourut en même temps que le roi Récarède, en 601. L'Espagne a toujours honoré en lui son docteur et son apôtre, l'auteur principal de son retour à l'unité¹.

Léandre
et sa famille
monastique.

Toute sa famille fut associée à cette œuvre. Son père et sa mère avaient été comme lui exilés pour la foi, et moururent dans cet exil. Son frère Fulgence, évêque comme lui, partagea ses combats et sa victoire. Sa sœur, Florentine, embrassa la vie monastique, devint supérieure de quarante couvents et de mille religieuses, et mérita par sa science, ses vertus, et jusque par ses chants sacrés, de figurer en tête de toutes ces illustres religieuses que la patrie de sainte Thérèse a données à l'Église². Léandre, qui l'aimait tendrement, écrivit pour elle une règle spéciale³.

« J'ai cherché, » lui dit-il dans le préambule de cette règle, « très-chère sœur, quelles richesses et

1. Adeo u nto immerito eum colant Hispani tanquam gentis suæ doctorem et apostolum, cui potissimum debet Hispania quod et rectam fidem et catholicos habeat reges. D'ACHERY, *Act. SS. O. B.*, t. I, p. 376.

2. Elle mourut en 603.

3. *De Institutione virginum et Contemptu mundi*, divisé en vingt et un chapitres.

quel patrimoine je pourrais te léguer : bien des choses fallacieuses me sont venues à l'esprit, que je chasse de mon âme comme on chasse de la main des mouches importunes. De tout ce que j'ai vu sous le soleil, il n'y a rien qui soit digne de toi... C'est au-dessus des cieux qu'il nous faut chercher la vraie richesse, le don de la sainte virginité... Je ne suis pas capable, sœur bien-aimée, d'en vanter le prix. C'est un don ineffable et caché. Ce que tous les saints espèrent être un jour, ce que l'Église entière s'attend à devenir après la résurrection, vous l'êtes déjà... Vous êtes la fine fleur du corps de l'Église et son plus pur levain, vous êtes l'offrande déjà agréée par Dieu et consacrée sur ses autels célestes¹. Le Christ est déjà ton époux, ton père, ton ami, ton héritage, ta rançon, ton Seigneur et ton Dieu. »

Règle donnée
par
Léandre à sa sœur
Florentine.

Il la met surtout en garde contre toute intimité avec les femmes laïques, qu'il qualifie de sirènes et d'instruments de Satan². Il condamne l'erreur de celles qui croyaient pouvoir consacrer à Dieu leur virginité sans s'enfermer dans un monastère, et en restant dans leurs familles ou dans des cellules isolées au milieu des villes, avec toutes les solli-

1. Perquirenti mihi, soror carissima... multæ rerum fallacium occurrebant imagines, quas cum ut importunas muscas manu mentis abigerem... Vos estis prima delibatio corporis Ecclesiæ : vos ex tota corporis massa oblationes. *Præf. regul.*

2. *Cap. 1.*

citudes de la vie domestique¹. Il affirme que la vie monastique régulière est identiquement conforme à celle que menaient les apôtres. Il rappelle à cette fille de noble race, à cette sœur et tante des rois visigoths, les obligations que lui imposait l'égalité chrétienne, et lui ordonne de regarder comme ses pareilles même les esclaves qui portaient le voile comme elle. « Leur naissance les a faites esclaves, leur profession en a fait tes sœurs. Que rien ne leur rappelle leur ancienne servitude. Celle qui combat avec toi pour le Christ sous le drapeau de la virginité, doit se réjouir d'une liberté égale à la tienne. En les acceptant pour tes sœurs, tu les auras d'autant mieux pour servantes, qu'elles t'obéiront non par l'obligation de la servitude, mais par la liberté de la charité. Ce n'est pas que votre humilité doive les provoquer à l'orgueil. La charité tempère tout et vous conduira toutes à la frontière de la même paix, sans enorgueillir celle qui a sacrifié la puissance, sans humilier celle qui est née pauvre ou esclave². » On aime surtout à retrouver dans ce grand esprit la trace de son affection fraternelle et de ses souvenirs domestiques. « Ne cherche point, » lui dit-il en jouant sur le nom de leur mère Turtur qui avait aussi terminé sa vie dans le cloître, « ne cherche pas à t'envoler du toit où la tourterelle dépose ses petits. Tu es fille de l'innocence et de la

1. *Cap.* 17.

2. *Cap.* 12 et 13.

candeur, toi qui as eu la tourterelle pour mère. Mais aime encore plus l'Église, cette autre tourterelle mystique, qui t'engendre tous les jours à Jésus-Christ. Repose ta vieillesse sur son sein comme tu dormais autrefois sur le cœur de celle qui soigna ton enfance¹... Ah! sœur bien-aimée, comprends donc l'ardent désir qui enflamme le cœur de ton frère de te voir avec le Christ... Tu es la meilleure partie de moi-même... Malheur à moi si un autre allait dérober ta couronne! Tu es mon boulevard auprès du Christ, mon gage chéri, mon hostie sainte, par laquelle je mériterai de sortir de l'abîme de mes péchés². »

Florentine avait encore un frère plus jeune, mais non moins illustre que Léandre et qui l'aimait autant, puisqu'il lui dédia l'un des principaux monuments de son génie³. Isidore était le dernier-né Son frère Isidore. de cette famille prédestinée. Avant de remplacer Léandre sur le siège métropolitain de Séville, il fut l'élève de ce frère aîné qui l'aimait comme un fils, mais qui usait envers lui d'une telle sévérité, qu'un jour le jeune Isidore, craignant les corrections que

1. Simplicitatis filia es quæ turture matre nata es. Turturem pro matre respice. Turturem pro magistra attende, et quæ te Christo quotidie affectibus generat, chariorem qua nata es matrem reputa... Sit tibi dulce ejus gremium pro vectæ quod erat infantis gratissimum. *Cap. 21.*

2. ... Senti fratris concupiscentiam velle te esse cum Christo... Tu quæ pars melior nostri es corporis... Tu apud Christum tutamen meum, tu, charissima, meum pignus. *Præfat.*

3. Son traité *De fide catholica*.

son frère lui appliquait avec une énergie trop fréquente¹, s'enfuit de l'école de Séville. Après avoir erré quelque temps dans la campagne, exténué de soif et de fatigue, l'enfant s'assit auprès d'un puits et se mit à regarder avec curiosité les sillons qui en creusaient la margelle. Il se demandait d'où provenait ce travail, lorsqu'une femme qui venait chercher de l'eau au puits, et que frappèrent vivement la beauté et l'humble innocence de l'écolier, lui expliqua que les gouttes d'eau, en tombant sans cesse sur le même endroit, avaient creusé la pierre. Alors l'enfant rentra en lui-même et se dit que si la dureté de la pierre se laissait ainsi creuser goutte à goutte par l'eau, son esprit finirait bien aussi par subir l'empreinte de l'enseignement². Il retourna auprès de son frère et acheva son éducation de façon à posséder bientôt le latin, le grec et l'hébreu, et à devenir le collaborateur actif de Léandre dans l'œuvre de la conversion des ariens.

Il vécut longtemps dans une cellule où son frère le tint renfermé, pour l'empêcher de se trop répandre au dehors, en lui donnant les plus savants maîtres du temps. Il n'est pas absolument démon-

Action d'Isidore
sur l'Ordre
en Espagne.

1. Non parcebat virgis, et laudatus est in illo... Puerili permotus timore, verbera magistri metuens. *LUCAS TUDENSIS, Vit. S. Isid., ap. BOLLAND., t. I, Apr., p. 331.*

2. Aspexit prægrande saxum tortuosis foraminibus perforatum... Mulier super pulchritudine pueri admodum mirata... Quis vel ad quid lapidis hujus foramina... Et si lapis durissimus mollis aquæ frequenti instillatione cavatur, quanto magis ego homo! *Ibid.*

tré qu'il ait été moine, comme plusieurs l'ont soutenu. Mais il est difficile d'en douter quand on lit la Règle qu'il a écrite en vingt-trois chapitres à l'usage des religieux de son pays, et qui n'est guère qu'un extrait de la Règle bénédictine dont son frère Léandre avait dû le pénétrer.

On y remarque toutefois, comme dans un autre écrit de lui sur le *Devoir des moines*, de curieux détails sur la façon dont l'Ordre se recrutait dans les rangs les plus divers et dans les conditions les plus infimes. Ce renseignement nous est donné dans de hautes et sages paroles, où respire, avec plus de précision et d'éloquence que partout ailleurs, la doctrine de l'égalité des âmes devant Dieu et devant l'Eglise, mais aussi où se révèle le frein imposé par la justice et la raison à l'orgueil des nouveaux émancipés. « Notre sainte milice, » dit Isidore, « ne se recrute pas seulement parmi les hommes libres, mais surtout parmi ceux de condition servile qui, dans le cloître, viennent chercher la liberté. Il en vient aussi du sein de la vie rustique et des professions ouvrières et du labeur plébéien, et avec d'autant plus d'avantage qu'ils sont mieux dressés au travail. Ce serait un grave délit que de ne pas les admettre. » — « Il ne faut pas chercher, » ajoute-t-il, « si le novice est riche ou pauvre, esclave ou libre, jeune ou vieux. Ni l'âge ni la condition n'importent chez les moines ; car Dieu ne fait aucune différence entre l'âme de l'esclave et celle de l'homme libre...

Ses écrits
monastiques.

L'égalité
au
cloître.

Beaucoup de plébéiens ont brillé par d'éclatantes vertus et ont mérité d'être élevés au-dessus des nobles... Mais que ceux qui sortent de la pauvreté pour venir au monastère ne se laissent pas gonfler par l'orgueil en se voyant les égaux de ceux qui paraissaient être quelque chose dans le siècle. Il serait indigne que, là où les riches, en abdiquant toute hauteur mondaine, descendent à l'humilité, les pauvres se laissassent aller à l'arrogance. Il leur faut, au contraire, déposer toute vanité, comprendre humblement leur nouvelle position, et ne jamais perdre la mémoire de leur ancienne misère¹. »

Moine ou non, Isidore se signala par son zèle pour les intérêts monastiques lorsqu'à la mort de Léandre il devint évêque de Séville et l'oracle de l'Église d'Espagne². Il présidait ce concile de Séville qui, en 619, prononça l'anathème contre les évê-

1. Veniunt non solum liberi, sed plerumque ex conditione servili vel propter hoc potius liberandi. Veniunt quoque ex vita rustica, et ex opificum exercitatione... et ex plebeio labore, tanto utique felicius, quanto fortius educati... S. ISIDORI *De offic. eccles.*, c. 15; *De monach.*, c. 5. — Quia inter servi et liberi animam nulla est apud Deum differentia... Non extollantur in superbiam, quia se ibi æquales aspiciunt iis qui aliquid in sæculo videbantur. *Regula*, c. 4. — Du reste Isidore interdit, dans sa Règle, de recevoir au monastère des esclaves que leurs maîtres n'auraient point affranchis.

2. Cf. BOLLAND., loc. cit., et MABILLON, *Act. SS. O. B. sæc. II in Prætermisissis*. — Monastici quoque instituti per Hispaniam promotor, et amplificator eximius, plura construxit monasteria. *Offic. Sanctorum in* BREV. ROM. *ad usum Hispaniæ*. Matr. 1768, die 4 april.

ques et les prêtres qui essaieraient de troubler ou de dépouiller les monastères¹.

Pendant quarante ans d'épiscopat, sa science, son zèle, son autorité, consolidèrent l'heureuse révolution et la renaissance religieuse et littéraire dont son frère avait été le premier auteur. Il acheva de détruire l'arianisme, étouffa la nouvelle hérésie des *Acéphales*, continua, fortifia et agrandit le vaste système d'éducation dont Séville était le foyer, et qu'il fit étendre par le quatrième concile de Tolède à toutes les Églises épiscopales d'Espagne, en prescrivant partout l'étude du grec et de l'hébreu. Il fut en outre le créateur de cette liturgie espagnole si poétique et si imposante, qui, sous le nom de Mozarabe, survécut à la ruine de l'Église visigothe et mérita d'être ressuscitée par le grand Ximènes.

Services rendus
par lui
à l'Église
et à l'Espagne.

Écrivain fécond, infatigable et prodigieusement érudit, il rédigea, entre tant d'autres travaux, l'histoire des Goths, de leurs conquêtes et de leur domination en Espagne. Il a fait connaître Aristote aux peuples nouveaux de l'Occident longtemps avant que les Arabes vinssent le remettre en vogue. Il nous a surtout conservé une foule de fragments classiques qui eussent à jamais péri sans lui, en condensant toute la science de l'antiquité et de son temps, les sept arts libéraux, la tradition philolo-

1. *Can.* x; ap. COLETTI *Concil.*, t. V, p. 1407.

gique, la médecine, le droit, l'histoire naturelle, la géographie et jusqu'aux arts mécaniques, dans cette vaste encyclopédie qui, sous le nom de traité *des Étymologies*, ou de *l'Origine des choses*, fut, avec l'ouvrage analogue du moine Cassiodore, le manuel des écoles du Moyen Âge¹. On a dit de lui avec raison qu'il fut le dernier savant du monde ancien², et le premier chrétien qui formula la science de l'antiquité pour les chrétiens.

Isidore mourut en 636; mais la lumière qu'il avait versée à flots sur l'Espagne et l'Église ne s'éteignit pas avec lui. Il eut de nombreux disciples, dont saint Ildefonse fut le plus illustre, mais parmi lesquels il faut nommer en passant Braulius, évêque de Saragosse, que l'on vantait comme l'écrivain le plus éloquent de l'Espagne gothique, et ce roi Sisebut, prince lettré, qui eut un double mérite, selon un historien bénédictin, à avoir aimé les lettres, étant roi et étant Goth³.

La plupart des rois visigoths se signalèrent par leur munificence envers les monastères. La seule charte authentique qui nous soit restée de l'époque visigothique est une donation faite en 646 par le roi Chindaswinde au monastère de Compludo. Ce diplôme est signé par le roi, par la reine Reciberga,

Il meurt.
—
636.

Saint Braulio.

1. OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs*, ch. 9.

2. CUVIER.

3. Lo que es mucho para aquello tiempo que siendo Rey y Godo, se aplicava a las letras. YEPES, *Cent. secund.*, p. 48.

par saint Eugène, archevêque de Tolède, et deux autres évêques, par cinq comtes et par quatre abbés, parmi lesquels on remarque le nom d'Ildefonse, destiné à la plus haute illustration¹. Mais le grand nombre de donations analogues est attesté par la formule générale et officielle qui servait de modèle aux actes dressés à cette fin, et que l'érudition française a récemment mise en lumière. Le roi qui voulait fonder ou doter une communauté s'y adressait au saint dont les reliques devaient se trouver dans la nouvelle église, et parlait un langage qui fait en quelque sorte palpiter ces pièces de procédure sous le souffle ardent de la foi espagnole. « Glorieux seigneur et bienheureux triomphateur, » y disait-il, « nous avons décrété que désormais, dans le lieu où repose le trésor de votre corps sacré, il y aura une congrégation de moines destinés à servir Dieu et à honorer votre mémoire selon l'usage des Pères qui ont posé la règle de la vie monastique. Nous offrons à votre glorieuse mémoire telle et telle portion de notre patrimoine, pour entretenir l'église et son luminaire, son encens et ses sacrifices, pour le vêtement et la nourriture régulière des moines, pour le soulagement des pauvres et pour que les voyageurs y soient accueillis... Nous voulons que cette donation, faite pour effacer nos péchés, soit perpétuelle; que nul

Formule
visigothique
pour
les fondations
monastiques.

1. YEPES, *Coronica general del Orden de S. Benito*, t. II, p. 174, et *Append.*, *Escritura* 13.

prêtre, nul prélat ne puisse l'aliéner. Nous avertissons les abbés futurs à travers les siècles de ne point dissoudre, par la tiédeur et l'irrégularité, le lien que nous constituons ici. Et vous qui régnerez après nous, nous vous en conjurons par l'empire du Roi éternel (et qu'ainsi Dieu daigne conserver la nation et le royaume des Goths jusqu'à la fin des siècles!), gardez-vous de rien enlever ou de rien mutiler dans ces oblations par lesquelles nous voulons plaire à Dieu pour notre salut et celui de tous les Goths! Glorieux martyr, agréez ce don et portez-le sous le regard de Dieu¹. » C'est dans ce même formulaire, comme dans la charte de Compludo, qu'apparaissent déjà les formidables imprécations, si usitées pendant tout le Moyen Age contre les violateurs et les spoliateurs des choses saintes, qui les menacent du sort de Sodome et de Gomorrhe, et qui leur assignent une place dans l'enfer à côté de Dathan, d'Abiron et de Judas Iscariote.

Le développement de l'Institut monastique marchait de front avec celui des lettres et de la piété chrétienne, sous l'impulsion des grands docteurs

1. *Formula quam facit rex qui Ecclesiam ædificans monasterium facere voluerit.* Domino glorioso et triumphatori beatissimo... Juxta Patrum more (sic) qui monachis normam vitæ posuerunt... Per ætates succiduas futuros præmonemus abbates... Per æterni regis imperium (sic Deus Gothorum gentem et regnum usque in finem sæculi conservare dignetur!)... E. DE ROZIÈRE, *Formules visigothiques inédites*, n° 9, 1854.

que la vie religieuse enfantait à l'Espagne. Le signataire du diplôme de Compludo, saint Ildefonse, en qui Léandre et Isidore semblent revivre tout entiers, et qui fut le plus populaire des saints espagnols, sortait comme eux de la fameuse école de Séville; mais il se rattache aussi à un autre centre de science et d'éducation ecclésiastique créé par l'esprit monastique. Aux portes de Tolède qui, depuis la réunion de toute l'Espagne sous le sceptre des rois visigoths, avait remplacé Séville comme capitale de la royauté visigothe, s'élevait le monastère d'Agali, fondé dès le ^{vi}^e siècle. Au siècle suivant, ce fut une pépinière de saints et de docteurs et la plus célèbre abbaye de la péninsule. On en vit sortir successivement six évêques métropolitains de Tolède¹, et parmi eux Helladius, jeune seigneur de la principale noblesse, ami et compagnon d'études de Léandre, qui, comme lui, renonça jeune au monde, vécut longtemps à Agali, avant de se faire religieux, dans la familiarité des moines, et se plaisait à porter les fagots dans le four abbatial². Devenu évêque après avoir été abbé du monastère,

École
de Tolède.
—
Abbaye d'Agali.

1. Aurasius, mort en 614; Helladius, mort en 632; saint Just, qui présida avec saint Isidore au ^{iv}^e concile de Tolède et mourut en 635; Eugène II, moine dès l'enfance, qui présida aux ^v^e, ^{vi}^e et ^{vii}^e conciles de Tolède, et mourut en 646; Eugène III, qui fut le poète le plus distingué de l'Espagne gothique (v. BORNET, *op. cit.*), présida les ^{viii}^e, ^{ix}^e et ^x^e conciles de Tolède, et mourut en 658; enfin, Ildefonse, neveu du précédent, mort en 667. Les trois premiers et Ildefonse furent non-seulement moines, mais abbés d'Agali.

2. S. HILDEPHONSI *De virib. illustr.*, c. 7.

il créa la grande école que ses successeurs développèrent à l'envi.

Saint Ildefonse,
moine d'Agali,
évêque
de Tolède,

Ildefonse, né à Tolède d'une famille alliée au sang royal, reçut d'abord à Séville, pendant douze ans, les leçons d'Isidore, puis, revenu près de son berceau, et malgré les violentes résistances de sa famille, se fit moine à Agali. Il fallut une autre violence, celle de la voix unanime du clergé et du peuple de Tolède, pour l'en arracher et le placer sur le siège métropolitain. Lui aussi cultiva avec succès l'histoire et la poésie; ses écrits ascétiques marquent honorablement dans la littérature religieuse de son temps. Mais ce qui lui a valu surtout la première place dans l'amour et la mémoire du peuple espagnol, ce fut son ardente dévotion à la sainte Vierge, dont il défendit la virginité perpétuelle contre l'hérésie des Helvidiens. Les visions miraculeuses qui témoignent de la reconnaissance de Marie pour les efforts de son zélé défenseur¹, et les reliques qu'il en laissa à l'église de Tolède, après avoir longtemps enflammé la dévotion des Espagnols pour leur grand saint *Alonzo*, ont reçu,

le plus populaire
des saints
en Espagne.

1. Pendant la nuit de la fête de l'*Expectatio partus B. M. V.*, sainte Léocadio, dont il avait découvert les reliques, lui apparut et lui dit : *O Ildefonse! per te vivit domina mea, quæ cali culmina tenet.* Pour avoir un gage palpable de cette vision, il saisit l'épée du roi Receswinthe, qui l'accompagnait, et coupa une portion du voile de la sainte, laquelle devint ensuite une relique très-vénérée. *Breviar. Roman. in propr. Cleri Romani, ad 23 Januar.* — Une autre nuit, il vit, dans l'abside de sa métropole illuminée par cette présence, la sainte Vierge elle-même assise sur le trône épiscopal, où il n'osa plus jamais siéger.

mille ans après sa mort, une consécration nouvelle, grâce au génie de Calderon¹.

Léandre, Isidore, Ildefonse, furent les illustres représentants de la vie intellectuelle dans un temps où elle semblait presque partout éteinte. Ces pontifes laborieux, instruits, éloquents, pleins de zèle pour la science et l'étude en même temps que pour la religion, assurèrent en Espagne l'avenir des lettres chrétiennes et la durée de la tradition littéraire, partout ailleurs interrompue ou menacée par les orages de l'invasion et de l'établissement des Barbares. Ils firent de leur patrie la lumière intellectuelle du monde chrétien au VII^e siècle.

Après eux, il faut encore admirer tous ces évêques et ces moines, issus du sang ou de la famille spirituelle de ces trois grands hommes, et qui furent, comme ils l'avaient été eux-mêmes, l'âme des fameux conciles de Tolède. On sait assez que ces conciles constituèrent la force et la gloire de l'Espagne gothique, et que de leur sein sortit, épurée par l'esprit sacerdotal, cette législation des Visigoths que la science moderne a noblement vengée², et qu'elle a placée au premier rang des lois de l'antique chrétienté, pour la hardiesse, la profondeur et l'équité de ses conceptions.

Les conciles
de Tolède
et
leurs canons.

1. Voir le drame de Calderon, intitulé : *La Virgen del Sacratio*.

2. Guizot, *Hist. de la civilisation*, t. I; *Hist. des origines du gouvernement représentatif*, leç. 25, et *Revue Française* de novembre 1828.

Léandre et Isidore, ces deux illustres frères, donnèrent à ces assemblées le caractère politique et législatif qu'elles conservèrent pendant un siècle et qui a fixé sur elles l'attention spéciale des historiens¹. Sans doute, dans les dix-huit assemblées

1. Voici l'indication chronologique des conciles qui furent tenus à Tolède depuis la conversion des Visigoths jusqu'à la conquête de l'Espagne par les Maures. (Ceux qui portent le chiffre I et II sont antérieurs, et datent le premier de 400 et le second de 531.)

Le III^e, en 589, composé de 65 évêques, présidé par Léandre, publia 23 décrets ou canons.

Deux conciles tenus en 597 et 610, et dont les décrets ont été d'abord publiés par Garcia Loasia au XVI^e siècle, n'ont pas été compris dans la numération ordinaire, pour ne pas déranger l'ordre traditionnel.

Le IV^e, en 633 : 62 évêques ; 75 canons. Saint Isidore signe le premier.

Le V^e, en 636 : 20 évêques ; 9 canons.

Le IV^e, en 638 : 52 évêques ; 19 canons.

Le VII^e, en 646 : 28 évêques ; 6 canons.

Le VIII^e, en 653 : 52 évêques, 10 abbés, parmi lesquels Ildefonse, abbé d'Agali ; 12 canons.

Le IX^e, en 655 : 16 évêques, 6 abbés, parmi lesquels Ildefonse ; 17 canons.

Le X^e, en 656 : 20 évêques, parmi lesquels le moine saint Fructueux, métropolitain de Braga, dont on parlera plus loin ; 7 canons.

Le XI^e, en 675 : 19 évêques, 6 abbés ; 16 canons.

Le XII^e, en 681 : 35 évêques, 4 abbés ; 13 canons.

Le XIII^e, en 683 : 48 évêques, 5 abbés ; 13 canons.

Le XIV^e, en 684 : 17 évêques, 6 abbés ; 12 canons.

Le XV^e, en 688 : 61 évêques, 8 abbés.

Le XVI^e, en 693 : 59 évêques, 5 abbés ; 13 canons.

Le XVII^e, en 694 : 8 canons ; pas de signatures. *

Le XVIII^e et dernier, en 701.

Beaucoup de ces évêques sortaient de l'Ordre monastique ou y finirent leurs jours (YEPES, *centuria* II). On voit en outre dans la collection des Conciles la signature des fondés de pouvoirs des évêques absents et celle d'une foule de comtes et de *proceres* laïques. ;

tenues à Tolède depuis la conversion des Visigoths jusqu'à la conquête de l'Espagne par les Maures, les matières religieuses occupèrent toujours la première place. Les questions touchant le dogme, la hiérarchie et la discipline ecclésiastiques, l'indépendance et la régularité des monastères¹, l'ensemble et le détail des intérêts spirituels, forment le sujet de la plupart des décrets rendus par ces conciles. Sans doute aussi les évêques y jouaient un rôle prépondérant par le nombre comme par l'autorité. Mais les seigneurs et les dignitaires laïques y figuraient aussi : entrés une première fois avec le roi, qui prenait presque toujours l'initiative des questions à traiter, ces laïques sortaient avec lui ; mais, après avoir laissé trois jours aux évêques pour discuter seuls les affaires spirituelles, ils revenaient prendre part aux délibérations définitives. Ils y assistaient en vertu d'un droit reconnu ; ils signaient les décrets comme les évêques. En outre, le consentement de ce qu'on appelait alors le peuple, c'est-à-dire de toute la noblesse militaire de la nation gothique, semble avoir été souvent requis et

Rôle
prépondérant
des
évêques,
mais intervention
efficace
des laïques.

1. Le iv^e, tenu en 633, sous la présidence d'Isidore, se montra surtout zélé pour la liberté des moines, garantissant aux clercs la liberté d'embrasser la vie religieuse, interdisant aux évêques toute vexation ou usurpation au détriment des monastères, et prohibant le retour au siècle de tout moine *profès*.

Le ix^e, tenu en 655, se vit obligé de mettre un frein à la munificence des évêques envers les monastères, en leur interdisant de disposer en faveur de ces fondations de plus du cinquantième du patrimoine épiscopal.

exprimé pour valider les décisions rendues par le roi, les évêques et les *proceres* ¹.

Décrets
et doctrines
sur
la royauté.

Ainsi constituées, ces mémorables assemblées exercent la plénitude du pouvoir spirituel et temporel, politique et civil, législatif et judiciaire. Toutes les grandes affaires du royaume y sont débattues : et ce royaume ne comprenait pas seulement toute l'Espagne, que les Visigoths avaient réussi à purger des derniers vestiges de la domination gréco-romaine, mais encore la Gaule Narbonnaise, dont les évêques venaient siéger à Tolède avec ceux de la péninsule. Elles font les lois et les rois. Elles règlent les conditions de la royauté élective, trop souvent méconnues dans la pratique par la violence sanguinaire des prétendants ou des successeurs désignés au trône. Et quoique les faits accomplis qu'elles trouvaient bon de sanctionner aient trop souvent substitué la violence au droit, elles proscrivent toujours en principe tout candidat dont les droits ne se fonderaient pas sur l'élection faite par la noblesse et le clergé, sur la pureté de son origine gothique et sur la probité de ses mœurs ².

1. Voir les conciles VIII, XIV, XVI, mais surtout le canon du IV^e, en 633, qui valida la disposition de Swinthila, *après avoir pris l'avis de la nation*.

2. Defuncto in pace principe, primates totius gentis cum sacerdotibus successorem regni communi concilio constituant. *Conc. iv, can. 74.* — Quem nec electio omnium provehit, nec gothicæ gentis nobilitas ad hunc honoris apicem trahit, sit... anathemati condemnatus...

Après avoir bien constaté que le roi n'était que le mandataire et le délégué du peuple, elles semblent lui accorder une sorte de revanche en attribuant à son autorité une plénitude qui contraste avec les limitations que les libertés traditionnelles des races germaniques imposaient à leurs princes, chez qui on savait à la fois mieux reconnaître les droits du sang et mieux contenir l'exercice du pouvoir. Mais jamais, il faut le reconnaître, on n'a parlé au pouvoir souverain un langage plus noble que celui du quatrième concile de Tolède, par la bouche d'Isidore et de ses collègues, au roi Sisenand et à ses successeurs. « Vous qui êtes actuellement roi, et vous tous, princes de l'avenir, nous vous conjurons humblement d'être doux et modérés envers vos sujets, de gouverner avec justice et piété les peuples que Dieu vous confie, et de payer ainsi votre dette au Christ qui vous fait rois. Que nul d'entre vous ne prononce seul dans les causes qui intéressent la vie ou les biens, mais que le crime des accusés soit démontré dans une séance publique avec les chefs du peuple et par un jugement manifeste. Soyez doux dans votre sévérité même ; grâce à cette modération, les rois seront contents des peuples, les peuples des rois, et Dieu des uns et des autres. Quant aux rois futurs, voici la sentence

Conc. v, can. 3. — Nullus sub religionis habitu detonsus... servilem originem trahens, vel extraneæ gentis homo, nisi genere et moribus dignus. *Conc. xvi, can. 17.*

que nous promulguons : Si quelqu'un d'entre eux, contre le respect des lois, par orgueil, ou par faste royal, ou par cupidité, opprime et tourmente son peuple, qu'il soit anathématisé par le Seigneur Christ, et à jamais séparé de Dieu ¹ ! »

Mais les rois, qui écoutaient docilement ces leçons, ne les pratiquaient guère. Les conciles n'en furent pas moins obligés d'intervenir avec énergie pour réprimer la rapacité des rois et l'insolence subalterne de certains officiers tirés par eux des rangs serviles. « Lorsque, » disent les Pères du huitième concile en 653, que présidait le moine Eugène, comme évêque de Tolède, et où siégeait déjà Ildefonse comme abbé d'Agali, « lorsque, dans les temps passés, l'avidité effrénée des princes s'est jetée sur les dépouilles des peuples et s'est acharnée à grossir leur trésor des larmes de leurs sujets, il nous a été enfin inspiré par le souffle d'en haut, après avoir octroyé aux sujets les lois du respect, d'imposer aussi un frein aux excès des princes ². » Et les Pères du treizième concile en 683 décrètent ce qui suit : « Nous savons que beaucoup d'esclaves

1. Te quoque præsentem regem futurosque sequentium ætatum principes... Ne quisquam vestrum solus in caussis capitum aut rerum sententiam ferat, sed consensu publico cum rectoribus... Si quis ex eis contra reverentiam legum superba dominatione et fastu regio... crudelissimam potestatem in populo exercuerit... *Conc.* iv, can. 75.

2. Cum immoderatio aviditas principum sese prona diffunderet in spoliis populorum... nobis est divinitus inspiratum ut, quia subjectis leges reverentiæ dederamus, principum quoque excessus retinaculum temperantiæ poneremus. *Concil.* viii, ap. COLETTI, t. VIII, p. 428.

et d'affranchis, élevés par ordre du roi à des offices palatins, et affectant de s'arroger un pouvoir que la bassesse de leur origine leur interdisait, devenus les égaux de leurs seigneurs par leur nouvelle dignité, se sont faits les bourreaux de leurs anciens maîtres, de ceux-là mêmes à qui ils devaient leur liberté. C'est pourquoi nous défendons qu'aucun serf ou affranchi (excepté ceux du fisc) soit désormais admis à un office palatin ¹. »

Malheureusement les efforts de ces assemblées pour contenir les excès des princes et de leurs ministres, comme ceux des grands et du clergé, manquaient de garantie et de sanction durable. Les Goths d'Espagne, se laissant trop rapidement dominer par l'esprit et les mœurs des populations romaines, perdirent peu à peu la tradition des institutions et des libertés germaniques. Déshabitués de ces assemblées d'hommes libres et de cette pratique des vertus militaires que l'on voit toujours persévérer chez les Francs, ils ne surent pas créer les contre-poids nécessaires aux violences des rois, qui finirent par jeter la monarchie des Visigoths en proie à l'épée des Arabes.

On reconnaît encore dans leurs prescriptions sans cesse renouvelées et toujours également impuissantes contre les Juifs, que l'on forçait à se laisser baptiser, et que l'on s'acharnait à poursuivre

Rigueurs
contre les Juifs.

1. *Concil.* III *Tolet.*, can. 6, ap. COLETT., t. VII, 1471.

jusque dans leurs coutumes domestiques et intimes, ce caractère implacable de la religion espagnole, qui déjà révoltait deux siècles auparavant la grande âme de saint Martin contre les évêques persécuteurs des priscillianistes¹, et qui a presque toujours manqué son but en le dépassant, ainsi que le démontre le rôle, plus important que partout ailleurs, joué par les Juifs, et même par les Juives, dans l'histoire du moyen âge espagnol. Par une lamentable inconséquence, ces mesures impitoyables avaient été précédées par l'exemple des seules voies de persuasion qu'employa le roi Récarède contre les prêtres ariens², par le blâme formel de saint Isidore contre le fanatisme néophyte des rois visigoths, et par ce texte du concile de 633, qui respire l'intelligente tolérance du christianisme vainqueur : « Ne peuvent être sauvés que ceux qui le veulent bien. De même que l'homme a péri en écoutant le serpent par l'effet de sa propre volonté, ainsi, sur l'appel de la grâce divine, l'homme ne se sauve et ne croit que par la conversion volontaire de sa propre âme. Ce n'est donc pas par la force, mais par le libre arbitre, qu'il faut leur persuader de se convertir³. »

1. Voir plus haut, tome I, livre III, page 225.

2. Ci-dessus, page 217.

3. De Judæis hoc præcipit sancta synodus : nemini deinceps ad credendum vim inferre... Non enim tales inviti salvandi sunt, sed volentes : sicut enim homo, etc... Ergo non vi, sed libera arbitrii facultate ut convertantur suadendi sunt, non potius impellendi.

On sait, d'ailleurs, que la plupart des décrets rendus par les conciles de Tolède dans l'ordre politique ont passé dans le code célèbre qui, sous le nom de *Liber* ou *forum judicum* (en langue castillane *Fuero Jueugo*), est le principal fondement de la législation espagnole et l'un des plus curieux monuments de l'histoire législative des peuples chrétiens. Saint Isidore passe pour avoir été le premier compilateur de ce recueil où les rois et les évêques firent successivement entrer, avec les décrets des conciles, les anciennes coutumes gothiques et quelques fragments du droit romain¹. Il fut revu et coordonné par ordre du roi Egica au seizième concile de Tolède, en 693. Ce code survécut à l'Espagne gothique; à travers les misères de la conquête arabe et l'héroïque lutte de la race espagnole contre l'islamisme, son esprit continuait à animer les princes et les assemblées, et sa trace lumineuse dans l'histoire a toujours aidé le patriotisme espagnol à se rattacher à ses origines chrétiennes.

Le Fuero Jueugo
d'abord rédigé
par
saint Isidore.

On y reconnaît l'influence du clergé dans le style homilétique de sa rédaction, et bien mieux encore dans l'esprit général d'équité qui en a dicté les prin-

Concil. Toletan. iv, can. 57. — Mais aussitôt, il faut l'avouer tristement, on ajoute que ceux qui ont été contraints à devenir chrétiens du temps du roi Sisebut doivent être forcés de rester tels, par cette très-contestable raison : *Oportet ut fidem etiam, quam vi et necessitate susceperunt, tenere cogantur, ne nomen divinum blasphemetur, et fides quam susceperunt vilis ac contemptibilis habeatur!*

1. AREVALO, *Isidoriana*, c. 92.

cipales dispositions, dans les garanties accordées aux esclaves, mais surtout dans les pénalités, qui, à la différence des autres codes barbares, s'efforcent de mesurer la répression à la moralité de l'acte, et non à la lésion matérielle ou au rang de l'accusé¹. On y voit encore la fusion des deux races conquérantes et conquises consacrée par l'absence de toutes ces distinctions de droits ou de peines qui, dans les autres législations germaniques, signalaient l'origine diverse des races qui habitaient le même pays. On peut à bon droit déplore que ce code célèbre ait été rédigé à une époque où le génie primitif des Goths s'était amolli, et où la civilisation romaine avait déjà trop effacé la forte empreinte des institutions germaniques et des coutumes nationales². Mais le vieux droit des Germains se retrouve dans la théorie du droit royal, qui ne reconnaît d'autre légitimité du pouvoir que celle qui résulte de la moralité et de la justice de ses dépositaires. Nous verrons cette théorie conserver toute sa force au sein des grandes luttes entre le sacerdoce et l'empire, et nous entendrons jusque sous Grégoire VII la voix des évêques et des moines invoquer contre les empereurs l'axiome que le code visigothique avait si énergiquement formulé : *Rex eris, si recte facis ; si autem non facis, rex non eris*.

1. ALBERT DU BOYS, *Histoire du droit criminel des peuples européens*.

2. E. DE ROZIÈRE, *Formules visigothiques*, introd.

En 680, les évêques firent un singulier usage de ce droit de déposition à l'égard du vieux roi Wamba, qui, après un règne glorieux, malade et empoisonné par un Grec, avait reçu des mains de l'archevêque l'habit monastique et la tonsure pendant qu'on le croyait à l'agonie, suivant une dévotion du temps habituelle à ceux qui voulaient faire pénitence publique avant de mourir. Étant revenu à lui, il se crut obligé de ratifier le vœu qu'il avait semblé faire¹, et de désigner pour son successeur le comte Erwig, le fils de celui-là même qui l'avait empoisonné. Il entra dans un monastère, y vécut encore sept ans, saintement docile à ses nouveaux devoirs; cependant les évêques réunis au douzième concile de Tolède déliaient ses sujets du serment de fidélité et prononçaient l'anathème contre les ennemis du nouveau roi. Ils décrétèrent ensuite un canon où il est question de ceux qui, ayant désiré la *pénitence* (c'est-à-dire la tonsure et l'habit monastique) pendant qu'ils se portaient bien et l'ayant reçue sans l'avoir demandée pendant leur maladie, voudraient retourner à la vie militaire, sous prétexte qu'ils ne peuvent être astreints à un vœu qu'ils n'ont pas fait : ce retour leur est formellement interdit, parce qu'on les regarde comme engagés, de même que les enfants qui ont reçu le baptême

Le roi Wamba
fait moine
malgré lui.

1. Sive, dit MARIANA (*De Reb. Hisp.*, vi, 14), animi magnitudine rursus spernentis quæ alii per ignes ferrumque petunt; sive desperatione regnum recuperandi, cum Erwigius rerum potiretur.

sans connaissance. Mais le même canon défend aux évêques de donner la pénitence à ceux qui ne la demandent pas, sous peine d'une année d'excommunication¹. Tout est obscur et étrange dans cette histoire, qui toutefois tient de trop près aux annales monastiques pour être passée sous silence. Ce n'était pas du reste la première fois que l'on forçait en Espagne les rois à se faire religieux : un siècle plus tôt, l'avant-dernier roi des Suèves avait été fait moine malgré lui par un usurpateur ; et celui-ci avait été aussitôt après attaqué et vaincu par Leovigilde, qui le força de se faire moine à son tour, et réunit la royauté des Suèves à celle des Visigoths. Mais Leovigilde était un persécuteur arien, et un concile orthodoxe pouvait chercher de meilleurs exemples².

Saint Fructueux,
apôtre monastique
des Suèves
et
de la Lusitanie.

Précisément dans ce pays des Suèves, pendant les deux premiers tiers du VII^e siècle, le véritable esprit monastique brillait de tout son éclat dans saint Fructueux. « Dieu créa en ce temps, » dit un moine contemporain, « deux grands soleils pour illuminer les plages occidentales des rayons de cette vérité fulgurante qui jaillit du siège apostolique : l'un, Isidore de Séville, par son éloquence, ses

1. Can. 2.

2. S'il faut en croire un historien franc, un autre roi des Goths, le jeune Tolga, après deux ans de règne, aurait été déposé par une insurrection de la noblesse, en 642, et forcé de se faire moine. — Tolganam degradatum ad honorem clericati fecit. FREDEGAR., c. 82.

écrits, sa sagesse, son active industrie, fait reluire sur nous l'immense lumière de la vérité dogmatique que fulmina la chaire suprême de Rome; l'autre, Fructueux, par l'innocence immaculée de sa vie, par le feu intérieur de ses contemplations, fait rayonner dans nos cœurs les vertus des premiers Pères du désert et les prodiges de la Thébàide¹. » Issu du sang royal et fils d'un général de l'armée gothique, le jeune Fructueux, pendant que son père le menait dans un de ses domaines sur les frontières de la Galice pour y faire la revue de ses troupes, notait en secret dans son âme l'emplacement d'un futur monastère dans cette contrée sauvage. Ses parents morts, après avoir étudié les lettres humaines et sacrées à Palencia, il se retira dans le désert qu'il avait choisi enfant, et construisit un monastère qu'il dota de tout son avoir et où il fut bientôt rejoint par une grande affluence de religieux². Mais lui-même, se dérochant à la renommée de sa vertu, se réfugiait dans les bois et les rochers les plus escarpés et s'y faisait oublier de

1. Postquam... a Sede Romana, prima S. Ecclesiæ cathedra, fidei catholicæ dogmatum fulgurans rutilaret immensitas... atque ex Ægypto... hujus occidentis plagæ exigua perlucet extremitas... Divina pietas duas inluminavit lucernas, etc. *Vit. S. Fructuosi*, auct. S. VALERIO, abb., ap. Act. SS. O. S. B., sæc. II, p. 557.

2. Celui de Compludo (au diocèse d'Astorga), dont il a été question plus haut, à l'occasion de la charte du roi Cyndaswynde, en 646, et que divers auteurs ont confondu avec le *Compuctum* en Castille qui s'est appelé depuis Alcala de Henarez.

tous. Un jour qu'il priait à l'écart dans une forêt, un laboureur qui passait le prit pour un esclave fugitif, l'interrogea, et, peu satisfait de ses réponses, l'accabla de coups, en le ramenant la corde au cou jusqu'à l'endroit où il fut reconnu¹. Une autre fois, comme saint Benoît, il fut pris pour une bête fauve. Un chasseur, le voyant couvert d'une simple peau de chèvre et prosterné sur le sommet d'un rocher, l'ajustait déjà avec son arc, lorsqu'il comprit, en lui voyant lever les mains vers le ciel, que c'était un homme qui priait².

Saint Fructueux
et
sa biche.

Une autre fois encore, une biche poursuivie par des veneurs et déjà presque forcée se jeta dans les plis de la tunique du solitaire. Il la sauva, la ramena avec lui au monastère; et l'histoire raconte que le moine et la bête s'aimèrent tendrement. La biche le suivait partout, se couchait sur le pied de son lit, ne cessait de bêler quand il s'absentait. Il la fit plus d'une fois reconduire dans les bois : mais toujours elle savait retrouver le chemin de sa cellule ou la trace des pas de son libérateur. Un jour enfin elle fut tuée par un jeune homme qui n'aimait pas les moines. Fructueux était allé faire un voyage de quelques jours; au retour il s'étonna de ne pas voir sa biche accourir au-devant de lui, et, quand il

1. Lo traia con un garrote. YEPES, p. 175.

2. Loca nemorosa, argis densissima, aspera et fragosa... Capreis pellibus indutus. In cujusdam rupis gradibus... quidam arcistes... cum librasset ictum ut dimitteret sagittam. *Ibid.*, c. 4.

apprit sa mort, la douleur le saisit, ses genoux fléchirent sous lui, il se prosterna sur le pavé de l'église. On ne dit pas si ce fut pour demander à Dieu de punir le cruel : mais celui-ci tomba bientôt malade, et fit demander à l'abbé de venir à son aide. Fructueux se vengea noblement et en chrétien : il alla guérir le meurtrier de sa biche, et lui rendit la santé de l'âme avec celle du corps¹.

On aime à voir ces gracieuses et innocentes tennes dans des temps si rudes comme dans ces fortes âmes, nées pour régner et pour entraîner les peuples sur leurs pas. L'exemple du jeune seigneur goth que l'amour de la pénitence avait poussé dans la solitude devint si contagieux, qu'il lui fallut construire bien d'autres monastères pour recueillir le choc immense de convertis qui se pressait sur ses pas². Le nombre en devint si grand, que le duc d'une des provinces écrivait au roi pour le prévenir que, si l'on n'y mettait quelque obstacle, le pays serait dépeuplé et qu'il ne resterait plus personne pour remplir les armées. Des familles entières se retiraient avec leurs esclaves dans des édifices con-

1. *Victa bestiola... sub viri Dei amphibalum ingressa est... si vel paululum ab ea recederet, nunquam balare cessaret, quousque ad eam denuo rediret... in lectulum ad pedes ejus recubaret... Sanctissimus vir ad monasterium regressus, sollicitè requisivit quidnam causæ esset cur caprea sua ei solito more tunc minime occurreret... Qui mox genua sua summo cum dolore flectens.* » *Ibid.*, c. 10.

2. *Ut catervatim undique concurrentium agmina conversorum immensus fieret chorus.* *Ibid.*, c. 15.

sacrés, où, maîtres et serviteurs, hommes et femmes, pères, mères et enfants, prenaient à la fois l'habit monastique, éalisaient un abbé, et vivaient pêle-mêle à l'abri du cloître. En vain Fructueux essayait-il de lutter contre ces excès : tout ce qu'il put obtenir, c'est que les pères et les fils d'un côté, les mères et les filles de l'autre, occupassent des édifices séparés ¹.

La fiancée
du *Garding*
recueillie
par Fructueux.

Car les femmes imitaient les hommes ; Fructueux reçut un jour une lettre par laquelle une jeune fille de race noble, nommée Bénédicté, fiancée à un *garding*, c'est-à-dire à l'un des principaux officiers de la cour des rois visigoths, lui annonçait qu'elle s'était sauvée de la maison paternelle, qu'elle errait dans les bois non loin de son monastère, et qu'elle le suppliait d'avoir pitié d'elle comme d'une brebis qu'il fallait arracher à la dent du loup. Il l'accueillit, lui fit bâtir dans la forêt une petite cellule qui devint bientôt le centre d'une communauté de quatre-vingts religieuses où les mères venaient souvent se réunir à leurs filles pour se consacrer à Dieu. Le *garding* essaya en vain de récupérer sa promise : il força la supérieure du nouveau monastère de lui présenter celle qui l'avait fui : elle vint, mais refusa de le regarder, et lui resta muet en sa présence. Alors le juge royal lui

1. P. VARIN, ap. *Mémoires présentés par div. savants à l'Acad. des Inscriptions*, tome V, 1^{re} série, 11^e part., p. 83.

dit : « Laissez-la servir le Seigneur, et tâchez de trouver une autre femme ¹. »

Nous ne pouvons reproduire tous les traits merveilleux de la vie du patriarche monastique de la Lusitanie. Disons seulement que ses austérités et ses voyages sans fin ne l'empêchaient pas de cultiver les lettres, de les faire étudier par ses moines et de se livrer même à la poésie : car on a conservé des vers de lui ². On voit du reste, dans les règlements qu'il a composés pour ses diverses maisons, que celles-ci avaient de grands troupeaux de brebis pour fournir de quoi soulager les pauvres, racheter les captifs et exercer l'hospitalité. Un moine était spécialement chargé du soin des pâtres.

Quelques années avant sa mort, Fructueux fut, bien malgré lui, élevé au siège archiépiscopal de Braga par les suffrages unanimes du dixième concile de Tolède. Mais il ne cessa de pratiquer la vie monastique et de construire de nouveaux monastères. Et déjà, grâce à son infatigable activité, il avait couvert la Cantabrie et la Lusitanie de communautés des deux sexes. Il avait parcouru toutes les côtes de l'Espagne depuis le cap Finistère jusqu'au cap Saint-Vincent, franchissant l'embouchure de ces fleuves qui se nommeront le Douro et

Il est fait
archevêque
de Braga.

656.

1. De præsentia regis levavit judicem, qui inter eos examinaret judicii veritatem, comitem Angelate... Dimitte eam Domino servire et quære tibi aliam uxorem. *Ibid.*, c. 17.

2. S. FRUCTUOSI *Carmina*, ap. FLOREZ, *España sagrada*.

Les plages
de
l'Océan habitées
par
les moines.

le Guadalquivir, fouillant les promontoires, les golfes, les îles, et celle-là même où sera Cadix ¹, pour y chercher des asiles propres à la prière et à la solitude. Grâce à lui, l'extrême frontière de l'Occident est gardée par une ligne de garnisons monastiques. Les grandes vagues de l'Océan, en accourant des rives de l'autre hémisphère, de la moitié du monde encore inconnue aux chrétiens, rencontrent au haut des falaises de la péninsule Ibérienne le regard et la prière des moines. Ils y attendront de pied ferme l'invasion mahométane; ils la traverseront et lui survivront; ils y conserveront le dépôt de la foi et de la vertu chrétiennes, jusqu'aux temps prodigieux où, de ces plages affranchies par un infatigable héroïsme, l'Espagne et le Portugal prendront leur invincible élan pour découvrir un nouveau monde et planter la croix en Afrique, en Asie et en Amérique.

1. Cum præfatam Gaditanam ingressus fuisset insulam... ædificavit sanctum ope Dei monasterium. VALERIUS, c. 14. — On peut voir le détail des fondations si nombreuses de saint Fructueux dans le grand ouvrage d'Antonio de YEPES, *Coronica general de la Orden de San Benito*, 1609, in-folio, centuria II, p. 175, 187, 223 et seq. Cet ouvrage, malgré ses inexactitudes, si souvent relevées par Mabillon, est inappréciable pour tout ce qui touche à l'Espagne monastique.

LIVRE VII

LES MOINES EN GAULE SOUS LES PREMIERS MÉROVINGIENS

Si quid hoc in opere vobis præclarum videbitur, id veterum est, iis impertite quam merentur laudem. At me sicubi conjectura fefellit, si non sum scriptorum sententiam probe assecutus, si adulterinum aliquod scriptum pro legitimo suscepi, si respui quod rectum erat et purum, date veniam et me admonete.

BOLLANDUS, *Acta sanctorum*, t. I,
p. XLIV (e).

CHAPITRE PREMIER

La Gaule conquise par les Francs

État de la Gaule sous l'empire romain. — Bienfaits relatifs de l'invasion des Barbares. — Les Francs arrêtent et refoulent les autres Barbares. — Caractères de la domination des Francs dans la Gaule : égalité des Gaulois et des Francs. — Contact funeste de la barbarie franque avec la dépravation des Gallo-Romains. — La noblesse des deux races tient tête aux rois, qui penchent vers l'autocratie et la fiscalité romaines. — Les Francs échappent seuls à l'arianisme : ils respectent la liberté de la foi. — Munificence des Mérovingiens envers les monastères, étrangement mêlée à leurs vices et à leurs crimes. — Les moines viennent assurer l'influence civilisatrice de l'Église sur les Francs.

Nous avons dépassé la marche du temps pour indiquer ce que doivent les institutions monastiques au plus grand des papes et ce qu'elles devinrent dans la péninsule ibérique, sous des pontifes imbus de son esprit. Il nous faut maintenant reculer d'un siècle et franchir les Pyrénées et les Alpes, afin de concentrer notre récit dans la Gaule, dans cette contrée où Marmoutier et Lérins, Condat et d'autres grandes fondations, n'avaient pas suffi pour épuiser la sève monastique, et que la Providence destinait à fournir au grand arbre bénédictin ses rameaux les plus vigoureux et les plus féconds.

480.

État de la Gaule
sous
la domination
romaine.

Clovis avait commencé à régner sur les Francs Saliens en l'année même où naissait saint Benoît, et pendant toute la durée de la vie du patriarche, la Gaule disputée par les Francs aux Goths et aux Burgondes avait de plus en plus subi la puissante étreinte des Mérovingiens et de leurs bandes conquérantes. On sait quels furent les maux qui accompagnèrent cette conquête. Mais ce qu'il faut encore moins oublier, c'est l'état où la domination romaine avait réduit la Gaule, quand les Francs, venus les derniers après tant d'autres barbares, en firent leur proie. Sous les empereurs, Rome avait porté la corruption dans toutes les provinces du monde conquis sous la République. On voit dans Tacite que le siège de toute administration romaine était une école permanente d'oppression et de dépravation, où régnaient l'avarice et la sensualité, toujours insatiables et toujours impunies¹. De ces vieux Gaulois qui avaient inondé l'Espagne, l'Italie, la Grèce et jusqu'à l'Asie Mineure; qui avaient rempli le monde du fracas de leurs armes et de la terreur de leur nom; qui avaient conquis Rome; que Rome avait ensuite vaincus et asservis, mais qu'elle n'avait ni surpassés, ni même égalés en héroïsme et en grandeur d'âme, de ces hommes-là il ne restait rien. La tyrannie des Césars les avait anéantis. En vain leurs fils s'étaient-ils soulevés contre Auguste,

1. Cf. DOELLINGER, *Heidenthum und Judenthum*, p. 728.

contre Tibère, contre Néron, contre Vespasien, et avaient-ils protesté ainsi contre la prétendue amélioration du sort des provinces romaines sous l'Empire. En vain, de siècle en siècle, la Gaule, désespérant de retrouver son indépendance, avait-elle essayé de tromper sa misère en imposant à Rome des empereurs gaulois. En vain les Bagaudes insurgés et à moitié chrétiens avaient-ils pensé à substituer une sorte d'empire gaulois à l'empire romain. Broyée sous la meule implacable de la centralisation et de la fiscalité impériales, la Gaule avait perdu successivement sa nationalité, ses institutions civiles et municipales, sa richesse territoriale, sa vieille langue celtique et jusqu'à son nom : on ne connaissait plus ses habitants que sous le nom de Romains, devenu pour eux le symbole de la décrépitude et de la honte¹. A la place du vieux culte national, des sacrifices druidiques interdits sous peine de mort, on lui avait imposé la hideuse idolâtrie des Césars divinisés par un sénat avili. Cet indomptable courage qui les avait naguère signalés à l'admiration du monde avait disparu avec leur liberté². Les classes dominantes avaient été asser-

1. « L'état des Gaulois sous le gouvernement impérial fut la servitude politique la plus avilissante et la plus cruelle. » M^{lle} DE LÉZARDIÈRE, *Théorie des lois politiques de la France*. — « Le titre de citoyens romains que portaient les Gaulois n'appartenait depuis longtemps qu'à des esclaves. » MABLY, *Observations sur l'Histoire de France*, t. I, p. 243.

2. *Amissa virtute pariter et libertate*. TACITE, *Agric.*, II; *Ann.*, XI,

vies et dégradées sans que le bas peuple y eût rien gagné : tout au contraire, à mesure que la grande propriété s'était étendue, les cultivateurs avaient vu leur sort s'aggraver, et la servitude universelle faire peser sur eux le joug le plus écrasant. Les clients libres dont parle César avaient disparu. Le chef gaulois, transformé en patricien dégénéré, faisait cultiver par ses esclaves de vastes domaines qu'il n'habitait guère, semblables aux plantations de nos colonies avant l'émancipation des noirs¹. De cette immense population qui, avant la conquête de César et ses guerres d'extermination, débordait en flots pressés par l'émigration sur les contrées voisines², on a calculé qu'il restait à peine, sous Constantin, un million d'hommes libres dans toute cette immense région³.

Sous cette effroyable oppression, l'Église restait debout, seul asile de la liberté et de la dignité humaines. Elle seule mettait quelque frein à l'injus-

18; *Germ.*, 28.—DOELLINGER, *Heidenthum und Judenthum*, p. 611-613.

1. Voir l'excellent résumé de l'oppression et de la ruine des Gaules sous la domination romaine, que donne, après tant d'autres, sir James Stephen, *Lectures on the history of France*. London, 1859, t. I, p. 57. — Quant aux détails, M. Guizot, dans ses *Essais sur l'histoire de France* et sa deuxième leçon du cours de 1824, n'a encore été égalé par personne, si ce n'est peut-être par Le Huërou, au chap. VIII de ses *Origines mérovingiennes*. Paris, 1843.

2. *Pro multitudine hominum*, dit César en parlant des montagnes de l'Helvétie; *Propter hominum multitudinem*, dit-il encore pour expliquer les colonies gauloises d'outre-Rhin. *De bello Gall.*, I, 1; v. 24.

3. HENRI MARTIN, *Histoire de France*, t. I, p. 292, 4^e édition.

tice et à la tyrannie, mitigeait la pauvreté accablante du peuple, encourageait l'agriculture dans ses domaines, maintenait dans son sein le souvenir et la pratique de l'élection populaire, et assurait dans la personne de ses évêques des *Défenseurs* aux cités abandonnées ou rançonnées par leurs magistrats. Mais son influence, bien loin d'être prépondérante, ne luttait qu'imparfaitement contre la décomposition universelle et ne suffisait point à enfanter les vertus civiques étouffées avec les cités libres sous le despotisme cosmopolite des empereurs¹. Dans l'ordre civil, quatre siècles de domination romaine avaient suffi pour faire disparaître en Gaule toute force et tout droit, en même temps que toute indépendance nationale et personnelle. Comment ces populations, avilies et épuisées par un régime dont la tyrannie inepte et minutieuse croissait en raison de sa faiblesse, eussent-elles pu résister aux flots successifs des Barbares? Seule, l'aristocratie Arverne, que semblait animer encore le souffle du grand Vercingétorix et qui avait conservé, on ne sait comment, la sympathie populaire, lutta avec l'opiniâtreté du désespoir contre les Visigoths d'abord, puis contre les fils de Clovis. Partout ailleurs, la domination barbare fut acceptée comme une sorte de délivrance.

C'en était une, en effet, car les peuples germains

1. STEPHEN, loc. cit. — HENRI MARTIN, p. 332.

Bienfaits relatifs
de
l'invasion
des Barbares.

apportaient avec eux l'énergie virile qui manquait aux serfs de l'empire. La vie s'était retirée de partout : ils en inspirèrent une nouvelle au sol qu'ils envahissaient comme aux hommes qu'ils incorporent à leur domination victorieuse. Ce qu'il restait du patriciat gaulois dut les voir arriver avec effroi : mais qu'avaient à perdre les colons ruraux et les petites gens des villes à ce changement de maître ? Tout au contraire, ils ne pouvaient que gagner à la destruction de cette fiscalité romaine, la plus rapace qu'on ait jamais rêvée. Prendre pour soi une quote-part, la moitié ou le tiers, des biens fonciers ou des esclaves, comme firent les Burgondes et les Visigoths, mais en même temps exempter tout le reste des exactions qui, sous les Romains, réduisaient les propriétaires à abandonner au fisc tout leur avoir, c'était évidemment apporter un soulagement réel à un état de tout point insupportable¹.

Quant aux Francs, rien n'indique qu'ils aient opéré des confiscations en masse. Les découvertes de l'érudition moderne ont au contraire établi qu'ils avaient généralement respecté la propriété privée des Gallo-Romains. Ils se contentèrent, selon toute apparence, des territoires qui leur avaient été d'abord concédés par les empereurs, puis des vastes espaces de terrain inculte délaissés par suite de l'ap-

1. PAUL ROTH, *Geschichte des Benefizialwesens*. — LEO, *Ursprung des deutschen Volkes und Reiches*, p. 324. — CANTU, *Storia degl' Italiani*, ch. 63. — STEPHEN, loc. cit., p. 300. — LE HUEROU, p. 268.

pauvrissement universel, qu'ils se partagèrent entre eux par le sort, à titre d'alleux, tandis que leurs rois s'attribuaient les domaines incommensurables du fisc impérial. Ajoutons qu'en expulsant les magistrats romains ils semblent s'être peu immiscés dans l'administration municipale et y avoir laissé aux évêques la principale part, et l'on concevra que le plus récent de nos historiens ait pu affirmer que la masse populaire avait plus d'horreur pour l'oppression savante et systématique de l'empire que pour le régime brutal et capricieux des Barbares¹.

En outre, les Romains de l'empire, comme on l'a souvent remarqué, avaient transporté en Gaule le principe qui leur était propre, le principe fatal de la suprématie des villes. Les Germains au contraire, dans leur état primitif, ne connaissaient que la vie des champs, la vie rurale et sylvine. Le village était, comme cela se voit encore dans l'Inde, la base de leur existence nationale. En venant conquérir la Gaule, ils rendirent la vie aux campagnes; ils y créèrent le village, la commune rurale et libre, et les émancipèrent de la domination urbaine; ils y constituèrent l'élément prépondérant de la nouvelle nationalité. Cette prépondérance ne fit que se manifester et se consolider de plus en plus, à mesure que la féodalité se développa et s'enracina dans le sol.

1. HENRI MARTIN, p. 354. — LE HUEROU en fournit la preuve par des textes irréfragables, *op. cit.*, p. 251.

Les Francs
arrêtent
et refoulent
les
autres Barbares.

Les Francs, d'ailleurs, rendirent à la Gaule le service capital qu'elle attendait en vain des derniers empereurs. Saint Jérôme nous a laissé la formidable énumération des nations barbares qui l'avaient envahie sous la domination impériale. « Tout ce qui se trouve entre les Alpes et les Pyrénées, entre le Rhin et l'Océan, a été dévasté par le Quade, le Vandale, le Sarmate, l'Alain, le Gépide, l'Hérule, le Burgonde, l'Aleman et, ô calamité suprême ! par le Hun¹. » Venus après tous ces féroces prédécesseurs qui tous, excepté les Burgondes, n'avaient fait que passer sur la Gaule comme un ouragan, les Francs en fermèrent l'accès aux autres peuples païens qui se pressaient sur leurs pas. Ils se retournèrent contre le courant qui les avait eux-mêmes apportés. Ils tinrent vigoureusement tête aux Alemans, aux Saxons, aux Slaves, aux Avars, qui, sans eux, auraient franchi le Rhin et envahi la Gaule. Devenus chrétiens, non pas en masse et tout à coup, à la suite de Clovis, comme on se l'est à tort figuré, mais très-graduellement et très-lentement², ils firent face aux ennemis de la chrétienté.

1. *Epist. ad Ageruchiam*, t. IV, p. 748 ; édit. 1706.

2. Plus d'un siècle après Clovis, on trouve encore des païens parmi les Francs du rang le plus élevé. Saint Loup, évêque de Sens, exilé par Clotaire II vers 615, fut confié à la garde d'un duc nommé Boson qui était encore païen, et qui occupait les bords de l'Oise : « ubi erant templa phanatica a decurionibus culta... prædictum ducem vitali tinxit in lavacro, plurimumque Francorum exercitum, qui adhuc erroris detinebatur laqueis, illuminavit per baptismum. » ACT. SS. BOLLAND., t. I Sept., p. 259. — Le deuxième successeur de

Ils restèrent, longtemps après leur conversion, sauvages, avides et cruels comme auparavant. Ils ne se transformèrent pas en un jour. Deux siècles de guerres fratricides entre les rois mérovingiens ne le démontrent que trop, en même temps qu'elles constatent l'espèce de vénération superstitieuse, d'idolâtrie païenne que les Francs professaient pour cette dynastie aux longs cheveux, dont ils déposaient, dont ils égorgeaient en détail les rejetons, mais en dehors de laquelle nul ne s'avisait encore de chercher des chefs d'un autre sang.

Il ne faut donc pas nier leur barbarie; il faut non-seulement croire tout ce que les historiens en rapportent, mais bien se dire que, comme pendant toute l'antiquité, leurs récits sont loin d'atteindre tout ce qu'il y eut « de tyrannies ignorées, de spoliations impunies, de ruines sans vengeurs¹. » Mais il ne faut pas croire que les Francs fussent, comme on l'a prétendu, moins civilisés, moins humains, plus oppresseurs que les autres Barbares. A aucun point de vue, on n'a le droit de les placer au-dessous des Visigoths ou des Burgondes. Ils avaient notamment tout autant de goût et d'attrait pour la culture des lettres et de l'esprit. La chapelle que

Caractère
de
la domination
franque.

saint Colomban à Bobbio, l'abbé Bertulfe, mort en 640, était païen de naissance, quoique proche parent de saint Arnoul, évêque de Metz. On verra plus loin que les Francs établis en Belgique restèrent en grand nombre idolâtres jusque dans le viii^e siècle.

1. OZANAM, *Études German.*, t. II, p. 502.

Éducation palatine
de la
jeune noblesse.

les rois mérovingiens instituèrent dès les premiers temps de leur conversion, et l'école qui y fut aussitôt attachée, comme une dépendance inséparable de la résidence royale, devinrent promptement une pépinière de clercs instruits et zélés, où la jeune noblesse franque et gallo-romaine puisait l'instruction la mieux adaptée au temps et aux mœurs d'alors. Les charges importantes de l'Église et de la cour se donnaient à ceux qui s'y étaient distingués¹. Toutes les biographies de saints sont unanimes à constater ce fait ; et Grégoire de Tours le confirme en parlant de l'*érudition palatine* comme d'une sorte de noviciat ecclésiastique et politique, en pleine activité sous les petits-fils de Clovis².

Égalité des Francs
et
des Gaulois.

Il est encore plus certain que l'oppression des Gallo-Romains par les Francs ne fut jamais systématique, ni surtout aussi cruelle, aussi complète que le veut une théorie habilement préconisée de nos jours, mais démentie par tous les mémoires contemporains. Sans doute, dans la région du nord-est, qui fut la première occupée par les Francs, encore complètement païens, la population romaine fut cruellement spoliée et maltraitée, sinon entièrement exterminée. Mais après leur conversion, à

1. On trouvera à ce sujet des détails nombreux et précis dans l'*Histoire de saint Léger*, par dom PITRA, p. 114, et Appendice. — On sait que ce mot de *chapelle*, comme synonyme d'*oratoire*, dérive, selon Ducange, de la petite *cape* ou chape de saint Martin, qui est la plus insigne des reliques mérovingiennes.

2. *Vita S. Aredii Abbatis*, c. 3.

mesure qu'ils s'approchèrent de la Loire, et surtout lorsqu'ils se répandirent au midi de ce fleuve, on voit les Gallo-Romains conserver toutes leurs propriétés et jouir absolument des mêmes droits que les conquérants. On voit, parmi les Francs comme parmi les Gaulois, des pauvres, des artisans, des esclaves, en même temps que des nobles et des riches. Les nobles gaulois, les membres des familles qualifiées de sénatoriales, occupent le même rang que sous l'empire romain et s'associent, dans la cour et dans le cortège militaire des rois mérovingiens, aux leudes et aux antrustions de race franque. On trouve partout des Gallo-Romains aux premiers rangs, et non-seulement dans l'Église, où ils possèdent presque exclusivement les évêchés jusqu'à la fin du vi^e siècle, mais parmi les *convives du roi*, parmi les ducs et les comtes, à la tête des armées et même dans les offices de la domesticité royale, qui sembleraient avoir dû être exclusivement réservés aux compagnons et aux compatriotes du prince.

Il faut toutefois signaler la différence qu'établit la loi salique dans le prix de *compensation* dû pour les meurtres commis sur les Francs ou sur les Romains, et d'après laquelle on apprend que la vie du Romain n'était estimée que la moitié de celle du Franc. Hormis cette seule disposition, où survit l'orgueil naturel du vainqueur, on ne trouve aucune trace de distinction radicale entre la race

conquérante et la race conquise. Le Gallo-Romain conserve son droit privé, mais il est soumis aux mêmes lois et il obtient les mêmes garanties que le Franc. Quant au droit public, comme le Barbare, mais pas plus que lui, l'indigène est exposé aux violences atroces qui éclataient chaque jour dans la société d'alors, et qu'il commettait à son tour et aussi souvent que le Franc ou le Burgonde¹. Car il y avait des Gallo-Romains tout aussi imbus que les Barbares de la férocité qu'inspire la possession de la force et de la richesse sans contrôle. On les trouve de moitié dans presque tous les forfaits et toutes les perfidies qu'énumèrent les annales de cette malheureuse époque. On l'a dit avec raison : « Le plus grand mal de la domination barbare était peut-être l'influence des Romains avides et corrompus qui s'insinuaient auprès des nouveaux maîtres². » C'est surtout à eux que l'on doit attribuer ces raffinements de débauche et de perfidie que l'on voit avec surprise se produire au sein de la brutalité sauvage des hommes de race germanique. Ils enseignaient à ceux-ci l'art d'opprimer et de dégrader leurs compatriotes par des moyens que la

Contact funeste
de la
barbarie franque
avec
la dépravation
gallo-romaine.

1. Roth et Leo, dans les ouvrages déjà cités, et Waitz (*Deutsche Verfassungs Geschichte*), ont démontré sans réplique cette identité de position entre la noblesse franque et gauloise sous la domination mérovingienne : l'abbé Dubos en avait fait la base de son système absurde sur l'absence de toute conquête.

2. HENRI MARTIN, t. I, p. 394. — Cf. AUGUSTIN THIERRY, *Récits mérov.*, t. II, p. 45, et ALBERT DU BOYS, *Histoire du droit criminel*.

grossièreté naturelle des Goths ou des Teutons ne leur eût jamais inspirés. Il s'en faut bien que tout ait été profit pour les Barbares dans leur contact avec le monde romain, dépravé sous l'empire. Ils lui apportaient des vertus viriles dont il avait perdu le souvenir, mais ils lui empruntaient en même temps des vices abjects et infects dont le monde germanique n'avait pas idée. Ils y rencontrèrent le christianisme; mais, avant d'en subir la bienfaisante influence, ils eurent le temps de se tremper dans toutes les bassesses et tous les débordements d'une civilisation corrompue longtemps avant d'être vaincue. Le régime patriarcal qui caractérisait les anciens Germains dans leurs rapports avec leurs enfants, leurs esclaves, comme avec leurs chefs, tomba en ruine au contact de cette dépravation contagieuse.

Plus tard, lorsque l'esprit chrétien eut établi son empire, et lorsque tous les vieux débris romains eurent été absorbés et transformés par l'élément germain, sous les premiers Carlovingiens, le mal s'atténua, et s'il ne disparut pas complètement, du moins toutes les nations de la chrétienté purent se constituer sous des lois et des mœurs dont il n'y avait ni à rougir ni à se plaindre. Mais à l'époque où nous sommes, rien de plus triste que cette première fusion de la barbarie germanique avec la corruption romaine. Tous les excès de l'état sauvage s'y combinent avec les vices d'une civilisation sa-

vamment dépravée. C'est de cette origine perverse et fatale que découlent ces abus révoltants du droit seigneurial qui, conservés et développés à travers les siècles, ont si cruellement affaibli et dépeuplarisé la féodalité. Et c'est là qu'il faut chercher le secret de ces exemples monstrueux de trahison et de férocité qui, en se reproduisant presque à chaque page du récit de Grégoire de Tours, projettent une si sanglante lueur sur les premiers temps de notre histoire.

Les rois penchent
vers
l'autocratie
et la fiscalité
romaines.

De là aussi ces tentatives des rois mérovingiens pour rétablir, en l'aggravant, la fiscalité romaine. Tantôt c'est aux églises qu'ils veulent faire payer le tiers de leurs revenus¹; tantôt c'est la capitation qu'ils veulent établir, non plus comme chez les Romains, sur les plébéiens sans propriétés foncières, mais sur tout le monde, et sur les Francs tous les premiers. Mais ici le vieux droit germanique reprit le dessus. Même en l'absence des assemblées nationales qui semblent avoir été suspendues pendant le règne de Clovis et de ses successeurs immédiats², la résistance fut énergique et triomphante. Les rois mérovingiens eurent beau manifester un penchant précoce à imiter l'autocratie des empereurs romains, ils eurent toujours à compter avec les nobles francs, qui n'entendaient pas renoncer sur le sol conquis par eux aux libertés de

Ils sont contenus
par
la noblesse
des deux races.

1. GREG. TUR., IV, 2.

2. WAITZ, *Deutsche Verfassungs Geschichte*, t. II, p. 480.

leurs aïeux, et qui, renforcés par les descendants des vieilles races chevaleresques de la Gaule¹, constituèrent bientôt autour de la royauté une aristocratie à la fois civile et guerrière, aussi libre que puissante, aussi fière de son origine que de ses droits, et bien résolue à ne pas se laisser réduire au vil niveau du sénat romain². Selon le vieux privilège de la liberté germanique, ils prétendaient parler haut à qui que ce fût, intervenir activement dans tous les intérêts publics, résister à toutes les usurpations et frapper tous les coupables³. Leur respect superstitieux pour le sang des Mérovingiens, leur dévouement traditionnel à la personne du chef, les portaient à remplir auprès de leurs rois des offices domestiques, qui chez les anciens Romains étaient réservés aux esclaves, mais qui chez les peuples germaniques n'avaient aucun caractère servile, et étaient au contraire l'apanage des principaux de la nation, sous le nom de *fidèles*⁴. Mais cette fidélité ne les empêchait pas d'opposer

1. Les *Equites*, dont parle César, avec leur clientèle dont il n'a pas compris l'analogie avec les mœurs germaniques, et qu'il n'a pas suffisamment distinguée de la servitude.

2. On trouve à chaque page des auteurs contemporains, et surtout des Vies des Saints, des termes qui prouvent la haute valeur qu'on attachait à la naissance : *seniores, potentes, meliores, nobiles... Claro stemmate ortus... Ex progenie celsa Francorum... Prosapia Francorum altis satus et nobilibus parentibus*, etc. Cf. WAITZ, op. cit.

3. AUG. THIERRY, *Récits mérovingiens*, t. II, p. 95.

4. *Antrustion*, homme de la foi (*trust*) du chef, terme traduit dans la version latine de la loi salique par celui de *conviva regis*.

à la violence du maître des violences non moins redoutables et souvent non moins illégitimes. « Adieu, » disait une députation de seigneurs austrasiens au roi Gontran de Bourgogne, petit-fils de Clovis; » adieu, ô roi ! nous prenons congé de toi, « en te rappelant que la hache qui a brisé le crâne « de tes frères est encore bonne : et bientôt c'est à « toi qu'elle fera sauter la cervelle¹. »

Par quel changement prodigieux ces barbares, à peine baptisés, devinrent-ils le peuple chéri de l'Église et la race d'élite du monde chrétien ? C'est ce qu'on verra dans la suite de ce récit. Dès à présent il faut reconnaître que, par un privilège unique, ils ne furent jamais ariens. Seuls, parmi les conquérants barbares de l'empire romain, ils ne laissèrent pas leur énergie et leur simplicité devenir la proie de cette hérésie dont nul n'a encore expliqué l'inconcevable et irrésistible ascendant sur toutes les nations germaniques, et qui, vaincue chez les vieux peuples chrétiens, sut se créer au sein même de leurs vainqueurs un triomphant asile. Fermer l'accès de la Gaule à tous les autres barbares, et à l'intérieur assurer l'unité catholique en chassant sans persécution ouverte l'hétérodoxie, c'était rendre à la chrétienté naissante deux services souverains. Au midi de la Loire, les populations catholiques, qui ne savaient que trop comment les Barbares ariens

Relations
des Francs
avec
l'Église.

Il échappent
seuls
à l'arianisme.

1. Valedicimus tibi, o rex... Scimus solidam esse securim... celestius tuum librabit defixa cerebrum. GREG. TURON., l. VII, c. 14.

avaient poursuivi le clergé orthodoxe en Afrique et en Espagne, soupiraient avec passion après la domination des Francs¹. C'est pourquoi saint Remy disait aux détracteurs de Clovis : « Il faut pardonner beaucoup à qui s'est fait le propagateur de la foi et le sauveur des provinces. » C'est encore ce qui explique, sans les justifier, ces formules adulatrices que prodiguent la plupart des auteurs ecclésiastiques à des princes dont la vie publique et privée était chargée de crimes atroces. A la différence des empereurs byzantins, qui faisaient à tout propos intervenir l'autorité de l'État dans les choses spirituelles, et qui se croyaient meilleurs théologiens que les évêques, ils se mêlaient peu de théologie, et, sauf les cas trop nombreux où ils attentaient à la liberté des élections épiscopales au profit de leurs domestiques ou de leurs favoris, ils laissaient à l'Eglise une pleine indépendance dans les matières de foi et de discipline. Ils se montraient aussi d'une grande munificence envers les évêques et les moines : ils ne se contentèrent pas de restituer aux églises tout ce qui leur avait été enlevé ; ils détachèrent encore des immenses possessions dont la conquête avait constitué leur domaine royal, en même temps que les lots de terre érigés en *benefices* pour leurs *fidèles* laïques, d'autres terrains très-vastes, mais la plupart du temps incultes, déserts ou cou-

Les Mérovingiens respectent la liberté de la foi.

Leur munificence envers les monastères,

1. Amore desiderabili. GREG. TURON., *Hist. eccl.*, I, II, c. 23.

verts de forêts inaccessibles, dont ils firent la dotation des principaux monastères érigés pendant la période mérovingienne¹. Plus d'une fois ces grandes fermes ou *villes*, où les rois francs tenaient leur cour au centre d'une exploitation agricole, se transformèrent elles-mêmes en établissements religieux².

Et cependant c'étaient de pitoyables chrétiens.

étrangement
mêlée à leurs vices
et
à leurs crimes.

Tout en respectant la liberté de la foi catholique, tout en la professant extérieurement, ils violaient sans scrupule tous ses préceptes en même temps que les plus saintes lois de l'humanité. Après s'être prosternés devant le tombeau de quelque saint martyr ou confesseur, après s'être quelquefois signalés par un choix d'évêque irréprochable, après avoir écouté avec respect la voix d'un pontife ou d'un religieux, on les voyait, tantôt par des accès de fureur, tantôt par des cruautés de sang-froid, donner libre carrière à tous les mauvais instincts de leur nature sauvage. C'était surtout dans ces tragédies domestiques, dans ces exécutions et ces assassinats fraticides, dont Clovis donna le premier l'exemple, et qui souillent d'une tache ineffaçable l'histoire de ses fils et de ses petits-fils, qu'éclate leur incroyable perversité. La polygamie et le parjure se mêlaient

1. Le fisc royal est mentionné dans le premier diplôme authentiquement connu de Clovis, en faveur de l'abbaye de Micy, près Orléans. Apud BREQUIGNY, n° 6.

2. Par exemple, Ébreuil, en Auvergne.

dans leur vie quotidienne à une superstition semi-païenne, et en lisant leurs sanglantes biographies, que traversent à peine quelques lueurs passagères de foi et d'humilité, l'on est tenté de croire qu'en embrassant le christianisme, ils n'avaient ni abdi-qué un seul des vices païens, ni adopté une seule des vertus chrétiennes.

C'est contre cette barbarie des âmes, bien plus épouvantable encore que la grossièreté et la violence des mœurs, que l'Église va triomphalement lutter. C'est au milieu de ces désordres sanglants, de ce double courant de corruption et de férocité, que va se lever la pure et resplendissante lumière de la sainteté chrétienne. Mais le clergé séculier, lui-même atteint par la démoralisation commune aux deux races, ne saurait suffire à cette tâche⁴. Il lui faut le concours puissant et bientôt prépondérant de l'armée monastique. Il ne lui manquera pas : l'Église et la France lui devront la victoire définitive de la civilisation chrétienne sur une race bien autrement difficile à réduire que les sujets dégénérés de Rome ou de Byzance. Pendant que les Francs venus du nord achèvent d'assujettir la Gaule, les Bénédictins vont l'aborder par le midi, et superposer à

Les moines
viennent assurer
l'influence
civilisatrice
de
l'Église.

4. LEO (op. cit.) a très-justement remarqué que, grâce aux désordres du clergé indigène, la conversion définitive des Francs avait astreint les apôtres ecclésiastiques et monastiques de la Gaule à une tâche bien plus longue et plus rude que ne le fut la conversion de l'Angleterre ou même de l'Allemagne, où tout se fit presque d'un seul coup par un corps de missionnaires étrangers et réguliers.

la conquête barbare une domination pacifique et bienfaisante. C'est la rencontre et l'entente de ces deux forces si inégalement civilisatrices qui va exercer l'influence souveraine sur l'avenir de notre patrie.

CHAPITRE II

Arrivée des Bénédictins en Gaule

Saint Maur à Glanfeuil, en Anjou. — Propagation de la Règle bénédictine. — Première rencontre de la royauté franque avec les fils de saint Benoît : Théodebert et saint Maur.

La renommée de Benoît et de son œuvre n'avait pas tardé à franchir les limites de l'Italie ; elle avait surtout retenti en Gaule. Un an avant la mort du patriarche, on vit arriver au Mont-Cassin deux envoyés du prélat gallo-romain, Innocent, évêque du Mans, qui, non content des quarante monastères qu'il avait vus naître pendant son pontificat dans le pays des Cénomans, voulait encore enrichir son diocèse d'une colonie formée par les disciples du nouveau législateur des cénobites d'Italie. Benoît confia cette mission au plus cher et au plus fervent de ses disciples, à un jeune diacre nommé Maurus, comme lui d'origine patricienne, qui s'était dignement préparé à ces labeurs lointains en renchérissant sur les austérités de la Règle, et qui semblait désigné à toute la communauté comme le successeur naturel du fondateur. Il lui donna quatre compagnons, dont l'un a écrit l'histoire de la mis-

Mission
de saint Maur
en Gaule.

sion¹, et lui remit un exemplaire de la Règle, écrit de sa main, avec le poids du pain et la mesure du vin que chaque religieux devait consommer en un jour, pour servir de types invariables de cette abstinence qui devait constituer l'une des forces principales du nouvel institut.

Son voyage.

A la tête de cette poignée de missionnaires qui allaient jeter au loin une semence destinée à être si féconde, Maur descend du Mont-Cassin, traverse l'Italie et les Alpes, s'arrête un moment à Agaune, au sanctuaire que la royauté burgonde venait d'élever sur les reliques de la légion thébéenne², puis pénètre dans le Jura pour y visiter les colonies de Condat et y faire sans doute connaître la règle de son maître. Arrivé sur les bords de la Loire, et repoussé par le successeur de l'évêque qui l'avait appelé, il s'arrête en Anjou que gouvernait alors un vicomte nommé Florus, au nom et sous l'auto-

1. La vie de saint Maur, par son compagnon Faustus, a subi de fâcheuses interpolations au ix^e siècle, selon les *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti* de d'ACHERY et MABILLON. Le P. Papebroch (ap. BOLLAND., d. 16 et 22 Mai) la regarde comme complètement mensongère. Mais l'authenticité de sa mission et des principaux traits de sa biographie, contestée par Basnage et Baillet, a été victorieusement démontrée par Mabillon lui-même (*Præf. in sæc. I, Act. SS. O. S. B.*), et surtout par dom Ruinart dans l'Appendice du tome I des *Annales bénédictines* de Mabillon. — Cf. aussi la savante *Histoire des évêques du Mans*, par dom PIOLIN, bénédictin de Solesmes, 1851, t. I, p. 237. Ce dernier ouvrage renferme de très-précieux détails sur la propagation de la vie claustrale dans le Maine pendant tout le vi^e siècle.

2. Voir plus haut, tome I, p. 267.

rité du roi d'Austrasie, Théodebert, petit-fils de Clovis. Ce vicomte offrit au disciple de Benoît un de ses domaines pour y établir sa colonie, plus un de ses fils pour en faire un religieux, et annonça l'intention de s'y consacrer lui-même à Dieu. Maur accepta, mais moyennant une donation en règle et devant témoins : « car, » dit-il au seigneur franc, « notre observance exige avant tout la paix et la « sécurité¹. » Dans le domaine que baignaient les eaux de la Loire, il fonda le monastère de Glanfeuil, qui prit plus tard son propre nom². Ce site, perdu aujourd'hui dans les vignobles de l'Anjou, mérite le regard reconnaissant de tout voyageur dont la pensée ne reste pas insensible aux bienfaits qui, de cette première colonie bénédictine, ont découlé sur la France entière.

Il fonde
Glanfeuil,
premier
monastère
bénédictin
en Gaule.

Par une touchante et légitime réminiscence des anciennes gloires monastiques, Maur consacra l'une des quatre églises ou chapelles de sa nouvelle

1. *Observatio Ordinis nostri summam deposcit quietem et securitatem... Te tradente nobis coram testibus... Scripto Testamento tradidit ei omnia et de suo jure in ejus delegavit potestatem atque dominium. Vit. S. Mauri, c. 42-43.* — Il se pourrait que ce passage fût une des interpolations du ix^e siècle, signalées par Mabillon; toutefois nous l'avons reproduit comme un des premiers exemples des formes employées pour les donations de cette nature, si nombreuses dès le vi^e siècle en Gaule.

2. Saint-Maur-sur-Loire. Les reliques de Maur y restèrent jusqu'au ix^e siècle; la crainte des Normands les fit alors transférer à Saint-Maur-les-Fossés, près Paris, autre monastère dont il sera souvent question.

abbaye à saint Martin, qui avait créé non loin de là, et sur les bords du fleuve, le sanctuaire encore si célèbre de Marmoutier¹, et un autre à saint Séverin, à ce moine romain qui sur les rives du Danube avait dompté la férocité des Barbares tout en bénissant l'avenir d'Odoacre. Le fils chéri de saint Benoît passa quarante années à la tête de sa colonie française; il y vit officier jusqu'à cent quarante religieux. Quand il mourut, après s'être retiré pendant deux années dans une cellule isolée, pour s'y préparer en silence à paraître devant Dieu², il avait déposé dans le sol de la Gaule un germe qui ne devait ni s'épuiser ni périr, et qui, après mille ans encore, devait produire sous le nom même du modeste fondateur de Glanfeuil une nouvelle efflorescence du génie monastique, destinée à devenir le synonyme de l'érudition laborieuse, et l'une des gloires les plus incontestées de la France³.

1. Voir tome I, page 228. — Pour juger de l'influence qu'exerçait encore deux siècles après son pontificat le grand saint Martin, fondateur de Marmoutier, il faut lire les quatre livres de Grégoire de Tours intitulés *De Miraculis S. Martini*, dont la *Société de l'Histoire de France* vient de publier une nouvelle édition, due aux soins de M. Bordier.

2. Biennio ante mortem siluit sejunctus ab hominibus, et solus in superni inspectoris oculis habitavit secum. *Breviarium monasticum*.

3. On sait que la congrégation de Saint-Maur, immortalisée par les travaux de Mabillon, de Montfaucon, de Ruinart et de tant d'autres, fut créée en 1618. Elle naquit de l'association formée par diverses abbayes très-anciennes pour adopter la réforme introduite, dès la fin du xvi^e siècle, dans les monastères de Lorraine par dom Didier de La Cour, abbé de Saint-Vanne.

Une certaine obscurité règne sur les premiers temps de la propagation de la Règle bénédictine en Gaule, après la première fondation de saint Maur. Nous avons déjà signalé les progrès de la vie cénobitique, dus aux grandes écoles de Marmoutier, de Lérins et de Condat, avant l'époque de saint Benoît. Ces progrès ne se ralentirent pas après lui, puisqu'on a pu, pendant le cours du ^{vi}^e siècle seulement, compter quatre-vingts nouveaux établissements dans les vallées de la Saône et du Rhône; quatre-vingt-quatorze des Pyrénées à la Loire; cinquante-quatre de la Loire aux Vosges, et dix des Vosges au Rhin¹. Ce fut donc comme une nouvelle et plus complète conversion de ce vaste pays. Peu à peu chaque province reçut comme apôtres de saints moines, qui le plus souvent étaient en même temps évêques, et qui fondaient à la fois des diocèses et des monastères, ceux-ci destinés à tenir lieu des séminaires modernes en servant comme de citadelles et de pépinières au clergé diocésain².

Les conciles des Gaules s'occupent de plus en plus souvent de la discipline monastique, sans indiquer d'ailleurs aucune congrégation spéciale. Ils se montraient tous animés de l'esprit qui avait dicté

Propagation
de la Règle
bénédictine
en Gaule.

1. M. Mignet a relevé ces chiffres dans les *Annales Bénédictines* de Mabillon. Voir son beau *Mémoire sur la conversion de l'Allemagne par les moines*, p. 32.

2. Ut urbis esset munimentum. *Vie de S. Domnole*, évêque et fondateur de Saint-Vincent-du-Mans, c. 4, ap. BOLLAND., 16 Maii.

le fameux canon du concile général de Chalcédoine en 451, en vertu duquel les moines étaient subordonnés aux évêques. Celui d'Agde, en 511, renouvelle la défense de fonder de nouveaux monastères sans la connaissance de l'évêque. Ceux d'Orléans (511 et surtout 533), d'Epaône (517) et d'Arles (558), assujettissaient complètement les monastères à l'autorité et à la surveillance des évêques. Les abbés ne pouvaient ni s'absenter, ni disposer d'aucune propriété de la communauté sans la permission épiscopale; une fois par an ils devaient aller trouver leur évêque pour recevoir ses avis et au besoin ses corrections¹. Le concile tenu dans la basilique de Saint-Martin à Tours, en 567, et dont le quatorzième canon invoque le témoignage de Sénèque en faveur des précautions à prendre contre la renommée d'incontinence², prononce dans son canon xv la peine de l'excommunication contre tout moine qui se marierait et contre tout juge qui refuserait de prononcer la dissolution d'un tel mariage. Mais par le grand nombre de règles différentes et de réformes successives, et plus encore par les récits de violences et de scandales que Grégoire de Tours nous a loyalement transmis, on voit bien tout ce

1. Concil. Aurel., an. 511, c. 19.

2. Ne occasio famam laceret honestatis, quia aliqui laici, dum diversa perpetrant adulteria, hoc quod de se sciunt, in aliis suspicantur, sicut ait Seneca, pessimum in eo vitium esse, qui in id quo insanit, ceteros putat furere.

que l'idéal chrétien de la vie commune rencontrait de résistance.

Comment toutes ces communautés, si nombreuses et si diverses, en vinrent-elles à reconnaître dans la Règle bénédictine celle qui devait assurer leur durée et leur prospérité? C'est ce qu'on n'a pu découvrir que pour quelques maisons plus ou moins célèbres. Ce ne fut pas l'œuvre d'une de ces transformations subites, radicales et éphémères, auxquelles l'histoire moderne nous a habitués : ce fut le travail lent et instinctif d'une institution qui cherchait les conditions d'une durée séculaire. La conquête se fit graduellement et imperceptiblement¹. Ce qui est incontestable, c'est qu'elle fut universelle, malgré la rivalité formidable de la Règle de saint Colomban; ce qui ne l'est pas moins, c'est que la mission de saint Maur fut le canal par où la paternité souveraine du législateur italien s'étendit peu à peu sur tous les monastères gaulois².

1. Nunquam nobis venit in mentem ut asserere velimus omnia aut pleraque Galliarum monasteria, adveniente Mauro, Benedictinam regulam statim admisisse... Quæ postea sensim sine sensu ita per alia monasteria sequentibus annis propagata fuerit, donec tandem sola prævaluerit in toto Galliarum imperio. D. RUINART, in *Append. Annal. Bened.*, tome I, p. 636.

2. C'est le témoignage formel de saint Odilon, le célèbre abbé de Cluny. « Post sancti Benedicti ex hac vita migrationem, per Beatum Maurum illius discipulum omnis pene Gallia ejus institutiones et religionis instituta suscepit, atque per eundem Maurum, eosque quos ille ad justitiam erudivit, per longa temporum spatia, eadem religio ad perfectionis cumulum excrevit. » ODILON, *Vit. S. Maioli*, ap. *Surium*, 11 Maii.

Première
rencontre
de la royauté
mérovingienne
avec
les Bénédictins.

Cette mission signale en outre, dans l'histoire, la première rencontre de l'Ordre bénédictin avec cette royauté française, alors à peine éclos sous le bouclier de Clovis et de ses descendants, mais que nous verrons pendant tant de siècles l'alliée fidèle et reconnaissante des fils de saint Benoît. La partie de l'Anjou où se trouvait Glanfeuil était échue en partage à celui des petits-fils de Clovis qui régnait à Metz et sur l'Austrasie, et qui s'appelait Théodebert¹. C'est à lui que dut s'adresser, selon la tradition, le vicomte Florus pour obtenir, d'abord l'autorisation nécessaire à l'établissement des religieux étrangers, puis celle de s'enrôler lui-même dans leurs rangs. Ce roi, célèbre dans l'histoire des Mérovingiens par ses exploits en Aquitaine contre les Visigoths et en Italie contre les Impé-

Entrevue
de Théodebert
avec
saint Maur
à Glanfeuil.

1. Le professeur Roth, dans son important ouvrage intitulé *Geschichte der Beneficialwesens* (Erlangen, 1850, p. 440), s'attache à démontrer la fausseté de ce récit en se fondant sur ce que, dans le partage de la Gaule entre les rois francs, l'Anjou appartenait, non à Théodebert, mais à Childebert, et que cette province n'échut que plus tard à un roi d'Austrasie du même nom, Théodebert II, qui régna de 596 à 602. Mais on peut lui répondre avec Ruinart que rien n'est moins certain que la délimitation exacte des provinces dont les fils de Clovis constituèrent les différentes parties de leurs royaumes, et rien de plus étrange que le morcellement de tout le territoire sis au midi de la Loire. Un autre savant contemporain qui s'est particulièrement occupé des origines de la royauté franque, le professeur Leo, établit que Thierry, le père de Théodebert et l'aîné des fils de Clovis, exerçait une sorte de suzeraineté sur les États de ses frères, et que ses possessions enveloppaient de toutes parts les héritages de ceux-ci. Voir *Des Deutschen Volkes Ursprung und Werden*, 1854, p. 353.

riaux, ne consentit à se séparer d'un de ses principaux officiers qu'avec peine, et après avoir lui-même rendu visite à la nouvelle colonie. Il s'y rendit avec toute cette pompe que la race de Clovis avait si rapidement empruntée aux traditions de l'empire abattu; mais tout revêtu de sa pourpre, dès qu'il aperçut Maur, le roi franc se prosterna devant le moine romain, comme Totila s'était prosterné devant Benoît, en lui demandant de prier pour lui et d'inscrire son nom parmi ceux des frères. Il présenta son jeune fils à la communauté, se fit désigner spécialement ceux des moines qui étaient venus du Mont-Cassin avec l'abbé, demanda leurs noms, et les embrassa ainsi que leurs frères. Puis il parcourut les lieux réguliers, mangea avec les moines au réfectoire, et voulut, avant de partir, que le chef de ses scribes rédigeât sur l'heure et scellât de son anneau la donation d'un domaine du fisc qu'il destinait au monastère. Florus obtint ensuite que le roi servît de témoin à sa prise d'habit. Après avoir ajouté de nouvelles largesses à sa première donation, il affranchit et dota vingt de ses esclaves; puis, déposant sur l'autel son baudrier militaire, il s'agenouilla devant le roi qui, à la prière de l'abbé, lui coupa une première mèche de cheveux; les autres seigneurs achevèrent de le tonsurer complètement. Au moment de quitter le monastère, le roi voulut revoir son ami, revêtu du froc; il l'exhorta à honorer ce nouvel habit comme il avait

honoré la vie séculière, puis se jeta dans ses bras et y resta longtemps en pleurant, avant de s'éloigner muni de la bénédiction de l'abbé¹.

Voilà donc comment le roi franc et le bénédictin firent connaissance, et ces deux forces qui vont fonder la France, la diriger et la représenter pendant de longs siècles, les voilà en présence pour la première fois.

En admettant même que ce récit, dans ses détails minutieux, ait été embelli par l'imagination des siècles ultérieurs, il mérite d'être reproduit comme le type de ces relations intimes et cordiales qui commencèrent dès lors entre les princes de race germanique et les moines, et qui se retrouvent presque à chaque page de leur double histoire.

1. Regali indutus purpura humiliter prostratus... Qui cum nos digito designasset, in parte nos stare præcipiens, intuebatur attentius, nomen uniuscujusque sciscitans... Ansealdum, qui scriptoribus testamentorum regaliū præerat... ut de ejus annulo regali firmaret more... Cingulum militiæ... super altare mittens... Rex primus de coma capitis ejus tótondit... Florum sibi amantissimum ad se deduci præcepit, qui... monachali jam indutus habitu... diutius in osculis ejus immoratur. FAUSTUS, *Vit. S. Mauri*, c. 49-52.

CHAPITRE III

Relations antérieures des Mérovingiens avec les Moines .

Clovis et ses fils. — Fondation de Micy, près Orléans. — Clovis et saint Maixent. — Saint Léobin torturé par les Francs. — La sœur et la fille de Clovis sont religieuses : celle-ci fonde Saint-Pierre-le-Vif, à Sens. — Les monastères d'Auvergne, rançon des prisonniers et refuge des esclaves : Basolus et Porcianus. — Thierry I^{er} et saint Nizier. — Clodomir, l'abbé Avit et saint Cloud. — La tonsure et les vocations forcées. — Childebert, le roi monastique par excellence : ses relations avec saint Eusice en Berry, et saint Marculphe en Neustrie.

Non enim dedit nobis spiritum timoris,
sed virtutis, et dilectionis, et sobrietatis.

II TIMOTH., I, 7.

Ce n'était pas, du reste, la première fois que les Mérovingiens avaient rencontré les moines sur leur chemin. A côté des évêques, qui personnifiaient la douce et forte majesté de cette Église dont les Francs venaient de se déclarer les enfants, ils voyaient partout tantôt des reclus isolés, tantôt des religieux vivant en communauté, dont les étranges privations, les rudes travaux et l'irréprochable vertu témoignaient éloquemment de la grandeur morale des dogmes chrétiens. La vie de ces rois, partagée entre la guerre et la chasse, les mettait sans cesse

en contact avec ceux que tout le monde s'accordait à qualifier d'hommes de Dieu, soit dans les villes et les campagnes ravagées par leurs soldats, soit au fond des forêts fouillées par leurs meutes. Malgré tout ce que nous avons dit de l'étrange et odieux mélange de ruse et de férocité, d'incontinence outrée et de sauvage orgueil qui caractérise tous les princes mérovingiens, malgré le funeste alliage que la corruption des mœurs gallo-romaines vint ajouter, aussitôt après leur conversion et leur conquête, à la barbarie traditionnelle de leur race, il est impossible de nier la sincérité de leur foi et l'empire qu'exerça presque toujours sur eux le spectacle de la vertu et de la pénitence chrétiennes. Ils passaient, avec une rapidité qui semble aujourd'hui incompréhensible, des atroces excès de leur cruauté native à des démonstrations passionnées de contrition et d'humilité. Après avoir présidé à des massacres ou à des supplices qui figurent avec raison parmi les plus odieux souvenirs de l'histoire, on les voit écouter avec respect et pardonner sans peine les avertissements d'un chef hardi, et plus souvent encore d'un pontife ou d'un moine. Car c'étaient presque toujours des religieux, ou des évêques formés dans la vie claustrale, qui leur arrachaient, au nom de Dieu, un tardif et incomplet hommage à la justice et à l'humanité.

Clovis lui-même dut rendre plus d'une fois hommage à ces vertus. On lui attribue, sans preuves

suffisantes, la fondation de plusieurs abbayes¹. Mais on tient pour authentique un diplôme de lui où sa profession de foi en la Trinité indivisible et consubstantielle, qui constatait sa qualité de seul roi catholique au milieu de la chrétienté alors ravagée par l'arianisme, précède une concession de terres et une exemption d'impôts en faveur d'un monastère voisin d'Orléans. Cette fondation devint promptement célèbre sous le nom de Micy et, depuis, de Saint-Mesmin. Elle devait ce dernier nom à Maximin, l'un des chefs de la petite colonie de religieux arvernes, que Clovis y avait établie sous la conduite du saint prêtre Euspice, lequel avait gagné son cœur lors du siège de Verdun, en venant jusque dans le camp des assiégeants implorer la grâce des Gallo-Romains insurgés de cette ville². Il leur avait donné un domaine du fisc situé à la pointe de la presqu'île que forment la Loire et le Loiret en réunissant leurs eaux, afin, dit son diplôme, que ces religieux ne fussent plus comme des étrangers et des voyageurs parmi les Francs³.

Clovis
fonde Micy
près Orléans.
—
508.

1. Molosme, Saint-Michel de Tonnerre, Nesle, etc.

2. *Vit. S. Maximini, abb. Miciac.*, n. 4 à 9. Ap. Act. SS. O. S. B., t. I, p. 564, éd. Venet.

3. Inter Francos peregrini. — BRÉQUIENVY, qui dans sa grande collection (*Diplomata, Chartæ, etc.*, t. I. Prolégom., p. 8. Paris, 1791, in-folio) conteste tous les diplômes attribués à Clovis pour Reoms, Saint-Pierre-le-Vif, etc., reconnaît l'authenticité de celui donné par Clovis à saint Euspice et à saint Maximin pour Micy. — Le souvenir de cette fameuse abbaye a été rajeuni de nos jours par le petit séminaire du diocèse d'Orléans, établi à La Chapelle Saint-Mesmin, non

Antres légendes
monastiques
sur
Clovis.

Une légende longtemps populaire en Touraine veut que la belle église abbatiale de Saint-Julien, qu'on admire encore à Tours, marque l'emplacement où le vainqueur des Visigoths s'était arrêté à cheval et la couronne en tête pour répandre des largesses en venant rendre grâces à saint Martin de sa victoire de Vouillé¹.

Une autre tradition, rapportée par Grégoire de Tours, peint mieux encore le sentiment qui animait et consolait les populations de la Gaule, quand elles voyaient leurs redoutables conquérants s'incliner devant la sainteté des religieux de leur race. On se racontait que pendant la marche de l'armée de Clovis à travers le Poitou à la rencontre d'Alaric, une bande de Francs avait voulu saccager le monastère que gouvernait un saint religieux venu d'Agde en Septimanie et nommé Maixent²; un des Barbares avait déjà l'épée haute pour trancher la tête de l'abbé, lorsque son bras demeura tout à

Clovis
et
saint Maixent.
—
507.

loin de l'emplacement même de Micy. Sur la rive droite de la Loire, et grâce à un exemple de respect pour l'antiquité bien rare parmi nous, la grotte où avait été déposé le corps de saint Maximin a été restaurée et consolidée par les soins de M. Collin, ingénieur en chef de la navigation de la Loire. Elle a été depuis rendue au culte et inaugurée, le 13 juin 1858, par cet illustre évêque d'Orléans à qui son éloquence et son courageux dévouement à la papauté dépourillée ont valu le premier rang dans l'épiscopat contemporain.

1. Martyrologe de 1469, cité par SALMON, *Recueil des Chroniques de Touraine*, p. 53.

2. Ce monastère est devenu la ville de Saint-Maixent (Deux-Sèvres).

coup paralysé et ses compagnons restèrent aveuglés autour de lui. Clovis, averti du miracle, accourut auprès du moine et lui demanda grâce à genoux pour les assassins¹. On montra pendant plusieurs siècles, dans l'église du monastère, le lieu où le vainqueur de Syagrius et d'Alaric s'était agenouillé devant un moine gallo-romain et avait reconnu une force plus invincible que toutes les armées romaines ou barbares.

Ce n'était pas toujours aussi impunément que les moines se trouvaient exposés au contact de ces vainqueurs féroces, et mal leur en prenait souvent de représenter la religion, avec les bienfaits et les progrès qui en découlent, aux yeux des hordes sanguinaires et cupides, dont l'ascendant d'un Clovis pouvait quelquefois réprimer la fureur, mais dont les chefs étaient ordinairement les premiers à donner l'exemple de la violence. Ces Francs, si zélés pour l'orthodoxie et qui se vantaient de combattre pour l'Église contre les Burgondes ou les Visigoths Ariens, ne se faisaient pas faute, quand leurs passions s'enflammaient, de soumettre aux traitements les plus barbares les moines et les prêtres les plus orthodoxes. C'est ainsi qu'on voit, lors d'une des invasions de la Bourgogne, un solitaire du fameux monastère de l'île Barbe, sur la Saône, près Lyon,

1. Qui locus in quo idem princeps ad pedes sancti viri jacuerat in eodem monasterio usque in hodiernum diem apparet. *Act. SS. BOLLAND.*, d. 25 junii, p. 172. — Cf. GREG. TUR., *Hist.*, l. II, c. 37.

Le moine Léobin
torturé
par
les Francs.

livré aux plus cruelles tortures par un détachement de Francs qui avait envahi ce sanctuaire, selon quelques-uns, le plus ancien des Gaules. Il s'appelait Léobin et avait été berger avant d'être moine. Tous les autres religieux s'étaient enfuis, excepté lui et un autre vieux moine, lequel, pressé par les envahisseurs de leur montrer où étaient cachées les richesses du monastère, répondit qu'il n'en savait rien, mais que Léobin était au courant de tout. Celui-ci ayant refusé de répondre, les Francs le mirent à la torture avec une cruauté ingénieuse, qui semble avoir été empruntée à des habitudes plutôt orientales que germaniques. Ils lui serrèrent le crâne avec des cordelettes, ils le bâtonnèrent sur la plante des pieds, ils le plongèrent à plusieurs reprises dans l'eau pour ne l'en retirer qu'au moment où il allait étouffer. L'intrépide religieux résista à tous ces supplices sans parler. Alors ils l'abandonnèrent plus mort que vif. Il en revint cependant, et ce fut pour être appelé, après quelques années, au siège épiscopal de Chartres par un des fils de Clovis, par Childebert, qui avait lui-même dirigé l'invasion dont le pieux évêque avait failli être victime¹.

Il devient évêque
de
Chartres.
—
547-558.

1. Dum Francorum dura ferocitas contra Burgundiones bella concitaret... *Vit. S. Leobini*, c. 5-14; ap. Acr. SS. O. S. B., t. I. — Clovis lui-même envahit la Bourgogne en 500; ses fils en 523 et en 532. Saint Léobin étant devenu évêque en 547, il est probable que son aventure à l'île Barbe se rapporte à la dernière de ces invasions, dirigée par Clotaire et Childebert.

Clovis eut une sœur nommée Alboflède et qui, baptisée en même temps que lui, avait embrassé la vie religieuse. Elle mourut peu après, et Clovis l'avait pleurée au point d'avoir besoin d'être rappelé par saint Remi aux devoirs de sa charge royale. « Il n'y a pas lieu, lui écrivait l'apôtre des Francs, de pleurer cette sœur dont la fleur virginale répand son parfum en présence de Dieu, et qui a reçu une couronne céleste pour prix de sa virginité. Mon seigneur, chassez cette tristesse de votre cœur, il vous reste votre royaume à gouverner. Vous êtes le chef des peuples et vous avez à porter le poids de leur administration⁴. »

La sœur
et
la fille de Clovis
embrassent
la vie religieuse.

Il eut aussi une fille qui s'appelait Théodechilde, et qui, elle aussi, à ce que l'on suppose, consacra à Dieu sa virginité. On discerne à peine son existence par quelques traits épars dans les écrits de Grégoire de Tours et les autres chroniques du temps. Ils nous permettent de la saluer en passant, comme une douce et consolante apparition au milieu des violences et des horreurs de l'époque où elle vécut. Elle voulut fonder, près de la métropole gallo-romaine de Sens, un monastère en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul, à l'instar de celui que son

Saint-Pierre-le-Vif
à Sens.
—
Av. 507.

1. Sa rata non est luenda. que fragrat in conspectu Domini flore virgineo, et corona tecta quam pro virginitate suscepit... Dominus meus, repelle de corde tuo tristitiam... regnum sagacius gubernate... Mœroris torpore discusso... manet vobis regnum administrandum... Populorum caput estis et regimen sustinetis. Ap. LABBE, *Concil.*, t, IV, p. 1268. Cf. S. GREG. TUR., *Hist.*, II, 31.

père et sa mère avaient construit près de Paris, au midi de la Seine, et où était enterrée sainte Geneviève. Dans cette fondation, qui a pris depuis le nom de Saint-Pierre-le-Vif, Théodechilde établit des moines; elle y choisit sa sépulture après lui avoir fait donation de tout ce qu'elle avait possédé ou acquis en France et en Aquitaine, c'est-à-dire en deçà et au delà de la Loire¹. Un acte de généreuse pitié dû à la royale fondatrice inaugure dignement les annales de ce fameux monastère. Basolus, que le roi des Visigoths d'Aquitaine, Gesalric, avait nommé duc d'Aquitaine, fait prisonnier par Clovis dans un dernier combat, avait été conduit enchaîné à Sens. Pendant que ses gardes le conduisaient au cachot, où il s'attendait à être mis à mort, il rencontra sur son passage la fille de son vainqueur, Théodechilde. Elle résolut aussitôt de demander la vie et la liberté du captif. Clovis se refusa longtemps à ses prières : il céda enfin, mais à la con-

1. Monachos ut, sub abbatis imperio, Deo cunctis diebus deservirent... Quidquid de possesso seu de acquisito... — Ce testament se trouve dans la collection des opuscles d'un savant moine de Saint-Pierre-le-Vif au xi^e siècle, Odorannus, publiés par le cardinal MAÏ, au tome IX de son *Spicilegium Romanum*, p. 62. — Fortunat, le poète attiré des princesses mérovingiennes, a fait l'épithaphe de Théodechilde. Odorannus en cite une autre d'elle ainsi conçue :

Hunc *regina* locum monachis construxit ab imo
Theuchildis rebus nobilitando suis;
Cujus nunc, licet hoc corpus claudatur in antro,
Spiritus astrigero vivit in axe Deo.
Implorans rectis pastoribus euge beatum
Det sapientibus hinc neumata digna Deus!

dition que le chef vaincu serait envoyé au monastère que sa fille venait de constituer, pour qu'on lui rasât la tête et qu'on le fit moine. Basolus paraît avoir adopté de bon cœur sa nouvelle profession, car il donna à saint Pierre toutes les terres qu'il possédait en Auvergne, et fonda ainsi le monastère et la ville de Mauriac dans les montagnes du Cantal ¹.

Monastères
d'Auvergne ;
Basolus.

Ces monastères d'Auvergne et d'ailleurs, où les vainqueurs se rencontraient souvent avec les vaincus, servaient déjà d'asile à tous les genres de misères. Grégoire de Tours nous a conservé la mémoire d'un jeune esclave arverne, Porcianus, qui, fuyant les rigueurs de son maître, se réfugie dans un monastère. Le Barbare l'y poursuit et l'en arrache ; mais, frappé tout à coup de cécité, il restitue le fugitif au sanctuaire afin d'obtenir ainsi la guérison qu'il sollicitait. L'esclave devient moine, puis abbé, et gouverne le monastère, d'où il sortit un jour pour arrêter et réprimander le roi franc Thierry, fils de Clovis, dans sa marche dévastatrice à travers l'Auvergne². Après sa mort, l'abbaye, que sa sainteté avait illustrée, prit son nom et l'a donné à la ville actuelle de Saint-Pourçain³.

Porcien.

Vers 532.

1. Mauriac est aujourd'hui une sous-préfecture du Cantal. Ce monastère fut restauré en 1100 par Raoul d'Escorailles, qui y mit des religieuses, en stipulant que toutes les abbesses seraient prises dans sa descendance. BRANCHE, *Monastères d'Auvergne*, p. 63. — Cf. MABILLON, *Annal.*, l. VI, c. 30.

2. GREG. TURON., *Vit. Patr.*, c. 5.

3. Chef-lieu de canton dans l'Allier.

Les fils de Clovis
et
les moines.

Thierry 1^{er}
et
l'abbé Nizier.
—
Vers 537.

C'est encore à Grégoire de Tours que nous devons de savoir comment le premier-né de Clovis, Thierry, roi de Metz, chef de ces Francs Ripuaires qui constituèrent le royaume d'Austrasie, et père de ce Théodebert qui fut le protecteur de saint Maur, subissait avec docilité les libres remontrances que lui adressait publiquement, contre les immoralités de sa vie, l'abbé Nizier. Loin de lui en vouloir, ce roi le fit monter sur le siège épiscopal de Trèves. Il envoya plusieurs de ses principaux officiers le chercher dans son monastère pour le mener à Trèves. A la halte la plus voisine de la ville, ces seigneurs lâchèrent leurs chevaux au milieu des moissons. A cette vue, l'abbé Nizier indigné leur dit : « Retirez sur-le-champ vos chevaux de la ré-
« colte du pauvre, ou bien je vous excommunie. »
« Eh quoi ! » dirent ces Francs, révoltés de l'outrage du moine, « tu n'es pas encore évêque, et
« déjà tu nous menaces d'excommunication. »
« C'est le roi, » répondit le moine, « qui m'arrache
« de mon monastère pour me faire évêque : que la
« volonté de Dieu soit faite, mais quant à la volonté
« du roi, elle ne se fera pas quand il voudra le
« mal, en tant que je pourrai l'empêcher. » Là-dessus, il se mit à chasser lui-même les chevaux des champs qu'ils dévastaient. Et pendant tout son pontificat, le roi Thierry et son fils Théodebert, dont les mœurs étaient dissolues comme celles de tous les Mérovingiens, eurent à subir le zèle aposto-

lique de Nizier. Il disait toujours : « Je suis prêt
« à mourir pour la justice. » Il brava de même le
terrible Clotaire qu'il priva des sacrements et dont
la mort put seule le délivrer de l'exil déjà prononcé
contre lui¹.

Clodomir, roi d'Orléans, le second des fils de
Clovis, vit également la noble figure d'un moine,
d'Avitus, abbé de ce monastère de Micy, en Orléa-
nais, que son père avait fondé, se dresser devant lui
lorsque, au moment d'entreprendre sa seconde cam-
pagne contre les Burgondes, il voulut se débarras-
ser de son prisonnier, le roi Sigismond, qui avait
cherché en vain un refuge dans son bien-aimé cloître
d'Agaune. Le religieux venait lui rappeler les droits
de la pitié et lui prédire les arrêts de la justice divine.
« O roi ! » lui dit-il, « songe à Dieu : si tu renonces
« à ton projet, si tu fais grâce à ces captifs, Dieu
« sera avec toi et tu seras de nouveau vainqueur :
« mais si tu les tues, toi et les tiens vous subirez
« le même sort². » Clodomir répliqua : « C'est un
« sot conseil que de dire à un homme de laisser
« son ennemi derrière lui. » Il fit égorger et jeter

Clodomir
et
l'abbé Avit.

1. Expellite quantocius equos vestros a segete pauperis, alioquin removebo vos a communione mea... Quænam est hæc causa quam loqueris? Adhuc cum episcopalem apicem non es adeptus, et jam... Fiat voluntas Dei : nam et regis voluntas in omnibus malis, me obsistente, non adimpletur... Libenter moriar pro justitia. GREG. TURON., *De Vitijs Patrum*, c. 17.

2. Si respiciens Deum emendaveris consilium tuum, ut hos homines interfici non patiaris, erit Deus tecum... GREG. TURON., *Hist.*, l. III, c. 5.

dans un puits Sigismond, sa femme et ses deux enfants. Mais la prédiction d'Avitus s'accomplit. Clodomir fut vaincu et tué; sa tête, fixée au bout d'une pique, fut promenée triomphalement dans les rangs des Burgondes. On sait quel fut le sort de ses enfants; comment ses frères Childebert et Clotaire, s'armant d'une parole échappée à leur mère Clotilde, qui avait dit qu'elle aimerait mieux voir ses petits-fils morts que *tondus*¹, massacrèrent les

1. Il est probable qu'il ne s'agissait pas ici de la tonsure monastique, mais du retranchement de cette longue chevelure qui était, chez les Francs comme chez les paysans bas-bretons d'aujourd'hui, le signe de la liberté, et chez les Mérovingiens un attribut particulier de cette dynastie et de leur droit héréditaire. *Solemne est Francorum regibus nunquam tonderi... Caesaris tota decenter eis in humeros propendet.* AGATHIE *Histor.*, ap. THIERRY. *Récits méroving.*, t. II, p. 17. « Un prince mérovingien pouvait subir de deux façons cette déchéance temporaire: ou ses cheveux étaient coupés à la manière des Francs, c'est-à-dire à la hauteur du col, ou bien on le tondait très-court, à la mode romaine, et ce genre de dégradation, plus humiliant que l'autre, était ordinairement accompagné de la tonsure ecclésiastique. » *Ibid.* — Du reste, les rois et les grands de l'ère mérovingienne apprirent de bonne heure et pratiquèrent souvent l'odieux usage d'imposer des vocations forcées aux princes dépossédés, en les faisant tondre malgré eux. L'histoire de Mérovée, fils de Chilpéric, et mari de Brunehaut, dégradé par la tonsure sur l'ordre de Frédégonde, est connue de tout le monde. Un autre exemple, encore plus frappant, est celui de Thierry III, roi de Neustrie, déposé en 670 par les grands révoltés contre la tyrannie d'Ébroin, et remplacé par son frère Childéric II. Son frère lui demandant ce qu'on doit faire de lui, il répond : « Ce qu'on voudra : injustement déposé, j'attends le jugement du roi du ciel... » *Tunc ad monasterium S. Martyris Dionysii residere est jussus ibique est salvatus, donec crinem quem amputaverant enutritet : et Deus cœli, quem se judicem est habere professus, feliciter postmodum ipsum permisit regnare.* *Anon. Æduen. Vit. S. Leodegarii*, c. 3.

deux aînés, et comment le troisième n'échappa à leur couteau que pour subir la tonsure religieuse et porter, sous le nom de saint Cloud, l'un des noms monastiques les plus connus de notre histoire.

Saint Cloud.

Ces féroces assassins n'en subirent pas moins à leur tour l'ascendant des leçons et des exemples donnés par les moines. Childebert surtout aurait été le roi monastique par excellence, s'il fallait en croire toutes les légendes qui ont probablement concentré sur lui diverses anecdotes relatives à d'autres princes du même nom ou de la même race. Quelques-unes méritent d'être rappelées, par leur caractère particulièrement authentique ou par la lumière qu'elles projettent sur l'histoire contemporaine. On aime à voir le premier roi de Paris, en traversant le Berry pour aller combattre les Visigoths, s'arrêter à la porte de la cellule occupée par le moine Eusice et lui offrir cinquante pièces d'or. « Pourquoi faire ? » lui dit le vieux reclus : « donnez-les aux pauvres ; il me suffit de pouvoir prier Dieu pour mes péchés. Toutefois, marchez en avant, vous serez vainqueur, et puis vous ferez ce que vous voudrez. » Childebert inclina sa tête chevelue sous la main du solitaire pour recevoir sa bénédiction et lui promit que, si sa prédiction se vérifiait, il reviendrait lui bâtir une église. La prédiction s'accomplit et la promesse du roi fut tenue. Après qu'il eut défait les Visigoths et pris Narbonne

Childebert
l'ami
des moines.

Ses relations
avec
l'abbé Eusice,
en Berry,

leur capitale, il fit construire¹, sur les bords du Cher, un monastère et une église qui servit de sépulture au solitaire. Cette donation s'accrut de celle que fit le noble Vulfin, un des principaux Francs de l'armée, et qui, dans la distribution des récompenses que fit Childebert au retour de sa campagne, ayant demandé et obtenu un domaine royal, ou ce qu'on appelait déjà un *honneur*, sur les bords mêmes de cette rivière du Cher, courut en faire hommage au saint moine dont la renommée l'avait séduit².

Cet Eusice ou Eusitius devait être, d'après son nom, d'origine romaine ou gallo-romaine, comme tous les autres religieux que nous avons signalés jusqu'ici. Mais Childebert eut des relations du même ordre avec un autre religieux dont le nom, Marculphe, indique une origine franque et qui est le premier de tous les saints moines dont le nom porte cette empreinte³. Il était d'ailleurs issu d'une race

et avec l'abbé
franc
Marculphe,
en Neustrie.

1. A Selles en Berry, près Romorantin. « Quid mihi ista profers?... Vade et victoriam obtinebis, et quod volueris ages. » GREG. TURON., *De Glor. Confess.*, c. 82. — Crinigeram cervicem sancti manibus... inclinat. DOM BOUQUET, III, 129. — Eusice avait commencé par être moine à Perrecy, en Bourgogne (*Patriciacum*), qui fut plus tard un des prieurés les plus célèbres de l'Ordre bénédictin.

2. Vulfinus ejusdem generis vir nobilissimus... remunerationis suæ præmium... præstolabatur... nihil petiit sibi dari nisi super Chari fluvium quem rex habebat honorem. *Vit. S. Eusicii*, ap. LABEE, *Nov. Bibl. MSS.*, II, 375.

3. Parmi les saints moines dont le nom indique une origine germanique, je ne vois avant Marculphe ou *Marcoul*, qui mourut en 558, que *Théodoric* ou *Thierry*, mort en 533, disciple de saint Remi, premier abbé du grand monastère qui a gardé son nom, près

riche et puissante établie dans le pays de Bayeux, et tout, dans le récit de sa vie, témoigne de l'union contractée chez lui par la fière indépendance du Franc avec la rigoureuse austérité du moine. Il avait consacré la première moitié de sa vie à prêcher la foi aux habitants du Cotentin; puis on le voit partir, monté sur son âne, pour aller trouver Childebert en un jour de grande fête, au milieu de ses leudes, et lui demander un domaine à l'effet d'y construire un monastère où l'on prierait pour le roi et pour la république des Francs. Ce ne fut point à l'adulation habituelle aux Romains du Bas-Empire qu'il eut recours pour se faire écouter : « Paix et « miséricorde à toi, de la part de Jésus-Christ, » lui dit-il, « prince illustre : tu es assis sur le trône de « la majesté royale, mais tu n'oublieras pas que tu « es mortel, et que l'orgueil ne doit pas te faire « mépriser tes semblables. Rappelle-toi le texte du « Sage : *Les hommes t'ont constitué prince; ne « t'élève pas, mais sois l'un d'eux au milieu d'eux.* « Sois juste jusque dans ta clémence, et aie pitié « jusque dans tes justices. » Childebert exauça sa demande. Mais à peine eut-il achevé cette première fondation que, pour mieux goûter les attraits de la solitude, Marculphe alla se réfugier dans une île du littoral de la Bretagne, à peine habitée par une poignée de pêcheurs. Une bande nombreuse de

de Reims, et dont Guillaume de Saint-Thierry, l'annaliste du xii^e siècle, a tiré le sien.

Marculphe
met en fuite
les
pirates saxons.

pirates saxons étant venue s'abattre sur cette île, les pauvres Bretons accoururent tout épouvantés aux genoux du moine franc. « Ayez bon courage, » leur dit-il, « et si vous m'en croyez, prenez vos armes, marchez contre l'ennemi, et le Dieu qui a vaincu Pharaon combattra pour vous. » Ils l'écoutèrent, mirent en fuite les Saxons, et une seconde fondation marqua l'emplacement de cette victoire de l'innocence et de la foi, enflammées par le courage d'un moine, sur la piraterie païenne¹.

1. Ex nobilissimis ditissimisque christianissimis Bajocassinis civibus exortus... Asello cui sedere consueverat ascenso... Cum Rex multa suorum procerum turba... Licet in solio majestatis sedeas, tamen te unum mortalium esse considerans... Tibi subditis et cum justitia parcis, et cum pietate corrigis... Pro tua totiusque reipublicæ salute sedulo oraturi... Piratæ... ex inexhaustis scaturiginibus gentis saxonice prorumpentes... Si meis vultis acquiescere monitis, arma constanter capessite... Pro vobis ipse pugnabit, qui quondam Pharaonem, etc. *Acta SS. O. S. B.*, tom. I, p. 120, 124.— Cette île, appelée *Agnus* ou *Agna* dans les deux vies de saint Marculphe, est probablement celle de Harme ou Herms, près de Guernescy. — La translation des reliques de saint Marcoul, au ix^e siècle, donna lieu à la fondation du grand monastère de Corbéni (*Corpus Benedictum*), entre Laon et Reims, où les rois de France allaient prier après leur sacre et obtenaient la grâce de guérir les écrouelles, en disant : *Le roi te touche, Dieu te guérisse.*

CHAPITRE IV

Les Moines en Armorique

Émigration des moines bretons en Armorique : persistance du paganisme dans cette péninsule : traditions poétiques. — Conversion de l'Armorique par les émigrés bretons. — Les bardes chrétiens : Ysulio et Hervé l'aveugle. — Monastères armoricains : Rhuys ; Saint-Mathieu-du-Bout-du-Monde ; Landevenec ; Dol ; Samson, abbé de Dol et métropolitain. — Les sept saints de Bretagne, évêques et moines. — Leurs rapports avec Childebert.

Ces Saxons, qui venaient troubler la solitude du saint homme Marculphe dans son île, avaient depuis longtemps envahi et saccagé la Grande-Bretagne. Pour échapper à leur joug sanglant, une armée de religieux bretons, servant de guide à une population entière d'hommes et de femmes, de libres et d'esclaves, se jetant dans des barques, non de bois, mais de peaux cousues ensemble¹, chantant

Émigration
des
moines bretons
en Armorique.

1. Quin et Aremoricus piratam saxona tractus
 Sperabat ; cui pelle salum sulcare Britannum
 Ludus, et assuto glaucum mare findere lembo.

SID. APOLLIN., *Paneg. ad Avitum.*, v. 369.

Festus Avienus, qui vivait à la fin du iv^e siècle, dans son poëme

ou plutôt hurlant, sous leurs voiles déployées, les lamentations du Psalmiste¹, était venue chercher un asile dans l'Armorique et s'y refaire une patrie. Cette émigration dura plus d'un siècle et versa toute une population nouvelle, mais de race également celtique, dans la partie de la Gaule que le fisc romain et les invasions barbares avaient le moins maltraitée, et où le vieux culte celtique avait conservé le plus de vie.

A l'exception de trois ou quatre cités épiscopales, presque toute la péninsule armoricaine était encore païenne au vi^e siècle². Tous les symboles et les rités, les mythes et les arcanes du paganisme, semblaient s'être concentrés dans cette contrée

curieux intitulé : *Ora maritima*, parle aussi de ces nacelles en cuir dont usaient les Bretons :

Navigia junctis semper aptant pelli bus ,
Corioque vastum sæpe percurrunt salum.

Édit. Panckoucke, p. 110.

La légende les a quelquefois transformées en auges de pierre qui, après avoir servi de lits aux saints missionnaires pendant leur vie solitaire dans la Grande-Bretagne, leur servaient encore d'esquifs pour traverser la Manche et débarquer en Armorique. Voir la légende de sainte Ninnoc et celle de saint Budoc, dans le *Propre* des anciens diocèses de Dol et de Léon. ALBERT LE GRAND, *Vie des SS. de Bretagne*, éd. Miorcec de Kerdanet, 1839.

1. Cum ululatu magno ceu celeusmatis vice, hoc modo sub velorum sinibus cantantes : *Dedisti nos tanquam oves escarum...* GILDAS, *de Excidio Britannicæ*.

2. La vie de saint Mélaïne, évêque de Vannes, au concile d'Orléans en 511, atteste que longtemps après l'arrivée des premières colonies bretonnes, le *pagus* de Vannes était encore à peu près païen : « Erant pene omnes gentiles. » *Act. SS. Bolland.*, Act. 6 Junii.

sauvage et brumeuse où les avenues et les cercles de pierres levées, les *dolmens*, les *menhirs*, se dressaient, tantôt au milieu d'immenses forêts de chênes et de houx, et des landes couvertes d'impénétrables buissons d'ajoncs, tantôt sur le haut des rochers granitiques de cette côte déchirée et rongée par l'Océan qui la bat au nord, au midi, à l'ouest, de ses flots infatigables. Dans une des îles de cette extrémité de la Gaule, les écrivains grecs avaient placé la prison où Saturne était détenu par son fils Jupiter, sous la garde du géant Briarée. Là était, selon la plupart des poètes, la demeure des génies et des héros, le jardin des Hespérides, les champs de l'Élysée. Ailleurs, mais toujours dans les mêmes archipels d'îlots presque inabordables, les druidesses célébraient la nuit, à la lueur des torches, leurs mystères inaccessibles aux hommes, comme ceux d'Éleusis ou de Samothrace, et remplissaient de terreur l'âme du nautonnier qui les apercevait de loin. Les sacrifices humains et surtout l'immolation des enfants s'y pratiquaient, comme chez les Carthaginois, en l'honneur de Saturne¹. D'autres prêtresses, vouées comme les Vestales romaines à une virginité perpétuelle, et investies comme la Velléda germaine du don de prophétie, savaient soulever et calmer la mer à leur gré, guérir toutes les maladies et annoncer l'avenir à ceux qui osaient

Traditions
poétiques.

1. Voir la légende de saint Riok.

venir les consulter dans leur île de Sein, située à la pointe la plus reculée de l'Armorique, sur cette côte affreuse de la Cornouailles, hérissée d'écueils, dans cette baie qui s'appelle encore la *Baie des Trépassés*, où la tradition populaire voit errer la nuit les squelettes des naufragés qui demandent un suaire et une tombe¹.

Une tradition constante peuplait de fantômes les rivages de l'Armorique. C'était là, d'après Claudien, qu'Ulysse avait offert des libations sanglantes aux mânes de ses pères, en troublant le repos des morts, dans ces lieux où le laboureur entend sans cesse les accents plaintifs et le léger hennissement des mânes dont le vol sillonne les airs, et où de pâles fantômes viennent errer devant ses regards éperdus.

Est locus extremum qua pandit Gallia littus,
 Oceani prætentus aquis, ubi fertur Ulysses,
 Sanguine libato, populum movisse silentem.
 Illic umbrarum tenui stridore volantum
 Flebilis auditur questus, simulacra coloni
 Pallida defunctasque vident migrare figuras².

Cette tradition durait encore au vi^e siècle et s'était répandue jusqu'aux extrémités du monde romain. Procope, contemporain des fils de Clovis, raconte

1. ARTEMIDORIUS, apud STRABON., lib. iv, p. 198. — POMPONIUS MELA, l. iii, c. 6. — HERSART DE LA VILLEMARQUÉ, *Chants populaires de la Bretagne*, t. II, *la Fiancée en enfer*.

2. *In Rußnum*, l. I, v. 123.

que les pêcheurs qui habitaient ces côtes avaient été exemptés, par les conquérants francs, de tout tribut, parce qu'ils étaient chargés de conduire les âmes des défunts jusque dans la Grande-Bretagne.

« Vers minuit, » dit l'historien byzantin, « on heurte à leur porte, ils s'entendent appeler tout bas ; ils se lèvent et courent au rivage ; ils y trouvent des barques étrangères où ils ne voient personne, mais qu'il leur faut conduire à la rame ; et ces barques sont si pleines de passagers invisibles qu'elles semblent au moment de sombrer, et s'élèvent à peine d'un doigt au-dessus de l'eau. En moins d'une heure le trajet est accompli, bien qu'il leur faille plus d'une nuit pour le faire avec leurs propres nacelles. Arrivés au but, les navires se déchargent au point de laisser voir leur carène. Tout demeure invisible ; mais les matelots entendent une voix qui appelle une à une les âmes voyageuses, en qualifiant chacune d'elles par la dignité dont elle a été revêtue, et en y ajoutant le nom de son père, ou, si c'est une femme, celui de son mari¹. »

C'est sur cette terre, échue de tout temps en patrimoine à la poésie légendaire, qu'on vit s'abattre

1. *Intempesta nocte... se ad opus obscura voce acciri audiunt... apprehendunt remos et naves sentiant tot vectoribus onustas ut ad summam usque tabulam immersæ... Nullum vident nec navigautem nec navi egredientem : solum asserunt audire se vocem, quæ vectorum singulorum nomina tradere excipientibus... Si quæ feminæ... viros... nominatim inclamant.* PROCOPIUS, *de Bello Gothico*, l. IV, c. 20.

Conversion
de l'Armorique
par
les émigrés
bretons.

un essaim de missionnaires monastiques à la tête d'une population déjà chrétienne. Ils venaient demander un abri à des frères issus de la même race et qui parlaient la même langue. Les chefs des moines bretons, qui débarquaient avec des armées de disciples sur la plage armoricaine, entreprirent de payer l'hospitalité qu'ils y reçurent par le don de la vraie foi, et ils y réussirent. Ils imposèrent leur nom et leur culte à leur nouvelle patrie. Ils prêchèrent le christianisme dans le dialecte commun à toutes les races celtiques et à peu près semblable à celui que parlent encore les paysans bas-bretons. Ils implantèrent dans la Bretagne armoricaine, dans notre Bretagne à nous, cette foi qui y est restée jusqu'à présent si solidement enracinée. « Le soleil, » dit un religieux breton du ^{xvii}^e siècle dans une apostrophe à l'un de ces apôtres d'outre-mer, « le soleil n'a jamais esclairé de canton où ayt paru une plus constante et invariable fidelité dans la vraye foy, depuis que vous en avez banni l'idolastrie. Il y a treize siecles qu'aucune espeece d'infidelité n'a souillé la langue qui vous a servy d'organe pour prescher Jesus-Christ, et il est à naistre qui ayt vu un Breton bretonnant prescher une autre religion que la catholique¹. »

Cette conquête pacifique ne se fit pas sans résistance. Les moines bretons rencontrèrent sur le sol

1. Le P. MAUNOIR, *Epistre au glorieux saint Corentin*, 1659.

gaulois des ennemis presque aussi redoutables que ceux dont ils fuyaient la persécution. Le paganisme celtique se défendit avec acharnement. Les bardes cherchaient à enflammer le peuple contre ces étrangers qui venaient audacieusement imposer une nouvelle religion au sanctuaire inviolable du druidisme. On a souvent cité les menaces prophétiques lancées par un de ces poètes de la vieille religion contre les nouveaux apôtres : « Un jour viendra où les hommes du Christ seront poursuivis, où on les huera comme des bêtes fauves. Ils mourront tous par bandes et par bataillons. Alors la roue du moulin moudra menu : le sang des moines lui servira d'eau¹. »

Résistance
des
bardes païens.

Treize siècles devaient se passer avant que de nouveaux païens, plus atroces mille fois et plus inexcusables que les compatriotes du barde Gwenchlan, vinssent vérifier cette prophétie. Mais alors elle s'éteignit sous les succès et les bienfaits dont les moines bretons inondaient l'Armorique.

Eux aussi apportaient avec eux leur poésie, qui allait désormais prévaloir sur la poésie druidique, en l'épurant sans l'effacer. Eux aussi, fidèles aux traditions immémoriales de la race celtique, comprenaient des bardes dans leurs rangs. Le fameux Taliesin, qui prenait le titre de prince des bardes, des prophètes et des druides de l'Occident, et qui passe

Les
bardes
monastiques.

1. HERSART DE LA VILLEMARQUÉ, *Chants populaires de la Bretagne*, t. I, p. 20, 38.

Ysulio.

pour avoir été converti par le moine Gildas, les accompagnait en Armorique¹. Mais parmi eux on signalait encore des bardes qui depuis ont pris place parmi les saints. Tel fut Sulio, ou Ysulio, qui, encore enfant et jouant dans les jardins de son père, le comte de Powys, entendit des moines qui passaient, la harpe à la main, en chantant les louanges de Dieu, et fut si ravi de la beauté de leurs hymnes qu'il voulut les suivre pour apprendre d'eux à composer et à chanter ces beaux cantiques. Ses frères coururent annoncer sa fuite à leur père, qui envoya trente hommes armés avec ordre de tuer l'abbé et de lui ramener son fils. Mais l'enfant était déjà parti pour l'Armorique et réfugié dans le monastère dont il fut plus tard prieur².

Hervé l'aveugle.

Tel fut encore saint Hervé, dont le nom mérite de figurer parmi les plus suaves souvenirs de la poésie chrétienne. Il était le fils du barde Hyvernion, qui avait figuré parmi les nombreux musiciens que les rois mérovingiens aimaient à réunir autour de leur table³. Ce barde insulaire avait charmé le

1. INGOMAR, *Vit. Judicaelis*, apud D. MORICE, *Hist. de Bretagne*, preuves, t. I. — Cf. LA VILLEMARQUÉ, p. 9, et KERDANET, éditeur d'ALBERT LE GRAND, p. 218.

2. DOM LOBINEAU, *Vie des saints de Bretagne*, p. 253; LA VILLEMARQUÉ, *op. cit.*, p. 41.

3. L'Italien Fortunat nous a conservé le souvenir de ces concerts où, la lyre à la main, il faisait sa partie, tandis que « le Barbare, dit-il, jouait de la harpe, le Grec de l'instrument d'Homère, et le Breton de la rote celtique. » LA VILLEMARQUÉ, *Légende celtique*, p. 232.

roi Childebert, « tant il estoit, » dit le vieux légendaire breton, « parfait musicien et compositeur de ballets et chansons¹. » Il était venu en Armorique épouser une jeune orpheline du pays de Léon, qu'un ange lui avait montrée en songe, en lui disant : « Vous la rencontrerez demain, sur votre chemin, « près de la fontaine. Elle s'appelle Rivanonn. » Il la rencontra en effet ; elle était de la même profession que lui, elle chantait : « Quoique je ne sois « qu'une pauvre fleur du bord de l'eau, c'est moi « qu'on nomme la Petite Reine de la Fontaine. » Il l'épousa, et de ce mariage naquit un enfant aveugle, que ses parents avaient nommé Hervé, c'est-à-dire *amer*, et qui dès l'âge de sept ans parcourait le pays et demandait l'aumône en chantant des cantiques composés par sa mère. Plus tard l'orphelin aveugle, initié par son oncle à la vie cénobitique, fut placé à la tête de l'école qui joignait son monastère, où il put mettre en pratique l'aphorisme que la tradition bretonne lui attribue : « *Mieux vaut instruire le petit enfant que de lui amasser des richesses*², » et où il apprenait à ses élèves des chants dont la mémoire du Breton moderne a gardé la trace dans cette version trop rajeunie.

« Approchez, mes petits enfants ; venez entendre une chanson nouvelle que j'ai composée exprès pour

1. ALBERT LE GRAND, *Vie des saints de Bretagne*, p. 313.

2. Un autre de ses aphorismes est celui-ci : *Qui désobéit au gouvernail à l'écueil obéira.*

vous ; mettez votre peine afin de la retenir entièrement.

« Quand vous vous éveillez dans votre lit, offrez votre cœur au bon Dieu, faites le signe de la croix, et dites avec foi, espérance et amour :

« Dites : Mon Dieu, je vous donne mon cœur, mon corps et mon âme ; faites que je sois un honnête homme, ou que je meure avant le temps.

« Quand vous voyez voler un corbeau, pensez que le démon est aussi noir, aussi méchant ; quand vous voyez une petite colombe blanche voler, pensez que votre ange est aussi doux et aussi blanc. »

Après la conversion du pays, les évêques missionnaires, compatriotes du père d'Hervé, voulurent le tirer de sa retraite pour lui conférer le sacerdoce, et l'appelèrent à siéger dans leurs synodes. Mais Hervé préféra toujours son petit monastère, caché dans les bois. Quoique aveugle, il avait été lui-même l'architecte de sa petite église, et avait confié le soin de l'entretenir à une toute jeune fille, sa nièce ou sa cousine, élevée par sa mère et nommée Christine, « chrétienne aussi de nom et de fait¹, » et que la légende bretonne, en la plaçant au milieu des disciples du saint, compare à une petite colombe blanche parmi des corbeaux². Trois jours avant sa mort, enfermé dans cette église qu'il avait bâtie,

1. ALBERT LE GRAND, p. 321.

2. LA VILLEMARQUÉ, p. 279.

il fut ravi en extase : les yeux du pauvre aveugle s'ouvrirent pour contempler le ciel ouvert sur sa tête, et il se mit à chanter un dernier cantique que l'on répète encore dans son pays :

« Je vois le ciel ouvert ; le ciel, ma patrie, je veux
« m'y envoler... J'y vois mon père et ma mère
« dans la gloire et la beauté ; je vois mes frères,
« les hommes de mon pays. Des chœurs d'anges.
« portés sur leurs ailes, volent autour de leurs
« têtes, comme autant d'abeilles dans un champ de
« fleurs. »

Le troisième jour après cette vision, il dit à Christine de lui faire son lit, non pas comme d'habitude, mais avec une pierre pour oreiller et de la cendre pour couchette. « Quand l'ange noir viendra me
« chercher, qu'il me trouve couché sur la cendre. » Christine tout en lui obéissant lui dit : « Mon oncle,
« si vous m'aimez, demandez à Dieu que je vous
« suive sans tarder, comme la barque suit le cou-
« rant. » Elle fut exaucée : au moment où Hervé expirait, la petite Christine, « se jetant à ses pieds,
y mourut aussi¹. » Hervé, le moine aveugle, est resté jusqu'à nos jours le patron des chanteurs mendiants qui chantent encore sa légende en vers bretons, et l'on a montré longtemps dans une petite église de basse Bretagne² le berceau de chêne vermoulu où l'endormirent de leurs chansons le

1. ALBERT LE GRAND, p. 321.

2. A Saint-Jean-Keran, paroisse de Tréflaouénan.

barde et la femme poëte que Dieu lui donna pour père et pour mère¹. Cette poésie vaut bien, ce semble, celle de Claudien et même celle des Druides.

Mais il nous faut quitter la région trop attrayante de la poésie, pour rentrer dans le domaine de l'histoire, qu'il est souvent, et ici surtout, difficile de distinguer de celui de la légende. Sans vouloir entrer dans les détails de l'immigration des mêmes Bretons en Armorique, qu'il nous suffise de constater que, cinquante ans après leur débarquement, l'Évangile régnait dans la Péninsule. Cénobites ou solitaires, les moines tinrent lieu de tout autre clergé pendant plusieurs siècles, et exercèrent dès lors sur l'âme et l'imagination de la population armoricaine cet empire du prêtre qui dure encore. D'innombrables monastères s'élevèrent sur les principaux points du territoire, du littoral surtout. Parmi ceux qui remontent à cette époque, il faut signaler Rhuys, que la retraite d'Abailard devait illustrer plus tard : fondée dès lors sur une presqu'île du Morbihan, par l'un des plus fameux d'entre les émigrés bretons, l'abbé Gildas, dit *le*

Monastères
armoricains.

1. Cette belle légende de saint Hervé, œuvre si populaire en Bretagne, autrefois racontée avec un charme naïf, d'après les anciens bréviaires bretons, par le dominicain Albert de Morlaix (1636), et reproduite d'après lui par les Bollandistes, au tome V de juin, p. 365, a été élaborée tout récemment, avec autant de goût que d'érudition, par le vicomte Hersart de La Villemarqué, membre de l'Institut, dans sa *Légende celtique* (Saint-Brieuc, 1859). Il y a joint le texte breton de la légende en vers et des poésies attribuées au saint.

Sage, cette abbaye compta parmi ses religieux le Saxon Dunstan, enlevé par des pirates à son île natale, et devenu, sous le nom de Goustan, le patron spécial des matelots, comme le témoigne cette ronde que chantent encore aujourd'hui les femmes des marins du Croisic :

Saint Goustan,
Notre ami,
Ramenez nos maris :
Saint Goustan,
Notre amant,
Ramenez nos parents.

A la pointe extrême de la péninsule et de toute la Gaule, sur le haut du promontoire, si bien nommé Finistère, une abbaye s'éleva en l'honneur de l'évangéliste saint Matthieu, dont le chef avait été dérobé en Égypte par des navigateurs armoricains, et porta longtemps le nom de Saint-Matthieu du Bout du Monde. A ses pieds, de redoutables rochers sont encore dénommés les Moines, et un archipel d'îlots voisins a reçu le nom breton d'Aber-Beniguet (ou Benoît), en mémoire peut-être du patriarche des moines d'Occident. Ceux de Saint-Matthieu entretenaient un phare pour le salut des mariniers dans ces parages dangereux, en face de ce terrible détroit du Raz, que nul homme, selon le dicton breton, ne passa jamais sans avoir peur ou douleur, et qui a inspiré le distique si connu : « Mon Dieu,

Saint-Matthieu
du
Bout du Monde.

aidez-moi à traverser le Raz, car ma barque est si petite et la mer est si grande¹ ! »

École monastique
de
Landevenez.

Mais le plus ancien et le plus célèbre de tous ces sanctuaires fut celui de Landevenez, qui devint le foyer le plus actif de la propagande chrétienne, en même temps que du travail manuel et littéraire, dans la Gaule occidentale. Il eut pour fondateur Guennolé, né en Armorique d'un père émigré, qui, après avoir passé trois ans sur un rocher battu des flots, choisit pour ses disciples un site boisé, caché dans une anse de la rade de Brest, exposé au soleil levant, à l'abri du terrible vent d'ouest, et où la mer venait mourir au pied de jardins délicieux. Son biographe nous a conservé l'impression qu'avait laissée dans l'âme des moines bretons ce séjour, qui leur semblait un paradis auprès des âpres et froids rivages où ils s'étaient établis jusque-là. *On n'y pourrait pas mourir*, nous dit-il, et pour que les religieux pussent voir le terme de leur pèlerinage, il fallut que Guennolé transportât leur habitation dans un site un peu éloigné, mais toujours au levant, où la mort rentra dans ses droits, mais où, pendant longtemps, les moines ne mouraient que selon leur rang d'âge².

1. ALBERT LE GRAND, p. 203 et 209. — Cf. la *Vie de saint Tanneguy*, p. 771, qui fonda cette abbaye, et passe pour avoir été de la famille du Chastel, dont Tanneguy du Chastel fut la grande illustration au xv^e siècle.

2. Locus erat amœnissimus, ab omni vento intangibilis nisi ab orientali, velut quidam paradisos ad ortum solis conspicuus... Primum

Le nom de Guennolé est resté populaire en Bretagne comme celui de beaucoup d'autres saints abbés venus d'outre-mer ou nés en Armorique de parents émigrés. Il nous est impossible d'énumérer leurs œuvres¹. Constatons seulement que les principales communautés créées par ces missionnaires monastiques se transformèrent bientôt en évêchés. Tel fut surtout Dol, destiné à devenir la métropole ecclésiastique de l'Armorique, et fondé par Samson, le plus illustre peut-être d'entre les nombreux apôtres de l'émigration bretonne. On a désigné quelquefois sous le nom des Sept Saints de Bre-

Monastères
transformés
en évêchés.

—
Dol.

per annos singulos in flores et germina prorumpens, ultima folia amittens... hortus omnigeno florum colore decoratus... In eo ubi erant loco mori non poterant, licet fierent seniores. Rogato itaque super his S. Guingaleo, transierunt in alium locum ad ortum solis... Extunc vero inceperunt assumi a Domino e senioribus patres, qui primi erant... GURDESTIN, *Vita S. Wineuoloci*, ap. BOLLAND., t. I Martii, p. 259, 260. — On croit que Guennolé, mort en 504, avait été élève de saint Patrice, apôtre de l'Irlande, et que la règle suivie à Landevenec était celle de saint Colomban ou Colomb-Kill, dont il sera question plus loin. La règle bénédictine n'y fut introduite que sous Louis le Débonnaire.

1. Nous le regrettons d'autant moins, que ce sujet a été supérieure-ment traité par M. de La Borderie, dans son *Discours sur les saints de Bretagne*, au congrès de Lorient, 2 octobre 1848. Il y a tiré le meilleur parti des détails si variés et si instructifs répandus dans les vies de ces saints publiées dans les *Acta SS.* de Mabillon et des Bollandistes. Il convient toutefois de ne pas omettre le jugement porté par ceux-ci sur toutes les légendes bretonnes : *Ad stuporem magis quam ad imitationem collecta*. T. VI Junii, p. 572. Les légendes primitives des saints bretons, publiées par Mabillon, offrent seules des caractères d'authenticité; toutes les versions subséquentes, jusqu'à Albert de Morlaix, ont subi de nombreuses interpolations.

Les Sept Saints
de Bretagne,
moines
et évêques.

tagne Samson de Dol et ses six suffragants, tous moines, missionnaires et évêques comme lui, savoir : Paul de Léon, Tugdual de Tréguier, Corentin de Quimper, Paterne de Vannes, Brieuc et Malo des deux diocèses qui, depuis, ont pris et gardé leur nom. On a cité comme un exemple curieux de la subordination que professaient alors les suffragants pour leur métropolitain, un trait de l'évêque Paterne : ayant reçu à Vannes les lettres de saint Samson qui le convoquait au synode provincial, « comme il se débottait, ayant encore un pied botté, il les lut tout sur bout, remonta incontinent à cheval, suivit les messagers, et se présenta au synode, botté d'un pied seulement¹. » Paterne, comme l'indique son nom, était le seul de ces saints qui ne fût pas de la race bretonne insulaire, comme Vannes était le seul de ces diocèses qui ne dût pas son origine à un monastère d'émigrés bretons. Mais cette légende supporte difficilement l'examen. Paterne, le premier évêque de Vannes, était mort bien avant l'arrivée de Samson en Bretagne, et Vannes a toujours relevé de la métropole de Tours, comme les évêchés gallo-romains de Rennes et de Nantes².

1. ALBERT LE GRAND, p. 248.

2. Cependant une légende manuscrite du Musée Britannique, récemment imprimée dans la collection de Rees, *Lives of the Cambro-British Saints*, constate qu'un saint, vénéré en Cambrie sous le nom de Paterne ou *Padarn*, était né en Armorique, d'où il avait passé dans le pays de Galles à la tête d'une colonie de huit cent quarante-sept moines, qu'il fut ramené en Armorique par un roi gallois nommé

Quoique l'Armorique, ainsi convertie et repeuplée par les émigrés bretons, n'eût jamais été entièrement conquise par les Francs et fût gouvernée par des comtes indigènes et indépendants de Vannes, de Cornouailles, de Léon et de Tréguier, elle reconnaissait la suprématie partielle de Childebert, celui des fils de Clovis dont la domination s'étendait le plus loin à l'Occident.

Cette suprématie incomplète et éphémère des rois francs¹, que Dagobert et Louis le Débonnaire eurent tant de peine à rétablir plus tard, semble alors avoir été surtout invoquée et reconnue par les missionnaires bretons. Tugdual, abbé et fondateur de Tréguier, ne fut élevé à l'épiscopat qu'avec le consentement de Childebert, auprès duquel il se trouvait lors de son élection. Il en fut de même de Paul Aurélien, premier évêque de Léon et reconnu comme tel par Childebert, sur la demande expresse du comte de la province². Enfin, le métropolitain Samson, n'étant encore qu'abbé de Dol, eut à in-

Leurs relations
avec
Childebert.

Caradoc, qu'il devint évêque de Vannes et suffragant de Samson, comme le dit la légende bretonne. Le savant éditeur Rees croit que c'est le Paterne qui assista au concile de Paris en 557, et que l'on croit généralement avoir été évêque d'Avranches. Ce ne peut donc être le même Paterne existant en 465 selon la tradition ordinaire. Il n'est pas impossible qu'il y ait eu deux évêques de Vannes du même nom.

1. « Francorum quidem regibus. cætera subditi, at semper vacui tributo, » dit Procope dans le passage cité plus haut.

2. BOLLAND., t. II Mart., p. 119. — Le saint abbé Armel, l'un des apôtres de la basse Bretagne, séjourna pendant sept ans près de Childebert. *Propr. Venetense*, ap. ALBERT LE GRAND, p. 523.

tervenir de sa personne auprès de Childebert, pour obtenir la délivrance d'un des princes indigènes, dépouillé de son héritage et emprisonné par un lieutenant tyrannique du roi franc¹. Childebert, malgré la violente résistance de la reine, dont cet officier était le *fidèle*, exauça la prière du missionnaire breton et le combla de dons et d'honneurs. Il aurait même, selon la tradition, soumis à perpétuité, au monastère de Dol, diverses îles de la Manche, entre autres celle de Jersey, alors déserte, et qui depuis, grâce à la culture monastique, est devenue une merveille de fertilité et de richesse agricole, avec une population six fois plus dense que celle de la France.

1. *Dicunt ei injustum super eos, ac violentum, externumque judicem venisse.* ACT. SS. O. S. B., t. I, p. 167. — C'est cet officier que les légendes de S. Samson, de S. Juval, de S. Léonor, de S. Tugdual et de S. Hervé, appellent *Conomor* ou *Kon-mor*, c'est-à-dire le *Grand Chef*. Il gouvernait la Domnonée, qui comprenait presque toute l'Armorique, et s'était mis dans la vassalité privée de la reine Ultrogothe, ou, comme disaient les Francs, dans sa *truste*. — Cf. DOM LOBINEAU, *Saints de Bretagne*, p. 59, 91, 94, 105, 111, éd. de 1725.

CHAPITRE V

Grégoire de Tours et ses récits — Arédius

Saint Germain, évêque de Paris; abbaye de Saint-Germain-des-Prés. — Clotaire I^{er} et saint Médard. — Grégoire de Tours et les fils de Clotaire. Note sur les fondations du roi Gontran en Bourgogne. — L'abbé Arédius proteste contre la fiscalité de Chilpéric, et affranchit ses serfs. — L'amour maternel et le chant monastique.

Par un de ces contrastes si fréquents dans l'histoire des Mérovingiens, la reine Ultrogothe, que la légende de saint Samson représente comme si acharnée contre ce missionnaire monastique, est vantée par d'autres récits comme la fidèle coadjutrice des moines¹. Elle est demeurée surtout associée par la reconnaissance des religieux et des fidèles à la mémoire de son mari, pour avoir fondé avec lui, aux portes de Paris, le grand monastère depuis si célèbre sous le nom de Saint-Germain-des-Prés. Cette église, qui paraît avoir été l'un des plus beaux monuments de l'époque mérovingienne, et où l'on admirait déjà les orgues et les vitraux,

Fondation
de
Saint-Germain-
des-Prés
par
Childebert
et Ultrogothe.

1. Adjutrix fidelis monachorum. *Ann. Bened.*, l. v, c. 43.

ces deux belles créations de l'art catholique¹, avait d'abord été construite par Childebert en l'honneur du martyr saint Vincent, dont il avait enlevé la tunique aux Visigoths ariens, lors de son invasion victorieuse en Espagne. Il la donna à des moines, avec le concours de l'évêque de Paris Germain, lui-même moine et ancien abbé de Saint-Symphorien d'Autun.

Échange
de
produits agricoles
entre l'abbaye
parisienne
et
l'abbaye bretonne.

« Un jour, dit la légende bretonne, l'abbé de Dol et l'évêque de Paris devisant ensemble de leurs monastères..., saint Samson dit que ses religieux étaient si bons ménagers et soigneux de conserver des ruches de mouches à miel, qu'outre le miel qu'ils recueillaient en abondance, elles leur fournissaient plus de cire qu'ils n'en employaient à l'église le long de l'année ; mais que le pays n'étant pas propre pour le vignoble, ils enduraient grande disette de vin. « Et nous au contraire, dit saint Germain, nous avons des vignes en abondance et du vin plus de beaucoup qu'il n'est besoin pour la provision du monastère ; mais il nous faut acheter toute la cire pour l'église. S'il vous plaît, nous vous donnerons tous les ans la dixième partie du vin qui se cueillera dans nos vignes, et vous nous fournirez de cire pour le luminaire de notre église. » Samson accepta l'offre, et s'accommodèrent ces deux monastères ainsi pendant la vie des saints². »

1. VENANTIUS FORTUNATUS, *Carmina*, II, 10 et 11.

2. ALBERT LE GRAND, p. 422.

L'abbaye parisienne reçut plus tard le nom de saint Germain, qui resta toujours moine dans l'exercice de sa charge épiscopale¹, et qui exempta lui-même le nouveau monastère de la juridiction épiscopale. Tant qu'il vécut, il exerça le plus salutaire ascendant sur les rois mérovingiens. Il devint ainsi un des saints les plus populaires entre tous ceux que l'Ordre monastique a donnés à l'Église, et les Parisiens se contèrent longtemps, entre autres traits de son inépuisable charité, comment, « ayant plus chière la voix du pauvre que le don du roi², » il avait vendu pour racheter un esclave le cheval de prix que le roi lui avait donné, à charge de le garder pour lui seul.

Popularité
de
saint Germain,
moine
et évêque.

Childebert mourut entre ses bras et fut enterré dans l'église du monastère qu'il avait richement doté, du consentement de tous ses leudes francs et neustriens³. A sa mort, son frère Clotaire devint le seul roi de toute la monarchie franque. Lui aussi, malgré sa férocité trop bien constatée, avait connu

Clotaire
et
saint Médard.

1. *Adeptus gradum curæ pastoralis, de reliquo monachus persistebat. Vit. S. Germani, c. 12.*

2. *Chroniques de Saint-Denys*, liv. III, c. 5. — Cf. VENANT. FORT., c. 22.

3. *Cum consensu et voluntate Francorum et Neustrasiorum.* — L'authenticité de ce fameux diplôme, souvent contestée, a été proclamée par Mabillon. — La dédicace eut lieu le jour même de la mort du roi, 23 décembre 558. Cette date est établie par M. Guérard, dans son admirable édition du *Polyptyque d'Irminon*, t. I, p. 907-913. Le premier abbé fut Droctovée, que Germain fit venir de son ancien monastère de Saint-Symphorien, à Autun.

et aimé les moines; lui aussi voulut être enterré dans l'église du monastère qu'il avait fondé dans un faubourg de sa capitale de Soissons, sous le nom de Saint-Médard, qui était celui d'un grand évêque (ils d'un Franc et d'une Romaine), dont il avait su admirer les vertus et quelquefois écouter la parole. Il rendit en mourant témoignage de sa foi et de ses trop justes terreurs par ces paroles que Grégoire de Tours nous a conservées : « Quelle est donc la puissance de ce roi du ciel, qui fait ainsi mourir, comme il lui plaît, les plus puissants rois de la terre¹ ! »

La grande figure de saint Grégoire de Tours domine toute la seconde génération des descendants de Clovis, et ces luttes sanglantes entre les fils de Clovis, dont il nous a tracé le tableau immortel dans ces fameux récits, rajeunis et quelquefois altérés par la plume du plus grand historien de nos jours². Quelques-uns l'ont cru moine³, et nous aimerions à pouvoir revendiquer, pour l'Ordre monastique, sa gloire si pure; ce qui est certain, c'est qu'il fut de beaucoup le plus honnête et le plus illustre personnage des temps qui l'ont eu pour historien. Attristé et quelquefois découragé à l'excès par les horreurs dont il fut le témoin et l'annaliste,

1. *Hist. eccl. Franc.*, III, 21.

2. *Récits mérovingiens* de M. AUGUSTIN THIERRY, qui a, du reste, rendu la plus éclatante justice au talent et au caractère de son modèle.

3. *Haud constat*, dit MABILLON, *Ann. Bened.*, lib. VIII, c. 62.

son âme demeura toujours supérieure à sa fortune et même à son talent. Sans perdre de vue le respect profond que les traditions de sa famille et ses prédilections romaines lui inspiraient pour la puissance souveraine, il n'hésita jamais à tenir tête, quand il le fallait, aux petits-fils de Clovis et surtout à ce Chilpéric, qu'il appelle l'Hérode et le Néron de son siècle; tyran atroce et ridicule, qui rêvait, entre tous ses forfaits, d'augmenter le nombre des lettres de l'alphabet et de réduire celui des personnes de la Trinité.

Grégoire travailla de son mieux, non pas à une unité monarchique que nul ne rêvait alors, mais à l'union des princes de la race mérovingienne, seul moyen de consolider et de justifier la domination franque dans les Gaules. L'histoire de France a inspiré peu de pages plus belles que ce préambule de son cinquième livre où, s'adressant à tous ces princes sans frein dans la férocité comme dans la mollesse, il s'écrie :

« Je suis las de raconter toutes les vicissitudes de ces guerres civiles qui dévastent la nation et le royaume des Francs... Que faites-vous donc, ô rois! Que voulez-vous? que cherchez-vous? que vous manque-t-il? Vous habitez des maisons de délices, vos celliers regorgent de vin, de blé, d'huile, et vos coffres d'or et d'argent. Une seule chose vous manque, la grâce de Dieu, parce que vous ne voulez pas la paix. Pourquoi toujours prendre ou convoiter

le bien d'autrui?... Si la guerre civile fait tes délices, ô roi ! livre-toi donc à celle que l'Apôtre nous révèle dans le cœur de l'homme, à la guerre de l'esprit contre la chair ; fais vaincre tes vices par tes vertus : et alors, affranchi, tu serviras librement le Christ, qui est ton chef, après avoir été l'esclave enchaîné du mal¹. »

Du sein des récits si vivants et si variés du père de notre histoire, il serait facile de glaner des faits qui se rattachent à notre sujet, et de montrer parmi les petits-fils de Clovis, les uns, comme Gontran de Bourgogne² et Sigebert d'Austrasie, amis des

1. Si te, o rex ! bellum civile delectat, illud quod Apostolus in hominem agi meminit, exerce, *ut spiritus concupiscat adversus carnem* (Galat., v, 17), et vitia virtutibus cedant ; et tu, liber, capiti tuo, id est, Christo, servias, qui quondam radici malorum servieras compeditus. Lib, v, Prologus.

2. Gontran, fils de Clotaire I^{er}, roi d'Orléans, puis de Bourgogne, fonda, vers 577, à la porte de sa nouvelle capitale de Chalon-sur-Saône, une abbaye célèbre sous l'invocation de saint Marcel, au lieu même où ce martyr fut immolé par les Romains, et où il resta pendant trois jours vivant, à moitié enterré dans une fosse, priant pour ses bourreaux et pour cette terre de Bourgogne qu'il fécondait de son sang. Dans son diplôme de fondation, Gontran dit : « Je vois avec « douleur qu'en punition de vos péchés les églises fondées pour le « service de Dieu dépérissent par l'ambition démesurée des princes « et la trop grande négligence des prélats... » Il voulut que la nouvelle abbaye fût régie sur le modèle d'Agaune, le grand monastère du royaume burgonde qui avait précédé la Bourgogne mérovingienne, et il y introduisit par conséquent la *Psalmodie perpétuelle*. Il fit de même à Saint-Bénigne, monastère élevé à Dijon sur la tombe d'un autre apôtre et martyr de la Bourgogne. Gontran se fit enterrer dans l'abbaye qu'il avait fondée, comme l'avaient été son père Clotaire à Saint-Médard, et son oncle Childebert à Saint-Ger-

moines et créateurs de nouveaux monastères ; les autres, comme Chilpéric et son fils, abandonnant dans leurs incursions au midi de la Loire les sanctuaires monastiques aux flammes, les moines à la mort ou à l'exil, et les religieuses à la brutale luxure de leurs soldats¹. Mieux vaut toutefois suspendre une trop aride nomenclature, pour nous arrêter un moment sur la noble attitude d'un moine gallo-romain², que Grégoire avait beaucoup connu, dont il nous a raconté la vie, et chez qui la vie religieuse semble avoir développé une vive et tendre sollicitude pour les misères de ses concitoyens.

Arédius, né à Limoges d'une très-noble famille, avait été *recommandé* ou confié, dès son enfance, comme otage ou comme page, au roi franc Théodebert, à celui-là même que l'on a vu si bien accueillir les fils de saint Benoît à Glanfeuil. Il se fit bientôt remarquer de ce prince, qui le prit pour secrétaire ou, comme on disait déjà, pour chance-

Arédius,
chancelier
de Théodebert,
se fait moine.

main-des-Prés. Saint-Marcel, réduit en prieuré de l'Ordre de Cluny en 1060, a été depuis célèbre par la retraite et la mort d'Abailard.

1. GREG. TURON., IV, 48.

2. *Hist. Eccl. Francor.*, I. X, c. 29. — Il existe en outre deux Vies de saint Arédius (ap. BOLLAND., t. VI August., p. 175). La première et la plus courte, *Vita prima*, est d'un anonyme contemporain. La seconde, *Vita prolixior*, est attribuée par Mabillon, qui l'a publiée dans ses *Analecta* (p. 198), à Grégoire de Tours lui-même; mais Ruinart (*Opera Greg. Tur.*, p. 1285) et les Bollandistes ont démontré que cette attribution est inexacte. Du reste, Grégoire parle de lui dans plusieurs autres endroits de ses ouvrages. *Hist. Franc.*, I. VIII, c. 15 et 27. — *De mirac. S. Juliani*, c. 40. — *De virtut. S. Martini*, II, 39. — *De gloria Confess.*, c. 9.

lier¹. C'était une fonction qui tendait dès lors à devenir très-importante, et dont les titulaires vinrent plus d'une fois grossir les rangs de l'Ordre Monastique. Nizier, ce moine devenu évêque de Trèves, dont nous avons raconté plus haut le courage et l'humanité, crut distinguer sur la figure du jeune courtisan qu'il rencontrait dans le palais de son roi l'empreinte d'une vertu surnaturelle. Il l'attira dans sa cellule où il lui parlait de Dieu et lui inspirait, avec la connaissance des vérités religieuses, le goût de la vie claustrale. Une colombe qui, pendant ces entretiens confidentiels, venait sans cesse se poser sur la tête ou sur l'épaule du Jeune et docile Arédius, acheva de convaincre le prélat que l'Esprit-Saint devait éclairer son élève². Il lui permit toutefois de retourner dans son pays, auprès de sa mère Pélagie, qui n'avait pas d'autre famille que cet unique enfant. Mais rentré dans son Limousin, Arédius ne voulut plus s'occuper de ses champs ni de ses vignes, qu'il abandonna à sa

1. Parentela nobil generatus... Nobilissima videlicet origine... valde ingenuus... Theodeberto regi traditus, aulicis palatinis adjungitur... ut cancellarius prior ante conspectum regis adsisteret... cancellarii sortitus officium. *Ubi supra*. — Le Huérou, se fondant sur un texte dont il ne cite pas l'origine (Sanctus Aredius, Lemovicensis abbas, apud Theodebertum cancellarius, *que prior erat militia palatina*), dit que cette charge était le poste le plus éminent de la cour des Mérovingiens. *Instit. merov.*, 1, 383.

2. Nescio quid in vultu ejus cernens divinum... Cum ingressi in cellulam de iis quæ ad Deum pertinent confabularentur... GREG. TUR., *loc. cit.*

mère, en la chargeant de pourvoir à la subsistance de la petite communauté qu'il forma dans un de ses domaines, qu'il peupla surtout de gens de sa maison¹, et dont est sortie une ville nommée, d'après lui, Saint-Yrieix².

Il avait d'abord voulu s'enfermer dans une caverne, mais, à la prière de sa mère, il transféra son monastère dans un site plus agréable. Il y partageait son temps entre le labourage et l'étude; il transcrivait surtout, de sa propre main, des exemplaires de l'Écriture sainte et des livres liturgiques qu'il se plaisait à distribuer entre les églises des diocèses voisins. Les pauvres et les malades affluaient auprès de lui, comme les abeilles à la ruche³. Il secourait les uns et guérissait les autres. Il sortait tous les ans de son cloître pour aller à Tours célébrer la fête de saint Martin et baisser en priant la tombe du grand évêque, puis traversait la Loire pour gagner Marmoutier et s'y retremper dans l'esprit monas-

1. Sive exercitium agrorum, sive cultus vinearum... ex familia propria tonsuratos instruit monachos. GREG. TUR., *loc. cit.* — Dans son *Histoire*, Grégoire dit qu'il y suivait les règles de Cassien, de saint Basile et des autres abbés, *qui monasterialem vitam instituerunt*. Il ne fait aucune mention spéciale de saint Benoît; mais dans la *Vita proluxior*, écrite par un témoin oculaire des miracles qui s'opérèrent sur la tombe d'Aré dius à la fin du VI^e siècle, tout porte déjà l'empreinte de la règle bénédictine. Cf. BOLLAND., *loc. cit.*

2. Chef-lieu d'arrondissement, dans la Haute-Vienne.

3. In villis amœnis... incumbens lectioni... laborans per agros. alimoniam corpori quærebat... Codices sacros... Multitudo pauperum velut apes ad alvearium confluebant ad eum. *Vita proluxior*, p. 200.

tique, en visitant tous les lieux que Martin avait sanctifiés par son séjour ; il en rapportait, en guise de remède pour les malades, de l'eau du puits que Martin avait ouvert par son propre travail. C'est là qu'il rencontra l'évêque Grégoire, dont il devint l'intime ami, et qui nous a conservé tous ces détails ¹.

Il intervient
auprès
des Mérovingiens
pour alléger
les exactions
fiscales.

Il resta d'ailleurs toujours en relation avec les princes mérovingiens, et il en usait pour intervenir au profit des populations opprimées. Plus d'une fois, lorsque les tributs et les tailles étaient appliqués avec trop de rigueur aux villes des Gaules, d'après les rôles que les rois avaient fait dresser, il courait auprès de ces rois pour leur demander de diminuer cet intolérable fardeau. Un jour que, traversant Paris, il avait voyagé en toute hâte et secrètement jusqu'à Braine, où se trouvait alors le roi Chilpéric, celui-ci, qui était malade d'une grosse fièvre, informé de son arrivée, le fit aussitôt introduire, espérant qu'il obtiendrait sa guérison par les prières du serviteur de Dieu. Mais Arédius, tout en lui tâtant le pouls, ne songea qu'à l'entretenir de l'objet du voyage. Le roi, touché ou effrayé par ses remontrances, lui livra les rôles des contributions qui pesaient si cruellement sur le pauvre peuple. Alors l'abbé fit allumer un grand feu et brûla de ses propres mains les funestes registres, en présence

1. *Beatum sepulcrum orando deosculans... Anno transito... cuncta circuit, cuncta peragrat... De mir. S. Mart., II, 39. Cf. III, 24.*

d'une foule nombreuse. Il avait d'avance annoncé que le roi guérirait, mais que ses fils mourraient à sa place : et c'est ce qui arriva¹.

Il brûle
les
registres du fisc.

Une autre fois, ayant appris qu'il y avait à Limoges plusieurs condamnés à mort, il quitta son monastère pour se rendre à la ville et aviser aux moyens de les sauver. Ici la tradition populaire s'empare du souvenir de la compassion dont le cœur du saint abbé était inondé pour tous les genres de malheurs. Elle rapporte que, au moment où il approchait de la prison, les portes roulèrent d'elles-mêmes sur leurs gonds et que toutes les serrures se brisèrent ainsi que les chaînes des captifs, qui purent ainsi prendre la fuite et aller chercher un asile inviolable auprès du tombeau de saint Martial, premier apôtre du Limousin².

1. *Accidit ut populis tributa vel census a regibus fuissent descripta : quæ conditio universis urbibus per Gallias constitutis summopere est adhibita. Pro hac se vir reverentissimus pietate motus ad regis præsentiam properavit, ut suggestionem daret pro civibus, qui gravi censu publico fuerant edicto adscripti... Alio quoque tempore, pro hujusmodi conditione properavit itinere... Cœpit cum manibus suis palpare... Libros ipsos, quibus inscriptus pro gravi censu populus regni ejus tenebatur afflictus... Jussit prunas parari... Apprehensos manibus ipsis libros, multis etiam circumstantibus, incendio concremavit. *Vita prolixior*, p. 203. — Les Bollandistes (p. 190) et Ruinart pensent que ce roi, qui n'est pas nommé dans le récit contemporain, était Chilpéric I^{er}, roi de Neustrie, et fils de Clotaire; mais il est singulier que Grégoire de Tours, qui connaissait si bien Arédius, ne l'ait point nommé en racontant comment Frédégonde et Chilpéric se décidèrent à brûler les rôles d'impôt après la mort de leurs trois fils. *Hist. Franc.*, lib. I, c. 35.*

2. *Confestim... velut magno ferientis impulsu confractæ seræ,*

Son testament.

Il nous reste un monument plus authentique de sa sollicitude pour ses inférieurs, dans son testament rédigé vingt ans avant sa mort et confirmé à la veille du jour où, plein de jours et de travaux¹, il allait paraître devant Dieu. Il y place son monastère avec ses moines, sa *villa* d'Excideuil avec tous les serfs ou *mancipia* qui cultivaient ses vignes, et dont il énumère soigneusement les noms et les familles, sous la protection de l'église de Saint-Martin de Tours, qui était alors le sanctuaire le plus vénéré de la Gaule. Il y stipule expressément que certaines femmes vassales qu'il y dénomme ne payeront chaque année qu'un *triens* par tête aux moines de son monastère. Enfin, il y désigne par leurs noms une cinquantaine d'hommes et de femmes, y compris une certaine Lucie qui était captive et qu'il avait rachetée : il confie leur liberté à la garde de saint Martin. « Ce sont là, » dit-il dans l'acte, « mes hommes libres et mes femmes libres, dont « les uns m'ont été confiés par mon père de bonne

dissipati cardines ostia carceris patefacta, et omnia vincula compeditorum resoluta sunt. *Vita prolixior*, p. 201. — Grégoire de Tours raconte un autre trait qui démontre à quel point, dès lors, les religieux étaient regardés comme les protecteurs naturels et efficaces des condamnés. Un criminel avait été condamné à mort; quand il eut été pendu, la corde se rompit, et il tomba à terre sans être blessé. On le pendit de nouveau. A cette nouvelle, l'abbé du monastère le plus voisin courut auprès du comte supplier pour lui, et, après avoir obtenu la vie du coupable, l'emmena au monastère repentant et sauvé. *De mirac. S. Martini*, III, 53.

1. Post labores innumeros viriliter ac fortiter toleratos. *Vita prima*, n° 13.

« mémoire, dont les autres ont été affranchis par
 « moi pour le bien de l'âme de mon frère; je
 « te les donne à défendre à toi, mon seigneur saint
 « Martin. Et si quelqu'un prétend exiger d'eux
 « plus qu'ils ne doivent, et les inquiéter ou les op-
 « primer en quoi que ce soit, c'est à toi, saint Mar-
 « tin, qu'il appartiendra de les protéger¹. »

A la distance où nous sommes des hommes et des choses du VI^e siècle, il est facile de sourire de ce vieux moine qui n' imagine pas de meilleure sauvegarde pour la liberté de ses clients que l'intervention d'un saint mort et enterré depuis cent ans. Mais Grégoire de Tours constate la croyance universelle aux nombreux miracles que ce saint opérait pour venger les faibles et punir les tyrans.

Pendant l'agonie de ce bienfaiteur des malheu-
 reux et des esclaves, une pauvre femme malade,
 une possédée, que le saint abbé n'avait pu guérir,
 s'échappa de la prison où on la tenait enfermée, et

Sa mort

1. Volumus ut...sub defensione tua, sancte domine Martine, consis-
 tant... cum Lucia quam redemimus captivam... Ita *liberos et liberas*
nostras, quos nobis bonæ memoriæ genitor noster Jecundus per tes-
 tamentum suum commendavit, similiter et illos quos pro remedio
 animæ bonæ memoriæ fratris nostri Eustadii liberos fecimus tibi,
 sancte Martine, defensando commendamus. Et si quis eis amplius
 præter hoc quod eis injunctum et in quolibet inquietare aut domi-
 nare voluerit, tu, sancte Martine, defendas. MABILLON, *Analecta*,
 p. 209. — L'authenticité de ce testament, mentionné par Grégoire de
 Tours, publié et annoté comme authentique par Mabillon et Ruinart,
 a été contestée par Le Cointe. Les Bollandistes le discutent sans se
 prononcer. Il est très-long, et renferme une foule de dispositions qui
 en font un des documents les plus curieux de l'époque.

se mit à courir jusqu'au monastère en criant : « Ar-
 « rivez, amis et voisins, et dépêchez-vous; venez
 « bondir au-devant des martyrs et des confesseurs
 « qui viennent célébrer les obsèques de notre saint
 « abbé. Voilà Julien qui arrive de Brives, Martin
 « de Tours, Martial de notre ville de Limoges, Sa-
 « turnin de Toulouse, Denys de Paris, et tant
 « d'autres qui sont au ciel et que vous y invoquez
 « comme martyrs et comme confesseurs de Dieu. »
 Arédius avait, quelque temps auparavant, prédit
 sa mort à son ami Grégoire de Tours et pris congé
 de lui en déposant un dernier baiser sur la tombe
 de saint Martin; il mourut plus qu'octogénaire;
 et la pauvre femme possédée fut guérie par son interces-
 sion¹.

La foi, qui entr'ouvrait le ciel aux yeux de cette
 pauvre femme et lui montrait les apôtres dont le mar-
 tyre avait opéré la première conversion des Gaules,
 occupés à serrer leurs rangs pour y recevoir les
 nouveaux confesseurs enfantés par l'Ordre monas-
 tique, cette foi ardente et tendre enflammait natu-
 rellement le cœur des femmes chrétiennes de la
 Gaule et leur rendait de plus en plus chers les
 cloîtres d'où sortaient à la fois tant d'aumônes

1. Dixit nobis se haud longævo tempore adhuc in hoc mundo reti-
 neri... Vale dicens.. gratias agens quod priusquam obiret, sepulcrum
 B. antistitis osculari promeruisse... Currite, cives; exsilite, populi;
 exite obviam... Ecce adest Julianus... Martialis ab urbe propria...
 Dionysius ab urbe Parisiaca... quos vos ut confessores et Dei mar-
 tyres adoratis. GREG. TUR., x, 29.

et l'exemple de tant de vertus. Celles qui ne se rangeaient pas sous les lois de la vie religieuse y avaient des frères ou des sœurs, mais surtout des fils et des filles; et l'amour maternel redoublait alors leur attachement à l'institution qui résumait le mieux pour elles les bienfaits et les devoirs du christianisme. Ce même Grégoire de Tours, qui nous a laissé des renseignements si inappréciables sur l'histoire non-seulement des premiers temps de nos pays, mais encore du cœur humain, raconte un trait touchant qui se rapporte aux annales de cette fameuse abbaye d'Agaune (dont nous avons déjà dit un mot¹), élevée en l'honneur de saint Maurice et des martyrs de la légion Thébéenne, près de l'embouchure du Rhône dans le lac de Genève, et métropole monastique du premier royaume de Bourgogne. Une mère y avait mené son fils unique, qui y était devenu un religieux instruit et surtout habile à chanter l'office liturgique : il tomba malade et mourut ; sa mère, au désespoir, vint l'ensevelir, puis revint chaque jour gémir et pleurer sur sa tombe. Une nuit, elle vit en rêve saint Maurice qui voulut la consoler, mais elle répondait : « Non, non, » tant que je vivrai, toujours je pleurerai mon fils, « mon unique enfant. — Mais, » répliqua le saint, « il ne faut pas le pleurer comme s'il était mort : « il est avec nous, il jouit de la vie éternelle, et de-

L'amour maternel
et le
chant monastique.

1. Tome I, page 267, et tome II, page 274, à l'occasion du voyage de saint Maur.

« main, aux matines du monastère, tu entendras
 « sa voix parmi le chœur des moines, et non-seu-
 « lement demain, mais tous les jours et tant que tu
 « vivras. » La mère, s'éveillant, se leva aussitôt et
 attendit avec impatience le premier coup de matines
 pour courir à l'église des moines. Le chantre ayant
 entonné le répons, lorsque les moines en chœur
 eurent repris l'antienne, la mère distingua et recon-
 nut aussitôt la voix de son cher enfant. Elle rendit
 grâces à Dieu, et chaque jour, trompant ainsi sa
 douleur et sa maternelle tendresse, pendant le reste
 de sa vie, dès qu'elle s'approchait du chœur, elle
 entendait la voix de son fils bien-aimé se mêler à
 la douce et sainte harmonie du chant liturgique¹.
 Et nous aussi, il nous semble l'entendre retentir à
 travers les âges, cette voix enchanteresse, cette voix
 de l'enfant, *vocem infantuli*, de toutes les mélodies
 que l'oreille humaine puisse recueillir, la plus pure,
 la plus chère, la plus voisine du ciel.

1. Cucurrit mater orbata ad obsequium funeris plangens... per dies singulos veniebat, et super sepulcrum nati sui... ejulabat... « Dum
 « advixero, semper deflebo unicum meum, nec unquam migrabor a
 « lacrymis, donec oculos corporis hujus... mors concludat. — Scias
 « eum nobiscum habitare et sedentem vitæ perennis consortio nostro
 « perfrui... Surge crastina die ad matutinum, et audies vocem ejus
 « inter choros psallentium monachorum. » Surgit mulier, longaue
 ducit suspiria, nec obdormit in strato suo, donec signum ad consur-
 gendum commoveatur a monachis... Ubi cantator responsorium,
 antiphonam caterva suscepit monachorum, audit genitrix, parvuli
 vocem cognoscit, et gratias agit Deo... Impletum est ut omnibus
 diebus vitæ suæ vocem audiret infantuli inter reliqua modulamina
 vocum. GREG. TUR., *De glor. Martyrum*, c. 76.

La légende armoricaine, elle aussi, sait faire vibrer cette même corde de l'amour maternel. Elle nous raconte comment la mère du barde chrétien, du jeune aveugle Hervé, après avoir consenti pendant sept ans à le laisser vivre loin d'elle dans un cloître, où il apprit à exceller dans le chant, alla le rejoindre, et disait en approchant : « Je vois une
 « procession de moines qui s'avance, et j'entends
 « la voix de mon fils; il y en aurait mille, chantant
 « tous à la fois, que je distinguerais celle de mon
 « Hervé. Je vois mon fils habillé de gris avec une
 « corde de crin pour ceinture. Dieu soit avec vous,
 « mon fils, le clerc! quand, avec l'aide de Dieu, je
 « monterai au ciel, vous serez prévenu, vous en-
 « tendrez chanter les anges. » Et le soir même de ce bienheureux revoir, elle mourut; et son fils, le chantre et le barde monastique, entendit les anges qui célébraient ses obsèques dans le ciel¹.

Le noble Arédius, dont la mort nous a valu ce retour dans le domaine de la légende, ne sortait pas seulement du cloître pour prier sur le tombeau de saint Martin ou pour aller implorer, en faveur des peuples pressurés, les rois mérovingiens. Il allait encore tous les ans visiter, dans un monastère de Poitiers, la plus illustre des religieuses de ce siècle, la reine Radegonde.

1. LA VILLEMARQUÉ, *Légende celtique*, p. 257.

CHAPITRE VI

Sainte Radegonde

Origine de sainte Radegonde et sa captivité. — Clotaire l'épouse. — Note sur sainte Consortia. — Radegonde prend le voile des mains de saint Médard, s'établit à Poitiers et y fonde le monastère de Sainte-Croix. — Clotaire veut la reprendre : saint Germain l'en empêche. — Vie claustrale de Radegonde. — Son voyage à Arles. — Ses relations avec Fortunat. — Ses poésies. — Son indifférence pour le dehors ; sa sollicitude pour la paix entre les princes mérovingiens. — Ses austérités. — Son amitié pour le bénédictin saint Junien. — Ils meurent tous deux le même jour. — Révolte des religieuses de Sainte-Croix sous Chrodielde et Basine, princesses du sang mérovingien. — Elle coïncide avec l'arrivée de Colomban, le grand missionnaire celtique dans les Gaules.

In nidulo meo moriar.

JOB, XXIX, 18.

Ella giunse e levò ambo le palme,
Ficcando gli occhi verso l'oriente,
Come dicesse a Dio : d' altro non calme.

Te lucis ante sì divotamente
Le uscì de bocca è con sì dolci note
Che fece me a me uscir di mente.

E l'altre poi dolcemente e divote
Seguitar lei per tutto l'inno intero
Avendo gli occhi alle superne rote.

Purgat., c. VIII.

Voici une douce et noble figure qu'il faut contempler un peu plus longuement : c'est celle de la sainte reine qui fut la première à donner l'exemple, depuis si fréquent, d'une tête couronnée soumise à la discipline commune des lois monastiques.

Sa vie, aussi agitée qu'édifiante, aussi faite pour la poésie que pour l'histoire, fut contemporaine de tous les forfaits qui souillent les annales de la descendance de Clovis. Grande et généreuse en même temps que touchante et passionnée, elle nous représente non-seulement la sainte, mais la Germaine, avec son imposante majesté et son énergie presque farouche, dominées et transfigurées par la foi chrétienne. Elle inaugure dignement cette action prodigieuse de la vie religieuse sur les femmes et les reines des peuples barbares, qui a su placer des Radegonde et des Bathilde sur le trône et sur les autels dans un temps qui semblait livré en proie aux Frédégonde et aux Brunehaut.

Lors de l'expédition des rois Thierry I^{er} et Clotaire I^{er} au delà du Rhin, et de la guerre d'extermination qu'ils firent aux Thuringiens en 529, la fille d'un roi de Thuringe tomba en proie aux vainqueurs. Elle s'appelait Radegonde¹; et malgré son

Son origine
et
sa captivité.

1. Nous avons sa vie écrite d'abord par deux contemporains, le poète Fortunat, évêque de Poitiers, et Baudonivia, religieuse qu'elle avait élevée, puis par Hildebert, évêque du Mans au XII^e siècle. On peut encore consulter un travail curieux intitulé la *Preuve historique des Litanies de la grande reine de France sainte Radegonde*, par M^e Jean Filleau, docteur et régent de l'Université, avocat du roy, etc.; Poitiers, 1543, in-folio. Tout le monde a lu les pages que lui a consacrées M. Augustin Thierry, dans ses *Recits mérovingiens*. M. Édouard de Fleury, dans son *Histoire de sainte Radegonde* (Poitiers, 1843), et surtout le savant et regrettable abbé Gorini, dans son excellent ouvrage intitulé : *Défense de l'Église catholique contre les erreurs historiques, etc.* (Lyon, 1853, t. II, ch. 15, ont très-utilement redressé les erreurs qui déparent l'éloquente narration de l'illustre aveugle.

extrême jeunesse, sa rare et précocce beauté enflamma tellement les deux frères, qu'ils furent au point d'en venir aux mains pour se la disputer. Elle finit par échoir à Clotaire, le plus cruel et le plus débauché des fils de Clovis. La royale captive, arrachée par le droit du vainqueur à sa famille et à son pays, fut transportée dans une des *villas* de Clotaire, où il lui fit donner une éducation soignée et même littéraire, dans le dessein d'en faire un jour sa femme. Elle prit goût à l'étude, mais surtout à la piété; et loin d'aspirer à partager le lit et le trône de son féroce vainqueur, elle disait à ses jeunes compagnes qu'elle ne désirait rien tant que le martyre¹.

Elle était plus loin encore d'oublier les scènes de carnage et de désolation qui avaient épouvanté son enfance. « A quelles larmes, » disait-elle trente ans plus tard, « n'ai-je pas été destinée? pauvre prisonnière traînée à l'ennemi, à travers les cendres de ma patrie et les débris du palais de mes aïeux!... J'ai vu toute ma noble maison déchue de sa gloire et captive d'un maître hostile! mon père égorgé le premier, puis mon oncle; leurs couronnes d'or jetées dans la poussière, leurs corps privés des honneurs funèbres et toute ma nation ensevelie dans

1. Vultu elegans... litteris erudita... frequenter loquens cum parvulis... martyr fieri cupiens. ACT. SS. BOLLAND., t. III Aug., p. 84, 68. — Elegantissima, speciosa nimis et venusta aspectu. *Vit. S. Juniani*, c. 5, ap. ACT. SS. O. S. BEN., t. I, p. 293.

un même tombeau ! J'ai vu les femmes traînées en esclavage, les mains liées, les cheveux épars, sans pouvoir même déposer un dernier baiser sur le seuil de leur foyer ; l'une marchant nu-pieds dans le sang de son mari ; l'autre passant sur le corps de son frère... J'envie les hommes qui sont tombés sous le fer des Francs. Je survivis seule pour les pleurer tous, et toute Barbare que je suis, je n'ai pas assez de larmes. Je les cache cependant sous ma paupière humide, je comprime aussi mes murmures ; mais ma douleur parle et proteste dans mon cœur¹. »

Lorsqu'elle eut dix-huit ans et qu'elle sut que le roi faisait tout préparer pour ses noces, elle s'échappa de nuit, dans une barque, du domaine situé sur la Somme où on la retenait. Mais on l'eut bientôt reprise, et Clotaire mit peu après sa prisonnière au nombre de ses reines, c'est-à-dire des femmes qu'il élevait au-dessus du rang de ses con-

Clotaire l'épouse

534

1. Post patriæ cineres, et culmina lapsa parentum...
 Quas prius ad lachrymas fœmina rapta trahar?...
 Rutilans in crinibus aurum
 Strata solo recubat...
 Totaque sic uno gens jacet in tumulto...
 Tunc rapitur laceris matrona revincta capillis...
 Oscula non licuit captivo infigere posti...
 Nuda maritalem calcavit planta cruorem...
 Non æquare queo vel barbara fœmina fletu.
 Consuluit fortuna viris quos percutit hostis,
 Ut flerem cunctis una superstes ago...
 Sæpe sub humecto conlidens lumina vultu,
 Murmura clausa latens, nec mea cura tacet.

De Excidio Thuringie ex personâ Radegundi .
 ap. VENT. FORTUNATI opera.

cubines¹. On lui en connaît jusqu'à six de cette sorte, dont deux veuves de ses deux frères et deux sœurs épousées à la fois. Quant à Radegonde, il l'aima passionnément, au moins pour un temps, et plus que toutes les autres, tout en se plaignant de sa froideur et de l'étrange contraste qu'il rencontrait à chaque instant entre elle et lui : « Ce n'est « point une reine que j'ai là, » disait-il, « c'est une « vraie religieuse². » La jeune et belle captive cherchait naturellement dans la religion la seule douceur qui pût la consoler de son mariage, et la seule force que dût respecter, tout en la comprenant à peine, le maître qu'il lui fallait subir. Lorsque le roi l'appelait à souper avec lui, elle le faisait attendre

Sa vie conjugale.

1. Cf. ACT. SS. BOLLAND., *loc. cit.*, p. 50. — On nous permettra de renvoyer au savant commentaire des hagiographes jésuites pour les difficultés que soulèvent non-seulement la polygamie de Clotaire, mais surtout la question de savoir comment Radegonde a pu prendre le voile du vivant de son mari. Il faut rendre à Clotaire la justice de reconnaître que, malgré son goût effréné pour les femmes, il savait respecter la virginité quand elle lui apparaissait consacrée par la religion, ainsi que le démontre la touchante histoire de Consortia, riche héritière provençale, dont l'immense fortune avait attiré une foule de prétendants, et qui alla demander à Clotaire la faveur de rester dans le célibat au milieu de ses domaines, dont le revenu était consacré à l'Église et aux pauvres. Elle l'obtint, après avoir guéri d'un mal mortel une des filles de Clotaire. Plus tard, cette jeune princesse obtint de son frère Sigebert que Consortia, de nouveau poursuivie en mariage par un seigneur franc, pût garder la liberté que lui avait assurée Clotaire. ACT. SS. O. S. B., t. I, p. 235.

2. Quam tanto amore dilexit, ut nihil præter illam se habere aliquoties fateretur. *Vit. S. Juniani*, *loc. c.*—Dicebatur habere se magis jugalem monacham quam reginam. BOLLAND., p. 69.

jusqu'à ce qu'elle eût fini ses lectures pieuses; Clotaire s'en irritait et lui en faisait de violentes querelles que le Barbare amoureux cherchait ensuite à se faire pardonner en rachetant par des cadeaux les injures qu'il lui avait dites. La nuit, elle se levait d'auprès de lui pour aller s'étendre sur un cilice, jusqu'à ce qu'elle fût à demi gelée et que le lit même pût à peine la réchauffer. Toutes ses journées étaient consacrées à l'étude des saintes lettres, à des entretiens prolongés avec les clercs et les évêques qui venaient à la cour de Soissons, et surtout à l'aumône et à l'administration d'un hôpital qu'elle avait fondé dans ce domaine d'Athies, où elle avait passé les premières années de sa captivité, et où elle rendait elle-même aux femmes malades les soins les plus dévoués¹.

Tout, dans sa vie, révélait l'empire absolu de la foi du Christ sur son âme, et l'ardente passion de servir cette foi sans réserve et sans retard. Tantôt on la voyait, lorsque ses servantes avaient vanté le nouvel attrait qu'ajoutait à sa beauté une sorte de coiffure ornée de pierreries, à l'usage des reines barbares, courir déposer ce diadème sur l'autel de l'église la plus voisine². Tantôt,

1. Rixas habebat a conjuge, ita ut vicibus multis princeps per munera satisfaceret quod per linguam peccasset... Gelu penetrata... vix tepesieri poterat vel foco vel lectulo... Morborum curabat putredines, virorum capita diluens... BOLLAND., *loc. cit.*

2. Quoties... more vestiebat de barbaro, a circumstantibus puellis si laudaretur pulcherrimum. *Ibid.*

indignée de rencontrer sur sa route un temple païen, un vestige de ce qu'elle regardait comme une superstition diabolique, elle s'arrêtait au milieu de son cortège militaire pour en ordonner la destruction immédiate : malgré les cris furieux et la résistance acharnée de la population d'alentour, composée de Francs encore idolâtres qui voulaient défendre avec leurs épées et leurs bâtons le sanctuaire de leur culte national, elle restait à cheval au milieu de son cortège jusqu'à ce que l'édifice eût disparu dans les flammes¹.

Au bout de six ans de mariage, Clotaire fit tuer, sans qu'on sache pourquoi, un tout jeune frère de Radegonde, compagnon de sa captivité, qu'elle aimait tendrement et à qui nul crime ne pouvait être imputé.

La reine fut à la fois accablée et indignée de cet attentat, et d'autant plus qu'elle paraît, d'après quelques mots qui lui échappèrent plus tard, avoir été la cause innocente de la mort de son frère. « Ce jour-là, » disait-elle, « je me suis sentie deux fois esclave ; j'ai subi de nouveau tout le poids du

1. *Sæculari pompa se comitante... Fanum quod a Francis colebatur... diabolico machinamento... Franci et universa multitudo cum gladiis et fustibus... Regina... equum quem sedebat in antea non movit.* BOLLAND., p. 76. — La religieuse Baudonivia, en racontant ce trait, dit : « Quod audivimus dicimus, et quod vidimus testamur. » Il est probable qu'avant de suivre la reine dans le cloître, elle fit partie de sa maison laïque.

joug ennemi¹. » Nul ne nous a dit ce qui se passa à cette occasion entre Radegonde et son maître. Nous voyons seulement que ce crime fut le signal de sa délivrance. Avec la permission de son mari, obtenue on ne sait comment, elle quitta la résidence royale de Soissons et s'en vint à Noyon auprès de l'évêque Médard, qui avait sur le roi et sur toute la nation un extrême ascendant.

Elle prend
le voile.

544.

Elle va le trouver à l'autel où il célébrait et le supplie de la consacrer à Dieu en lui donnant le voile. L'évêque hésite et résiste ; les seigneurs francs qui se trouvaient là l'entourent, le font descendre violemment de l'autel et lui interdisent de consacrer à Dieu une femme dont le roi avait fait une reine en l'épousant publiquement. Mais alors Radegonde va prendre dans la sacristie un habit de religieuse dont elle se revêt elle-même, et, revenant vers l'autel, elle dit à l'évêque : « Si tu tardes à me consacrer, si tu crains plus un homme que Dieu, le bon Pasteur te demandera compte de l'âme de

1. *Fratrem injuste per homines iniquos occidit. GREG. TUR., III. Frater interficitur innocenter. FORTUNAT.*

*De nece germani cur dolor alta taces?...
Dum dare dura mihi refugit, sibi vulnera fixit:
Lædere qui timuit causa doloris adest.
Percutitur juvenis tenera lanugine barbæ...
Impia crede; tuæ rea sum, germane, salutis.
Mors cui sola fui, nulla sepulchra dedi.
Quæ semel excessi patriam, bis capta remansi,
Atque hostes iterum, fratre jacente, tuli...
Non vacat ulla dies lachrymis, post funera fratris...
Quæ mala pertulerim, neque præsens ore referrem.*

« sa brebis. » A ces mots, Médard demeure comme frappé de la foudre, et aussitôt il lui impose les mains et la consacre diaconesse¹. Clotaire lui-même n'osa pas d'abord revenir sur ce qui avait été fait. La nouvelle religieuse, usant de sa liberté reconquise, allait de sanctuaire en sanctuaire, semant partout, en guise d'offrandes, ses bijoux et ses vêtements de reine. Franchissant la Loire, elle s'arrêta d'abord à Tours, auprès du tombeau de saint Martin, où affluaient alors les pèlerins et les malheureux de toute la chrétienté, et où elle vit peut-être son illustre belle-mère Clotilde, qui était venue attendre la mort auprès du saint tombeau². Elle s'établit ensuite dans le domaine de Saix, en Poitou, que son mari lui avait concédé, et là, vivant en vraie recluse, cette jeune reine, à peine âgée de vingt-quatre ans, se mit à pratiquer les plus rigoureuses austérités, mais surtout à se prodiguer aux pauvres et aux malades et à leur rendre les services les plus rebutants. Après avoir baigné elle-même les lépreuses, elle baisait leurs plaies dégoûtantes : « Très-sainte dame, » lui dit un jour une de ses suivantes, « qui voudra vous embrasser, si vous embrassez ainsi ces lépreux ? — Eh bien, » répondit-

1. Ne velaret regi conjunctam... Reginam non publicanam, sed publicam... Intrans in sacrarium, monachica veste induitur... Quod ille contestationis concussus tonitruo... BOLLAND., *loc. cit.*, p. 70.

2. Mabillon fixe sa mort en 544. Les Bollandistes (die 3 Junii) ne précisent aucune date.

elle en souriant, « si tu ne m'embrasses plus jamais, « j'en suis déjà consolée¹. »

Cependant le bruit se répand que Clotaire, dont l'amour s'était rallumé par l'absence, est en route pour venir la reprendre². Aussitôt, comme pour protester contre tout projet de ce genre, elle s'enveloppe d'un cilice des plus âpres qu'elle adapte à ses membres délicats, redouble ses jeûnes et ses veilles, envoie ce qui lui restait d'or et de pierres précieuses à un saint reclus de Chinon, en lui demandant de prier avec ardeur pour qu'elle ne retournât pas dans le monde. « J'aime mieux mourir, » lui fit-elle dire par une vieille suivante, « oui, mourir, plutôt que d'être de nouveau livrée à ce roi d'ici-bas, après avoir déjà joui des embrassements du Roi des cieux. » Le solitaire lui promet qu'elle sera exaucée³. Alors, rassurée, elle se réfugie près du tombeau de saint Hilaire, à Poitiers, et Clotaire, retenu et dominé encore une fois par une crainte religieuse, lui accorde la permission de construire à Poitiers même un monastère et de s'y enfermer. Quand l'édifice claustral est achevé, elle y entre triomphalement, au milieu de la joie populaire et

Clotaire
veut
la reprendre.

1. Sanctissima domina, quis te osculabitur, quæ sic leprosos complecteris?... Vere, si me non osculeris, hinc mihi non cura est. — BOLLAND., p. 71.

2. Fit sonus quasi rex eam iterum vellet accipere. *Ibid.*, p. 76.

3. Se amplius cruciandam tradidit cilicio asperissimo, ac tenero corpori aptavit... Ipsa magis optaret vitam finire quam regi terreno iterum jungi, quia jam cœlestis regis copulabatur amplexibus. *Ibid.*, p. 76.

en fendant les flots des spectateurs, qui, après avoir inondé les places et les rues, couvrent encore les toits des maisons d'où ils pouvaient la voir passer ¹.

Mais bientôt de nouvelles alarmes vinrent l'y assaillir. Elle apprit que, sous prétexte de dévotion, Clotaire était arrivé à Tours et qu'il se disposait à venir jusqu'à Poitiers, pour y chercher celle qu'il appelait sa chère reine. Le saint évêque Médard ne pouvait plus user de son ascendant pour la défendre : il venait de mourir. Mais l'illustre évêque de Paris, Germain, vivait encore : c'est à lui qu'elle écrivit, en le conjurant de faire respecter son vœu. L'évêque alla trouver le roi devant le tombeau de saint Martin, et le supplia à genoux, en pleurant, de ne pas aller à Poitiers. Clotaire reconnut bien la voix de Radegonde à travers les paroles de Germain, mais il reconnut en même temps qu'il ne méritait pas d'avoir pour reine une femme qui avait toujours préféré la volonté de Dieu à la sienne. Il s'agenouilla à son tour devant l'évêque et le pria d'aller demander pardon à la sainte de tout ce que de mauvais conseils lui avaient fait entreprendre contre elle. Et désormais il la laissa en paix ².

543.

Saint Germain
l'en empêche.

1. BOLLAND., p. 72.

2. Jam per internuntios cognoverat... Quasi devotionis causa... ut suam reginam acciperet... Sacramentales litteras fecit... Prosternit se et ille ante limina S. Martini pedibus apostolici viri. *Ibid.*, p. 76.

Radegonde s'occupa alors de constituer sur une base solide la retraite claustrale où elle devait passer les quarante dernières années de sa vie. Elle créa tout auprès de son couvent un collège de moines destinés à le desservir¹; ces deux établissements ainsi rapprochés donnèrent en Gaule le premier exemple de ces monastères doubles qu'on rencontrera si souvent dans la suite de cette histoire. La communauté de femmes auprès de qui ces religieux devaient exercer le saint ministère en leur administrant les sacrements et en célébrant leurs funérailles, était très-nombreuse. La reine y attira jusqu'à deux cents jeunes filles de races et de conditions diverses, et parmi elles des Gauloises de famille sénatoriale et des princesses franques du sang des Mérovingiens². Mais elle ne voulut pas les gouverner elle-même et fit élire pour abbesse une jeune fille nommée Agnès, qu'elle avait élevée. S'astreignant sévèrement au rang et aux obligations de simple religieuse, elle faisait elle-même la cuisine quand son tour était venu, tirait l'eau du puits, portait d'énormes faix de bois, lavait la vaisselle, balayait les ordures, nettoyait les chaussures des religieuses pendant que celles-ci dormaient encore.

Elle fonde
le monastère
de Sainte-Croix
à Poitiers,
en même temps
qu'un monastère
d'hommes
pour
le desservir

Sa vie
claustrale

1. M. Varin, dans son curieux *Mémoire sur les causes de la dissidence entre l'Église Bretonne et l'Église Romaine*, Paris, 1858, in-4, p. 104 à 118, a longuement et savamment examiné l'origine de ce double monastère, dont l'existence avait déjà été constatée par Mabillon. *Ann. Bened.*, t. I, p. 124.

2. GREG. TURON., *de Glor. Confessor.*, c. 106.

Elle n'en poursuivait pas moins ses études sur les Pères et sur les saintes Écritures ; elle lisait assidûment saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Athanase, saint Hilaire, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, Sedulius et Paul Orose. Elle continuait surtout à s'occuper des pauvres et de leurs plus répugnantes infirmités avec la plus courageuse persévérance ¹. Mais cette sincère et active humilité ne l'empêchait pas d'être considérée par toutes les religieuses, ainsi que par toute l'Église, comme la véritable supérieure du monastère qu'elle avait fondé. A sa prière, les évêques du deuxième concile de Tours sanctionnèrent la clôture irrévocable des vierges consacrées à Dieu, selon la règle de saint Césaire, car elle alla jusqu'à Arles pour y étudier et en rapporter la règle sage et sévère que ce grand évêque y avait instituée, un siècle auparavant, pour le monastère que gouvernait sa sœur ². Elle avait d'ailleurs besoin de cette protection du dehors, car l'évêque de Poitiers, Mérovée, lui témoigna jusqu'à sa mort une hostilité invétérée ³.

Vers 566.

1. Monachus soporantibus calceamenta tergens et unguens... Scopans monasterii plateas... secretum etiam opus purgare non tardans, sed scopans ferebat fetorés stercorem; credebatur se minorem sibi, si se non nobilitaret servitii vilitate... capita lavans egenorum... mulieres variis lepræ perfusas maculis comprehendens in amplexibus... BOLLAND., p. 68, 72.

2. Voir plus haut, livre III, t. I, p. 243.

3. GREG. TURON., *Hist.*, l. IX, c. 39, 40.

En outre, pour mieux orner son cher sanctuaire, elle envoya demander à l'empereur Justin à Constantinople un fragment de la vraie croix qu'il lui accorda. Nouvelle Hélène, elle reçut avec des transports de joie la sainte relique, qui donna son nom au monastère de Radegonde, et ce fut à l'occasion de cette translation que l'on entendit retentir pour la première fois les accents sublimes du *Vexilla regis* et du *Pange lingua*, hymnes nouvelles¹ que cette solennité inspira au poète Venantius Fortunatus et que toute l'Église chante depuis lors.

Ce Fortunatus¹ était un laïque italien qui, en venant visiter les sanctuaires de la Gaule, s'était fixé à Poitiers. Il fut longtemps après évêque de cette ville et biographe de Radegonde, mais il n'était alors renommé que par son talent poétique, très-recherché et très-admiré par les Gallo-Franks. La reine cloîtrée en avait fait son secrétaire et l'intendant des biens du monastère. Dans des vers où les souvenirs classiques et le bel esprit se rencontrent peut-être trop souvent avec les inspirations de la foi catholique, il entre dans une foule de détails curieux sur l'aimable et touchante intimité qui régnait entre lui, l'abbesse Agnès et Radegonde ainsi que sur les soins gracieux et vigilants dont

Ses relations
avec
le poète Fortunat.

1. Né à Ceneda, près Trévise, en 530. Il ne devint évêque de Poitiers qu'en l'année 599, douze ans après la mort de Radegonde.

elles l'entouraient. Mais il y prend le Christ à témoin de l'innocente ardeur de ses sentiments pour la jeune abbesse, qu'il aimait comme une sœur, et pour l'auguste fondatrice, qui lui permettait d'user avec elle de la respectueuse familiarité d'un fils¹. Il parle souvent au nom de celle-ci, surtout dans une pièce célèbre, où il suppose que la reine conservait, à cinquante ans, le souvenir poignant et passionné de son pays ravagé, de sa famille égorgée, et d'un cousin alors réfugié à Constantinople et qui avait peut-être partagé les premiers jours de sa captivité, lorsqu'elle-même, traînée en esclavage, avait quitté pour toujours sa patrie désolée.

Comme on a dit que Radegonde elle-même avait dicté ces vers où respire le sentiment d'une véritable poésie et d'une poésie toute germanique de ton et d'inspiration, nous en citerons à notre tour quelques passages exactement traduits :

« Lorsque le vent murmure, j'écoute s'il m'apporte quelque nouvelle, mais de tous mes proches

1. Mater honore mihi, soror autem dulcis amore,
 Quam pietate, fide, pectore, corde, colo.
 Cœlesti affectur, non crimine corporis ullo,
 Non caro, sed hoc quod spiritus optat, amo.
 Testis adest Christus...

FORTUNAT., XI, 6.

Nous renvoyons de nouveau à la réfutation péremptoire que M. Gorini a opposée aux suppositions erronées de MM. Ampère et Augustin Thierry sur cette liaison.

pas même une ombre ne se présente à moi... Et toi, Amalafroy, doux fils du frère de mon père, est-ce qu'aucun souci de moi ne vient mordre ton cœur? As-tu oublié ce qu'était pour toi Radegonde dans tes premières années, et combien tu m'aimais, et comment tu me tenais lieu du père que j'avais perdu, et de mère, et de frère, et de sœur? Une heure passée loin de toi me semblait éternelle; maintenant les siècles passent sans que j'entende jamais ta parole. Tout un monde gît maintenant entre ceux qui s'aimaient, et qui jadis ne se quittaient jamais. Si d'autres, par simple pitié, vont à la recherche de leurs esclaves enlevés, à travers les Alpes, pourquoi suis-je oubliée, moi qui te tiens par le sang? En quel lieu es-tu? Je le demande au vent qui siffle, aux nuages qui passent; je voudrais qu'au moins quelque oiseau m'apportât des nouvelles. Si la sainte clôture de ce monastère ne me contenait, tu me verrais arriver tout à coup auprès de toi. Je traverserais les plus grosses mers, en plein hiver, s'il le fallait. Ce qui effraye les matelots ne me ferait pas peur, à moi qui t'aime. Si mon vaisseau se brisait dans la tempête, je m'attacherais à une planche pour te rejoindre; et si je ne trouvais aucun débris, j'irais jusqu'à toi en nageant, épuisée! En te revoyant je nierais jusqu'aux périls de la traversée; et si je me noyais en route, tu me ferais une tombe dans le sable, et tu pleureras morte, en

l'enterrant, celle dont, vivante, tu dédaignes les larmes ¹. »

Sa tendresse
pour
ses religieuses.

Mais, si la sainte recluse permettait au littérateur italien d'évoquer en son nom ces images passionnées du passé, de sa patrie et de ses jeunes affections, il n'en apparaissait guère de trace dans sa vie religieuse. Tout au contraire, elle avait concentré sur sa famille monastique toute l'ardeur de sa tendresse². Quand elle voyait réunie autour d'elle sa jeune et nombreuse couvée, elle leur disait sans

1. Specto libens aliquam si nuntiet aura salutem,
Nullaque de cunctis umbra parentis adest...
An quod in absenti te nec mea cura remordet,
Affectum dulcem cladis amara tulit?
Vel memor esto, tuis primævis qualis ab annis,
Hamalefrede, tibi tunc Radegundes eram.
Quantum me quondam dulcis dilexeris infans...
Vixerat in spatium, quo te minus hora referret;
Sæcula nunc fugiunt, nec tua verba fero...
Inter amatores totusque interjacet orbis...
Si famulos alii; pietatis lege, requirunt,
Cur ego præteream, sanguine juncta parens?...
Quæ loca te teneant, si sibilat aura, requiro;
Nubila, si volites, pendula posco locum...
Prospera vel veniens nuntia ferret avis!
Sacra monasterii si me non claustra tenerent,
Improvisa aderam, qua regione sedes...
Et quod nauta timet non pavitasset amans...
Ad te venissem, lassa, natante manu.
Cum te respicerem, peregrina pericla negassem...
Vel tumultum manibus ferret arena tuis...
Qui spernis vitæ fletus, lacrymatus humares...

M. Augustin Thierry a reproduit le texte complet de cette pièce, intitulée : *De Excidio Thuringiæ ex persona Radegundis*, à la fin de ses *Récits mérovingiens*, en profitant des variantes découvertes par M. Guérard.

2. Deque tui similis mihi cura sororibus hæc est,
Quas consanguineo cordis amore colo...

cesse : « Je vous aime tant que je ne me souviens
 « plus ni d'avoir eu des parents, ni d'avoir épousé
 « un roi. Je n'aime plus que vous, jeunes filles
 « que j'ai choisies, vous, jeunes fleurs que j'ai
 « plantées, vous, mes yeux, vous, ma vie, vous,
 « mon repos et tout mon bonheur¹. » Ainsi en-
 tourée, elle savait se rendre étrangère à tous les
 bruits du dehors. Un soir, c'est Fortunat lui-même
 qui nous le raconte, vers la chute du jour, des mu-
 siciens passaient le long des murs du monastère en
 dansant et chantant en grand bruit. La sainte était
 en prière avec deux de ses sœurs : l'une d'elles lui
 dit gaiement : « Madame, je reconnais dans les airs
 « que chantent ces danseurs un de ceux que je
 « chantais moi-même autrefois. » — « En vérité, »
 répondit la reine, « j'admire que, appartenant au
 « Seigneur, tu te plaises à écouter ces bruits du
 « monde. » — « Mais vraiment, » reprend la sœur,
 « c'est que je retrouve là deux ou trois de mes
 « propres chansons. » — « Eh bien ! quant à moi, »
 réplique la reine, « je prends Dieu à témoin que
 « je n'ai pas entendu une seule note de cette mu-
 « sique profane². »

1. In tantum dilexit, ut etiam parentes vel regem conjugem se habuisse non reminisceretur, quod frequenter nobis dum prædicabat, dicebat : ... Vos, mea lumina; vos, mea vita; ... vos, novella plantatio. BAUDONIVIA, *Monialis æqualis*, ap. BOLLAND., p. 77.

2. Inter choraulas et citharas... multo fremitu cantaretur... Domina, recognovi unam de meis canticis a saltantibus prædicari... Vere, domina, duas et tres hic modo meas canticas audiui quas tenui. VENIN-

Sa sollicitude
pour la paix
entre les princes
mérovingiens.

Et cependant, toute dominée qu'elle fût par ces affections du cloître et la pensée du ciel, elle n'en conservait pas moins la plus vive sollicitude pour les intérêts de la maison royale et du pays où son mariage l'avait fixée. Au plus fort des luttes entre ses deux belles-filles, l'atroce Frédégonde et Brunehaut, elle intervenait sans cesse pour prêcher la paix et la réconciliation. Le salut de la patrie, nous dit la fidèle compagne de sa vie, la préoccupait toujours; elle tremblait de tout son corps quand elle apprenait quelque nouvelle rupture. Tout en penchant peut-être du côté de Brunehaut et de ses enfants, elle embrassait tous les princes mérovingiens dans son amour. Elle écrivait à tous les rois l'un après l'autre, puis aux principaux seigneurs, pour les conjurer de veiller aux véritables intérêts du peuple et du pays. « La paix entre les rois est ma victoire, » disait-elle, et pour l'obtenir du Roi céleste elle faisait prier avec ardeur toute sa communauté, en redoublant pour son propre compte de jeûnes, de pénitences et de charités¹.

TIUS FORTUNAT., *loc. cit.*, p. 74. — Ces deux traits, que M. Thierry n'a pas jugé à propos de tirer des sources qu'il a si souvent citées, eussent suffi pour rectifier son appréciation du caractère de Radegonde.

1. Semper de salute patriæ curiosa... quia totos diligebat reges... Tota tremebat, et quales litteras uni, tales dirigebat alteri ut inter se... pacem firmarent, patriæ ne perirent. Similiter et ad eorum proceres... Ut, eis regnantibus, populi et patria salubrior redderetur. BAUDONIVIA, *loc. cit.*, p. 78. Cf. p. 80, sur Brunehaut. — C'est une première réponse à ce professeur qui écrivait, il y a quelques années,

Car cette femme, qu'on voudrait nous représenter comme « recherchant une sorte de compromis entre l'austérité monastique et les habitudes mollement élégantes de la société civilisée¹, » était non-seulement la première à pratiquer ce qu'elle enseignait aux autres, mais elle s'infligeait de véritables tortures pour mieux réduire son corps en servitude. Il est vrai que, pleine d'indulgence pour ses compagnes, elle leur permettait des relations fréquentes avec des amies du dehors, des repas en commun, et jusqu'à des divertissements dramatiques, dont l'usage s'introduisait dès lors et s'est longtemps maintenu dans les communautés lettrées du Moyen Age². Mais elle se refusait à elle-même toute récréation comme tout adoucissement à la Règle. Elle alla jusqu'à faire rougir au feu une croix de métal qu'elle imprima sur sa chair encore trop délicate à son gré, comme le stigmaté sacré de son amour pour le Sauveur crucifié³.

Ses austérités

Jusqu'à sa mort elle porta sur sa chair nue une chaîne de fer qu'elle avait reçue en don d'un seigneur poitevin nommé Junien, qui avait comme

Son amitié
pour
le bénédictin
Junien.

que le mot de *patrie* était inconnu dans le monde chrétien avant la Renaissance.

1. AUG. THIERRY, *Récits mérovingiens*, t. II, p. 153, 7^e édition.

2. Barbatorias intus eo quod celebraverit... De tabula vero respondit, et si lusisset vivente Domna Radegunde... De conviviis ait se nullam novam fecisse consuetudinem, nisi sicut actum est sub Domna Radegunde. GREG. TUR., *Hist.*, x, 245.— Cf. MAGNIN, *Journal des Savants*, mai 1860.

3. VENANT. FORTUNAT., loc. cit.

elle quitté le monde pour la solitude, et qui maintenait, par le ciment de la charité, une troupe nombreuse de moines sous la règle que le disciple chéri de saint Benoît venait d'apporter en Gaule. Digne émule de la charité de Radegonde, il entretenait à grands frais des troupeaux et de riches basses-cours, afin de donner aux pauvres paysans des attelages pour la culture, des vêtements, des œufs et des fromages, et jusqu'à des volailles pour les malades. Il ne portait pas d'autres vêtements que les habits de laine que la reine filait pour lui. Ils étaient convenus de prier l'un pour l'autre après leur mort : ils moururent le même jour, à la même heure, et les messagers qui partirent à la fois de Sainte-Croix de Poitiers et du cloître habité par Junien se rencontrèrent à moitié chemin avec la même funèbre nouvelle ¹.

Ils meurent
tous les deux
le même jour.
—
43 août 587.

Obsèques
et testament
de
Radegonde.

Grégoire de Tours vint célébrer les obsèques de la sainte reine et nous a raconté comment jusque dans le cercueil sa beauté l'éblouissait encore. Autour de ce cercueil, les deux cents religieuses

1. Sub B. Benedicti regula... Tantæ charitatis glutino omnem monachorum catervam constrinxerat... Quem S. Radegundis sacrificiis suis fovebat... Nec aliud tegminis habuit, nisi quod ab illa conficiebatur... Sed et illa sanctissima catenam ferri ab illo sanctissimo viro accepit... Declarat mandatum ut statim cum a sæculo migrasset nuntiaretur B. Radegundis... WULFINUS ÉPISC., *Vit. S. Juniani*, ap. LABBE, *Nov. Bibl. MS.*, t. II, p. 572. — Il ne faut pas confondre ce Junie, abbé de Mairé en Poitou, avec un autre saint Junien, ermite, qui a donné son nom à la ville de ce nom en Limousin. Cf. BOLLAND., tom. III Aug., p. 32, et tom. VII Octobr., p. 841.

qu'elle avait retirées du monde pour les donner à Dieu psalmodiaient une sorte d'églogue plaintive où elles célébraient les vertus de leur abbesse et l'amour qu'elle leur inspirait, mais qu'interrompait sans cesse l'explosion de leur douleur. Puis, lorsque Grégoire conduisit le corps au cimetière, où la sévère clôture prescrite par Radegonde d'après la règle de Saint-Césaire interdisait aux religieuses de le suivre, il les vit se presser aux fenêtres, sur les murs et les créneaux du monastère et supplier, à grands cris, qu'on laissât reposer un moment ce cher cercueil au bas d'une tour de l'enceinte pendant que leurs lamentations, leurs sanglots et leurs battements de mains étouffaient la voix des chantres et rendaient un dernier hommage à la royale fondatrice¹. Avant de mourir, elle avait dressé une sorte de testament où elle ne prenait d'autre qualification que celle de *Radegonde, pécheresse*, et où elle mettait son cher monastère sous la protection de saint Martin et de saint Hilaire, en conjurant les évêques et les rois de traiter

1. Reperimus eam jacentem in feretro, cujus sancta facies ita fulgebatur ut liliorum rosarumque sperneret pulchritudinem... Transeuntibus nobis sub muro, iterum caterva virginum per fenestras turrium et ipsa quoque muri propugnacula... ita ut inter sonos fletuum atque collisiones palmarum... *De Gloria confess.*, c. 106.—Tota congregatio circa ejus thorum stans psallebat : ubi psallentium vel paululum quiescebat, intolerabilis planctus aderat... Quia instituerat, ut nulla vivens foris monasterii januam egrederetur... Rogaverunt desursum ut subtus turrim repausaretur feretrum... BAUDONIVIA, c. 37, 38. — Cf. MAGNIN, l. c.

comme spoliateurs et persécuteurs des pauvres ceux qui tenteraient de troubler la communauté, d'en changer la règle ou d'en déposséder l'abbesse.

Désordres
dans
son monastère

Mais c'était plutôt des désordres intérieurs que des ennemis du dehors qu'il eût fallu pouvoir préserver son œuvre. De son vivant déjà, une des recluses avait sauté par-dessus le mur de l'abbaye et s'était allée réfugier dans l'église de Saint-Hilaire en vomissant mille calomnies contre l'abbesse. On l'avait fait rentrer en la hissant avec des cordes à l'endroit même du rempart par où elle était descendue, et elle avait reconnu la fausseté de ses accusations contre Agnès et Radegonde ¹.

Révolte
des religieuses
sous
deux princesses
du
sang mérovingien.

Après leur mort ce fut bien pis. Parmi les princesses franques qu'elle avait attirées ou recueillies à l'ombre du sanctuaire de Sainte-Croix, il y en avait deux qui avaient conservé toute la fougue barbare, et qui, bien loin de profiter des exemples de la veuve de Clotaire, ne se montrèrent que trop fidèles au sang de leur aïeul. C'était Chrodielde, fille du roi Caribert, et l'infortunée Basine, fille du roi Chilpéric et de la reine Audovère, que Frédegonde, son infâme belle-mère, avait jetée dans le cloître après l'avoir fait déshonorer par ses valets ². A la mort de l'abbesse Agnès, qui suivit de près sa bien-

1. GREG. TURON., *Hist. eccl.*, l. x, c. 40.

2. *Id.*, *ibid.*, l. v, c. 40.

faitrice dans la tombe, Chrodielde, irritée de n'avoir pas été élue à sa place, forma un complot contre la nouvelle abbesse, Leubovère, et sortit du monastère avec sa cousine et quarante autres religieuses, en disant : « Je vais trouver les rois mes parents
 « pour leur faire connaître l'ignominie qu'on nous
 « inflige, car on nous traite ici non pas comme des
 « filles de rois, mais comme des filles de misérables
 « esclaves. » Sans écouter les remontrances de l'évêque, elles brisèrent les serrures et les portes, et s'en allèrent à pied de Poitiers à Tours, où elles arrivèrent haletantes, maigres et épuisées, par des chemins que les grandes pluies venaient d'abîmer, et sans que personne sur la route eût voulu leur donner à manger. Elles se présentèrent à Grégoire de Tours, qui leur lut la sentence d'excommunication que le concile de Tours avait prononcée contre les religieuses coupables du bris de clôture, les conjura de ne pas détruire ainsi la fondation de la sainte reine Radegonde, et leur offrit de les ramener à Poitiers. « Non, non, » disait Chrodielde, « nous
 « irons trouver les rois. »

Grégoire obtint au moins qu'elles attendraient l'été. Le beau temps étant venu, Chrodielde laissa sa cousine et ses compagnes à Tours, et alla rejoindre son oncle Gontran, roi de Bourgogne, qui la reçut bien et nomma des évêques pour connaître des différends. Revenue à Tours, elle trouva que plusieurs des fugitives s'étaient laissé séduire et marier. Elle

Elles
se retranchent
dans
l'église abbatiale
et en expulsent
les évêques.

s'en retourna à Poitiers avec les autres, et toutes s'installèrent dans l'église de Saint-Hilaire, avec une troupe de voleurs et de bandits pour les défendre, disant toujours : « Nous sommes reines et nous ne « rentrerons au monastère que lorsque l'abbesse en « sera chassée. » Alors le métropolitain de Bordeaux vint avec l'évêque de Poitiers et deux autres de ses suffragants, et, sur leur refus opiniâtre de rentrer, il leur dénonça l'excommunication. Mais les bandits qu'elles avaient pris à leur solde se jetèrent sur les évêques, les firent rouler sur le pavé de l'église, et cassèrent la tête à plusieurs diacres de leur suite. Une terreur panique s'empara du cortège épiscopal ; chacun se sauva comme il put. Chrodielde envoya ensuite des gens pour s'emparer des terres du monastère, se faisant obéir par les vassaux à force de coups, et menaçant toujours, si elle rentrait au monastère, de jeter l'abbesse par-dessus les murailles. Le roi Childebert, le comte du Poitou, les évêques de la province de Lyon, intervinrent tour à tour, sans plus de succès. Cela dura ainsi toute l'année. Les froids de l'hiver contraignirent les révoltées de se séparer, car elles n'avaient d'autre gîte que l'église où elles ne pouvaient faire assez de feu pour se chauffer¹.

1. Vado ad parentes meos reges... quia non ut filiæ regum, sed ut malarum ancillarum genitæ in hoc loco humiliamur... Pedestri itinere... anhelæ et satis exiguæ... Nequaquam, sed ad reges ibimus... Quia reginæ sumus, nec prius in monasterium nostrum ingrediemur,

Cependant la discorde se mit entre les deux cousines, dont chacune prétendait commander, à titre de princesse du sang royal. Mais Chrodielde maintint sa suprématie ; elle en profita pour prendre l'offensive et lancer sa troupe de bandits contre le monastère. Ils y pénétrèrent de nuit, les armes à la main, enfoncèrent les portes à coups de hache et en arrachèrent l'abbesse, qui, toute percluse de goutte et pouvant à peine marcher, s'était levée au bruit pour aller se prosterner devant la châsse qui renfermait la vraie Croix. Ils la traînèrent à demi nue jusqu'à l'église de Saint-Hilaire et l'enfermèrent dans le lieu qu'habitait Basine. Chrodielde donna ordre de la poignarder sur l'heure, si l'évêque ou tout autre s'efforçait de la mettre en liberté. Après quoi elle fit piller son ancien monastère de fond en comble : plusieurs religieuses furent blessées, et des serviteurs restés fidèles à l'abbesse furent égorgés jusque sur le sépulcre de Rade-gonde. Basine, blessée par l'orgueil de sa cousine, profita du voisinage de l'abbesse captive pour faire mine de se réconcilier avec elle : mais ce fut sans résultat.

Les batailles et les meurtres continuèrent de plus belle, jusqu'à ce qu'enfin les rois Gontran de Bourgogne et Childeberr d'Austrasie, oncle et cousin

nisi abbatissa ejiciatur foras... Cum effractis capitibus... Minans ut... abbatissam de muro projectam terræ dejiceret... Propter penuriam ligni... GREG. TURON., *Hist. eccl.*, l. ix, c. 39, 43.

des deux principales coupables, prirent la résolution de mettre un terme à ce scandale sanglant. Ils convoquèrent de nouveau les évêques ; mais Grégoire de Tours déclara qu'ils ne s'assembleraient point jusqu'à ce que la sédition eût été réprimée par le bras séculier. Alors le comte de Poitiers, que toute la population de la ville semble avoir appuyé, fit une attaque en règle contre la basilique bâtie par Radegonde et transformée en citadelle. Ce fut en vain que Chrodielde fit faire une sortie à ses satellites et que, les voyant repoussés, elle alla au-devant des assiégeants, la croix à la main, en s'écriant : « Ne me faites rien, « car je suis reine, fille de roi, cousine et nièce de « vos rois ; ne me faites rien, sans quoi il viendra un « temps où je me vengerai de vous. » On épargna sa personne. Mais ses sicaires furent saisis et livrés à divers supplices. Puis les évêques procédèrent, dans l'église même qui venait d'être délivrée, au jugement de la contestation. Chrodielde, que la défaite n'avait pu abattre, se constitua l'accusatrice de l'abbesse Leubovère ; elle reprocha à cette pauvre goutteuse alitée d'avoir à son service un homme habillé en femme, de jouer aux dés, de manger avec des séculiers, et autres imputations encore moins sérieuses. Elle se plaignait en même temps de ce que ses compagnes et elles n'avaient pas de quoi manger ou se vêtir, et d'avoir été battues. L'abbesse se justifia sans peine ; les deux princesses furent contraintes d'avouer qu'elles n'avaient aucun crime

Défaite
des
révoltées.

capital, comme l'homicide ou l'adultère, à lui reprocher, tandis que les évêques leur représentaient des religieuses de leur parti qui étaient devenues grosses, à la suite du désordre où elles avaient été plongées. Elles n'en refusèrent pas moins de demander pardon à Leubovère, et, bien loin de là, elles menaçaient hautement de la tuer¹. Alors les évêques les déclarèrent excommuniées et rétablirent l'abbesse dans le monastère dont elle avait été arrachée. Les princesses rebelles ne se soumirent pas pour cela; elles allèrent trouver leur cousin le roi Childebert, et lui dénoncèrent l'abbesse comme envoyant tous les jours des messages à son ennemie Frédégonde. Il eut la faiblesse de recommander ses cousines aux évêques qui allaient s'assembler pour un nouveau concile à Metz. Mais là Basine se sépara définitivement de sa cousine; elle se prosterna devant les évêques, demanda pardon et promit de retourner à Sainte-Croix de Poitiers pour y vivre selon la règle. Chrodielde au contraire déclara qu'elle n'y remettrait jamais les pieds tant que l'abbesse y serait, et on finit par lui permettre d'habiter près de Poitiers un domaine que le roi lui donna.

1. Statim cum gladio percute... Nolite super me, quæso, vim inferre, quæ sum regina, filia regis, regisque alterius consobrina... Sed vulgus parvipendens... Contra comitem et plebem... Quas credebamus innocentes monachas nobis protulerunt prægnantes... De ejus interfectione tractarent, quod publice sunt professæ. GREG. TURON., *Hist. eccl.*, l. x, c. 16.

Ce contraste confus de tant de forfaits avec tant de vertus; ces religieux chez qui la charité envers le prochain n'était égalée que par leur dureté envers eux-mêmes, et ces bandits commandés par des religieuses débauchées; ces filles de rois francs et germains, les unes transfigurées par la foi et la poésie, les autres subissant ou infligeant les plus infâmes outrages; ces rois tour à tour féroces ou complaisants; ce grand évêque debout près du tombeau de son immortel prédécesseur, prêchant à tous l'ordre et la paix; les meurtres et les sacrilèges en face du culte passionné des reliques les plus vénérables; l'audace et la longue impunité du crime à côté de tous ces prodiges de ferveur et d'austérité; en un mot, toute cette mêlée de saints et de scélérats offre la plus fidèle peinture du long combat que livraient chaque jour la vertu et la dignité chrétienne à la violence des Barbares et à la mollesse des Gallo-Romains, énervés par la longue habitude du despotisme. Les moines et les religieuses furent les héros et les instruments de cette lutte. Avant de faire place à une période lumineuse et pacifique sous les premiers Carlovingiens, nous la verrons durer deux siècles encore, pour renaître plus tard sous des formes nouvelles et contre de nouveaux adversaires.

En l'année même où ce scandale troublait toute la Gaule au midi de la Loire, à l'autre extrémité du

pays soumis à la royauté franque, au pied des Vosges, entre le Rhône et le Rhin, on vit naître le monastère fameux de Luxeuil, fondé par un missionnaire celte, saint Colomban, et destiné à devenir pour un temps la métropole monastique de la domination franque. C'est là qu'il faudra désormais chercher le foyer de la vie religieuse dans les Gaules, et étudier l'action des moines sur la royauté et le peuple des Francs.

LIVRE VIII

LES MOINES ET LA NATURE

Ponet Dominus desertum ejus quasi
delicias, et solitudinem ejus quasi hor-
tum Domini : gaudium et lætitia inve-
nietur in ea, gratiarum actio et vox
laudis.

Is., LI, 3.

CHAPITRE PREMIER

Les Moines dans les forêts

État forestier de la Gaule au v^e siècle. Envahissements de la solitude ; saint Liépard, à Meung-sur-Loire ; déserts en Gaule. — Saint Seine, en Bourgogne. — Saint Imier, dans le Jura. — Saint Junien, en Limousin. — Les anachorètes des bois transformés en cénobites par l'affluence qui les suit. — Saint Laumer, dans le Perche. — Saint Magloire, en Armorique et à Jersey. — Donations des leudes, les unes acceptées, d'autres refusées ; encore saint Laumer ; mécontentements populaires. — Saint Malo. — Les moines et les brigands : saint Seine et saint Évrout.

Avant d'étudier l'action du grand missionnaire celtique et de ses disciples sur la royauté et le peuple des Francs, il importe de nous représenter un des caractères les plus prononcés de l'occupation des Gaules par les moines. On se tromperait gravement en supposant qu'ils aient choisi les villes gallo-romaines ou les bourgades populeuses pour y fixer leurs principaux établissements. Ce n'était pas dans des cités épiscopales, comme Poitiers, comme Arles, comme Paris, qu'ils se plaisaient le plus ou qu'on les trouvait en plus grand nombre. On les y rencontrait presque toujours, grâce au zèle des évêques qui les recherchaient et les atti-

raient à eux. Mais leur impulsion propre, leur instinct naturel, je ne sais quel courant de sentiments et d'idées toujours dominantes chez eux, tout les entraînait loin des villes et même des campagnes fertiles et peuplées, vers les forêts et les déserts qui couvraient alors la plus grande partie du sol de notre patrie.

C'est là surtout qu'ils se délectaient, c'est là qu'on aime à les voir aux prises avec la nature, avec ses obstacles et ses dangers; c'est là qu'on retrouve cette surabondance de sève et de vie qui signale partout le printemps des origines monastiques et qui a fait, pendant deux siècles, des forêts de la Gaule une sorte de Thébaidé.

Du reste, entre cette sombre et sauvage nature de l'Europe, passée des serres de Rome à celles des Barbares, et l'infatigable activité des solitaires et des communautés religieuses, il y avait moins encore une lutte laborieuse qu'une sorte d'alliance intime et instinctive dont le vif et poétique reflet anime plus d'une page des annales monastiques. Rien n'est plus attrayant que cette sympathie morale et matérielle entre la vie religieuse et la vie de la nature. Pour celui qui pourrait y dévouer assez de loisir et d'attention il y aurait là de quoi remplir d'études charmantes toute une vie. On nous pardonnera de nous y arrêter quelques instants, en nous bornant d'ailleurs à ce qui touche les moines de la Gaule au *vi*^e et au *vii*^e siècle.

Lorsque les disciples de saint Benoît et de saint Colomban vinrent fixer leur séjour en Gaule, la plupart de ses provinces offraient un même et triste aspect. La tyrannie et la fiscalité romaines d'abord, puis les ravages des invasions barbares, avaient rendu au désert, à la solitude, des contrées entières. Tel *pagus* qui, du temps de César, avait fourni des milliers de combattants contre l'ennemi commun, n'offrait plus que quelques populations éparses à travers des campagnes livrées à elles-mêmes, qu'une végétation spontanée et sauvage venait chaque jour disputer à la culture, et qui se transformaient graduellement en forêts. Ces forêts nouvelles rejoignaient peu à peu les immenses massifs de bois sombres et impénétrables qui avaient de tout temps couvert une portion importante du sol de la Gaule¹. Un exemple, entre mille, constate ces envahissements de la solitude. Sur la rive droite de la Loire, à cinq lieues en aval d'Orléans, dans cette contrée qui est aujourd'hui le jardin de la France, le *castrum* gallo-romain de Magdunum, qui occupait le site de la ville actuelle de Meung, avait complètement disparu sous les bois, quand le moine Liephard vint au vi^e siècle, accompagné

Envahissement
de
la solitude.

Saint Liephard
à
Meung-sur-Loire.
—
† 365.

1. Cette question a été parfaitement traitée par M. ALFRED MAURY, dans son ouvrage capital intitulé : *Les Forêts de la France dans l'antiquité et au moyen âge*, inséré au tome IV^e des mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Je lui dois plusieurs des détails et des citations qui vont suivre.

d'un seul disciple, y porter ses pas; à la place de nombreuses populations qu'on y avait vues jadis, il n'y avait plus que des arbres dont les tiges et les branches entrelacées formaient une sorte d'impénétrable retranchement¹. C'est ainsi encore que Colomban ne trouva plus que des idoles abandonnées au milieu des bois, sur le site de Luxeuil qu'avaient naguère occupé les temples et les thermes des Romains².

État forestier
de la Gaule
du
ve au viie siècle.

Ces fameuses forêts druidiques où se célébraient les sacrifices des anciens Gaulois, et que consacrait le culte rendu aux vieux arbres, si universellement pratiqué par toute l'antiquité païenne depuis les bords du Gange jusqu'à ceux du Tibre; ces éternelles ténèbres qui inspiraient aux Romains une terreur religieuse, avaient donc non-seulement conservé, mais encore beaucoup accru leur formidable empire. Après six siècles écoulés, on pouvait plus que jamais reconnaître la fidélité du tableau qu'en avait tracé le chantre de la *Pharsale* :

1. Est autem mons in Aurelianensi pago... in quo ab antiquis castrum fuerat ædificatum, quod *crudeli Wandalorum vastatione* ad solum usque dirutum est. Nemine autem remanente habitatore, *nemoribus hinc inde succrescentibus*, locus idem qui claris hominum conventibus quondam replebatur, in densissimam redactus est solitudinem. Cujus abstrusa latibula venerabilis Liephardus petiit. Act. SS. O. S. B., t. I, p. 145. — Cf. le passage suivant de la Vie de saint Laumer : *Secessit in locum quem olim priscorum habitatorum manus extruxerat, sed jam vastitas succrescentium frondium et totum obduxerat. Ibid., p. 325.*

2. Ibi imaginum lapidearum densitas vicina saltus densabat. JONAS, *Vit. S. Columbani*.

Lucus erat longo nunquam violatus ab ævo,
 Obscurum cingens connexis aera ramis,
 Et gelidas alte submotis solibus umbras.
 Hunc non ruricolæ Panes, nemorumque potentes
 Silvani, Nymphæque tenent, sed barbara ritu
 Sacra Deum, structæ diris altaribus aræ...
 Arboribus suos horror inest ¹...

Là où le temps n'avait point encore suffi pour enfanter de ces immenses futaies dont les sommets semblaient toucher aux nuages ², ou de ces arbres gigantesques qui témoignaient de l'antiquité des forêts primitives, la culture et la population n'en avaient pas moins disparu devant les envahissements des essences forestières de moindre espèce. Assurément on ne voyait pas partout de ces pins magnifiques qui couronnaient les cimes des Vosges et les flancs des Alpes, ni de ces chênes dont quarante hommes pouvaient à peine mouvoir le tronc abattu, comme celui que fit renverser l'abbé Lau-nomar dans la vaste forêt du Perche ³; mais le sol cultivable était partout usurpé par des taillis où l'érable, le bouleau, le tremble, le charme, préparaient le terrain à une végétation plus imposante

1. LUCAN. *Pharsal.*, lib. III, 399.

2. *Erat silva longum nunquam violata per ævum*, cujus arborum summitas pene nubes pulsabat. *Vit. S. Sequani*, c. 7. — On voit par les mots soulignés que l'écrivain monastique du vi^e siècle savait son Lucain par cœur.

3. *Vasta tractus Perticæ solitudines... Annosam quercum... immenso molis... tanti ponderis ut vix a quadraginta viris portaretur...* *Act. SS. O. S. B.*, t. I, p. 318, 324.

où surtout les halliers de ronces et d'épines, d'une dimension et d'une épaisseur formidables, arrêtaient les pas et torturaient les membres des malheureux qui s'y aventuraient ¹. C'étaient ces régions intermédiaires entre les grandes forêts et les champs, entre les hautes montagnes et les plaines cultivées, que l'on qualifiait trop justement de *déserts*, parce que la population les avait abandonnées, en attendant que les moines y eussent ramené la fertilité et la vie. Dans la seule partie septentrionale du pays occupé par les Burgondes, au nord du Rhône, on comptait, au commencement du vi^e siècle, six grands déserts : le désert de Reôme entre Tonnerre et Montbard, le désert du Morvan, le désert du Jura, le désert des Vosges, où Luxeuil et Lure allaient prendre naissance, le désert de Suisse entre Brienne et Lucerne, enfin le désert de la Gruyère, entre la Savine et l'Aar ². Du reste, la Savoie et la Suisse n'étaient guère alors qu'une vaste forêt, dont le nom seul est resté, en français, au pays de Vaud (*pagus Waldensis*), et, en allemand, aux quatre

Les déserts
de
la Gaule.

1. *Spinæ et vepres* : il n'y a guère de vie de saint fondateur de monastère où l'on ne retrouve la mention de ces ennemis végétaux. De là aussi plusieurs noms d'abbayes : *Roncereium*, le Ronceray, à Angers ; *Spinetum*, depuis Boheries ; *Spinus locus*, Espinlieu ; *Spinalium*, Épinal, et tous ces noms de localités qui se reproduisent dans presque toutes nos provinces : l'*Épine*, l'*Espinay*, la *Roncière*, le *Roncier*, la *Ronceraye*.

2. Voir l'excellente carte du premier royaume de Bourgogne, par le baron Roget de Belloguet, ap. *Mémoires de l'Académie de Dijon*, 1847-48, p. 313.

cantons primitifs de Lucerne, Schwitz, Uri et Unterwald (*die Waldstätten*), où une bordure de bois impénétrables entourait le beau lac qui les réunit¹. Plus on avançait vers le nord, et plus les régions forestières étaient étendues et profondes. Même dans les provinces les moins dépeuplées et les mieux cultivées, à travers les terrains et les climats les plus doux, de longues lignes boisées s'étendaient du nord au midi et du levant au couchant, servaient à mettre les plus vastes massifs forestiers en communication les uns avec les autres, sillonnaient toute la Gaule et l'enveloppaient comme d'un vaste réseau d'ombre et de silence.

Il faut donc se figurer la Gaule entière et toutes les contrées voisines, toute la France actuelle, la Suisse, la Belgique et les deux rives du Rhin, c'est-à-dire les contrées les plus riches et les plus peuplées de l'Europe moderne, couvertes de ces forêts, comme on en voit à peine encore en Amérique, et comme il n'en reste plus le moindre vestige dans l'ancien monde. Il faut se représenter ces masses de bois, sombres, impénétrables, couvrant monts et vallées, les hauts plateaux comme les fonds marécageux; descendant jusqu'au bord des grands fleuves et de la mer même; creusées çà et là par des cours d'eau qui se frayaient avec peine un chemin à travers les racines et les troncs renversés; sans

1. *Wald* en allemand veut dire à la fois *forêt* et *montagne*; c'est le *saltus* des Latins. V. MAURY, *op. cit.*

cesse entrecoupées par des marais et des tourbières où s'engloutissaient les bêtes et les hommes assez malavisés pour s'y risquer ; peuplées enfin par d'innombrables bêtes fauves dont la férocité n'était guère habituée à reculer devant l'homme, et dont plusieurs espèces ont depuis presque complètement disparu de nos contrées.

Les moines
dans
les forêts.

Pour s'enfoncer dans ces terribles forêts, pour affronter ces animaux monstrueux, dont la tradition est restée partout, et dont les débris sont parfois exhumés, il fallait un courage dont rien dans le monde actuel ne saurait donner l'idée. Dans ce qu'il reste aujourd'hui de forêts et de déserts à conquérir en Amérique, l'homme moderne pénètre armé de toutes les inventions de l'industrie et de la mécanique, pourvu de toutes les ressources de la vie nouvelle, soutenu par la certitude du succès, par la conscience du progrès, et comme poussé par le poids immense de la civilisation du monde qui le suit et le soutient. Mais alors rien de tout cela ne venait au secours du moine, qui abordait sans armes, sans outils suffisants, souvent sans aucun compagnon, ces profondeurs sylvestres. Il sortait d'un vieux monde ravagé, décrépît, impuissant, pour se plonger dans l'inconnu. Mais aussi il y portait une force que rien ne surpasse ni n'égale, la force que donnent la foi en un Dieu vivant, protecteur et rémunérateur de l'innocence, le mépris de toute joie matérielle, la recherche exclu-

sive de la vie surnaturelle et future. Il avançait donc, invincible et serein, et, le plus souvent sans qu'il y pensât, il frayait un chemin à tous les bienfaits du travail et de la civilisation chrétienne.

Les voilà donc, ces hommes de prière et de pénitence, qui sont en même temps les hardis pionniers de la civilisation chrétienne et de la société moderne; les voilà qui entament par mille coins à la fois tout ce monde de la nature sauvage et brute. Ils s'enfoncent dans ces ténèbres, ils y portent avec eux la lumière, une lumière qui ne s'éteindra plus: et cette lumière, gagnant de proche en proche, va partout allumer des foyers qui leur serviront de phare sur le chemin du ciel, — *Ibunt de claritate in claritatem* ¹, — et qui seront pour les peuples qu'ils instruisent et qu'ils édifient des centres de bénédiction et de vie : *In lumine tuo videbimus lumen* ².

Ils y entrent, quelquefois la hache à la main, à la tête d'une troupe de fidèles à peine convertis, ou de païens surpris et indignés, pour abattre les arbres sacrés et déraciner ainsi la superstition populaire. Mais bien plus souvent ils y pénètrent, avec un disciple ou deux tout au plus, à la recherche de quelque retraite profonde et solitaire, inaccessible aux

1. II CORINTH., III, 18.

2. PS. XXXV, 10.

hommes, et où il leur sera permis d'être tout à Dieu.

Aucun obstacle, aucun danger ne les arrête. Plus la noire profondeur des forêts est effrayante, plus elle les attire ¹. S'il faut se glisser en déchirant ses vêtements à travers des sentiers tellement tortueux et étroits, tellement hérissés d'épines, que l'on peut à peine y poser un pied après l'autre sur la même ligne, ils s'y hasardent sans hésiter. S'il faut ramper sous des branches entrelacées pour découvrir quelque étroite et sombre caverne obstruée par les pierres et les ronces, ils sont prêts. C'est en approchant à genoux d'un tel repaire, dont les bêtes fauves elles-mêmes redoutaient l'entrée, que le prêtre bourguignon Sequanus adresse à Dieu cette prière : « Seigneur, qui as fait le ciel et la terre, qui te rends aux vœux de celui qui t'implore, de qui dérive tout bien, et sans lequel sont inutiles tous les efforts de la faiblesse humaine, si tu m'ordonnes de me fixer dans cette solitude, fais-le-moi connaître et mène à bien les commencements que tu as déjà accordés à ma dévotion. » Puis, se sentant inspiré et consolé par sa prière, il commence à cette place même la cellule qui a été le berceau de l'abbaye et du bourg actuel de Saint-Seine ².

Saint Seine
en
Bourgogne.

† 580.

1. Inter opaca quæque nemorum et lustra abditissima ferarum.
Vita S. Karileß, c. 9.

2. Callis quidam artuosus... tantum angustus, atque sentuosus, ut... vix pedem pes sequeretur, impediende densitate ramorum... ves-

Là où la caverne naturelle leur manque, ils se construisent un abri quelconque, une hutte de branchages ou de roseaux ¹, et, s'ils sont plusieurs, un oratoire avec un petit cloître. Tantôt ils se creusent une cellule dans le roc, où le lit, le siège, la table, sont également taillés dans la pierre vive; tantôt (comme saint Calais dans un désert du Maine), en rencontrant au fond des bois les débris d'anciens édifices abandonnés, ils les transforment en cellules et en chapelles, au moyen de quelques rameaux entrelacés à ces pans de mur ruinés².

Quand le cours de la liturgie leur ramenait la magnifique énumération des victoires de la foi des patriarches, tracée par saint Paul dans son Épître aux Hébreux, où il dépeint Abraham attendant avec confiance, dans les cabanes de l'exil, la fondation de la ville éternelle qui a Dieu pour architecte³, ils devaient se reconnaître à ce texte sacré :

timentorum discriptione... Tunc se curvantes solo tenus... Ita implicitæ inter se ramorum frondes... ut ipsius etiam feræ formidarent accessum... Ad squalidam silvam... Extemplo parvæ cellulæ, in quo loco genua ad orationem fixerat, fundamenta molitus est. *Vit. S. Sequani*, c. 7, 8, ap. Act. S. O. SS. B., t. I.

1. Tugurio frondibus contexto. *Vita S. Launom.*, c. 7. — Cellulam sibi virgis contexens. *Vita S. Lifardi*, c. 3. — De virgultis et frondibus construxere tugurium. Quod claustro parvulo ejusdem materiæ circumcingentes... *Vita S. Ebrulfi*, c. 8.

2. In altitudine eremi... Reperit... parietes vetusti ædificii senio labentes, dignitatem tamen pristinam ipsius operis vestigiis protestantes... Cellulam intra parietinas supradicti ædificii vimine lento contextit. *Vita S. Karilefi*, c. II.

3. In casulis habitando cum Isaac et Jacob cohæredibus repro-

In casulis habitando. Ils pouvaient se dire que c'étaient bien là les *casulæ*, c'est-à-dire les cabanes, les cellules de l'exil. Alors, la nuit, couchés sur la dure, et le jour, défendus contre toute interruption par d'épais ombrages ou d'inabordables défilés, ils se livraient aux délices de la prière et de la contemplation, aux visions de l'avenir céleste.

Parfois aussi l'avenir des grandes œuvres dont ils jetaient à leur insu la semence sur la terre se révélait instinctivement à leur pensée. Le noble Imier, revenu de son pèlerinage à Jérusalem pour chercher une retraite inaccessible dans les montagnes de son pays natal, entend d'avance retentir, pendant le silence de la nuit, le son des cloches du monastère qui un jour remplacera son ermitage. « Cher frère, » dit-il à son unique compagnon, « n'entends-tu pas cette cloche lointaine qui m'a déjà trois fois réveillé? — « Non, » répond le serviteur. Mais lui se lève et se laisse guider par le son mystérieux à travers les hauts plateaux et les gorges étroites de la vallée du Doubs jusqu'à la fontaine jaillissante où il se fixa et qui a gardé son nom jusqu'à nos jours ¹. Ailleurs, et dans ce Li-

Saint Imier
en
Rauracie.
—
Vers 610.

missionis ejusdem. Expectabat enim fundamenta habentem civitatem, cujus artifex et conditor Deus. *HEBR.*, XI, 9-10.

1. Per novem annos breve illud quod quievit super rupes jacuit... Culmen montis ascendit... Per sonitum campanæ... Audisne, mi frater, signum quod ego audio? Nequaquam... *Breviar. Ms. de la bibl. de Berne*, ap. TROCILLAT, *Monuments de l'évêché de Bâle*, I, 37. Per invia montium, vallium, silvarumque ac per loca asperrima

mousin longtemps célèbre par le nombre et l'austérité de ses solitaires, c'est Junien, le fils d'un compagnon de Clovis, qui dès l'âge de quinze ans avait tout abandonné pour se réfugier dans une cellule ignorée aux bords de la Vienne; il n'en sortait que pour aller prier au fond des bois, à l'ombre d'une immense aubépine. C'est sous cet arbre en fleur qu'on l'enterra après quarante ans de cette vie sainte et rude, et l'aubépine ne disparut que pour faire place à un monastère, qui a servi de berceau à la ville actuelle de Saint-Junien¹.

Saint Junien
en
Limousin.

Le but principal de tous ces religieux n'était point de former des communautés au sein des forêts. Ils n'y cherchaient que la solitude, ils y voulaient vivre en anachorètes plutôt qu'en cénobites. Les uns, et en grand nombre, après avoir fondé ou habité des monastères et y avoir vécu de la vie commune, aspiraient à une vie plus parfaite encore et à finir leur carrière, comme saint Benoît avait commencé la sienne, dans quelque caverne ignorée

aquarumque decursiones... *Vie ms. provenant de la biblioth. d'Haute-rive*, publiée par M. KOHLER, dans les *Actes de la Société jurassienne d'Émulation*, 1861. — Le bourg de Saint-Imier est aujourd'hui l'un des centres les plus florissants de l'industrie horlogère dans le Jura bernois.

1. In quodam ipsius silvæ cacumine... subter quamdam arborem quæ spina dicitur, et in vulgari nostro *aubespî* nuncupatur. MALEU, *Chron. Comodoliacense*, p. 14, éd. Arbellot. 1848. Cf. GREG. TUR., *de Glor. Confess.*, c. 103. — On a déjà distingué ce saint Junien d'un autre saint du même nom, abbé de Mairé en Poitou, et ami de Rade-gonde; voir plus haut, p. 354, en note.

des humains. Saint Benoît lui-même avait d'ailleurs inscrit en tête de sa Règle que, pour être bon anachorète, il fallait avoir appris à lutter contre le diable sous la règle commune et avec le secours de ses frères; c'était, selon lui, un apprentissage nécessaire avant de s'engager dans ce qu'il appelle le combat singulier contre les tentations de la chair et de la pensée¹. D'autres, plus nombreux, cédaient à l'impérieux attrait qui les entraînait au fond des bois, non-seulement pour se dérober aux discussions, aux violences, aux guerres cruelles dont tout chrétien de ce temps était le témoin et trop souvent la victime, mais pour fuir le contact des autres hommes et y jouir du silence de la paix et de la liberté.

Vain espoir, du reste! leur solitude inspirait bientôt trop d'envie et leur austérité trop d'admiration, pour être longtemps respectées. Heureux quand ils n'entendaient retentir autour de leurs cellules que les rugissements des bêtes fauves :

Nunc exaudiri gemitus iræque leonum
 Vincla recusantum, et sera sub nocte rudentum
 Sævire, ac formæ magnorum ululare luporum.

Souvent, en effet, quand au fond de leurs chapelles,

1. Qui non conversionis fervore novitio, sed monasterii probatione diuturna, didicerunt contra diabolum, multorum solatio jam docti, pugnare, et bene instructi fraterna ex acie ad singularem pugnam cremi, securi jam sine consolatione alterius, sola manu vel brachio contra vitia carnis vel cogitationum, Deo auxiliante, sufficiunt pugnare. *Reg.*, c. 1.

recouvertes de jones ou de ramées, ils célébraient leur office nocturne, les hurlements des loups accompagnaient leur voix et servaient comme de répons à leur psalmodie de Matines¹. Mais ils redoutaient bien plus les pas et la voix des hommes. Quelquefois, au milieu de la nuit, l'exilé volontaire, qui se berçait de l'espoir de rester à jamais oublié ou inconnu, entend frapper à la porte de sa hutte. Ce sont d'abord quelques petits coups révérencieux et timides : il se tait, pensant que c'est une épreuve du démon. On insiste ; il ouvre, il interroge : « Que me veut-on ? Pourquoi venir me poursuivre dans mon réduit solitaire ? Qui êtes-vous ? » On lui répond : « Un pauvre pécheur, ou un jeune chrétien, ou un vieux prêtre fatigué du monde². — Mais que me voulez-vous ? — Me sauver comme vous et avec vous, apprendre de vous le chemin de la paix et du royaume de Dieu. » Il fallait bien admettre cet hôte que l'on n'avait ni attendu ni désiré. Le lendemain ou le surlendemain il en arrivait un autre, puis d'autres encore. Les anachorètes se voyaient ainsi transformés en cénobites, et la vie commune s'établissait

1. In primis ibidem construxit oratorium de virgultis... Frequenter contigit, sicut ipse nobis referre solebat, quod nocturnis temporibus, dum in capella virgea matutinos cantabat, lupus e contra de foris stabat, et quasi psallenti murmurando respondebat. ORDER. VITAL, l. III, p. 132, éd. Leprevost.

2. Fores ipsius cellulæ lento et suavi ictu reverenter pulsare cœpit... Putans pulsationem hujusmodi ex illusionē dæmoniaca processisse. *Chron. Comod.*, l. c.

involontairement et inopinément au sein des forêts les plus reculées.

D'ailleurs, ils avaient beau fuir de solitude en solitude; ils étaient relancés, atteints, entourés, importunés sans cesse, non plus seulement par des disciples ambitieux de vivre comme eux de silence et de prière, mais par les populations elles-mêmes. Rassurées et confiantes, et se familiarisant à leur tour avec les voûtes ténébreuses où les avaient précédées ces hommes de paix et de bénédiction, de travail et de charité, elles y suivaient leur piste, et, quand elles les avaient découverts, c'était un assaut continuel, les uns apportant des offrandes, les autres demandant des aumônes, des prières, des conseils, tous implorant la guérison de toutes les douleurs du corps et de l'âme. Les riches affluaient comme les pauvres, pour peu que la main de Dieu ou des hommes les eût affligés. Les veuves et les orphelins, les boiteux et les aveugles, les paralytiques et les épileptiques, les lépreux et les possédés surtout, apparaissaient en foule, en quête d'une vertu et d'une science également surnaturelles à leurs yeux.

Les solitaires se dérobaient avec modestie à l'exercice de la puissance miraculeuse qu'on leur attribuait. Quand l'abbé Launomar, qui de berger était devenu étudiant, puis cellérier d'un monastère de Chartres et enfin anachorète au fond de ce grand désert du Perche, qui attirait alors tant d'amants de

Les anachorètes
des bois
transformés
en
cénobites
malgré eux.

Affluence
qu'ils attirent
dans
les forêts.

Saint Laumer
dans
le Perche.

—
† vers 590.

la solitude, fut atteint et découvert par une foule de solliciteurs, parmi lesquels un père désolé qui lui présentait son fils estropié à guérir : « Vous en demandez trop, dit-il, à un homme pêcheur¹. » Le même sentiment animait le noble Magloire, l'un des missionnaires bretons et successeur de Samson à Dol. Lorsque, après avoir abdiqué son évêché pour vivre en ermite dans l'île de Jersey, que Childebert, comme on l'a vu, avait donnée au monastère breton, le seigneur d'une île voisine, riche à cent charrues, dit la légende, et pourvu d'innombrables bateaux de pêche, vint lui demander de rendre la parole à sa fille unique qui, malgré son riche héritage et sa rare beauté, ne pouvait pas trouver de mari, parce qu'elle était muette : « Mon fils, » lui répondit Magloire, « ne me tourmentez pas : ce que vous exigez n'est pas du ressort de notre fragilité. Quand je suis malade, je ne sais pas si c'est pour en mourir ou pour en guérir. Comment donc, n'ayant aucun pouvoir sur ma propre vie, pourrais-je éloigner d'autrui les calamités permises par Dieu ? Retournez chez vous, et offrez à Dieu d'abondantes aumônes pour obtenir de lui la guérison de votre fille. » Il finit cependant par céder aux instances de ce père, qui

Saint Magloire
en
Armorique
et
à Jersey.

1. Inter opaca nemorum .. Vasta tectus Perticæ solitudine. *Vit. S. Launomari*, c. 5 et 6. Vastas expetunt Pertici saltus solitudines. *Vit. S. Karileß*, c. 9. — Cf. *Vit. S. Leobini*, c. 6. — Grandem ab homine peccatore poscis rem : tamen nostras sumens eulogias reduc ad propria filium tuum... Quibus acceptis sanum reduxit filium.

lui donna le tiers de tout son bien, et par obtenir de Dieu le miracle nécessaire¹.

Ce même Magloire, en quittant son évêché pour la solitude, s'était vu poursuivre par une foule si nombreuse, si avide de consolations et d'enseignements, et en même temps si prodigue de dons et d'aumônes, qu'il en avait été tout désespéré. Le visage baigné de larmes, il avait été raconter ses douleurs à son successeur sur le siège de Dol. « Non, » disait-il, « je ne puis plus rester à la « portée de tout ce monde : je veux fuir et cher-
« cher quelque lieu abrupt et inaccessible, où ja-
« mais homme n'a pénétré ni ne pénétrera, où
« aucune trace humaine ne pourra me suivre. » L'évêque l'écouta en silence et lui permit d'épancher sa douleur pendant quelques heures, puis il le réprimanda doucement et lui fit comprendre qu'il ne pouvait pas dénier aux pauvres du Christ le vrai froment de la vie spirituelle, ni refuser de prendre sur lui le doux fardeau des douleurs de tout ce peuple, dont Dieu lui tiendrait compte au centuple. Magloire l'écouta et lui obéit, et bientôt, au lieu de la cellule solitaire qu'il avait rêvée, il se vit à

1. Hausit speciem carnis ab arce alti sanguinis... Ad prædicandum populo ejusdem linguæ... Qui licet terram, ut aiunt, centum pene verteret aratris... Divitem censum non sine magno dolore alieno servabat hæredi. Huic unica filia jam nubilis et nimia pulchritudine... Sed quia officio linguæ... destituta.. a nullo sub nomine dotis expectebatur... Fili, noli mihi molestus esse, nam hoc quod requiris non est nostræ fragilitatis. *Vita S. Maglorii*, c. 1, 3, 29.

la tête d'une communauté de soixante-deux religieux¹.

Parmi les leudes et les autres possesseurs du sol, il y en avait ainsi beaucoup à qui la reconnaissance d'une guérison obtenue, ou l'admiration des vertus que déployaient les solitaires, suggéraient la pensée de s'associer à leurs mérites et à leur courage par des donations territoriales, et surtout par la concession de ces forêts dont ils étaient nominalement les seigneurs et les propriétaires, mais dont ils abdiquaient volontiers le domaine en faveur des serviteurs de Dieu, qui s'en faisaient les colonisateurs. Tel fut, entre mille autres, Ragnosvinthe, homme illustre et maître d'un vaste territoire dans le pays chartrain : ayant appris que l'abbé Launomar était venu s'établir dans un endroit de ses domaines autrefois habité, mais alors envahi par la végétation, le leude, enflammé par l'amour de celui dont il vénérât l'image dans l'homme de Dieu qui s'était fait son hôte, lui fit abandon perpétuel de la propriété d'un canton de bois soigneusement délimité².

Donations
des
leudes.

563,

1. Irrigata facie lacrymis, qualia et quanta a multitudine vulgi perpeusus est retulit... Pro certo noveris me hinc in promptu egressurum, et ad locum ubi nulla existunt hominis vestigia... Hinc recedere et abrupta expetere... Spiritualis alimonie pauperibus Christi qua illis vivere est triticum... Horum populorum molestias circa te exagitationes perspicere debes onus leve. *Vita S. Maglorii*, c. 10 et 11.

2. Vir illustris, satis locuples et latissimorum fundorum possessor... Tactus amoris ejus igne, quem in Dei homine artius venerans attendebat, tradidit ei locum in quem vir sanctus ingressus fuerat... et de jure suo in ejus dominationem perpetuo transfuit ipsi et

les unes
acceptées,
les autres
refusées.

Les moines ne refusaient pas ces donations lorsqu'elles leur venaient d'une origine légitime et naturelle. Mais il ne faudrait pas croire qu'ils fussent prêts à tout recevoir et de toute main, car ce même Launomar, à qui un autre noble, se sentant malade à mort, avait envoyé quarante sols d'or comme prix des prières qu'il lui demandait, sut très-bien les renvoyer, parce qu'il se doutait que cette somme provenait des rapines dont le moribond était coutumier. En vain le porteur de ces largesses l'avait-il poursuivi jusque dans son oratoire, sous prétexte d'y prier avec lui, et avait-il déposé ses pièces d'or sur l'autel, en ayant soin de les montrer et de les peser une à une pour les faire valoir. « Non, » dit l'abbé, « reprenez votre argent et reportez-le vite à « votre maître ; dites-lui de ma part que cet argent « est un argent mal gagné, qui ne peut servir ni à « prolonger sa vie ni à changer la sentence de « Dieu contre ses péchés. Dieu ne veut pas de sa- « crifices nés de la rapine. Que votre maître se hâte « de restituer ce qu'il a pris, car il mourra du mal « qui le tient. Quant à nous, par la bonté du Christ, « nous sommes assez riches, et, tant que notre foi « ne faiblira pas, il ne nous manquera rien¹. »

posteris ejus... quem etiam propriis finibus optime undique determinavit. *Vita S. Launom.*, ap. *Act. SS. O. S. B.*, t. I, p. 324

1. Vir nobilis Ermoaldus nomine... Sed devotus miles Domini accipere recusabat... Perge cito, fili... Pecunia hæc mortem divinamque nequit prohibere sententiam, eo quod illius acquisitio injuste facta sit; pro se laboret, quia morietur... Pecunia ista, o homo! ini-

Et cependant, malgré cette réserve, il ne manquait pas dès lors de gens à qui ces générosités inspiraient un mécontentement jaloux. Même en Armorique, où la dévotion envers les moines semblait naître en quelque sorte du sol avec la foi dont les moines y furent les premiers apôtres, on voyait des chefs du rang le plus élevé céder à ce sentiment et l'exprimer hautement. Le Breton Malo, qui avait consacré les nombreuses donations qu'il avait reçues à doter un monastère de soixante et dix religieux attachés à son église épiscopale, se vit forcé de quitter son diocèse et d'émigrer une seconde fois devant les rumeurs de tous ceux qui le dénonçaient comme un envahisseur, disposé à capter toute la province et à ne laisser aucun héritage aux habitants ou à leurs descendants.

Mécontentement
excité
quelquefois
par
ces donations.

Souvent aussi, c'étaient des importuns ou des recrues d'un autre genre qui venaient troubler leur solitude. L'état de la Gaule n'était que trop propre à encourager la formation et la durée de ces habitudes de brigandage qui se sont perpétuées à travers tous les progrès de la civilisation dans beaucoup de pays modernes, et que l'on retrouve encore de nos jours en Espagne et en Italie. Quelques-uns se contentaient de voler les outils du solitaire qui n'avait

Les moines
et
les brigands.

qua est... Qui Deo sacrificium de rapina parat... Nuntia domino tuo, ut injuste sublata restituet... Nos Christo propitio bonis omnibus abundamus, et, si fide non infirmamur, nihil nobis deerit... *Vita S. Launom.*, p. 320, 325.

pas d'autres richesses, ou de lui dérober l'unique vache qu'il avait amenée à sa suite; mais le plus souvent c'était à la vie même de l'intrus qu'en voulaient les bandits. Les forêts servaient naturellement de repaires à ces bandes de brigands dont le vol était la seule ressource, et qui ne reculaient jamais devant l'assassinat pour mieux dépouiller leurs victimes. Ils ne pouvaient voir qu'avec déplaisir les moines leur disputer la possession de leur domaine jusqu'alors incontesté, y pénétrer plus avant qu'eux-mêmes et de façon à dérouter parfois leur avidité, en les engageant à leur suite dans d'inextricables détours¹. Ils étaient d'ailleurs toujours tentés de croire que ces hôtes étranges venaient y enfouir ou peut-être y chercher quelque trésor. L'abbé Launomar, dont la légende résume la plupart des incidents de la vie forestière des fondateurs monastiques, se voit un matin entouré d'une troupe de bandits qui avaient passé toute la nuit à le chercher. Mais en le voyant paraître sur le seuil de sa hutte de branchages, ils furent effrayés et tombèrent à ses pieds en lui criant merci. « Mes « enfants, » leur dit-il, « pourquoi m'implorez- « vous? Que venez-vous chercher ici? » Et lorsqu'ils lui eurent confessé leur intention homicide, il leur dit : « Que Dieu ait pitié de vous. Allez en

Saint Launomar
dans
le Perche.

1. *Bovem a præsepio solventes abduxerunt... Latrunculi... nusquam aditum invenientes quo se de solitudine invia foras extrahere possent. Vita S. Launom., c. 20.*

« paix. Renoncez à vos brigandages, afin de mé-
 « riter la merci de Dieu. Quant à moi, je n'ai point
 « de trésor ici-bas. C'est le Christ qui est mon seul
 « trésor¹. »

Presque toujours les moines désarmaient ainsi les brigands par leur bonté, leur douceur, leur aspect vénérable ; ils les amenaient à la pénitence, et souvent même à la vie religieuse, en les prenant pour compagnons et pour disciples.

Ce Séquanus, dont nous racontions plus haut le tranquille courage et la fervente piété, avait été prévenu que les abords de l'impénétrable forêt où il allait s'aventurer étaient occupés par des bandes d'assassins que l'on qualifiait même d'anthropophages. « N'importe, » avait-il répondu à celui de ses proches qui se croyait le propriétaire de cette région, et qui lui donnait ces renseignements, « montre-moi seulement le chemin pour y arriver, « afin que, si mes désirs sont dictés par un instinct « divin, toute la férocité de ces gens se change en « la douceur de la colombe. » Et, en effet, dès qu'ils eurent appris qu'il s'était fixé près de leurs cavernes et qu'ils eurent été le voir, de loups ils devinrent agneaux ; ils se firent eux-mêmes ouvriers

Saint Sein-
 en
 Bourgogne.

Vers 560

1. Per totam noctem... errantes ut eum interficerent... Putabant illum aliquam pecuniam in deserto servare. Diluculo autem facto, vident se repente in conspectu ejus... sub parvo tugurio... Parce nobis, vir Dei, parce... Filioli, ut quid parci vobis petitis? Cessite a latrociniiis... Pecunia vero nostra Christus est. Act. SS. O. S. B., t. I, p. 318, 322.

pour le servir, pour l'aider, lui et les siens, à abattre les arbres voisins, à creuser les fondations et à élever les murs de son monastère¹.

Saint Evroul
en
Neustrie.
517-596.

Pendant que ceci se passe près des sources de la Seine, les mêmes faits se produisent non loin de son embouchure. Ici c'est Ébrulphe, noble seigneur neustrien, qui renonce à la vie conjugale et à la faveur des rois pour s'enfoncer dans les sauvages solitudes de la forêt d'Ouche, dans le *Pagus Oximensis*², qui servait de repaire à de nombreux brigands. Un de ceux-ci le rencontre : « O moine ! » lui dit-il, « qu'est-ce qui peut vous amener dans « cet endroit ! Ne voyez-vous pas qu'il est fait pour « des bandits et non pour des ermites ? Pour habiter « ici, il faut vivre de rapine et du bien d'autrui ; « nous n'y souffrirons point ceux qui veulent vivre « de leur propre travail, et d'ailleurs le sol est trop « stérile, vous aurez beau le cultiver, il ne vous « donnera rien. » — « J'y viens, » lui répond le saint, « pour y pleurer mes péchés : sous la garde « de Dieu, je ne crains les menaces d'aucun homme « ni la rudesse d'aucun labeur : le Seigneur saura

1. Est mihi locus hereditario, ni fallor, jure perdebitus, sed loci illius finitimi, bestiarum more, carnibus humanis ac cruoribus depascuntur... Mihi locum monstra... Erat quippe spelunca latronum... Ex lupis quasi oves facti sunt... Instabant structores operis ii qui adveniant finitimi, pars fundaminis consolidare juncturas... pars umbrosæ silvæ nemora detruncare. *Vit. S. Sequani*, c. 7, 8.

2. Ce nom fut plus tard traduit par le mot *Hiesmois*, et servit à désigner un archidiaconé du diocèse de Séz. J. DESNOYERS, *Topogr. ecclés. de la France au Moyen Age*, p. 166.

« bien dresser dans ce désert une table pour ses
 « serviteurs, et toi-même, tu pourras, si tu veux,
 « t'y asseoir avec moi. » Le brigand se tait, mais
 il revient le lendemain, avec trois pains cuits sous
 la cendre et un rayon de miel, rejoindre Ébrulphe :
 lui et ses compagnons deviennent les premiers
 moines du nouveau monastère depuis célèbre sous
 le nom du saint fondateur¹. Ce lieu que chacun
 fuyait fut bientôt le refuge de l'indigence : l'aumône
 y régna au lieu de la rapine, et à tel point que,
 comme un jour un pauvre avait dû être repoussé
 parce qu'il ne restait à la naissante communauté
 que la moitié d'un pain, Ébrulphe fit courir après,
 pour lui porter cette moitié, comptant pour lui et
 ses frères sur les aumônes du ciel. Elles lui man-
 quèrent si peu, qu'il put encore fonder et gouverner
 quinze autres monastères².

1. Ouche ou Saint-Évroul, au diocèse de Lisieux ; en latin *Uticum*, *monasterium Ulicense*.

2. Admodum nobili ortus prosapia... Nobilitatis lampade clarus, mox innotuit Chlotario regi... cæteris prælatus maximum in palatio obtineret locum... Quæ silva densitate arborum horribilis, crebris latronum discursibus... O monachi ! quæ turbationis causa nostras partes coegit adire?... An nescitis quia hic est locus latronum et non heremitarum?... arva infructuosa, vestraque labori ingrata invenistis... Non habeo, inquit (minister), nisi dimidium panis quem reservo servulis nostris. Nam cætera secundum jussum tuum erogavi... Cito curre et largire... Accipe, Domine, eleemosynam quam tibi abbas misit... Ecce ante solis occasum quidam clitellarius pro foribus cellulæ visus est, pane et vino sufficienter onustus. ORDERIC VITAL, l. VI, p. 609, 612.

CHAPITRE II

Les Moines et les bêtes fauves

Les moines et les veneurs : Brachio et le sanglier, à Menat. — Droit d'asile pour le gibier. — Saint Calais et son buffle; Childebert et Ultrogathe. — Saint Marculphe et son lièvre. — Saint Gilles et sa biche. — L'abbesse Ninnok. — Saint Desle et Clotaire II. — Saint Basle et son sanglier. — Saint Laumer et sa biche. — Empire surnaturel des moines sur les animaux, suite du retour de l'homme à l'innocence. — Les miracles dans l'histoire. — Vivès, Tite-Live, de Maistre. — Les moines et les bêtes dans la Thébaïde. — Gerasime et son lion. — Saint Martin et ses plongeurs. — Saint Benoît et son corbeau. — Les moines et les oiseaux en Gaule : saint Maixent; saint Valery; saint Calais; saint Malo; saint Magloire. — Sites des monastères indiqués par les animaux : Fécamp. — Saint Thierry; saint Berchaire, à Hautvillers. — Domestication des bêtes fauves par les moines : légendes celtiques : les loups et les cerfs : Hervé, Pol de Léon, Colodocus. — Saint Léonor et les cerfs au labour.

Les moines
et
les veneurs.

Ce n'étaient là, du reste, ni les seules rencontres, ni les seules relations que valait aux moines de la période mérovingienne leur exil volontaire dans les bois. A l'autre extrémité de l'échelle sociale, ils excitaient les mêmes sentiments de surprise et de sympathie. Ils étaient sans cesse découverts et dérangés par les rois et les seigneurs qui passaient à la chasse tout le temps qu'ils n'employaient pas à la

guerre. Tous les Francs de haute condition et leurs fidèles se livraient à cet exercice avec une passion que nulle autre ne surpassait dans leur vie. Dans les vastes forêts qui couvraient la Gaule, ils rencontraient, non-seulement un gibier innombrable et inépuisable, mais encore et surtout des animaux d'une taille et d'une force assez redoutables pour leur offrir tous les périls et toutes les émotions de la guerre. L'élan, le buffle, le bison et surtout l'*Urus* (*Auërochs*), si renommé par sa férocité, c'étaient là des adversaires dignes du combattant le plus intrépide, du prince le plus belliqueux. Mais c'était là, au milieu des forêts, que les attendait la religion; et pendant qu'ils ne pensaient qu'à se récréer, qu'à poursuivre les bêtes fauves, elle faisait surgir devant eux des apparitions aussi imposantes qu'imprévues qui les pénétraient d'émotion et de respect. Parfois le spectacle de ces solitaires voués au service de Dieu suffisait pour convertir à la vie religieuse le cavalier qui tombait sur eux au moment même où il comptait frapper sa proie de l'épieu ou du javelot. Il en fut ainsi de Bracchio, jeune veneur thuringien, attaché à la personne du duc franc d'Auvergne, et amené peut-être, comme Radegonde, du fond de sa patrie lointaine, à la suite de la conquête de la Thuringe par ce même fils de Clovis qui avait su écouter et honorer l'esclave Porcianus¹. Ce Bracchio, encore sauvage comme

Bracchio
en
Auvergne.
—
529.

1. Voir plus haut, p. 291.

son nom, qui signifiait *petit de l'ours*, passait sa vie à chasser dans les vastes forêts de chênes qui couvraient encore le nord de l'Auvergne. Entraîné un jour à la poursuite d'un énorme sanglier, il l'atteint au seuil de l'ermitage où vivait en anachorète un noble Arverne, Émilien, que les bêtes fauves avaient appris à respecter. Les chiens s'arrêtent et n'osent forcer la bête ; le jeune chasseur descend de cheval, salue le vieillard et se repose auprès de lui. Le Gallo-Romain ouvre ses bras au Germain et lui parle de l'infinie douceur de la solitude avec Dieu. L'ourson l'écoute, s'éloigne sans répondre, mais déjà décidé dans son cœur. Désormais il s'applique à apprendre à lire et à écrire, en s'adressant pour cela aux clercs ou aux moines qui se rencontrent sur son chemin. Au bout de trois ans, il peut lire le psautier. Puis, son maître mort, il va rejoindre Émilien, qui lui lègue son ermitage, où l'on vint le chercher pour rétablir la discipline déjà relâchée à Menat, ce vieux monastère dont on admire encore l'église mutilée, sur les bords pittoresques de la Sioule¹.

1. Nomine Bracchio quod in eorum lingua interpretatur *ursi catulus*... puer discernit non sine grandi admiratione quod aprum, quem inchoaverat sequi ferum, in conspectu senis mansuetum adstare videbat ut agnum. GREG. TURON., *Vitæ Patr.*, c. 12. Malgré l'autorité de Grégoire, il est permis de croire que *bracchio* (en vieux allemand *bracke*) veut dire le petit du chien et non de l'ours. — Menat est aujourd'hui un chef-lieu de canton du Puy-de-Dôme. Il reste de l'abbaye de Menat, rétablie au VII^e siècle par saint Ménéle, une église

Mais le plus souvent ces rencontres avaient pour résultat des donations ou des fondations inspirées à la munificence des princes et des grands par le souvenir des impressions diverses et profondes que laissaient dans leur âme le langage et l'aspect de ces hommes de paix et de prière, ensevelis dans le plus épais des bois. Presque toujours leur intervention en faveur des animaux que poursuivaient les puissants chasseurs, l'espèce de droit d'asile qu'ils avaient établi pour le gibier de leur voisinage, amenaient des incidents qui se racontaient au loin, se transformaient, s'embellissaient à plaisir en se gravant dans la mémoire des peuples, et s'associaient par un lien indissoluble à la renommée et à la grandeur des nombreux monastères dont l'origine remonte à ces traditions silvestres.

Tandis que les chefs et les clients de l'aristocratie gallo-franque ne pénétraient que par intervalles, et pour le seul plaisir de la destruction, sous ces ombrages où s'écoulait la vie entière des moines, ceux-ci vivaient naturellement dans une sorte de familiarité avec la plupart des bêtes fauves qu'ils voyaient bondir autour d'eux, dont ils étudiaient à loisir les instincts et les mœurs, et qu'il leur était facile, avec le temps, d'apprivoiser. On eût dit que, par une sorte de pacte instinctif, ils se respectaient

Droit d'asile
pour le gibier
auprès
des moines.

encore belle et curieuse, préservée d'une reconstruction vandale, de 1843 à 1847, par l'intelligence et le dévouement du curé, M. Maison.

les uns les autres. Dans les innombrables légendes qui nous dépeignent la vie religieuse au sein des forêts, on ne voit aucun exemple d'un religieux qui ait été dévoré ou même menacé par les animaux même les plus féroces; on ne voit pas non plus qu'ils aient jamais songé à se livrer à la chasse, fussent-ils même poussés par la faim, dont ils ressentent souvent les dernières extrémités. Comment donc s'étonner qu'en se voyant pourchassé et atteint par d'impitoyables étrangers, le gibier allât chercher refuge auprès de ces paisibles hôtes de la solitude qu'ils habitaient ensemble? Et surtout comment ne pas comprendre que les populations chrétiennes, accoutumées pendant la suite des siècles à trouver près des moines aide et protection contre toutes les violences, aient aimé de bonne heure à se rappeler ces touchantes légendes qui consacraient, sous une forme poétique et populaire, la pensée que la demeure des saints est le refuge inviolable de la faiblesse contre la force¹?

L'un des premiers et des plus curieux exemples de ces relations entre les rois et les moines, où les bêtes des bois servent d'intermédiaire, est celui de Childebert et du saint abbé Karileff. Karileff était un noble Arverne qui, d'abord moine à Menat,

1. M. Charles Louandre, dans un article intitulé *l'Épopée des animaux* (*Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1853), a parfaitement compris et décrit les relations des moines avec les bêtes fauves dans les forêts de la Gaule.

puis compagnon de saint Avit et de saint Mesmin à Micy, dans l'Orléanais, avait fini par se réfugier avec deux compagnons dans une clairière fertile des bois du Maine. Tout en cultivant ce coin de terre inconnu, il y vivait entouré de toutes sortes d'animaux et, entre autres, d'un buffle sauvage, dont l'espèce était déjà rare dans cette contrée, et qu'il avait réussi à apprivoiser complètement. C'était un plaisir, dit la légende, de voir le vénérable vieillard debout à côté de ce monstre, occupé à le caresser en le frottant doucement entre les cornes ou le long de ses énormes fanons et des plis de chair de sa robuste encolure; après quoi, la bête reconnaissante, mais fidèle à son instinct, regagnait au galop les profondeurs de la forêt.

Saint Calais
et
son buffle.
—
† 540.

Childebert, le fils de Clovis, est, comme nous l'avons déjà dit, le grand héros des légendes monastiques; il devait aimer aussi passionnément la chasse que pas un de ses ancêtres ou de ses successeurs, car dans presque toutes les traditions où il est question de lui on le voit occupé à cet exercice. Arrivé dans le Maine, avec la reine Ultrogothe, pour s'y livrer à sa récréation ordinaire, il apprend avec bonheur qu'on a vu dans les environs un buffle, animal déjà presque inconnu en Gaule. Tout est disposé, dès le lendemain, pour que cette chasse extraordinaire réussisse à souhait: les arcs et les flèches préparés à la hâte, la piste de la bête recherchée avec soin dès le point du jour, les chiens

Childebert
et
Ultrogothe.

d'abord tenus en laisse, puis lâchés et donnant de la voix à plein gosier ; l'historien du solitaire donne tous ces détails avec tout l'entrain d'un veneur consommé. Le buffle éperdu court se réfugier auprès de la cellule de son ami, et quand les chasseurs approchent, ils voient l'homme de Dieu debout devant la bête comme pour la protéger. On va prévenir le roi qui accourt indigné, et à la vue de Karileff en prière et du buffle tranquille auprès de lui, s'écrie d'un ton furieux : « D'où vous vient
« cette audace, misérables inconnus, d'envahir
« ainsi une forêt de mon domaine sans concession,
« et de troubler la noblesse de ma vénérie ? » Le moine essaye de le calmer et proteste qu'il n'est venu dans ce site inhabité que pour y servir Dieu loin des hommes et nullement pour mépriser l'autorité souveraine ou troubler le gibier royal. — « Je
« t'ordonne, » reprend le roi, « à toi et aux tiens,
« de vider ces lieux sur-le-champ : malheur à vous,
« si l'on vous retrouve ici ! » Cela dit, il s'éloigne avec mépris : mais à peine a-t-il fait quelques pas, que son coursier s'arrête ; il a beau labourer de l'éperon les flancs saignants du cheval, il ne peut avancer d'un pas. Un fidèle serviteur l'avertit de se calmer. Childebert l'écoute, puis se retourne vers le saint, met pied à terre, reçoit sa bénédiction, boit du vin d'une petite vigne que le solitaire avait plantée près de sa cellule, et, tout en trouvant ce vin assez mauvais, il baise la main vénérable qui le lui offre,

puis finit par lui faire donation de tout le domaine du fisc royal dans ce canton, afin d'y construire un monastère. Le saint refuse d'abord la donation, mais consent plus tard à accepter l'espace de terrain dont il pourra faire le tour en une journée monté sur son âne ; et c'est dans cette enceinte que s'éleva l'abbaye qui est devenue la ville actuelle de Saint-Calais¹.

De retour auprès de la reine, Childebert lui raconte son aventure. Ultrogothe, déjà très-portée pour les moines², se sent dévorée du désir de contempler à son tour le saint reclus. Elle lui envoie demander la permission d'aller l'entretenir, et lui promet, s'il y consent, de lui faire donner en entier et en toute propriété le vaste domaine dont il n'occupait qu'une partie. Mais Karileff lui oppose un refus opiniâtre. « Tant que je vivrai, » dit-il à l'envoyé de la reine, « je ne verrai jamais visage de

1. Parentibus secundum seculi dignitatem clarissimis ortus... Locus tantummodo feris eremique familiarissimis animalibus pervius... Erat spectabile videre bubulum, qui in ea provincia difficile est inventus... Lento ungue setas inter cornua mulcentem, nec non colli toros atque palearia tractantem... At ferus hoc contractatu velut benedictione donatus præpeti cursu vastas repetebat solitudines... Signa ejus itineris diu rimata reperiunt... acres molossos funibus absolvunt... canum latratui credentes... Invenimus in quodam tugurio hominem nobis incognitum... post tergum illius adstantem bubulum... Unde vobis, o incognitæ persona! tanta præsumptionis audacia, ut ausi sitis... nostræ venationis dignitatem... mutilare... Est aliquid vini quod parva vitis hic inventa atque exulta elicit... Poculum rex... pro dantis dignitate potius quam pro sui sapore suscepit... SIVIARDUS, *Vita S. Karileff*, c. 4, 14, 20.

2. Voir plus haut pages 316 et 317.



« femme, et aucune femme n'entrera jamais dans
 « mon monastère. D'où peut venir, d'ailleurs, à
 « cette reine une telle envie de voir un homme
 « défiguré par le jeûne, par les travaux rustiques,
 « aussi souillé et aussi couvert de taches que le
 « caméléon ? D'ailleurs, je connais les ruses du vieil
 « ennemi : il faut se défier, jusque dans l'horreur
 « de ce désert, des tentations qui ont fait perdre à
 « Adam la possession du paradis, avec le bonheur
 « de la vie et les entretiens de Dieu. Dites donc à
 « la reine que je prierai pour elle, mais qu'il ne
 « convient pas à un moine de vendre à une femme
 « la vue de sa figure, et que, quant à son domaine,
 « qu'elle le donne à qui elle voudra. Dites-lui que
 « les moines n'ont pas besoin de grandes posses-
 « sions, ni elle de ma bénédiction ; celle qu'elle
 « espère de nous, ses serviteurs, elle l'aura en res-
 « tant chez elle¹. »

Saint Marculphe
 et
 son lièvre.

Le même Childebert, mais déjà radouci et récon-
 cilié avec les habitudes des moines, nous apparaît
 dans la légende de saint Marculphe, cet intrépide
 abbé du Cotentin, dont on a déjà vu les exploits
 contre les pirates saxons², et les bonnes relations
 avec le roi de Paris. Avant de mourir, l'abbé de

1. Omnia fisci illius, in cuius parte resident, ei attribuam... Unde talia reginæ ut tantopere me videre exoptet diutinis chameleontis coloribus incultum... Non decet nos... vendere nostrum mulieribus aspectum... Fisci sui partem cui libuerit attribuat. *Vita S. Karilefi*, c. 28. — Cf. *YEPES, Coronic. general.*, t. I, p. 193, 195.

2. Page 298.

Nanteuil voulut aller demander au roi la confirmation des nombreuses donations que les monastères fondés par lui avaient déjà reçues. Comme il approchait de Compiègne, où résidait alors Childebert, et que, pour se reposer des fatigues de la route, il s'était arrêté dans un pré sur les bords de l'Oise, voici les veneurs du roi qui viennent à passer en poursuivant un lièvre. La bête, après maints détours, court se réfugier sous la robe de l'abbé. A cette vue, l'un des chasseurs l'apostrophe grossièrement : « Comment oses-tu, prêtre, t'approprier le gibier du roi? Rends ce lièvre, ou je te coupe le cou. » Marculphe lâche la bête : mais les chiens deviennent tout à coup immobiles et le veneur brutal tombe de cheval et, en tombant, se fend le ventre. A la prière de ses compagnons de chasse, le saint le relève et le guérit. Puis le roi, qui chassait d'un autre côté, ayant appris ce qui se passait, va au-devant de son ami, met pied à terre dès qu'il l'aperçoit, sollicite sa bénédiction, l'embrasse tendrement, le ramène au château de Compiègne pour y passer la nuit, et lui accorde tout ce qu'il demande par un acte dont la reine Ultrogothe et tous les leudes présents furent les témoins et les garants¹.

1. Qua temeritate, clerice, venationem regis invadere præsumpsisti ! Redde eam, alioquin meo gladio interibis... Ex equo quem calcaribus utrimque fodiens ut fugientem consequeretur corruens... Mutuis sese complexibus diu deosculati... Castrum pariter intrave-

Saint Gilles
et
sa biche.

Le nom d'un Childebert quelconque se rattache encore, dans quelques versions d'une légende fameuse, à la mémoire d'un des saints abbés les plus populaires du Moyen Age, non-seulement en France, mais partout, et surtout en Angleterre et en Allemagne. Aux bords de la Méditerranée, un Grec de naissance illustre, nommé *Ægidius*⁴, était venu, tout jeune encore, sur les pas de Lazare et de Madeleine, aborder près de l'embouchure du Rhône, et avait vieilli dans la solitude, caché au fond d'une vaste forêt, sans autre nourriture que le lait d'une biche qui venait coucher dans sa grotte. Mais un jour le roi du pays, qui se nommait, selon les uns, Childebert, roi des Francs, selon les autres, Flavien, roi des Goths², étant à la chasse dans cette forêt, la biche fut lancée et poursuivie jusque dans la caverne par les veneurs; l'un d'eux tira sur elle une flèche qui alla traverser la main que le solitaire étendait pour protéger sa compagne. Le roi touché, comme l'étaient presque toujours ces natures farouches, mais simples, par la vue de ce grand

runt prædictum... præsentibus regina Ultrogode cæterisque suis optimatibus omnibus attestantibus. Act. SS. O. S. B., t. I, p. 124.

1. Nous en avons fait saint Gilles, en anglais *saint Giles*, dont le nom est porté par une foule de paroisses, et par un des quartiers les plus peuplés de Londres. En Allemagne, saint *Ægidius* comptait parmi les quatorze saints spécialement invoqués contre toute sorte de détresse sous le nom de saints *Auxiliateurs* : *Die Vierzehn Nothhelfer*.

2. On ne connaît aucun roi des Goths de ce nom : les Bollandistes croient qu'il s'agit du roi Wamba, qui régna de 672 à 680.

vieillard presque nu, le fit panser, revint souvent le voir et l'obligea enfin à souffrir qu'on lui bâtit, sur l'emplacement de sa grotte, un monastère dont on le fit abbé et où il mourut saintement. Telle fut, selon la tradition populaire¹, l'origine de cette célèbre et puissante abbaye de Saint-Gilles, qui devint un des grands pèlerinages du Moyen Age, donna naissance à une ville, chef-lieu d'un comté dont le nom fut porté avec orgueil par une des plus puissantes races féodales, et qui conserve encore une église vénérable, classée parmi nos plus remarquables monuments d'architecture et de sculpture.

Le même trait se rencontre dans la légende de sainte Nennok, la jeune et belle fille d'un roi breton, qui avait renoncé au mari que voulait lui imposer son père, pour émigrer en Armorique et s'y consacrer à la vie religieuse. Le prince du pays, étant à la poursuite d'un cerf dans le voisinage de son monastère, vit la bête, à demi morte de fatigue, se réfugier dans l'enceinte sacrée, et la meute s'arrêter court, sans oser passer outre. Descendu de cheval et étant entré dans l'église, il trouve le cerf couché aux pieds de la jeune abbesse, au milieu du

L'abbesse bretonne
Nennok
et le cerf réfugié
au chœur
des religieuses.

1. Mabillon (*Annal.*, t. I, p. 99), et surtout les Bollandistes (tom. I Sept.), ont longuement disserté sur l'époque où vécut saint Ægidius. On l'a généralement regardé comme contemporain de saint Césaire d'Arles, au vi^e siècle. Les Bollandistes le croient du vii^e et prolongent sa vie jusqu'au temps de Charles Martel.

chœur des religieuses qui chantaient l'office. Non-seulement il fit grâce de la vie à la bête, mais il voulut rester lui-même dans la communauté pendant sept jours entiers, et au bout de ce temps il déposa sur l'autel un acte portant donation de plusieurs terres d'alentour, en y joignant trois cents chevaux et juments et trois cents têtes de bétail ¹. Il est difficile de ne pas voir dans cette histoire la traduction populaire d'un fait plus naturel, de l'asile qu'avait offert l'abbesse Nennok à une autre fille de roi breton, qui, abandonnée par son mari, épris, comme Nennok, de la vie monastique, et s'étant mise à sa recherche à travers l'Armorique, avait été poursuivie par un seigneur amoureux, et n'avait trouvé de refuge que dans la cellule de son époux, d'où elle avait passé au monastère de Lan-Nennok, en Plemeur ².

Saint Desle
et
Clotaire II.
—
620.

On verra plus loin comment le roi Clotaire II, devenu maître de la monarchie franque, étant venu chasser dans une des forêts domaniales de la Séquanie, y poursuivit un énorme sanglier jusque dans l'oratoire qu'habitait un vieux moine irlandais, Déicole, arrivé en Gaule avec saint Colomban, et, touché de voir cette bête féroce couchée devant le

1. Cervus ipse fere extinctus lassitudine, ad ecclesiam sanctæ Dei famulæ conjungit... Dux et ipse veniens descendit... cernensque in medio psallentium... sanctimonialium choro, ante beatæ pedes virginis mansuefactam bestiam jacuisse... BOLLAND., t. I Junii, p. 440.

2. ALBERT LE GRAND, *Vie de saint Efflam*, p. 705.

petit autel où priait le reclus étranger, fit donation à celui-ci de tout ce qui appartenait au fisc dans les environs de sa cellule. La donation faite et acceptée, l'homme de Dieu, qui avait garanti à ce sanglier la vie sauve, a soin de le faire lâcher et de protéger sa fuite au fond des bois ¹.

Les grands leudes, aussi passionnément épris et aussi habituellement occupés de la chasse que les rois, subissaient comme eux l'ascendant des moines, quand ceux-ci se présentaient à eux pour protéger les hôtes de leur solitude. Basolus, né de noble race en Limousin, fondateur du monastère de Viergy ², dans la montagne de Reims, s'était construit une cellule dans le plus épais de la forêt, à l'abri d'une croix de pierre, et il n'y avait pour tout mobilier qu'un petit lutrin admirablement sculpté pour y poser les saintes Écritures qu'il méditait sans cesse. Un jour il y fut troublé dans son oraison par un sanglier colossal qui venait se prosterner à ses pieds, comme pour demander grâce de la vie. A la suite de la bête accourait à cheval un des plus puissants seigneurs des environs, nommé Attila, que le seul regard du solitaire

Saint Basle
et
son sanglier.
—
570-620.

1. Singularem maximumque aprum... mitis viri Dei cellam ingreditur... ante altare accubare... Viri Dei jussione absque ullius læsione consueta cum impetu petiit lustra. *Vita S. Deicoli*, c. 13.

2. *Viriziacum* : c'est le même qui a plus tard pris le nom de Saint-Basle. — Il ne faut pas confondre ce Basolus avec le chef arverne, prisonnier de Clovis, et sauvé par sa fille, dont il a été question plus haut, page 290.

arrêta court et rendit immobile. C'était au fond un bon homme, dit la légende, quoique grand chasseur; il le montra bien, en faisant don à l'abbé de tout ce qu'il possédait autour de sa cellule. Quatre siècles après, ce souvenir était resté si vivant que, par une convention scrupuleusement observée, le gibier pourchassé dans la forêt de Reims, qui pouvait gagner le petit bois dominé par la croix de Saint-Basle, était toujours épargné par les chiens comme par les chasseurs¹.

Ce n'était pas seulement contre les hommes, c'était encore contre d'autres bêtes que les solitaires compatissants protégeaient les créatures qu'ils avaient acceptées pour les hôtes de leur solitude.

Saint Laumer
et
sa biche.

Ce Launomar, dont nous avons déjà cité plusieurs traits, errait dans sa forêt du Perche en chantant des psaumes, lorsqu'il rencontra une biche qui fuyait devant plusieurs loups. Ce fut pour lui le symbole de l'âme chrétienne poursuivie par les démons; il en pleura de pitié, puis se mit à crier aux loups: « Bourreaux enragés, rentrez dans vos tanières, et laissez là cette pauvre pe-

1. *Natu et genere nobilissimus... Inter condensa silvarum fruteta... quæ crux integerrima ibi permanet usque in præsentem diem... Lectoriolum ligneum sculptura artis pulcherrima specie compositum... Quidam præpotens... venandi gratia (ut illud genus est hominum)... sicut erat vir bonus... Hispida bellua quasi vitæ suæ imploratum præsidium... Extunc mos inolevisse... et usque hodie observatur, ut si... quælibet fuerit venatio, postquam illius intra aggestum silvulæ... Abso (+ 992), *Vita S. Basoli*, c. 7, 22, 23.*

« tite bête ; le Seigneur veut arracher cette proie à
 « vos gueules ensanglantées. » Les loups s'arrêtè-
 rent à sa voix, et rebroussèrent chemin. « Voilà
 bien, » dit-il à son compagnon, « comment le
 « diable, le plus féroce des loups, court toujours
 « en quête de quelqu'un à étrangler et à dévorer
 « dans l'Église du Christ. » Cependant la biche le
 suivait, et il passa deux heures à la caresser avant
 de la lâcher et de la renvoyer ¹.

Les anciens auteurs qui racontent ces divers traits
 et bien d'autres du même ordre sont unanimes à
 reconnaître que cet empire surnaturel des saints
 moines sur la créature animale s'expliquait par
 l'innocence primitive qu'avaient reconquise ces hé-
 ros de la pénitence et de la pureté, et qui les repla-
 çait au niveau d'Adam et d'Ève dans le Paradis
 terrestre. La rage des bêtes féroces, dit l'un, obéit
 à celui qui mène la vie des anges, comme elle
 obéissait à nos premiers parents avant leur chute ².
 La dignité, dit un autre, que nous avons perdue
 par la transgression d'Adam, est récupérée par
 l'obéissance des saints, bien que la terre ne soit
 plus pour eux un Éden, et qu'ils demeurent sous
 le poids de toutes ses misères. Notre premier père

Empire
 surnaturel
 des moines
 sur
 les animaux.

1. Cruenti persecutores, ad ergastula revertimini... hanc vestris
 cruet illasam rictibus... Desistite persequi hanc bestiolam... Quam
 palrans homo Dei manu sua post duas horas remisit. Act. SS. O. B.,
 t. I, p. 319 et 324.

2. Vita S. Launom., ap. Act. SS. O. S. B., t. I, p. 319.

avait reçu du Créateur le droit de nommer tous les êtres vivants et de les soumettre à ses volontés. *Dominamini piscibus maris et volatilibus cœli et bestiis*. N'en est-il pas de même de ces saints hommes à qui les bêtes s'attachent et obéissent comme d'humbles disciples ¹? Faut-il s'étonner, dit Bède, si celui qui obéit loyalement et fidèlement au Créateur de l'univers voit à son tour les créatures obéir à ses ordres et à ses vœux ²? Deux mille ans avant la Rédemption, dans les solitudes de l'Idumée, il avait été prédit au Juste réconcilié avec Dieu qu'il vivrait en paix avec les bêtes fauves : *Et bestię terrę pacificę erunt tibi* ³.

Les miracles
dans
l'histoire.

La dignité de l'histoire n'a rien à perdre en s'arrêtant à ces récits et aux pieuses croyances qu'ils entretenaient. Écrite par un chrétien et pour des chrétiens, l'histoire se mentirait à elle-même si elle affectait de nier ou d'ignorer l'intervention surnaturelle de la Providence dans la vie des saints choisis par Dieu pour guider, pour consoler, pour édifier les peuples fidèles, pour les élever par leur exemple au-dessus des liens et des besoins de la vie terrestre. Sans doute, la fable s'est quelquefois mêlée à la vérité; l'imagination s'est alliée à la tradition authentique, pour l'altérer ou la remplacer;

1. *Vita S. Karileſi*, c. 23.

2. Qui enim auctori omnium creaturarum fideliter et integro corde famulatur, non est mirandum si ejus imperiis ac votis omnis creatura deserviat. BEDE, in *Vit. S. Cuthb.*, c. 13.

3. JOB, v, 23.

il a pu même arriver que de coupables supercheries aient abusé de la foi et de la piété de nos ancêtres. Mais aussi, justice en a été faite par la critique jalouse et savante de ces grands maîtres de la science historique que les Ordres religieux ont fournis au monde, bien avant que les dédains systématiques et les théories aventureuses de nos docteurs contemporains eussent profité de quelques inexactitudes et de quelques exagérations pour reléguer toute la tradition catholique au rang des mythologies semi-historiques et semi-poétiques qui précèdent toutes les civilisations incomplètes. Il n'y a pas d'écrivain faisant autorité parmi nous qui hésitât à répéter ces belles paroles d'un vrai savant chrétien : « Certaines gens ont cru faire marque de grande piété, en donnant de petits mensonges pour des articles de religion. Cela est aussi dangereux qu'inutile : on risque ainsi de faire douter de ce qui est vrai par haine de ce qui est faux ; et d'ailleurs notre piété a pour se nourrir tant de vérités, que les mensonges lui sont à charge, comme les soldats poltrons dans une armée de braves ¹. »

Ainsi parlent et pensent tous les écrivains chrétiens ; mais ils n'en sont pas moins pénétrés du sen-

1. Fuere qui magnæ pietatis loco ducerent mendaciola pro religione confingere : quod et periculosum est, ne veris adimatur fides propter falsa, et minime necessarium ; quoniam proprietate nostra tam multa sunt vera, ut falsa tanquam ignavi milites atque inutiles oneri sint magis quam auxilio. LUDOV. VIVES, de *Tradendis Discipulis*, lib. v.

timent qui dictait à un païen du siècle d'Auguste, à Tite-Live, ces nobles lignes que ne désavouerait aucune plume chrétienne : « Je n'ignore pas que cette indifférence vulgaire, qui ne se soucie pas que les dieux puissent intervenir aujourd'hui dans nos affaires, s'oppose en outre à ce que l'on publie les prodiges du passé ; mais pendant que je raconte les choses d'autrefois, il me semble que mon cœur prend, lui aussi, des années, et je sens qu'un respect religieux m'astreint à reproduire dans mes annales ce que tant d'hommes très-sages ont cru devoir recueillir pour la postérité¹. »

1. Non sum nescius ut eadem negligentia qua nihil Deos portendere vulgo nunc credant, neque nuntiari admodum ulla prodigia in publicum, neque in annales referri : cæterum et mihi, vetustas res scribenti, nescio quo pacto antiquus fit animus : et quædam religio tenet, quæ illi prudentissimi viri publice suscipienda censuerint, ea pro dignis habere, quæ in meos annales referam. TIT. LIV., l. XLIII, c. 13.

Qu'on me permette de citer ici une belle page, trop peu remarquée, du comte de Maistre :

« A l'égard de la *mythologie*, entendons-nous encore. Sans doute, toute religion *pousse* une *mythologie* ; mais n'oubliez pas, très-cher comte, ce que j'ajoute immédiatement, que *celle de la religion chrétienne est toujours chaste, toujours utile et souvent sublime*, sans que, par un privilège particulier, il soit jamais possible de la confondre avec la religion même... Écoutez, je vous prie, un exemple ; il est tiré de je ne sais quel livre ascétique dont le nom m'a échappé :

« Un saint, dont le nom m'échappe de même, eut une vision pendant laquelle il vit Satan debout devant le trône de Dieu, et ayant prêté l'oreille, il entendit l'esprit malin qui disait : « Pourquoi m'as-tu damné, moi, qui ne t'ai offensé qu'une fois, tandis que tu sauves des milliers d'hommes qui t'ont offensé tant de fois ? » Dieu lui répondit : « M'as-tu demandé pardon UNE FOIS ? »

« Voilà la *mythologie chrétienne* ! C'est la vérité dramatique, qui

L'Église ne saurait, du reste, répondre des erreurs ou des mensonges qui se sont glissés dans quelques légendes. Elle n'oblige de croire à aucun des prodiges, même les mieux avérés, dont on y trouve le récit. Mais lorsque de pareils faits sont rapportés par des auteurs graves et surtout contemporains, l'Église, qui est elle-même fondée sur les miracles, fait profession de les reconnaître et de les recommander à l'admiration des chrétiens, comme une preuve de la fidélité des promesses de Celui qui a dit de lui-même « qu'il était admirable en ses saints, » et ailleurs : « Qui croit en moi fera aussi des prodiges et plus grands que les miens : *ma-jora horum faciet.* »

Il est donc juste et naturel d'enregistrer ces pieuses traditions, sans prétendre assigner le degré de certitude qui leur appartient, mais sans prétendre non plus poser des limites à l'omnipotence de Dieu. Elles ne troubleront point ceux qui savent quels sont les besoins légitimes des peuples habitués à vivre

a sa valeur et son effet indépendamment même de la vérité littérale, et qui n'y gagnerait même rien. Que le saint ait ou n'ait pas entendu le mot sublime que je viens de citer, qu'importe? Le grand point est de savoir que le pardon n'est refusé qu'à celui qui ne l'a pas demandé. Saint Augustin a dit d'une manière non moins sublime : *Dieu te fait-il peur? cache-toi dans ses bras* (Vis fagere a Deo? fuge ad Deum). Pour vous, mon cher comte, c'est peut-être aussi bien; mais pour la foule, il s'en faut de beaucoup. Je dis peut-être, car, soit dit entre nous, tout le monde est peuplé sur ce point, et je ne connais personne que l'instruction dramatique ne frappe plus que les plus belles morales de métaphysique. »

Lettres, t. I, p. 235.

surtout par la foi, et quelles sont les richesses de la miséricorde divine envers les cœurs simples et fidèles. Échos touchants et sincères de la foi de nos pères, elles ont nourri, charmé, consolé vingt générations de chrétiens énergiques et fervents pendant les époques les plus fécondes et les plus brillantes de la société catholique. Authentique ou non, il n'y en a pas une qui ne fasse honneur et profit à la nature humaine et qui ne constate une victoire de la faiblesse sur la force et du bien sur le mal.

Il est d'ailleurs certain que le miracle semblait à nos pères, aux Gallo-Francis dont nous avons l'honneur de descendre, une des conditions les plus ordinaires et les plus simples de l'action de Dieu sur le monde¹. Les prodiges que nous avons rapportés étaient regardés par eux comme le résultat naturel de l'innocence restituée par le sacrifice. Aux yeux des populations récemment converties et éblouies par tant de grands et saints exemples, alors même que leur foi reste insensible et leurs mœurs féroces, l'homme, complètement maître de lui-même, redevient maître de la nature. En outre, les animaux rapprochés de ces hommes merveilleux se transforment eux-mêmes, acquièrent une intelligence plus ouverte, une douceur plus constante. On leur découvre toutes sortes de qualités attachantes et de relations naturelles avec l'existence de gens qui

1. DOM PITRA, *Histoire de saint Léger*, p. xcii.

s'isolaient de leurs semblables pour vivre en communauté avec la nature. Pendant que les docteurs monastiques se plaisent à chercher dans les particularités plus ou moins fidèlement observées de leurs instincts et de leurs mœurs, des sujets d'enseignement, des analogies avec les conditions ou les épreuves de la vie religieuse¹, les fidèles s'accordent à attribuer aux saints religieux, à titre de compagnons, de serviteurs et presque d'amis, des animaux familiers dont l'intimité peuple leur solitude, dont la docilité allège leurs travaux. Cette intelligence, cette sympathie avec les animaux, comme avec toute la nature sensible, est un caractère distinctif de la légende monastique. Les fables antiques y reparaissent quelquefois, mais toujours pour être transfigurées au profit d'une sainte croyance ou d'une vertu difficile².

1. Voir le curieux opuscule de S. Pierre Damien, *De bono religiosi status et variarum animantium tropologis* (op. 52), où il déduit l'exemple d'une vertu monastique des mœurs de tous les animaux réels ou fabuleux dont l'histoire naturelle de son temps (telle que la formulaient les *Bestiaires*, le *Physiologus*, etc.) lui avait donné connaissance.

2. Après avoir lu ce qui précède, le regrettable baron d'Eckstein, si versé dans l'érudition orientale, m'écrivait : « Je suis frappé, dans vos récits des rencontres entre les rois chevelus et les moines, de l'extrême ressemblance entre ces aventures et celles des rois de la caste des guerriers dans les épopées indiennes et persanes, dans les légendes bardiques et druidiques et dans les *sagas* des races germaniques. Il est évident que les rois guerriers et les *sages des bois*, chez les païens de la race des Aryas, ont eu des rencontres toutes pareilles. Partout le sage des bois protège la bête fauve contre le roi chasseur ; très-

Les moines
et les bêtes
dans
la Thébàïde.

En outre, les récits les plus autorisés affirmaient ces pieuses croyances. Dans cette histoire des Pères du désert, dont saint Athanase et saint Jérôme ont écrit les premières pages, il y a mille traits plus ou moins bien constatés qui nous montrent les animaux les plus féroces aux pieds des Antoine, des Pacôme, des Macaire, des Hilarion et de leurs émules. A chaque page, on y voit les onagres, les crocodiles, les hippopotames, les hyènes et surtout les lions, transformés en compagnons respectueux, en serviteurs dociles de ces prodiges de sainteté, et on en conclut, non pas que ces bêtes eussent des âmes raisonnables, mais que Dieu savait glorifier ceux qui se dévouaient à sa gloire et montrer ainsi comment toute la nature obéissait à l'homme avant que par sa désobéissance il se fût exclu du Paradis. Bornons-nous à rappeler l'histoire touchante de Gerasime, l'Androclès chrétien, abbé d'un monastère aux bords du Jourdain, qui avait tiré une épine du pied d'un lion et que le lion reconnaissant ne voulut jamais abandonner. La bête redoutable se fit en quelque sorte recevoir de la communauté : elle se nourrissait alors de lait et de légumes cuits,

Gérasime
et
son lion.

souvent il désarme le roi et l'introduit, pour l'instruire, dans son ermitage. Très-souvent aussi les bêtes fauves sont des génies incarnés qui obéissent aux pontifes et secondent leurs bonnes œuvres. C'est donc un très-vieux fonds qui s'est reproduit dans les récits des bénédictins; c'est encore un souvenir de la primitive vie des peuples chasseurs dans les forêts du vieux monde. » *Lettre* du 28 septembre 1860.

comme les moines; elle allait chercher au Jourdain de l'eau pour les besoins du monastère; et lorsque le vieil abbé fut mort, elle s'en vint mourir, en rugissant de douleur, sur sa tombe¹.

Le Gaulois Sulpice-Sévère, que l'on peut regarder comme le plus ancien de nos annalistes religieux et qui avait été étudier en Orient les institutions monastiques, confirme dans ses dialogues tout ce que rapportent à ce sujet les auteurs orientaux. Il raconte les faits dont il avait été témoin oculaire dans la Thébaïde; comment, en parcourant le désert, il avait vu le moine qui l'accompagnait offrir les fruits du palmier à un lion qu'ils avaient rencontré, et celui-ci s'en repaître modestement et pacifiquement comme n'importe quel animal domestique; puis comment, dans la hutte d'un autre solitaire, on voyait arriver régulièrement tous les soirs à l'heure du souper une louve qui attendait à la porte qu'elle fût appelée à manger les restes du petit repas, après quoi elle léchait la main de son hôte qui la caressait familièrement².

1. Venit leo in monasterium et quærebat senem suum... Dicebant ei : Migravit senex ad Dominum... Et stans abbas Sabbatius supra sepulcrum abbatis Gerasimi dixit leoni : Ecce hic senex noster sepultus est : et inclinavit genua supra sepulcrum senis... Cum ergo id leo audisset et vidisset... tunc et ipse prostravit se... et rugiens ita continuo defunctus est super sepulcrum senis. JOAN. MOSCHUS, *De vit. Patr.*, lib. x, p. 894.

2. Habebam unum ex fratribus ducem locorum peritum... Fera paululum modesta... Accepit tam libere quam illum animal domesticum; et cum comedisset, abscessit... Alium æque singularem virum

Saint Martin
et
les plongeurs.
—
316-397.

Revenu dans sa patrie, Sulpice-Sévère y écrivit la vie de saint Martin, le premier propagateur de la vie cénobitique en Gaule. Il y raconte que le grand évêque, visitant son diocèse et marchant sur les bords de la Loire, suivi d'une foule nombreuse, y aperçut des oiseaux aquatiques, nommés *plongeurs*, qui poursuivaient et avalaient le poisson. « Voilà, » dit-il, « voilà l'image du démon : voilà comment il tend ses pièges aux imprudents, comment il les dévore et comment il n'est jamais rassasié. » Et aussitôt il ordonne à ces oiseaux aquatiques de quitter les eaux où ils nageaient et d'aller demeurer désormais au désert. A sa voix, dit l'historien, et à la grande admiration de la multitude, les oiseaux, pour lui obéir, sortirent du fleuve et gagnèrent en troupe les coteaux et les forêts voisines¹.

Qui ne se souvient du corbeau qui, selon saint Jérôme, apportait tous les jours, pour le repas de l'ermite Paul, un demi-pain, et qui lui en apportait un entier le jour où saint Antoine vint le visiter? Comme ses grands frères d'Orient, le patriarche

vidimus in parvi tugurio... Lupa ei solita erat adstare cœnanti.. panem qui cœnulæ superfuisset... Manu blanda caput triste per-mulcet. Sulp. Sever., *Dial.*, I, c. 7.

1. Cum suo illo, ut semper frequentissimo... comitatu, mergos in flumine conspicatur... Forma, inquit, hæc demonum est... Ita grege facto omnes in unum illæ volucres congregatæ... non sine admiratione multorum. Sulp. Sev., *Epist.*, III. — Le nom populaire de *martins-pêcheurs* donné à ces oiseaux vient probablement de cette légende.

des moines d'Occident a aussi son oiseau familier, mais qui vient lui demander sa nourriture au lieu de la lui apporter. Saint Grégoire le Grand, dans la biographie qu'il lui a consacrée, rapporte qu'étant encore dans son premier monastère de Subiaco, saint Benoît voyait, à chacun de ses repas, arriver de la forêt voisine un corbeau qu'il nourrissait de sa main¹.

Saint Benoît
et
son corbeau.
—
492-508

Ces récits, pieusement transcrits par les plus grands génies que l'Église ait possédés, nous préparent à écouter sans surprise bien d'autres traits qui témoignent de la familiarité intime des moines avec les créatures.

Tantôt ce sont des passereaux indomptés, comme dit la légende, qui descendent du haut des arbres pour venir ramasser des grains de blé ou des miettes de pain, dans la main de cet abbé Maixent devant lequel nous avons vu s'agenouiller Clovis, au retour de sa victoire sur Alaric; et les peuples apprenaient ainsi combien grandes étaient sa mansuétude et sa douceur². Tantôt ce sont d'autres petits oiseaux qui viennent chercher leurs repas et laisser caresser leurs membres délicats par ce Walaric qui

Les moines
et
les oiseaux.

Maixent.

Walaric.

1. Ad horam refectionis illius ex vicina silva corvus venire consueverat, et panem de manu ejus accipere. S. GREG. MAGN., *Dial.*, II, 8.

2. Multoties aves feræ relictis nemorum ramis... Cum indomiti passeret in dextera illius mensæ reliquias colligebant, mansuetudinem et sanctitatem ejus populi compererant. *Vita S. Maxenti*, c. 3. *Act.*, t. I, p. 561.

va bientôt nous apparaître comme l'un des plus illustres disciples de saint Colomban, l'apôtre du Ponthieu et le fondateur du grand monastère de Leuconaüs. Charmé de cette gentille compagnie, quand ses disciples approchaient et que les alouettes voletaient tout effrayées autour de lui, il arrêtait de loin les moines et leur faisait signe de reculer : « Mes fils, » leur disait-il, « n'effrayons pas mes « petites amies, ne leur faisons pas de mal ; laissons-les se rassasier de nos restes¹. » Ailleurs, c'est encore Karilef qui, en binant et en taillant la petite vigne dont il avait offert le pauvre produit au roi Childebert, étouffe de chaleur et de sueur, se dépouille de son froc et le suspend à un chêne ; puis, à la fin de la rude journée, en allant reprendre son vêtement monastique, il y trouve un roitelet, le plus petit et le plus curieux des oiseaux de nos climats, qui y avait niché et y avait laissé un œuf. Le saint homme en fut si ravi de joie et d'admiration, qu'il passa toute la nuit à en remercier Dieu². On raconte un trait absolument semblable de saint Malo,

Karilef.

Malo.

1. Ut... articulis suis quandocumque vellet, oblitus suæ feritatis et quasi domesticas eas palparet... Circumquaque volitantes aves... Filii, non faciamus eis injuriam, sed permittamus eas paululum satiari de micis... *Vita S. Walarici*, c. 26.

2. Vitem circumfodiendo et superflua quæque resecando. Sudore laboris coacto, vestimentum quod cucullam vocant... Avicula perexigua, cujus vocabulum est bitriscus, dum... juxta familiarem sibi consuetudinem intima quæque quadam curiositate perluserat... Inestimabile gaudium cum admiratione mixtum eum occupavit. *Vita S. Karilefi*, c. 12.

l'un de ces grands apôtres monastiques qui ont laissé leurs noms aux diocèses du nord de l'Armorique, mais avec cette différence que celui-ci permit à l'oiseau de nicher dans son manteau jusqu'à ce que la couvée fût éclos¹. La tradition se confond de plus en plus avec les rêves de l'imagination, à mesure qu'elle s'enfonce dans les légendes celtiques; l'une d'elles rapporte que quand Keivin, autre moine breton, priait les mains étendues, les oiseaux venaient y pondre leurs œufs².

Naturellement, les bêtes devaient rechercher et préférer comme séjour les possessions de ces maîtres si doux et si paternels : de là l'amusante historiette du moine Magloire et du comte Loïescon. Ce comte armoricain, très-riche, que saint Magloire avait guéri de la lèpre, lui fit don de la moitié d'un grand domaine baigné par la mer. Magloire s'étant présenté pour en prendre possession, tous les oiseaux qui remplissaient les bois du domaine, tous les poissons qui en habitaient les côtes, se précipitèrent en masse vers la part qui revenait au moine, comme s'ils ne voulaient d'autre seigneur que lui. Lorsque le comte, et surtout sa femme, virent ainsi dépeuplée la moitié du domaine qui leur restait, ils

Magloire
et
les poissons.

1. Dimisit cappam donec, fotis ovis, pullos in tempore excluderet avicula. SIGEB. GEMBLAC., *Vita S. Maclovii*, c. 15, ap. SURIUM, t. VI, p. 378. Cf. ACT. SS. O. S. B., t. II, p. 180.

2. OZANAM, *Études germaniques*, t. II, p. 96.

s'en désolèrent et résolurent d'imposer à Magloire l'échange de cette moitié contre celle qu'il avait déjà reçue. Mais, l'échange fait, oiseaux et poissons aussitôt de suivre Magloire, allant et venant de manière à se trouver toujours dans la part des moines¹.

Sites
des monastères
indiqués
par les bêtes.

Ailleurs c'étaient encore les animaux qui indiquaient spontanément les sites prédestinés à de grandes fondations monastiques. En racontant l'histoire de saint Léger, le moine martyr, nous verrons sur la plage neustrienne l'emplacement de Fécamp, qui lui servit de prison et d'asile, signalé au duc Anségise par le cerf qu'il poursuivait à la chasse.

Saint Thierry
et
l'aigle blanc.

On se redisait en Champagne que quand Théoderic, fils d'un fameux bandit, mais lui-même aumônier et secrétaire du grand apôtre des Francs, saint Remi, voulut fonder une maison qui pût lui servir de retraite, comme il en cherchait l'emplacement, il vit un aigle blanc qui se mit à planer dans les airs et sembla marquer, par son vol circulaire et ralenti, l'enceinte future du monastère : après la construction de la fameuse abbaye, qui prit le nom de Saint-Thierry, cet

1. Comes valde divitiarum opibus obsitus... qui multam in medios erogaverat substantiam... Multitudo copiosa avium miræ magnitudinis et pulchræ... captura ingens piscium congeries... partem S. Maglorii, ipsius præsentiae ac si Domino suo debitæ servitutis obsequium præstans, expetiit. MABILLON. ACT. SS. O. S. B., t. I, p. 212.

aigle miraculeux apparaissait tous les ans au même lieu ¹.

Dans le siècle suivant, comme saint Nivard, archevêque de Reims, visitait son diocèse à pied, étant arrivé sur la belle côte qui domine le cours de la Marne, en face d'Épernay, et se trouvant fatigué, il s'endormit sur les genoux de son compagnon Berchaire et à l'ombre d'un grand hêtre : pendant son sommeil, il vit une colombe descendre du ciel sur cet arbre, puis marquer trois fois le même circuit par son vol et remonter au ciel. Berchaire, qui ne dormait point, eut la même vision. Ils convinrent d'y bâtir une abbaye, qui s'appela Hautvillers ; Berchaire en fut le premier abbé ; et le maître-autel s'éleva sur le lieu même de l'arbre où la colombe avait posé², comme un doux symbole de la tranquillité innocence qui allait y régner.

Fondation
de
Hautvillers.
—
662-670.

Mais il y a encore, entre le moine et la nature animée, tout un autre ordre de relations qui remplit les annales de ces premiers siècles. Innombrables sont les légendes qui nous montrent les bêtes fauves obéissant à la voix des moines, réduites à une sorte

Domestication
des
bêtes fauves
par
les moines.

1. Mittitur de sublimibus aliger in similitudinem aquilæ Angelus... Intelligunt devoti cultores Dei continuo divinum esse missum... ACT. SS. O. S. B., *sæc. I*, t. I, p. 597. Cf. FRODOARD, *Hist. Remens.*, I, 24. BAUGIER, *Mémoires hist. de Champagne*, t. I, p. 32.

2. ACT. SS. O. S. B., *sæc. II*, t. II, p. 802. BAUGIER, p. 48.—On rapporte des traits analogues sur la fondation de Montfaucon et d'Avenay, dans le même canton. Ce Berchaire est le même moine de Luxeuil qui fonda ensuite Montier-en-Der, au midi de la Champagne.

de domesticité par les hommes de Dieu, obligées de les servir et de les suivre. Nous aurons à dire, d'après les récits contemporains, comment l'illustre fondateur de Luxeuil, saint Colomban, en traversant les forêts des Vosges méridionales, voyait les écureuils descendre des arbres pour se poser sur ses mains et se cacher dans les plis de sa coule; comment aussi il se faisait obéir par les ours; comment enfin il traversait impunément les bandes de loups qui frôlaient ses vêtements sans oser le toucher¹.

Nous retrouverons tout cela sur les rivages de l'Armorique, comme aux bords du Danube. Ici c'est Corbinien, le moine franc qui fonda l'évêché de Freysingen et qui, en franchissant les monts du Tyrol pour aller à Rome, force l'ours qui avait tué un de ses chevaux de bât à prendre sur son dos la charge de la victime et à le suivre ainsi jusqu'à Rome². Là c'est Samson, le métropolitain de Dol, qui, voyant ses religieux importunés par les cris des oiseaux sauvages, réunit tous ces volatiles, une nuit, dans une cour du monastère, où il leur impose

Saint Corbinien
et
son ours.

Légendes
celtiques.

1. JONAS, *Vita S. Columbani*, c. 15, 27, 30.

2. Mitte super eum sellam saginariam et sterne illum, et saginam super illum impone, et duc cum aliis caballis in viam nostram... Impositam sibi saginam ipse ursus quasi domesticus equus Romanus usque perduxit, ibique a viro Dei dimissus abiit viam suam. ARIBO, *Vita S. Corbin.*, c. 11, ap. Acr. SS. O. S. B., t. III.— On raconte un trait à peu près semblable de saint Martin, abbé de Vertou en Bretagne, pendant son pèlerinage à Rome. Acr. SS. O. S. B., t. I, p. 362.

silence, et le lendemain, les congédie en leur interdisant de recommencer, « ce qu'ils observèrent inviolablement¹. » C'est Renan, l'anachorète de la Cournouailles, qui ordonne à un loup de lâcher la brebis d'un pauvre paysan, qu'il emportait dans la forêt, et qui est obéi sur l'heure. C'est encore Hervé, l'aveugle et le patron des chanteurs populaires de l'Armorique, dont le chien avait été dévoré par un loup, et qui contraint ce loup à remplacer docilement auprès de lui son chien et à l'accompagner, en laisse, dans ses pérégrinations².

Les loups
apprivoisés
par
les moines

On retrouve ces loups sans cesse et partout, et encore une fois dans la légende du moine évêque Malo. Forcé par ses persécuteurs de se cacher dans une solitude de la Saintonge, il y est découvert par la foule qu'attire la vue d'un loup apprivoisé, lequel, ayant dévoré l'âne du solitaire, venait chaque jour chercher les paniers de cet âne, afin d'y laisser charger le bois qu'il fallait ramasser dans la forêt³.

Saint Malo.

1. ALBERT LE GRAND, p. 423.

2. HERSART DE LA VILLEMARQUÉ, *Légende celtique*, p. 264. — Albert le Grand raconte que saint Hervé, étant une fois logé dans un manoir, « fort bien emboisé entre plusieurs estangs et viviers, » mais où l'on était fort incommodé par le coassement des grenouilles, leur imposa silence à perpétuité, « et tout incontinent ces bestioles se turent aussi court, comme si on leur eût coupé la gorge, » p. 318.

3. Viderat quotidie lupum ad horam venire et cum clitellis quas asinus portare solebat prout sustinere poterat ligna deferre. *Vita S. Maclovii*, c. 18, ap. MABILLON.

Saint Paul
de
Léon.

Mais nul parmi les apôtres monastiques de notre Petite-Bretagne ne passe pour avoir exercé sur les animaux les plus féroces un empire plus absolu et plus secourable aux populations que ce Paul, qui a laissé son nom à la ville et au diocèse de Saint-Pol-de-Léon. Tantôt il fait rentrer pour toujours au fond des forêts un buffle, qui avait renversé et mis en pièces à coups de cornes la cellule qu'un moine avait bâtie auprès de la fontaine où venait boire cet animal. Tantôt il apprivoise et réduit à l'état domestique une laie féroce avec ses marçassins, dont la race fut longtemps reconnue et conservée par les gens du pays¹. Ici, c'est une ourse énorme qu'il fait reculer jusque dans une fosse où elle se rompt le col. Là, c'est un crocodile ou un serpent de mer qui avait mis en fuite le comte du canton avec tous ses guerriers, mais que Paul oblige à se précipiter dans la mer, sur ce point du rivage de la Cornouailles où l'on montre encore un tourbillon qui se nomme l'*Abîme du Serpent*².

1. *Sus silvatica, ad cujus ubera sugentes dependebant porcelluli... ferocissima, beati viri molliter blandita, ac si prioribus annis fuit edomita, deinceps permansit domestica, ita ut per plures annos illic duraverit progenies ejus inter reliquos patriæ porcos quasi regalis et præcipua.* BOLLAND., t. II Martii, p. 116, 117. — Le même fait se retrouve dans la légende de saint Imier, fondateur du bourg de ce nom dans le Jura bernois. Ap. TROUILLAT, *Monum. de l'évêché de Bâle*, I, p. 37.

2. *Ibid.*, p. 118. — C'est à cette légende que se rapporte l'origine de la maison de *Kergounadec*, nom propre qui signifie, en breton, celui qui n'a pas peur, parce que son progéniteur fut le seul de toute la paroisse de Cleder qui osa accompagner saint Paul dans son expé-

La légende ne s'arrête pas en si beau chemin : elle ajoute que, voyant le monastère qu'habitait sa sœur, sur le bord de la mer, menacé par les grandes marées, il fit reculer la mer de quatre mille pas, et commanda aux religieuses de borner la nouvelle limite des eaux avec des cailloux, « lesquels tout à l'instant crurent en grands et hauts rochers pour brider la furie des flots. » On comprend assez que l'on interprétait ainsi, sous le toit de chaume du paysan celt, les travaux d'endiguement auxquels avait sans doute présidé l'émigré breton qui fut le premier évêque de Léon.

C'est surtout en Armorique et dans les autres contrées celtiques qu'abondent les traditions relatives à l'empire exercé par les moines sur les bêtes fauves, au profit non-seulement de leur service personnel, mais de leurs travaux de défrichement et de culture. Thégonnec, autre abbé breton, fait traîner par un loup les matériaux nécessaires à la construction de son église. Ce même Hervé, que nous citions à l'instant, fait labourer son loup comme un bœuf. « C'était merveille, » dit le légendaire, « de voir ce loup vivre en mesme estable avec les moutons, sans leur mal faire, traisner la charrue, porter les faix et faire tout autre service comme une beste domestique¹. »

dition contre le serpent : *quæ non magnam apud nos fidem obtinent*, ajoutent les prudents Bollandistes.

1. ALBERT LE GRAND, p. 193.

Les cerfs
au service
des
moines.

Dans ce drame de la lutte des moines avec la nature, les loups, comme on voit, jouent le rôle le plus habituel ; mais les cerfs leur disputent quelquefois le premier rang en fait de transformations prodigieuses. En Irlande, deux cerfs viennent traîner à sa dernière demeure le corps de Kellac, ermite et évêque, assassiné par ses quatre disciples, qui, avant de l'égorger, l'avaient tenu toute une nuit enfermé dans le creux d'un chêne grand comme une caverne ¹. L'abbaye de Lincarvan, en Canibrie, tirait son nom et son origine du souvenir des deux cerfs que les disciples irlandais de saint Cadok avaient attelés à la charrette chargée des bois destinés au monastère ². Colodocus, ermite et abbé, ayant refusé de livrer le cerf qui s'était réfugié dans son ermitage au seigneur qui le chassait, celui-ci furieux s'empare des sept bœufs et de la vache qui servaient aux travaux du solitaire et de ses disciples ; le lendemain, huit cerfs sortent de la forêt et viennent s'offrir au joug pour remplacer le bétail enlevé à celui qui avait sauvé la vie de leur compagnon ³.

Colodocus.

Saint Léonor
et
les cerfs
à la charrue.

Écoutons la légende de saint Léonor, l'une des perles les plus fines du précieux écrin de la tradition celtique. Léonor était un de ces moines évêques,

1. In vasti roboris caudicem, ad caveæ similitudinem vacuatum, compingunt. BOLLAND., t. I Maii, p. 106.

2. LA VILLEMARQUÉ, op. cit., p. 156.

3. ALBERT LE GRAND, *Vie de saint Ké ou Kenan, surnommé Colodoc*, p. 677.

venus au ^{vi}^e siècle des Iles-Britanniques, comme les Samson, les Magloire, les Brieuc, pour évangéliser les Celtes d'Armorique ; s'étant établi dans un site désert, à l'embouchure de la Rance, où lui et ses soixante disciples ne pouvaient vivre que du produit de la chasse et de la pêche, un jour, en priant, il vit se poser à ses pieds un petit oiseau blanc portant au bec un épi de blé. « Il y avait donc sur cette côte sauvage un lieu où le blé pouvait croître, où il en croissait encore quelques épis. » Le saint en remercia Dieu et ordonna à un de ses moines de suivre l'oiseau, qui le conduisit à une clairière de la forêt voisine où s'étaient conservés en se ressemant d'eux-mêmes quelques pieds de froment, dernier reste peut-être d'une riche culture disparue de ces lieux avec les habitants qui l'y avaient apportée. A cette nouvelle, le saint entonna le *Te Deum*, et le lendemain au point du jour, après avoir chanté matines, toute la communauté s'achemina, Léonor en tête, vers la forêt pour la jeter bas. Ce travail dura longtemps ; les moines, excédés de fatigue, supplèrent leur père d'abandonner cette tâche accablante et de chercher une autre terre moins rude à exploiter. Il refusa de les écouter, en disant que c'était le diable qui leur envoyait cette tentation de paresse. Mais ce fut bien pis quand, la forêt renversée, il fallut se mettre à cultiver le sol défriché. Alors les moines résolurent de laisser là leur chef et de s'enfuir pendant la nuit. Mais ils furent ras-

surés et consolés en voyant douze grands et beaux cerfs venir d'eux-mêmes s'atteler aux charrues déjà préparées, comme autant de paires de bœufs. Après avoir labouré tout le jour, lorsqu'on les déliait sur le soir, ils s'en retournaient à leur gîte, au fond des bois, mais pour revenir le matin du jour suivant. Cela dura ainsi cinq semaines et trois jours, jusqu'à ce que de nouveaux champs fussent disposés à produire une moisson des plus abondantes. Après quoi les douze cerfs disparurent, emportant avec eux la bénédiction de l'évêque d'outre-mer¹.

Les Bollandistes, avec leur prudence habituelle, ont soin de protester de leur incrédulité à l'endroit de ces travestissements de la vérité historique². Un ingénieux érudit de notre temps en a signalé la véritable et légitime origine. Selon lui, lors de la disparition graduelle de la population gallo-romaine, les bœufs, les chevaux, les chiens, étaient retournés à l'état sauvage, et ce fut dans les forêts que les missionnaires bretons durent aller chercher ces animaux pour les employer de nouveau aux usages domestiques. Le miracle était de rendre à

1. Ecce unus passer candidissimus spicam frumenti in ore tenens... Cœperunt lassī deficere... Pater, oramus te ut de loco isto recedas... Fessi præ nimio labore... Duodecim grandissimos cervos... Dei virtute domesticos... Benedicens dixit: Ite in pace... Densissimas sylvas expetunt... BOLLAND., t. I Julii, p. 121, 125. — Cf. LA BORDERIE, *Discours sur les Saints bretons*.

2. Comment. præv., n° 9.

l'homme l'empire et la jouissance des créatures que Dieu lui avait données pour instruments. Cette domestication des espèces animales revenues à l'état sauvage est un des épisodes les plus intéressants de la mission civilisatrice des anciens cénobites¹.

1. LA BORDERIE, op. cit.

CHAPITRE III

Défrichements monastiques

Travaux agricoles des moines dans les forêts.—Défrichements.—
Saint Briec.—Arbres fruitiers.—Métiers divers.—Influences
de leur exemple sur les populations rurales.—Saint Fiacre et
son jardin.—Karilef et son trésor.—Théodulphe et sa
charrue.—Sollicitude des moines pour les intérêts spirituels
des paysans.—Concile de Rouen.—Le cantique des forêts;
le printemps monastique dans les bois.

Travaux
agricoles
des moines
dans
les forêts.

Toute l'existence des moines au fond des forêts n'était qu'une longue série de travaux pénibles et persévérants, dont les populations voisines et la postérité devaient recueillir les bienfaits. C'était à lui seul un bienfait capital que le défrichement des forêts, entrepris successivement sur tous les points de la Gaule et poursuivi avec une infatigable constance par la hêche et la cognée du moine. Le déboisement, qui est devenu aujourd'hui une menace et quelquefois une calamité réelle, était alors la première des nécessités. Il s'opérait d'ailleurs avec prudence et mesure. Des siècles s'écoulèrent avant que la disette des bois se fit sentir, même dans les tristes provinces de notre Midi, d'où la végétation forestière semble avoir aujourd'hui disparu pour

toujours ; et pendant ces siècles, les moines continuaient à entamer sans relâche les grandes masses forestières, à les percer, à les diviser, à les éclaircir et à les remplacer çà et là par de vastes clairières, qui s'agrandissaient sans cesse pour être livrées à une culture régulière. Ils apportaient le travail, la fécondité, la force et l'intelligence humaine dans ces solitudes jusqu'alors abandonnées aux bêtes fauves et au désordre stérile de la végétation spontanée. Ils consacraient leur vie entière à transformer en gras pâturages, en champs soigneusement labourés et ensemencés, un sol hérissé de bois et de halliers.

Ce n'était pas une tâche douce, courte ou facile : il fallait, pour en venir à bout, toute l'énergie que donne une volonté librement soumise à la foi, toute la persévérance qui naît de l'esprit de corps jointe à une sévère discipline. Cette persévérante énergie ne leur manqua jamais. Nulle part ils ne reculent, nulle part ils ne restituent volontairement au désert ce qu'ils ont une fois entrepris de lui disputer. Au contraire, on les voit sans cesse atteindre dans leurs explorations et leurs établissements l'extrême limite des facultés humaines ; disputer aux glaces, aux sables, aux rochers, les derniers fragments de sol cultivable ; s'installer tantôt dans des marécages réputés jusqu'alors inaccessibles, tantôt dans des sapinières chargées de frimas pendant les trois quarts de l'année. Quelquefois il leur fallait avoir recours

à l'incendie pour se frayer un chemin dans les bois et se débarrasser des vieux troncs qui eussent rendu toute culture impossible. Mais le plus souvent c'était la bêche à la main qu'ils parvenaient à déblayer un espace de terrain propre à êtreensemencé ou à devenir une prairie. On commençait par le pourtour de la cellule primitive¹, placée en général auprès d'un cours d'eau, qui aidait à la création des prairies. Peu à peu le jour se faisait de plus en plus loin et à travers les plus épais ombrages. Les grands chênes tombaient pour être remplacés par des moissons. Ces moines, dont la plupart avaient fait des études littéraires, se rappelaient sans doute alors les beaux vers de Lucain :

Tunc omnia late
Procumbunt nemora et spoliantur robore silvæ...
Sed fortes tremuere manus, motique verenda
Majestate loci...
Procumbunt orni, nodosa impellitur ilex...
Tunc primum posuere comas, et fronde carentes
Admisere diem, propulsaque robore denso
Sustinuit se silva cadens².

L'humble prose de nos annales monastiques reproduit cent fois ce tableau en un latin moins pur et moins magnifique, mais qui n'en a pas moins le

1. In medio vastæ eremi atque condensæ... Cum monachis suis silvam succidere... certabat ut planitiem parare aliquam posset aptam jaciendis seminibus. *Vita S. Launom.*, c. 8, 10.

2. *Pharsalia*, III, 391-445.

charme puissant de la réalité et de la simplicité. Quand saint Brieuc et ses quatre-vingts religieux arrivent de la Grande-Bretagne, débarquent en Armorique et reconnaissent le site où s'est élevé depuis la ville qui porte son nom, ils procèdent tout comme les soldats de César dans les forêts sacrées des Druides. Ils parcourent d'abord, dit la chronique, avec curiosité les immenses futaies; ils fouillent de tous les côtés ces ombrages séculaires. Ils arrivent enfin dans une vallée qui se bifurque, dont les flancs sont partout recouverts de frais ombrages, dont le fond est creusé par une source d'eau transparente. Tous se mettent à l'ouvrage: ils abattent les grands arbres, ils rasant les taillis, ils coupent les halliers et les broussailles; bientôt ils ont créé une plaine ouverte là où il n'y avait qu'un impénétrable fourré. Cela fait, ils ont recours à la bêche et à la houe; ils défoncent le sol, ils le sarcient, ils l'ameublissent avec un soin minutieux, et le mettent ainsi en état de produire d'abondantes récoltes ¹.

Défrichement
opéré
par saint Brieuc
et
ses disciples.

Souvent ils remplaçaient les arbres forestiers par des arbres à fruits; comme ce Telio, moine breton,

Arbres
fruitiers.

1. Illustrantibus illis arboreta maxima curiosius, annosaque fruteta circumquaque perscrutantibus in vallem binam deveniunt... Vallem nemorum amœnitate confertam perambulans, fontem lucidissimum, aquis prospicuum... Accinguntur omnes operi, diruunt arbores, succidunt fruteta, avellunt vepres spinarumque congeriem, silvamque densissimam in brevi reducant in planitiem... Vellebant plerumque glebas ligonibus: exolebatur deinceps humus sarculis, sulcisque minutissime exaratis. *Vie de saint Brieuc*, par le chanoine de La Devison, 1627, cit. p. LA BORDERIE.

Vignes.

Travaux
divers.

qui planta de ses propres mains, avec l'aide de saint Samson, un immense verger, ou, comme dit la légende, une vraie forêt d'arbres fruitiers, ayant trois milles de long, dans les environs de Dol¹. C'est à lui qu'on fait remonter l'introduction du pommier en Armorique, où le cidre est resté la boisson nationale. D'autres plantaient la vigne dans une exposition favorable, et réussissaient à l'acclimater dans ces contrées septentrionales de la Gaule qui se sont appelées plus tard la Bretagne, la Normandie, la Picardie, où l'on a vainement essayé de la conserver². L'éducation des abeilles leur inspirait aussi une sollicitude particulière, comme on l'a vu par le pacte conclu entre l'abbé de Dol et l'évêque de Paris³. Aucun métier d'ailleurs ne leur semblait trop pénible, pas plus celui de charpentier et de maçon que celui de bûcheron et de jardinier. Celui-ci broyait sur la meule qu'il avait lui-même fabriquée le froment dont il se nourrissait⁴. Celui-là creusait autour de la fontaine qu'il avait découverte ou fait surgir par ses prières

1. *Magnum nemus...* — Ce verger existait encore au ^{xiii}^e siècle, sous le nom d'*Arboretum Teliavi et Sansonis*. LA BORDERIE, op. cit., p. 39.

2. *Parva vitis hic inventa atque exulta. Vita S. Karilefi*, c. 16. — *Quo tempore a climate meridiano distantem a præfato cœnobio passus fere quingentos...* B. Wandresigilus vineam plantare et excolere cœpit. *Vita S. Ansperti*, c. 11.

3. Voir plus haut, p. 318. — Cf. *Vit. S. Pauli*, ap. BOLLAND, t. II Mart., p. 121. — *Vita S. Amati*, ap. ACT. SS. O. S. B., t. II.

4. *Vita S. Gildasii*, ap. LA BORDERIE, loc. c.

un réservoir en pierre, afin que d'autres pussent en jouir après lui¹; et la postérité reconnaissante se donnait garde d'oublier le bienfait et le bienfaiteur.

Tous avaient sans cesse à la bouche le texte de l'Apôtre : *Qui non vult operari nec manducet*; et celui du Psalmiste : *Labores manuum tuarum manducabis*. Ces textes sont sans cesse invoqués dans leurs légendes, non sans raison, car ils résument leur doctrine et leur vie.

L'influence de tels travaux et de tels exemples se faisait promptement sentir sur les populations rustiques qui avoisinaient ces cultures naissantes, ou qui pénétraient dans les forêts à la suite des solitaires pour contempler leurs œuvres, pour trouver en eux des guides et des protecteurs. De l'admiration elles passaient volontiers à l'imitation. Souvent aussi ces paysans devenaient les coadjuteurs volontaires des moines, et, sans embrasser la vie religieuse, les aidaient à défricher et à construire leurs demeures². Quelquefois les brigands eux-mêmes, qui d'abord en avaient voulu à leur vie, ou prétendu leur interdire l'accès des forêts, finissaient

Influence
de
leurs exemples
sur
les populations
rurales.

1. Quem fontem... manu sua, ut aquæ retentor esset, terrestri circumdedit ædificio, et hactenus ob amorem illius a devotis non ignobili tegitur operculo. *Vita S. Karilefi*, c. 9.

2. Circa illius eremi... quidam hominum rusticali opere tenuem sustentantes vitam habitabant... Dei famulum sæpius invisere curabant... quo et ædificandi monasterii adjutores forent. *Vita S. Karilefi*, c. 26.

par devenir agriculteurs à leur instar ¹. Ainsi s'explique l'accroissement rapide de la population rurale dans le rayon des établissements monastiques, comme aussi l'immensité des travaux de défrichement que les cénobites purent entreprendre, dont les résultats subsistent et nous étonnent encore.

Les plus riches cantons de la France actuelle remontent à cette origine : témoin, entre mille autres lieux, cette portion de la Brie entre Meaux et Jouarre, autrefois couverte par une vaste forêt qui eut pour premier habitant le moine irlandais Fiacre, dont le nom est resté populaire, et que nos jardiniers honorent encore comme leur patron, sans savoir probablement le premier mot de son histoire. Il avait obtenu de l'évêque de Meaux, dont cette forêt relevait, la permission d'arracher le bois qui couvrait l'espace de terrain qu'il pourrait entourer d'un fossé en une journée de travail, afin d'en faire un jardin et d'y cultiver des légumes pour les pauvres voyageurs. Longtemps après les paysans des environs montraient ce fossé dix fois plus long qu'on ne s'y attendait, et racontaient comment l'Irlandais avait pris son bâton et s'en était servi pour tracer une ligne sur le sol qui se creusa de lui-même sous la pointe du bâton, pendant que les grands arbres de la forêt tombaient à droite et à

Saint Fiacre
et
son jardin.

1. Multi ejusdem silvæ latrones... aut fiebant monachi.... aut deserrantes latrocinia efficiebantur cultores agri. *Vita S. Ebrulfæ*, c. 11.

gauche, comme pour lui éviter la peine de les abattre ¹. Ainsi se traduisait la profonde impression produite sur l'esprit du peuple par les rudes labeurs des pionniers monastiques.

On attribue le même trait à saint Goëznou, émi-gré breton et évêque de Léon, qui, ayant reçu d'un comte du pays la donation « d'autant de terre, pour baslir un monastère, qu'il pourroit clore de fossés en un jour, prit une fourche et, la traissant par terre, marcha environ deux heures de Bretagne en quarré; et à mesure qu'il traisnoit ce baston fourché, la terre se levoit de part et d'autre, et formoit un gros fossé, qui servoit pour séparer les terres données de celles de son fondateur, lequel enclos a toujours esté tenu en telle révérence, qu'autrefois il servoit d'azile et de lieu de refuge aux malfait². »

Le fossé
de
saint Goëznou

A côté de ces légendes nées de l'imagination populaire et de la mémoire reconnaissante des générations anciennes, on aime à invoquer des témoignages plus certains en suivant sur nos cartes modernes la trace des défrichements monastiques à travers les forêts de l'ancienne France, et en y relevant une foule de localités dont les noms seuls indiquent des cantons de bois évidem-

1. *Tractu baculi terra dehiscens patebat, et nemus hinc et inde funditus corruebat... Fossata vero usque in hodiernum diem ab incolis demonstrantur.* MABILLON, ACT. SS. O. S. B., t. II, p. 573.

2. ALBERT LE GRAND, p. 660, d'après le Propre de l'ancien Bréviaire de Léon.

ment transformés en champs ou en prés par les moines¹.

Saint Calais
et
son trésor.

Est-ce le récit authentique d'un incident réel qu'il faut voir dans ce chapitre de la vie de l'abbé Karilef, où il est dit que ce saint, en remuant avec sa bêche le terrain qu'il défonçait autour de sa cellule dans la forêt du Perche, y découvrit un trésor, ce dont il se réjouit ardemment avec ses frères, parce qu'il y trouvait le moyen à la fois de soulager les exilés et les pèlerins et de récompenser les pauvres paysans qui l'aidaient à bâtir son oratoire ? Ou n'est-ce pas plutôt la traduction symbolique de l'admiration qu'inspirait à la population rurale le spectacle de tant de travaux entrepris avec de si faibles ressources, suivis de si excellents résultats et relevés par une si généreuse charité ? On ajoute que, si l'abbé et ses disciples labouraient à la bêche, c'était parce que les moyens de labourer à la charrue leur manquaient².

Mais la charrue ne leur manqua bientôt nulle

1. Voir de précieuses indications données, d'après la carte de Cassini et une foule d'auteurs anciens et contemporains, par M. Alfred Maury, dans le chapitre v de son beau et curieux livre : *les Forêts de la France*.

2. Cum quadam die coactis fratribus... agriculturæ in prædio jam dicto insisteret, ac rostro terram verteret (deerat namque illis arandi copia)... terræ glebam sarculo detrahens, thesaurum latentem detexit... En, optimi commilitones, qualiter nostri misericordiis Creatoris donis suis nostram exiguitatem nobilitat... *Vita S. Karilefi*, c. 22. — C'est la dernière fois que nous citerons ce récit si complet et si curieux.

part. Il était naturel qu'elle devînt le principal instrument de la culture monastique, et l'on peut dire sans exagération qu'elle pourrait servir, avec la croix du Rédempteur, d'enseigne et de blason à toute l'histoire des moines pendant des siècles. *Cruce et aratro!* Cette devise résume la vie d'un grand moine du vi^e siècle, dont il nous reste à parler. Théodulphe, né en Aquitaine, était issu d'une longue lignée d'ancêtres particulièrement illustres par la noblesse autant que par la piété. S'étant fait moine à Saint-Thierry, près Reims, il désira être spécialement employé aux rudes travaux de l'exploitation agricole du monastère : on lui confia deux bœufs de labour qu'il mena à la charrue pendant vingt-deux ans. Avec cet attelage il faisait autant de besogne que d'autres avec deux, trois et même quatre frères. Il y avait des gens qui doutaient du bon sens de cet homme assez fou pour user sa vie par de tels travaux et pour braver toutes les intempéries des saisons, comme un simple paysan, au lieu de vivre, comme ses aïeux, des fruits du travail de ses sujets. Mais tous admiraient un tel laboureur, encore plus infatigable que ses bœufs : car, pendant que ceux-ci se reposaient, lui remplaçait la charrue par le hoyau, la herse ou la bêche ; et quand il revenait au monastère après des journées si bien remplies, il était toujours le premier aux offices et aux psalmodies de la nuit. Après ces vingt-deux ans de labourage, il fut élu

L'abbé
Théodulphe
et
sa charrue.
—
† 590.

abbé de sa communauté. Alors les habitants du village le plus voisin s'emparèrent de sa charrue et la suspendirent dans leur église comme une relique. C'en était une en effet ; noble et sainte relique d'une de ces vies de travail perpétuel et de surnaturelle vertu , dont l'exemple a heureusement exercé un plus fécond et plus durable empire que celui des plus fiers conquérants. Il me semble que nous la contemplerions tous avec émotion , si elle existait encôre, cette charrue de moine, deux fois sacrée , par la religion et par le travail, par l'histoire et par la vertu. Pour moi, je sens que je la baiserais aussi volontiers que l'épée de Charlemagne ou la plume de Bossuet.

Ces mêmes paysans rémois admiraient encore dans leur simplicité un gros et vieux arbre ; ils le disaient sorti de l'aiguillon dont l'abbé Théodulphe se servait pour piquer ses bœufs , et qu'il avait fiché en terre , un jour qu'en les ramenant au monastère il s'était arrêté sur le bord du chemin pour raccommoder sa charrue endommagée ¹.

1. Effulsit prosapia sua... aulicorum optimatum generositate... honestati majorum suorum jam uniebatur... religionis velut ex lineari successione... Juvenco binos , cum quibus ipsi agriculturæ insudavit his undecim annos... pro variis passionibus aeris et commotionibus temporum... Infatigabilis cum infatigabilibus... Ut cum paulum aratro indulgeret, rostro manuum insisteret... Mundus ista hominis non sani capitis esse judicabat, cum his potius agricolis dominari ille ex progenitorum usu debuisset... Inter cœnobium et villam Melfigiam... stimulo spineo terræ infixus... agricola sanctus aratri correctione opportune incubuit. BOLLAND., t. I Maii , p. 97.

Devenu abbé, Théodulphe redoubla d'activité pour conduire de front tous les devoirs de sa charge et ceux qu'il s'imposait par surcroît, en faisant construire une nouvelle église consacrée à saint Hilaire. Il était surtout assidu aux offices communs et exigeait la même assiduité de tous ses religieux. Ceux-ci n'étaient pas tous animés d'un zèle aussi impatient de tout repos. Comme ils étaient nourris les uns et les autres des souvenirs de l'antiquité classique, l'un d'eux lui objecta une fois ce vers d'Horace :

Quod caret alterna requie durabile non est;

à quoi Théodulphe répondit que c'était bon pour des païens, trop soucieux de leurs aises, mais que, quant à lui, il aimait mieux cet autre texte tout aussi classique :

Nil sine magno

*Vita labore dedit mortalibus*¹.

Le travail et la prière, c'était toujours là la double sphère où s'écoulait l'existence des colonisateurs monastiques et le double but de leurs longs et infatigables efforts. Mais il ne leur eût certes pas suffi d'initier les rustiques populations de la

1. *Erat namque quietis impatiens... duplicabat cursum laboris sui et officii... Illius notissimi auctoris dictum... sibi parcentium ethnicorum remissioni.* BOLLAND., t. I Maii, p. 97.

Sollicitude
des
moines
pour
les besoins
spirituels
des
paysans.

Concile
de
Rouen.
—
650.

Gaule franque à des habitudes plus laborieuses et à de meilleurs procédés d'agriculture. Ils avaient encore plus à cœur de cultiver tant d'âmes infiniment précieuses aux yeux de Dieu et des serviteurs de Dieu. Par leurs exemples, par leurs exhortations, par leur vigilante charité en même temps que par leur enseignement oral, ils creusaient dans ces cœurs grossiers de profonds sillons où ils versaient à foison la semence de la vertu et la vie éternelle. C'est à leurs exemples, et sans doute à leur influence, qu'il faut faire remonter l'honneur de la sollicitude bienfaisante des conciles provinciaux de la Gaule pour l'instruction spirituelle des populations rurales. « Il faut, » dit le concile de Rouen en 650, « que les prêtres avertissent tous leurs paroissiens qu'ils doivent faire ou laisser assister à la messe, au moins les jours de dimanche et de fête, les bouviers, les porchers, les autres pâtres, les laboureurs, tous ceux qui demeurent continuellement dans les champs ou dans les bois, et y vivent comme des bêtes. Ceux qui les négligeront répondront de leurs âmes, et auront un compte rigoureux à en rendre. Car le Seigneur en venant sur la terre n'a point choisi pour disciples des orateurs ou des nobles, mais des pêcheurs et des gens de rien : et ce n'est pas à de hautes intelligences, mais à de pauvres bergers, que l'ange a annoncé en premier lieu la nativité de Notre-Seigneur¹. »

1. Admonere debent sacerdotes plebes subditas sibi ut *bubulcos*

Mais comment eût-on pu subvenir aux besoins spirituels de toute cette population de pâtres et de laboureurs encore peu nombreuse et répandue sur d'immenses régions plus qu'à moitié inhabitées, si les moines n'étaient venus seconder et remplacer le clergé séculier en fondant sur mille points divers, et précisément dans les recoins les moins accessibles, leurs cellules et leurs oratoires ? Ces oratoires devenaient avec le temps des églises ; autour d'elles se groupaient les chaumières des paysans : ceux-ci étaient sûrs désormais d'avoir part à tous les bienfaits de la paternité spirituelle, conférés par des hommes souvent issus des races les plus nobles et les plus puissantes parmi les maîtres et les conquérants du pays, qui partageaient volontairement leurs fatigues et leurs privations, qui menaient une vie aussi rude et plus rude même que la leur, et qui ne leur demandaient, en échange de ces services et de ces exemples, que de se joindre à eux pour louer le Seigneur.

Nos solitaires, redevenus souvent malgré eux

atque *porcarios*, vel alios *pastores*, vel *aratores*, qui *in agris assidue commorantur*, vel *in silvis*, et ideo velut more *pecudum* vivunt, in dominicis et in aliis festis diebus saltem vel ad missam faciant vel permittant venire : nam et hos Christus pretioso suo sanguine redemit. Quod si neglexerint, pro animabus eorum absque dubio rationem se reddituros sciant. Siquidem Dominus veniens in hunc mundum non elegit oratores atque nobiliores quosque, sed piscatores atque idiotas sibi discipulos ascivit... Et salva altiore intelligentia, nativitas nostri Redemptoris primo omnium pastoribus ab angelo nuntiatur. COLETTI, *Concilia*, t. VII, p. 406.

Le cantique
des
forêts.

les pères et les chefs d'une nombreuse progéniture, se voyaient ainsi entourés d'une double famille, celle de leurs disciples et celle de leurs clients, la communauté monastique et la communauté rustique, toutes deux réunies par la foi, par le travail et par la prière commune. Partout éclatait, au sein de ces forêts si longtemps inabordables et de ces déserts désormais repeuplés, l'hymne de la joie, de la reconnaissance et de l'adoration. La prophétie d'Isaïe se vérifiait sous leurs yeux pour eux et par eux : *Vous sortirez avec allégresse; vous marcherez dans la paix; les montagnes et les collines chanteront devant vous et tous les arbres de la forêt applaudiront; le cèdre croîtra en place du jonc; le myrte fleurira au lieu de l'ortie; et vous ferez retentir partout le nom du Seigneur comme un signal éternel qui ne se taira plus*¹.

N'est-on pas tenté quelquefois de tendre l'oreille et d'écouter s'il ne nous arrivera pas, à travers l'océan des âges, quelque faible écho de cette ravissante harmonie? Certes, jamais il ne s'est élevé de la terre vers le ciel concert plus doux que cette symphonie merveilleuse de tant de voix pieuses et pures, enthousiastes et fidèles, sortant toutes à la

1. Quia in lætitia egrediemini et in pace deducemini : montes et colles cantabunt coram vobis laudem, et omnia ligna regionis plaudent manu. Pro salicibus ascendet abies, et pro urtica crescet myrtus, et erit Dominus nominatus in signum æternum, quod non auferetur. ISAÏÆ, LV, 12, 13.

fois du sein des clairières et des vieilles futaies, du flanc des rochers, du bord des cascades et des torrents, pour célébrer leur nouveau bonheur, ainsi que les oiseaux sous la feuillée ou que nos chers petits enfants, en leur charmant ramage, quand ils saluent, les uns comme les autres, avec la confiante joie de l'innocence, l'aube d'un jour dont ils ne prévoient ni les orages ni le déclin.

L'Église a connu des jours plus resplendissants et plus solennels, plus propres à exciter l'admiration des sages, la ferveur des âmes pieuses, l'inébranlable confiance de ses enfants. Mais je ne sais si jamais elle a exhalé un charme plus intime et plus pur qu'en ce printemps de la vie monastique.

Dans cette Gaule qui avait subi pendant cinq siècles le joug ignominieux de la Rome des Césars, qui depuis avait gémì sous les invasions des Barbares, où tout respirait encore le sang, le carnage, l'incendie, on voyait germer partout la vertu chrétienne fécondée par l'esprit de pénitence et de sacrifice. Partout la foi semblait éclore comme les fleurs après l'hiver; partout la vie morale renaissait et bourgeonnait comme la verdure des bois; partout, sous les voûtes séculaires des forêts druidiques, se célébraient les fraîches fiançailles de l'Église avec le peuple franc.

LIVRE IX

SAINT COLOMBAN ET LES IRLANDAIS EN GAULE

Ad has nostras Gallicanas partes S. Columbanus ascendens, Luxoviense construxit monasterium, factus ibi in gentem magnam.

S. BERNARDI, *Vita S. Malach.*, c. 5.

Si tollis libertatem, tollis et dignitatem.

S. COLUMBANI *Epist. ad Fratres.*

WT. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

CHAPITRE PREMIER

Conversion de l'Irlande

L'Irlande, convertie par deux esclaves, devient chrétienne sans avoir été romaine. — Légende de saint Patrice : les bardes et les esclaves. — Sainte Brigitte; la lampe de Kildare. — Les monastères irlandais : Bangor; saint Luan. — Les missionnaires irlandais.

Pendant que les missionnaires du Mont-Cassin plantaient lentement et obscurément dans le nouveau royaume des Francs l'Ordre dont saint Grégoire le Grand, par son exemple et par ses disciples, régularisait et propageait partout l'observance, un homme avait paru, dans l'Église et en Gaule, comme le type d'une race et d'un esprit à part. Moine et législateur monastique comme Benoît, il menaça un moment d'éclipser et de remplacer dans le monde catholique l'institut bénédictin. Ce fut saint Colomban.

590-603.

Il venait du nord, comme saint Maur était venu du midi. Il était né en Irlande; il amenait avec lui une colonie de moines irlandais, et il nous oblige à faire un retour sur cette race et cette contrée dont il a été le plus illustre représentant parmi nous.

L'Irlande, cette île vierge où jamais proconsul

L'Irlande
devient
chrétienne
sans
avoir été
romaine.

n'avait mis le pied, qui n'avait jamais connu ni les exactions de Rome ni ses orgies, était aussi le seul lieu du monde dont l'Évangile eût pris possession sans effusion de sang. Ainsi en parle Ozanam ¹, et véritablement personne n'en a mieux parlé, bien qu'il convienne de se tenir quelque peu en garde contre son admiration excessive qui l'a porté à grandir outre mesure le rôle des Irlandais du vi^e au xii^e siècle, en leur attribuant trop exclusivement ce besoin de propagande et d'expansion, cette soif d'enseignement et de conversion qui caractérisa toute l'Église et tout l'Ordre monastique pendant cette longue et glorieuse période. La prépondérance de la race irlandaise dans l'œuvre de la prédication et de la conversion des nations païennes ou à demi chrétiennes, surtout au vii^e siècle, n'en demeure pas moins incontestable; la France, la Suisse, la Belgique, l'Allemagne, lui en doivent d'immortelles actions de grâces. Cette branche de la grande famille des peuples celtiques, connue sous le nom d'*Hiberniens*, de *Scots* ou de *Gaëls*, et dont les descendants et la langue ont survécu jusqu'à nos jours en Irlande, dans les *Highlands* de l'Écosse, dans le pays de Galles et dans la Basse-Bretagne, avait adopté avec enthousiasme la loi du Christ, et bientôt, au moment où en Gaule et dans la Grande-Bretagne la vitalité celtique semblait s'abîmer sous

1. *Études germaniques*, t. II, p. 99.

la double pression de la décadence romaine et de l'invasion germanique, elle apparut entre toutes les races chrétiennes comme la plus dévouée à la foi catholique et la plus zélée pour la propagation de l'Évangile¹. Dès que cette *verte Erin*, située à l'extrémité du monde connu, eut vu se lever pour elle le soleil de la foi, elle lui voua cette ardente et tendre dévotion qui est devenue sa vie propre. Le cours des siècles ne l'a point interrompue; la plus sanglante et la plus implacable des persécutions ne l'a point ébranlée; la défection de toute l'Europe septentrionale ne l'a point entraînée, et elle entretient encore, sous la formidable omnipotence de la domination anglo-saxonne, un inextinguible foyer où survit, avec l'orthodoxie la plus intacte, cette admirable pureté de mœurs que nul conquérant, que nul adversaire n'a pu ni contester, ni égaler, ni entamer.

L'héroïque constance que l'Irlande a déployée pour la défense de sa foi et de son indépendance nationale est sans rivale dans les annales de l'humanité. Aucune race connue sous le soleil n'a lutté plus longtemps et plus opiniâtrément contre la persécution religieuse et politique. Les premiers rayons de la lumière chrétienne en Irlande éclairent déjà

1. Scottorum gens... absque reliquarum gentium legibus, tamen in christiani vigoris dogmate florens, omnium vicinarum gentium fide præpollet. JONAS, *Vita S. Columbani*, c. 6, ap. Act. SS. O. S. B., sæc. II.

cet indomptable patriotisme voué à tant de défaites et à tant d'humiliations, à tous les maux, excepté à ce néant où vont s'engloutir les nobles passions des peuples. Par malheur, cette cause nationale, qui a enflammé tant d'âmes innocentes et généreuses, mérité tant de sanglants sacrifices, n'a pas encore trouvé d'historien digne d'elle. Qu'il vienne enfin, cet historien tant désiré, et qu'il fasse lire et comprendre à l'Europe, à la chrétienté, les annales de cette nation vaincue, conquise, trahie, oubliée, mais qui ne veut pas mourir ! Qu'il nous montre, à côté des innombrables victimes fournies par le sacerdoce et le peuple des campagnes, ces grandes races dont l'origine remonte à la prédication de saint Patrice, les O'Donnell, les O'Connor, les O'Neill, les O'Brien et tant d'autres qui, au prix de leur sang, de leurs biens, de leur paix, de leur renommée, sur les champs de bataille, sur l'échafaud, dans l'exil, la misère et l'oubli, ont toujours protesté contre l'oppression de leur foi et de leur patrie, et qui apparaissent dans l'histoire pour voiler d'un nuage sanglant les incomparables splendeurs de la libre et invincible Angleterre.

Ce regard jeté sur les destinées ultérieures de l'Irlande nous est à peine permis. Son berceau lumineux nous réclame. C'est d'ailleurs tout un monde que l'antiquité ecclésiastique et l'hagiographie de l'Irlande. On nous pardonnera de ne pas vouloir nous engager dans leurs perspectives inter-

minables et un peu confuses ¹. Disons seulement que de ces amas de récits traditionnels et de manuscrits celtiques, trop longtemps dédaignés, mais que de vaillants érudits ont de nos jours commencé à déblayer et à éclaircir, il ressort, avec la dernière évidence, qu'aucune nation ne s'est jamais dévouée aux choses de l'âme avec autant d'ardeur et de succès que l'Irlande. L'espace et le loisir nous manquent pour rendre justice à cette glorieuse période de ses annales. Nous ne pouvons y puiser que ce qui est indispensable à notre sujet et ce qui constate, au sein de cette *île des Saints*, un développement monastique contemporain, mais tout à fait indépendant de la diffusion de l'institut cénobitique dans l'empire romain et à travers les races barbares.

Deux esclaves donnèrent la foi à l'Irlande et y fondèrent en même temps la vie religieuse. Telle

1. On peut consulter avec fruit, mais non avec agrément, LANIGAN'S *Ecclesiastical history of Ireland from the first introduction of christianity to the beginning of the 13th century*. Dublin. 1829. 4 vols. — Lanigan, théologien catholique, a eu le tort de faire trop peu de cas des *Acta Sanctorum Hiberniæ* (janvier à mars), publiés en 1645 à Louvain, par le Franciscain Colgan, en même temps que le *Trias thaumaturgus*, contenant les Vies des SS. Patrice, Brigitte et Columb-Kill. En revanche, on ne saurait assez apprécier les vastes travaux d'O'Donovan et d'O'Curry, tous les deux si récemment et si prématurément enlevés par la mort à l'érudition catholique et à la renaissance scientifique de leur patrie. A côté d'eux, il faut signaler les savantes recherches des docteurs anglicans Petrie, Todd et Reeves, et surtout l'excellente et consciencieuse édition de la vie de saint Columban, par Adamnan, qu'a publiée en 1857 le Dr Reeves.

est du moins la croyance populaire, confirmée par les récits les plus accrédités.

Conversion
de l'Irlande
par
saint Patrice.
—
387-465.

Une jeune et belle Gallo-Romaine, parente du grand saint Martin de Tours, mais réduite en servitude et vendue hors de son pays, comme il arrivait si souvent en ces temps désastreux, avait séduit par sa beauté, sa facilité et son aimable caractère le fils de son maître. Il l'avait affranchie en l'épousant ¹. De ce mariage était né un fils, nommé Patrice, qui lui-même fut enlevé à seize ans par des pirates de race celtique, puis vendu comme esclave en Irlande, où il gardait les troupeaux de son maître, et où la faim, le froid, la nudité, les sévices impitoyables de ce maître l'initièrent à toutes les horreurs de la servitude. Après l'avoir endurée pendant six ans il parvint à s'échapper. Mais revenu en Gaule, il voyait toujours dans ses rêves les enfants de ces païens irlandais dont il avait connu le joug, qui étendaient vers lui leurs petits bras. Son sommeil en était troublé comme ses études. Il lui semblait ouïr la voix de ces innocents qui lui demandaient le baptême et lui criaient : « Cher enfant chrétien, reviens parmi nous ! reviens pour nous sauver ² ! » Comme

1. Puellam forma atque morum elegantia egregiam... de Galliis abductam et in obsequium patris sui venditam adamavit; ejusque delectatus moribus, delinitus obsequiis, illectus pulchritudine, illam ex ancillari famulatu in conjugale consortium promovit. JOCELIN, *Vita S. Patric.*, c. 1, ap. BOLLAND, t. II Mart., p. 540.

2. Vidi in visu de nocte... Putabam... audire vocem ipsorum... Ro-

pour se préparer à cet apostolat, il va reprendre et achever ses études dans les deux plus grands sanctuaires monastiques de l'Occident, à Marmoutier et à Lérins; il accompagne ensuite saint Germain d'Auxerre dans la mission entreprise par ce grand champion de l'orthodoxie pour extirper de la Grande-Bretagne l'hérésie pélagienne si chère aux races celtiques; après quoi il va à Rome, y obtient une mission du pape saint Célestin, et retourne enfin comme évêque en Irlande pour y prêcher la foi. Les rois, les chefs, les peuples belliqueux et mobiles de la verte Érin lui résistent d'abord, puis l'écoutent, le suivent, et lui témoignent cette vénération passionnée, qui est devenue la tradition la plus populaire des Irlandais et que treize siècles n'ont pas affaiblie. Trente missionnaires bretons, recrutés par lui dans la grande île voisine, deviennent ses coadjuteurs ou ses successeurs dans l'épiscopat ¹. Après trente-trois ans

Vers 430.

gamus te, sancte puer, venias et adhuc ambules inter nos. Et valde compunctus sum corde, et amplius non potui legere, et sic expefactus sum. *Confessio S. PATRICII de vita et conversatione sua*, ap. ACT. SS. BOLLAND., t. II Mart., p. 535. Cf. JOCELIN, *Vita*, c. 3.

1. M. Varin, dans son curieux Mémoire présenté à l'Académie des Inscriptions *sur les causes de la dissidence entre l'Église Bretonne et l'Église Romaine* (1858), a parfaitement démontré que la conversion de l'Irlande par saint Patrice fut vigoureusement secondée et continuée par des moines bretons venus surtout du pays de Galles. Il leur attribue les rites particuliers sur la célébration de la Pâque et autres points qui altérèrent l'unité disciplinaire si strictement consacrée par Patrice, dont les canons disaient : « Omnis negotia

17 mars
465.

d'apostolat il meurt, laissant l'Irlande presque entièrement convertie, et de plus remplie d'écoles et de communautés destinées à devenir une pépinière de missionnaires pour tout l'Occident.

Sa tâche n'avait pas toujours été facile. Il avait rencontré une société énergiquement constituée, une hiérarchie militaire, un sacerdoce druidique imbu de littérature. Il lui avait fallu surmonter mainte répulsion, endurer mainte violence. Mais là même où les princes, les grands, les prêtres païens lui tenaient tête, il gagnait le cœur des jeunes gens et surtout des vierges de race noble ou royale. Il avait voulu tout d'abord revoir et convertir son ancien maître, qui refusa opiniâtrément de reconnaître pour apôtre celui qu'il avait eu pour esclave, mais dont les deux filles se convertirent à la foi de Patrice. Le principal roi de l'île, Léogaire, très-attaché à ses *mates*, comme les appelle le biographe du saint, avait opposé toute sorte d'obstacles et d'entraves à sa prédication. Mais lui aussi avait deux filles, Ethna la rousse et Fidèle la blonde; or, ces deux princesses étant allées un matin au bain, avaient aperçu au bord de la fontaine le missionnaire chrétien, assis au milieu de ses compagnons; elles avaient pris pour des fantômes ces vénérables étrangers dont le soleil levant éclairait les blancs vêtements et l'as-

(*sic*) subscriptione Romanorum confirmanda est... Si quæ questiones in hac insula oriantur, ad sedem apostolicam referantur. »

pect étrange et imposant. On se questionne de part et d'autre : la conférence devient bientôt une prédication. Les jeunes filles du roi interrogeaient avec anxiété le prédicateur de la foi nouvelle ; enflammées subitement par l'amour du Christ, elles demandèrent et reçurent le baptême dans l'onde même où elles comptaient se baigner, et moururent presque aussitôt, heureuses de rejoindre au ciel l'époux que Patrice leur avait promis. Ne dirait-on pas la légende homérique d'Ulysse et de Nausicaa, empruntant un charme nouveau à la poésie celtique et à la pureté chrétienne¹?

Cet Ulysse chrétien, dans le récit quelquefois obscur et emphatique, mais d'une authenticité incontestable, qu'il a rédigé lui-même sous le titre de *Confession*, signale le zèle généreux en même temps que la rare beauté de la noble Irlandaise qui, baptisée par lui, avait la première, parmi ses compatriotes, voué sa virginité au Christ, et que voulurent bientôt imiter de nombreuses compagnes, malgré les reproches et l'opposition de leurs parents². Du

1. Dominum suum diram et durum... Indignum, imo ignominiosum ducebat doctrinæ servi quondam sui subijci... Erat (rex) magorum et aruspicum ardentissimus amator... Duæ filiæ velut de roseto exortæ rosæ, Ethna rufa et Fidelia alba vocatæ, et a præfatis magis nutritæ et educatæ; quæ cum mane, orto jam sole, venissent lavandi gratia ad quemdam fontem perspicuum... intuitentes autem singulorum vultum et habitum... phantasmata eos esse opinabantur... Puellæ instantius inquirentes... ab ipso in eodem fonte baptizatae sunt. JOCELIN, ap. BOLLAND., p. 543, 547, 550, 552.

2. Et etiam una Scotta benedicta, nobilis, pulcherrima, adulta erat,

reste, la persécution que rencontra le christianisme à ses débuts en Irlande ne fut ni longue, ni cruelle. Pas une goutte de sang ne vint cimenter les fondations de cette foi catholique qui devait un jour coûter la vie à tant de générations de martyrs, sous le joug de l'hérésie triomphante. La vie de Patrice ne fut sérieusement menacée qu'une seule fois, et ce fut alors son voiturier qui, ayant changé de place avec lui sur leur chariot de voyage, reçut le trait mortel qui était destiné au saint. Pour trouver un de ces martyrs que les conquérants anglo-normands reprochaient plus tard aux Irlandais de n'avoir pas su fournir à la gloire de l'Église¹, il faut remonter au récit fabuleux d'après lequel, à la vue de l'éclipse du soleil qui signala la passion de Notre-Seigneur, un certain roi Connor en demanda la signification à son druide; puis ayant appris que le Fils du Dieu vivant souffrait en ce moment même une mort imméritée, s'élança hors de son palais l'épée à la main, et se mit à abattre de jeunes arbres en s'écriant : « C'est ainsi que je voudrais abattre les bourreaux de l'innocent, » et mourut enfin de rage et de douleur, ce qui l'a fait honorer par la tra-

quam ego baptizavi... Imo persecutiones patiuntur et impropria falsa a parentibus, et nihilominus plus augetur numerus. BOLLAND., p. 536.

1. Pro Christi ecclesia corona martyrii nulla. Non inventus est in partibus istis, qui Ecclesiae surgentis fundamenta sanguinis effusione cementaret... non fuit usque ad unum. GIRALDUS CAMBRENSIS, *Topogr. Hibern.*, III, 29.

dition nationale comme le premier Irlandais mort pour le Christ ¹.

L'histoire et la légende se sont emparées à l'envi de la vie de Patrice.

Dans sa légende rien n'est plus poétique que la rencontre de l'apôtre gallo-romain avec les bardes irlandais qui formaient une caste héréditaire et sacerdotale. C'est parmi eux qu'il recrute ses plus fidèles disciples : c'est Ossian lui-même, c'est l'Homère aveugle de l'Irlande, qui se laisse convertir par lui, et à qui il permet à son tour de lui chanter la longue épopée des rois et des héros celtiques ². L'accord ne s'établit pas entre eux sans être précédé de quelques orages : Patrice menaçait de l'enfer les guerriers trop profanes dont Ossian vantait la gloire, et le barde répliquait à l'apôtre : « Si ton Dieu, à toi, était en enfer, mes héros l'en retireraient. » Mais la vérité triomphante amena la paix entre la poésie et la foi. Les monastères fondés par Patrice devinrent l'asile et le foyer de la poésie celtique. Une fois bénis et transformés, dit un vieil auteur, les chants des bardes devenaient si beaux que les

Patrice
et
Ossian.

1. *Oithe*, ou tragédie de la mort de *Conor Mac Nessa*, ap. O'CERRY, *Lectures on the manuscript materials of Irish history*, Dublin, 1861, p. 277. — Ce savant auteur fait remonter, au VI^e siècle, la *Vita tripartita*, publiée par Colgan, qui a servi de base à tous les récits sur la vie de Patrice; et d'accord avec le D^r Petrie, il croit que l'on possède encore à Dublin l'Évangélaire dont se servait le saint missionnaire. *Op. cit.*, p. 321, 327, 345.

2. OZANAM, II, 472.

anges de Dieu se penchaient au bord du ciel pour les écouter¹; et l'on s'explique ainsi pourquoi la harpe des bardes est restée le symbole et le blason de l'Irlande catholique; pourquoi aussi les vieilles mélodies irlandaises, rajeunies par la muse plaintive et indignée d'un poète patriote, conservent encore un prestige sympathique et ne peuvent guère être évoquées sans qu'une larme secrète vienne mouiller la paupière des prêtres, des paysans et des amis de l'Irlande.

Dans l'histoire de Patrice, rien n'est mieux constaté que son zèle pour préserver le pays où il avait lui-même subi l'esclavage des abus de la servitude et surtout des incursions de ces pirates, Bretons, Pictes et Scots, voleurs et marchands d'hommes, qui arrivaient de cette même île voisine où l'apôtre avait trouvé de si zélés collaborateurs, et faisaient de l'Irlande une sorte de haras où ils recrutaient leur bétail humain. Dans ce qu'il nous reste de lui, rien n'est plus authentique que son éloquente protestation contre le roi d'une horde bretonne qui, débarquant au milieu d'une peuplade baptisée de la veille, en avait massacré plusieurs, et enlevé les autres pour les vendre au loin. « Moi, Patrice, pécheur ignorant, mais constitué évêque en Hibernie, réfugié parmi les nations barbares, à cause de mon amour pour Dieu, j'écris de ma main ces let-

1. LA VILLEMARQUÉ, *Légende celtique*, p. 109.

tres pour être transmises aux soldats du tyran, je ne dis pas à mes concitoyens ni aux concitoyens des saints de Rome, mais aux compatriotes du diable, aux apostats scots et pictes qui vivent dans la mort et qui viennent s'engraisser du sang des chrétiens innocents que j'ai enfantés à mon Dieu... La miséricorde divine que j'aime ne m'oblige-t-elle pas à en agir ainsi, pour défendre ceux-là mêmes qui naguère m'ont fait moi-même captif et qui ont massacré les serviteurs et les servantes de mon père¹ ? » Ailleurs il vante l'intrépidité des jeunes esclaves qu'il avait converties, et qui défendaient, contre des maîtres indignes, leur pudeur et leur foi avec l'héroïque chasteté qui a toujours été l'apanage des filles de l'Irlande².

La traite des hommes et des femmes se pratiquait alors chez toutes les nations celtiques comme au siècle dernier sur la côte d'Afrique; et, il faut bien le dire, comme au plus beau temps de l'antiquité grecque et romaine. Chez elles l'esclavage et le commerce des esclaves furent bien autre-

1. *Inter barbaras gentes proselytus et perfuga, ob amorem Dei... Non dico civibus meis atque civibus sanctorum romanorum, sed civibus dæmonorum... Socii Scotorum atque Pictorum apostatarum... Illam gentem quæ me aliquando cepit, et devastavit servos et ancillas patris mei. Epistola ad christianos Corolici tyranni subditos*, ap. BOLLAND., d. 17. Mart., p. 538. — Ailleurs il dit : *Ibi venumdati ingenui homines christiani in servitutem redacti sunt, præsertim indignissimorum, pessimorumque atque apostatarum Pictorum.*

2. *Sed et illæ maxime laborant, quæ servitio detinentur, usque ad terrores et minas assidue perferunt.* BOLL., p. 536.

Sainte
Brigitte
—
467-525.

ment difficiles à déraciner que le paganisme¹. Et cependant la foi chrétienne était éclosée en Irlande sous l'égide de deux esclaves ! Au nom de Patrice s'associe par un lien éternel celui de Brigitte, fille, selon la légende, d'un barde et d'une belle captive que son maître avait chassée, comme Agar, à la suggestion de sa femme. Née dans la douleur et la honte, elle fut recueillie et baptisée, ainsi que sa mère, par les disciples de saint Patrice. En vain son père la veut-il reprendre et la marier, lorsque sa beauté et sa sagesse l'eurent fait remarquer. Elle se dévoue à Dieu et aux pauvres, et va vivre dans un bois de chênes naguère consacré aux faux dieux. Ses guérisons miraculeuses attirent la foule, et bientôt elle y fonde le premier monastère de femmes que l'Irlande ait connu, sous le nom de Kildare, la *Cellule du Chêne*. Elle y meurt septuagénaire, après toute une vie de travail et d'amour. Sur sa tombe s'alluma aussitôt cette flamme inextinguible qu'on appela le *Feu de sainte Brigitte*², que ses religieuses entretenrent toujours, que surveillèrent pendant mille ans l'amour et la foi d'un peuple mal-

1. Le commerce des esclaves était encore en pleine activité au x^e siècle entre l'Angleterre et l'Irlande, et le port de Bristol en était l'entrepôt principal.

2. Apud Kildariam occurret *ignis sanctæ Brigidæ*, quem inextinguibilem vocant; non quod extingui non posset, sed quod tam sollicitæ moniales et sanctæ mulieres ignem, suppetente materia, foveant et nutriunt, ut a tempore virginis per tot annorum curricula semper mansit inextinctus. GIRALD. CAMB., de *Mirabil. Hibern.*, disq. 2, c. 34.

heureux, comme le fanal de la patrie, jusqu'au triomphe d'une réforme sacrilège, et que de nos jours encore a rallumé la muse nationale¹. D'innombrables couvents de femmes font remonter leur origine à l'abbesse de Kildare; partout où les moines irlandais ont pénétré, à Cologne comme à Séville, des églises se sont élevées en son honneur; et partout où de nos jours encore se répand l'émigration britannique, le nom de Brigitte signale la femme de race irlandaise². Privés par la persécution et la misère des moyens de construire des monuments de pierre, ils témoignent de leur inébranlable dévotion à cette chère mémoire en donnant son nom à leurs filles. Noble et touchant hommage d'une race, toujours infortunée et toujours fidèle, à la sainte qui fut comme elle esclave et comme elle catholique. Il y a des gloires plus retentissantes et plus splendides; mais en trouverait-on beaucoup qui fassent plus honneur à la nature humaine³?

1. Like the bright lamp that shone in Kildare's holy fane,
And burn'd through long ages of darkness and storm,
Is the heart that afflictions have come o'er in vain,
Whose spirit outlives them, unfading and warm!
Erin! oh Erin! thus bright through the tears
Of a long night of bondage thy spirit appears.

MOORE, *Irish Melodies*, n° 3.

2. *Bridget* ou *Bride*. Il y a encore dix-huit paroisses en Irlande qui portent le nom de *Kilbride*, ou église de Brigitte. "

3. Lors de l'invasion des Danois, qui brûlèrent Kildare en 835, la châsse de sainte Brigitte fut transportée au monastère de Down-

Les
monastères
d'Irlande.

La fécondité du germe monastique planté par Patrice et par Brigitte fut prodigieuse. De son vivant encore, l'apôtre de l'Irlande s'étonne de ne pouvoir plus dénombrer les fils et les filles des chefs de clan qui, à sa voix, embrassaient la vie du cloître ¹. Pendant les trois siècles qui suivirent sa conversion, l'Irlande semble n'avoir été qu'un vaste monastère. Il n'y eut pas de vallon assez écarté, pas de forêt assez touffue, pas d'îlot assez isolé au milieu des lacs ou sur le flanc des immenses falaises de la côte occidentale toujours battues par les flots de l'Atlantique, pour ne pas servir de retraite à des anachorètes ou à des cénobites dont l'empreinte est restée dans les rares et rudes débris de leurs étroites cellules, bien dignes de ces âpres et vigoureux soldats du travail et de la pénitence. La rustique architecture de ces monastères primitifs a laissé une trace visible dans ces célèbres *Tours rondes* répandues sur le sol de l'Irlande, qui ont si longtemps exercé la perspicacité des archéologues,

Patrick, où reposait le corps de saint Patrice. En 850, le même danger fit transporter de l'île d'Iona au même asile les reliques de saint Columb-Kill. Ainsi les trois grands saints de la race celtique se trouvèrent réunis dans la même tombe. Leur translation solennelle fut célébrée, en 1186, par un légat du pape Urbain III.

1. Filii Scotorum et filiae regulorum monachi et virgines Christi esse videntur... Et de genere nostro quæ ibi Christo natæ sunt, nescimus numerum earum. *Confessio.*, loc. cit. — Mabillon croit que Patrice donna la règle de Marmoutier à ses communautés naissantes. *Præf. in I sæc. Bened.*, cap. I, n° 25. Cf. HEFTEN, *Disquisitiones monasticæ*, p. 57. Antwerpia, 1644, in-folio. — Lanigan croit qu'il y avait des moines en Irlande même avant saint Patrice.

jusqu'à ce que la science contemporaine eût démontré que ces monuments n'étaient autre chose que les beffrois des cathédrales et des abbayes érigées entre la conversion de l'île et sa conquête par les Anglais ¹. Parmi tant de saints, successeurs et émules de Patrice, nous n'en nommerons qu'un seul, Luan, parce que six siècles plus tard saint Bernard a consacré sa mémoire en affirmant qu'il avait fondé à lui seul cent monastères ². Ce Luan était un petit berger qui avait été élevé par les moines de l'immense abbaye de Bangor. Car bientôt ce furent des villes tout entières qui s'élevèrent à Bangor ³, à Clonfert et ailleurs, dont chacune renfermait plus de trois mille cénobites. La Thébaïde reparaissait en Irlande, et l'Occident n'avait plus rien à envier à l'Orient.

Il y avait de plus un développement intellectuel que les *laures* d'Égypte n'avaient pas connu. Les communautés irlandaises, recrutées par des religieux gaulois et romains que l'exemple de Patrice

Culture
intellectuelle
dans
ces monastères

1. Bangor ou *Benchor*, fondé en 558 par saint (Comgall, † 602), qui en fit la principale école d'Irlande. Cette abbaye irlandaise, située au bord de la mer, à l'embouchure méridionale du golfe de Belfast, ne doit pas être confondue avec un autre monastère celtique du même nom, placé sur la rive opposée de la mer d'Irlande, à l'extrémité nord-ouest du pays de Galles, et qui est encore aujourd'hui le siège d'un évêché anglican. Il y a eu un troisième monastère de Bangor, également dans le pays de Galles.

2. Mémoire du Dr Petrie, couronné par l'Académie royale d'Irlande en 1836.

3. S. BERNARD, in *Vita S. Malachiæ*, c. 6.

avait entraînés sur ses pas¹, rivalisaient avec les grandes écoles monastiques de la Gaule. La musique y était en grand honneur ; la calligraphie et l'art de la miniature y étaient pratiqués avec autant d'ardeur que de succès et y créaient des types que l'érudition moderne ne se lasse pas d'étudier². On y expliquait Ovide ; on y copiait Virgile ; on y cultivait surtout les lettres grecques ; on n'y reculait devant aucune recherche, devant aucune discussion ; on mettait sa gloire à porter sa hardiesse au niveau de sa foi. Le jeune Luan répondait à l'abbé de Bangor, qui le mettait en garde contre les dangers d'une étude trop passionnée des arts libéraux : « Si j'avais la science de Dieu, je n'offen-
« serais jamais Dieu ; car ceux-là lui désobéissent
« qui ne le connaissent pas. » Sur quoi l'abbé le quitta en disant : « Mon fils, tu es ferme dans la
« foi, et la science véritable te mettra dans le droit
« chemin du ciel³. »

Les
missionnaires
irlandais.

Un caractère plus distinctif encore des moines irlandais comme de toute leur nation, ce fut le be-

1. En 536, cinquante moines du continent débarquèrent à Cork.

2. Voir les manuscrits de la bibliothèque de Saint-Gall signalés par Waagen, et les *fac-simile* de l'*Essai* du Dr Reeves, *Early Irish Calligraphy*, 1860.

3. Voir OZANAM, op. cit., II, 97, 101, 472, et les vers curieux qu'il cite :

Benchior bona regula
Recta atque divina...
Navis nunquam turbata...
Simplex simul atque docta
Undecumque invicta...

soin impérieux de se répandre au dehors, d'aller chercher ou porter au loin la science et la foi, de pénétrer jusque dans les parages les plus reculés pour y combattre ou y contenir le paganisme. L'intensité du foyer de science et de zèle apostolique allumé par Patrice en Irlande ne peut guère être apprécié que par l'immense rayonnement de la propagande irlandaise pendant six siècles. Aussi bien ce peuple monastique devint-il le peuple missionnaire par excellence. Pendant qu'on accourait en Irlande pour y puiser l'enseignement religieux, eux s'élançant au dehors. Ils couvrent les terres et les mers de l'Occident. Navigateurs infatigables, ils abordent aux îles les plus désertes; ils inondent les régions continentales de leurs immigrations successives¹. Oubliés ou inconnus dans leur patrie, il faut aller chercher leurs noms dans les annales primitives de toutes les nations européennes, et retrouver leurs reliques sous les autels où les avait enchâssées la reconnaissance des peuples convertis par leur patience, leur courage, leur infatigable activité². D'incessantes visions leur montraient le monde connu et inconnu à conquérir pour le Christ. Le poème du *Pèlerinage de saint Brandan*, cette odyssée monacale si célèbre au Moyen Age, ce

1. In exteris etiam nationes, quasi inundatione facta illa se sanctorum examina effuderunt. S. BERNARDI, *Vita S. Malach.*, c. 5.

2. AUBREY DE VERE. *Inisfail, or Ireland in the olden time. Notes.* 1861. MOORE'S *History of Ireland*, t. I, p. 276. REEVES, *Opusculs*, 1851-1860.

préambule populaire de la *Divine Comédie*, nous montre les moines irlandais aux prises avec tous les rêves et toutes les merveilles de l'idéal celtique. Plus tard, nous les verrons aux prises avec la réalité; nous parlerons de leur métropole sur le rocher d'Iona, aux Hébrides; nous dirons ce qu'ils firent pour la conversion de la Grande-Bretagne et des pays germaniques. Il nous faut auparavant les suivre en Gaule, dans cette terre d'où l'Évangile leur avait été apporté par Patrice. Plusieurs s'étaient déjà abattus sur l'Armorique, lors de cette invasion de réfugiés celtes qu'on a signalée au livre précédent. Mais ce ne fut que vers la fin du vi^e siècle que l'action de l'Irlande sur les pays directement soumis à la domination franque devint décisive. Elle s'acquitta alors généreusement de sa dette envers la Gaule. Elle en avait reçu Patrice; en retour elle lui donna Colomban.

CHAPITRE II

Vie et règle de saint Colomban

Naissance et éducation de saint Colomban; sa mission en Gaule; son séjour à Annegray; les loups et les brigands suèves. — Il se fixe à Luxeuil; état de la Séquanie; affluence des disciples; *Laus perennis*. — Opposition épiscopale; lettre hautaine de Colomban à un concile. Sa lutte avec Brunchaut et Thierry II; Saint-Martin d'Autun fondé par Brunchaut; première expulsion de Colomban; le jeune Agile; Colomban à Besançon; retour à Luxeuil. — Il en est de nouveau expulsé; son voyage sur la Loire; arrivée à Nantes; lettre aux moines de Luxeuil. — Il va chez Clotaire II, roi de Neustrie, et chez Théodebert II, roi d'Austrasie. — Sa mission chez les Alamans; saint Gall; le dialogue des démons sur le lac. — Il renonce à convertir les Slaves, et retourne auprès de Théodebert; défaite et mort de ce roi. — Colomban traverse les Alpes et passe en Lombardie. — Il y fonde Bobbio; ses poésies; ses remontrances au pape Boniface IV. — Clotaire II le rappelle en Gaule; il refuse et meurt. — Il ne fut l'ennemi ni des rois ni des papes. — Règle de Colomban; *le Pénitentiel*.

I.

Le rival de saint Benoît naquit en l'année même où mourut le patriarche du Mont-Cassin. Initié dès son enfance aux lettres et aux arts libéraux, il eut aussi de bonne heure à lutter contre les tentations de la chair. Sa beauté qui fixait tous les regards l'exposait, nous dit le religieux qui a écrit

Naissance
de
Colomban.
—
543.

sa vie ¹, aux provocations effrontées des belles Irlandaises. C'est en vain qu'il se plonge dans l'étude de la grammaire, de la rhétorique, de la géométrie, de l'Écriture sainte. L'aiguillon de la volupté le pressait toujours. Il vient frapper à la cellule qu'habitait une pieuse recluse et la consulte : « Il y a douze ans, » lui répondit-elle, « que je suis « moi-même sortie de chez moi pour entrer en « guerre contre le mal. Enflammé par les feux de « l'adolescence, tu essayeras en vain d'échapper à « ta fragilité, tant que tu resteras sur le sol natal. « As-tu oublié Adam, Samson, David, Salomon, « tous perdus par les séductions de la beauté et de « l'amour? Jeune homme, pour te sauver il faut « fuir ². » Il l'écoute, la croit, se décide à partir. Sa mère essaye de l'arrêter, se prosterne devant lui sur le seuil de sa porte ; il franchit ce cher obstacle, quitte la province de Leinster où il était né, et après quelque temps passé auprès d'un savant docteur qui lui fait composer un commentaire sur les psaumes, il va se réfugier à Bangor, au sein de

1. *Vita S. Columbani, abbatis, auctore JONA, monacho Bobiensi fere æquali*, ap. ACT. SS. O. S. B., t. II. — Ce Jonas était de Suse en Piémont ; il écrivait par ordre d'Attale et d'Eustaise, successeurs de Colomban ; il cite Tite-Live et Virgile à côté de l'Écriture sainte. Son livre est un des monuments les plus curieux de l'époque mérovingienne.

2. *Liberalium litterarum doctrinis et grammaticorum studiis... Cum eum formæ elegantia... omnibus gratum redderet... Lascivarum puellarum in eum suscitavit amores, præcipue quas forma corporis... Perge, o juvenis! perge, evita ruinam.* JONAS, c. 7, 8.

ces milliers de moines encore imbus de la première ferveur qui les y avait rassemblés sous la crosse du saint abbé Comgall.

Mais ce premier apprentissage de la guerre sainte ne lui suffit pas. L'humeur vagabonde de sa race, la passion du pèlerinage et de la prédication ¹, l'entraîne au delà des mers. Il entend sans cesse retentir à ses oreilles la voix qui avait dit à Abraham : *Sors de ta patrie, de ta famille et de la maison de ton père, et va dans la terre que je montrerai.* Cette terre était la nôtre. L'abbé cherche en vain à le retenir. Colomban, alors âgé de trente ans, sort de Bangor avec douze autres moines, traverse la Grande-Bretagne, et vient débarquer en Gaule. Il y trouve la foi catholique debout, mais la vertu chrétienne et la discipline ecclésiastique outragées ou inconnues, grâce à la fureur des guerres et à la négligence des évêques. Il s'attache, pendant plusieurs années, à parcourir le pays, à y prêcher l'Évangile, et surtout à donner l'exemple de l'humilité et de la charité qu'il enseignait à tous. Arrivé dans le cours de ses pérégrinations apostoliques en Bourgogne, il y fut accueilli par le roi Gontran, celui de tous les petits-fils de Clovis dont la vie paraît avoir été la moins répréhensible et qui avait le plus d'attrait pour les religieux. Son éloquence

Sa mission
dans
les Gaules.
—
573.

1. Scottorum quibus consuetudo peregrinandi jam pene in naturam conversa est. WALARIDUS STRABO, *De mirac. S. Galli*, l. II, c. 47. — Qui tironem suum ad futura bella erudierat... JONAS, c. 9.

enchanta le roi et ses leudes. Craignant de le voir aller plus loin, Gontran lui offrit tout ce qu'il voudrait afin de le retenir, et comme l'Irlandais répondait qu'il n'avait pas quitté son pays pour chercher des richesses, mais pour suivre le Christ en portant sa croix, le roi insista et lui dit qu'il y avait dans ses États assez de lieux sauvages et solitaires où il pourrait trouver la croix et gagner le ciel, mais qu'il ne fallait à aucun prix quitter la Gaule ni songer à convertir d'autres nations avant d'avoir assuré le salut des Francs et des Bourguignons ¹.

Son séjour
à
Annegray.

Colomban se rendit à ce désir et choisit pour sa demeure le vieux château romain d'Annegray ². Il y menait, avec ses compagnons, la vie la plus rude. Il y passait des semaines entières sans autre nourriture que l'herbe des champs, l'écorce des arbres et les baies de myrtille qu'on trouve dans nos bois de sapin ; il ne recevait d'autres provisions que de la charité des voisins. Souvent il se séparait de ses disciples pour s'enfoncer tout seul dans les bois, et pour y vivre en communauté avec les bêtes. Là, comme plus tard, dans sa longue et intime communion avec la nature âpre et sauvage de ces lieux déserts, rien ne l'effrayait, et lui ne faisait peur à

1. Ob negligentiam præsulum, religionis virtus pene abolita... JONAS, c. 11, 12. Cf. WALAF. STRABON., l. I, c. 2. — Je renvoie à la *Vie des saints de Franche-Comté*, t. II, et au tome VII d'octobre des nouveaux Bollandistes, p. 868, pour la discussion des dates diverses assignées au voyage et au séjour de Colomban en France.

2. Aujourd'hui hameau de la commune de Faucogney (Haute-Saône).

personne. Tout obéissait à sa voix. Les oiseaux, comme on l'a déjà dit, venaient recevoir ses caresses, et les écureuils descendaient du haut des sapins pour se cacher dans les plis de sa coule. Il avait chassé un ours de la caverne qui lui servait de cellule ; il avait arraché à un autre ours un cerf mort dont la peau devait servir de chaussure à ses frères. Un jour qu'il errait dans le plus épais du bois, portant, selon l'usage irlandais, sa bible dans un sachet suspendu à l'épaule¹, et réfléchissant si la férocité des bêtes qui ne péchaient point ne valait pas mieux que la rage des hommes qui perdent leurs

1. *Librum humero ferens de scripturis sacris secum disputaret* JONAS, c. 15. — Je crois retrouver ici l'usage signalé par les archéologues irlandais, usage conforme à l'humeur vagabonde des moines celtiques, et qui leur faisait renfermer leurs livres dans des étuis en cuir garnis de courroies : ces courroies leur servaient, en voyage, à porter l'étui garni de son livre, comme la carnassière de nos chasseurs, et à l'accrocher au mur quand ils rentraient chez eux. La légende d'un savant docteur irlandais du vi^e siècle, Longarad, raconte que, à sa mort, tous les étuis à livres de l'Irlande se détachèrent des crochets qui les retenaient contre les murs des écoles monastiques et tombèrent à terre. L'étui d'un des plus fameux manuscrits de l'Irlande, le *Livre d'Armagh*, subsiste encore entre les mains du D^r Reeves, éditeur de la *Vie de saint Columb-Kill*, par Adamnan, laquelle constate plus d'une fois cet usage : *Quidam juvenis qui sub ascella libros in pelliceo reconditos sacculo habebat... Liber de cujusdam pueri de ponte elapsis humeris, cum pelliceo in quo inerat sacculo.. cecidit* (p. 114, 116). — Or, un voyageur contemporain nous affirme que, encore aujourd'hui, dans les bibliothèques monastiques de l'Abyssinie, tous les livres sont accrochés au mur dans des étuis à courroies (Cténzon, *Monasteries of the Levant*, p. 93, 1849). — N'est-il pas curieux de retrouver, après quatorze siècles écoulés, dans les monastères d'Abyssinie, un usage signalé chez les moines irlandais contemporains des fils de Clovis ?

Les loups
et
les brigands.

âmes, il voit venir à lui douze loups qui l'entourent à droite et à gauche. Il reste immobile en récitant le verset : *Deus in adjutorium*. Les loups, après avoir touché ses vêtements de leur gueule, le voyant sans peur, passent leur chemin. Il continue le sien, et au bout de quelques pas, il entend un grand bruit de voix humaines qu'il reconnaît pour être celles d'une bande de brigands germains, de la nation suève, qui ravageaient alors cette contrée. Il ne les vit pas ; mais il dut remercier Dieu de l'avoir préservé de ce double danger où l'on peut voir la double image de la lutte constante qu'avaient à livrer les moines dans leur laborieuse carrière contre les forces sauvages de la nature et la barbarie plus sauvage encore des hommes ¹.

Au bout de quelques années, le nombre croissant de ses disciples l'obligea à se transporter ailleurs, et par la protection d'un des principaux ministres du roi franc, Agnoald, marié à une femme burgonde de très-noble race ², il obtint de Gontran un autre château fort, nommé Luxeuil, où il y avait eu des eaux thermales magnifiquement ornées par les Romains et où l'on voyait encore, dans les forêts voisines, les idoles que les Gaulois avaient adorées. Ce fut sur les ruines de ces deux

Il se fixe
à
Luxeuil.
—
590.

1. *Parvulorum pomorum quæ bollucas vulgo appellant... Ferusculam, quam vulgo homines Squirium vocant... Vocem Suevorum mul-torum per avia aberrantium.* JONAS, c. 14, 15, 16, 26, 30.

2. *Regis conviva et consiliarius... Conjux ex præclara Burgundio-rum prosapia... Vita S. Agili*, c. 1, 3, ap. Act. SS. O. S. B., t. II.

civilisations que vint s'implanter la grande métropole monastique de l'Austrasie et de la Bourgogne.

État
de
la Séquanie.

Luxeuil était situé sur les confins de ces deux royaumes, au pied des Vosges et au nord de cette Séquanie dont l'abbaye de Condat avait déjà, depuis plus d'un siècle, illuminé la région méridionale. Toute cette contrée qui s'étendait sur les flancs des Vosges et du Jura, depuis si illustre et si bénie sous le nom de Franche-Comté, n'offrait alors, sur une longueur de soixante lieues et une largeur moyenne de dix à quinze, que des chaînes parallèles de défilés inaccessibles, entrecoupés par des forêts impénétrables, hérissés d'immenses sapinières qui descendaient du sommet des plus hautes montagnes et venaient ombrager le cours des eaux rapides et pures du Doubs, du Dessoubre et de la Loue. Les invasions des barbares, celle d'Attila surtout, avaient réduit en cendres les villes romaines, anéanti toute culture et toute population. La végétation et les bêtes fauves avaient repris possession de cette solitude, qu'il était réservé aux disciples de Colomban et de Benoît de transformer en champs et en pâturages¹.

Les disciples affluaient autour du colonisateur irlandais. Bientôt il en compta plusieurs centaines

1. *Erat tunc vasta eremus Vosagus nomine... aspera vastitate solitudinis et scopulorum interpositione loca aspera...* JONAS, c. 12.
— Voir l'excellente description du Jura et de ses défrichements monastiques dans *l'Histoire des grandes forêts de la Gaule*, par M. ALFRED MACRY, p. 181.

Affluence
de disciples
autour
de
Colomban.

dans les trois monastères qu'il avait successivement construits ¹ et qu'il gouvernait à la fois. Les nobles francs et bourguignons, dominés par le spectacle de ces grandeurs du travail et de la prière, lui amenaient leurs fils, lui prodiguaient leurs donations, et souvent venaient lui demander de couper leur longue chevelure, insigne de noblesse et de liberté, et de les admettre eux-mêmes dans les rangs de son armée ². Le travail et la prière y avaient pris, sous la forte main de Colomban, des proportions inouïes jusqu'alors. La foule des pauvres serfs et des riches seigneurs y devint si grande qu'il put y organiser cet office perpétuel, appelé *Laus perennis*, qui existait déjà à Agaune, de l'autre côté du Jura et du lac Léman, et où jour et nuit les voix des moines, « aussi infatigables que celles des anges, » se relevaient pour célébrer les louanges de Dieu par un cantique sans fin ³.

*Laus
perennis.*

1. Annegray, Luxeuil et Fontaines. — Le biographe de saint Valéry donne le chiffre de deux cent vingt; d'autres auteurs disent six cents.

2. *Ibi nobilium liberi undique concurrere nitebantur...* JONAS, c. 47. — *Multi non solum de genere Burgundionum, sed etiam Francorum... confluerunt... ut omnia sua ad ipsum locum contraderent et coma capitis deposita...* WALAFR. STRABO, c. 2.

3. S. BERNARD., in *Vita S. Malach.*, c. 6. Cf. MABILL., *Annal.*, l. VIII, n. 10, 16; D. PITRA, *Hist. de S. Léger*, p. 301; *Vies des saints de Franche-Comté*, t. II, p. 25 et 478. — Cet office perpétuel appelé *Laus perennis*, fut longtemps usité à Saint-Maurice, à Remiremont, à Saint-Denis et ailleurs. On en voit déjà la trace dans les premiers monastères de l'Égypte et de la Palestine : il est dit dans la Vie de sainte Marie Égyptienne, en parlant d'un monastère près du Jourdain : « *Psallentia ibi erat, incessabiles totius noctis habens*

Tous, riches et pauvres, y étaient également astreints aux travaux de défrichement que Colomban dirigeait lui-même. Dans le récit des prodiges que son biographe entremêle à chaque page de sa vie, on les voit tous employés successivement à labourer, à faucher, à moissonner, à fendre le bois. Avec l'impétuosité qui lui était naturelle, il ne ménageait aucune faiblesse. Il exigeait que les malades eux-mêmes allassent battre le blé sur l'aire. Un article de sa règle prescrit au moine de se mettre au lit si fatigué qu'il dorme déjà en y allant, et de se lever avant d'avoir dormi suffisamment. C'est au prix de ce labeur perpétuel et excessif que la moitié de notre pays et de l'ingrate Europe a été rendue à la culture et à la vie ¹.

Vingt années se passèrent ainsi pendant lesquelles la réputation de Colomban grandit et s'étendit au loin. Mais son influence ne fut pas incontestée. Il mécontenta une portion du clergé gallo-franc, d'abord par les singularités irlandaises de son costume et de sa tonsure, peut-être aussi par le zèle

Mécontentement
de
l'épiscopat
contre lui.

stabilitates... et in ore psalmi divini absque diminutione... » ROSWEYDE, *Vitæ Patrum*, p. 383. — Alexandre, moine syrien, mort vers 430, avait fondé un ordre spécial de religieux, dit *Acémètes*, ou gens qui ne dorment point : il gouverna d'abord sur les rives de l'Euphrate, puis à Constantinople, trois cents solitaires, divisés en six chœurs, qui se relevaient pour chanter la nuit comme le jour.

1. Imperat ut omnes surgant atque messem in area virga cædant... Cum vidisset eos magno labore glebas scindere. JONAS, c. 20, 23, 28. — Lassus ad stratum veniat, ambulansque dormitet, necdum expleto somno surgere compellatur. *Reg. S. COLUMBANI*, c. 9.

intempérant qu'il mettait dans ses épîtres à rappeler aux évêques leurs devoirs, et plus sûrement par son obstination à faire célébrer la Pâque, selon l'usage irlandais, le quatorzième jour de la lune, quand ce jour tombait un dimanche, au lieu de la célébrer avec toute l'Église le dimanche après le quatorzième jour. Cette prétention, à la fois minutieuse et oppressive, troubla toute sa vie et affaiblit son autorité, car il poussa l'entêtement sur ce point jusqu'à essayer plus d'une fois de ramener le Saint-Siège lui-même à son avis ¹.

Les détails de sa lutte avec l'épiscopat des Gaules sont demeurés inconnus ; mais on peut juger de la résolution qu'il y déploya par sa lettre à un synode ou concile réuni pour examiner la question de la Pâque. Le mélange singulier d'humilité et de fierté, l'éloquence virile et originale dont cette épître porte l'empreinte, ne sauraient dissimuler ce qu'avait d'étrange et d'irrégulier le rôle qu'il s'arrogeait au sein de l'Église. Il a beau s'intituler *Colomban le pécheur*, on sent bien qu'il se croit le docteur et le guide de ceux à qui il parle.

Il commence par remercier Dieu de ce que, grâce à lui, tant de saints évêques se sont réunis pour traiter des intérêts de la foi et des mœurs. Il les

Sa lettre
à
un concile.

1. Il écrivit à ce sujet plusieurs lettres à saint Grégoire le Grand, dont il n'y a aucune trace dans la correspondance de ce pape, et dont une seule a été conservée dans les œuvres de Colomban. Dans celle-ci, il dit que Satan a empêché ses trois lettres antérieures d'arriver entre les mains de Grégoire.

engage à s'assembler plus souvent, malgré les dangers et les difficultés qu'ils pouvaient rencontrer en route, et leur souhaite de s'occuper, sous la présidence de Jésus-Christ, non-seulement de la question de la Pâque, mais encore de bien d'autres observances canoniques cruellement méconnues. Il s'enorgueillit de ses propres épreuves et de ce qu'il appelle la persécution dont il a été victime. Il blâme la diversité des coutumes et la variété des traditions dans l'Église, en se condamnant ainsi par sa propre bouche, et en méconnaissant la sagesse de l'autorité ecclésiastique, qui semble avoir toléré longtemps chez lui et chez ses compatriotes l'observance particulière et locale dont il prétendait infliger le joug à toute la chrétienté. Il prêche d'ailleurs l'union entre le clergé séculier et régulier, et son langage devient alors plus ému et plus solennel. « Je ne suis pas l'auteur de ce différend : je suis venu, pauvre étranger, dans ces contrées pour la cause du Christ Sauveur, notre commun Dieu et Seigneur ; je ne demande à vos saintetés qu'une seule grâce : qu'il me soit permis de continuer à vivre en silence au sein de ces forêts, auprès des ossements de dix-sept frères que j'y ai déjà vus mourir ; j'y prierai pour vous avec ceux qui me restent, comme je le dois, comme je l'ai toujours fait depuis douze ans. Ah ! laissez-nous vivre avec vous dans cette Gaule où nous sommes, puisque nous devons vivre les uns avec les autres dans le ciel, si nous

méritons d'y entrer. Malgré notre tiédeur, nous suivrons de notre mieux les canons, les préceptes du Seigneur et des Apôtres. Ce sont là nos armes, notre gloire, notre bouclier. C'est pour leur rester fidèles que nous sommes sortis de notre patrie et que nous sommes venus chez vous. A vous, Pères saints, de voir ce que vous voulez faire de quelques pauvres vétérans, de quelques vieux pèlerins, et s'il ne vaut pas mieux les réconforter que les troubler. Je n'ose aller vous trouver, de peur d'entrer en contention avec vous, mais je vous confesse les secrets de ma conscience, et comme quoi je crois surtout à la tradition de ma patrie, qui est d'ailleurs celle de saint Jérôme. »

Tout cela est mêlé de calculs fastidieux sur la célébration de la Pâque et d'un grand étalage de textes de l'Écriture. Il termine ainsi : « A Dieu ne plaise que nous réjouissions nos ennemis, les juifs, les hérétiques ou les païens, par des luttes entre chrétiens... Si Dieu vous inspire de m'expulser du désert que je suis venu chercher au delà des mers, je n'aurai qu'à dire comme Jonas : *Prenez-moi et jetez-moi à la mer, et la tempête cessera.* Mais, avant de m'y jeter, votre devoir est de faire comme les mariniers, et de tout tenter pour aborder au rivage; peut-être même n'y aurait-il pas excès de présomption à vous suggérer qu'il y a beaucoup de gens qui suivent la voie large, et que, s'il y en a quelque peu qui se dirigent par la porte

étroite qui mène à la vie, il vaudrait mieux pour vous les encourager que les arrêter, sous peine de tomber sous le coup du texte qui dit : *Malheur à vous, Scribes et Pharisiens, qui fermez le royaume du ciel aux hommes, et qui, sans y entrer vous-mêmes, en interdisez l'accès au prochain*. Plus la lutte est dure, et plus la couronne est glorieuse. Ceux-là, dit saint Grégoire, qui n'évitent pas le mal patent, ne croient guère au bien caché. C'est pourquoi saint Jérôme enjoint aux évêques d'imiter les Apôtres, et aux moines de suivre les Pères, qui ont été parfaits. Les règles des clercs et celles des moines sont très-différentes : que chacun garde fidèlement la profession qu'il a embrassée, mais que tous suivent l'Évangile et le Christ, leur chef... Du reste, priez pour nous comme nous prions, malgré notre bassesse, pour vous. Ne nous regardez pas comme étrangers à vous : car tous, Gaulois ou Bretons, Espagnols ou autres, nous sommes les membres d'un même corps. Vous tous, qui êtes mes pères et mes frères, très-saints et très-patients, pardonnez à la loquacité et à l'insolence d'un homme dont la tâche est au-dessus de ses forces¹. »

1. Dominis sanctis et in Christo patribus vel fratribus episcopis, presbyteris, cæterisque S. Ecclesiæ ordinibus, Columba peccator, salutem in Christo præmitto.—Gratias ago Deo meo quod mei causa in unum tanti congregati sunt sancti... Utinam sæpius hoc ageretis... Hoc potissimum debuit vobis inesse studium... Multum nocuit nocetque ecclesiasticæ paci diversitas morum et varietas traditionum... Unum deosco a vestra sanctitate... ut, quia hujus diversitatis auctor non sum, ac pro Christo Salvatore communi Domino et Deo in has

Quand on songe que ni l'histoire de la vie de Colomban, si minutieusement écrite, ni celle de son époque, n'a gardé la trace d'aucune répression, ni même d'aucune improbation solennelle, à l'endroit du moine étranger qui venait ainsi se poser en maître et en juge des évêques, on ne peut se défendre de constater et d'admirer l'immense liberté dont jouissaient alors les chrétiens, jusque dans le domaine où les droits de l'autorité auraient pu inspirer le plus de jalousie.

II.

Il est toutefois douteux que cette attitude n'ait pas ébranlé l'ascendant que les vertus et la sainteté de Colomban lui avaient conquis parmi les Gallo-

Sa lutte
avec
le roi Thierry II
et
Brunehaut.

terras peregrinus processerim, ut mihi liceat... in his silvis silere et vivere juxta ossa nostrorum fratrum decem et septem defunctorum sicut usque nunc licuit nobis inter vos vixisse duodecim annis, ut pro vobis, sicut usque nunc fecimus, oremus, ut debemus. Capiat nos simul, oro, Gallia, quos capiet regnum cœlorum, si boni simus meritis... Hi sunt nostri canones, dominica et apostolica mandata... Hæc arma, scutum et gladium... hæc nos moverunt de patria; hæc et hic servare contendimus, licet tepide... in his perseverare optamus sicut et seniores nostros facere conspeximus... Vos, patres sancti, videte quid faciatis ad istos veteranos pauperes et peregrinos senes... Confiteor conscientiæ meæ secreta, quod plus credo traditioni patriæ meæ... Alia enim sunt et alia clericorum et monachorum documenta, et longe ab invicem separata... De cætero, patres, orate pro nobis, sicut et nos facimus, viles licet, pro vobis; et nolite nos a vobis alienos repulsare: unum enim corporis sumus commembra, sive Galli, sive Britanni, sive Iberi, sive quæque gentes... Date veniam meæ loquacitati ac procacitati supra vires laboranti, patientissimi atque sanctissimi patres quique et fratres. *Epist. II*, ap. GALLAND., *Bibl. veter. Patr.*, t. XII, p. 347.

Francs. Mais il le retrouva bientôt tout entier dans le conflit qu'il engagea, pour l'honneur des mœurs chrétiennes, contre la reine Brunehaut et son petit-fils, et qu'il nous faut raconter avec quelques détails, parce que cette lutte fut la première, et non la moins remarquable, de celles qui éclatèrent à diverses reprises entre les moines et les rois chrétiens, si longtemps et si naturellement alliés.

La domination franque dans les Gaules s'était, comme on sait, divisée en trois royaumes distincts : la Neustrie, l'Austrasie et la Bourgogne. L'ancien royaume des Burgondes ou de Bourgogne, définitivement conquis par les fils de Clovis, avait été reconstitué par son petit-fils, Gontran, qui avait si bien accueilli Colomban, et c'était à l'extrémité septentrionale de ce royaume que s'élevait Luxeuil. Gontran étant mort sans postérité, la Bourgogne avait passé à son neveu, le jeune Childebert II, déjà roi d'Austrasie et fils de la célèbre Brunehaut. Celui-ci mourut peu après, laissant deux fils en bas âge, Théodebert II et Thierry II. Sa succession fut divisée entre eux : Théodebert eut l'Austrasie, et Thierry la Bourgogne ; mais leur aïeule Brunehaut s'empara aussitôt de leur tutelle et de la puissance royale dans les deux royaumes, tandis que sa terrible ennemie, Frédégonde, que Gontran avait si justement nommée *l'ennemie de Dieu et des hommes*, gouvernait la Neustrie, au nom de son fils, Clotaire II, également

593.

596.

599.

mineur. Toute la Gaule franque se trouvait ainsi entre les mains de deux femmes, qui la dominaient au nom de trois rois mineurs¹. Mais bientôt les leudes d'Austrasie, chez qui l'indomptable indépendance des Francs s'était conservée bien plus entière que chez les Neustriens, révoltés par les allures violentes et arbitraires de Brunehaut, obligèrent l'aîné de ses petits-fils à l'expulser de son royaume. Elle s'en consola en se fixant en Bourgogne chez le jeune roi Thierry, et en continuant à y exercer sur les seigneurs et les évêques bourguignons la domination altière et souvent cruelle qui l'avait rendue insupportable à l'Austrasie.

On jugerait trop sévèrement Brunehaut, si on la confondait à un degré quelconque avec son immonde et sinistre rivale, qui fut à la fois bien plus coupable et plus prospère qu'elle. Grégoire de Tours a vanté sa beauté, ses bonnes mœurs, sa prudence et son affabilité, et Grégoire le Grand, en félicitant les Francs d'avoir une si bonne reine, l'a honorée de ses éloges publics, spécialement dans son fameux diplôme relatif à l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, qu'elle avait construite et richement dotée sur le site même où le saint évêque de Tours, passant chez les Éduens, avait couru risque de la vie en détruisant le dernier sanctuaire du paganisme vaincu. Cette abbaye, longtemps célèbre par ses

Monastère
de
Saint-Martin
d'Autun
fondé
par Brunehaut.

1. Frédégonde mourut peu après, en 597, triomphante de tous ses ennemis.

richesses et par ses florissantes écoles, servit de sépulture à Brunehaut, et neuf siècles encore après sa cruelle mort une distribution journalière faite aux pauvres rendait sa mémoire populaire sous le nom d'*aumône de Brunehaut* ¹.

Mais Brunehaut, déjà vieillie, n'avait conservé que l'ardeur intrépide de ses jeunes années; elle n'en avait plus la générosité ni la droiture. Elle avait tout sacrifié à la passion de dominer et à la tentation de rétablir une sorte de monarchie romaine ². Et cette soif de régner seule l'égarait au point de la déterminer, elle dont la jeunesse avait été sans reproche, à encourager chez ses petits-fils cette polygamie qui semble avoir été le triste privilège des princes germaniques et surtout des Mérovingiens ³. De peur d'avoir une rivale de crédit et de puissance auprès du jeune roi Thierry, elle s'opposa de tout son pouvoir à ce qu'il remplaçât ses concubines par une reine légitime, et lorsqu'enfin il se détermina à épouser une princesse visigothe, Bru-

1. S. GREG. MAGN., *Epist.* XIII, 6.— GREG. TURON., *Hist. eccl.*, IV, 27 — L'abbaye de Saint-Martin d'Autun avait possédé, selon la tradition bourguignonne, jusqu'à cent mille manses. L'église, reconstruite avec magnificence au IX^e siècle, fut rasée en 1750 par les moines eux-mêmes, qui en rebâtirent une autre, laquelle eut le même sort en 1808. La charrue a depuis lors passé sur le site de l'église et du monastère. Il existe une précieuse monographie de cette abbaye, publiée par M. Bulliot. Autun, 1849, 2 vol.

2. HENRI MARTIN, II, 106.

3. Ob nobilitatem plurimis nuptiis ambiuntur. TACIT., *De mor. Germ.*, c. 18.

607-608.

nehaut, quoique fille elle-même d'un roi visigoth, vint à bout d'en dégoûter son petit-fils et de la faire répudier au bout d'un an. L'évêque de Vienne, saint Didier, qui avait conseillé au roi de se marier, fut assommé par des sicaires que la reine mère avait apostés.

Cependant le jeune Thierry avait des instincts religieux. Il se réjouissait de posséder dans son royaume un saint homme tel que Colomban. Il allait souvent le visiter. Le zélé Irlandais en profita pour lui reprocher ses désordres et pour l'exhorter à chercher la douceur d'une épouse légitime, de telle sorte que la race royale pût sortir d'une reine honorable et non d'un lieu de prostitution. Le jeune roi promit de s'amender : mais Brunehaut le détourna facilement de ces bonnes inspirations. Colomban étant venu la voir au manoir de Bourcheresse, elle lui présenta les quatre fils qu'avait déjà Thierry de ses concubines. « Que me veulent ces enfants ? » dit le moine. — « Ce sont les fils du roi, » dit la reine ; « fortifie-les par ta bénédiction. » — « Non, » répondit Colomban, « ils ne régneront pas, car ils sortent d'un mauvais lieu. » A partir de ce moment, Brunehaut lui jura une guerre à mort. Elle fit d'abord défendre aux religieux des monastères gouvernés par Colomban d'en sortir, et à qui que ce fût de les recevoir ou de leur fournir le moindre secours. Colomban voulut essayer d'éclairer et de ramener Thierry. Il alla le trouver à sa

villa royale d'Époisses. En apprenant que l'abbé était arrivé, mais ne voulait pas entrer dans le palais, le roi lui fit porter un repas somptueusement apprêté. Colomban refusa de rien accepter de la main de celui qui interdisait aux serviteurs de Dieu l'accès et la demeure des autres hommes, et sous le coup de sa malédiction tous les vases qui contenaient les divers mets furent miraculeusement brisés. Le roi, effrayé par ce prodige, et son aïeule, vinrent lui demander pardon et promirent de se corriger. Colomban apaisé retourna à son monastère, où il apprit bientôt que Thierry était retombé dans ses débauches habituelles. Alors il écrivit au roi une lettre pleine de reproches véhéments, et qui le menaçait d'une excommunication prochaine ¹.

Ainsi donc lui, cet étranger, ce missionnaire irlandais, l'hôte et l'obligé du roi Gontran, oserait en venir au point d'excommunier le roi de Bourgogne, l'héritier de son bienfaiteur ! Brunehaut n'eut pas de peine à soulever contre cette audace inaccoutumée les principaux leudes de la cour de Thierry ; elle entreprit même de persuader aux évêques d'intervenir afin de blâmer la règle du nouvel institut. Excité par tout ce qu'il entendait

1. Gratulabatur quia in termino regni sui B. Columbanum haberet... Ut non potius legitime conjugis solamine frueretur, ut regalis proles ex honorabili regina proderet, et non ex lupanaribus videretur emergi... Apud Spissiam villam publicam... Litteras verberibus plenas... JONAS, c. 31, 32.

dire autour de lui , Thierry résolut de prendre l'offensive, se présenta lui-même à Luxeuil et demanda compte à l'abbé de ce qu'il s'écartait des usages du pays et de ce que l'intérieur du couvent n'était pas ouvert à tous les chrétiens et même aux femmes, car c'était encore un des griefs de Brunehaut contre Colomban, qu'il lui avait interdit à elle, quoique reine , de franchir le seuil de son monastère. Le jeune roi pénétra de sa personne jusqu'au réfectoire en disant qu'il fallait laisser entrer tout le monde partout ou bien renoncer à tout don royal. Colomban, avec son audace accoutumée, dit au roi : « Si vous voulez violer la rigueur de nos règles, « nous n'avons que faire de vos dons; et si vous « venez ici pour détruire notre monastère, sachez « que votre royaume sera détruit avec toute votre « race. »

Le roi eut peur, et sortit; mais il reprit bientôt : « Tu espères peut-être que je te procurerai la couronne du martyre; mais je ne suis pas assez fou « pour cela : seulement, puisqu'il te plaît de vivre « en dehors de toute relation avec les séculiers, « tu n'as qu'à t'en aller par où tu es venu, et « jusque dans ton pays. » Tous les seigneurs du cortège royal s'écrièrent qu'ils ne voulaient pas non plus tolérer dans leur pays des gens qui s'isolaient ainsi de tout le monde. Colomban dit qu'il ne sortirait de son monastère que s'il en était arraché par la force. Alors on le prit et on le conduisit à Be-

sançon pour y attendre les ordres ultérieurs du roi ¹. Après quoi, l'on établit une sorte de blocus autour de Luxeuil pour empêcher qu'il ne s'en sortît.

Colomban
expulsé
de Luxeuil
une
première fois.

—
640.

Saint Agile.

Les moines se rappelèrent qu'ils avaient parmi eux un jeune homme nommé Agile, fils de cet Agnoald, principal ministre du roi Gontran, qui vingt ans auparavant avait obtenu pour Colomban la donation de Luxeuil, et qui depuis avait confié son fils encore enfant au saint abbé irlandais pour l'élever dans la vie religieuse. Ils chargèrent Agile d'aller obtenir du roi et de la reine la levée de l'interdiction. Le jeune religieux tomba entre les mains d'un neveu du duc de la Séquanie qui, sous prétexte de se livrer à la chasse, gardait les avenues du monastère ; mais par le signe de la croix, il fit tomber le glaive et dessécher le bras déjà levé pour le frapper, et on lui permit de continuer sa route. Par un de ces retours soudains et passagers qui se produisent si souvent dans la vie des Mérovingiens, Thierry et son aïeule reçurent l'envoyé des moines avec toute sorte de démonstrations d'humilité, se prosternèrent devant lui, levèrent le blocus de l'abbaye, et lui firent même de riches donations ².

1. Ea maxime pro causa infesta erat eo quod... sibi quæ regina erat idem contradixerat. *Vita S. Agili*, c. 7, ap. Acr. SS. O. S. B., t. II. — Ut erat audax, atque animo vigens... Si ob hanc causam hoc in loco venisti... Martyrii coronam me tibi illaturum speras : non esse me tantæ dementiæ scias... Qua veneras, ea via repedare studeas... *Aulicorum consona voce vota prorumpunt*... *JONAS*, c. 23.

2. Sub obtentu venantium... observabant exitus monasterii more

Colomban
à
Besançon.

Mais leur cœur n'avait pas fléchi à l'endroit de Colomban. Celui-ci, entouré à Besançon du respect de tous, et jouissant de sa liberté dans l'intérieur de la ville, en profita pour gravir, un dimanche matin, le sommet de ce plateau dont César a signalé l'étrange disposition, où est aujourd'hui située la citadelle, et d'où descendent deux parois de roches verticales qui vont plonger jusque dans les flots tortueux du Doubs, en fermant des deux côtés l'accès de la presqu'île bisontine ¹. De cette hauteur, il promène ses regards sur la route qui conduit à Luxeuil : il semble y chercher les obstacles qui pourraient empêcher son retour. Son parti est pris : il descend, sort de la ville et se dirige vers Luxeuil. A la nouvelle de son retour, Thierry et Brunehaut envoient un comte avec une cohorte de soldats pour le reconduire en exil. Alors eut lieu cette scène, tant de fois renouvelée pendant douze siècles, et de nos jours encore, entre les persécuteurs et les victimes.

latronum... Rex et regina... humo coram vestigiis illius procumbunt.
Vita S. Agili, c. 7, 8.

1. La description qu'en donne Jonas est encore aujourd'hui frappante de vérité, et l'était surtout avant que Louis XIV, après la conquête de la Franche-Comté, eût fait raser la métropole de Saint-Étienne et tous les bâtiments qui couvraient le flanc méridional du rocher : « Adscendit dominica die in verticem arduum ad cacumen montis illius (ita enim situs urbis habetur, cum domorum densitas in diffuso latere proclivi montis sita sit, prorumpant ardua in sublimibus cacumina quæ undique abscissi fluminis *Doux* alveo vallante nullatenus commeantibus viam pandit), ibique usque ad medium dici exspectat, si aliquis iter ad monasterium revertendi prohibeat. »

Les ministres de la volonté royale le trouvèrent au chœur, chantant l'office avec toute sa communauté. « Homme de Dieu, » lui dit-on, « nous vous prions « d'obéir aux ordres du roi et aux nôtres, et de « vous en aller là d'où vous êtes venu. » — « Non, » répondit Colomban, « après avoir quitté une fois ma « patrie pour le service de Jésus-Christ, je pense « que mon Créateur ne veut pas que j'y retourne. » A ces mots, le comte se retira, laissant aux plus féroces d'entre ses soldats le soin d'accomplir le reste. Domptés par la fermeté de l'abbé qui répétait qu'il ne céderait qu'à la force, ils s'agenouillèrent devant lui, et le conjurèrent en pleurant de leur pardonner, et de ne pas les réduire à une violence qui leur était imposée sous peine de la vie. A cette pensée d'un danger qui ne lui était plus personnel, l'intrépide Irlandais céda et sortit du sanctuaire qu'il avait fondé, qu'il avait habité pendant vingt ans, et qu'il ne devait plus revoir ¹.

390-610

1. Vir Dei, precamur... eo itinere quo primum adventasti... Non reor... semel natali solo ob Christi timorem relicto... Relictis quibusdam quibus ferocitas animi inerat. JOYAS, c. 36. — Comment n'être pas frappé de l'identité des luttes et des triomphes de l'Eglise à travers les âges, lorsqu'on voit ce qui se passait à Luxeuil, en 610, se renouveler, après douze siècles, contre de pauvres moines dans le Caucase? On lit dans le *Journal des Débats* du 23 avril 1845 : « Voici encore quelques détails sur l'expulsion des missionnaires catholiques des provinces du Caucase. Le premier jour de l'année, deux charrettes, escortées de Cosaques armés de lances et de pistolets, s'arrêtèrent devant la porte du couvent de Tiflis. Des agents de police entrèrent aussitôt dans le couvent et ordonnèrent aux moines de

Ses religieux l'entouraient en gémissant comme s'ils eussent marché à ses funérailles. Il les consolait en leur disant que cette persécution, loin d'être une ruine pour eux, ne servirait qu'à la multiplication « du peuple monastique. » Tous voulaient le suivre dans son exil ; mais un ordre royal interdit cette consolation aux moines qui n'étaient pas d'origine irlandaise ou britannique. Brunehaut voulait bien se débarrasser de ces insulaires audacieux et indépendants comme leur chef, mais elle ne tenait pas à ruiner le grand établissement dont la Bourgogne était déjà fière. Le saint, accompagné de ses frères irlandais, prit le chemin de l'exil.

Son voyage
de
Besançon
à Nantes.

L'histoire de son voyage, scrupuleusement recueillie par ses disciples, est pleine d'intérêt pour la connaissance des lieux et des mœurs de la Gaule

monter dans les charrettes. Ceux-ci déclarèrent qu'ils ne se rendraient qu'à la force ; puis ils entrèrent dans l'église du couvent et s'agenouillèrent devant l'autel. Les agents attendirent quelque temps ; mais lorsqu'au bout d'une heure ils virent que les moines ne manifestaient aucune intention d'obéir, ils leur renouvelèrent l'ordre de se mettre en route. Les missionnaires répondirent qu'ils ne quitteraient pas volontairement le poste qui leur avait été confié par leur chef spirituel. Cette réponse fut transmise au général Gurko, gouverneur de Tiflis, qui ordonna de les emmener de force et de les transporter dans des voitures. Cet ordre fut aussitôt exécuté. Les missionnaires de Gori ont été expulsés de la même manière. » Le même journal rapporte, dans son numéro du lendemain, le récit de violences analogues exercées, non plus au Caucase, mais en France, contre les religieuses hospitalières de Saint-Joseph à Avignon, dans ce même mois d'avril 1845. L'expulsion des moines irlandais et anglais de la Trappe de Melleray, en 1831, présente aussi plus d'un trait de ressemblance avec l'histoire de Luxeuil.

franque. On le fit passer une seconde fois à Besançon, puis à Autun, à Avallon, le long de la Cure et de l'Yonne jusqu'à Auxerre, et de là à Nevers, où on l'embarqua sur la Loire. Il marquait chacune de ses étapes par des guérisons miraculeuses ou d'autres prodiges qui, néanmoins, n'atténuaient pas les rancunes qu'il avait excitées. Sur le chemin d'Avallon, il rencontra un écuyer du roi Thierry qui essaya de le percer de sa lance. A Nevers, au moment de s'embarquer, un grossier satellite de l'escorte des proscrits prit une rame et en frappa Lua, l'un des plus pieux parmi les compagnons de Colomban, pour le faire entrer plus vite dans le bateau. Le saint se récria : « Cruel, de quel droit
« viens-tu aggraver ma peine ? De quel droit oses-
« tu frapper les membres fatigués du Christ ? Sou-
« viens-toi que la vengeance divine t'atteindra ici
« même où ta fureur a atteint le serviteur de
« Dieu. » Et en effet, au retour, le misérable tomba dans l'eau et se noya à l'endroit même où il avait frappé Lua¹.

Arrivé à Orléans, il envoie deux de ses frères

1. Velut funus subsequentibus... Ob multiplicandas plebes monachorum hanc esse datam occasionem... Quos sui ortus terra dederat, vel qui a Britannico arvo ipsum secuti... Custos equorum... occurrit... Ubi lento conamine in scapham insilirent... Arrepto remo... Cur, crudelis, mœrorem mihi addis... JONAS, c. 36, 38, 40. — Mabillon (*Annal.*, t. I^{er}, p. 293) suppose que ce Lua pouvait bien être le saint irlandais dont saint Bernard parle comme ayant fondé cent monastères ; mais cela paraît on ne peut plus improbable.

dans la ville pour se procurer des vivres : mais on ne veut leur rien vendre ni donner, pour ne pas contrevenir aux défenses royales. On les traitait comme des gens mis hors la loi, hors la paix du roi, et qu'il était défendu par la loi salique d'accueillir, sous peine d'encourir l'amende énorme alors de six cents deniers. Les églises mêmes leur étaient fermées par ordre du roi. Mais, en revenant sur leurs pas, ils rencontrent une femme syrienne, de cette colonie d'Orientaux dont la présence en Gaule est déjà signalée sous Childebert I^{er}. Elle leur demande d'où ils viennent, et l'ayant su, leur offre l'hospitalité, et leur donne tout ce qu'il leur fallait. « Moi « aussi, » dit-elle, « je suis comme vous étrangère, « et je viens du lointain soleil d'Orient. » Elle avait un mari aveugle à qui Colomban rendit la vue. Le peuple d'Orléans en fut ému ; mais on n'osait témoigner qu'en secret sa vénération au proscrit ¹.

Une Syrienne
lui donne
l'hospitalité
à
Orléans.

En passant devant la ville de Tours, Colomban demande qu'on lui permette d'aller prier sur la tombe du grand saint Martin, toujours également vénéré par les Celtes, les Romains et les Francs. Mais ses sauvages gardiens ordonnent aux matelots de faire force de rames et de passer au milieu du fleuve. Cependant, une force invisible arrête la

1. *Lex salica*, art. 56, ed. Merkel. — ROTH, *Benefizialwesen*, p. 140. — *Regio timore aut vendere aut dare nihil audebant... Napi et ego advena sum ex longinquo Orientis sole... vir meus ex eodem genere Syrorum sicut et ego.* JONAS, c. 41.

barque : elle se dirige d'elle-même vers le port. Il descend à terre et passe la nuit auprès du saint tombeau. L'évêque de Tours vient le trouver et le mène dîner chez lui. A table, on lui demande pourquoi il va regagner son pays. Il répond : « Ce chien
« de Thierry m'a chassé de chez mes frères. » Alors un convive, qui était un des leudes ou fidèles du roi, dit tout bas : « Ne vaut-il pas mieux abreuver
« les gens de lait que d'absinthe? » — « Je vois, » reprit Colomban, « que tu veux garder ton ser-
« ment au roi Thierry. Eh bien ! va dire à ton ami
« et à ton seigneur que d'ici à trois ans lui et ses
« enfants seront anéantis, et que toute sa race
« sera extirpée par Dieu. » — « Pourquoi parler
« ainsi, serviteur de Dieu? » dit le leude. — « Je
« ne saurais taire, » répliqua le saint, « ce que le
« Seigneur me charge de dire¹. »

Arrivé à Nantes, et à la veille de quitter le sol de la Gaule, sa pensée se tourne vers Luxeuil, et il se met à écrire une lettre qui commence ainsi : « A
« ses très-doux fils, à ses très-chers écoliers, à ses
« frères de la vie frugale, à tous les moines, Co-
« lomban le pécheur. » Son cœur s'y épanche tout entier. Obscure, confuse, passionnée, entrecoupée par mille souvenirs, mille agitations diverses, cette lettre n'en est pas moins le monument le plus com-

Sa lettre
aux
religieux
de
Luxeuil.

1. Canis me Theodoricus meis a fratribus abegit... Humili voce...
si melius esset lacte potari quam absinthio?... Cognosco te regis
Theodorici fœdera velle servare... Amico tuo et domino...

plet que Colomban nous ait laissé de son génie et de son caractère. A ces émotions personnelles vient toujours se mêler la préoccupation des destinées présentes et futures de sa chère communauté de Luxeuil. Il prescrit les dispositions les plus propres, selon lui, à en garantir les destinées, par la pureté des élections et l'harmonie intérieure. Il semble même prévoir l'immense développement des colonies monastiques qui devaient sortir de Luxeuil, dans un passage où il dit : « Là où les sites vous
« conviendront, là où Dieu édifiera avec vous, allez
« et croissez, vous et les milliers d'âmes qui naî-
« tront de vous ¹. »

On aime surtout à voir dans cette âme rigide et fière l'amitié, l'affection paternelle conserver tous ses droits. Il se rappelle avec une tendre sollicitude un frère qui ne s'était pas trouvé là au moment de ses adieux. « Gardez toujours, » dit-il, « gardez
« Valdolène, s'il est encore avec vous. Que Dieu
« lui fasse du bien ; qu'il devienne humble ; et
« donnez-lui pour moi le baiser que je n'ai pu lui
« donner moi-même. » Il recommande à ses religieux la confiance, la force d'âme, la patience, mais par-dessus tout la paix et l'union. Il prévoit dans cette sempiternelle question de la Pâque une division : il veut qu'on éloigne tous ceux qui troubleront l'unanimité de la maison. Les aveux, les

1. Si vero vobis placent, et Deus illic vobiscum ædificat, crescite ibi benedictione in mille millia.

conseils, les exhortations se pressent sous sa plume. Il s'adresse tantôt à toute la communauté, tantôt à un religieux, nommé Attale, qu'il avait désigné pour le remplacer.

« Tu le sais, mon bien-aimé Attale, à quoi sert de ne former qu'un seul corps, si l'on n'a pas un seul cœur?... Quant à moi, j'ai eu l'âme déchirée. J'ai voulu servir tout le monde, je me suis fié à tout le monde, et j'en suis devenu presque fou. Sois donc plus sage que moi : je ne veux pas te voir soulever le fardeau sous lequel j'ai versé tant de sueurs. Pour les contenir tous dans la fermeté de la Règle, j'ai essayé de rattacher à la racine de notre arbre tous ces rameaux que leur fragilité avait détachés de la mienne... Du reste, tu en sais déjà plus long que moi. Tu sauras adapter les préceptes à chacun. Tu tiendras compte de la diversité des caractères, qui est si grande entre les hommes. Tu te diversifieras donc toi-même, tu te multiplieras pour le bien de ceux qui t'obéiront avec foi et amour, et toutefois il faut craindre jusqu'à leur amour qui peut devenir pour toi un danger. Mais qu'est-ce donc que je fais ? Voilà que je te provoque à entreprendre cet immense labeur auquel je me suis moi-même dérobé!... »

Plus loin c'est la douleur qui l'emporte et qui éclate, mais pour céder aussitôt à un invincible courage : et les souvenirs de l'antiquité classique viennent se mêler aux enseignements évangéliques

pour dicter à notre Irlandais quelques-unes des plus belles et des plus fières paroles qu'ait jamais enfantées le génie chrétien. « J'avais d'abord voulu t'écrire une lettre de tristesse et de larmes, mais, sachant bien que ton cœur est accablé de soucis et de travaux, j'ai changé de style, j'ai cherché à contenir tes pleurs plutôt qu'à les provoquer. Je n'ai laissé voir au dehors que la douceur, et j'enchaîne la douleur dans le fond de mon âme. Mais voici que mes propres larmes se mettent à couler ! Il faut et je veux les refouler : il ne sied pas à un bon soldat de pleurer en face du combat. Après tout, ce qui nous arrive n'a rien de bien nouveau. N'est-ce pas ce que nous prêchions tous les jours ? N'y a-t-il pas eu autrefois un philosophe, plus sage que les autres, qui a été jeté en prison pour avoir soutenu, contre l'avis de tous, qu'il n'y avait qu'un seul Dieu ? Les Évangiles sont d'ailleurs pleins de tout ce qu'il faut pour nous encourager. Ils n'ont guère été écrits que pour cela, pour enseigner aux vrais disciples du Christ crucifié à le suivre avec leur croix. Nos périls sont nombreux : la guerre qui nous menace est flagrante et l'ennemi redoutable ; mais la récompense est glorieuse, et la liberté de notre choix est manifeste. Sans adversaires, point de luttes ; et sans lutte, point de couronne. Là où il y a lutte, il y a courage, vigilance, ferveur, patience, fidélité, sagesse, fermeté, prudence. En dehors de la lutte, misère et désastre. Ainsi donc, sans lutte, point

de couronne ! Et j'ajoute : sans liberté, point de dignité ! »

Cependant il faut finir, et il ne sait comment s'y prendre. Car il recommence toujours et se répète souvent. Mais d'autres se chargeront de l'interrompre et de mettre un terme à ses épanchements. — « Voici qu'on entre, » dit-il, « pendant que j'écris, pour m'annoncer que le navire est prêt, ce navire qui doit me ramener malgré moi dans ma patrie... La fin du parchemin m'oblige à finir ma lettre. L'amour n'a point d'ordre, c'est ce qui la rend confuse. J'ai voulu tout abrégé pour tout dire : je n'y ai pas réussi. Adieu, chères entrailles, priez pour que je vive en Dieu¹ ! »

1. *Dulcissimis filiis, discentibus carissimis, fratribus frugalibus, cunctis simul monachis... Semper Waldolenum tene... humilis fiat : et meum illi da osculum quod tunc festinans non habuit... Tu scis, amantissime Attale... quid enim prodest habere corpus, et non habere cor?... Dum volui totos adjuvare... et dum omnibus credidi pene, factus sum stultus. Ideo tu prudentior esto : nolo subeas tantum onus, sub quo ego sudavi... Ergo diversus esto, et multiplex ad curam eorum, qui tibi obedierint cum fide et amore : sed tu et ipsum eorum time amorem, quia tibi periculosus erit... Lacrymosam tibi volui scribere epistolam : sed quia scio cor tuum, ideo necessario tantum allegatis, duris et ipsis arduisque, altero stylo usus sum, malens obturare quam provocare lacrymas. Foris itaque actus et sermo mitis, intus inclusus est dolor. En promanant lacrymæ ; sed melius est obturare fontem ; non enim fortis est militis plorare. Non est hoc novum quod nobis contigit : hoc maxime quotidie prædicabamus. Quidam philosophus olim, sapientior cæteris, eo quod contra omnium opinionem unum Deum esse dixerit, in carcerem trusus est. Evangelia plena sunt de hac causa et inde sunt maxime conscripta : hæc est enim veritas Evangelii, ut vere Christi crucifixi discipuli eum sequantur cum cruce... Multa carne pericula : cognosce causam belli,*

L'évêque et le comte de Nantes pressaient en effet le départ; mais le navire irlandais sur lequel étaient embarqués les effets et les compagnons de Colomban, et qu'il devait rejoindre dans une chaloupe, s'étant présenté à l'embouchure de la Loire, fut rejeté par les vagues et resta trois jours à sec sur la plage. Alors le capitaine fit décharger les moines et tout ce qui leur appartenait, et continua sa route. On laissa à Colomban la liberté d'aller où il voulait.

III.

Il se rend
chez
les rois
de Neustrie
et
d'Austrasie.

Il se dirigea vers la cour du roi de Soissons et de Neustrie, Clotaire II, qui, après une guerre malheureuse contre les rois d'Austrasie et de Bourgogne, s'était vu dépouillé de la plus grande partie de la Neustrie, et réduit à la possession de douze comtés entre la rive droite de la Seine et la Manche¹. Ce fils de Frédégonde, fidèle à la haine de sa

gloriæ magnitudinem, fortem non nescias hostem, et libertatem in medio arbitrii... Si tollis hostem, tollis et pugnam. Si tollis pugnam, tollis et coronam... Si tollis libertatem, tollis dignitatem... Nunc mihi scribenti nuntius supervenit, narrans mihi navem parari. Amor non tenet ordinem; inde missa confusa est. Totum dicere volui in brevi. Totum non potui... Orate pro me, viscera mea, ut Deo vivam. *Epist. IV., ap. GALLAND., Bibl. veter. Patrum, t. XII, p. 349.*

1. Thierry avait réuni, à cette occasion, à l'ancien royaume d'Orléans et de Bourgogne, tout le pays entre Seine et Loire; c'est ce qui explique pourquoi son autorité est reconnue dans tous les pays traversés par Colomban jusqu'à Nantes.

mère pour Brunehaut et sa progéniture, fit l'accueil le plus empressé à la victime de son ennemie, essaya de le retenir auprès de lui, reçut de bonne grâce les remontrances que l'indomptable apôtre, toujours fidèle à son métier de censeur, lui adressa sur les désordres de sa cour, et promit de s'amender. Il le consulta sur le différend qui venait d'éclater entre les deux frères, Thierry et Théodebert, qui lui demandaient l'un et l'autre des secours. Colomban lui conseilla de ne se mêler de rien, parce que dans trois ans leurs deux royaumes tomberaient en son pouvoir. Il demanda ensuite une escorte pour le conduire auprès de Théodebert, roi de Metz ou d'Austrasie, dont il voulait traverser les États pour se rendre en Italie. En passant par Paris, Meaux et la Champagne, il vit les chefs de la noblesse franque lui amener leurs enfants, et il en bénit plusieurs, destinés, comme on le verra, à hériter de son esprit et à propager son œuvre. Théodebert, en guerre avec son frère Thierry, fit au proscrit le même accueil que Clotaire II, mais ne réussit pas mieux à le retenir.

A la cour du roi d'Austrasie, il n'était pas loin de la Bourgogne, et il eut la consolation de revoir plusieurs de ses frères de Luxeuil, qui s'échappèrent pour le rejoindre. A leur tête et encouragé par les promesses et la protection empressée de Théodebert, il veut essayer de prêcher la foi chez les nations encore païennes, soumises à la domi-

Il redevient
missionnaire.

nation austrasienne et qui habitaient les régions voisines du Rhin. C'avait toujours été là son ambition, son goût et son œuvre de prédilection ¹. Après soixante ans de travaux consacrés à la réforme des rois et des peuples déjà chrétiens, il commence la seconde phase de sa vie, celle de la prédication aux infidèles.

Sa mission
chez
les Alamans
avec
-saint Gall.

Il s'embarque donc sur le Rhin, au-dessous de Mayence, remonte successivement ce fleuve et ses affluents jusqu'au lac de Zurich, séjourne quelque temps à Tuggen ², à Arbon, trouvant çà et là quelques traces du christianisme que la domination romaine ou franque y avait semées ³, et se fixe enfin à Bregentz, sur le lac de Constance, au milieu des ruines d'une ancienne ville romaine. Les Suèves et les Alamans (*Alamanni*), soumis aux Francs depuis la victoire de Clovis à Tolbiac, qui occupaient alors l'Helvétie orientale et tout le pays entre

1. *Mei voti fuit gentes visitare et Evangelium eis a nobis prædicari : sed fel modo referente eorum teporem, pene meum tulit inde amorem. Epist. ad Fratres.*

2. Les nouveaux Bollandistes (t. VII, Oct., p. 870) prouvent que ce ne fut pas à Zug, comme l'ont dit tous les historiens antérieurs, mais à Tuggen, qui est bien l'endroit où la Limnath entre dans le lac de Zurich, et qui répond au texte de l'hagiographe : « *Ad caput lacus, in locum qui Tucconia dicitur.* » *Vita S. Galli*, c. 4.

3. On nous pardonnera de ne pas nous arrêter à l'intéressante légende de saint Fridolin, autre moine irlandais, à qui l'on attribue une première mission en Alamannie, la conversion du pays de Glaris dont il est resté le patron, et la fondation de la double communauté (de moines et de religieuses) de Sœckingén, sur le Rhin, entre Bâle et Schaffhausen. Cf. MABILLON, *Ann. Bened.*, t. I^{er}, p. 221, et RETTIG, t. II, p. 33.

l'Aar, les Alpes et la Lech, étaient idolâtres, adorateurs du dieu Woden, et en outre violents et cruels. En leur annonçant l'Évangile, Colomban déploya toute l'impétuosité de son caractère, que l'âge n'affaiblissait en rien. Il avait pour principal auxiliaire un autre Irlandais, nommé Gall, qui n'était pas moins audacieux que lui, mais en outre fort instruit et ayant le don de prêcher en langue germanique aussi bien qu'en latin. Tantôt ils brisaient les chaudières où les païens faisaient bouillir de la bière ¹ pour l'offrir en sacrifice à Woden; tantôt ils brûlaient les temples et jetaient dans le lac les idoles dorées que les habitants leur montraient comme les dieux tutélaires de leur patrie. De telles allures excitaient naturellement contre eux la fureur des indigènes et les exposaient à de grands dangers. Ils durent fuir de Tuggen, d'où on les voulait chasser à coups de fouet, mais où l'on montre encore aujourd'hui le site des idoles qu'ils renversèrent et la fontaine dont ils s'abreuverent en prêchant la foi aux aïeux indignés des bons catholiques actuels du canton de Schwytz. A Bregentz ils eurent plus de succès et firent quelques conversions, mais sans apaiser les colères

1. Le moine italien qui a écrit la vie de Colomban parle ailleurs de la bière comme de la boisson nationale des races non romaines :

Catevisia que ex framenti et hordei succo excoquitur, quamque præ cæteris in orbe terrarum gentibus, præter Scoticas et barbaras gentes, que Oceanum incipiunt, usitatur in Gallia, Britannia, Hibernia, Germania, cæterisque que ab eorum moribus non desciscunt. »

Cf. *Vit. S. Salabergæ*, c. 19, ap. *Act. SS. O. S. B.*, II, 407.

et sans concilier les répugnances de la masse du peuple. Toutefois la petite colonie put y rester trois années. Elle y reprit la vie cénobitique. Elle avait eu d'abord à lutter contre la faim ; car les habitants ne leur donnaient rien. On n'avait, pour se nourrir, que des oiseaux sauvages, qui arrivaient comme la manne aux Israélites dans le désert, ou des fruits sylvestres qu'il fallait encore disputer aux bêtes de la forêt. Mais bientôt on eut un jardin potager avec des arbres fruitiers. La pêche fut aussi une ressource. Colomban faisait lui-même les filets ; Gall, le savant et éloquent prédicateur, les jetait dans le lac et ramenait des prises considérables. Une nuit, pendant que dans sa barque il veillait en silence à ses filets, il entendit le démon de la montagne appeler le démon des eaux. « Me voici, » répondit celui-ci. — « Lève-toi donc, » reprit le premier, « et viens m'aider à chasser ces étrangers qui m'ont expulsé de mon temple : ce n'est pas trop de nous deux pour les expulser. » — « A quoi bon ? » répliqua le démon des eaux : « en voici un sur le bord de l'eau dont j'ai voulu briser les filets, et je n'ai jamais pu y réussir. Il prie toujours et ne dort jamais. Nous aurons beau faire, nous ne pourrons en venir à bout. » Alors Gall fit le signe de la croix et leur dit : « Au nom de Jésus-Christ je vous ordonne de vider ces lieux sans oser nuire à qui que ce soit. » Puis il se hâta d'aborder au rivage et courut éveiller l'abbé, qui fit sonner aus-

Dialogue
des démons
sur
le lac.

sitôt l'office de la nuit ; mais, avant que le premier psaume fût entonné, on entendit sur les sommets des monts d'alentour les hurlements des démons retentir d'abord avec fureur, puis se perdre dans le lointain et s'éteindre comme les voix confuses d'une armée en déroute ¹.

A cette belle légende qui peint si bien tout ce qui devait agiter l'âme de ces intrépides missionnaires sur cette plage longtemps inhospitalière, il faut joindre la vision qui détourna Colomban d'une mission plus lointaine et plus difficile encore. Il était tourmenté par la pensée d'aller porter la lumière de l'Évangile chez les peuples slaves, et spécialement chez les Wendes, qui s'étaient avancés jusqu'au sein des races germaniques et au midi du Danube.

Colomban
renonce
à convertir
les
peuples slaves.

1. Isti sunt dii veteres, et antiqui hujus loci tutores... Non solum latinæ, sed etiam barbaricæ sermonis cognitionem non parvam habebat... Ira et furore commoti, gravi indignationis rabie turbidi recesserunt. . Audivit dæmonem de culmine montis pari suo clamantem qui erat in abditis maris, quo respondente : Adsum, montanus... Consurge... in adjutorium mihi... Heus quod de tuis calamitatibus narras... En unus illorum est in pelago cui nunquam nocere potero... Auditæ sunt diræ voces dæmonum per montium summitates, et quasi discedentium ejulatus cum terrore confusus. WALAFR. STRABO, *Vita S. Galli*, c. 4, 6 et 7, ap. PERTZ, *Monumenta*, II, 7; BOLLAND., t. VII, Oct., p. 88½, et ACT. SS. O. S. B., II, 221.—Cf. JONAS, c. 54, 55; KEMBLE, *Saxons in England*, t. I^{er}, p. 380; enfin OZANAM, *Études germaniques*, II, 122, qui, selon son habitude, a supérieurement traité la mission de Colomban et de ses compagnons en Helvétie. — Le monastère de Mehrerau, que fonda Colomban, aux portes de la ville actuelle de Bregentz, a été récemment rétabli par une colonie de Cisterciens, que les radicaux argoviens avaient indignement expulsés de leur patrimoine séculaire à Wettingen, près d'Aarau.

Comme saint Patrice, le souvenir des peuples qui ne connaissaient pas le Christ le poursuivait dans son sommeil : une nuit il vit en songe un ange qui lui dit : « Voici le monde devant toi : prends à droite « ou à gauche, mais ne t'écarte pas de ta route, « si tu veux manger le fruit de tes sueurs ¹. » Il interpréta ce songe comme un signe qu'il n'aurait aucun succès dans l'entreprise qu'il rêvait et y renonça.

Les Slaves formaient, comme on sait, avec les Celtes et les Germains, la troisième des grandes races qui occupaient l'Europe centrale. Si Colomban, Celte d'origine et d'éducation, moine et missionnaire pendant presque toute sa vie chez les Germains, avait abordé les contrées déjà envahies par les tribus slavoniennes, il eût touché à toutes les familles de peuples qui ont dominé la chrétienté moderne. Cette gloire lui fut refusée : il peut lui suffire d'ailleurs d'avoir été le plus illustre d'entre tous les intermédiaires qui ont travaillé, sous l'inspiration chrétienne, à la fusion des deux plus grandes races de l'Occident.

Pendant ce séjour à Bregentz, notre saint alla revoir, on ne sait à quelle occasion, le roi Théodebert, toujours en guerre avec son frère le roi de Bourgogne. Éclairé par un pressentiment et inspiré

Il retourne
auprès
de
Théodebert.

1. Cogitatio in mentem ruit, ut Venetiorum, qui et Sclavi dicuntur, terminos adiret... Cernis quod maneat totus orbis descriptus? JONAS, c. 56. — On trouve encore de ces Wendes en Styrie et en Carinthie.

par la reconnaissance qu'il devait à ce jeune prince, il lui conseilla de céder et de se réfugier dans le giron de l'Église en se faisant moine, au lieu de risquer à la fois son royaume et son salut. Théodebert avait du reste grand besoin d'expier ses péchés; très-débauché, comme tous les Mérovingiens, il venait, afin de pouvoir prendre une autre femme, de faire tuer la reine Bilichilde, jeune esclave que sa grand'mère Brunehaut lui avait fait épouser dans son adolescence. Le conseil de Colomban fit rire le roi et tous les Francs qui l'entouraient : « Jamais, » disaient-ils, « on n'a entendu dire « qu'un roi mérovingien soit devenu moine de son « plein gré. » — « Eh bien ! » dit Colomban au milieu de leurs exécérations, « puisqu'il ne veut pas « l'être de plein droit, il le sera de force¹. » Cela dit, le saint regagne sa cellule, aux bords du lac de Constance. Bientôt il y apprend que son persécuteur Thierry a envahi de nouveau les États de son protecteur Théodebert, l'a mis en déroute et poursuivi jusqu'aux portes de Cologne. La bataille décisive entre les deux frères se livra dans les champs de Tolbiac, où leur trisaïeul Clovis avait

612.

1. *Ridiculum excitavit : aiebant enim nunquam se audiisse Mero-vingum in regno sublimatum veluntarium clericum fuisse. Detestantibus ergo omnibus... JONAS, c. 57. — Cela rappelle le mot de Chiltebert, cité par Grégoire de Tours : Est-ce que jamais Mérovingien a été tondu ? et le fameux mot de Clotilde sur ses petits-fils : Mieux vaut qu'ils soient morts que tondus. — Voir au livre précédent, p. 294, note 1.*

Défaite
et mort
de
Théodebert.

fondé par la victoire la royauté chrétienne des Francs ¹. Théodebert fut vaincu et pris : Thierry l'envoya à l'implacable Brunehaut, qui l'avait depuis longtemps renié pour son petit-fils, et qui, encore outrée de son expulsion du royaume d'Austrasie, lui fit raser la tête, puis le fit revêtir de l'habit monastique, et peu après mettre à mort.

A l'heure même où se livrait cette seconde bataille de Tolbiac, Colomban errait dans un bois voisin de sa retraite avec son disciple favori Cagnoald, jeune et noble Franc, fils d'un des principaux leudes de Théodebert, qu'il avait emmené avec lui des environs de Meaux. Comme il lisait, assis sur le tronc d'un vieux chêne pourri, il s'endormit et vit en songe les deux frères qui en venaient aux mains. A son réveil, il raconta sa vision à son compagnon en soupirant sur tout ce sang répandu. Le fils du ministre de Théodebert lui dit : « Mais, cher père, donnez donc le secours de vos « prières à Théodebert, afin qu'il l'emporte sur « Thierry, votre ennemi commun. » Colomban lui répondit : « Tu me donnes un conseil insensé ; ce « n'est pas là ce que veut Notre-Seigneur, qui nous « a commandé de prier pour nos ennemis². »

Cependant, l'Austrasie tout entière était tombée.

1. HENRI MARTIN, II, 118.

2. *Super quercus putrefactæ truncum librum legens residebat... Pater mi... ut communem debellet hostem.* JONAS, 57.

par la mort de Théodebert, entre les mains de Brunehaut et de Thierry, et les bords du Rhin supérieur, où leur victime avait trouvé un refuge, dépendaient du royaume austrasien. En outre, les habitants des environs de Bregentz, toujours irrités de la destruction violente de leurs idoles, se plaignaient au duc de la province que ces étrangers effarouchaient le gibier de la chasse royale en infestant les forêts de leur présence. On leur volait leurs vaches. On alla même jusqu'à tuer deux des religieux dans une embuscade. Il fallait partir. Colomban dit : « Nous avons trouvé une coupe
« d'or, mais elle est pleine de serpents. Le Dieu
« que nous servons nous conduira ailleurs. » Il voulait depuis longtemps passer en Italie, et comptait trouver bon accueil auprès du roi des Lombards. Au moment du départ, le fougueux Gall, pris de la fièvre, demanda à rester. Colomban fut irrité de cette mollesse : « Ah ! mon frère, » dit-il, « te voilà
« donc déjà dégoûté des travaux que je t'ai fait
« endurer ? Mais, puisque tu veux te séparer de
« moi, je te défends tant que je vivrai de dire la
« messe¹. » Le pauvre Gall ne méritait pas ces reproches : il ne restait en Helvétie, comme on le verra, que pour redoubler de zèle dans ses travaux

Gall
se sépare
de lui.

1. Dicentes venationem publicam propter illorum infestationem peregrinorum esse turbatam... Invenimus... concham auream, sed venenatis serpentibus plenam... Scio, frater, jam tibi onerosum esse tantis pro me laboribus fatigari. *Vita S. Galli*, c. 8, 9.

apostoliques et y fonder l'un des plus célèbres monastères de la chrétienté.

Colomban
traverse
les Alpes
et passe
en
Lombardie.

Colomban ne garde avec lui qu'un seul disciple, Attale, et n'en poursuit pas moins son voyage à travers les Alpes. Quand on se représente les fatigues et les dangers d'un pareil trajet, à l'époque où vivait Colomban, on se figure que c'est le souvenir de cette course qui lui a inspiré ce début d'une des instructions adressées à ses moines, où l'infatigable voyageur compare la vie à un voyage :

« O vie mortelle ! combien tu en as trompé, séduit, aveuglé ! Tu fuis et tu n'es rien ; tu apparais et tu n'es qu'une ombre ; tu montes et tu n'es qu'une fumée ; tu fuis chaque jour et chaque jour tu viens ; tu fuis en venant et tu viens en fuyant, semblable au point de départ, différente au terme ; douce aux insensés , amère aux sages : ceux qui t'aiment ne te connaissent pas, et ceux-là seuls te connaissent qui te méprisent. Qu'es-tu donc, ô vie humaine ? Tu es la voie des mortels et non leur vie ; tu commences au péché et tu finis à la mort. Tu es donc la voie de la vie et non la vie. Tu n'es qu'un chemin, et inégal encore, long pour les uns, court pour les autres ; large pour ceux-ci, étroit pour ceux-là ; joyeux pour quelques-uns, triste pour d'autres, mais pour tous également rapide et sans retour. Il faut donc, ô misérable vie humaine ! te sonder, t'interroger, mais ne pas se fier à toi.

Il faut te traverser sans séjourner. Nul ne demeure sur un grand chemin : on ne doit qu'y marcher, afin d'atteindre la patrie¹. »

IV.

Le roi des Lombards était cet Agilulfe dont nous avons déjà parlé à l'occasion de saint Grégoire le Grand; il avait pour femme Théodelinde, la noble rivale de Clotilde. Il reçut le vénérable exilé avec respect et confiance; et Colomban, à peine arrivé à Milan, se mit aussitôt à écrire contre les ariens, car cette funeste hérésie dominait encore parmi les Lombards; ceux qui n'étaient pas restés païens, les nobles surtout, demeuraient en proie à l'arianisme. L'apôtre irlandais trouvait donc un nouvel aliment pour son zèle de missionnaire, et put s'y livrer avec succès sans renoncer à son amour de la solitude. Agilulfe lui fit don d'un territoire du nom de Bobbio, situé dans une gorge reculée de l'Apennin, entre Gênes et Milan, non loin de ces bords fameux de la Trebbia, où Annibal avait campé et vaincu les Romains. Il y avait là une vieille église dédiée à saint Pierre; Colomban se chargea de la restaurer et d'y adjoindre un monastère. Malgré son âge, il

Agilulfe,
roi
des Lombards,
et
Théodelinde.

Fondation
de
Bobbio.

1. Nullus enim in via habitat, sed ambulat : ut qui ambulat in via habitent in patria. (Instructio V.) *Quod præsens vita non sit dicenda vita, sed via.* — J'emprunte cette traduction, en la complétant, à la *Vie des Saints de Franche-Comté*, t. II, p. 91.

voulut partager les travaux des ouvriers, et courba ses vieilles épaules sous le poids d'énormes poutres de sapin qu'il semblait impossible de transporter à travers les précipices et les sentiers à pic de ces montagnes. Cette abbaye de Bobbio fut sa dernière étape. Il en fit la citadelle de l'orthodoxie contre les ariens, et y alluma un foyer de science et d'enseignement qui en fit pendant longtemps le flambeau de l'Italie septentrionale¹. Après douze siècles écoulés et du fond des cendres amoncelées du passé, un dernier rayon de cette gloire intellectuelle a resplendi de nos jours sur la dernière fondation de saint Colomban. Le palimpseste de la Vaticane, d'où le génie de la patience, personnifié dans le cardinal Maï, a tiré le *De Republica* de Cicéron, provenait de cette bibliothèque, et cet illustre parchemin porte encore l'inscription : *Liber sancti Columbani de Bobbio*².

Ce nom et ce souvenir de Cicéron n'ont rien qui répugne au souvenir de Colomban, car à Bobbio, comme partout et pendant toute sa vie, notre saint continuait à cultiver les études littéraires qui avaient charmé sa jeunesse. A soixante-huit ans, il adresse

1. Tum per prærupta saxorum scopula trabes ex abietibus inter densa saltus locis inaccessibilibus cæderentur... Suis ac suorum humeris immane pondus imponebat. JONAS, c. 60. — L'école et la bibliothèque de Bobbio comptèrent parmi les plus célèbres du Moyen Âge. Muratori a donné le catalogue des 700 manuscrits qu'on y possédait au x^e siècle.

2. CH. GIRAUD, *Journal des Savants*, novembre 1860.

à un ami une épître en vers adoniques, tout empreinte de ces souvenirs classiques dont se nourrissaient les moines d'alors. Il le prie de ne pas mépriser « ces petits vers par lesquels Sapho, l'illustre muse, aimait à charmer ses contemporains, et de préférer pour un moment ces futilités à de plus savantes productions ¹. » Il invoque les souvenirs de la Toison d'or, du jugement de Pâris, de la pluie d'or de Danaë et du collier d'Amphiarâüs. Puis sa pensée s'assombrit en s'élevant : « Je dictais ainsi, accablé des maux cruels que souffre mon corps fragile, accablé par l'âge, car, tandis que les temps précipitent leur cours, j'atteins la dix-huitième olympiade de ma vie. Tout passe et les jours irréparables s'enfuient. Vivez, soyez fort, soyez heureux, et souvenez-vous de la triste vieillesse ². »

C'est encore à cette dernière époque de sa vie que se rapporte la lettre si diversement appréciée qu'il écrivit au pape Boniface IV au nom d'Agilulfé. Ce roi, à peine dégagé des liens de l'arianisme, s'avisait malencontreusement de protéger les partisans des *Trois Chapitres*, lesquels revoquaient en doute

Ses
dernières
poésies.

Sa remontrance
au pape
Boniface IV.

1. Inclyta vates,
Nomine Sapho,
Versibus istis
Dulce solebat
Edere carmen.
.. Doctiloquorum
Carmina linquens,
Frivola nostra
Suscipe lætus.

2. Traduction d'OZANAM.

l'orthodoxie du Saint-Siège, qui s'était mis, selon eux, en contradiction avec un concile général¹. Colomban écrivait au milieu de populations mêlées d'orthodoxes et de schismatiques, d'hérétiques et même de païens. Lui-même, évidemment fort peu instruit du fond de la question, se fit l'organe des inquiétudes et des défiances du parti qui se prétendait seul fidèle à la doctrine du concile de Chalcédoine contre l'erreur d'Eutychès. Tout en réclamant, dans une série d'apostrophes bizarres et obscures, l'indulgence du pape pour un *Écossais imbécile* chargé d'écrire pour le compte d'un Lombard, roi des gentils, il avertit le pontife des imputations² élevées contre lui, et le conjure de prouver son orthodoxie et d'excommunier ses détracteurs. Sans doute quelques-unes des expressions qu'il emploie seraient aujourd'hui regardées comme irrespectueuses et justement réprochées. Mais alors, jeunes et fécondes, la foi et l'austérité pouvaient être plus

1. Les *Trois Chapitres* (on nommait ainsi trois écrits de Théodore de Mopsueste, d'Ibas et de Théodoret) avaient été condamnés comme *nestoriens* par le concile de Constantinople (5^e œcuménique) en 553, et par le pape Vigile : condamnation repoussée par les évêques d'Afrique et d'Istrie comme portant sur le concile de Chalcédoine qui avait, selon eux, approuvé ces écrits. Les Lombards tenaient pour ces évêques, que Grégoire le Grand ménageait à cause de leur zèle contre les Ariens : mais sous Boniface IV la querelle se ranima. Agilulfe et Théodelinde y engagèrent Colomban.

2. Quando rex gentilis peregrinum scribere, Longobardus, Scotum hebetem rogat... quis non mirabitur potiusquam calumniabitur? *Epist. v, ad Bonif. Pap., ed. GALLAND., p. 355.*

indulgentes. Si sa lettre est empreinte de la franchise et de l'indépendance d'un Celte, d'un Breton, un peu trop mordant¹, comme il le dit lui-même, elle respire aussi le tendre et filial dévouement d'un Romain passionné pour l'honneur du Saint-Siège. Qu'on en juge par ce fragment : « J'avoue que je gémis de la mauvaise renommée qu'a la chaire de saint Pierre dans ce pays. Je vous parle non comme un étranger, mais comme un ami, comme un disciple, comme un domestique. Je parle librement à nos maîtres, aux pilotes du vaisseau de l'Église, et je leur dis : Veillez ! et ne méprisez pas le petit avis de l'étranger. Nous, Irlandais, qui habitons les extrémités du monde, nous sommes les disciples de saint Pierre et de saint Paul, et des autres apôtres qui ont écrit sous la dictée de l'Esprit-Saint. Nous ne recevons rien de plus que la doctrine apostolique et évangélique. Nul d'entre nous ne fut jamais ni hérétique, ni juif, ni schismatique. Le peuple que je vois ici, qui supporte le poids de beaucoup d'hérétiques, est jaloux ; il se trouble comme un troupeau effrayé. Pardonnez-moi donc si, en nageant au milieu de ces écueils, j'ai dit quelques paroles offensantes pour les oreilles pieuses. La liberté native de ma race me donne cette hardiesse. Chez nous ce n'est pas la personne, c'est la raison qui prévaut. L'amour de la paix évangélique va me faire tout dire. Nous sommes liés à la chaire de Pierre ; car, quelque

1. Mordacius.

Comment
il concilie
son patriotisme
celtique
avec
l'orthodoxie
romaine.

grande et glorieuse que soit Rome, c'est par cette chaire qu'elle est grande et glorieuse chez nous. Quoique le nom de l'antique cité, gloire de l'Ausonie, se soit répandu dans le monde on ne quel-que chose de souverainement auguste, grâce à la trop grande admiration des peuples, pour nous, vous n'êtes grands et augustes que depuis l'incarnation de Dieu, depuis que l'esprit de Dieu a soufflé sur nous, et depuis que le Fils de Dieu, sur le char conduit par les deux ardents coursiers de Dieu Pierre et Paul, a fendu les flots de l'océan des peuples pour parvenir jusqu'à nous. Bien plus, à cause de ces deux grands apôtres du Christ, vous êtes presque célestes, et Rome est la tête des Églises du monde entier, sauf la singulière prérogative du lieu de la divine résurrection¹. »

Jamais l'on n'avait exprimé avec une plus poé-

1. Doleo enim, fateor, de infamia cathedræ S. Petri... Ego enim ut amicus, ut discipulus, ut pedissequus vester, non ut alienus loquar : ideo libere eloquar nostris utpote magistris, ac spiritualis navis gubernatoribus, ac mysticis proretis dicens : Vigilate... Noli despicere consiliolum alienigenæ... Nullus hæreticus, nullus judæus, nullus schismaticus fuit... Populus quem video, dum multos hæreticos sustinet, zelosus est, et cito tanquam grex pavidus turbatur... Libertas paternæ consuetudinis, ut ita dicam, me audere ex parte facit. Non enim apud nos persona, sed ratio valet : amor pacis evangelicæ totum me dicere cogit... In duobus illis ferventissimis Dei spiritus equis, Petro et Paulo..., per mare gentium equitans, turbavit aquas multas... et supremus ille auriga currus illius qui est Christus... ad nos usque pervenit. Extunc vos magni estis et clari... et, si dici potest, propter geminos apostolos..., vos prope cælestes estis et Roma orbis terrarum caput est Ecclesiarum...

tique énergie la généreuse ferveur de cette race irlandaise justement orgueilleuse d'avoir ignoré le joug de la Rome païenne, et d'avoir attendu, pour reconnaître ses lois, qu'elle fût devenue la Rome des apôtres et des martyrs.

Mais pendant que l'infatigable missionnaire recommençait ainsi en Italie sa carrière de prédicateur et de fondateur monastique, tout avait changé de face chez ces Franes auxquels il avait consacré la moitié de sa vie. Au moment où le persécuteur victorieux de Colomban semblait à l'apogée de la fortune, au moment où il venait de réunir les immenses domaines de la royauté austrasienne à son propre royaume d'Orléans et de Bourgogne, et où il ne lui restait plus que le petit État de Clotaire à conquérir pour régner sur toute la Gaule et la Germanie franque, le roi Thierry était mort subitement à vingt-six ans. En vain Brunehaut avait-elle voulu recommencer à régner sous le nom de son arrière-petit-fils, du jeune Sigebert, l'aîné des enfants de Thierry : les leudes d'Austrasie, qui n'avaient jamais pu supporter la domination altière de cette reine, et au premier rang le puissant chef Pepin, tige de la race carlovingienne, se déclarèrent contre elle. Ils se concertèrent d'un côté avec les leudes de Bourgogne, de l'autre avec Clotaire et ses Neustriens, et appelèrent celui-ci à régner. Brunehaut et les quatre fils de Thierry lui furent livrés. Il fit égorger les deux aînés, et se montra le

Mort
de
son persécuteur
Thierry.

Clotaire II
le rappelle
en
Austrasie.

digne fils de Frédégonde par l'atroce supplice qu'il infligea à la rivale septuagénaire de sa mère. Clotaire II, devenu par tous ces crimes le seul roi des Francs et maître de l'Austrasie et de la Bourgogne comme de la Neustrie, se rappela la prédiction que lui avait faite le moine irlandais et désira revoir celui qui avait si bien prophétisé. Il chargea donc Eustaise, qui avait remplacé Colomban comme abbé à Luxeuil, d'aller chercher son père spirituel et de mener avec lui une députation de nobles destinés à servir de caution aux bonnes intentions du roi. Colomban reçut Eustaise avec bonheur et le garda quelque temps auprès de lui pour le bien pénétrer de l'esprit de la règle qu'il lui fallait faire prévaloir sur « le peuple monastique » à Luxeuil. Mais il refusa de se rendre à l'appel de Clotaire; on voudrait croire que tout le sang innocent que ce roi venait de verser fut pour quelque chose dans ce refus; mais rien ne le prouve. L'abbé se borna à lui écrire une lettre pleine d'avis salutaires, dont il faut convenir qu'il avait grand besoin, et à lui recommander sa chère abbaye de Luxeuil, que Clotaire combla en effet de dons et de faveurs¹.

Il refuse

Quant à Colomban, il finit comme il avait commencé, en recherchant une solitude plus étroite encore que celle du monastère qu'il venait de fon-

1. Litteras castigationum affamine plenas regi dirigit gratissimum munus... Rex velut pignus fœderis viri Dei litteras ovans rec
JONAS, c. 71.

der à Bobbio. Il avait trouvé sur la rive opposée de la Trebbia, et dans le flanc d'un immense rocher, une caverne qu'il avait transformée en chapelle dédiée à la sainte Vierge : c'est là qu'il passa ses derniers jours dans le jeûne et l'oraison, ne revenant au monastère que pour les dimanches et les jours de fête. Après sa mort, cette chapelle fut longtemps vénérée et fréquentée par les âmes affligées, et, trois siècles plus tard, les annales du monastère rapportaient que ceux qui y entraient tristes et abattus en sortaient réjouis et consolés par la douce protection de Marie et de Colomban ¹.

et meurt.
—
21 novembre
615.

V.

Telle fut la vie de l'illustre fondateur de Luxeuil. De tous les grands moines que nous avons jusqu'à présent rencontrés, il est, non le plus édifiant, mais le plus intéressant, parce qu'il est le plus passionné

1. Inter cæteras virtutes... hæc præcipue viguit, sicut ab antecessoribus nostris audivimus, quod si aliquis tristis illic adveniebat, si ibi aliquam morulam haberet, interventu Sanctæ Virginis supradictique viri lætus exinde revertebatur. *Mirac. S. Columb. a monach. Bobbiens. sæc. X*, ap. Acr. SS. O. S. B., t. II, p. 37-38. — Une autre tradition lui attribue la découverte, au sein de ces rochers qu'il parcourait sans cesse, d'un légume rare et recherché, qui ne se reproduisait pas tous les ans, et que l'abbé de Bobbio envoyait aux rois et aux princes, *pro benedictione S. Columbani*. « Nam legumen Pis, quod rustici *herbiliam* vocant, ex adventus sui tempore per singulos annos sponte nascitur per illas rupes quas ipse perambulavit, nullo serente et, quod nobis majus miraculum videtur, per scissuras petrarum ubi nullus humor adest. » *Mirac. S. Columb., c. 5*.

et celui chez lequel on retrouve le mieux l'homme sous le saint. Moins oublié, il faut le dire, que d'autres qui ne méritaient pas plus de l'être que lui, sa mémoire n'a été remise en lumière de nos jours que pour être exploitée dans un esprit hostile à la vérité et à l'autorité du Saint-Siège¹.

Il ne fut
l'ennemi ni
de la royauté
ni de
la papauté.

Qu'y a-t-il donc dans cette vie qui puisse justifier la prétention qu'on a eue d'ériger le fondateur de Luxeuil en chef de parti politique, en ennemi de la royauté de son temps, et de plus en schismatique, contempteur ou au moins rival de la papauté? Colomban n'avait ni les vertus ni les vices qui font les hommes politiques : il ne lutta pas contre la royauté, mais contre un seul roi, et il livra cette lutte dans le seul intérêt de la pureté et de la dignité du mariage chrétien. Il est impossible de découvrir dans sa biographie, si remplie de minutieux détails, la moindre trace d'une préoccupation politique. Bien loin d'être un ennemi de la royauté, il fut sans contredit celui des grands moines de son temps qui eut les relations les plus fréquentes et les plus cordiales avec les rois contemporains : avec Clotaire, roi des Neustriens; Théodebert, roi des Austrasiens; Agilulfe, roi des Lombards. Mais il

1. M. Gorini, dans sa *Défense de l'Église*, t. I^{er}, ch. x, et, avant lui, M. de Courson, dans son *Histoire des peuples bretons*, t. I^{er}, p. 298 et suiv., ont mis à néant les étranges rêveries de MM. Alexis de Saint-Priest, Michelet et autres, au sujet du rôle politique et religieux de saint Colomban.

savait que la vertu et la vérité sont faites pour les rois comme pour les peuples. L'histoire doit admirer en lui l'intégrité monastique aux prises avec le paganisme rétrograde de la polygamie mérovingienne, et le missionnaire étranger et solitaire retrouvant de prime saut, en face des conquérants de la Gaule, la liberté des prophètes de l'ancienne loi contre la débauche couronnée : *Loquebar testimonia tua in conspectu regum, et non confundear*. Il y a cela, et il n'y a pas autre chose : cela suffit à sa gloire.

A l'égard du Saint-Siège, si l'on retrouve dans son langage quelques traces de l'âpre indépendance de sa race et de l'audacieuse franchise de son caractère ; s'il faut le plaindre de s'être entêté à défendre et à imposer avec une opiniâtreté fatigante les observances locales et spéciales de son pays, s'il se donna le ridicule d'offrir des conseils au pape Boniface IV sur une question théologique qu'il avoue lui-même n'avoir pas étudiée à fond, il faut ajouter que, même dans ses paroles les plus véhémentes, rien n'implique le moindre doute sur l'autorité suprême du siège romain. Il dit expressément que toujours la colonne de l'Église est ferme à Rome, il qualifie expressément le pape de pasteur des pasteurs et *prince des chefs*, à qui il appartient de protéger dans ses périls l'armée du Seigneur, de tout organiser, de régler l'ordre de la guerre, de stimuler les capitaines, d'engager enfin le com-

bat en marchant lui-même à la tête des soldats de Dieu ¹.

Ce prétendu Luther du VII^e siècle n'avait donc droit à aucune des sympathies qui lui ont été récemment témoignées. Elles se sont trompées d'adresse. Il n'a été l'ennemi ni des rois ni des papes. Il ne fut un rival redoutable que pour saint Benoît. Dans ses écrits pas plus que dans sa vie, rien n'indique qu'il ait eu l'intention de soulever cette rivalité : mais elle devait naturellement dériver de son esprit indépendant, particulier et quelque peu excessif, de l'attachement passionné qu'il sut inspirer à un si grand nombre de disciples, de ce don de propagande dont il était manifestement pourvu, mais surtout de la Règle qu'il crut devoir rédiger à l'usage de tout ce peuple monastique qu'il avait vu réuni sous sa crosse ². Il n'y dit pas un mot de la Règle de saint Benoît, dont il ne pouvait cependant ignorer l'existence, notamment après son séjour en Lombardie ³. Mais il a voulu intro-

Sa Règle.

1. *Epist. V, ad Bonifacium*. Pulcherrimo omnium totius Europæ Ecclesiarum capiti... pastorum pastori.

2. His ergo in locis monachorum plebibus constitutis... Regulam quam tenerent Spiritu sancto repletus condidit.

3. Mabillon a parfaitement reconnu, à l'encontre de Yepes et de Trithemius, que la Règle de Colomban n'était pas une simple modification de la Règle de Benoît : mais il est impossible d'admettre la démonstration par laquelle il prétend établir que Colomban, attiré en Italie par la renommée de Benoît lui-même, avait adopté la Règle de son prédécesseur et l'avait introduite à Bobbio. Contrairement à toutes ses habitudes, le prince des érudits chrétiens ne cite,

duire en Gaule un monument durable de l'esprit religieux de son pays, de ce souffle puissant qui avait fécondé l'Irlande monastique et créé ces immenses rassemblements de religieux où, s'il faut l'en croire, il régnait une telle discipline qu'on y voyait jusqu'à mille *abbés* reconnaître les lois d'un même supérieur, et une telle union que, dans certaines maisons, depuis leur fondation, deux moines ne s'étaient jamais disputés ¹.

Cette Règle, à la fois plus courte, plus vague et plus sévère que celle de Benoît, ne s'en accorde pas moins avec celle-ci sous les rapports essentiels, comme aussi la Règle bénédictine touchait par une foule de côtés aux Règles des grands solitaires d'Orient. Il n'est pas donné à l'homme, pas même à l'homme de génie, de s'isoler des efforts et de l'expérience de ses devanciers, et aucun génie vraiment pratique ne l'a ni tenté ni même désiré. Des dix chapitres dont se compose la Règle de Colom-

en cette circonstance, aucun texte contemporain, aucun fait, et se borne à des hypothèses qui ne sont d'accord ni avec la vie, ni avec le caractère de Colomban. Cf. *Præfat. in Sæc. II*, n° 14, et *in Sæc. IV*, nos 129 à 135.

1. Et cum tanta pluralitas eorum sit, ita ut mille abbates sub uno archimandrita esse referantur, nulla ibi a conditione cœnobii inter duos monachos rixa fuisse fertur visa. REGULA S. COLUMBANI, c. 7. — Les mots *apud seniores nostros*, qui se trouvent au commencement de ce chapitre, pourraient s'interpréter non de toute l'Irlande, mais du monastère de Bangor, où Colomban avait été moine : mais comment expliquer ces mille *abbés* dans une seule maison, et comment regarder le terme *abbates* comme synonyme de *moines*, lorsque le mot *monachi* se trouve dans la même phrase ?

ban, le premier roule sur l'obéissance : elle doit être passive et absolue ; il n'y a aucune réserve comme dans celle de Benoît sur les ménagements que doit garder l'abbé, ni sur les conseils dont il doit s'entourer. Le second impose aux religieux un silence perpétuel, excepté pour des motifs utiles ou nécessaires. Le troisième réduit leur nourriture aux proportions les plus exiguës : Benoît accordait de la viande aux faibles et aux malades, et une hémine de vin ; à tous Colomban ne permet que les légumes, de la farine détremée d'eau et un petit pain¹. On ne doit manger que le soir, le jeûne doit être quotidien, comme le travail, la prière et la lecture. A part le chapitre vii, qui établit pour la psalmodie du chœur un ordre d'exercices très-complicés et d'une longueur exorbitante (soixante-quinze psaumes et vingt-cinq antiennes pour les grandes fêtes, trente-six psaumes et douze antiennes pour les moyennes), les autres chapitres traitent de la pauvreté, de l'humilité, de la chasteté, de la discrétion ou prudence, et de la mortification, toutes vertus essentielles à l'état religieux, mais dont l'auteur parle plutôt en prédicateur qu'en législateur. Le dixième et dernier, aussi long à lui seul que tous les autres ensemble, forme, sous le titre de *Pénitentiel*, une sorte de code criminel où

Le Pénitentiel.

1. Cibus vilis et vespertinus... cum parvo panis paximatio... — Il faut cependant que le poisson n'ait pas été défendu, puisqu'on voit saint Gall et son maître sans cesse occupés de la pêche.

l'on remarque un nouveau contraste avec la Règle bénédictine dans l'extrême sévérité des peines prescrites pour les moindres irrégularités. La rigide discipline en usage dans les monastères d'Écosse et d'Irlande s'y manifeste par la prodigalité de la peine du fouet, réservée dans le code bénédictin pour les criminels incorrigibles, et prescrite dans le Pénitentiel pour les omissions les plus insignifiantes. Le nombre des coups de fouet infligés aux délinquants varie de six à deux cents. Il faut croire du reste que cette peine paraissait bien moins dure et moins humiliante à cette époque, même aux fils des grands seigneurs qui comptèrent en si grand nombre parmi les disciples de Colomban, qu'elle ne le semblerait aux plus obscurs chrétiens de nos jours, puisqu'on voit que ce *maximum* de deux cents coups est regardé comme l'équivalent de deux jours de jeûne au pain et à l'eau, et que l'une ou l'autre de ces peines est réservée au moine qui aurait parlé sans témoins à une femme. Celui qui, étant en voyage, aurait couché sous le même toit qu'une femme, devait jeûner trois jours au pain et à l'eau¹.

1. Si quis monachus dormierit in una domo cum muliere, tres dies in pane et aqua; si nescivit quod non debet, uno die.—M. de Courson et l'abbé Gorini (op. cit., t. I^{er}, p. 429) ont suffisamment relevé la grotesque erreur commise par M. Michelet, dans son *Histoire de France* (t. I^{er}, p. 286), où il traduit ce texte ainsi qu'il suit : « Pour le moine qui a failli avec une femme, deux jours au pain et à l'eau. »

Disciples
de
Colomban.

Ces excessives rigueurs ne décourageaient personne. Colomban vit affluer autour de lui jusqu'au dernier jour de sa vie, dans les sanctuaires qu'il avait fondés, une véritable armée de disciples. Ils furent plus nombreux et plus illustres que ceux de Benoît. Enflammés par le souffle de ce grand saint, pénétrés de la sève vigoureuse qui débordait en lui, comme lui opiniâtres, intrépides, infatigables, ils donnèrent à l'esprit monastique l'impulsion la plus puissante, la plus rapide et la plus active qu'il eût encore reçue en Occident. Ils le propagèrent surtout dans les contrées où se constituait laborieusement cette race franco-germaine qui recélait dans ses flancs l'avenir de la civilisation chrétienne. Par eux le génie et la mémoire de Colomban plane sur tout le septième siècle, le plus fécond et le plus illustre de tous par le nombre et la ferveur des établissements religieux qui y prirent naissance. Et cependant, on le verra, avant que ce siècle ne s'achève, la Règle et l'institut du grand Irlandais seront partout remplacés par l'esprit et par les lois de son immortel prédécesseur. Colomban avait plus de cet élan qui entraîne pour un jour ou une vie d'homme, que de cette profondeur du génie qui crée pour les siècles.

CHAPITRE III

Disciples de Colomban en Italie et en Helvétie

Les successeurs de Colomban à Bobbio; Attale et Bertulfe; l'arien Ariowald et le moine Blidulfe. — Abbaye de Dissentis en Rhétie; saint Sigisbert. — Saint Gall se sépare de Colomban; origine de l'abbaye de son nom; encore les démons. — La princesse Frideburga et son fiancé. — Gall se réconcilie avec Colomban et meurt.

Cherchons donc, s'il se peut, à tracer un tableau abrégé de cette propagande monastique des fils de saint Colomban, à la fois si laborieuse et si abondante, et dont les fruits, pour n'avoir point été exclusivement réservés à la gloire et à l'autorité du missionnaire celtique, n'en devaient pas moins enrichir, pendant mille ans et plus, le trésor de l'Église.

Un mot d'abord sur l'abbaye lombarde où Colomban acheva sa carrière. Il y eut pour successeur Attale, noble Bourguignon. D'abord moine à Lérins, mais rebuté par le spectacle de la décadence de ce fameux sanctuaire, il avait été attiré à Luxeuil par la renommée de Colomban, et désigné par celui-ci pour le remplacer, lors de son expulsion

Ses
successeurs
à Bobbio.
—
Attale.
—
645-662.

de la Bourgogne¹. Mais il avait mieux aimé le rejoindre dans l'exil. Après la mort du fondateur, le nouvel abbé eut à subir une insurrection des moines italiens, qui se déclaraient incapables de supporter tant d'austérités et une discipline si rude. Il les laissa partir; ils allèrent chercher un autre gîte, les uns dans les montagnes voisines, les autres jusque sur les bords de la Méditerranée; plusieurs revinrent plus tard au bercail, où Attale continuait l'œuvre de son maître, en luttant vaillamment contre l'arianisme, qui avait trouvé chez les conquérants lombards du nord de l'Italie une dernière citadelle. Il mourut au pied du crucifix qu'il avait fait placer à la porte de sa cellule pour en baiser les pieds chaque fois qu'il entraît ou sortait, et fut enterré à côté de Colomban.

Bertulfe.

627-640.

Après lui ce fut encore un étranger qui gouverna l'abbaye, Bertulfe, noble Austrasien et proche parent du fameux Arnoul, évêque de Metz, premier progéniteur connu de cette race carlovingienne qui devait bientôt réunir sous ses lois l'Italie et la Gaule. Bertulfe était né païen; l'exemple de son cousin l'avait converti et conduit à Luxeuil, d'où il avait suivi Attale à Bobbio. A peine élu, il lui fallut lutter contre l'évêque de Tortone, qui voulait réduire l'abbaye sous sa juridiction et cherchait à s'armer de l'autorité du roi des Lombards, Ariowald.

1. *Epist. ad Fratres*, ubi supra.

Le duc arien
Ariowald
et le moine
orthodoxe
de
Bobbio.

Cet Ariowald, gendre et successeur d'Agilulfe, ne promettait pas d'être pour l'abbaye irlandaise un protecteur très-zélé. Avant d'être roi il avait rencontré un jour, dans les rues de Pavie, un des moines de Bobbio, chargé par l'abbé Attale d'une mission pour la capitale des Lombards. En le voyant de loin il dit : « Voici un de ces moines de « Colomban qui nous refusent le salut. » Après quoi il le salua lui-même dérisoirement. Le moine, qui se nommait Blidulfe, lui répondit qu'il l'aurait salué volontiers s'il eût été irréprochable en matière de foi, et profita de l'occasion pour lui faire un sermon sur l'égalité des trois personnes de la Très-Sainte Trinité. Ariowald furieux apostropha deux satellites qui attendraient le moine à son retour, pendant l'obscurité, pour le faire périr sous le bâton. Blidulfe, qui venait de souper chez un bourgeois orthodoxe de Pavie, fut atteint dans un lieu écarté par les assassins, qui le rouèrent de coups et le laissèrent pour mort sur le terrain. Au bout de quelques heures il fut retrouvé par son hôte, gisant dans son sang, mais il se releva, malgré de cruelles blessures, en disant qu'il n'avait jamais dormi d'un sommeil plus doux¹. Ce prodige excita

1. Ex Columbani monachis, iste est, qui nobis salutantibus dene-gant apta respondere. Cumque jam haud procul abesset, deridens salutem præmisit... Percussus cerebro et omni compage corporis colli-sus, magnis fustium ictibus ac sudibus pulsatus... Nihil ei respondit unquam suavius accessisse nec somnum dulciorem habuisse testa-tur. JONAS, *Vita S. Bertulfi*, c. 14, ap. Act. SS. O. S. B., t. II.

l'opinion populaire en faveur des moines de Bobbio et de leur doctrine orthodoxe. Ariowald, confus et repentant, envoya demander pardon à l'abbaye et lui offrit des présents qui furent refusés. Mais il faut croire que cette aventure laissa dans son âme une impression salubre : car, après son avènement au trône, et quoique toujours arien, il s'abstint non-seulement de persécuter le monastère orthodoxe, mais même de lui donner tort dans ses luttes avec l'évêque. « Ce n'est pas à moi, » dit-il, « qu'il appartient de connaître de ces contestations sacerdotales ; qu'ils les fassent juger par leurs synodes¹. »

Du reste, Bertulfe alla à Rome invoquer le pape Honorius, lui fit connaître la règle et les usages suivis dans la nouvelle fondation ; obtint son approbation souveraine et revint muni d'un privilège qui exemptait de toute juridiction épiscopale le monastère où Colomban avait achevé sa carrière².

Tous les noms des moines, cités dans les premiers temps de cette abbaye, indiquent une origine franco-germaine³ : mais les Celtes d'Irlande et

1. Non meum est sacerdotum causas discernere quas synodalis examinatio ad purum decet adducere. JONAS, *Vita S. Bertulfi*, c. 5.

2. Jonas de Suse, moine à Bobbio, comme nous l'avons déjà dit, a écrit, outre la biographie de saint Colomban, celles de ses deux successeurs, et les a dédiées à Bobolène, quatrième abbé de Bobbio, et d'origine franque, comme ses prédécesseurs.

3. Mérovée, Blidulphe, Théodald, Baudachaire. — Le monastère ne fut supprimé que sous la domination française, en 1803 : l'église abbatiale subsiste encore et sert de paroisse. Il y avait en

d'Écosse continuèrent à regarder comme un sanctuaire national celui où reposait la cendre du plus célèbre missionnaire de leur race ; et deux cents ans après sa mort, un seigneur irlandais y apporta en offrande une collection de livres écrits dans leur île natale. Ces manuscrits n'ont pas tous péri, et sur l'un d'eux que conserve la bibliothèque Ambrosienne de Milan, on lit cette dédicace : « A toi, Colomban, à toi le saint et l'Irlandais, ton compatriote Dungal pour le plus grand bien de tes frères et des siens¹. »

Affection
des
Irlandais
pour
Bobbio.

Pendant que les Francs de Bourgogne et d'Austrasie, appelés à la suite du grand moine irlandais en Lombardie, créaient dans une gorge des Apennins un foyer de réaction énergique contre l'hérésie arienne, contre la mollesse des religieux italiens et contre les efforts du paganisme encore vivace, même alors, chez les paysans², des moines irlandais qui avaient été expulsés de Luxeuil avec leur illustre compatriote, mais qui ne l'avaient suivi que jusqu'au pied des Alpes, semaient la foi au milieu des populations semi-païennes de l'Helvétie orien-

Disciples
de
Colomban
en Helvétie.

outre un évêché à Bobbio fondé par l'empereur saint Henri, en 1014. (UGHELLI, *Italia sacra*, t. IV, p. 925).

1. Sancte Colomba, tibi Scotto tuus incola Dungal
Tradidit hunc librum quo fratrum corda beentur.

Dungalus præcipuus Scottorum... Librum quemdam scoticae linguae... (MURATORI, *Antiq. Italic.*, t. III, p. 821-826).

2. Voir l'aventure du moine Mérovée qui, allant de Bobbio à Tortone, et ayant voulu détruire un temple rustique (*fanum quoddam ex arboribus consitum*) qu'il avait trouvé sur les bords de la Scrivia, fut battu et jeté à l'eau par les *fani cultores*. JONAS, l. c., c. 16.

Sigisbert
fonde Dissentis,
près
de la source
du Rhin.

tale et de la Rhétie. L'un d'eux, Sigisbert, se séparant de son maître au pied du mont qui s'est appelé depuis le Saint-Gothard, et franchissant les glaciers et les crêtes du Crispalt, se dirige à l'est, arrive à la source du Rhin et de là descend dans une vaste solitude, où il se construit, près d'une fontaine, une cellule de branchages. Les rares habitants de ces lieux sauvages, encore idolâtres, l'entourent, l'admirent, l'écoutent; mais quand il veut abattre le chêne sacré, objet de leur culte traditionnel, c'est sur sa tête que l'un des païens veut décharger sa cognée. Un signe de croix le désarme : l'œuvre de la conversion se continue péniblement, mais avec l'appui d'un seigneur voisin, qui, à la voix du missionnaire irlandais, se fait chrétien, puis moine, et dote de tous ses biens le monastère naissant, lequel subsiste encore, sous le nom de Dissentis¹. Ainsi fut conquis et béni, dès sa source, ce Rhin dont les eaux allaient baigner les murs de tant d'illustres sanctuaires monastiques.

Saint Gall.

Ce fut non loin du lieu où le Rhin se jette dans le lac de Constance, et un peu au midi de ce lac, que Gall, guéri de sa fièvre, mais profondément attristé du départ de son maître, choisit une retraite que son nom devait immortaliser. Un diacre, fort occupé de chasse et de pêche, lui indique une âpre

1. BUCELINUS, *Martyrol. Bened. II Jul.* : MABILLON, *Ann. Bened.*, l. XI, c. 20. — L'abbaye de Dissentis, brûlée par les Français en 1799, a été reconstruite depuis.

solitude, resserrée entre des hauteurs boisées, avec des eaux abondantes, mais peuplée d'ours, de sangliers et de loups. « Si le Seigneur est avec nous, « qui sera contre nous ? » dit Gall ; et il se met en route avec quelques vivres dans sa besace et un petit filet pour pêcher. Vers le soir ils arrivèrent à l'endroit où le torrent de Steinach se creuse un lit dans les rochers. Comme il cheminait en priant, son pied se prit dans les broussailles, et il tomba. Le diacre accourt pour le relever : « Non, » dit Gall : « c'est ici l'habitation que je choisis ; c'est ici le lieu « de mon repos pour toujours. » Puis il disposa deux branches de coudrier en forme de croix, y attacha les reliques qu'il portait au cou et passa la nuit en prières. Pendant que son oraison durait encore, un ours descendit de la montagne pour ramasser les restes du repas des voyageurs. Gall lui jeta un pain et lui dit : « Au nom du Christ, retire- « toi de cette vallée : les montagnes voisines te se- « ront communes avec nous, mais à condition que « tu ne feras plus de mal ni aux hommes ni aux « bêtes. » Le lendemain le diacre alla pêcher à la cascade, et, comme il lançait son filet, deux démons lui apparurent sous la forme de deux femmes nues, prêtes à se baigner, et qui lui jetaient des pierres en l'accusant d'avoir amené dans le désert cet homme cruel qui les avait toujours vaincus. Gall étant survenu exorcisa les fantômes ; on les vit fuir en remontant le cours du torrent, et puis on enten-

Encore
les
démons.

dit dans la montagne comme des voix de femmes qui pleuraient en disant : « Où aller maintenant ? » cet étranger nous chasse du milieu des hommes et « jusque du fond des déserts ; » puis d'autres voix qui demandaient « si le chrétien était encore là, et « s'il n'allait pas bientôt partir¹. »

Ces poétiques traditions, transmises de bouche en bouche parmi les premiers chrétiens de l'Helvétie, peignent au naturel l'effet produit sur les âmes par la double lutte des missionnaires irlandais contre les dieux du paganisme et les forces de la nature. La légende s'est ainsi emparée de toute la vie du célèbre apôtre de la Suisse allemande, et l'a parsemée de récits dont le charme nous retient malgré nous. Elle nous le montre encore appelé auprès de ce même duc d'Alamannie qui avait voulu expulser de sa province Colomban et ses compagnons, et qui réclama le secours du saint solitaire, dont la renommée s'étendait déjà au loin, pour guérir sa fille, possédée par un démon qui avait résisté à tous les exorcismes, en criant qu'il ne céderait qu'à ce Gall qui l'avait déjà banni, lui et ses pairs, des bords du lac de Zurich et du lac de Constance. Gall refuse de venir et s'enfonce dans les montagnes de

La princesse
Friedeburge

1. OZANAM, *Études germaniques*, II, 123. RETTBERG, *Kirchengeschichte*, II, 40-43. *Vita S. Galli*, ap. PERTZ, *Monumenta*, II, 5. *Præcipio tibi, bestia, in nomine Domini... Tu induxisti virum istum in hunc cremum, virum iniquum et invidia plenum... Præcipio vobis, phantasmata... Heu! quid faciemus, aut quo pergemus?... WALAFRID. STRABO, ap. ACT. SS. O. S. B., t. II, p. 224.*

la Rhétie : on le découvre dans une caverne ; on l'amène au château ducal à Überlingen. Il trouve la jeune princesse couchée et comme morte sur les genoux de sa mère, les yeux éteints, la bouche ouverte. Il s'agenouille auprès d'elle, et, après une prière fervente, il commande au démon de sortir. La jeune fille ouvre les yeux, et le démon, parlant par sa voix, dit avant d'obéir : « C'est donc toi qui
« es ce Gall qui m'a déjà pourchassé de partout ?
« Ingrat, c'est pour te venger que je suis entré
« dans la fille de ton persécuteur, et tu viens maintenant m'expulser de nouveau ! » La guérison obtenue, Gall conseille à la fille du duc de consacrer sa virginité au Dieu qui l'avait délivrée. Mais cette princesse, qui s'appelait Friedeburga (*château de la paix*), et qui était d'une beauté singulière, comme toutes les princesses canonisées par la légende, avait été fiancée à Sigebert, à ce fils aîné du roi Thierry II, qui venait de succéder à son père, et qui devait sitôt périr sous le fer de Clotaire II. Elle lui fut envoyée à Metz. En apprenant comment et par qui elle avait été guérie, le jeune prince fait don et concession au saint irlandais de tout le territoire qu'il voudrait occuper dans le domaine public ou royal entre les Alpes rhétiennes et le lac de Constance. Puis il veut procéder au mariage. Friedeburge lui demande quelques jours de répit pour achever de remettre ses forces ; elle en profite pour aller se réfugier dans une église dédiée à saint Étienne. Là elle se revêt du voile des

religieuses, et, saisissant le coin de l'autel, elle conjure le saint qui le premier avait versé son sang pour le Christ de lui venir en aide. Le jeune roi, averti de ce qui se passe, arrive à l'église avec la robe nuptiale et la couronne qu'il destine à sa fiancée. A cette vue elle embrasse de plus en plus fortement l'autel. Mais lui la rassure et lui dit : « Je
 « ne viens ici que pour faire ta volonté. » Il enjoint aux prêtres de la détacher de l'autel et de la lui amener : quand elle est auprès de lui, il la fait revêtir de la robe nuptiale et pose la couronne sur son voile. Puis, après l'avoir quelque temps regardée, il lui dit : « Telle que tu es là, parée pour
 « mes noces, je te cède à l'époux que tu me pré-
 « fères, à mon Seigneur Jésus-Christ. » Alors il lui prend la main, la pose sur l'autel, et sort lui-même de l'église, pour pleurer en secret son amour vaincu ¹.

sacrifiée
 à Dieu
 par
 son fiancé.

1. Singulari pulchritudine fulgens... In sinu matris, oculis clausis, ore inhianti... Tu ne Gallus... Ego plane ob ultionem injuriæ quam Dux iste tibi et sociis tuis irrogavit filiam ipsius invasi, et sic ejicis me... Sicut mihi fuisti præparata cum ornamentis, sic te dabo ad sponsam Domino meo J.-C.... Deinde ecclesiæ limen excedens lacrymis absconditum patefecit amorem. WALAFR. STRABO, c. 15-21. Ob quod fertur egressus flere. ANON. VII Sæc. — Tous ces faits se trouvent également relatés dans la vie anonyme du VII^e siècle, publiée par Pertz, et reproduite par les nouveaux Bollandistes (t. VII Octobris, p. 877), qui maintiennent l'authenticité du fond de ce récit contre les critiques de la plupart des historiens modernes. Cf. MABILLON, Act. SS. O. S. B., t. II, p. 226, et RETTBERG, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. II, p. 42. L'objection la plus sérieuse provient de l'âge de Sigebert, l'aîné de ces enfants nés hors mariage, que Colomban avait refusé de bénir, et qui ne pouvait guère avoir plus de treize ans en 613, année de la mort de son père Thierry, lui-même âgé

Cependant, le zélé solitaire qui inspirait de si loin ces touchants et généreux sacrifices refusait l'évêché de Constance que le duc d'Alamannie voulait lui faire conférer, en alléguant l'espèce d'interdit prononcé contre lui par son maître au moment de leur séparation, et retourna dans sa chère solitude, que bientôt dix à douze chrétiens indigènes vinrent partager avec lui ¹. Il en choisit un qu'il envoya au delà des Alpes pour prendre des informations sur le sort de Colomban, et qui lui rapporta de Bobbio la nouvelle de sa mort, avec la crosse de l'illustre exilé, que celui-ci avait léguée à son compatriote et à son ami en signe d'absolution. Dix ans plus tard, il reçut une députation de six moines de Luxeuil, Irlandais comme lui, et envoyés par la communauté pour le prier de venir prendre le gouvernement de la grande abbaye, vacant par la mort d'Eustaise. Mais il refusa encore cette fois de quitter l'asile qu'il s'était créé, et d'où il continuait à prêcher et à édifier la population d'alentour, tout en y accueillant des visiteurs et des disciples de plus en plus nombreux, qu'il nourrissait du produit de sa pêche. Lorsqu'il mourut presque centenaire, vers le milieu

Origine
de l'abbaye
de
Saint-Gall.

625

Gall refuse
de
devenir abbé
à Luxeuil.

Il meurt.

16 octobre
646 ²

seulement de 26 ans. Dans une lettre intéressante publiée par M. Dantier dans son *Rapport sur la correspondance inédite des Bénédictins* (1857, p. 198), Mabillon, tout en admettant l'existence et la haute naissance de Sigebert, lui conteste la qualité de fils de Thierry et de roi des Francs.

1. Reversurus ad dilectæ solitudinis aulam. WALAFR. STRABO, c. 19.
2. C'est la date donnée par Mabillon et reconnue exacte par Rett-

du VII^e siècle, tout le pays des Alamans était réduit en province chrétienne, et autour de sa cellule se groupaient déjà les rudiments du grand monastère qui devait, sous le nom même de Saint-Gall, devenir l'une des plus célèbres écoles de la chrétienté et l'un des principaux foyers de la vie intellectuelle du monde germanique.

berg, II, 46-48. Les nouveaux Bollandistes, p. 881, préfèrent celle de 627.

CHAPITRE IV

Influence de Luxeuil

Prépondérance et prospérité de Luxeuil sous saint Eustaise, premier successeur de Colomban. — Luxeuil devient la capitale monastique de la Gaule et la première école de la chrétienté : évêques et saints sortis de Luxeuil : Hermenfroy de Verdun. — Schisme d'Agrestin, vaincu au concile de Mâcon ; la tonsure irlandaise ; Note sur l'évêque Faron et sa femme. — La règle bénédictine associée à l'institut de Luxeuil. — Le double consulat. — Saint Walbert, troisième abbé de Luxeuil. — Exemption accordée par le pape Jean IV.

Plusieurs générations s'écoulèrent avant que Saint-Gall pût accomplir ses glorieuses destinées, tandis que la principale fondation de Colomban parvint aussitôt à l'apogée de sa grandeur et de sa popularité. Aucun monastère d'Occident n'avait encore jeté tant de lustre ni attiré tant de disciples que Luxeuil, depuis que l'exil de son illustre fondateur eut fixé l'attention et la sympathie de la Gaule chrétienne. On se rappelle que, lors de cet exil, il avait été interdit à tous ceux d'entre ses religieux qui n'étaient pas comme lui Irlandais de le suivre. Il avait fallu arracher de ses bras l'un d'eux, nommé Eustaise, né d'une noble famille de Bourgogne, et qui avait porté les armes avant d'entrer

Influence
et
prospérité
de
Luxeuil.

Saint Eustaise,
deuxième
abbé
de Luxeuil.
—
610-625.

616.

Sa mission
chez
les Varasques

et
chez les Boïens.

à Luxeuil. Plus tard il put rejoindre son père spirituel et le suivre jusqu'à Bregenz, d'où il revint à Luxeuil pour y gouverner la communauté privée de son chef naturel, et pour en disputer les possessions aux séculiers qui les envahissaient de toutes parts, et qui avaient établi leurs pâtres jusque dans l'enclos habité par les moines. On a vu que Clotaire II, devenu seul maître de trois royaumes francs, l'avait chargé d'aller rappeler Colomban. Sur le refus de celui-ci, Eustaise resta à la tête de la grande abbaye, qui attirait de plus en plus l'affluence des religieux et la vénération des peuples. Cependant l'esprit de propagande et le goût de la prédication exerçaient un attrait victorieux sur Eustaise comme sur tous les disciples du grand missionnaire irlandais. Les évêques, réunis par le roi Clotaire II au concile de Bonneuil-sur-Marne, le désignèrent pour aller prêcher la foi aux nations encore infidèles. Il commença par les Varasques, qui habitaient, non loin de Luxeuil, les bords du Doubs, près de Baume, et dont les uns étaient encore idolâtres et adoraient les génies des bois, les *faunes* et les *silvains* de l'antiquité classique, tandis que les autres étaient tombés en proie à l'hérésie. Il se transporta ensuite au delà des contrées qu'avait visitées Colomban, et jusqu'aux extrémités de la Germanie méridionale, chez les Boïens ou Bava-
rois ¹.

1. Warascos... qui agrestium fanis decepti, quos vulgi Faunos vocant... *Vita S. Agili*, c. 9, ap. Act. SS. O. B., t. II, p. 306. Cf. JONAS,

Sa mission n'y fut pas sans succès ; mais Luxeuil, qui ne pouvait rester ainsi sans chef, le rappela bientôt.

Pendant les dix années qu'il le gouverna, en digne successeur de Colomban, il sut se ménager l'énergique appui de la noblesse franque en même temps que la faveur du roi Clotaire II. Sous son active et intelligente administration, l'abbaye fondée par saint Colomban atteignit le plus haut point de splendeur et fut reconnue comme la capitale monastique de tous les pays soumis à la domination franque. Les autres monastères, où le relâchement et l'esprit séculier ne s'étaient que trop promptement introduits, subirent l'un après l'autre l'heureuse influence de la ferveur et de la forte discipline de Luxeuil, et se régénérèrent graduellement à son instar¹. Les

Luxeuil
devient
la capitale
monastique
des
Gaules

Vita S. Eustasii; *Vita S. Salabergæ*; RETTBERG, t. II, 188, et NIEDERMAYER, *das Mönchthum in Baiuvarien*, 1859, p. 41. — Ce dernier auteur croit pouvoir affirmer, en se fondant sur l'autorité du P. Meichelbeck, que saint Eustaise avait adopté dès lors la règle bénédictine. Mais Meichelbeck, dans le seul endroit de ses œuvres où il traite cette question (*Chronic. Benedicto-Buranum*, Proleg., p. 75, *Monachii*, 1754), ne donne pas une preuve, pas une raison autre que celles si insuffisantes de Mabillon; voir plus haut, p. 522, note 3.

1. *Properabat ad monasteria, maximeque Lussedium, quod erat eo tempore cunctis eminentius atque districtius. Neque enim tam crebra adhuc erant in Galliis monasteria: et sicubi essent, non sub regulari quidem disciplina, sed prorsus erant in malitia fermenti veteris sæcularia. Præter Lussedium ergo, quod solum, ut dictum est, districtiorem regulæ solerter tenebat, Solemniacense monasterium in partibus occiduis hujus religionis extitit caput. Ex quo demum multi sumpserunt et initium et exemplum, adeo ut nunc quoque, propitia divinitate, innumera per omnem Franciam et Galliam habeantur, sub regulari disciplina, alma utriusque sexus cœnobîa.* AUDOENS, *Vita S. Eligii*, lib. I, c. 21. (Il écrivait de 660 à 680.)

abbés qu'animait un zèle sincère n'hésitaient pas à aller puiser à cette source nouvelle la force et la lumière dont ils se sentaient dépourvus dans leurs anciens sanctuaires. C'est ce que fit entre autres Conon¹, l'abbé du fameux monastère de Lérins, qui, après avoir été, deux siècles auparavant, la plus illustre communauté de l'Occident, traversait alors toutes les vicissitudes d'une lente décadence.

La grande abbaye séquanais devint ainsi la pépinière des évêques et des abbés, des prédicateurs et des réformateurs pour toute l'Église de ces vastes contrées, et principalement pour les deux royaumes d'Austrasie et de Bourgogne. Elle dut cette influence prépondérante non-seulement à la régularité monastique qui y était sévèrement observée, mais surtout à la florissante école que Colomban y avait créée, qu'il avait confiée, pendant qu'il y séjournait encore, à la direction spéciale d'Eustaise, et dont celui-ci, devenu abbé à son tour, fomenta les progrès avec un zèle infatigable. Luxeuil fut pendant tout le VII^e siècle la plus célèbre école de la chrétienté et la plus fréquentée. On y voit affluer les clercs et les moines des autres monastères, et, bien plus nombreux encore, les enfants des plus nobles races franques et bourguignonnes. Lyon, Autun, Langres, Strasbourg, les cités les plus fameuses de la Gaule, y envoient leur jeunesse laïque. Les pères

et la
première école
de
la chrétienté.

1. C'est à lui que Grégoire le Grand adressait la lettre mentionnée plus haut, p. 188.

y viennent en foule étudier avec leurs enfants: les uns pour aspirer à l'honneur de compter un jour parmi les fils de saint Colomban, les autres pour rentrer dans la vie séculière avec la renommée d'avoir puisé la connaissance des lettres divines et humaines dans un centre d'études si fameux. Comme toujours, lorsqu'il se forme dans le monde un grand foyer de vertus chrétiennes, la lumière et la vie s'en échappent et rayonnent au dehors avec un irrésistible énergie¹.

Des bords du lac de Genève jusqu'aux plages de la mer du Nord, chaque année voyait naître quelque monastère peuplé et fondé par les enfants de Luxeuil, tandis que les villes épiscopales réclamaient pour évêques des hommes formés au gouvernement des âmes par le souffle régénérateur de Luxeuil. Besançon, Noyon, Laon, Verdun, et les chefs-lieux diocésains du pays des Rauraques et

Evêques
et
saints sortis
de
Luxeuil.

1. Cum omnium Francorum honore fulciretur... *Vita S. Eustasii*, c. 6. — Luxovium omnium caput Burgundiæ monasteriorum et Franciæ... *Gallia Christian. vet.*, ap. D. PITHA, 298. — Pene singulare tam in religionis apice quam in perfectione doctrinæ. *Vita S. Frodoberti*, c. 5. *Act. SS. O. B.*, t. II, 601.

Viri religiosi illuc undecumque confluunt, se suosque liberos plurimi certatim imbuendos offerunt, illud ante omnia ducentes per maximum, si post longævam probantis injuriæ tolerantiam quodammodo admitti mercantur in congregationem. Jam vero quis locus vel civitas non gaudeat ex beati viri Columbani disciplina rectorem habere, pontificem vel abbatem, cum constet ex hujus virtute magisterii pene totum Francorum orbem decretis regularibus fuisse primum decenter ornatum? *Abson, Vita S. Bercharii*, c. 6, ap. *Act. SS. O. S. B.*, t. II, p. 800.

des Morins, furent assez heureux pour en obtenir presque en même temps¹. Tous enviaient leur bonheur, tous demandaient à l'envi des supérieurs qu'ils tenaient d'avance pour des saints. Et c'était justice : car peut-être ne vit-on jamais réuni sur le même point, et dans le court espace de vingt années, un si grand nombre d'hommes honorés après leur mort d'un culte public par l'Église².

Cette éclatante prospérité fut menacée d'une interruption subite, grâce aux menées d'un faux frère qui s'était glissé dans la famille religieuse de Colomban. Un nommé Agrestin, qui avait été notaire ou secrétaire du roi Thierry, le persécuteur de Co-

1. Citons, parmi ceux d'entre ces évêques sur lesquels nous n'aurons plus à revenir, Hermenfroy de Verdun, fils d'un des principaux seigneurs d'Alsace : d'abord soldat et lieutenant du roi Thierry de Bourgogne, il fut touché de la grâce au milieu d'une bataille, et se fit moine sous Colomban vers 605. On le tira de Luxeuil pour le faire évêque de Verdun vers 609. Persécuté comme son maître spirituel par Brunehaut, et depuis associé à tous les maux de son diocèse, il mourut de tristesse en 621, à la vue des calamités de son peuple.

2. *Vie des Saints de Franche-Comté*, par les professeurs du collège de Saint-François-Xavier, tome II, p. 492. — Le second volume de cette excellente collection est exclusivement consacré aux saints de Luxeuil, et c'est le meilleur ouvrage qu'on puisse lire sur ce sujet. — Nous lui empruntons l'énumération suivante des saints sortis de la seule abbaye de Luxeuil :

Colomban.	Valery.	Donat.
Colomban jeune.	Waldolène.	Attale.
Desle.	Sigisbert.	Léobard.
Lua.	Eustaise.	Bobolène.
Gall.	Cagnoald.	Ursicin.
Ragnacaire.	Hermenfroy.	Waldalène.
Achaire.	Agile.	Colombin.

lomban, était venu un jour se donner, lui et tous ses biens, à Luxeuil. Admis parmi les moines, il avait bientôt manifesté le désir d'aller, comme Eustaise, prêcher la foi aux païens. En vain l'abbé, qui ne lui reconnaissait aucune qualité apostolique, essaya-t-il de contenir ce faux zèle. Il fallut le laisser partir. Il alla rechercher les traces d'Eustaise en Bavière, mais n'y fit aucun bien, et passa de là en Istrie et en Lombardie, où il embrassa le schisme des Trois Chapitres, qui avait déjà risqué de compromettre saint Colomban avec le Saint-Siège. Mais l'autorité du souverain pontife n'avait pas tardé à exercer tout son légitime empire sur les disciples italiens du grand moine irlandais; et quand Agrestin essaya d'engager le second abbé de Bobbio, Attale, dans le schisme, il fut si mal accueilli qu'il se crut permis d'adresser au successeur de Colomban une épître pleine d'invectives et de calomnies. Il revint de là à Luxeuil, où il essaya de corrompre ses anciens confrères. Eustaise se souvint alors de ce que Colomban exilé leur avait écrit, dans sa lettre de Nantes, au moment de s'embarquer : « S'il y a parmi vous quelqu'un qui n'ait pas le même sentiment que les autres, chassez-le¹; » et il ordonna à Agrestin de quitter la communauté. Pour se venger, le schismatique se mit à aboyer. dit l'annaliste contemporain, en colportant ça et

Tentative
d'Agrestin
contre l'institut
de
Colombat.

1. *Tantum inter vos non sit qui unum non sit... quicumque sint rebelles foras exeant. Epist. ad Fratres.*

Concile
de
Mâcon.
—
624.

là des imputations injurieuses contre cette Règle même de saint Colomban qu'il avait professée, et dont le succès ne pouvait manquer d'exciter la jalousie et l'hostilité. Un évêque, Abellinus de Genève, accueillit ses dénonciations et s'efforça de faire partager aux prélats voisins son antipathie. Le roi Clotaire, averti et toujours plein de sollicitude pour Luxeuil, fit réunir en concile à Mâcon la plupart des évêques du royaume de Bourgogne. Eustaise y fut appelé et l'accusateur invité à exposer ses griefs contre la règle de Luxeuil. Il ne dit rien de la célébration de la Pâque selon l'usage d'Irlande, ce qui prouve que Colomban ou ses disciples avaient définitivement renoncé à cette prétention; rien non plus des pénalités sévères que renfermait le Pénitentiel. Tous ses reproches roulaient sur quelques singularités insignifiantes, qu'il qualifiait de superflues, contraires aux canons, ou entachées d'esprit particulier, « J'ai découvert, » disait-il, « que Colomban a établi des usages qui ne sont pas ceux de toute l'Eglise. » Et là-dessus il reprochait à ses anciens confrères, comme autant d'hérésies, de faire le signe de la croix, en mangeant, sur leurs cuillers; de demander la bénédiction en entrant et en sortant de chaque bâtiment monastique; de multiplier les oraisons à la messe. Il insistait surtout contre la tonsure à l'irlandaise, que Colomban avait introduite en France, et qui consistait à se raser seulement le devant de la tête.

d'une oreille à l'autre, sans toucher aux cheveux sur la partie postérieure, tandis que les Grecs se rasaient la tête entière, et que les Romains ne se dépouillaient que le sommet du crâne, en laissant les cheveux en forme de couronne autour du bas de la tête. C'est ce dernier usage, comme l'on sait, qui a fini par prévaloir chez tous les ordres religieux de l'Occident ¹.

La tonsure
à
l'irlandaise.

Eustaise n'eut pas de peine à justifier les usages de Luxeuil et à confondre les violences de son accusateur. Mais comme Agrestin revenait toujours à la charge, l'abbé lui dit : « En présence de ces

1. *Se huc illucque vertit... Canino dente garriens ac veluti cœnosa sus... Ait superflua quædam et canonicæ institutioni aliena... Cochleam quam lamberent crebro crucis signo signari... Prorupit dicens se scire Columbanum a cæterorum more desciscere... JONAS, Vita S. Eustas., c. 9-10. — La tonsure avait été reconnue, dès les temps apostoliques, comme symbole du vœu religieux, ainsi que le constate le texte sacré relatif au juif Aquila, qui fut l'hôte de saint Paul à Corinthe : Navigavit in Syriam et cum eo Priscilla et Aquila, qui sibi totonderat in Cenchris caput : habebat enim votum. ACT., XVIII, 18. — Quelques années après le synode de Mâcon, le concile de Tolède en 633 régla la forme de la tonsure et de ce cercle de cheveux courts autour de la tête, appelé *corona clericalis*. — Il paraît que les religieuses n'étaient pas toujours astreintes, comme les moines, à faire le sacrifice de leur longue chevelure. C'est ce que démontre le trait curieux rapporté par Hildegaire, évêque de Meaux au ix^e siècle, dans la vie de son prédécesseur, saint Faron. Le saint évêque ayant voulu revoir sa femme, dont il avait dû se séparer pour devenir évêque, et qui observait la vie religieuse dans une villa de son patrimoine, celle-ci, de peur d'exciter un regret coupable dans l'âme de son époux, se totondit totam cæsariem capitis, in quo consistebat ornamentum pulchrius corporis. La précaution réussit si bien, que Faron, en la revoyant ainsi tondue, amarissimo tædio echorruit. ACT. SS. O. S. B., t. II, p. 592.*

« évêques, moi, le disciple et le successeur de celui
« dont tu condamnes l'Institut, je te cite à compa-
« raître dans l'année avec lui au tribunal de Dieu.
« pour y plaider ta cause contre lui, et pour y
« apprendre à connaître la justice de Celui dont tu
« essaies de calomnier le serviteur. » La solennité
de cet appel émut même les prélats qui penchaient
du côté d'Agrestin : ils le pressèrent de se récon-
cilier avec son ancien abbé, et celui-ci, qui était la
douceur même, consentit à lui donner le baiser de
paix. Mais Agrestin ne sut pas profiter de cette
grâce. Désespérant de réussir à Luxeuil même, il
alla semer la révolte et la calomnie dans d'autres
monastères, issus, comme Luxeuil, du génie colo-
nisateur de Colomban, à Remiremont et à Fare-
moutier. Mais avant l'expiration de l'année il fut
tué d'un coup de hache par son esclave, dont on
croit qu'il avait voulu déshonorer la femme ¹.

Les évêques du concile de Mâcon, et celui de
Genève plus que tous les autres, devinrent dès lors
les partisans et les protecteurs de l'Institut de saint
Colomban ; comme eux, beaucoup d'autres prélats
des Gaules se signalèrent par leur empressement à
fonder ou à protéger de nouveaux monastères des-
tinés à propager et à pratiquer la règle irlandaise.
La gloire de Colomban et de Luxeuil sortit donc
intacte et accrue de cette épreuve. Et cependant,

1. JONAS, c. 12-16.

sans qu'aucun monument contemporain l'atteste expressément, il paraît certain que les chefs de l'institut comprirent, à partir de ce moment, qu'il ne fallait pas se retrancher dans ce que l'esprit de leur saint fondateur avait de trop individuel. Derrière les accusations passionnées et exagérées d'Agrestin, ils entrevirent sans doute les périls de l'isolement, même dans les détails en apparence les moins importants de l'observance et de la discipline régulière. Ils comprirent, avec une sagacité profondément chrétienne, qu'il fallait renoncer à la pensée de faire prévaloir partout et uniquement la Règle de leur maître. Ils savaient qu'à côté d'eux vivait et se propageait sans éclat, il est vrai, jusqu'alors, mais non pas sans fruit et sans honneur, une règle plus ancienne et plus forte par l'approbation formelle du pontife romain. Comment l'abbaye de Luxeuil entra-t-elle en contact avec la règle de Saint-Benoît? Par quelle voix la puissante et célèbre maison fut-elle déterminée à ouvrir ses portes à une autre gloire et à une autre autorité que celle de son fondateur? Nul ne nous l'a dit¹;

1. Rien n'autorise la version d'Orderic Vital qui, postérieur de cinq siècles à la construction de Luxeuil, prétend que saint Maur, mort en 584, a été connu des disciples de saint Colomban, mort en 615; mais on nous saura gré de citer ici un passage de cet historien, qui explique bien l'effet produit sur la postérité monastique par la fusion des deux instituts :

Ipsi (les disciples de Colomban), reor, B. Maurum ejusque socios et discipulos novérunt, utpote vicini, et ab ipsis sicut ab aliis scripta

La Règle
bénédictine
est
associée
à l'institut
de
Colomban.

mais il est certain que sous le successeur d'Eustaise, qui mourut un an après le concile de Mâcon, et depuis lors, on voit presque toujours, dans les nombreuses fondations dont il nous reste à parler, les deux règles figurer ensemble comme les bases simultanées des communautés écloses sous le souffle générateur des disciples de Colomban¹. La république monastique des Gaules, qui semblait ne devoir reconnaître qu'un seul dictateur, aura désormais deux consuls, comme naguère la république romaine.

Le guerrier
Walbert
devient
troisième abbé
de Luxeuil.

—
625-665.

Le successeur d'Eustaise fut Walbert, lui aussi élève et compagnon de Colomban. Né de race siscambre, d'une famille noble et très-riche, il s'était fait remarquer par sa bonne conduite à la guerre avant de s'enrôler dans la milice du missionnaire irlandais. Mais l'attrait du cloître l'emporta sur la passion belliqueuse du Franc. Quand son parti fut pris, il vint à Luxeuil, et y apporta non-seulement la donation de tous ses vastes domaines, mais aussi l'habit militaire dont il ne voulut se dépouiller que dans le monastère même; il offrit en même temps les

doctorum, ædificationis causa, *sancti normam suscepere Benedicti, ita tamen ut non abhorrerent sui statuta magistri*, almi videlicet Columbani. Ab ipso siquidem modum divinæ servitutis et ordinem didicerunt, et formam orationum;... *nigredinem vestium* aliasque observationes sumpserunt quas pro religione et honestate ipsius tenuerunt, et *sequaces* eorum *usque in hodiernum* reverenter observare appetunt. ORDERIC VITAL, *Hist. eccles.*, l. VIII, c. 27.

1. MABILLON, *Præf. in II Sæc.*, c. 15. *Præf. in IV Sæc.*, c. 126 127.

armes qui lui avaient conquis une si belle renommée et qu'il suspendit à la voûte de l'église, où on les conserva pendant le cours des siècles, comme un monument de la plus noble victoire qu'il soit donné à l'homme de remporter ici-bas ¹. Il avait obtenu d'Eustaise la liberté de vivre seul dans le creux d'un rocher, près d'une source d'eau vive, au milieu des bois, à trois milles de l'abbaye. Ce fut là que, à la mort d'Eustaise, premier successeur de Colomban, et sur le refus de Gall, les moines de Luxeuil allèrent chercher Walbert pour en faire leur troisième abbé. Il les gouverna quarante ans avec éclat et succès. Nous verrons plus loin quelle sympathie il inspirait à Bathilde, la sainte régente des trois royaumes francs, et quelle autorité on lui supposait sur elle. Son nom est resté, dans les contrées environnantes, le plus populaire de tous ceux qui ont honoré la grande abbaye séquanaise. Il y maintint la discipline et le zèle des fortes études, tout en augmentant les domaines de la communauté, par ses propres donations d'abord, puis par celles que

625-665.

1. Vir egregius ex genere Sicambrorum. *Vita S. German. Grandiv.*, ap. Act. SS. O. S. B., t. II, p. 491. — Cujus annos adolescentiæ in armis tradunt excellentissime floruisse... inclyta prosapia clarissimus... hominibus et rerum dignitate juxta natales suos ditissimus... miles optimus inter fascas constitutus et arma... armisque depositis quæ usque hodie (au temps d'Adson, vers 950) in testimonium sacræ militiæ ejus in eo loco habentur. Act. SS. O. S. B., t. IV, p. 411. — On voit encore à quelque distance de Luxeuil l'ermitage où saint Walbert passa les premières années de sa conversion. Il mourut en 665.

la bonne renommée de la maison attirait de toutes parts.

A l'indépendance temporelle ainsi assurée vint s'adjoindre une sorte d'indépendance spirituelle, vivement recherchée dès lors par tous les grands monastères, et qu'ils s'empressaient de solliciter soit des papes, soit des conciles provinciaux. Il s'agissait de les mettre à l'abri, par un privilège solennel, des abus d'autorité et des vexations que l'évêque diocésain, à la faveur de sa juridiction spirituelle, pouvait leur faire subir, soit en allant loger chez eux, malgré eux, avec un nombreux cortège, soit en leur faisant payer fort cher le saint chrême et l'ordination de leurs frères, soit surtout en gênant la liberté de leurs élections intérieures. Lérins avait obtenu ce privilège du concile d'Arles en 451, et Agaune du concile de Châlon en 579. Luxeuil ne pouvait manquer de faire valoir les mêmes droits et les mêmes besoins.

Sous l'abbatiate de Walbert et sur la prière faite au nom du roi mineur Clovis II, le pape Jean IV accorda le privilège de l'exemption de l'autorité épiscopale « au monastère de Saint-Pierre, fondé, » dit le diplôme pontifical, « par le vénérable Colomban, Écossais, venu comme étranger, mais tout fervent de zèle et de sainteté, dans le royaume des Francs... Si, ce qu'à Dieu ne plaise, les moines dudit monastère s'attiédissent dans l'amour de Dieu et l'observance des instituts de leur père, qu'ils

Exemption
accordée
par le pape
Jean IV.

soient corrigés par l'abbé, c'est-à-dire par le père du monastère; et si c'est lui-même qui tombe dans la torpeur et le mépris de la règle paternelle, le Saint-Siège y pourvoira ¹. »

Six cents moines formaient, sous la crosse de Walbert, la garnison permanente de cette citadelle monastique, d'où sortaient journellement des missionnaires isolés ou réunis en bandes pour aller fonder au loin de nouvelles colonies religieuses. Il vint même un moment où la multitude des religieux qui se pressaient en foule pour y entrer sembla embarrasser l'abbé Walbert, et où il chercha les moyens de les placer ailleurs et au loin. Car sous lui, plus encore que sous ses prédécesseurs, la

Propagation
de
l'institut
de
Luxeuil
sous
Walbert.

1. Mabillon a trouvé un fragment du texte de cette bulle dans le chartrier de Montier-en-Der : il l'a complétée d'après les diplômes des papes postérieurs, et publiée dans ses *Annal. Bened.*, t. XII, n° 11, et *Append.*, n° 18. — La bulle de Jean IV a été arguée de faux par Bréquigny, dans ses *Diplomata, Chartæ*, etc., 1791, in-fol., p. 186-188. En admettant qu'elle soit interpolée, il est certain que, en fait, l'exemption accordée à Luxeuil ne fut ni moins solennelle ni moins étendue que celles accordées à Lérins et à Agaune. Elle est citée au même titre dans les *Formules* de Marculphe relatives aux exemptions (liv. I, tit. 1), et dans tous les privilèges concédés pendant le viii^e siècle, tels que ceux de Saint-Denis, Corbie, etc. Mabillon lui-même admet que la bulle de Jean IV a pu n'être qu'une confirmation d'exemptions antérieures, et c'est ce qui paraît plus probable, attendu la mention déjà faite du privilège de Luxeuil dans le diplôme de Dagobert I pour Rebaix en 634. On nous dispensera de discuter la pièce, tout à fait étrangère au débat, par laquelle un écrivain regrettable et distingué, mais paradoxal, le comte Alexis de Saint-Priest, dans son *Histoire de la Royauté*, t. II, p. 157, a cru pouvoir démontrer sa thèse sur l'opposition qu'il a rêvée entre Rome et Luxeuil.

fécondité de Luxeuil devint prodigieuse. C'est surtout à son époque que l'on vit, nous dit un contemporain, pulluler à travers les Gaules, dans les châteaux et dans les villes, au sein des campagnes comme dans les déserts, des armées de moines et des essaims de religieuses qui portaient partout la gloire et les lois de Benoît et de Colomban ¹.

1. Cernens... Waldebertus certatim undique catervas monachorum coadunari, cœpit de tam plurima multitudine, si forte ubi posset loca uberrima ubi de suis monachis ad habitandum adunare exquirere. *Vita S. Germ. Grandiv.*, c. 8. — Walberti tempore per Galliarum provincias agmina monachorum et sacrarum virginum examina non solum per agros, villas, vicosque atque castella, verum etiam per eremi vastitatem ex regula duntaxat Benedicti et Columbani pullulare cœperunt, cum ante illud tempus vix pauca illis reperirentur locis. *Vita S. Salabergæ*, ap. ACT. SS. ORD. BENED., sæc. II, t. II, p. 407.

CHAPITRE V

Colonies de Luxeuil

Saint Desle à Lure et Clotaire II. — La famille ducale de saint Donat : Romain-Moutier rétabli : les religieuses de Jussa-Moutier ; Bèze, Bregille. — L'abbé Ermenfroy à Cusance : il baise les mains des laboureurs. — Colonies de Luxeuil dans la Rauracie : saint Ursanne ; saint Germain de Grandval, premier martyr de l'institut colomabanique. — Colonies de Luxeuil en Neustrie : saint Vandrégisile à Fontenelle : il convertit le pays de Caux ; saint Philibert à Jumièges : commerce et navigation : mort des quatre cent cinquante élus de Jumièges. — Colonies de Luxeuil en Brie et en Champagne : saint Ouen et ses frères ; Jouarre. — Saint Agile à Rebais ; hospitalité ; vision du pauvre voyageur. — Burgundofara brave le martyr pour se faire religieuse, et, devenue abbesse, repousse le schismatique Agrestin. — Son frère saint Faron et le roi Clotaire II à la chasse. — Saint Fiacre, saint Fursy, saint Frobert à Moutier-la-Celle, saint Berchaire à Hautvillers et Montier-en-Der. — Sainte Salaberge à Laon. — Colonies de Luxeuil en Ponthieu : le berger Valery, jardinier à Luxeuil, fondateur de Leuconauis. — Opposition populaire. — Saint Riquier à Centule. — Colonies de Luxeuil chez les Morins : saint Omer et saint Bertin à Sithiu ; changement de nom des monastères.

I.

Colonies de Luxeuil dans les deux Bourgognes.

Ce serait une rude tâche que de vouloir retracer le tableau fidèle de cette colonisation monastique de la Gaule franque, dont Luxeuil fut le foyer pendant tout le VII^e siècle. Une simple esquisse doit suffire ici. Pour se retrouver dans ce dédale, il

Colonies
de
Luxeuil
en Gaule.

convient de parcourir rapidement les principales provinces qui recueillirent l'une après l'autre les bienfaits de cette pacifique conquête. Cette course rapide nous permettra de respirer quelques-unes de ces fleurs d'exquise charité et de suave humilité qui s'épanouissaient au milieu des violences sauvages et des brutales cruautés dont la société d'alors était le théâtre. Elle nous montrera aussi combien d'obstacles et de dangers ces hommes de paix et de prière eurent à surmonter, et comment, pour être assouplis au joug de la règle monastique, dans la solitude ou dans la communauté du cloître, les Francs qui se donnaient à Dieu sous les lois de Colomban ou de Benoît, n'avaient laissé dégénérer en eux ni le généreux courage ni la fière indépendance de leurs pères; comment surtout ils déployaient, en toute rencontre, cette énergie individuelle, cette force d'initiative qui était le propre des races germaniques, et qui seule pouvait régénérer l'Occident affaibli depuis si longtemps sous l'ignoble fardeau de la décrépitude romaine.

Mais avant d'aller étudier au loin les actions de Colomban et des siens sur la noblesse franque et burgonde, nous trouvons, à peine sortis de Luxeuil, une grande fondation due à l'un de ces moines irlandais qui furent les compagnons fidèles de celui qu'on appelait encore, quatre siècles après sa mort, « le roi des moines et le conducteur du char de Dieu. » On doit se rappeler que lors de son

et d'abord
dans
les deux
Bourgognes.

expulsion de Luxeuil, il ne fut permis qu'aux religieux irlandais de le suivre. L'un d'eux, déjà avancé en âge, que l'on croit avoir été frère de saint Gall, et dont le nom celtique a disparu sous l'appellation latine de Deicole ou Desle (serviteur de Dieu), arrivé avec saint Colomban dans un lieu rempli de broussailles, à quelques milles de Luxeuil, sur la route de Besançon, sentit ses jambes faiblir et reconnut qu'il ne saurait aller plus loin. Il se jette aux pieds de son abbé, demande et obtient avec sa bénédiction la faculté d'achever son pèlerinage dans ce désert. Resté seul, après une séparation pleine de larmes, il se met à chercher à travers les forêts un site qui puisse lui servir de retraite. En fouillant ces halliers, il rencontre un troupeau de porcs dont le pâtre demeure saisi à la vue de cet étranger d'une taille élevée et revêtu d'un costume qui lui était inconnu. « Qui êtes-vous ? » lui demanda-t-il, « d'où venez-vous ? que cherchez-vous ? que venez-vous faire dans ces lieux sauvages sans guide et sans compagnon ? — N'ayez pas peur, mon frère, » dit le vieil Irlandais, « je suis voyageur et moine ; et je voudrais que par charité vous puissiez me montrer par ici une place quelconque où un homme pourrait habiter. » Le pâtre lui répondit qu'il ne connaissait dans le voisinage qu'un endroit assez marécageux, mais habitable grâce à l'abondance des eaux, et qui appartenait à un puissant vassal nommé Werfaire. Il refusa toutefois de

Le
vieil Irlandais
Deicole,
fondateur
de Lure.

—
643-625

l'y conduire, de peur que son troupeau ne s'égarât pendant son absence; mais Desle insista et lui dit avec cette intrépide gaieté que l'on retrouve chez les Irlandais d'aujourd'hui : « Si tu veux me faire
« ce petit plaisir, je te réponds que tu ne perdras
« pas le moindre de tes pourceaux; voici mon
« bâton qui te remplacera et qui leur servira de
« berger en ton absence. » Cela dit, il ficha dans le sol son bâton de voyageur autour duquel tous les porcs vinrent s'accroupir. Là-dessus les voilà tous deux en route à travers les bois, le moine irlandais et le porcher bourguignon, et ainsi fut découvert et occupé l'emplacement de la ville actuelle de Lure et du célèbre monastère de ce nom, dont l'abbé, onze siècles après cette aventure, comptait encore parmi les princes du saint-empire romain¹.

Mais Desle n'était pas au bout de ses difficultés : tout près de sa nouvelle retraite il y avait une petite église, assez fréquentée par les pâtres et les paysans d'alentour, et administrée par un prêtre séculier qui vit de très-mauvais œil l'arrivée du disciple de Colomban dans ces parages : « Ce moine-là, » disait-il, « va m'empêcher de faire ma vie. » Et il racontait à ses ouailles que cet étranger était un magicien qui se cachait dans les bois pour se livrer à ses incantations, « et qui, à minuit, s'en vient
« sous prétexte de prier dans ma chapelle, dont

1. Voir l'article : *Chapitres nobles de Lure et de Murbach réunis*, dans la *France ecclésiastique* pour l'année 1788, p. 78.

« j'ai beau fermer les portes; une seule parole de
« lui suffit pour les ouvrir. » Il le dénonça ensuite
à Werfaire, le seigneur du lieu, en lui demandant
s'il lui convenait de souffrir qu'un certain moine
étranger se fût emparé de sa chapelle, sans que
personne l'en pût faire sortir. Avec cette férocité
brutale qui reparaisait sans cesse chez les bar-
bares baptisés, Werfaire ordonna de faire saisir
l'étranger, si on le pouvait, et de lui infliger le
supplice de la castration. Mais, avant que cet ordre
impie ne pût être accompli, il fut lui-même atteint
sur l'heure d'un mal honteux et mortel. Sa pieuse
veuve, dans l'espoir de fléchir la justice divine pour
l'âme de son mari, fit donation à celui qui s'appelait
le voyageur du Christ, de tout le territoire qui
environnait le site de Lure, et bientôt de nombreux
disciples vinrent chercher auprès de lui une vie de
paix et de prière. Leur pieuse solitude fut un jour
troublée, comme on l'a déjà dit, par le roi Clo-
taire II, dont le nom revient toujours dans l'his-
toire de Colomban et de ses disciples. Comme il
était venu chasser dans un domaine royal voisin de
Lure, un sanglier que les seigneurs de son cortège
poursuivaient alla se réfugier jusque dans la cellule
de Desle. Le saint lui mit la main sur la hure en
disant : « Puisque tu es venu demander la charité,
« tu auras la vie sauve. » Le roi, averti par les
veneurs qui avaient suivi la piste de la bête, voulut
voir par lui-même ce prodige. Quand il sut que le

vieux reclus était disciple de ce Colomban qu'il avait toujours honoré et protégé, il s'enquit affectueusement des moyens de subsistance que l'abbé et ses compagnons pouvaient trouver dans cette solitude. « Il est écrit, » répondit l'Irlandais, « qu'il ne manque rien à ceux qui craignent Dieu ; nous menons une pauvre vie, mais elle nous suffit avec la crainte de Dieu. » Clotaire fit don à la nouvelle communauté de toutes les forêts, pâtures, pêcheries que possédait le fisc dans le voisinage de Lure, qui devint à dater de ce moment et resta toujours l'un des monastères les plus richement dotés de la chrétienté¹.

1. Cum monarches atque auriga Dei Columbanus... Pedibus vehementer debilitari cœpit... Bubulcus videns tam proceræ staturæ virum et antea invisī habitus veste circumdatum... Ne paveas, frater : peregrinus ego sum ; monachicum propositum gero... Fustem meum constituo custodem vicarium... Heu mihi ! propter unum monachum jam hic vivere non possum... Latitat quidam in hac silvula monachus quidam peregrinus, qui nescio quibus incantationibus utitur... Placet tibi ut monachus quidam capellulam tuam sibi vindicet... Idem membrum quod famulo Dei præcidi jussit mox illi in tumorem versum est... Peregrinus sum pro Christo... Curtem fiscumque regalem... Crede mihi, quia ad charitatem confugisti, hodie vita non privaberis... Rex subjunxit : Et unde, pater venerande, vivis, vel hi qui tecum sunt?... Pauperem vitam gerimus... *Act. SS. O. S. B., t. II, p. 95-99.* — Cette légende, rédigée au x^e siècle, et qui contient des récits forts curieux sur les spoliations dont l'abbaye fut victime sous les derniers Carlovingiens, ajoute qu'avant de mourir Desle alla à Rome chercher un privilège du Saint-Siège contre la rapacité des Bourguignons qui environnaient sa fondation, et dont il craignait les usurpations, tout en confessant leurs largesses. Mais la mention faite dans ce privilège d'un empereur romain au vii^e siècle en démontre assez la fausseté.

Lure et Luxeuil étaient situées au nord de l'antique Séquanie, alors englobée dans le royaume de Bourgogne, dont Clotaire II était devenu maître en même temps que de l'Austrasie. Toute cette belle et vaste partie du royaume de Bourgogne qui en a gardé le nom, et qui, à l'ouest et à l'est de la Saône, a formé depuis le duché et surtout le comté de Bourgogne, devait naturellement subir en premier lieu l'influence de Luxeuil. Elle était, du temps de Colomban, gouvernée ou plutôt possédée par une puissante famille d'origine burgonde, dont les relations avec Colomban et ses disciples démontrent une fois de plus la puissante action exercée par le grand moine irlandais sur la noblesse franque. Cette maison était représentée par deux frères qui avaient tous les deux le titre de duc : l'un, Amalgaire, était duc de la Bourgogne, à l'ouest et au nord du Doubs ; l'autre, Waldelène ou Wandelin, résidait à Besançon, et son duché s'étendait de l'autre côté du Jura et jusqu'aux Alpes ¹. Celui-ci se

La
famille ducale
de
Saint-Donat
et
ses fondations.

I. La table suivante nous a paru indispensable pour l'intelligence du récit qui va suivre :

I. N., noble Bourguignon,					
II. WALDELÈNE, duc à Besançon épousa FLAVIE, d'où :			II. AMALGAIRE, duc en Bourgogne, épousa AQUILINE, d'où :		
III. DONAT, évê- que de Besan- çon, fondateur de Saint-Paul et de Jussa-Mou- tier, † 660.	III. RAMELÈNE ; duc après son père, restaura- teur de Romain- Moutier.	III. ADAL- RIC, duc après son père.	III. WAL- DALÈNE, premier abbé de Bèze. † v. 680.	III. ADAL- SINDE, abbesse de Bregille.	

désolait, ainsi que sa femme, de n'avoir pas d'enfants à qui léguer leurs immenses possessions. La renommée des premiers miracles et de la grande sainteté du moine irlandais qui était venu s'établir non loin de Besançon les attira à Luxeuil. Ils allèrent lui demander de prier pour eux et de leur obtenir du Seigneur un fils. « Je le veux bien, » répondit le saint ; « et j'en demanderai non-seulement un, mais plusieurs, à condition que vous me donnerez le premier-né, afin que je le baptise de mes mains et que je le consacre au Seigneur. » La promesse fut faite et la grâce obtenue. La duchesse porta elle-même son premier né à Luxeuil, où Colomban le baptisa et lui imposa le nom de Donat (*Donatus*), en témoignage du don que ses parents avaient fait de lui à Dieu. Il le rendit à sa mère pour qu'elle l'allaitât, puis le reprit pour l'élever au monastère, où l'enfant grandit et resta jusqu'à ce qu'on vînt, trente ans après, l'en retirer pour le faire évêque de Besançon. Dans cette ville métropolitaine, où l'exil de Colomban avait dû laisser des souvenirs populaires, Donat, par amour pour son père spirituel, voulut établir un monastère d'hommes soumis à la règle de Colomban et dédié à saint Paul, comme le monastère de Luxeuil l'était à saint Pierre. Il ajouta cependant à l'observance de la règle du fondateur de Luxeuil celle de la règle de Saint-Benoît, qui s'introduisit vers la même époque à Luxeuil même. Il y vécut lui-

624.

même en religieux, portant toujours l'habit monacal. Plus tard, avec le concours de sa mère, et toujours au sein de sa métropole de Besançon, il créa pour des religieuses le monastère de Jussa-Moutier et leur donna une règle où celle de saint Césaire, que l'on a déjà vue adoptée par Radegonde à Poitiers, était combinée avec diverses dispositions empruntées aux règles de Colomban et de Benoît¹. Le préambule, rédigé par Donat lui-même, est d'une latinité qui fait honneur à l'école de Luxeuil. Les filles de Jussa-Moutier voulaient bien rivaliser de ferveur et de zèle avec les moines de Luxeuil, mais elles demandèrent expressément que les lois *des deux patriarches* fussent modifiées selon les convenances de leur sexe. Elles ne répugnaient d'ailleurs à aucune des sévérités de la tradition irlandaise, car on voit avec surprise, dans cette version des trois règles adaptées à leur usage, la peine de cinquante et même de cent coups de fouet infligée à ces vierges pour certaines fautes contre

Jussa-Moutier.

1. Utrique erant ex nobili Burgundiorum prosapia... *Ancien bréviaire de Besançon imprimé en 1489*. — Matri ad nutriendum reddit. Qui post alitur in eodem monasterio... Nunc usque superest eandem cathedram regens... Pro amore B. Columbani ex ipsius Regula monasterium virorum construxit... JONAS, *Vita S. Colomb.*, c. 22. HOLSTEIN, *Codex Regularum*. Cf. MABILLON., *Præf. in IV sæc.*, § 125, et les *Vies des Saints de Franche-Comté*, t. I, p. 186, et *Append.*, nos 6, 7 et 9. — Il ne reste de l'ancienne abbaye de Saint-Paul, à Besançon, que quelques debris de l'église, transportés dans la cour de la Bibliothèque; celle de Jussa-Moutier sert aujourd'hui de caserne à la gendarmerie.

la discipline. La règle plus sage et plus douce de Benoît n'en gagnait pas moins de terrain à chaque nouvelle manifestation de la vie religieuse.

Romain-Moutier
rétabli.
—
646.

Le frère puîné de Donat, Ramelène, qui succéda à son père comme duc de la Bourgogne transjurane, signala son culte pour la mémoire de Colomban par la fondation ou la reconstruction de l'abbaye de Romain-Moutier, dans une gorge du versant méridional du Jura, déjà consacrée deux siècles plus tôt à la prière par le fondateur de Condat ¹. Il y introduisit une colonie de Luxeuil : l'antique église, plusieurs fois reconstruite, subsiste encore; elle a servi de type à tout un ordre d'églises primitives, et de base à un système ingénieux et nouveau, propre à caractériser la date et le style des principaux monuments chrétiens entre les Alpes et le Jura ².

Abbaye
de
Bèze.

Nous avons dit que le père de saint Donat avait pour frère un autre seigneur, Amalgair, dont le

1. Voir plus haut, livre III, t. I, p. 251. — Pro amore beati viri Columbani... JONAS, c. 22.

2. *Histoire de l'architecture sacrée du iv^e au x^e siècle dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion*, par J.-D. BLAVIGNAC, 1853. — Cette église fut certainement reconstruite au viii^e siècle, lorsque le pape Étienne II la consacra en 753 et ordonna que l'abbaye où il séjourna quelque temps s'appellerait le *Monastère Romain*, en jouant sur le nom qu'elle portait déjà, en l'honneur de son premier fondateur, saint Romain de Condat. Elle devint, au x^e siècle, un prieuré de Cluny. Cf. les *Vies des Saints de Franche-Comté*, t. I, p. 598, t. III, p. 27, et le cartulaire de Romain-Moutier, publié par le savant baron de Gingins, dans le tome XIV des *Mémoires de la Société d'histoire de la Suisse Romande*.

duché s'étendait jusqu'aux portes de Besançon. Celui-ci eut deux enfants qui se rattachent, comme leur cousin germain, à Luxeuil. Le fils, nommé Waldalène comme son oncle, fut aussi confié aux soins de Colomban, et devint moine à Luxeuil, d'où son père le tira pour le mettre à la tête de l'abbaye de Bèze, qu'il avait fondée en l'honneur de Dieu, de saint Pierre et de saint Paul, entre la Saône et la Tille, près d'une fontaine encore aujourd'hui connue et admirée pour l'immense nappe d'eau qui en jaillit, à l'est d'une forêt, dite la *Forêt de velours*, dont le nom a conservé jusqu'à nos jours la trace de l'impression produite par son épaisse verdure sur l'admiration populaire, dans un temps où les esprits semblent avoir été bien plus frappés qu'aujourd'hui de certaines beautés de la nature. Le nouvel abbé porta à Bèze la règle de Colomban et la maintint pendant cinquante années dans ce sanctuaire, qui devait longtemps figurer au premier rang des monastères français. Lorsque son frère aîné, qui avait succédé au duché de son père, compromis dans les guerres civiles du temps d'Ébroïn, dut fuir en Austrasie, Waldalène recueillit ses biens et les joignit à ceux du monastère. Il y offrit un asile à sa sœur, Adalsinde, pour laquelle leur père, le duc Amalgaire, avait aussi fondé une abbaye à Bregille, située en face de Besançon, sur la rive droite du Doubs. Mais elle n'y put rester longtemps : les vexations des habitants de la cam-

630.

676.

Bregille
près
Besançon

656.

pagne environnante l'obligèrent à quitter ce lieu, où ne pouvaient la protéger ni l'ancienne autorité de son père, ni son caractère d'abbesse, ni la proximité d'une ville importante gouvernée par sa famille. Cet exil forcé est une preuve entre bien d'autres des obstacles et des hostilités que rencontraient trop souvent les religieux des deux sexes, malgré la protection des rois et des seigneurs, au milieu des races indomptées qui avaient envahi l'Occident ¹.

Ermenfroy
à
Gusance.
—
625-670.

Pendant que les divers membres de la plus puissante famille des deux Bourgognes témoignaient ainsi de leur dévotion à la mémoire et à l'institut de Colomban, le jeune et noble Ermenfroy obéissait à la même inspiration, sur une échelle plus modeste, au sein de cette peuplade demi-païenne des Varasques, qui, venue des bords du Rhin à la suite de l'invasion burgonde, occupait un peu au-dessus de Besançon un canton riverain du Doubs, et dont le deuxième abbé de Luxeuil, Eustaise, avait déjà entrepris la conversion. Ermenfroy, selon l'usage des races germaniques, avait été *recommandé* dès son adolescence, avec son frère, au roi Clotaire II, l'ami et le protecteur de Colomban, qui l'avait agrégé à sa maison. Sa belle prestance, son instruction variée, sa modeste piété, lui gagnèrent la faveur de ce prince. Clotaire avait d'ailleurs confié à son

1. *Chronicon Besuense*, ap. D'ACHERY, *Spicilegium*, t. II, p. 402.

frère la garde de l'anneau qui lui servait de sceau et l'avait ainsi constitué chancelier de sa cour. Ermenfroy, rappelé dans son pays par le soin de recueillir la succession d'un très-riche seigneur de sa famille, avait trouvé, en parcourant ses nouveaux domaines, un petit vallon étroit, où deux sources limpides, se réunissant au pied d'un monticule, forment un affluent du Doubs qui se nomme le Cusancin, et où avait déjà existé, sous le nom de Cusance, un monastère de filles. En contemplant ce site, il se sentit pénétré du désir de relever les ruines de ce sanctuaire abandonné et de s'y consacrer lui-même au Seigneur. Revenu à la cour de Clotaire, il laissa bientôt apercevoir le nouvel esprit qui l'enflammait. Un jour qu'il parut devant le roi avec sa tunique de soie en désordre et retombant le long de ses jambes, Clotaire lui dit : « Qu'est-ce donc que cela, « Ermenfroy ? quelle est cette façon de porter la « tunique ? Est-ce que par hasard tu voudrais te « faire clerc ? — Oui, vraiment, » répondit le Varasque, « clerc et même moine : et je vous demande « de m'en octroyer la permission. » Le roi y consentit, et les deux frères partirent aussitôt pour la solitude. En vain leur mère les pressa-t-elle de se marier et de perpétuer leur race. Ermenfroy alla se former à la vie monastique sous la crosse de Walbert, à Luxeuil, y reçut l'habit religieux et le sacerdoce, puis retourna à Cusance où il devint bientôt le chef d'une communauté de trente

moines, qu'il subordonna complètement à Luxeuil, et qu'il dirigeait avec une douce et active autorité, pendant que son frère, avec lequel il vécut toujours dans la plus intime union, pourvoyait à leurs besoins temporels. Ermenfroy se réservait les plus humbles labeurs : il passait quelquefois les journées entières à cribler le grain que les autres battaient dans la grange. Car il aimait le travail et les travailleurs ; le dimanche, en célébrant la messe, il distribuait au peuple les *eulogies* ou hosties non consacrées qui servaient alors de pain bénit ; et quand il apercevait les mains calleuses des laboureurs, il s'inclinait pour baiser avec un tendre respect ces nobles marques du travail de la semaine. J'ai parcouru les annales de tous les peuples, anciens et modernes ; je n'y ai rien trouvé qui m'ait plus ému et mieux expliqué les véritables causes de la victoire du christianisme sur le monde antique, que l'image de ce Germain, de ce fils des vainqueurs de Rome et des conquérants de la Gaule, devenu moine, et baisant devant l'autel du Christ la main calleuse du laboureur gaulois, dans ce recoin oublié du Jura, sans même se douter qu'un obscur témoin en tiendrait note pour l'oublieuse postérité ¹.

Il baise
les mains
des
laboureurs.

1. Dives valde ac potentior cæteris... Adulti traduntur ad palatium Clotario regi servituri... Qui tradidit ei anulum suum, factusque est cancellarius in toto palatio... Sinebat tunicam, quod Sericam vocabant, usque ad medias dependere tibias... Quid est hoc, Ermenfrede?

II

Colonies de Luxeuil en Rauracie.

Avant de quitter la Séquanie, remontons dans le pays des Rauraques (l'ancien évêché de Bâle). Là, au bord de ce sillon étroit et profond que creuse le Doubs dans les entrailles mêmes du Jura, sur la limite actuelle de la Suisse et de la Franche-Comté, à l'endroit où cette rivière, après avoir coulé depuis sa source du midi au nord, se détourne subitement vers l'ouest, avant de se replier au sud, et forme ainsi une sorte de presqu'île qu'on nomme encore le *clos du Doubs*, nous trouverons la petite ville de Saint-Ursanne. Elle est née du choix qu'avait fait de cette âpre contrée un autre disciple de Colomban, pour y vivre dans la solitude. Ursicinus, dont on a fait Ursanne, était probablement Irlandais, puisqu'il sortit de Luxeuil avec Colomban; mais, comme Gall et Sigisbert, il ne le suivit pas en Italie, et après avoir fondé une petite chrétienté sur les rives fertiles du lac de Bienne, il aima mieux se fixer dans les rochers escarpés et couverts

Saint
Ursanne.

cur tunicam tuam fers taliter? Numquid clericus esse vis?... Et clericum me monachumque fieri opto... Si vidisset aliquem operatorem aut pauperrimum crepatis manibus, non ante eu'logias dabat quam... manus ipsas oscularetur. EGILBERTUS, *Vita S. Ermenf.*, ap. BOLLAND., t. VII Septemb., p. 120. — L'illustre maison de Cusance, dont l'héritière, Béatrice, épousa en 1637 Charles IV, duc de Lorraine, passait pour être descendue de Wendelin, frère de saint Ermenfroy. DRON, *Nobiliaire du Comté de Bourgogne*, p. 117.

de sapins qui dominent le cours supérieur du Doubs. En grim pant à la suite de leur bétail égaré, dans les plus inaccessibles recoins de ces gorges sauvages, des pâtres le découvrirent un jour, et racontèrent en descendant qu'ils avaient trouvé, au plus haut des montagnes, un homme hâve et maigre, comme un autre saint Jean-Baptiste, qui devait vivre en communauté avec les ours, lesquels fournissaient à sa subsistance. De là sans doute la qualification d'Ursicinus ou d'*Ourson*, qui a remplacé le nom celtique du moine Irlandais. Comme toujours dans les annales de la propagation monastique, ces grands exemples de mortification et de courage spirituel, qui excitaient l'admiration et la sympathie des uns, soulevaient la dérision et l'hostilité des autres. Un riche habitant du voisinage attira chez lui le solitaire, sous prétexte de l'entendre prêcher; et lui ayant fait boire du vin, dont il n'avait nulle habitude, le pauvre saint en fut bientôt incommodé et demanda à se retirer. Alors l'hôte perfide, avec toute sa famille, se mit à siffler le moine avec de grands éclats de rire, en le qualifiant de glouton, d'ivrogne et d'hypocrite, et en le dénonçant comme tel aux populations d'alentour. Ursanne maudit la demeure du traître, et regagna sa solitude. Cette aventure ne le discrédita point : loin de là, il eut des disciples, et le nombre croissant de ceux qui voulaient vivre comme lui et avec lui l'obligea à quitter les chaumières qu'il avait d'abord

construites sur les hauteurs pour venir bâtir son couvent dans le fond du défilé et sur le bord de la rivière. On remarque qu'il y avait un logement pour les pauvres malades, et qu'il entretenait des bêtes de somme destinées à aller chercher ces malades à distance et à travers les rudes sentiers de ces montagnes ¹.

Le petit monastère que notre Irlandais avait fondé fut repris après sa mort et occupé par une autre colonie de Luxeuil, que menait un jeune Trévirois de très-noble naissance, nommé Germain, et qui, à dix-sept ans, malgré le roi, malgré l'évêque, avait tout quitté pour fuir dans la solitude. Il était du nombre de ces recrues qui en venant s'enrôler à Luxeuil avaient effrayé l'abbé Walbert par leur multitude. Celui-ci, ayant reconnu la capacité et la piété du jeune néophyte, lui confia la direction des moines qu'il envoyait dans une vallée du pays des Bauraques, dont Gondoin, premier duc connu d'Alsace, venait de lui faire donation. Cette vallée, assez fertile et bien arrosée, était à peu près inabordable; il fallut que Germain, soit par un prodige, soit par des travaux auxquels il prit la principale part, ouvrit un passage à travers les rochers

Saint Germain
de
Grandval.
—
618-670.

1. Velut alterum in deserto Joannem... Traditio est ursum super divi speluncam radices et herbas attulisse... Ut vino, cui minime assueverat, victus ludibrio exponatur... Crebro repetitis poculis urget... Gula et Bacchi voraginem... exhibilandum propinare... *Compendium vitæ S. Ursicini*, ap. TROILLAR, *Monuments de l'ancien évêché de Bâle*. Porentruy, 1852, t. I, p. 42.

qui formaient l'accès du défilé. Ce vallon prit le nom de Moustier-Grandval, d'après le monastère qu'il gouverna longtemps, en même temps que celui de Saint-Ursanne. L'abbé de Luxeuil, avec le consentement de ses frères, avait expressément affranchi de toute obéissance envers lui ceux d'entre ses religieux qu'il destinait, sous l'autorité de Germain, à peupler ce nouveau sanctuaire. Dans le pays d'alentour, tout le monde aimait ce bien-faisant étranger, qui mourut victime de son zèle pour le prochain. Un nouveau duc d'Alsace, Adalric, s'était mis à opprimer les populations et à vexer de toutes les façons les moines de Grandval, en les traitant de rebelles à l'autorité de son prédécesseur et à la sienne. A la tête d'une bande d'Alamans, aussi pillards que belliqueux, il s'approche du monastère : Germain, accompagné du bibliothécaire de la communauté, va au-devant de l'ennemi. A la vue des maisons incendiées et de ses pauvres voisins poursuivis et égorgés par les soldats, il éclate en larmes et en reproches. « Ennemi de Dieu
« et de la vérité, » dit-il au duc, « est-ce ainsi que
« vous traitez un pays chrétien ? et comment ne
« craignez-vous pas de ruiner ce monastère, que
« j'ai moi-même bâti ? » Le duc l'écoute sans s'irriter, et lui promet la paix. Mais comme l'abbé s'en retournait à Grandval, il rencontre sur son chemin des soldats qu'il entreprend également de prêcher :
« Chers fils, ne commettez donc pas tant de crimes

contre le peuple de Dieu ! . Au lieu de les fléchir, ses paroles les exaspèrent ; ils le dépouillèrent de ses vêtements et l'égorgèrent ainsi que son compagnon ¹.

Le corps de ce martyr de la justice et de la charité fut transporté dans l'église qu'il avait fait construire à Saint-Ursanne. Déjà, dans l'intervalle écoulé entre la mort du fondateur de l'abbaye et celle du premier martyr de l'illustre lignée de Colomban, ce monastère écarté avait reçu l'empreinte d'un troisième saint, qui, sans avoir passé par Luxeuil, n'en avait pas moins subi l'ascendant du génie et de l'institut de Colomban.

Vandregisile était né près de Verdun, de parents nobles et riches, alliés aux deux maires du palais Erchinoald et Pepin de Landen, qui gouvernaient l'un la Neustrie, et l'autre l'Austrasie, sous l'autorité du roi Dagobert I, fils et successeur de ce Clotaire II, que l'on a toujours vu si favorable à

Le comte
du
palais
Vandregisile.
—
600-770.

1. Ex genere senatorum natus... Locum uberrimum, infra saxorum concava... Cernens abbas quod difficilis esset introitus eorum, cœpit saxorum dura manibus quatere, et valvæ utraque parte vallis patuerunt et sunt intransibiles patefactæ usque in hodiernum diem... Inimice Dei et veritatis, ingressus es super homines christianos!... Per totam vallem cernens tanquam a luporum morsibus vicinos laniari et domus eorum incendio concremari, flevit diutissime... Nolite, filii mei, tantum nefas perpetrare in populo Dei. BOBOLENI, *Vita S. Germani*, ap. TROUILLAT, *Monuments de l'évêché de Bâle*, t. I, p. 49-53, qui en a donné une version beaucoup plus complète que celle des *Acta* de Mabillon. — Un savant suisse, M. Alexandre Dagnet, a lu à la Société d'Histoire de la Suisse Romande, le 5 juin 1846, un mémoire curieux, intitulé : *Moutiers-Grandval, centre intellectuel au Moyen Age*.

Colomban et à ses disciples. Cette parenté devait valoir au jeune seigneur une position favorisée à la cour du roi, auquel il avait été *recommandé*¹ dès sa jeunesse. Il devint comte du palais, c'est-à-dire juge des causes déferées au roi, et proposé à la rentrée des revenus du trésor royal. Mais la puissance et l'ambition ne tenaient plus de place dans son cœur qu'avait gagné la contagion de tant de grands exemples déjà fournis par la noblesse franque. Renonçant à un mariage arrêté par ses parents, il alla se réfugier auprès d'un solitaire sur les bords de la Meuse. Or, les rois mérovingiens avaient dès lors imposé à tous les nobles francs la défense de prendre l'habit clérical ou monastique, sans leur permission, défense fondée sur l'obligation du service militaire dû au prince, laquelle était l'âme de l'organisation sociale des peuples germaniques. Dagobert vit donc de très-mauvais œil qu'un Franc nourri dans la cour royale et investi d'une charge publique se fût ainsi dérobé, sans l'autorisation souveraine, aux devoirs de son rang. Il lui envoya l'ordre de revenir. Comme Vandrégisile, fort à contre-cœur, arrivait au palais, il vit un pauvre homme dont la charrette avait versé dans la boue

1. Cet usage de la *recommandation*, qui se retrouve dans la vie de presque tous nos saints moines du VII^e siècle, ne semble pas différer de celui qui a régné pendant tout le Moyen Âge et surtout au XVI^e siècle, dans la noblesse. Elle enrôlait ses fils parmi les *pages* des rois ou des principaux seigneurs, pour les y former à l'éducation militaire en même temps qu'à la vie sociale.

devant la porte même du roi. Tous les passants le laissaient là, et plusieurs même lui marchaient sur le corps. Le comte du palais descendit aussitôt de cheval, tendit la main au pauvre voiturier, et tous deux ensemble relevèrent la charrette. Il entra ensuite chez Dagobert, au milieu des huées dérisoires de l'assistance, avec ses vêtements tachés de boue : mais ils parurent resplendissants des feux de la charité aux yeux du roi, qui, touché de cet humble dévouement, lui permit de suivre sa vocation, et interdit à qui que ce fût de l'inquiéter ¹.

Délivré de ce souci, Vandrégisile alla se réfugier auprès du tombeau de saint Ursanne, qui se trouvait situé dans un domaine de sa maison, et dont il agrandit le monastère. Là il s'appliqua à dompter sa chair par des austérités excessives ; à lutter, par exemple, contre les tentations de sa jeunesse, en se plongeant pendant l'hiver dans la neige ou dans les eaux glacées du Doubs, et à y rester pendant qu'il chantait les psaumes ². C'était là aussi qu'il

1. Comes constituitur palatii... Ardore parentum honoribus plurimis valde sublimatus... Rex... pro eo quod ipsum hominem Dei in juventute in suo ministerio habuisset, volebat eum inquietare pro eo quod sine sua jussione se tonsorasset... Quidam pauperculus qui vehiculum ante portam ipsius regis demerserat... De equo quem sedebat cum velocitate descendens, et pauperi manum porrexerat, et ipsum plaustrum simul de loco levaverunt. Prospicientes vero multi qualiter se inquinaverat de luto deridebant... Factus plus candens quam antea fuerat; pervenit in palatium regis et stabat ante eum et satellites ejus quasi agnus in medio luporum. ACTA SS. O. S. B., tom. II, p. 502-514.

2. Si quando in ipsa visione nocturna per titillationem carnis illu-

devait trouver la trace des enseignements et des exemples de Colomban; elle le conduisit des flancs du Jura, à travers les Alpes, jusqu'à Bobbio, où il admira la ferveur des disciples qu'y avait laissés le grand missionnaire irlandais. Ce fut là sans doute qu'il s'éprit pour la mémoire et l'observance de Colomban de cette admiration qui le détermina à aller jusqu'en Irlande, afin de rechercher dans la patrie du fondateur de Bobbio et de Luxeuil les secrets de la vie pénitente et de la voie étroite. Mais Dieu, dit un de ses biographes, le réservait pour les Gaules. Après un autre séjour très-prolongé à Romain-Moutier, qui venait d'être restauré sous l'influence de l'esprit de Colomban, il vint à passer par Rouen, où siégeait alors un saint et célèbre évêque, Ouën, qui l'avait autrefois connu à la cour de Dagobert, et qui, lui aussi, avait touché par un coin de sa jeunesse à cette action de Colomban, toujours si féconde, même après sa mort. Le métropolitain de Rouen ne voulut pas se laisser dérober un homme que lui recommandaient à la fois et sa vertu éprouvée et sa grande naissance. C'est ainsi que le biographe de saint Germain nous raconte que l'abbé de Luxeuil chercha longtemps, pour présider à la colonie de Grandval, un moine qui fût à la fois savant, saint et de noble extraction⁴. Car on voit

sionem habuisset... mergebat se in fluvium, et cum esset hyemis tempus in medio glacierum psalmodiam decantabat. ACTA, etc., p. 506.

1. Cœpit Waldebertus intra semetipsum tacitus cogitare si possit

que la naissance semblait une qualité infiniment précieuse aux saints et aux fondateurs des institutions religieuses d'alors, sans doute parce qu'elle donnait aux chefs de communauté le prestige nécessaire pour tenir tête, même matériellement, aux usurpations et aux violences des grands et des seigneurs dont les possessions entouraient celles des nouveaux monastères. L'évêque Ouën imposa donc les ordres sacrés à son ancien ami et compagnon, mais sans pouvoir l'empêcher de rechercher de nouveau la vie monastique. Seulement, il réussit à le fixer dans son diocèse, grâce à la munificence du maire du palais Erchinoald, qui abandonna à son cousin, non loin de la Seine, un grand domaine inculte et où l'on voyait encore, sous les ronces et les halliers, les ruines d'une ancienne ville détruite de fond en comble lors de l'invasion franque.

III

Colonies de Luxeuil sur la Seine.

Mais le temps des ruines était passé : l'heure de la renaissance et de la réparation avait sonné. Sur cet emplacement désert Vandrégisile construisit l'abbaye de Fontenelle, destinée à occuper, sous son propre nom de Saint-Vandrille, une place si impor-

Fontenelle.

648.

reperire de suis fratribus, ex genere nobili... qui ipsos monachos secundum tenorem regulæ gubernare et regere deberet. TROUILLAT, op. cit., p. 52.

tante dans l'histoire ecclésiastique de France et de Normandie. La sainte reine Bathilde, son fils le roi Clovis II et plusieurs nobles Neustriens ajoutèrent de riches donations à celle du maire Erchinoald, tandis que d'autres, en grand nombre, vinrent mener sous son autorité la vie cénobitique. Il lui fallut bâtir jusqu'à quatre églises, au milieu de leurs cellules, pour subvenir aux exigences de leur dévotion. Il s'attachait surtout, dans l'observation de la règle, à leur imposer, avec l'exercice du travail manuel, la renonciation absolue à toute propriété particulière, c'est-à-dire précisément ce qui devait froisser les penchants les plus prononcés chez des fils de guerriers et de riches. Et on le voyait avec admiration, dit l'hagiographe, apprendre à ceux qui naguère s'emparaient du bien d'autrui, l'art de sacrifier leurs propres biens. A l'aide de leurs bras, il planta sur un coteau voisin et bien exposé la première vigne qu'ait connue la Normandie¹.

Opposition
des
forestiers
royaux.

Sa tâche ne fut pas toujours sans danger : un jour qu'il était au travail avec sa pieuse cohorte, le gardien de la forêt royale, dont une partie leur

1. Ansbertus... hortatu viri Dei B. Wandregisili vineam plantare et excolere cœpit. *Vita S. Ansberti*, c. 1. — Nous parlerons plus loin de cet Ansbert, qui fut moine à Fontenelle, après avoir été l'un des principaux officiers de la cour de Dagobert. Vandrégisile avait construit au sommet de cette vigne une cinquième église, dédiée à saint Saturnin, qui, reconstruite vers 1030, passe pour le plus ancien édifice du diocèse de Rouen et l'un des plus curieux de la Normandie.

avait été donnée, furieux de voir ainsi sa charge amoindrie, s'approcha de l'abbé pour le percer de sa lance ; mais, comme il est arrivé tant de fois, au moment de frapper, son bras demeure paralysé, l'arme lui échappe des mains, et il reste comme possédé jusqu'à ce que la prière du saint dont il voulait faire sa victime le rende à la santé¹. Les forestiers royaux tendaient naturellement à transformer en domaines personnels les forêts commises à leur garde, et qui ne servaient aux rois que pour y chasser de temps à autre. De là leur animosité, que nous aurons souvent à constater, contre les donataires étrangers qui venaient s'y établir.

Vandrégisile ne borna pas, du reste, son activité à la fondation et au gouvernement de son abbaye. Fontenelle était situé dans le pays de Caux, c'est-à-dire chez les Calètes, qui s'étaient signalés par l'énergie de leur résistance à César, et qui avaient figuré avec les autres peuplades de la Gaule belgique dans la dernière prise d'armes contre le proconsul, même après la chute d'Alise et de l'héroïque Vercingétorix². Or, tout le pays de Caux n'était alors chrétien que de nom : les habitants étaient

Conversion
du
pays de Caux.

1. La chapelle de N.-D. de Caillouville, élevée sur le site de cet incident, existait encore du temps de Mabillon. — Elle a été démolie depuis la Révolution par un nommé Lhérondel. On y voit encore une fontaine, visitée tous les ans par un grand nombre de pèlerins : au fond de la cuve dallée se trouve, gravée en creux, une image grossière de sainte Radegonde.

2. *De Bello gallico*, liv. VIII, c. 7. Orose, l. VI, c. 7 et 11.

retombés dans une barbarie complète et brutale. L'abbé de Fontenelle en parcourut toutes les contrées, prêcha partout l'Évangile, obtint la destruction des idoles que les paysans s'obstinaient à vénérer, et transforma à un tel point cette contrée que les gens du peuple ne rencontraient plus un prêtre ou un moine sans se prosterner devant lui comme devant l'image du Christ ¹.

En mourant, Vandrégisile laissa trois cents moines dans son monastère et une mémoire tellement populaire que, quatre siècles après sa mort, son nom était encore célébré par la postérité reconnaissante dans les chants rimés traduits du latin en langue vulgaire ². Dans une des chapelles de cette abbaye

1. *Illuc nobilium liberi undique concurrere... ita ut nobilium multitudo virorum communia cum omnibus possideret omnia... Si quispiam proprium aliquid usurpare tentaret... a cæterorum remotos concilio... plectebatur... Sed et omnes Caletorum populi ita brutis ac belluis similes ante adventum illius in hac regione fuerant, ut præter christianæ fidei nomen virtus religionis pene abolita in illis locis fuerat... Ut qui antea arripiebant aliena postea largirentur propria. Vita secunda, c. 15-22.*

2. *Hic ille est Tetbaldus Vernonensis, qui multorum gesta sanctorum, sed et S. Wandregisili a sua latinitate transtulit atque in communem linguæ usum satis facunde retulit, ac sic ad quamdam tinnuli rhythmî similitudinem urbanas ex illis cantilenas edidit. Act. SS. O. S. B., sæc. III, p. I, p. 361. In Vita S. Vulfram. — L'abbaye de Fontenelle, située près de Caudebec, prit, comme tant d'autres, le nom de son fondateur, et fut illustrée, pendant le viii^e siècle, par une longue suite de saints, jusqu'en 1790. Elle formait, avec Jumièges, l'un des plus beaux ornements des bords de la Seine. Aujourd'hui, des quatre églises édifiées par Vandrégisile, et dont la principale, l'église abbatiale, avait été magnifiquement reconstruite au xiii^e siècle, il ne reste plus rien. En 1828, leurs ruines étaient encore belles et*

qui attirait et charmait les regards de tous ceux qui voguaient sur la Seine, de Rouen à la mer, on montrait aux voyageurs les sièges grossiers qui servaient au saint fondateur et à ses deux plus intimes voisins et amis, l'archevêque Ouën et Philibert, le fondateur de Jumièges, lorsque ceux-ci venaient à Fontenelle, et que ces trois leudes convertis se laissaient aller à de longues et douces conférences où l'attente des joies du ciel et la terreur des jugements divins se mêlaient à de nobles sollicitudes pour le triomphe de la justice et de la paix dans la patrie des Francs ¹.

Il ne reste rien ou presque rien des splendeurs architecturales de Saint-Vandrille, mais les tours ruinées de Jumièges témoignent aujourd'hui même

Saint Philibert,
fondateur
de Jumièges.
—
640-685.

admirées : depuis lors, le propriétaire, M. Cyprien Lenoir, a employé la sape pour les renverser : les pierres des meneaux et des colonnes ont été employées à paver les chemins du voisinage. Un Anglais, plus intelligent que les barbares successeurs des contemporains de Dagobert, a acheté des fragments considérables de ces précieux débris et les a fait transporter au delà de la Manche, pour les relever dans son parc. Le monastère, reconstruit et réformé sous Louis XIV, par la congrégation de Saint-Maur, subsiste encore, transformé en filature. On admire le cloître, monument des xiv^e et xv^e siècles. Voir l'*Essai sur Saint-Vandrille*, par M. LANGLOIS, et le savant et très-utile ouvrage intitulé : *les Eglises de l'arrondissement d'Yvetot*, par M. l'abbé COCHET, 1854, t. I, p. 49 à 73.

1. Monstrabantur... grabata et sedes ubi... considere soliti essent... quorum oratio non alia erat quam... de paradisi deliciis et gehennæ suppliciis... de justitia quoque... ac patriæ salute... et pace omnibus prædicanda. *Vita*, c. 17. — Encore une preuve de l'ignorance des auteurs modernes qui ont prétendu que le mot et l'idée de *patrie* étaient inconnus au Moyen Age.

aux rares voyageurs qui naviguent sur la Seine de la magnificence d'une autre abbaye, plus célèbre encore, qui fut longtemps le plus bel ornement de cette partie de la Neustrie, à laquelle les Normands ont donné leur nom, et qui, comme Fontenelle, se rattache par son fondateur, saint Philibert, à l'œuvre et à la lignée de Colomban. D'ailleurs, la vie des deux fondateurs offre de nombreuses analogies. Comme Vandrégisile, le jeune Philibert fut *recommandé* par son père au roi Dagobert, et à vingt ans quitta la cour et la vie militaire pour la vie claustrale. Comme lui, et plus directement encore que lui, il fut imbu de l'esprit de Colomban, ayant été moine et abbé au monastère de Rebais, fille immédiate de Luxeuil, avant d'aller faire son pèlerinage à Luxeuil même, à Bobbio et dans les autres communautés qui suivaient la règle irlandaise. Lui aussi avait été lié, dès sa jeunesse, avec saint Ouën, le puissant archevêque de Rouen, et ce fut dans ce même diocèse qu'il se fixa définitivement pour y élever la grande abbaye qui, comme Fontenelle, fut dotée des bienfaits de Clovis II et de la sainte reine Bathilde.

Philibert allait souvent visiter son voisin Vandrégisile; il l'imitait en travaillant avec ses religieux au défrichement des terres concédées dont ils firent des champs et des prés d'une merveilleuse fécondité, et il eut comme lui à braver l'animosité des forestiers royaux qui lui volaient ses chevaux

de transport ou de labour. Comme Fontenelle encore, Jumièges fut bâtie sur le site d'un ancien château gallo-romain que devait remplacer ce que les contemporains appelaient « le noble château de Dieu. » Mais située aux bords mêmes de la Seine et dans une presqu'île formée par les sinuosités du fleuve, l'abbaye de Philibert était plus accessible par eau, et devint bientôt le centre d'un grand commerce. On y voyait aborder les mariniers bretons et irlandais qui apportaient aux religieux de quoi fournir à leur vêtement et à leur chaussure en échange de leurs blés et de leurs bestiaux. Philibert exigeait que, dans tous les échanges avec les voisins ou les étrangers, on leur fit toujours des conditions plus profitables que n'avaient coutume de le faire les laïques. Les moines se livraient avec succès à la pêche des cétaqués qui remontaient la Seine, et dont ils tiraient de l'huile pour éclairer leurs veilles. Ils équipaient aussi des navires sur lesquels ils s'embarquaient pour aller au loin racheter les captifs et les esclaves.

Les moines
de
Jumièges
pratiquent
le commerce
et
la navigation.

Une partie sans doute de ces captifs contribuait à grossir le nombre des moines de Jumièges, qui s'élevait à neuf cents, sans compter les quinze cents servants qui y remplissaient l'office de frères convers. Ils étaient soumis à une règle composée par Philibert, d'après ses observations attentives sur les nombreux monastères de France, d'Italie et de Bourgogne, qu'il avait visités dans ce but. Elle

lui fut empruntée par la plupart des communautés qui se créèrent alors en Neustrie à l'instar de la sienne, et dont Jumièges devint le foyer où les abbés et les religieux venaient se former ou se retremper à l'envi. Il y avait combiné les enseignements des pères d'Orient, tels que saint Basile et saint Macaire, avec les préceptes des deux grands patriarches monastiques d'Occident, Benoît et Colomban. Mais l'influence de Colomban devait naturellement être prépondérante par suite de la première éducation monastique de Philibert, comme aussi de ses longs séjours à Luxeuil et à Bobbio. On voit aussi que dans la grande église qu'il fit construire pour son abbaye, et dont la magnificence, attestée par un récit contemporain, nous étonne, il avait élevé un autel en l'honneur de Colomban, et de lui seul parmi tous les saints dont il avait étudié et pratiqué les règles ¹.

1. *Vita S. Wandregisili*, c. 17. — *Vita S. Philiberti*, c. 1, 5, 6, 7, 8, 14, 15, 20 et 32. — Cum pro fratrum compendiis mandaret exerceri negotia, amplius dare jubebat quam dari a sæcularibus consuetudo poscebat. Et propter hoc gaudente vicino populo de labore justo sanctum exuberabat commercium, c. 21. — Intrans... reliqua cœnobîa sub norma S. Columbani degentia, atque omnia monasteria... ut prudentissima apis quidquid melioribus florere vidit studiis, hoc suis traxit exemplis. Basilii sancta charismata, Macarii regulam, Benedicti decreta, Columbani instituta sanctissima lectione frequentabat assidua... Multa monasteria per ejus exemplum sunt constituta in Neustria. Confluebant ad eum sacerdotes Dei... et de ejus Regula sua ornabant cœnobîa, c. 5 et 20. Cf. *Vita S. Aichadri*, c. 21 — Philibert fonda, outre Jumièges, l'abbaye de Noirmoutier, dans une île des côtes du Poitou, et celle de Montivillers, pour les filles, dans le pays de Caux.

Philibert survécut près de vingt ans à son ami, à son voisin, à son émule Vandrégisile. Il eut pour successeur un noble Poitevin nommé Aichadre, auquel se rattache une légende écrite deux siècles plus tard, mais qu'il faut rapporter ici comme une preuve du nombre toujours si considérable et de la piété angélique des religieux de la grande abbaye neustrienne. Selon ce récit, Aichadre, qui gouvernait les neuf cents moines dont on a parlé plus haut, se sentant à la veille de mourir et craignant qu'après sa mort ses religieux ne tombassent dans les embûches du péché, pria le Seigneur d'y pourvoir. La nuit suivante, il vit un ange qui parcourait le dortoir des religieux : cet ange en toucha quatre cent cinquante de la verge qu'il tenait, et promit à l'abbé que dans quatre jours ils quitteraient la vie, et que lorsque son tour serait venu, ils iraient au-devant de lui dans le ciel. L'abbé, ayant averti ses frères, les prépara à l'heureux voyage. Ils prirent ensemble le viatique et vinrent ensuite tenir chapitre avec ceux des leurs que l'ange n'avait pas marqués. Chacun des élus se plaça entre deux de ces derniers, et tous entonnèrent ensemble les chants du triomphe. Bientôt la figure de ceux qui devaient mourir commença à resplendir, et sans donner le moindre signe de douleur, les quatre cent cinquante passèrent de cette vie à l'autre : le premier cent à l'heure de tierce, le second à sexte, le troisième à none, le

Mort
des
450 élus
de
Jumièges.

quatrième à vêpres, et les derniers à complies. Pendant huit jours, on célébra leurs obsèques; et ceux qui leur survivaient pleuraient de n'avoir pas été jugés dignes de les suivre ¹. L'esprit des siècles de foi était fait de telle sorte que de pareils récits augmentaient le nombre des vocations religieuses, et contribuaient à enraciner les grandes fondations monastiques dans le cœur des peuples.

IV

Colonies de Luxeuil en Brie et en Champagne.

Saint Ouen
et
ses frères.

L'évêque Ouen, dont l'influence et le concours avaient doté le diocèse de Rouen des deux puissantes abbayes de Fontenelle et de Jumièges, se rattache à Colomban par un souvenir de ses pre-

1. Occurrent tibi qui præcesserunt fratres, cum psalmis suscipientes te... Quarto igitur die, post missam, absoluti omnes communicabant, et osculantes se in pace, ibant cum patre ad domum capituli: et preposuit singulis custodes psallentes. Et resplendebant facies morientium, quasi resurgentium. Quidam moriebantur ad tertiam... et reliqui circa completorium, qui omnes erant Christo incorporati... Remanentes etiam flebant quia relinquebantur: fuit tamen luctus lætificans propter spem gloriæ. ACTA SS. BOLLAND., t. V Septembr., p. 101. Cœpit jam beata plebs tanquam in hora diei tertia ad finem properare dispositum, nullus parcens alteri, sed sicut senex ita et mediocris, et ut juvenis ita et puerulus... Occubuit autem mediætas hujus sanctæ familiæ... MABILLON, ACTA SS. O. B., sæc. II, t. II, p. 930. Selon une autre version, les 450 moines désignés moururent en trois jours. — Cette légende rappelle celle de saint Gwennolô, fondateur de l'abbaye de Landevenec, en Bretagne, mise en beaux vers par un poète breton de nos jours, M. Brizeux. *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1857, p. 886.

nières années. Le grand moine irlandais était partout signalé par son amour pour les enfants et la bonté paternelle qu'il leur témoignait. Lors de son exil, et pendant son voyage de la cour du roi de Neustrie à celle du roi d'Austrasie, il s'était arrêté dans un château situé sur la Marne et qui appartenait à un seigneur franc ¹, père de trois fils, nommés Adon, Radon et Dadon, dont deux encore en bas âge. Leur mère les amena au saint exilé pour qu'il les bénît; cette bénédiction leur porta bonheur, et domina leur vie. Tous les trois furent d'abord, comme toute la jeune noblesse franque, envoyés à la cour du roi, c'est-à-dire de Clotaire II, puis de son fils Dagobert I, qui, pendant un certain temps, régnèrent seuls sur les trois royaumes francs. L'aîné des trois frères, Adon, fut le premier à rompre avec les grandeurs et les plaisirs de la vie séculière : il fonda sur le sol de son patrimoine, et sur une hauteur qui domine la Marne, le monastère de Jouarre, qu'il soumit à la règle de Colomban, et où il se fit lui-même moine. Presque aussitôt il se forma, à côté de cette première fondation, une autre communauté de vierges, destinée à devenir beaucoup plus illustre et associée, mille ans plus tard, par une lutte singulière et scandaleuse, à l'immortelle mémoire de Bossuet.

Radon, le second des frères, qui était devenu

Fondation
de
Jouarre,

1. Il s'appelait Autharis, et son château Eussy.

trésorier de Dagobert, imita son frère aîné et consacra également sa part de l'héritage paternel à la fondation d'un autre monastère, aussi sur la Marne, et qui s'appela d'après lui Reuil (*Radolium*).

Restait le troisième, Dadon, qui prit ensuite le nom d'Ouën (*Audoenus*). Il était devenu le plus cher des leudes de Dagobert et son principal confident; il avait même reçu de lui la charge de référendaire ou de garde du sceau dont, selon l'usage des rois francs, tous les édits et actes de l'autorité publique étaient scellés. Il n'en suivit pas moins l'exemple de ses frères et l'inspiration que la bénédiction de Colomban avait déposée dans leurs jeunes cœurs ¹. Il chercha dans les forêts qui couvraient alors la Brie un lieu convenable à la fondation qu'il voulait créer et doter. Il le trouva enfin près d'un torrent nommé *Rebais*, un peu au midi des sites choisis par ses frères; c'était une clairière qui lui avait été montrée pendant trois nuits de suite par une nuée resplendissante en forme de croix. Il y fit construire un monastère qui a gardé le nom de ce torrent, quoique Ouën lui eût d'abord donné celui de Jérusalem, comme un symbole de

et de Rebais.

628-638.

1. JONAS, *Vita S. Columbani*, c. 50. — Viri inclyti, optimates aulæ. S. ALDOEN., *Vita S. Eligii*, I, c. 8. — Filii illustris viri Autharii, ex præclara Francorum progenie... In proprio solo... In patrimonio proprio... In quo etiam monastica secundum B. Columbani Instituta una cum caterva... militavit. Gestans ejus annulum quo signabantur publice totius regni potiora signa vel edicta. *Vita S. Agili*, c. 14.

la paix fraternelle et de la vie contemplative qu'il comptait y faire régner¹. Ce fut là qu'il voulut aussi, comme ses frères, achever sa vie dans la retraite; mais ni le roi, ni les autres leudes ne voulurent y consentir, il lui fallut rester quelque temps encore à la cour mérovingienne, jusqu'au jour où il fut élu évêque (en même temps que son ami Éloi), par le consentement unanime du clergé et du peuple.

Il exerça dans toute la province de Rouen une sorte de souveraineté à la fois spirituelle et temporelle; car il avait obtenu du roi de Neustrie un privilège d'après lequel on ne pouvait y établir sans son aveu ni évêque, ni abbé, ni comte, ni aucun autre juge². Pendant ses quarante-trois ans de

639-683.

1. *Desiderans illic haberi collegium pacis et unanimæ fraternitatis contemplationem... Cum Rex et cuncti proceres Francorum illi nolent adquiescere... Vita S. Agili*, c. 18-19. — Si l'on prend une ancienne carte de Champagne, on verra que les trois monastères de Jouarre, de Reuil (réduit au rang de prieuré sous Cluny) et de Rebais, forment une sorte de triangle, entre la Marne et le Morin. Les pierres de l'église abbatiale de Jouarre, démolie depuis la Révolution, ont été employées au pont de la Ferté-sous-Jouarre; mais la crypte subsiste encore, et M. de Caumont y a récemment retrouvé l'inscription qu'avait déjà publiée Mabillon en l'honneur de la première abbesse de cette célèbre communauté :

« Hic membra post ultima teguntur | fata sepulcro beatæ | Theodicheldis intemeratæ virginis genere nobilis meritis fulgens | strenua moribus flagrans in dogmate almo | Cenobii hujus mater sacratas Deo virgines | sumentes oleum cum lampadibus prudentes invitat | sponso filias occurrere X^o. Exultat Paradisi in gloria. » *Bulletin monumental*, t. IX, p. 186.

2. LECOINTE, *Ann. eccles.*, ad ann. 681. H. MARTIN, II, 163.

pontificat, il changea la face de son diocèse, en le couvrant de fondations monastiques dont l'une, située à Rouen même, a gardé son nom, consacré pour l'art et l'histoire par cette merveilleuse basilique qui est encore aujourd'hui le monument le plus populaire de la Normandie.

Mais Ouën n'avait pas laissé sa chère fondation de Rebais sans un chef digne de présider à son avenir. Il le voulait imbu de l'esprit du grand saint dont la mémoire lui resta toujours si chère¹. Il fit donc venir de Luxeuil le moine qui lui semblait le mieux personnifier l'institut de Colomban. C'était Agile, le fils de ce seigneur qui avait obtenu du roi de Bourgogne la donation de Luxeuil pour le missionnaire irlandais². Comme Ouën et ses frères, Agile avait été présenté tout enfant à la bénédiction de Colomban dans la demeure paternelle, puis confié au saint pour être élevé dans son monastère, où il avait pris l'habit religieux et où il avait gagné l'affection et la confiance de toute la communauté. Associé à la mission du successeur de Colomban chez les païens warasques et bavarois, sa renommée était grande dans tous les pays de la domination franque, et partout où il avait passé, à Metz, à Langres, à Besançon, il avait excité une admi-

Saint Agile
installé
par
saint Ouën
à Rebais.
—
636-650.

1. Qui S. Columbanum præstantissime dilexerat. *Vita S. Agili*, c. 24.

2. Voir ce qui a été dit plus haut, p. 474 et 489, sur le père d'Agile et sur la mission dont celui-ci fut chargé auprès du roi Thierry, après la première expulsion de Colomban.

ration universelle par son éloquence et par les guérisons miraculeuses dues à ses prières. Toutes ces villes le voulaient pour évêque ; mais les moines de Luxeuil surtout voyaient en lui leur futur abbé. Pour le faire sortir de ce cloître qui était sa vraie patrie, il fallut un ordre écrit de Dagobert qui le fit d'abord venir à Compiègne, où il le reçut en pompe au milieu de sa cour, et lui remit, du consentement des évêques et des leudes assemblés au palais, le gouvernement de la nouvelle abbaye. Douze moines de Luxeuil y entrèrent avec lui, et y furent promptement rejoints par un grand nombre de nobles seigneurs, tant du cortège royal que des pays environnants, de sorte qu'Agile compta jusqu'à quatre-vingts disciples, et parmi eux le jeune Philibert, qui devait porter de Rebais à Junnières la tradition colombanque. Tous ensemble se livraient aux travaux de défrichement et aux devoirs de l'hospitalité avec ce zèle qui faisait de tous les nouveaux monastères autant de colonies agricoles et d'abris assurés pour les voyageurs dans ces vastes provinces de la Gaule, qu'il s'agissait de relever définitivement de la double ruine qu'avaient léguée l'oppression romaine et l'invasion barbare.

Les Irlandais, qui affluaient alors en Gaule sur les traces de Colomban, et qui la traversaient pour aller porter à Rome l'hommage de leur ardente dévotion, s'arrêtaient volontiers à la porte du monastère où ils savaient qu'ils rencontreraient un

Hospitalité
de
Rebais.

élève et un admirateur du grand saint de leur nation ; alors Agile leur faisait boire à foison le bon vin des bords de la Marne, jusqu'au point d'épuiser quelquefois les provisions de la maison. Mais un gracieux récit nous montre sa vigilante charité sous un jour plus attrayant encore. C'était le soir, un soir d'hiver ; l'abbé, après avoir passé sa journée à recevoir des hôtes d'un rang élevé, parcourait les divers offices du monastère ; arrivé au *xenodochium*, c'est-à-dire à l'aumônerie ou hospice, spécialement destinée à la réception des indigents, il entendit au dehors une voix faible et plaintive, comme d'un homme qui pleurait. A travers le guichet de la porte et à la lueur du crépuscule, il entrevoit un pauvre, couvert d'ulcères, gisant sur la terre et demandant à être reçu. Aussitôt se retournant vers le moine qui l'accompagnait, il s'écrie : « Voilà que nous avons négligé pour
« d'autres soucis notre premier devoir. Va vite lui
« préparer à manger. » Puis, comme il avait sur lui toutes les clefs de la maison, que le portier lui apportait tous les soirs après le coup de complices, il ouvre la poterne du grand portail : « Viens, mon
« frère, » lui dit-il, « nous allons faire pour toi
« tout ce qu'il faut. » Les douleurs du lépreux l'empêchant de marcher, il le prend lui-même sur ses épaules, l'introduit dans l'intérieur et le place sur un siège à côté du feu. Il court ensuite chercher de l'eau et du linge pour lui laver les mains ;

Le
pauvre voyageur
reçu
par Agile
au crépuscule.

mais quand il rentre, le pauvre a disparu, en laissant après lui un parfum délicieux qui inonde toute la maison, comme si tous les aromates de l'Orient ou toutes les fleurs du printemps y avaient distillé leur parfum¹.

Ces douces expansions de la charité se mariaient, sous l'influence et la règle de Colomban, aux plus mâles vertus, chez les femmes comme chez les hommes. Pendant ce même voyage de Neustrie en Austrasie, l'illustre exilé, avant d'arriver chez le père de saint Ouën, s'était arrêté dans une autre famille alliée à celle-là, qui demeurait près de Meaux et qui avait pour chef un puissant seigneur, nommé Agnérie, dont le fils, Cagnoald, était depuis son enfance religieux à Luxeuil, et accompagnait le saint abbé dans son exil. Agnérie était investi de la dignité que l'on a traduite par la qualification de *convive du roi* : et son roi était précisément Théodebert, chez lequel se rendait Colomban. Il reçut le glorieux proscrit avec des transports de

Sainte Fare
et
ses frères.
—
612-672.

1. Per edictum Regis... Faltus nitore procerum... Per consultum Episcoporum et nostrorum optimatum... Multi ex primoribus palatii atque proceribus patriæ... peroptabant sub illius regimine monachicam ducere vitam... Veniens plebs ex Hibernia... ob B. Agili famam laudabilem quem isdem Columbanus... nutriverat... Vini copiam... in magno vase imperat abbas totum fratribus ac plebi propinari... Audivit... velut plangentis hominis exilem vocem... Erat enim adhuc quiddam diei... Aperta fenestra quæ portæ inhærebat... Ecce quomodo... tanta negleximus : perge velocius et para ei refectionem... Veni, frater... Hiems quippe erat... Tanta fragrantia jucundi odoris domum replevit, velut si... *Vita S. Agili auctore subæquali*, c. 17, 20, 23, 24, ap. Act. SS. O. S. B., t. II, p. 308.

joie, et voulut lui servir de guide pendant le reste du trajet. Mais, avant de partir, il demanda à Colomban de bénir toute sa maison, et lui présenta à cette occasion sa fille encore toute petite, et qui ne nous est connue que sous le nom de Burgundofara, lequel indique à la fois et sa haute noblesse et l'origine bourguignonne de sa famille¹, comme qui dirait : *la noble baronne de Bourgogne*. Le saint lui donna sa bénédiction, mais en même temps il la voua au Seigneur. L'histoire ne nous dit pas que ce fut du consentement de ses parents, mais la noble jeune fille, arrivée à l'âge nubile, se regarda comme liée par cet engagement, et s'opposa résolûment au mariage que son père voulait lui faire contracter. Elle en fut malade et au point d'en mourir. Sur ces entrefaites, l'abbé Eustaise, le successeur de Colomban à Luxeuil, revenant d'Italie pour rendre compte à Clotaire II de la mission dont ce roi l'avait chargé auprès de son père spirituel, vint à passer par la *villa* d'Agnéric. A la vue de la jeune moribonde, il reprocha au père d'avoir violé l'engagement pris envers Dieu par le

1. Burgundiæ Farones vero, tam episcopi quam cæteri leudes... FRÉDÉGAIRE, c. 41, ap. D. BOUQUET, II, 429. Au chapitre 44, il dit en un seul mot : *Burgundæfarones*, en parlant des seigneurs bourguignons réunis au concile de Bonneuil. — *Faron* vient, selon Dom Bouquet, du mot *Fara*, qui veut dire *génération* ou *ligne*, dans la loi des Lombards, t. III, tit. xiv. Cf. Paul Diacre, l. II, c. 9. De là est évidemment venu le terme de *baron*, si longtemps employé pour désigner les chefs de l'aristocratie dans tous les pays occupés par les races germanes.

saint dont il avait sollicité les bénédictions. Agnérie promit de laisser sa fille à Dieu, si elle guérissait. Eustaise obtint cette guérison. Mais à peine fut-il parti pour Soissons, que le père, infidèle à sa promesse, voulut de nouveau contraindre sa fille au mariage qu'elle repoussait. Alors elle se sauva et alla se réfugier dans la cathédrale de Saint-Pierre. Les gens de son père l'y suivirent avec ordre de l'arracher du sanctuaire en la menaçant de la tuer. « Croyez-vous donc, » leur dit-elle, « que je craigne la mort ? faites-en l'épreuve sur le pavé de cette église. Ah ! que je serais heureuse de donner pour une si juste cause ma vie à celui qui a donné la sienne pour moi ! » Elle tint bon jusqu'au retour de l'abbé Eustaise, qui l'enleva définitivement à son père, et obtint de lui la concession d'un domaine où Burgundofara put fonder le monastère qui s'est appelé de son nom Faremoutier.

Burgundofara
brave
le martyr
pour se faire
religieuse.

1. Vir nobilis Hagenericus, Theodeberti conviva... Quæ infra infantiles annos benedicens eam Domino vovit. JONAS, *Vita S. Columbani*, c. 50. — Accedens ad stratum puellæ, sciscitatur si suæ fuerit adsentationis quod contra B. Columbani interdictum post vota cœlestia rursus iteravit terrena... Mortem me formidare putatis ? In hoc ecclesiæ pavimento probate... Quem (Agrestinum) Christi virgo non femineo more, sed virili confodit responsione. *Id.*, *Vita S. Eustasii*, c. 1, 2, 14. — Ce même Jonas a écrit, pendant que l'abbesse Burgundofara vivait encore, une série d'anecdotes sur diverses religieuses de ce monastère, qui jettent un grand jour sur le gouvernement intérieur d'une grande abbaye de filles au vi^e siècle. (Act. SS. O. S. B., t. II, p. 420.) Il y indique soigneusement l'origine de toutes ces religieuses : on voit qu'il y avait parmi elles une Saxonne, venue probablement de l'Angleterre, déjà chrétienne alors, ou peut-être comprise parmi les prisonnières de Clotaire.

Faremoutier.

Vers 617.

Comme la reine Radegonde un siècle auparavant¹, elle y adjoignit une communauté de religieux organisée par son frère. Son exemple y attira autant de recrues, parmi les femmes et les filles de la noblesse franque, que ses cousins en avaient gagné, dans leur propre sexe, pour leurs monastères de Jouarre et de Rebais. Ce coin de la Brie devint ainsi une sorte de province monastique relevant de Luxeuil. Burgundofara y vécut quarante ans en y observant fidèlement la règle de Colomban, et elle sut la maintenir virilement contre les perfides suggestions du faux frère Agrestin, qui vint la trouver pour essayer de l'engager dans sa révolte contre Eustaise et les traditions de leur commun maître. « Je ne
« veux pas, » lui dit-elle, « de tes nouveautés : et
« quant à ceux dont tu es le détracteur, je connais
« leurs vertus, j'ai reçu d'eux la doctrine du salut,
« et je sais que leurs enseignements ont ouvert à
« plusieurs la porte du ciel. Dépêche-toi de sortir
« d'ici, et de renoncer à ta folle idée. »

Cagnoald.

Le frère aîné de Burgundofara, Cagnoald, était, comme on l'a dit plus haut, déjà moine à Luxeuil, et fut le compagnon fidèle de Colomban, pendant sa mission chez les Alamans; il devint ensuite évêque de Laon. Son autre frère, qui, comme sa sœur, n'a gardé pour la postérité que le nom de son rang, celui de Faron ou Baron, fut aussi évêque à Meaux, au centre des domaines de la

Faron.

1. Voir plus haut, p. 345.

famille. Mais avant d'embrasser l'état ecclésiastique, il s'illustra à la guerre, et prit une très-grande part à la campagne victorieuse de Clotaire II contre les Saxons. On sait comment, selon la tradition ordinairement reçue, Clotaire déshonora sa victoire en faisant massacrer tous les prisonniers saxons dont la taille dépassait la hauteur de son épée. Faron avait pu au moins dérober à la cruauté de son roi les envoyés du roi saxon, chargés d'une mission insolente pour le roi des Francs et que celui-ci avait ordonné de mettre à mort. Faron les fit baptiser, et dit ensuite au roi : « Ce ne sont plus des Saxons, » ce sont des chrétiens, » sur quoi Clotaire leur fit grâce. S'il faut en croire un de ses successeurs sur le siège de Meaux, qui a écrit sa biographie deux siècles plus tard, la gloire de Faron éclipsait celle de Clotaire lui-même, comme il était arrivé à David du temps de Saül, dans les chants populaires que les paysans et les femmes même répétaient à l'envi ¹.

Il
protège
les
envoyés
saxons.

1. Ex qua victoria carmen publicum juxta rusticitatem per omnium pene volitabat ora ita canentium, feminæque choros inde plaudendo componebant :

De Clothario est canere Rege Francorum,
• Qui ivit pugnare in gentem Saxonum,
Quam graviter provenisset missis Saxonum,
Si non fuisset inclytus Faro de gente Burgundionum.

Et in fine hujus carminis :

Quando veniunt Missi Saxonum in terram Francorum
Faro ubi erat princeps,
Instinctu Dei transeunt per urbem Meldorum,
Ne interficiantur a Rege Francorum.

HILDEGARIÏ MELD. EPISCOP., *Vita S. Faronis*, c. 72-78. Cf. RETTBERG, t. II, p. 394.

Le généreux Faron eut encore, selon le même auteur, à lutter contre Clotaire, dans une occasion qui dut laisser de longs souvenirs dans le cœur reconnaissant du petit peuple. Un jour que le « chevalier de Dieu » accompagnait le roi à la chasse, une pauvre femme sortit du bois et se mit à poursuivre le roi de ses plaintes en lui exposant sa grande détresse. Clotaire, importuné, s'éloigna au galop. Faron, tout en l'escortant, lui tint un langage où l'on voit comment la noble liberté des mœurs germaines s'employait au service de la charité et de la vérité : « Ce n'est pas pour elle que
« vous implore cette pauvre femme, mais pour vous-
« même. Sa misère pèse lourdement sur elle ; mais
« la responsabilité de la royauté qui vous est con-
« fiée pèse plus encore sur vous. Elle vous confie
« ses intérêts, comme vous confiez les vôtres à
« Dieu. Elle vous demande bien peu de chose
« auprès de tout ce que vous demandez chaque
« jour à Dieu. Comment pensez-vous qu'il vous
« écoutera, alors que vous détournez l'oreille de
« sa pauvre petite créature qu'il a commise à votre
« garde ? » Le roi répliqua : « Tous les jours et
« dans tous les recoins, je suis pourchassé par des
« cris pareils : mes oreilles en sont étourdies ; j'en
« suis tout dégoûté et exténué. » Là-dessus, il se
lança sous bois, et se mit à sonner du cor de toutes
ses forces pour exciter ses chiens. Mais au bout de
quelques instants son cheval s'abattit, et le roi se

Il intercède
pour
une pauvre femme
auprès
de Clotaire. Il
pendant
qu'ils sont
à la chasse.

blessa gravement au pied. Il reconnut alors qu'il avait eu tort. Le leude qui lui parlait avec une si chrétienne franchise était bien fait pour être évêque. Aussi renonça-t-il bientôt à sa femme¹ et au monde, et, devenu évêque de Meaux, il consacra son patrimoine à fonder des monastères pour y recueillir les Anglo-Saxons qui, récemment convertis à la foi chrétienne, commençaient à affluer chez les Francs, et dont les filles venaient en grand nombre prendre le voile à Faremoutier. Il fit de même pour les Scots ou Irlandais, qu'il avait en dévotion particulière, et en qui il honorait sans doute, par une tradition domestique, la mémoire de leur compatriote Colomban².

A qui voudrait étudier plus avant la double action des émigrés irlandais et des colonies de Luxeuil dans cette partie de la Gaule franque qui s'est depuis appelée l'Ile de France et la Champagne, il faudrait montrer, parmi les Hibernois recueillis

Autres
colonies
de
Luxeuil
en
Champagne.

1. Voir plus haut, page 546, dans la note sur la tonsure, la curieuse anecdote sur cette femme et ses cheveux.

2. *Miles Christi cum eo equitans.... Non hæc paupercula tristi dolore clamat pro se, sed pro te. Quamvis illa angustetur lacrymabili corde, tibi angustandum est potius pro commisso regimine. Illa in te spem ponit humili prece pro se, et tu de propriis rebus in Deo pro te... Quomodo enim Maximus... quando suæ tibi commissæ pauperculæ nec etiam curas attendere... Ad hæc rex : Omnium dierum accessus et subrecessus tali meas sollicitant aures nausea frequenter diverberatas, et ad hæc curandum continue animus sopitur lassatus. Tunc cornu curvo plenis buccis anheliter latratus canum acuit. HILDEGARIUS, c. 81-82, ap. Act. SS. O. S. B., t. II, p. 591.*

L'Irlandais
saint Fiacre.

640-670.

Saint Fursy.

Saint Frobert
à
Montier-la-Celle
près Troyes.

643-673.

par saint Faron, saint Fiacre, que nous avons déjà vu occupé à transformer en jardins les clairières du bois que lui avait donné l'évêque de Meaux, et à y cultiver pour les pauvres ces légumes qui lui ont valu d'être proclamé jusqu'à nos jours le patron des jardiniers ¹. Non loin de lui on trouverait un autre Irlandais, saint Fursy, venant se reposer, comme premier abbé de Lagny-sur-Marne, des fatigues d'une vie aussi usée par la prédication que troublée par cette fameuse vision de l'enfer et du ciel, qui figure à juste titre parmi les nombreuses légendes du moyen âge, avant-courrières de la *Divine Comédie* ², et dont il était sorti avec la mission spéciale de dénoncer, comme les causes principales de la perte des âmes, la négligence des pasteurs et les exemples des mauvais princes ³. Il faudrait encore visiter, aux portes de Troyes, Moutier-la-Celle, construit dans une île marécageuse plus propre à porter des reptiles que des hommes, par l'abbé Frobert, si simple et si enfantin, qu'il excitait les moqueries de ses confrères à Luxeuil, mais assez intelligent et assez généreux pour consacrer tout son riche patrimoine à fonder le sanctuaire construit près de sa ville

1. Voir page 436.

2. OZANAM, *Des Sources poétiques de la Divine Comédie*, 1845, p. 46.

3. Per negligentiam Doctorum, per mala exempla pravorum principum. ACT. SS. O. S. B., t. II, p. 291.

natale ¹. Nous verrions plus loin, à l'est, Hautvillers ² et Montier-en-Der, nés l'un et l'autre de la vigoureuse initiative de l'infatigable activité, de la fervente charité de Berchaire, noble Aquitain, formé à la vie monastique sous Walbert, à Luxeuil, d'où il était sorti pour devenir le collaborateur du métropolitain de Reims et pour gagner à ses œuvres le concours généreux et permanent des rois et de toute la haute noblesse d'Austrasie; il mourut assassiné par un moine qui était son filleul, et dont il avait voulu réprimer l'indiscipline ³.

Berchaire.

636-683.

Enfin, sur la montagne qui surmonte la ville épiscopale de Laon, célèbre pour avoir résisté jusqu'alors à tous les barbares qui l'avaient succes-

1. Un de ses frères l'ayant chargé d'aller demander un compas dont il avait besoin pour écrire, on lui mit au cou une meule, en abusant du double sens du mot *circinus*, qui, dans la basse latinité, veut dire à la fois *compas* et *meule*. *Vita S. Prodob.*, c. 7.

2. Voir plus haut, page 421, la légende de la fondation de Hautvillers.

3. *Tanquam athleta recentissimus militiæ gymnasium cœlestis... Corporis quietis impatiens... Regibus... ac regiæ dignitatis proceribus tam gratum acceptabilemque... Palatii optimatis ita in cunctis affabilis... Tam ea quæ sui juris... quam quæ ab ipsis Francorum primoribus obtineri poterant... Abson, Vita S. Bercharii*, c. 7, 11, 12, 13. — Cette vie, écrite par l'un des successeurs de saint Berchaire à Montier-en-Der, est une des œuvres les plus intéressantes de la grande collection des *Acta* recueillis par d'Achery et Mabillon, quoiqu'elle n'ait pas l'autorité d'un monument contemporain. — Il existe sur cette abbaye un bon ouvrage intitulé: *les Moines du Der*, par M. l'abbé Bouillevaux. L'église abbatiale, qui subsiste encore, est une des plus belles églises monastiques de France. On en trouve une vue excellente, gravée dans les *Archives de la commission des monuments historiques* en 1861, d'après un dessin de M. Boeswilwald.

Sainte
Salaberge
à
Laon.
—
610-655.

sivement assiégée, nous rencontrerions le vaste monastère élevé par une illustre veuve, Salaberge, dont le père était seigneur de la *villa* de Meuse, située près de la source du fleuve de ce nom et fort près de Luxeuil. Toute jeune encore, mais aveugle, elle avait dû de recouvrer la vue à Eustaise, le premier successeur de Colomban à Luxeuil. Mariée une première fois à cause de son extrême beauté, mais devenue veuve presque aussitôt, et désirant se faire religieuse, il lui avait fallu se remarier, pour éviter la jalouse intervention de Dagobert, qui, comme tous les rois mérovingiens, ne consentait pas plus facilement à la vocation monastique des filles et héritières de ses leudes qu'à celle de leurs fils, et qui tenait la main à ce qu'elles fussent promptement mariées à des seigneurs du même rang. Mais plus tard, grâce à l'influence de Walbert, le successeur d'Eustaise, elle put, en même temps que son époux, embrasser la vie religieuse, et gouverner pendant dix ans les trois cents servantes du Christ qui s'étaient rassemblées sous son aile, la plupart issues comme elle de la noble race des Sicambres, ainsi que se plaisent à le constater les hagiographes du VII^e siècle, en parlant des saints et des saintes dont ils nous racontent la vie¹.

1. Erat enim decora venustaque vultu... Metuens ne ob filiam iram regis sævitiamque incurreret... Jam enim opinio ejus ad aures regias pervenerat... Ipse ex Sicambrorum prosapia spectabili ortus... Inter cæteras nobilium Sicambrorum feminas. *Vita S. Salabergæ*, auctore cœvo, c. 6, 9, 17.

V

Colonies de Luxeuil en Ponthieu et en Artois.

Ce serait du reste une grave erreur de croire que la noblesse seule, parmi les Francs et les Gallo-Romains, fût appelée à recruter les rangs monastiques et à présider aux nouvelles fondations qui signalent chaque année de l'époque mérovingienne. Luxeuil et ses colonies nous fournissent plus d'une preuve du contraire. Un petit berger d'Auvergne, nommé Walaric, dont on a fait Valery, excité par l'exemple des enfants nobles du voisinage qui allaient aux écoles, avait demandé à un de leurs précepteurs de lui tracer un alphabet, et avait trouvé moyen, tout en gardant les moutons de son père, d'apprendre non-seulement ses lettres, mais le Psautier tout entier. De là à l'admission dans un cloître la transition était facile. Mais, après avoir séjourné dans deux monastères différents, il se sentit entraîné vers la grande abbaye d'où la renommée de Colomban rayonnait sur toute la Gaule. On l'y reçut et on lui confia le soin du jardin des novices. Il réussit si bien à en écarter les insectes et les vers, ses légumes étaient si sains et si savoureux, ses fleurs si fraîches et si odorantes, que Colomban y vit une marque de la faveur divine : et comme le fervent jardinier portait partout avec lui le parfum de ces fleurs qui se répandait à sa

Le
berger Valery,

jardinier
à
Luxeuil,

suite jusque dans la salle où l'abbé expliquait l'Écriture sainte aux moines, Colomban ravi lui dit un jour : « C'est toi, mon bien-aimé, qui es le véritable abbé et le seigneur de ce monastère. » Après l'exil du grand Irlandais, Valery aida le nouvel abbé Eustaise à défendre, par les voies de la persuasion, le patrimoine et les bâtiments du monastère contre l'invasion des voisins.

Mais bientôt la fièvre des missions le saisit. Il obtint d'Eustaise la permission d'aller prêcher, à l'instar de leur maître spirituel, chez les populations où l'idolâtrie luttait encore contre le christianisme. Ce fut dans les environs d'Amiens, sur les bords de la mer Britannique, dans cette partie de la Neustrie où les Francs-Saliens avaient fait leur principal établissement, qu'il porta ses pas. Guidé par le zèle et la charité, il pénétrait partout, jusque dans les *māls*, ou assises judiciaires tenues, d'après l'usage des Germains, par le comte du canton. Selon l'habitude invétérée des moines et des abbés de ce temps, il y paraissait pour essayer d'arracher au supplice les malheureux condamnés. Le roi de Neustrie, Clotaire II, toujours favorable à ce qui venait de Luxeuil, lui permit de s'établir à Leuconauis, lieu situé à l'embouchure de la Somme et où les hautes falaises, baignées par la mer, semblaient aux religieux rassemblés autour de lui d'immenses édifices dont les sommets touchaient le ciel. Il en fit une sorte de Luxeuil maritime. Il en sortait sans

missionnaire
dans
l'Amiénois,

fondateur
de
Leuconauis.
—
594-622.

cesse pour aller semer ses prédications, qui du reste l'exposaient à mille affronts et à mille dangers. Tantôt les idolâtres, en voyant tomber leurs chênes sacrés, se jetaient sur lui avec leurs haches et leurs bâtons, puis s'arrêtaient désarmés par son calme intrépide; tantôt les juges et les prêtres mêmes du pays lui faisaient payer leur hospitalité par d'obscènes et grossières plaisanteries. Pour échapper à leurs propos impudiques, il lui fallait quitter leur toit et leur foyer. « J'ai voulu, » disait-il, « chauffer un peu mon corps à votre feu, par ce « grand froid; mais vos odieux discours me for-
cent à sortir de chez vous tout glacé encore. » Il était cependant d'une extrême douceur, et mitigeait l'observance de la règle, quant aux pénitences, avec une indulgence qui n'était guère dans les habitudes de la tradition irlandaise. Mais, même après sa mort, son impopularité durait encore chez une portion du peuple qu'il avait entrepris de convertir, ainsi que le démontre un petit dialogue que nous rapporte son historien. A l'endroit même où il avait abattu un arbre vénéré par les idolâtres, à Aoust ou Ault, sur la route d'Eu, les paysans chrétiens élevèrent un oratoire consacré à sa mémoire : mais les femmes des vieilles races franques, en passant devant ce modeste sanctuaire, témoignaient encore de leur éloignement et de leur mépris pour l'apôtre monastique. « Chère mère, » disait la fille à sa mère, « est-ce que ces gens ne veulent pas nous

Opposition
qu'il
rencontre,

et qui dure
après
sa mort.

« faire vénérer l'homme que nous voyions autre-
 « fois courir le pays, monté sur un âne et miséra-
 « blement vêtu? » « Oui, » répondait la mère,
 « c'est cela même : ces paysans veulent ériger un
 « temple en l'honneur de celui qui n'a fait chez
 « nous que des choses viles et méprisables. »

La mémoire de Valery, ainsi dédaignée par ses contemporains, n'en devait pas moins surgir de plus en plus brillante à travers les siècles, et nous la verrons, dans deux occasions solennelles, recevoir les hommages des grands princes qui ont inauguré les deux premières royautés de la chrétienté, Hugues Capet et Guillaume le Conquérant ¹.

1. Oviculas patris sui per pascua circumagens... Depoposcit ut sibi alphabetum scriberet... Cuncta, virentia, jocunda, amœna atque intacta conspiciens... Odorem magnæ fragrantiae et mirandæ suavitatis... Tu es merito abbas monasterii et senior, mihi, diligende... Ubi quidam comes... juxta morem sæculi concioni præsidebat, quod rustici *mallum* vocant... Volui propter rigorem frigoris... immo nunc exire non calefactus a vobis compellor... Pars quæ super scopulos et ingentia saxa ab imis ad summa erigitur, aularum vel ædium fabricam in excelsa aeris fastigia... mundo vel vicinæ regioni præbet spectaculum... Illa quæ ex his prior esse videbatur contemnens... Filia cum indignatione... Dulcissima genitrix, numquid illo in loco habitatores venerari conantur illum quem ante hos annos asello insidentem despicibili habitu cernebamus? — Huic vero, ut ais, filia, rustici volunt fieri memoriam cujus opera apud nos vilia et contemptu digna videbantur. *Vita S. Walarici*, c. 1, 7, 8, 11, 13, 28. — L'abbaye de Leuconœus est devenue la ville de Saint-Valery-sur-Somme, l'un des ports les plus fréquentés de la Manche pendant le Moyen Age. Cette ville est située sur un mamelon formant une sorte d'île ou promontoire entre la Somme et la mer. Défendue de tous côtés par des falaises abruptes, cette île avait besoin d'être fortifiée au midi par un retranchement dont on voit encore les traces,

Les habitants du Ponthieu (nom que commençait dès lors à porter ces contrées limitrophes de la Somme où s'était fixé Valery) semblent avoir eu une aversion prononcée pour les moines de l'école irlandaise. Deux des premiers compagnons de Colomban, débarquant d'Irlande avec lui et venus pour prêcher dans ces parages, y furent accablés d'injures et de mauvais traitements : au moment où ils allaient être expulsés violemment du territoire, un seigneur nommé Riquier vint à leur secours et les recueillit chez lui. En échange de son hospitalité, ils lui inspirèrent l'amour de toutes les vertus chrétiennes et même de la vie monastique, et cette seule conquête suffit pour les dédommager de leur échec. Riquier, devenu prêtre et religieux, se mit lui-même à prêcher les populations qui avaient si mal reçu ses hôtes irlandais. Il réussit au delà de toute attente, et se fit écouter non-seulement des pauvres dont il consolait les misères, mais aussi des riches et des puissants dont il réprimait durement les excès. Les plus nobles seigneurs de la contrée lui étaient favorables, y compris même

Saint Riquier,

et qui forme un boulevard couvert d'herbe, nommé le Chemin Vert. La tradition prétend que c'était la promenade habituelle de l'abbé Valery, et que ce fut sous la pression de ses pas que le chemin se fraya. LEFÈVRE, *Histoire de Saint-Valery et du comté de Vimeu*. Abbeville, 1858, p. 6. — Saint-Valery-en-Caux, aujourd'hui chef-lieu de canton de la Seine-Inférieure, doit son origine à la translation des reliques du saint fondateur de Leuconauß par Richard Cœur de Lion, en 1197.

les gardiens des forêts royales, dont les collègues montraient tant d'hostilité aux apôtres monastiques des bords de la Seine¹. Les succès de son éloquence étaient aussi des triomphes pour la charité : on lui apportait en masse des aumônes qu'il consacrait à racheter des captifs, à soulager les lépreux et autres malheureux atteints de maladies contagieuses et dégoûtantes. Après avoir étendu jusque dans l'île de Bretagne ses courses apostoliques, il revint fonder dans ses domaines, à Centule, au nord de la Somme, un monastère qui devait plus tard prendre son propre nom et devenir un des plus considérables de l'époque carlovingienne. Sur ces entrefaites, Dagobert, qui venait de succéder à son père Clotaire II en Neustrie, vint le visiter dans sa retraite, et l'invita à venir prendre place à sa table, parmi ces *convives du roi* qui constituaient, comme on sait, la plus haute aristocratie chez les Francs. Riquier accepta sans difficulté : il profitait de ces occasions pour dire au roi la même vérité qu'il avait su si bien faire accueillir par les autres Francs. Il le reprenait avec une autorité et une liberté toute sacerdotale, l'exhortait à ne pas s'enorgueillir de sa puissance et de ses richesses, à repousser les adulations de ses courtisans, et lui demandait comment il pensait faire au jour du jugement, pour répondre de tant de milliers d'hommes qui lui étaient confiés, lui qui aurait déjà tant de

fondateur
de
Centule.
—
625-645.

Ses relations
avec
Dagobert.

1. Voir plus haut, p. 577.

peine à rendre compte de sa propre âme. Le jeune Dagobert accueillait si bien ces sermons, qu'il fit à l'abbé Riquier une donation spécialement destinée à entretenir le luminaire de son église, en mémoire de cette lumière invisible de la vérité chrétienne dont la voix du moine avait éclairé son âme¹. Malgré leur cruauté sans cesse renaissante et leurs mœurs si peu chrétiennes, tous ces rois mérovingiens savaient au moins écouter la vérité, et même honorer ceux qui leur faisaient l'honneur de la leur dire sans détour.

1. A rusticis et popularibus illius loci... injunctis afflictos et opprobriis castigatos... Duros inceptor potentibus... istorum superstitiam severa castigatione reprimens... Giselmars, vir illustris... Maurontus, habilis vir, et terrarum vel silvarum ad regem pertinentium servator... Nec leprosos vel elephantiacos exhorruit... Sacerdotali auctoritate libera voce castigavit; denuntians ei ne in seculari superdiceret potentia... ne vanis adstantium extolleretur rumoribus... et hoc magis timendo cogitaret, quia potentes potenter tormenta patiuntur... et qui vix sufficit pro se solo rationem reddere pro tantis millibus populi sibi commissi... qua castigatione rex ut fuit sapiens benigne suscepta, congaudentque ejus libera veritatis fiducia. ALCUIN., *Vita S. Riquarii*, c. 2, 5, 10, 11, 12. Cf. *Cicero, Centulense in Spicilegio*, t. II, p. 295, et MABILLON, *Ann. Benedict.*, lib. II, c. 60. — Un passage d'Alcuin semble peu d'accord avec ce que disent la chronique de Centule et l'abbé Ingelramm, dans sa *Vie métrique*, du VI^e siècle, sur l'illustre naissance de Riquier, et indique au contraire qu'il était, comme Valéry, d'origine rustique : Non tam nobilibus juxta seculi parentibus ortus quam moribus honestus... ita ut in rustica vita quedam præsata future sanctitatis goreret, c. 1. Mais ce fait est confirmé par d'autres détails que rapporte Alcuin lui-même. — Centule, sous le nom de Saint-Riquier, aujourd'hui petit bourg de la Somme, a conservé sa magnifique église abbatiale. Abbeville, l'ancienne capitale du Ponthieu (*Abbas-cella*), provient d'une métairie de l'abbaye de Centule.

Colonies
de Luxeuil
chez
les Morins.

Saint Omer.
—
612-667.

Sans s'éloigner beaucoup du Ponthieu et sans sortir du pays occupé par les Francs-Saliens, mais en remontant vers le nord et sur les confins des deux peuplades gauloises des Atrébates et de Morins, on trouve une autre colonie de Luxeuil réservée à des destinées plus brillantes et plus fécondes qu'aucune de celles dont nous ayons encore parlé. Audomar, dont on a depuis fait Omer, était le fils d'un seigneur des environs de Constance, ville de l'Alamannie, soumise, comme on l'a déjà dit, à la royauté austrasienne. Peut-être, en passant dans cette contrée, Colomban l'avait-il déjà instruit et gagné : l'histoire n'en dit rien, mais elle constate que, peu après le séjour de l'apôtre irlandais sur les bords du lac de Constance, le jeune Omer vint se présenter à Luxeuil, entraînant avec lui son père, par une rencontre qui n'est pas rare dans les annales monastiques. L'abbé Eustaise les admit tous les deux au nombre de ses religieux. Le père y persévéra jusqu'à la fin de ses jours : le fils en sortit au bout de vingt ans, pour devenir évêque de Thérouanne; il avait été désigné au choix de Dagobert et des seigneurs francs par l'évêque de Laon, lui-même ancien moine de Luxeuil. Le pays des Morins, dont Thérouanne était la capitale, avait été en vain évangélisé par des martyrs lors de la première introduction de la foi dans les Gaules : il était retombé dans l'idolâtrie; le peu de chrétiens qui s'y étaient formés depuis la conquête et la con-

637.

version de Clovis y croupissaient dans de grossières superstitions. Le nouvel évêque comprit qu'il lui fallait du renfort pour venir à bout d'une si rude tâche. Quelques années après son avènement, il fit demander à l'abbé Walbert de Luxeuil de lui envoyer trois de ses anciens confrères, qui étaient tous les trois, comme lui, venus à Luxeuil des bords du lac de Constance. Il les installa dans un domaine situé sur les bords de l'Aa et nommé Sithiu, dont il venait de recevoir la donation des mains d'un riche et puissant seigneur païen qu'il avait baptisé avec toute sa famille. Ce domaine était une sorte d'île, au milieu d'un vaste marécage, et où l'on ne pouvait guère aborder qu'en nacelle. C'est là que s'élevèrent à la fois et la célèbre abbaye, qui prit peu après le nom de Saint-Bertin, d'après celui du plus jeune des trois moines envoyés de Luxeuil ¹, et, sur la colline voisine, une petite église, qui est devenue la cathédrale de la ville épiscopale, connue encore aujourd'hui sous le nom de l'apôtre de la Morinie. Son corps y fut déposé après trente années de labeurs apostoliques et d'hé-

Fondation
de
Sithiu.

1. Des deux autres, Mommolin fut le premier abbé de Sithiu, puis successeur de saint Éloy sur le siège de Noyon, et Ebertramnus fut abbé du monastère de Saint-Quentin. — Les *Annales Benedict.*, l. xvi, c. 56, reproduisent une très-curieuse miniature du ^{vii}^e siècle, où l'on voit saint Mommolin représenté avec la tonsure scotique ou irlandaise, qui avait été l'objet de tant de contestations, puis saint Bertin avec la tonsure romaine ou *couronne*, et muni de la crosse recourbée, qui était dès lors commune aux abbés et aux évêques,

roïque charité qui changèrent la face de toute cette province. C'est autour du cimetière destiné à la sépulture des religieux du monastère de Saint-Bertin que s'est formée la ville actuelle de Saint-Omer.

Saint Bertin.

659-709.

Bertin, compatriote et parent d'Omer, fut l'émule de son zèle pour la prédication et la conversion du diocèse qui l'avait adopté. Il fit observer dans son monastère, où il compta jusqu'à deux cents religieux, la règle de saint Colomban et les usages de Luxeuil dans toute leur sévérité : il exerça, comme Colomban lui-même, un irrésistible ascendant sur les nobles qui l'environnaient. A l'aide de leurs dons et de l'infatigable diligence de ses moines, il vint à bout de transformer en plaine fertile, par des exhaussements successifs, le vaste marais où il s'était établi. Quand pour mieux se préparer à la mort, selon l'usage de la plupart des saints fondateurs d'alors, il abdiqua la dignité d'abbé qu'il avait exercée pendant cinquante ans, le grand monastère qui a immortalisé son nom et produit vingt-deux saints vénérés par l'Église ¹ avait atteint le comble de la prospérité morale et matérielle ². De tous les

1. Parmi eux il faut nommer l'Armoricain Winnoc, de race royale, disciple de saint Bertin, et fondateur du monastère et de la ville qui s'est nommée, d'après lui, Berghes-Saint-Winnoc ou Vinoux. Il mourut en 696.

2. Les Bollandistes (t. II Sept., p. 549-630) ont parfaitement élucidé tout ce qui se rapporte à la vie de saint Bertin et à ses diverses biographies. On remarquera que l'abbaye de Sithiu prit dans la suite

essaims sortis de la ruche inépuisable de Luxeuil, aucun ne fut plus fécond et plus brillant que celui dont ces quatre Alamans, venus des frontières de l'Helvétie jusqu'aux bords de la mer du Nord, avaient enrichi la sauvage Morinie. Les héritiers de Colomban se trouvaient ainsi installés sur le sol de la Belgique, dont la conquête chrétienne était moitié à refaire, moitié à commencer. Une belle part leur était réservée dans cette conquête, à laquelle ils n'eurent garde de faillir.

le nom de Saint-Bertin, comme il arriva pour un certain nombre des monastères les plus importants, qui furent dénommés d'après leur fondateur ou d'après le saint dont on y vénérât les reliques. Ainsi le nom d'Agaune fut remplacé par celui de Saint-Maurice, Condat par Saint-Eugende (depuis Saint-Claude), Fontenelle par Saint-Vandrillo, Glanfeuil par Saint-Maur, Leuconauis par Saint-Valery, Centule par Saint-Riquier, Fleury par Saint-Benoît-sur-Loire, Habend par Remiremont, etc. — Cette abbaye de Saint-Bertin, d'abord nommée Sithiu, était la principale abbaye de l'Artois et le plus bel ornement de la ville de Saint-Omer, dont l'administration municipale l'a fait détruire il y a peu d'années, sous prétexte de donner du travail aux ouvriers. Victor Hugo, *Guerre aux démolisseurs*, 1832. Ce qui reste de cette immense église suffit pour faire apprécier les œuvres splendides des générations croyantes et le stupide vandalisme de leurs descendants.

CHAPITRE VI

Les Saints de Remiremont

LES SAINTS DE REMIREMONT : Amat et Romaric; les monastères doubles; Agrestin à Remiremont; Romaric et le maire du palais Grimoald. — Saint Éloy et Solignac.

Les saints
de
Remiremont
dans
les Vosges.
—
644-653.

Les exigences du récit nous ont conduit loin du voisinage de Luxeuil à la recherche de ses colonies ou de ses rejetons éloignés : il faut nous en rapprocher, pour signaler l'origine de la maison qui fut peut-être la plus illustre de ses filles. Rentrons donc dans ce massif méridional des Vosges qui limite les confins de l'Austrasie et de la Bourgogne, et d'où sortent, à si peu de distance les unes des autres, la Moselle et la Meurthe, la Meuse et la Saône. Là, sur une montagne dont le pied est baigné par les eaux claires et rapides de la Moselle à peine échappée de sa source, au milieu de forêts que les ours peuplaient encore il y a un siècle¹, à quelques lieues au nord de Luxeuil, s'élevait un château appartenant au noble Romaric. Ce leude opulent avait vu ses biens confisqués et son père égorgé, pendant la lutte fratricide entre les deux petits-fils de Brune-

Romaric.

1. Le dernier ours tué à Remiremont le fut en 1708.

haut, Théodebert et Thierry; mais après la mort de celui-ci, il avait récupéré son vaste patrimoine, et il occupait une haute position à la cour de Clotaire II, devenu seul maître des trois royaumes francs ¹.

Sous son habit laïque, ce seigneur pratiquait déjà toutes sortes de vertus, lorsque Dieu voulut, au dire du narrateur contemporain, récompenser son chevalier de la valeur qu'il déployait dans les combats du siècle, et le conduire aux champs de la céleste lumière ². Il arriva que Amat, Amat. moine de Luxeuil, lui aussi noble, mais de race romaine ³, vint prêcher en Austrasie. Cet Amat ou Amé avait été, presque au sortir du berceau, offert par son père au monastère d'Agaune ⁴ qui, situé près des sources du Rhône, attirait la vénération et la confiance de tous les fidèles des provinces lim-trophes de ce fleuve. Il avait vécu trente ans, soit à Agaune même, soit dans une cellule isolée sur le haut du rocher qui domine encore le célèbre mo-

1. Nobilis in palatio... clarissimis parentibus procreatus... in Lotharii regis palatio cum cæteris electus. *Vita S. Romarici, auct. monacho subpari*, in Act. SS. O. S. B., t. II, p. 399. Qui primus inter nobiles fuerat apud Theodebertum habitus. *Vita S. Eustasii, auct. coævo: ibid.*, p. 112.

2. Ineffabilis Deus, videns militem suum sub tenebrosis hujus sæculi bellis fortiter belligerantem, voluit illum ad lucidos producere campos. *Ibid.*, p. 399.

3. Nobilibus natus parentibus, ex romana oriundus stirpe, in suburbio Gratianopolitanæ civitatis. *Vita S. Amati, ibid.*, p. 121.

4. Aujourd'hui Saint-Maurice en Valais.

nastère et semble devoir l'écraser. Là, toujours pieds nus et vêtu d'une peau de mouton, ce noble Gallo-Romain ne se nourrissait que d'un peu d'eau et de pain d'orge ; l'eau, qui jaillissait d'une source limpide obtenue par ses prières, était recueillie dans un petit bassin qu'il avait creusé et revêtu de plomb ; l'orge lui venait d'un petit champ qu'il cultivait seul et dont il broyait le grain récolté, en tournant une meule à bras, comme les esclaves de l'antiquité. Ce labeur fatigant lui servait de préservatif contre le sommeil et contre les tentations de la chair. Le second abbé de Luxeuil, Eustaise, en revenant de Lombardie et de la mission inutile dont Clotaire II l'avait chargé auprès de Colomban, s'était arrêté à Agaune, et avait déterminé Amat à le suivre à Luxeuil. La douceur de l'anachorète, son éloquence, et jusqu'à la noble et sereine beauté de ses traits, lui conquièrent tous les cœurs ¹.

Son éloquence le fit désigner par les moines de Luxeuil pour aller porter la parole de Dieu dans les villes austrasiennes. Romaric le reçut à sa table, et, pendant le repas, l'interrogea sur le meilleur moyen de faire son salut : « Tu vois, » lui répondit le moine, « tu vois ce plat d'argent : combien

1. In devexo celsissimi montis rupe... per obliqua montis saxosi inter periculosos scopulos... latitabat. Cisternam plumbeam... Molam, quam tunc manu agebat, cum canenti ei fessis membris somnus obreperet... ut tentationem carnis vel somnum corporis per laborem molæ abigeret... Serenus vultu, hilaris adspectu, præclarus et celer eloquio... *Ibid.*

« n'a-t-il pas déjà eu de maîtres ou plutôt d'esclaves, et combien n'en aura-t-il pas encore ? Et toi, bon gré, mal gré, tu en es serf ; car tu ne le possèdes que pour le conserver. Mais il t'en sera demandé compte ; car il est écrit : *Votre or et votre argent se rouilleront, et cette rouille portera témoignage contre vous*. Je m'étonne qu'un homme de grande naissance, très-riche, et intelligent comme toi, ne se souvienne pas de la réponse du Seigneur à celui qui lui demandait comment il pourrait parvenir à la vie éternelle : *Si tu veux être parfait, va, rends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres, et viens me suivre : tu auras ton trésor au ciel*¹. » A partir de ce moment, Romaric fut vaincu par l'amour de Dieu et le désir du ciel. Il distribua aux pauvres toutes ses terres, à l'exception de son château de Habend, rendit la liberté à une foule de serfs des deux sexes, et partit, emportant avec lui tout l'avoir qui lui restait, pour Luxeuil, afin de s'y faire moine. Lorsqu'il se présenta à l'abbé pour qu'on lui coupât les cheveux, selon le rit d'admission dans l'Ordre, plusieurs des serfs qu'il avait affranchis tendirent en même temps que lui leurs têtes aux ciseaux

Romaric,
converti
par
Amat,

1. Cumque jam mensa posita esset, cœpit inter epulas flagitare... Cernis hunc discum argenteum; quantos iste dudum servos habuit, quantosque deinceps habiturus est. Et tu, velis, nolis, nunc servus suus es... Ausculta paululum, vir bone: cum sis nobilitate parentum excelsus, divitiis inclytus, ingenioque sagax, miror, si non nosti, etc. *Ibid.*, p. 123.

monastiques. Il se plut à reconnaître ses anciens serviteurs non-seulement pour confrères, mais même pour supérieurs; car il recherchait dans le monastère les occupations les plus basses, et surpassait tous les frères par son assiduité à cultiver les jardins, où, tout en travaillant, il apprenait par cœur le Psautier ¹.

Après quelques années de séjour, pendant lesquelles sa liaison avec Amat devint la plus tendre intimité, les deux amis quittèrent Luxeuil où, pour une cause qui est restée inconnue, ils s'étaient attiré l'animadversion de l'abbé Eustaise. Avec son consentement toutefois, ils se rendirent ensemble dans le domaine que Romaric s'était réservé. Le *Castrum Habendi*, ainsi que s'appelait son alleu, avait été autrefois une forteresse romaine : on y voyait encore, comme à Luxeuil, les débris d'un temple, des statues et quelques tombeaux, sur le haut d'une montagne très-escarpée, située entre deux vallées et dont la base est arrosée par deux affluents de la Moselle. Ils y édifièrent une église et semèrent jusqu'à sept chapelles sur ses flancs ², puis ils y fon-

fonde Habend
ou
Remiremont.
—
620.

1. Illos denique servulos quos dudum ministros habuerat, socios sibi detondens plerosque adjunxit; et effectus est illorum subditus, quorum prius dominus præpotens fuerat... Ut quidquid despicabile in monasterio agendum esset, ipse adsumeret. Hortorum tamen frequentius præ ceteris fratribus operator existens, psalmos jugiter tradebat memoriæ. *Vita S. Romarici*, p. 400.

2. Voir pour ces détails l'excellente *Étude historique sur l'abbaye de Remiremont*, par M. A. GLINOT, curé de Contrexeville, Paris, 1859,

dèrent le plus grand monastère de femmes qu'on eût encore vu en Gaule. Amat en prit le gouvernement, dont il se déchargea peu après sur Romaric, et la maison s'appela bientôt, d'après celui-ci, Remiremont¹.

Dans cette célèbre abbaye, que les deux fondateurs soumirent tout d'abord à la règle de saint Colomban, tout fut mis sur le pied le plus magnifique, grâce à l'affluence des religieuses et à la munificence des rois et des seigneurs austrasiens. Clotaire II donna en une seule fois à la fondation de son ancien leude la somme énorme de deux cents pièces d'or. Remiremont fut bientôt pour les femmes

l'une des meilleures monographies qui aient été publiées sur un sujet monastique.

1. *Romarici Mons*. Mais l'abbaye de Remiremont porte, dans tous les monuments primitifs, le nom de *monasterium Habendense*. Ce premier monastère, bâti par Amé sur le *Saint-Mont*, fut renversé par les Huns. Rétabli par l'empereur Louis III, au delà de la Moselle et au pied de la montagne, il devint le noyau de la ville actuelle de Remiremont. Plus tard les religieuses furent changées en chapitre de chanoinesses nobles, mais toujours sous la règle de saint Benoît. L'abbesse seule faisait des vœux solennels. Les autres pouvaient rentrer dans le siècle et se marier. — Les preuves de noblesse que l'on exigeait pour y être admis étaient si difficiles, que Remiremont comptait parmi les chapitres les plus illustres de l'Europe. Pour marquer la différence entre les différents chapitres de filles de cette époque de décadence où les plus vénérables institutions de l'antiquité catholique avaient perdu le véritable sens de leur création, on disait : les *dames* de Remiremont, les *femmes de chambre* de Poussay et les *lavandières* d'Épinal : et ce, nonobstant qu'il fallût huit quartiers paternels et huit maternels pour être admis même à Épinal. L'abbesse de Remiremont était princesse du Saint-Empire depuis le temps de Rodolphe de Hapsbourg.

ce que Luxeuil était déjà pour les hommes. Le nombre des religieuses permit d'y organiser la *Laus perennis*, au moyen de sept chœurs qui chantaient alternativement les louanges de Dieu dans sept églises ou chapelles différentes. La ferveur et la régularité de toutes ces vierges méritèrent au site occupé par leur communauté le nom de *Saint-Mont*, qu'il a gardé pendant plusieurs siècles.

Romarc,
sa fille
et
ses petits-fils.

Romarc la dirigea pendant trente ans. Avant d'entrer à Luxeuil il avait été marié et avait eu trois filles : les deux puînées prirent le voile dans le monastère de leur père. L'aînée, qui s'était mariée sans le consentement de Romarc et sans dot, essaya de revendiquer une part de l'héritage paternel. Elle envoya donc à son père son premier enfant, qui était une fille, dans l'espoir que le cœur de Romarc se laisserait fléchir, et qu'il rendrait à sa petite-fille ce qu'il avait refusé à sa fille. L'aïeul la reçut avec joie, mais ne la renvoya plus, et la fit élever par les religieuses dont elle devint plus tard abbesse. Alors la mère, ayant eu un fils, le fit porter, avant même d'avoir été baptisé, à son grand père, toujours dans l'espoir que celui-ci en ferait son héritier. Mais Romarc en agit de même qu'avec sa petite-fille : il garda l'enfant dans son monastère, et ne lui laissa d'autre succession que celle de la dignité abbatiale dont il était revêtu ¹.

1. *Expers hæreditariæ sortis absque patris consilio nupsit... Sperans hoc modo elicere, quatenus hæreditatis pignus, quod sibi jure*

Monastères
doubles.

Car il y avait à Remiremont deux monastères, l'un de moines et l'autre de religieuses, tout à fait rapprochés, mais avec un supérieur spécial pour chacune des deux communautés. Il en fut de même à Jouarre, à Faremoutier, et partout où il y avait de grandes fondations pour les femmes. Quelquefois, comme à Remiremont, l'abbé avait la suprématie : ailleurs, comme nous le verrons en Belgique, c'était l'abbesse. La prohibition du concile d'Agde en 506¹ était, par la force des choses, tombée en désuétude. Chaque jour grossissait les rangs de ce clergé féminin dont l'Église se complait, dans sa liturgie, à louer le sacrifice². Il fallait bien à la fois protéger et guider la faiblesse de ces épouses du Christ, réfugiées dans les forêts ou les déserts, et entourées de bêtes féroces ou de tribus barbares et semi-païennes. Au VII^e siècle, et encore plus tard, l'Église ne fit qu'encourager cet usage, qui disparut en son temps et avant qu'aucun scandale n'en eût signalé les inconvénients, dans ces annales monastiques qui disent tout avec une

competebat hæreditario, restitueret puellæ... Puerulum, quem paulo pepererat, transmisit avo baptizandum, adque ad relictæ possessionis hæredem constituendum... *Vita S. Adelphii*, ap. BOLLAND., t. III Sept., p. 818. — Nupsit nobilissimo splendidissimoque cuidam e Sicambrorum gente, cui Bithylinus nomen. *Ibid.*, p. 811.

1. Monasteria puellarum longius a monasteriis monachorum, aut propter insidias diaboli, aut propter oblocutiones hominum, collocentur. Can. 28.

2. Ora pro populo, interveni pro clero, intercede pro devoto femineo sexu.

si rude et si minutieuse franchise. Aux ennemis systématiques de la discipline catholique, aux sceptiques qui seraient tentés de sourire, rappelons le touchant et noble spectacle, si admiré et si vanté mille ans après la fondation de Remiremont, que donnèrent les solitaires de Port-Royal pendant leur séjour auprès des religieuses de la célèbre vallée. Écoutons d'ailleurs une voix non suspecte : « Le rapprochement des monastères, » a dit M. Michelet, « dont on a certainement exagéré les abus, créait entre les frères et les sœurs une heureuse émulation d'étude aussi bien que de piété. Les hommes tempéraient leur gravité en participant aux grâces morales des femmes. Elles, de leur côté, prenaient dans l'austère ascétisme des hommes un noble essor vers les choses divines. Les uns et les autres, suivant la noble expression de Bossuet, s'aidaient à *gravir le rude sentier*¹. »

Ce monastère d'hommes, soumis comme l'autre à la règle de Colomban par ses deux fondateurs, n'en demeura pas moins peu favorable à l'esprit irlandais. Quand Agrestin essaya d'organiser parmi les disciples déjà si nombreux de saint Colomban

1. MICHELET, *Mémoire sur l'éducation des femmes au Moyen Age*, lu à la séance des cinq Académies, le 2 mai 1838. — M. Varin, dans un Mémoire déjà cité (p. 345), attribue aux relations des îles Britanniques avec l'Orient l'origine de ces doubles monastères, que Colomban propagea en Gaule, et dont la fondation de Fontevrault, par Robert d'Arbrissel, au xii^e siècle, a été la dernière apparition dans l'histoire.

un soulèvement contre les traditions de leur maître et contre la discipline de Luxeuil, confondu par Eustaise au concile de Mâcon, et repoussé par Burgundofare, qu'il avait été trouver à Faremoutier, il se rabattit sur Remiremont. Il y fut bien accueilli par Amat et Romaric, déjà indisposés contre l'abbé de Luxeuil, et mieux encore par leurs religieux, qui se montrèrent unanimes à vouloir repousser les institutions de Colomban¹. Il ne fallut rien moins pour les ramener que des accidents funestes et nombreux dont furent victimes plus de cinquante religieux, les uns mordus par des loups enragés ou frappés par la foudre, les autres poussés au suicide ou morts de frayeur. Tous ces malheurs si rapprochés parurent des avertissements d'en haut, et la mort honteuse d'Agrestin lui-même² acheva d'ouvrir les yeux. Amat et Romaric rentrèrent en communion avec Eustaise. Le premier continua à surveiller l'administration de deux maisons dont il avait abdiqué la direction immédiate. Il poursuivait surtout chez ces enfants spirituels le vice de la propriété individuelle. « Mon cher et très-
« doux frère, » dit-il un jour à un moine qui passait près de lui, « je crains fort que la subtilité
« de l'ennemi ne t'ait inspiré quelque chose de

Succès
du
schisme
Agrestin
à Remiremont.

623-625.

1. In contemptum regulæ B. Columbani... Cum ad hoc jam omnes adspirarent ut contemptus pristinarum assentatores forent institutionum... JONAS, *Vita S. Eustasii*, c. 13-15.

2. Voir plus haut, p. 548.

« contraire à la règle. » Et comme l'autre protestait, Amat prit entre ses deux doigts le bord de la coule du délinquant, précisément à l'endroit où il avait cousu une pièce de monnaie qu'il comptait réserver pour son usage particulier. « Qu'avez-vous là, « cher frère? » L'autre, tombant à genoux, s'écria : « Malheur à moi ! j'avoue que j'ai volé le tiers d'un « denier d'or. » Selon l'esprit monastique, c'était un vol fait à la communauté ; mais Amat fit grâce au coupable en lui disant : « Que celui qui a volé « ne vole plus. » Il se condamna lui-même à faire une confession publique avant de mourir, sans doute en mémoire de sa faiblesse pour le schismatique Agrestin et de ses luttes contre son abbé à Luxeuil ¹. Du reste, Amat lui-même s'était retiré dans une grotte fermée par la saillie d'un rocher, si basse, si étroite, qu'elle pouvait à peine contenir son corps. Comme pour saint Benoît à Subiaco, un religieux descendait par une corde, du haut du rocher, le morceau de pain et le vase d'eau qui lui servaient de nourriture. Cette sévère pénitence ne lui suffit pas. Au moment de mourir, couché sur la cendre, il se fit lire la lettre du pape saint Léon à saint Flavien, qui contient une claire et complète exposition de la doctrine catholique sur la Trinité

Pénitence
et
mort d'Amat.

43 septembre
627.

1. Frater mi... vereor, dulcissime meus... Oram cucullæ tenens, utroque digito hinc inde complexus consutum infra trientem reperit... Hoc ergo quod habes, frater mi?... Heu mihi! remissem furatus sum... Quoniam de quibusdam factis meis me oportet pœnitere et libet. *Vita S. Amati*, c. 21-23.

et l'Incarnation, comme une dernière et solennelle protestation contre tout levain schismatique.

Quant à Romaric, qui lui survécut longtemps, ainsi qu'à la pieuse Mactellède, qui avait la première gouverné les sœurs, il prit toutes les précautions nécessaires pour que l'abbesse de son cher monastère fût désormais exclusivement élue par sa communauté, et pour que l'ensemble de sa fondation ne relevât au temporel que du roi et au spirituel que du pape. A la fin de sa vie, le vieux leude retrouva son courage et son rôle politique d'autrefois. Il avait connu, dans le palais des rois d'Austrasie, le grand et pieux Pepin de Landen, dont le fils Grimoald s'était emparé du pouvoir comme maire du palais sous le roi Sigebert, et menaçait d'avance les droits et l'existence même du jeune héritier de ce prince. Averti prophétiquement des projets du fils de son ancien ami, Romaric, malgré son âge et le pressentiment de sa mort, descend de sa montagne et marche vers le palais qu'il n'avait pas revu depuis trente ans, pour dénoncer au roi et aux seigneurs les périls de la patrie. Il y arrive au milieu de la nuit : Grimoald, informé de son approche, va au-devant de lui avec des torches allumées. A la vue de l'ami de son père, de ce vieil homme de Dieu à la taille élevée et imposante, à l'aspect solennel, il crut voir, dit l'historien, une apparition surnaturelle, et trembla. Toutefois, il l'embrassa avec un grand respect. On ne dit pas ce

Romaric
et
le maire
du palais
Grimoald.

8 décembre
653.

qui se passa entre eux. On sait seulement que Grimoald combla le vieil abbé de présents et lui promit de faire tout ce qui lui était demandé. Trois jours après, Romaric, revenu au monastère en visitant une dernière fois les terres cultivées qui en dépendaient, était mort et enterré auprès d'Amat, le maître et l'ami qui l'avait conduit à Dieu par le *rude sentier*¹.

Pour compléter cette esquisse de la propagation du grand institut de Colomban dans la Gaule franque au VII^e siècle, il resterait à la montrer, après avoir inondé les deux Bourgognes et l'Austrasie, gagnant l'Armorique, où le Breton Malo, premier évêque du diocèse qui porte son nom, l'importa directement de Luxeuil², et où les Celtes bretons devaient naturellement adopter avec empressement l'œuvre du Celte irlandais³; puis

1. Ad principis palatium... ut regi seu proceribus suis de periculo eorum vel casu venturo cavenda nuntiaret... Vir magnificus Grimoaldus subregulus... Surgens cum facibus accensis... adspiciensque hominem Dei miræ magnitudinis, nescio quid tanquam angelicum seu cœleste signum se super eum vidisse contremuit... Indequè remeans rura monasterii circuevit... *Vita S. Romarici*, c. 11.

2. Devotionis causa ad monasterium quod vocatur Luxovium quod... Columbanus construxerat, devotus S. Maclovius pervenit. Ubi per aliquorum spatia dierum... se invicem ipse et Columbanus divino gustu, sacerdotali more refecerunt. *Vita S. Maclov. ex Legendario maj. Monast.* Ap. D. MORICE, *Preuves*, I, 192. — A son retour de Luxeuil, Malo fonda, près de son église épiscopale, un grand monastère de soixante et dix moines. LA BORDERIE, *Rev. de Bretagne*, t. IX, p. 71

3. LA BORDERIE, *Discours sur les Saints de Bretagne*, p. 23. On voit d'ailleurs peu de mentions directes de cette agrégation des mo-

s'étendant de la Neustrie, au delà de la Loire, jusqu'en Aquitaine¹; et pour cela, il faudrait surtout raconter la fondation de Solignac faite en Limousin par saint Éloy. Elle eut lieu peu de temps après le concile de Mâcon. Son illustre auteur, qui avait visité les principaux monastères de la Gaule et avait reconnu que la régularité monastique n'était nulle part observée comme à Luxeuil², déclara qu'il la voulait absolument conforme au plan et à la règle de l'abbaye modèle qu'il avait rencontrée dans les Vosges, et à laquelle il la subordonna directement. Mais ce grand homme appartient plus encore à l'histoire de France qu'à celle de la règle de Luxeuil. Avec lui, nous touchons à une phase nouvelle de la royauté mérovingienne, comme avec les apôtres de la Morinie à la conversion de la Belgique, et avec le fondateur de Remiremont à l'avènement et à la prépondérance des Pepins. De nouvelles perspectives s'ouvrent devant nous. Pour y entrer, il faut quitter Luxeuil et Colomban, dont nous retrouverons, d'ailleurs, plus d'une fois la trace féconde et lumineuse.

Saint Éloy
fonde Solignac
sur
le modèle
de
Luxeuil.
—
631.

nastères armoricains. Elle est cependant prouvée par le fameux diplôme de Louis le Débonnaire qui ordonne aux moines bretons, et spécialement à ceux de Landevenec, d'abandonner la règle *irlandaise* suivie par eux jusqu'alors, pour observer désormais celle de Benoît. Ap. D. MORICE, *Preuves*, I, 228.

1. Voir pour les cinq monastères construits, *ex regula B. Columbani*, en Berry et en Nivernais, aussitôt après le concile de Mâcon, la *Vie de saint Eustaise*, par JONAS, c. 17.

2. Voir le passage cité plus haut, page 541. S. AUDOENI, *Vita S. Eligii*, lib. I, c. 24.

CHAPITRE VII

Ce que devint la règle de saint Colomban

Pourquoi la règle de saint Colomban fut-elle évincée et remplacée par celle de saint Benoît? Le concile d'Autun ne reconnaît plus que celle-ci. Le concile de Rome en 610 la confirme. Elle s'identifie avec l'autorité du Saint-Siège et parvient ainsi à tout dominer.

Pourquoi
la règle
de
saint Colomban
fut-elle
évincée
et remplacée
par celle
de
saint Benoît?

Mais avant de clore cette partie de notre récit, il est nécessaire de constater un résultat aussi imprévu qu'incontestable. Tout, dans ce que nous avons raconté, semblait devoir assurer à jamais la prépondérance de la règle et de l'institut de Colomban dans les pays de la domination franque. Une si grande et si légitime popularité, la faveur constante des rois mérovingiens, la sympathie généreuse de la noblesse bourguignonne et austrasienne, les vertus et les miracles de tant de saints, les ramifications immenses et sans cesse renaissantes de Luxeuil et de ses rejetons, tout devait contribuer à fixer l'ascendant d'une loi monastique née sur le sol de la Gaule et propagée par de si illustres représentants; tout devait lui valoir la préférence sur cette règle italienne, plus ancienne, il est vrai, mais dont les

modestes débuts et les obscurs progrès dans la Gaule ont presque échappé à l'histoire. Et cependant, il n'en fut rien. C'est, au contraire, la règle de Colomban qui s'éclipse peu à peu, et c'est la règle de Benoît qui s'introduit et triomphe partout, et cela sans qu'on puisse citer un seul homme hors ligne, un seul saint célèbre qui, pendant la période que nous venons de parcourir, ait pu, par son influence personnelle, contribuer à cette surprenante victoire. Elle était déjà complète un demi-siècle après la mort du fondateur de Luxeuil, et au milieu des succès quotidiens, de la popularité croissante de ses disciples. Parmi ces disciples mêmes, les premiers et les plus chers à son cœur, tel que son filleul Donat, ont commencé à combiner les prescriptions bénédictines avec les siennes. Les deux monastères qu'il avait lui-même créés et habités, Luxeuil et Bobbio¹, sous ses successeurs directs, en subissent ou en acceptent l'empire et le propagent au sein de leurs colonies. L'illustre Éloy, tout en imposant à sa fondation limousine la similitude la plus exacte avec Luxeuil, a soin de spécifier, dans sa charte de donation, que les religieux doivent y suivre à la fois les règles des bienheureux pères Benoît et Colomban². La même mention se

1. MABILLON, *Præfat. in IV sæc.* Nous avons déjà dit que Mabillon va jusqu'à assurer que Colomban introduisit lui-même la règle bénédictine à Bobbio, mais sans en fournir la moindre preuve.

2. *Ea tamen conditione ut vos vel successores vestri tramitem reli-*

retrouve, de plus en plus souvent, dès qu'il est question des institutions à suivre dans les colonies de Luxeuil¹. Dans ce grand enrôlement monastique qui s'exerce pendant tout le VII^e siècle sur l'élite de la population franco-gauloise, c'est Colomban qui lève et qui fait marcher les recrues ; mais c'est Benoît qui les discipline et qui leur donne le drapeau et le mot d'ordre. Là où Colomban a semé, c'est Benoît qui moissonne. Graduellement et partout, la règle bénédictine arrive d'abord pour se juxtaposer, puis pour se substituer à la règle de Colomban, jusqu'à ce qu'enfin celle-ci n'apparaît plus que de loin en loin, comme un souvenir antique et respectable, mais dont la vie s'est retirée.

En 670, à Autun, au cœur de cette Bourgogne dont Colomban semblait destiné à être à jamais le

gionis sanctissimorum virorum Luxoviensis monasterii consequamini, et regulam beatissimorum Patrum Benedicti et Columbani firmiter teneatis.

1. Spécialement à Hautvillers, à Bèze, à Maurmunster, à Corbie, au *monasterium Fossatense*, près Paris, depuis si célèbre sous le nom de Saint-Maur-les-Fossés. Dans un diplôme de 641, les religieuses de cette dernière maison sont décrites comme vivant *sub regula S. Benedicti ad modum et similitudinem monasterii Luxoviensis*. *Annal. Bened.*, l. XII, c. 58. Voir encore le diplôme de saint Amand pour le monastère de Barisy, près Laon : *Ubi cœnobium sub regula Domni Benedicti seu Domni Columbani constituere inchoavimus*. *Ap. Act. SS. O. S. B.*, t. II, p. 1044, et celui de l'évêque de Châlons pour Montier-en-Der, « si tepide egerunt... *secundum regulam sancti Benedicti vel Domni Columbani corrigantur.* » *Ibid.*, t. III, p. 570.

législateur religieux, dans un concile de cinquante-quatre évêques tenu par saint Léger, qui avait lui-même habité Luxeuil, six canons sont rendus, exclusivement relatifs à la discipline monastique : on y prescrit aux religieux d'observer et d'accomplir dans toute leur plénitude les prescriptions des canons de l'Église et de la règle de saint Benoît, et le concile ajoute : « Si elles sont ainsi légitimement et en tout observées par les abbés et les monastères, le nombre des moines ira toujours croissant, avec la grâce de Dieu, et le monde entier sera préservé par leurs incessantes prières de la contagion du mal¹. » L'Église gallo-franque proclamait ainsi une adhésion sans réserve à la règle que saint Maur avait apportée du Latium cent vingt ans auparavant : le grand moine irlandais était mort depuis cinquante ans à peine, et déjà il n'était plus question ni de sa personne ni de sa règle.

Comment s'expliquer cette substitution complète et universelle de l'influence bénédictine à celle du législateur hibernois, jusque dans les fondations de celui-ci ? Et cela, il ne faut pas se lasser de le répé-

Le concile
d'Autun
ne
reconnait plus
que la règle
de
Benoît.

1. De abbatibus vero vel monachis ita observare convenit, ut quidquid canonicus ordo vel regula S. Benedicti docet, et implere, et custodire in omnibus debeant : si enim hæc omnia fuerint legitima apud abbates et monasteria, et numerus monachorum Deo propitio augebitur, et mundus omnis, per eorum orationes assiduas, malis carebit contagiis. — La date de ce concile n'est pas certaine : les uns le placent en 665, d'autres en 670 ou en 674 : Mabillon penche pour cette dernière année.

ter, sans qu'aucun personnage de premier ordre ait paru sous l'inspiration exclusive de la tradition du Mont-Cassin? Faut-il l'attribuer à cet esprit particulier et national dont Colomban ne put ou ne voulut jamais se dégager complètement? Fut-ce là le vice caché qui consuma la vitalité de son œuvre? Non, certes : car, si ce puissant individualisme eût inspiré la moindre répugnance, il n'eût point attiré pendant sa vie ni enfanté après sa mort cette myriade de disciples, plus nombreux et surtout plus illustres que tous ceux de Benoît. Il faut donc chercher ailleurs la raison de sa défaite, et la plus plausible, à coup sûr, se découvre dans l'union beaucoup plus intime et plus manifeste de la règle bénédictine avec l'autorité du siège romain.

Encore une fois, nous avons démontré qu'il n'y avait chez Colomban, pas plus que chez ses disciples et ses rejetons, aucune hostilité contre le Saint-Siège, et nous avons cité les preuves du respect des papes pour sa mémoire. Pas plus que lui, Benoît n'avait ni recherché ni obtenu de son vivant, pour son institut, la sanction souveraine de la papauté. Mais longtemps après sa mort, et au moment même où Colomban s'occupait d'enraciner son œuvre dans la Gaule, le saint et l'homme de génie qui occupait la chaire de saint Pierre, Grégoire le Grand, avait spontanément imprimé à la règle bénédictine le sceau de l'approbation suprême. A cette adoption de l'œuvre, Grégoire avait préludé

par la glorification de l'auteur, dans ces fameux *Dialogues* dont le succès dut être si grand dans toutes les communautés catholiques. Le troisième successeur de Grégoire, Boniface IV, dans un concile tenu à Rome en 640, et par un décret célèbre dont nous reprochons de n'avoir point encore parlé, avait condamné ceux qui, plus enflammés par la jalousie que par la charité, soutenaient que les moines, étant morts au monde et ne devant plus vivre que pour Dieu, étaient par cette raison indignes et incapables d'exercer le sacerdoce et d'administrer les sacrements. Le décret du concile reconnaît aux religieux légitimement ordonnés, le pouvoir de lier et de délier, et pour confondre la folle prétention de leurs adversaires, il cite l'exemple de saint Grégoire le Grand, que sa qualité de moine n'avait point éloigné du siège suprême, et de bien d'autres qui sous la robe monastique avaient déjà porté l'anneau pontifical. Mais il invoque surtout l'autorité de Benoît, qu'il qualifie de « vénérable législateur des moines, » et qui ne leur avait interdit que les affaires séculières ¹. C'était proclamer de nouveau, et dans l'occasion la plus solennelle, que la règle de Benoît était la loi monastique par excellence. C'était im-

Décret
du
concile de Rome
en
sa faveur.
—
640.

1. Sunt nonnulli stulti dogmatis... Apostolici compar sedis B. Gregorius monachico cultu pollens ad summum nullatenus apicem conscenderet. Alii quoque sanctissimi pretiosissimo monachorum habitu fulgentes nequaquam annulo pontificali subornarentur. — Neque Benedictus monachorum præceptor almficus... COLETTI, *Concil.*, t. VI, p. 1355...

primer une nouvelle sanction à toutes les prescriptions de celui qui était appelé, trente ans plus tard, *l'abbé de la ville de Rome*¹, par un autre pape, par Jean IV, dont Luxeuil tenait son exemption de l'autorité épiscopale. Ainsi adoptée et glorifiée par la papauté, identifiée en quelque sorte avec l'autorité de Rome elle-même, la règle de saint Benoît put voir son ascendant suivre le même progrès que celui de l'Église romaine. Je n'ignore pas qu'au VII^e siècle, l'intervention des papes dans les affaires de l'Église de France fut bien moins sollicitée et moins efficace que dans les siècles postérieurs; mais elle était déjà incontestablement souveraine et plus que suffisante pour conquérir l'assentiment de tous à un institut romain par excellence.

Sans affaiblir la valeur de cette explication, on pourrait aussi reconnaître une autre raison du phénomène qui fit, avant un siècle écoulé, s'éclipser la règle et le nom de Colomban, et transforma en monastères bénédictins toutes les fondations dues à la puissante propagande de l'apôtre irlandais. On peut croire que la cause qui a produit en Occident la suprématie de saint Benoît sur son illustre rival est la même qui avait fait prévaloir la règle de saint Basile sur toutes les autres règles monastiques de l'Orient,

1. « Et haud procul a nostris temporibus Benedicti abbatis istius Romæ hujus urbis. » Diplôme d'exemption donné sur la demande du roi Clovis II à un monastère de filles. *Annal. Benedict.*, t. II, Append., p. 688.

Elle s'identifie
avec
l'autorité
du
Saint-Siège
et
parvient ainsi
à
tout dominer.

savoir : la modération, la prudence, l'esprit plus libéral dans le gouvernement. Lorsque les deux règles du Mont-Cassin et de Luxeuil se sont rencontrées, il a dû être manifeste que la dernière était excessive au triple point de vue du régime alimentaire, de la discipline pénale et du mode de gouvernement. Saint Benoît l'a emporté par la force du sens pratique, qui finit toujours par décider de tout ¹.

Une de ces grandes rivières, telles que la Moselle ou la Saône, qui prennent leur source non loin de Luxeuil même, nous offre un symbole fidèle des destinées de l'œuvre de saint Colomban. On la voit sortir d'abord, obscure et inconnue, de la racine des monts, puis grossir, s'étendre en formant un courant large et fécond, parcourir et arroser de vastes et nombreuses provinces. Elle semble devoir continuer indéfiniment sa marche indépendante et bienfaisante. Vaine illusion ! Voici qu'elle rencontre un fleuve, qui arrive en maître d'une autre extrémité de l'horizon, qui l'attire, l'absorbe et l'entraîne, qui engloutit jusqu'à son nom, et qui, redoublant de force et de vie à l'aide de ces ondes conquises, poursuit seul et vainqueur son cours majestueux jusqu'à l'Océan. C'est ainsi que le cours

1. Je dois cette observation au père Lacordaire, à l'illustre religieux, au tendre et fidèle ami que la mort m'a enlevé depuis la première publication de ces pages : je l'emprunte presque textuellement à une lettre de lui, du 19 décembre 1860.

si longtemps triomphant de l'institut de Colomban fut réduit à n'être plus que l'affluent oublié du grand fleuve bénédictin, destiné seul désormais à couvrir de son limon régénérateur la Gaule et tout l'Occident.

APPENDICE

(Voir page 13.)

SUBIACO

(NOTES D'UNE VISITE FAITE EN NOVEMBRE 1850.)

La grande abbaye qui porte aujourd'hui le nom de *Santa Scholastica* fut fondée vers 520 par saint Benoît, sous le vocable des SS. *Côme et Damien*, parmi les douze monastères qu'il érigea dans la vallée de l'Anio et les environs immédiats de sa première retraite, au *Sacro Speco*. Il la fit construire sur le territoire qui lui fut donné par les patriciens Eutychius et Tertullius, pères de ses deux principaux élèves, saint Maur et saint Placide. Le pape saint Grégoire le Grand donna le site du *Sagro Speco* à l'abbaye de Sainte-Scholastique en 596. Dévastée par les Lombards et les Sarrasins dès le vi^e siècle, puis rétablie par Jean VII en 705, elle fut longtemps riche et puissante. Sa décadence date de la commende imposée par Calixte III, en 1455, et ordinairement conférée à un cardinal : Torquemada et Alexandre VI en furent revêtus. Pie VI, commendataire avant d'être pape, resta titulaire de l'abbaye pendant son pontificat, et Pie IX s'en est également déclaré abbé en 1847. En 1850, on y a fait venir des bénédictins génois, pour remplacer le petit nombre de Romains qui y étaient auparavant : trois pères et deux frères lais.

Elle a fourni un pape à l'Église; Alexandre IV fut profès à Sainte-Scholastique avant d'être pape, en 1260. Elle fut longtemps habitée par des moines allemands venus en 1364. Ils y donnèrent sans doute l'hospitalité aux imprimeurs du même pays, qui y établirent une presse, dont sont sorties en 1463 et 1465 les éditions célèbres de Lactance et de la *Cité de Dieu*.

La situation en est merveilleuse. Sur une montagne au levant de la ville de Subiaco, elle-même remarquable par la *Rocca* ou château de l'abbé commendataire et par le magnifique séminaire qu'y fonda Pie VI, le monastère s'élève au bord du précipice qui surplombe la gorge étroite et profonde creusée par le lit de l'Anio, depuis que cette rivière a enlevé les digues des trois lacs existants du temps de saint Benoît, et que l'on croit avoir été créés par Néron. On voit encore quelques constructions qui datent de cet empereur et dépendaient de sa célèbre *villa*.

Cet admirable paysage n'est déparé que par le déboisement graduel des montagnes exposées au midi; toutes celles au nord conservent encore la riche parure qui serait naturelle à toutes, si la dent des chèvres et la méthode vicieuse d'exploitation ne faisaient disparaître, sans espoir de reproduction, les chênes verts (*elci*), les châtaigniers, etc.

Entre la ville et l'abbaye, une chapelle abandonnée indique le lieu où saint Placide fut retiré du lac par saint Maur. Les eaux retenues par les écluses de Néron montaient jusque-là; mais en 1305, deux moines ayant étourdiment enlevé quelques pierres de la levée, les eaux se frayèrent un passage, le lac disparut, et le lit de la rivière se creusa comme on le voit aujourd'hui. (*Chron. Subiac.*, ap. Muratori, t. XXIV, p. 962. — Nibby, *Analise della Carta dei contorni di Roma*, t. III, p. 124.) Cette chapelle porte l'inscription suivante :

Quæ super impositam Placidi saxa aspera fundant,
 Ædiculam hæc olim proluit unda lacus.
 Illic stetit ille redux quem Mauri dextra ruentem
 Prædantis fluvii a fluctibus eripuit;
 Dextra fuit Mauri, Placido sed teste, salutis
 Causa suæ in Mauro tunc Benedictus erat.

Un peu plus haut, en commençant à gravir la pente escarpée qui conduit à l'abbaye, on trouve une autre petite chapelle où se lisent ces deux distiques :

Si Montis superasse jugum negat ægra senectus,
 Nec datur ad sacros procubuisse specus,
 Siste tibi; cœli hæc ædes æraria pandet;
 Hæc tibi cœlestes prodiga fundet opes.

L'abbaye, d'une masse imposante et d'une forme irrégulière, a été presque entièrement modernisée. Il n'y reste d'intéressant pour l'artiste et l'archéologue que les objets suivants :

1° Le clocher de l'église, carré, à baies cintrées et géminées, divisées par des colonnettes, comme tous les clochers gothiques de Rome, érigé en 1052 par l'abbé Humbert;

2° Dans le *premier* cloître, d'architecture moderne, une série de fresques représentant les papes venus à Sainte-Scholastique; avec une inscription où les moines se plaignent de ce qu'Urbain VI a substitué des abbés *manuels* aux abbés *perpétuels*;

3° Le *second* cloître, dont on fait remonter la construction au x^e siècle; mais dont les arcades actuelles en ogive, et celle surtout qui a dans son archivolté une madone assise entre deux lions, ne peuvent remonter au delà du xv^e siècle. Dans ce cloître on voit sur une table de marbre la liste des biens immenses qui appartenaient à l'abbaye en 1052, sous Léon IX; elle comprend presque tous les lieux situés entre Arsoli et Vicovaro; puis un bas-relief

très-primitif qui représente un cerf et une biche *affrontés* et buvant dans une même coupe : sur le corps de la biche est gravée une inscription qui rapporte une des réédifications de l'église à Benoît VIII, en 981 ; et au-dessus on lit ces mots en lettres encore plus anciennes : « *Sculam (sic), « quintanas et fenestras, cum pabimento, Quojuitor, qui « pro amore Dei et B. Benedicti abbatis, qui in hunc « locum magnum certamen habuit; »*

4° Le troisième cloître, du ^{xiii}^e siècle, reproduit sur une plus petite échelle l'admirable cloître de Saint-Paul-hors-les-Murs à Rome ; les colonnettes sont alternativement accouplées et isolées. Une colonne de marbre jaune antique sert de piédestal à une statue de sainte Scholastique, avec cette inscription :

Nomine templa sacrat.
Numine claustra regit.

En sortant de Sainte-Scholastique le chemin devient de plus en plus escarpé. On rencontre une chapelle dite de *Santa-Crocella*, qui indique le lieu où saint Benoît, en allant chercher la solitude, rencontra le moine Romain, qui lui donna l'habit monastique. On arrive enfin à un petit bois de chênes veris, que l'on traverse pour parvenir à l'entrée du monastère qui porte le nom de *Sagro Speco*. On ne peut mieux définir ce sanctuaire qu'en le comparant à une série de chapelles et d'habitations superposées les unes aux autres, et toutes adossées au rocher ou creusées dans ses flancs. A la porte du monastère on lit ces vers assez peu dignes du lieu :

Lumina si quæris, Benedicte, quid eligis antra?
Quæsiti servant luminis antra nihil :
Sed perge in tenebris radiorum quærere lucem :
Non nisi ab obscura sidera nocte micant.

Ce monastère, fondé par Pierre, sixième abbé de Sainte-

Scholastique, fut consacré par le pape Léon IV en 853, et reconstruit d'abord sous saint Léon IX, en 1053, puis par Innocent III, en 1202, qui rendit cette abbaye indépendante de celle de Sainte-Scholastique. Mais dans la suite elles furent de nouveau réunies. En vertu d'un décret d'Innocent VII, en 1406, les moines des deux maisons éalisaient en commun l'abbé, mais avaient deux prieurs distincts. Le *Sagro Speco* eut beaucoup à souffrir de cette union. Clément XI dut obliger les moines de Sainte-Scholastique à entretenir au moins *deux* moines comme pénitenciers au *Sagro Speco*. Un pieux évêque bénédictin, M^{re} Tedeschi, s'y étant retiré en 1734, y reconstruisit les lieux réguliers tombés en ruine, et y rétablit une petite communauté qui s'y est maintenue jusqu'à nos jours. Pie IX en avait conféré le gouvernement à Dom Eldredo de' Fazi, religieux fervent et savant. On peut consulter, pour d'autres détails historiques sur ce monastère, l'opuscule d'un de ses derniers abbés, le P. Bini, intitulé : *Memorie storiche della S. Grotta, della chiesa e del monastero di S. Benedetto sopra Subiaco*. Rome, 1840.

Plusieurs portions de ce sanctuaire monastique offrent le plus grand intérêt, non-seulement par leurs souvenirs glorieux, mais au point de vue de l'art chrétien. On y trouve de nombreuses peintures murales qui remontent probablement plus haut qu'aucun autre monument de cet art en Occident : les unes sont d'une beauté remarquable, et les autres d'une certaine importance comme portraits contemporains.

Le monastère, tout à fait modernisé, a cependant conservé, dans le *Réfectoire*, des fresques du xv^e siècle et d'un très-beau caractère : on y voit à l'ouest un *Crucifixe* accompagné de la sainte Vierge, des SS. Jean-Baptiste, Jean Évangéliste, Augustin, Grégoire le Grand, Benoît, etc., sainte Scholastique et un saint évêque d'une

expression admirable ; à l'est, la *Cène*, où Notre-Seigneur est assis à l'extrémité d'une longue table, dont les onze apôtres occupent toute la longueur d'un côté, tandis que Judas est assis seul de l'autre, comme dans le tableau de Giotto à Florence ; dans l'angle sud, *saint Benoît écrivant sa Règle*, et, vis-à-vis, *un saint moine copiant la Bible*. La sacristie, attenante à l'église supérieure, renferme aussi un *Crucifiement* et des figures en pied de SS. *Benoît et Scholastique* du même peintre que les fresques du réfectoire. On y montre, entre autres souvenirs précieux, un crucifix apporté par saint Bernard, et la clochette brisée par le diable, parce qu'elle servait au moine Romain pour avertir le jeune solitaire que son repas quotidien l'attendait. (S. GREG. MAG., *Dial.*, c. 1.)

Il y a trois églises dont nous allons indiquer les principales peintures :

1° L'église supérieure, construite par le cardinal abbé Crescentius, en 1066, est entièrement couverte de fresques du plus haut intérêt, et attribuées à Cavallini, peintre florentin de l'école primitive. Autour du chœur on voit : 1° *l'Empoisonnement tenté contre saint Benoît à Vicovaro* ; on remarque que le moine qui lui offre le poison est vêtu en *cistercien*, anachronisme probablement intentionnel et dicté par la jalousie des *Noirs* contre les *Blancs* ; 2° la *Correction* administrée par Benoît au moine de Saint-Angelo, tenté par le diable sous la forme d'un petit nègre. (V. S. GREG., *Dial.*, c. 2.) Dans la voûte du chœur, les *quatre Docteurs* ; sur l'autel, *saint Benoît*, mitré et assis sur un trône avec les armoiries attribuées à son père (de gueules au lion d'argent), et à sa mère (de gueules à la colonne d'argent). Les peintures de la nef représentent l'histoire de la *Passion de Notre-Seigneur*, et sont vraiment dignes d'admiration, surtout *l'Entrée à Jérusalem* ; vis-à-vis du *Crucifiement* : les soldats tirant au sort la robe du Christ sont habillés en Bédouins. On remarque

ailleurs une très-belle figure de Pilate raisonnant avec les Juifs; puis le *Portement de la croix* et l'*Incrédulité de saint Thomas*. Dans la voûte de la nef sont les *quatre Évangélistes*, au-dessus des *quatre Docteurs*, tous les quatre vêtus en moines *blancs, gris et noirs*.

2° L'église du milieu, également ornée de peintures, parmi lesquelles on remarque la plupart des symboles usités dès les temps les plus reculés : l'Agneau nimbé, les colombes, etc. Un corridor conduit de cette église à la chapelle dite des Saints-Anges et de Saint-Grégoire-le-Grand; on y remarque la figure en pied de *sainte Chelidone*, le *moine Romain descendant par une corde le pain* qu'il envoyait chaque jour à Benoît, le *Jugement dernier*, etc. La chapelle de Saint-Grégoire, dédiée en 1227 par le pape Grégoire IX, qui vint passer deux mois à Subiaco, renferme, à droite de l'autel, une figure en pied de ce pape, dans l'acte de la consécration de l'autel; quoique retouchée, elle doit être contemporaine, ainsi que le constatent les inscriptions suivantes : *Hic est papa Gregorius olim episcopus hostiensis qui hanc consecravit ecclesiam*, et puis :

Pontificis summi fuit anno *picta secundo*
 Hæc domus. Hic primo quo summo fuit honore
 Hic manserat, et vitam cœlestem duxerat idem,
 Perque duos menses sanctos maceraverat artus,
 Julius est unus, augustus fervidus alter.

A gauche de l'autel se trouve la figure en pied de *saint François d'Assise*, qui vint à Subiaco avec Grégoire IX, et dont l'inscription : *Frater Franciscus*, montre qu'elle est antérieure à sa canonisation, qui eut lieu le 16 juillet 1228, l'année même où cette chapelle fut peinte d'après l'inscription ci-dessus.

Un escalier refait en 1595 conduit à l'église inférieure. Sur le mur qui l'avoisine, on voit, d'un côté, le *Miracle du*

crible brisé, que le jeune Benoît répara et rendit à sa nourrice en passant à *Afile* pour se rendre à Subiaco; et, de l'autre, un portrait d'Innocent III, au-dessus de la transcription du diplôme du 24 juin 1213, par lequel ce grand pape assurait l'indépendance du monastère du *Sagro Speco*. Le docte et pieux Hurter, auteur de l'*Histoire d'Innocent III*, se plaint dans sa préface de n'avoir jamais pu rencontrer un portrait authentique de ce pontife. Il serait curieux de comparer celui qui se trouve à Subiaco avec la mosaïque du palais Conti, retrouvée récemment par M. Visconti.

3° L'église inférieure est, comme les deux autres, toute revêtue de fresques que l'on fait remonter à l'abbé Jean de Tagliacozzo, qui gouverna l'abbaye de 1206 à 1217. Elles représentent : 1° *saint Placide sauvé par saint Maur*; 2° *la Faux du moine goth retirée de l'eau par saint Benoît*; 3° *le prêtre Florent offrant un pain empoisonné au saint*; 4° *le Corbeau s'envolant avec ce pain*; 5° *la Mort de saint Benoît*; 6° *la Donation de Subiaco* et autres lieux faite par saint Grégoire. Les peintures de la voûte représentent, dans la première travée, Notre-Seigneur avec les anges et quatre des apôtres : Pierre, Paul, Jean et André; dans la seconde, saint Benoît au milieu des quatre grands docteurs, et de quatre saints moines : Romain, Placide, Honorat et Onufre.

La *Sagra Grotta*, où l'on arrive de l'église inférieure, et qui est la grotte même qui servit de demeure au saint patriarche, ne renferme qu'une mauvaise statue de lui en marbre blanc, par un élève de Bernin. Une plaque en marbre reproduit le passage suivant des *Dialogues* de saint Grégoire le Grand : *Benedictus in specu in quo habitavit nunc quoque si petentium fides exigat miraculis coruscat*.

On passe ensuite, toujours en descendant, par un escalier appelé *la Scala santa*, et dont les parois sont également garnies de peintures de la même date que celles de l'église inférieure. On y voit : 1° *le Massacre des Innocents*, dans le style de Giotto; 2° *le Triomphe de la mort*,

avec les trois cercueils et les trois chevaliers ayant le faucon au poing, comme dans la fresque de l'Orcagna au Campo Santo de Pise ; 3^o la *Mort sur un cheval blanc* ; 4^o le *Baptême de Notre-Seigneur*. Dans la voûte les quatre pères des plus grandes familles monastiques après celle de Benoît : *saint Bernard, saint Dominique, saint François et saint Augustin*. Dans une des archivoltas : *saintes Catherine et Marguerite*.

Cet escalier conduit à l'autel *della Consolazione*, qui occupe l'emplacement où saint Benoît avait son oratoire, et où il donnait l'enseignement religieux aux pâtres qui l'avaient découvert dans sa tanière. On y voit une figure de *saint Grégoire le Grand*, portant la signature du peintre grec *Stammatico*, et la date assez suspecte de 1489 ; puis la *Mort de la sainte Vierge*, qui est la meilleure peinture de tout le sanctuaire ; dans les cieux, Notre-Seigneur couronne sa mère en l'embrassant de la main droite, *dextera illius amplexabitur me* (*Cantic.*, II, 6). D'autres sujets, sur les parois voisines, représentent la *Nativité*, l'*Adoration*, le *Crucifiement*, la *Madone sur son trône* ; dans la voûte une *Incoronazione*, c'est-à-dire Notre-Dame couronnée par son divin Fils dans le ciel ; une *Notre-Dame au manteau*, sous lequel elle protège ses dévots de tout âge et de tout rang ; l'*Annonciation* et la *Présentation de Notre-Dame*.

Enfin sur les parois du passage creusé dans le roc qui conduit de cet oratoire au jardin de roses, planté par saint François sur le site du buisson d'épines où se roula saint Benoît, on trouve des peintures représentant le prophète *Jérémie* et la *Madonna del Pianto*.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE IV.

SAINT BENOÎT.

	Pages.
CHAP. I ^{er} . <i>Vie de saint Benoît.</i> — État de l'Europe à la fin du v ^e siècle : avilie par l'Empire, divisée par l'hérésie et rava- gée par les invasions des Barbares.	3
Saint Benoît naît en 480 et va se cacher à Subiaco, berceau de la grande vie monastique.	8
Ses épreuves.	16
Ses miracles.	16
Son départ pour le Mont-Cassin : il y fonde le principal sanctuaire de l'Ordre monastique.	18
Note sur la description et l'histoire du Mont-Cassin.	21
Séjour au Mont-Cassin.	21
Relations avec la noblesse.	24
Sollicitude pour le peuple.	25
Influence sur les Goths.	28
Histoire de Galla.	29
Entrevue avec Totila.	31
Les Lombards.	35
Sainte Scholastique.	36
Mort de Benoît.	40
CHAP. II. <i>Règle de saint Benoit.</i> — Analyse de la règle de saint Benoît, la première faite pour l'Occident.	42

	Pages.
Préambule; idée fondamentale.	45
Deux principes dominants.	49
Le travail.	49
L'obéissance tempérée par la nature et l'origine du commandement.	51
Analogie avec la féodalité.	56
Conditions de la communauté ainsi organisée.	57
Abdication de la propriété individuelle.	58
Noviciat.	60
Vœu de stabilité.	61
Détails de la règle.	63
Liturgie.	63
Nourriture.	64
Vêtement.	65
Pénalités.	66
Résumé de la règle par Bossuet.	68
Vision de Benoît sur l'avenir de son œuvre.	69
Il ne prévoyait pas les résultats sociaux de son œuvre. . .	70
Immensité de ces résultats.	72
Le monde est reconquis sur les Barbares par les moines. . .	73

CHAP. III. *Cassiodore et l'Italie monastique au vi^e siècle.* —

Caractère politique de Cassiodore; il se fait moine à Viviers en Calabre; sa vie monastique et ses travaux littéraires. . .	75
Les disciples de Benoît en Sicile: martyr de saint Placide. . .	86
Propagande bénédictine et moines martyrs en Italie.	87
Ravages des Lombards: ils ruinent Farfa et Novalesse.	89
Première destruction du Mont-Cassin.	91

LIVRE V.

SAINT GRÉGOIRE LE GRAND.

CHAP. I^{er}. *Vie monastique de Grégoire; son élection.* —

Naissance et conversion de saint Grégoire le Grand; il se fait moine à Saint-André; ses aumônes et ses jeûnes.	95
Il est nonce à Constantinople, puis abbé de son monastère; sa rigueur contre le pécule monastique.	100

Il veut aller convertir les Angles : les Romains le retiennent.	102
Il est élu pape, à son très-grand chagrin : ses lettres plaintives en quittant le cloître.	103
 CHAP. II. Luites contre les Lombards. — État du monde et de l'Église à son avènement.	
L'Italie à la fois abandonnée et pressurée par les empereurs byzantins.	110
Relations de Grégoire avec les Lombards : il défend Rome contre eux.	111
Homélies sur Ezéchiel interrompues.	113
Médiation entre Byzance et les Lombards : Agilulfe et Théodelinde.	117
Conversion des Lombards.	117
Dialogues sur les anciens moines.	118
 CHAP. III. Luites contre les Grecs. — Conflit avec Jean le Jeuneur, patriarche de Constantinople, sur le titre d'évêque universel : il ne veut pour lui que le titre de serviteur des serviteurs de Dieu.	
Conflit avec l'empereur Maurice : loi contre l'admission des soldats dans les monastères ; lettre célèbre à Maurice. . .	125
Maurice détrôné et égorgé par Phocas : félicitations de Grégoire au nouvel empereur ; contraste avec son courage et sa droiture habituelle.	130
 CHAP. IV. Relations avec les Francs et les Burgondes. — Il se tourne vers les races nouvelles, se fait leur allié et leur éducateur, et commence ainsi à émanciper l'Église et l'Occident du joug byzantin.	
Virgile d'Arles ; Brunchaut ; lettre au jeune roi Childébert.	141
Célèbre diplôme d'Autun où la suprématie temporelle de la papauté sur la royauté est invoquée.	144
 CHAP. V. Grégoire pontife et docteur, son gouvernement spirituel et temporel, ses écrits. — Relations avec les évêques des Gaules.	
Son respect pour l'épiscopat et pour la liberté des élections épiscopales.	148

Sa vaste correspondance ; vigilance universelle.	152
Ordre rétabli dans le patrimoine de saint Pierre.	153
Il protège les paysans, les hommes libres, les esclaves, les juifs.	154
Sa conduite envers les païens et les donatistes.	159
Services rendus à la liturgie, à l'art religieux ; chant grégorien ; éducation musicale.	161
Sa prétendue antipathie pour la littérature classique.	164
Ses écrits : <i>le Sacramentaire, le Pastoral, les Morales</i> ; lettres et homélies.	167
Il est un des créateurs de la nouvelle langue chrétienne. . .	168
Il est le quatrième grand docteur de l'Eglise.	170
Son extrême humilité.	170
Sermon sur la mission du prédicateur.	171

CHAP. VI. <i>Ce qu'il fit pour les moines.</i> — Il reste toujours moine et rend à l'Ordre monastique les plus signalés services : il confirme la Règle de saint Benoît au concile de Rome, garantit la liberté et la propriété des moines. . .		174
Exemptions.		178
Distinction rigoureuse entre la vie monastique et la cléricature.		179
La discipline monastique est réformée et renforcée.		181
Histoire de Venance, le moine marié.		183
Monastères de femmes.		185
Grégoire veille à la sincérité et à la liberté des vocations. . .		187
Catella, la jeune esclave.		190
L'abbaye de Classe, à Ravenne, protégée contre le métropolitain ; fondations monastiques en Isaurie et à Jérusalem.		191
Il regrette toujours la vie claustrale et s'entoure habituellement de moines ; il en fait des évêques et des légats. . . .		193

CHAP. VII. <i>Fin de Grégoire.</i> — Aumônes et hospitalité monastique.		196
Ses cruelles souffrances ; ses dernières lettres.		197
Il meurt.		200
Ingratitude des Romains.		201
Il est vengé par la postérité.		202
Sa vraie grandeur.		203

LIVRE VI.

L'ESPAGNE MONASTIQUE AU VI^e SIÈCLE.

	Pages.
CHAPITRE UNIQUE. — Origine de l'Ordre dans l'Espagne conquise	
par les Visigoths ariens.	207
Saint Donat, saint Émilien, saint Martin de Dumes.	209
Saint Léandre, moine et évêque de Séville.	211
École de Séville.	211
Martyre d'Herménégilde; exil de Léandre: il rencontre saint	
Grégoire à Constantinople: leur tendresse mutuelle.	213
Conversion du roi Récarède et de la nation visigothe, sous	
les auspices de Léandre; leurs relations avec Grégoire.	216
La famille de Léandre: sa sœur Florentine.	220
Son frère Isidore: action de celui-ci sur l'Ordre monastique	
et sur l'Espagne; ses écrits.	223
Saint Braulio.	228
Formule visigothique des fondations monastiques.	229
École de Tolède: abbaye d'Agali.	231
Ildefonse de Tolède, moine et évêque, le plus populaire des	
saints de cette époque.	232
Conciles de Tolède: rôle des évêques; intervention des lai-	
ques; décrets et doctrines sur la royauté.	233
Durété contre les Juifs.	239
Le <i>Fuero Juezo</i> , issu des conciles de Tolède.	241
Le roi Wamba fait moine malgré lui.	243
Propagation monastique en Lusitanie.	244
Saint Fructueux et sa biche.	246
Les plages de l'Océan habitées par les moines en attendant	
la conquête du Nouveau Monde.	250

LIVRE VII.

LES MOINES EN GAULE

SOUS LES PREMIERS MÉROVINGIENS.

	Pages.
CHAP. I ^{er} . <i>La Gaule conquise par les Francs. — État de la</i>	
Gaule sous l'empire romain.	253
Bienfaits relatifs de l'invasion des Barbares.	258
Les Francs arrêtent et refoulent les autres Barbares.	260
Caractères de la domination des Francs dans la Gaule : égalité des Gaulois et des Francs.	261
Contact funeste de la barbarie franque avec la dépravation des Gallo-Romains.	264
La noblesse des deux races tient tête aux rois, qui penchent vers l'autocratie et la fiscalité romaines.	266
Les Francs échappent seuls à l'arianisme : ils respectent la liberté de la foi.	268
Munificence des Mérovingiens envers les monastères, étrangement mêlée à leurs vices et à leurs crimes.	269
Les moines viennent assurer l'influence civilisatrice de l'Église sur les Francs.. . . .	271
CHAP. II. <i>Arrivée des bénédictins en Gaule. — Saint Maur à</i>	
Glanfeuil, en Anjou.	273
Propagation de la Règle bénédictine.	277
Première rencontre de la royauté franque avec les fils de saint Benoît : Théodebert et saint Maur.	280
CHAP. III. <i>Relations antérieures des Mérovingiens avec les moines. — Clovis et ses fils.</i>	283
Fondation de Micy, près Orléans.	285
Clovis et saint Maixent.	286
Saint Léobin torturé par les Francs.	288
La sœur et la fille de Clovis sont religieuses : celle-ci fonde Saint-Pierre-le-Vif, à Sens.	289
Les monastères d'Auvergne, rançon des prisonniers et refuge des esclaves : Basolus et Porcianus.	291

TABLE DES MATIÈRES.

653

Pages.

Thierry I ^{er} et saint Nizier.	292
Clodomir, l'abbé Avit et saint Cloud.	293
La tonsure et les vocations forcées.	294
Childebert, le roi monastique par excellence : ses relations avec saint Eusice en Berry, et saint Marculphe en Neustrie.	295
CHAP. IV. <i>Les moines en Armorique.</i> — Émigration des moines bretons en Armorique : persistance du paganisme dans cette péninsule : traditions poétiques.	
	299
Conversion de l'Armorique par les émigrés bretons.	304
Les bardes chrétiens : Ysulio et Hervé l'aveugle.	305
Monastères armoricains : Rhuys ; Saint-Matthieu-du-Bout-du-Monde ; Landevenec ; Dol ; Samson, abbé de Dol et métropolitain.	310
Les sept saints de Bretagne, évêques et moines.	314
Leurs rapports avec Childebert.	315
CHAP. V. <i>Grégoire de Tours et ses récits. Arédius.</i> — Saint Germain, évêque de Paris ; abbaye de Saint-Germain-des-Prés.	
	317
Clotaire I ^{er} et saint Médard.	319
Grégoire de Tours et les fils de Clotaire. Note sur les fondations du roi Gontran en Bourgogne.	320
L'abbé Arédius proteste contre la fiscalité de Chilpéric, et affranchit ses serfs.	323
L'amour maternel et le chant monastique.	331
CHAP. VI. <i>Sainte Radegonde.</i> — Origine de sainte Radegonde et sa captivité.	
	334
Clotaire l'épouse.	337
Note sur sainte Consortia.	338
Radegonde prend le voile des mains de saint Médard, s'établit à Poitiers et y fonde le monastère de Sainte-Croix.	341
Clotaire veut la reprendre : saint Germain l'en empêche.	343
Vie claustrale de Radegonde.	345
Son voyage à Arles.	346
Ses relations avec Fortunat.	347
Élégie sur la mort de son cousin.	348
Sa tendresse pour ses religieuses ; sa sollicitude pour la paix entre les princes mérovingiens.	350
Ses austérités.	353
Son amitié pour le bénédictin saint Junien.	353

	Pages.
Ils meurent tous deux le même jour.	354
Révolte des religieuses de Sainte-Croix sous Chrodield de et Basine, princesses du sang mérovingien.	356
Elle coïncide avec l'arrivée de Colomban, le grand mission- naire celtique dans les Gaules.	362

LIVRE VIII.

LES MOINES ET LA NATURE.

CHAP. I ^{er} . <i>Les moines dans les forêts.</i> — État forestier de la Gaule au v ^e siècle. Envahissements de la solitude; saint Liephard, à Meung-sur-Loire; déserts en Gaule.		367
Saint Seine, en Bourgogne.		376
Saint Imier, dans le Jura.		378
Saint Junien, en Limousin.		379
Les anachorètes des bois transformés en cénobites par l'af- fluence qui les suit.		382
Saint Laumer, dans le Perche.		382
Saint Magloire, en Armorique et à Jersey.		383
Donations des leudes, les unes acceptées, d'autres refusées; encore saint Laumer; mécontentements populaires.		385
Saint Malo.		387
Les moines et les brigands : saint Seine et saint Évrout.		387
CHAP. II. <i>Les moines et les bêtes fauves.</i> — Les moines et les veneurs : Brachio et le sanglier, à Menat.		392
Droit d'asile pour le gibier.		395
Saint Calais et son buffle; Childebert et Ultrogothe.		397
Saint Marculphe et son lièvre.		400
Saint Gilles et sa biche.		402
L'abbesse Nennok.		403
Saint Desle et Clotaire II.		404
Saint Basle et son sanglier.		405
Saint Laumer et sa biche.		406
Empire surnaturel des moines sur les animaux, suite du retour de l'homme à l'innocence.		407
Les miracles dans l'histoire.		408

TABLE DES MATIÈRES.

655

	Pages.
Vivès, Tite-Live, de Maistre.	409
Les moines et les bêtes dans la Thébaïde.	414
Gérasime et son lion.	414
Saint Martin et les plongeurs.	416
Saint Benoît et son corbeau.	417
Les moines et les oiseaux en Gaule : saint Maixent ; saint Valery ; saint Calais ; saint Malo ; saint Magloire.	417
Sites des monastères indiqués par les animaux : Fécamp ; Saint-Thierry ; saint Berchaire, à Hautvillers.	420
Domestication des bêtes fauves par les moines : légendes celtiques : les loups et les cerfs : Hervé, Pol de Léon, Colodocus.	421
Saint Léonor et les cerfs au labour.	426
CHAP. III. <i>Défrichements monastiques.</i> — Travaux agricoles des	
moines dans les forêts.	431
Saint Brieuc.	433
Arbres fruitiers.	433
Métiers divers.	434
Influence de leur exemple sur les populations rurales.	435
Saint Fiacre et son jardin.	436
Karilef et son trésor.	438
Théodulphe et sa charrue.	439
Sollicitude des moines pour les intérêts spirituels des pay- sans.	442
Concile de Rouen.	442
Le cantique des forêts ; le printemps monastique dans les bois.	444

LIVRE IX.

SAINT COLOMBAN ET LES IRLANDAIS EN GAULE.

CHAP. I^{er}. <i>Conversion de l'Irlande.</i> — L'Irlande, convertie par	
deux esclaves, devient chrétienne sans avoir été romaine.	449
Légende de saint Patrice : les bardes et les esclaves ; sainte Brigitte ; la lampe de Kildare.	454

	Pages.
Les monastères irlandais : Bangor; saint Luan.	464
Les missionnaires irlandais.	466
 CHAP. II. <i>Vie et règle de saint Colomban.</i> — Naissance et éducation de saint Colomban; sa mission en Gaule; son séjour à Annegray; les loups et les brigands suèves.	
Il se fixe à Luxeuil; état de la Séquanie; affluence des disciples; <i>Laus perennis.</i>	468
Opposition épiscopale; lettre hautaine de Colomban à un concile.	474
Sa lutte avec Brunehaut et Thierry II; Saint-Martin d'Autun fondé par Brunehaut.	477
Première expulsion de Colomban; le jeune Agile.	482
Colomban à Besançon; retour à Luxeuil.	489
Il en est de nouveau expulsé; son voyage sur la Loire; arrivée à Nantes; lettre aux moines de Luxeuil.	490
Il va chez Clotaire II, roi de Neustrie, et chez Théodebert II, roi d'Austrasie.. . . .	491
Sa mission chez les Alamans; saint Gall; le dialogue des démons sur le lac.	500
Il renonce à convertir les Slaves, et retourne auprès de Théodebert; défaite et mort de ce roi.	502
Colomban traverse les Alpes et passe en Lombardie.	505
Il y fonde Bobbio; ses poésies; ses remontrances au pape Boniface IV.	510
Clotaire II le rappelle en Gaule; il refuse et meurt.	511
Il ne fut l'ennemi ni des rois ni des papes.	518
Règle de Colomban; le <i>Pénitentiel.</i>	520
 CHAP. III. <i>Disciples de Colomban en Italie et en Helvétie.</i> — Les successeurs de Colomban à Bobbio; Attale et Bertulfe; l'arien Ariowald et le moine Blidulfe.	
Abbaye de Dissentis en Rhétie; saint Sigisbert.	527
Saint Gall se sépare de Colomban; origine de l'abbaye de son nom; encore les démons.	532
La princesse Frideburga et son fiancé.	534
Gall se réconcilie avec Colomban et meurt.	537
 CHAP. IV. <i>Influence de Luxeuil.</i> — Prépondérance et prospérité de Luxeuil sous saint Eustaise, premier successeur de Colomban.	
	539

TABLE DES MATIÈRES.

657

Pages.

Luxeuil devient la capitale monastique de la Gaule et la première école de la chrétienté : évêques et saints sortis de Luxeuil : Hermenfroy de Verdun.	541
Schisme d'Agrestin, vaincu au concile de Mâcon; la tonsure irlandaise; note sur l'évêque Faron et sa femme.	544
La règle bénédictine associée à l'institut de Luxeuil.	550
Le double consulat.	550
Saint Walbert, troisième abbé de Luxeuil.	550
Exemption accordée par le pape Jean IV.	552

CHAP. V. <i>Colonies de Luxeuil.</i> — Saint Desle à Lure et Clotaire II.	555
La famille ducale de saint Donat : Romainmoutier rétabli : les religieuses de Jussamoutier; Bèze, Brégille.	561
L'abbé Ermenfroy à Cusance : il baise les mains des laboureurs.	566
Colonies de Luxeuil dans la Rauracie : saint Ursanne; saint Germain de Grandval, premier martyr de l'institut colombanique.	569
Colonies de Luxeuil en Neustrie : saint Wandrégisile à Fontenelle : il convertit le pays de Caux; saint Philibert à Jumièges : commerce et navigation; mort des quatre cent cinquante élus de Jumièges.	577
Colonies de Luxeuil en Brie et en Champagne : saint Ouën et ses frères; Jouarre. — Saint Agile à Rebais; hospitalité; vision du pauvre voyageur.	586
Burgundofare brave le martyr pour se faire religieuse, et, devenue abbesse, repousse le schismatique Agrestin.	595
Son frère saint Faron et le roi Clotaire II à la chasse.	598
Saint Fiacre, saint Fursy, saint Frobert à Moutier-la-Celle, saint Berchaire à Hautvillers et Montier-en-Der.	600
Sainte Salaberge à Laon.	602
Colonies de Luxeuil en Ponthieu : le berger Valery, jardinier à Luxeuil, fondateur de Leuconauts.	603
Opposition populaire.	607
Saint Riquier à Centule.	607
Colonies de Luxeuil chez les Morins : saint Omer et saint Bertin à Sithiu; changement de nom des monastères.	610

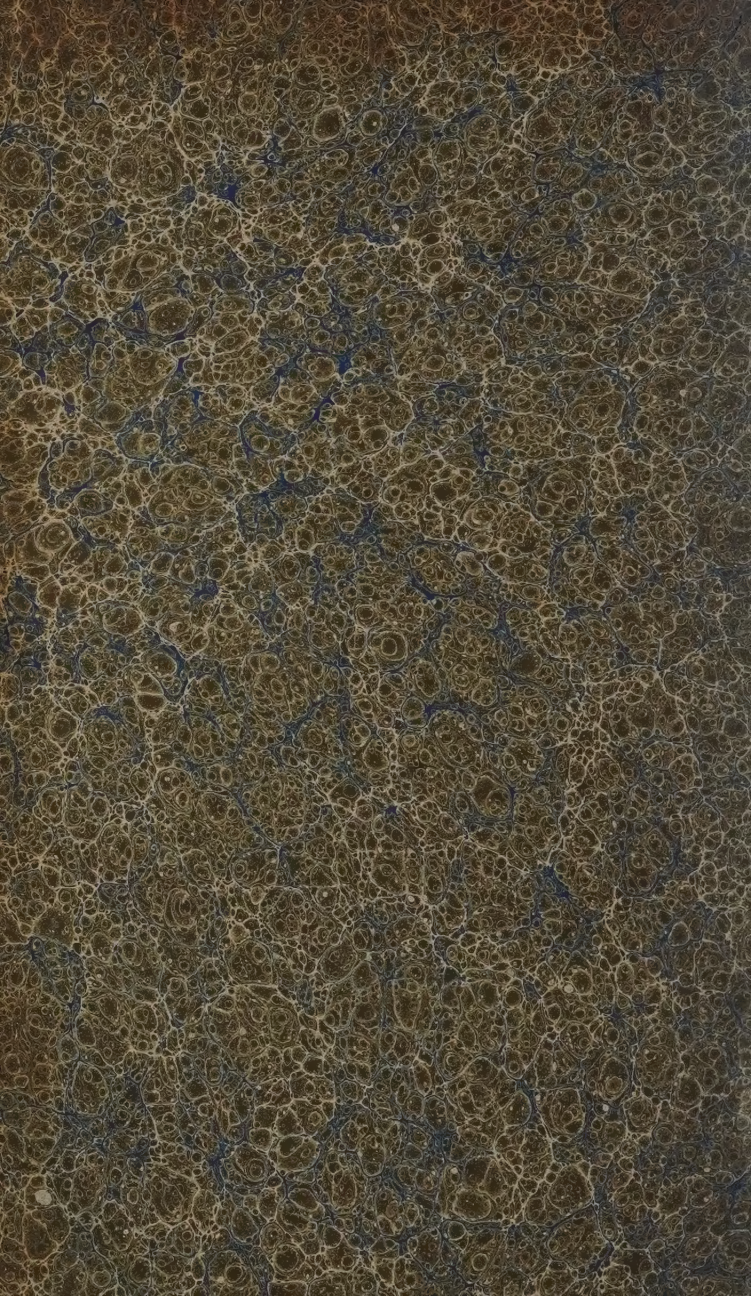
CHAP. VI. *Les saints de Remiremont.* — Amat et Romaric; les

monastères doubles; Agrestin à Remiremont; Romaric et le maire du palais Grimoald.	614
Saint Éloy et Solignac.	627

CHAP. VII. <i>Ce que devint la règle de saint Colomban.</i> — Pour- quoi la règle de saint Colomban fut-elle évincée et rem- placée par celle de saint Benoît?	628
Le concile d'Autun ne reconnaît plus que celle-ci.	631
Le concile de Rome, en 610, la confirme.	633
Elle s'identifie avec l'autorité du Saint-Siège et parvient ainsi à tout dominer.	634
APPENDICE. — État actuel de Subiaco.	637

LEAH

LIBRARY



10,709

271 M55

Montalembert, Comte De

AUTHOR

Les Moines D'Occident

TITLE

Vol. 2

DATE

